



HAL
open science

**Ptolémée Philadelphie et les prêtres d'Atoum de Tjékou.
Nouvelle édition commentée de la " stèle de Pithom " (CGC
22183)**

Christophe Thiers

► **To cite this version:**

Christophe Thiers. Ptolémée Philadelphie et les prêtres d'Atoum de Tjékou. Nouvelle édition commentée de la " stèle de Pithom " (CGC 22183). Université Paul Valéry Montpellier 3, 17, pp.257, 2007, Orientalia Mospeliensia. <halshs-00939489>

HAL Id: halshs-00939489

<https://shs.hal.science/halshs-00939489v1>

Submitted on 24 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

ORIENTALIA MONSPELIENSIA XVII
CENTRE D'ÉGYPTOLOGIE FRANÇOIS DAUMAS
UMR 5140 CNRS—Université Paul Valéry-Montpellier III

Ptolémée Philadelphie
et les prêtres d'Atoum de Tjékou

Nouvelle édition commentée
de la « stèle de Pithom »
(CGC 22183)

par
Christophe Thiers

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY-MONTPPELLIER III

2007

En couverture, détail du cintre de la stèle CGC 22183.

Photographie © A. Lecler, Ifao.

« Hiéroglyphes :

- Ancienne langue des Égyptiens, inventée par les prêtres pour
cacher leurs secrets criminels.

- Et dire qu'il y a des gens qui les comprennent !

- Après tout, c'est peut-être une blague ? ».

G. Flaubert, *Dictionnaire des idées reçues*, Paris, 1913.

À CATHERINE

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	p. VII
1. INTRODUCTION	
1.1. Découverte du monument et archéologie biblique.....	p. 3
1.2. Bibliographie de la stèle CGC 22183	p. 6
1.3. Établissement du texte.....	p. 9
1.4. Description et contenu du texte	p. 10
2. TEXTE ET TRADUCTION	
2.1. Le cintre	p. 13
2.2. Titulature royale (l. 1)	p. 19
2.3. Désignation de la divinité du roi (l. 2-3).....	p. 20
2.4. Éloge du roi (l. 4-6).....	p. 24
2.5. Visite du roi au temple d'Atoum (l. 6-8)	p. 31
2.6. Poursuite de la visite du roi et don d'un organisme douanier (l. 8-10)	p. 34
2.7. Tournée en Cœlé-Syrie et retour des dieux jusqu'à Memphis (l. 10-12)	p. 39
2.8. Convocation des prêtres et retour des dieux du Harpon Oriental (l. 12-15).....	p. 45
2.9. Visite du Harpon Oriental en compagnie d'Arsinoé II (l. 15-16)	p. 50
2.10. Réaménagement du canal des Pharaons et établissement d'un mur de défense (l. 16).....	p. 52
2.11. Listes de dons accordés aux temples (l. 17-20).....	p. 56
2.12. Fondation du port d'Arsinoé (l. 20-21).....	p. 65
2.13. Envoi d'une flotte en mer Rouge (l. 21-23).....	p. 67
2.14. Fondation de Ptolémaïs Thèrôn et augmentation du trafic maritime (l. 23-25). p.	70
2.15. Visite aux taureaux sacrés (l. 25-26)	p. 76
2.16. Dons accordés aux temples (l. 26-27).....	p. 79
2.17. Érection du monument (l. 27-28).....	p. 81
3. COMMENTAIRE	
3.1. Le cintre	p. 83
3.2. Dates et événements royaux (?).....	p. 86
3.3. Éloge du roi (l. 4-6).....	p. 91
3.4. Poursuite de la visite du roi et don d'un organisme douanier (l. 8-10)	p. 93
3.5. Note sur la première guerre de Syrie (l. 10-12)	p. 97
3.6. Retour des statues des dieux égyptiens (l. 11-16).....	p. 100
3.7. Le canal des Pharaons (l. 16).....	p. 107
3.8. Dons accordés aux temples (l. 17-20 et 26-27).....	p. 118
3.9. Fondation du port d'Arsinoé (l. 20-21).....	p. 123

3.10. Envoi d'une flotte en mer Rouge (l. 21-23).....	p. 127
3.11. « Khemtytjet, les confins de la Nubie » (l. 22-23).....	p. 130
3.12. Un pilote indigène à bord ?.....	p. 132
3.13. Fondation de Ptolémaïs Thèrôn (l. 22-23).....	p. 135
3.14. « L'île qui est dans le lac du Scorpion ».....	p. 143
3.15. Une hypothèse exotique : une traduction du grec en égyptien ?.....	p. 149
3.16. La chasse à l'éléphant.....	p. 151
3.17. Curiosités de Philadelphie.....	p. 154
3.18. Le Port de la montagne de l'Est : une désignation de Bérénice ?.....	p. 156

CONCLUSION	p. 161
------------------	--------

ANNEXE : traductions suivies des cinq stèles du Delta

1. Tell el-Maskhouta	p. 167
2. Saïs.....	p. 178
3. Xoïs.....	p. 181
4. Saft el-Henneh.....	p. 183
5. Mendès.....	p. 185

INDICES

1. Vocabulaire	p. 196
1.1. Particularités graphiques	p. 196
1.2. Glossaire	p. 196
1.3. Noms et épithètes royaux	p. 223
1.4. Divinités et épithètes divines.....	p. 225
1.5. Toponymes, ethniques et lieux de culte.....	p. 225
2. Principaux textes cités.....	p. 226
2.1. Compositions funéraires et littéraires	p. 226
2.2. Recueils et éditions de textes.....	p. 226
2.3. Ostraca et papyrus.....	p. 227
2.4. Statues et stèles	p. 228
2.5. Auteurs grecs et latins	p. 228
2.6. Divers.....	p. 229
3. Index général.....	p. 229

BIBLIOGRAPHIE	p. 232
---------------------	--------

Planches I-IV : photographies de la stèle CGC 22183.

Planche V : fac-similé du cintre.

Planche VI : fac-similé du texte.

REMERCIEMENTS

Cette étude constitue, pour partie, la matière d'un mémoire d'Habilitation à diriger les recherches présenté en septembre 2006 à l'Université Paul Valéry-Montpellier III. Qu'il me soit permis de remercier chaleureusement les membres du jury —Mme Christiane ZIVIE-COCHE, MM. Michel CHAUVEAU, Jean-Claude GRENIER, Dimitri MEEKS et Jean YOYOTTE—pour leurs précieuses remarques et références qui ont enrichi cette nouvelle édition de la stèle CGC 22183. Je leur suis redevable de bien des éclairages sur des points obscurs de ce difficile texte.

Ce m'est un agréable devoir de remercier les Directeurs successifs du Musée du Caire, MM. Mohamed SALEH, Mamdouh EL-DAMATY et Mme Wafaa EL-SADDIK qui m'ont obligamment autorisé à publier la stèle CGC 22183 et qui ont largement contribué à faciliter son étude sur place. Qu'il me soit également permis de témoigner ma reconnaissance à Mlle May TRAD ainsi qu'à ses collaboratrices pour l'accueil toujours bienveillant qu'elles m'ont réservé au Musée.

Au sein de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, je me dois particulièrement de remercier Marcelles DESDAMES et Rémi DESDAMES qui ont toujours œuvré au suivi des demandes de travail auprès des autorités du Conseil suprême des antiquités égyptiennes et du Musée du Caire, ainsi qu'Alain LECLER qui a montré la plus grande attention à la réalisation des clichés de la stèle.

Au service des publications de l'Université Paul Valéry-Montpellier III, je tiens à exprimer toute ma gratitude à Gilles PÉREZ-LAMBERT qui, avec autant de patience que d'efficacité, a répondu à mes sollicitations informatiques répétées.

Christophe Thiers
UMR 5140 « Archéologie des sociétés méditerranéennes »
Cnrs—Université Paul Valéry-Montpellier III

LA STÈLE CGC 22183

NOUVELLE ÉDITION, TRADUCTION ET COMMENTAIRE



Fig. 1 : carte des principaux toponymes cités.

« À quelles affaires les rois doivent-ils consacrer le meilleur de leur temps ? »

Celui-ci dit : « Il faut qu'ils passent leur temps à la lecture, aux récits de voyages rédigés à l'usage des rois pour l'amélioration du sort des hommes et leur salut. C'est par cette pratique que toi tu as acquis une gloire hors de portée pour d'autres ».

Lettre d'Aristée à Philocrate, 283¹.

1. INTRODUCTION

1.1. DÉCOUVERTE DU MONUMENT ET ARCHÉOLOGIE BIBLIQUE

LA « STÈLE DE PITHOM », qui fait l'objet de la présente étude, est gravée sur un bloc de granite gris mesurant 1,28 m de haut, 0,98 m de large et 0,25 m d'épaisseur². Actuellement conservée au Musée du Caire (CGC 22183), elle fut mise au jour en 1883 par É. Naville³ dans un temple du site de l'actuel Tell el-Maskhouta (30° 33' 10''N, 32° 06' 00''E), dans le ouâdi Toumilat⁴, à environ 18 km à l'ouest de la ville moderne d'Ismaïlia⁵.

Ce document doit son appellation aux premières investigations menées dans le Delta oriental sous les auspices de l'Egypt Exploration Fund, fondé en 1882, à la recherche des sites bibliques de l'Exode, Pithom, Raamsès (*Exode* 1.11) et Succoth (*Exode* 13.20) en terre de Goshen⁶. Dès 1883, la toute nouvelle société confia la première campagne de fouilles au suisse É. Naville, sur

¹ Traduction, A. PELLETIER, *SourChr* 89, Paris, 1962, p. 225.

² Mesure prise dans la partie gauche du cintre, seul endroit accessible actuellement.

³ PM IV, p. 54. Voir la bibliographie, *infra*, p. 6-9.

⁴ Une étude de topographie religieuse centrée sur le Harpon oriental a été conduite par V. LAURENT, *La province orientale du Harpon d'après les textes égyptiens : cultes, sacerdoces et histoire*, Mémoire Ephe (inédit), Juin, 2006. Une telle recherche englobe l'ensemble de la documentation relative à cette province et dépasse donc largement le cadre que nous nous sommes fixés dans l'étude de la stèle CGC 22183.

⁵ D'après les données établies par J. SPENCER, <http://www.ees.ac.uk/deltasurvey>.

⁶ J.S. HOLLADAY Jr., *Tell el Maskhuta*, p. 3-5 ; H. CAZELLES, *RevBibl* 62, 1955, p. 321-364 ; *id.*, dans *La toponymie antique*, p. 143-150 ; E. KETTENHOVEN, *OLP* 20, 1989, p. 86-87.

le site de Tell el-Maskhouta⁷. Il crut le premier reconnaître la Pithom biblique dans les ruines du « Tertre de la statue »⁸, connu également sous le nom de « Station Ramsès »⁹. De nombreux savants, depuis les premières fouilles entreprises par l'égyptologue genevois à Tell el-Maskhouta et par W.Fl. Petrie à Tell el-Retaba en 1905¹⁰, ont tenté de situer le site de l'ancienne Pithom.

La localisation de ce toponyme n'entre pas dans le cadre de notre étude mais il n'est pas inutile de retracer rapidement les hypothèses retenues, en se contentant d'évoquer la bibliographie récente. En 1951, J. Schwartz considérait toujours que « Pithom et Héroopolis sont confondus dans le Tell el-Maskhouta »¹¹. En 1968 et 1969, E.P. Uphill a tenté de situer Pithom à Héliopolis, Tell el-Hisn à l'extrémité sud du Delta¹². Dans son commentaire du Livre II d'Hérodote, A.B. Lloyd a conclu à l'identification de Tell el-Maskhouta avec la Pithom biblique et la ville « arabe » de Patoumos, citée par Hérodote (2.158)¹³. On admet aujourd'hui que Pithom est à rattacher au site de Tell el-Retaba, avant le transfert vers le site de Tell el-Maskhouta situé à une quinzaine de kilomètres à l'ouest à la fin de la Troisième période intermédiaire¹⁴; A.H. Gardiner avait en son temps défendu cette opinion¹⁵. On trouvera dans des ouvrages récents sur les relations entre l'Égypte et Israël l'euristique de la localisation de la ville de Pithom¹⁶. On ne peut toutefois passer sous silence les contributions importantes de D.B. Redford¹⁷, W. Helck¹⁸, H. Cazelles et J. Leclant¹⁹, et plus récemment de J.J. Bimson²⁰,

⁷ J.D. WORTHAM, *British Egyptology 1549-1906*, p. 110-112; T.G.H. JAMES (éd.), *Excavating in Egypt. The Egypt Exploration Society 1882-1982*, p. 16-18; D. van BERCHEM, *L'égyptologue genevois Édouard Naville*, p. 114-115.

⁸ Une triade de Ramsès II trônait au sommet du tell; *Descr. Égypte* V, pl. 29 (6-8) et Texte V, p. 146-147 et XI, p. 295, n. 1 et p. 338-339 (Abou Keycheyd); É. NAVILLE, *Pithom*, p. 1; H. GAUTHIER, H. SOTTAS, *Un Décret trilingue*, p. III; H. SOUROUZIAN, dans H. Guksch, D. Polz (éd.), *Stationen*, p. 47 et n. 1. Pour Ramsès II et le ouâdi Toumilat, H. GOEDICKE, *VA* 3, 1987, p. 13-24.

⁹ S. SAUNERON, *Villes et légendes d'Égypte*, p. 177-180.

¹⁰ W.M.Fl. PETRIE, *Hyksos and the Israelite Cities*, p. 28-34.

¹¹ J. SCHWARTZ, *RdE* 8, 1951, p. 195-198 (p. 196 pour la citation).

¹² E.P. UPHILL, *JNES* 27, 1968, p. 291-316; *JNES* 28, 1969, p. 15-39.

¹³ A.B. LLOYD, *Herodotus. Book II* 3, p. 154-155; D.B. REDFORD, *VetTest* 13, 1963, p. 401-418; *id.*, *LÄ* IV, col. 1054-1058, s.v. Pithom; *id.*, *Dossiers d'Archéologie*, n° 213, 1996, p. 52-53; S. AHITUV, dans *Studies in Bible and Jewish History*, p. 157-160 (art. en hébreux; AEB 72.006); E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 69, n. 2; E. BRESCIANI, *Transeuphratène* 14, 1998, p. 103 et 105.

¹⁴ J. YOYOTTE, *BSFET* 4, 1990, p. 106-107; J.H. HOFFMEIER, *Israel in Egypt*, p. 120-121; D. RAUE, *Heliopolis*, p. 531 s.v. *Tkw* (Tell el-Retaba); M. BIETAK, *BiOr* 41, 1984, col. 621 (qui s'oppose à D.B. Redford); H. GOEDICKE, *SAK* 14, 1987, p. 93. Le site de Tell el-Maskhouta n'a pas livré de matériel datant du Nouvel Empire.

¹⁵ A.H. GARDINER, *JEA* 10, 1924, p. 87-96; *id.*, *AEO* 2, 1947, p. 133.

¹⁶ J.K. HOFFMEIER, *op. cit.*, p. 119-121; J.D. CURRID, *Ancient Egypt and the Old Testament*, p. 128-130; voir C. TUPLIN, *AchHist* VI, 1991, p. 239, n. 5.

¹⁷ *Supra*, n. 13.

¹⁸ W. HELCK, *VetTest* 15, 1965, p. 35-48.

¹⁹ H. CAZELLES, J. LECLANT, dans *Suppl. au Dictionnaire de la Bible* 8, fasc. 42, 1967, col. 1-6.

H. Shanks²¹, E.L. Bleiberg²² et H. Goedicke²³. Les recherches menées par M. Bietak à Tell el-Dab'a ont également permis d'éclaircir le problème de la toponymie de l'Exode, Avaris / Raamsès / Pi-Ramsès étant désormais situé sur ce tell²⁴.

L'hypothèse d'une localisation de Pithom à Tell el-Maskhouta a fait son temps ; elle doit être aujourd'hui définitivement écartée compte tenu des résultats obtenus par les fouilles canadiennes conduites par J.S. Holladay Jr. sur le site²⁵ : les « entrepôts bâtis par les fils d'Israël » (*Exode* 1.11) reconnus par É. Naville dans les ruines de Tell el-Maskhouta datent de la période ptolémaïque²⁶. Le fait est donc établi mais la tradition égyptologique est persistante ; à la dénomination « stèle de Pithom », consacrée par l'usage depuis l'édition d'É. Naville, il faudrait donc désormais davantage préférer celle de « stèle dite de Pithom »²⁷ ou stèle CGC 22183 qui écarte toute réminiscence biblique.

L'antique site de Tell el-Maskhouta appartient à la VIII^e province (*sp3.t*) de Basse Égypte, le Harpon Oriental (*hww j3bt.t*)²⁸ ; cette dénomination apparaît nouvellement avec le règne de Ptolémée Philadelphe, peut-être à l'occasion d'une « réorganisation imaginaire de la vieille nomenclature géographique par les hiéroglyphes tardifs »²⁹ en symétrie au Harpon de l'Ouest (VII^e BE). La documentation hiéroglyphique souligne que l'ancien nom de Tell el-Maskhouta est Tjékou (*Tkw*) ; l'attestation la plus ancienne remonte au Nouvel Empire³⁰.

²⁰ J.J. BIMSON, *Relating the Exodus and Conquest*, p. 35-48.

²¹ H. SHANKS, *BAR* 7, n° 5, 1981, p. 42-50.

²² E.L. BLEIBERG, dans *The Ancient World* 6, 1983, p. 21-27.

²³ H. GOEDICKE, *VA* 3, 1987, p. 13-24 ; *id.*, *SAK* 14, 1987, p. 92-95.

²⁴ M. BIETAK, *Tell el-Dab'a* II, p. 179-220.

²⁵ J.S. HOLLADAY Jr., *Tell el Maskhuta* ; voir les comptes rendus de M. BIETAK, *BiOr* 41, 1984, col. 619-621, A. NIBBI, *ChronEg* 69, 1984, p. 82-88, et D.M. BAILEY, *JEA* 71, 1985, *Reviews Suppl.*, p. 54-55 ; également L. KUCHMAN, *Newsletter ARCE* 115, 1978, p. 12-13 ; J.S. HOLLADAY Jr., *Archaeological Newsletter. The Royal Ontario Museum* 166, 1979 ; B. MACDONALD, *BiblArch* 43, 1980, p. 49-58 ; P. PAICE, *BES* 8, 1986-1987, p. 95-107 ; compléments bibliographiques dans D.B. REDFORD, *LÄ* IV, col. 1057, n. 25. Signalons la thèse inédite de P. PAICE, *The Reconstruction of Trade Patterns and Socio-Economic History and the Wadi Tumilat in the Egyptian East Delta Region from 610 B.C. to 80 B.C., Using Archaeological Evidence Obtained from Excavation at Tell el-Maskhuta*, Université de Toronto, signalée dans *ARCE-NL* 121, 1983, p. 33 ; *id.*, « The Wadi Tumilat, the Suez Canal, and the Red Sea : Climate, Topography, and History », *Annual Meeting ARCE*, 1986 (= AEB 86.0040).

²⁶ D.B. REDFORD, *LÄ* IV, col. 1056.

²⁷ Voir également « le naos de Pithom », publié par K. MYŚLIWIEC, *BIFAO* 78, 1978, p. 171-195.

²⁸ P. MONTET, *Géographie* 1, p. 213-220 ; W. HELCK, *Die altägyptischen Gaue*, p. 172-174 ; brève notice de A. GEISEN, M. WEBER, *ZPE* 157, 2006, p. 292-293. Pour la liste des attestations dans les temples tardifs, H. BEINLICH, *GöttMis* 117/118, 1990, p. 69-70.

²⁹ J. YOYOTTE, *ACF* 1991-1992, 92^e année, p. 625. La mise en place de la province paraît s'opérer dès la 26^e dynastie ; V. LAURENT, *La province orientale du Harpon*, p. 215-217.

³⁰ P. TALLET, *BIFAO* 103, 2003, p. 475 (expédition de Thoutmosis IV).

D.B. Redford et E.L. Bleiberg³¹ ont montré que ce toponyme désignait au départ une région puis son acception s'est trouvée restreinte à une ville (⊗). C'est la situation géographique du site, contrôlant l'entrée en Égypte par la voie naturelle du ouâdi Toumilat, qui est à l'origine de ces différentes acceptions, Tjékou étant considéré comme un site frontière, d'où les graphies du toponyme pouvant alors être déterminée par le bâton (𓇗) et le signe des pays étrangers (𓇗) ³². La documentation témoigne également que sur ce site se trouvait un temple consacré à Atoum (*Pr-Jtm* / Pitoum)³³ qui, à partir d'Hérodote, désigna la ville même³⁴.

Le nom de la Succoth biblique a été rattaché au toponyme égyptien Tjékou désignant le moderne Tell el-Maskhouta mais sans que cela soit véritablement assuré³⁵. Enfin, la question de Ero / Eropolis / Héroopolis / Héroonpolis, appellation du site de Tell el-Maskhouta à l'époque romaine, a été traitée par E. Kettenhoven³⁶.

1.2. BIBLIOGRAPHIE DE LA STÈLE CGC 22183

Dans les années qui ont suivi la première édition de *The Store-City of Pithom* en 1885, É. Naville, conscient de l'intérêt historique majeur du monument, s'est efforcé d'améliorer l'établissement du texte, suivi en cela par H. Brugsch, K. Sethe et A. bey Kamal. Depuis lors, ce document n'a cessé d'être cité dans des études, articles spécialisés ou manuels d'histoire de l'Égypte lagide et du monde hellénistique³⁷. Les passages les plus utilisés concernent les questions relatives à la chronologie ptolémaïque, à la première guerre de Syrie³⁸, au canal des

³¹ D.B. Redford et E.L. Bleiberg ne semblent pas avoir pris en compte la stèle CGC 22183 dans sa totalité qui présente Tjékou avec le déterminatif de la ville sauf aux lignes 1, 25 et 28 où le toponyme est graphié avec les déterminatifs du pays étranger et de la ville ; ces graphies ne contredisent pas les résultats auxquels sont parvenus ces deux auteurs mais les nuancent puisqu'elles attestent qu'à l'époque ptolémaïque la nature de Tjékou pouvait encore faire l'objet de discussion. Voir J.K. HOFFMEIER, *Israel in Egypt*, p. 179 et n. 25.

³² Le cas est également attesté pour Tjarou (Héboua I) en Nord-Sinaï ; E. MORRIS, *The Architecture of Imperialism*, p. 176 ; J.K. HOFFMEIER, R.D. BULL, *RdE* 56, 2005, p. 84-85.

³³ Pour les liens privilégiés avec Héliopolis et les difficultés d'attribution de certains monuments entre ces deux localités, voir D. RAUE, *Heliopolis*, p. 19-20.

³⁴ E.L. BLEIBERG, dans *The Ancient World* 6, 1983, p. 27.

³⁵ Voir pourtant W. HELCK, *VetTest* 15, 1965, p. 35 ; E. BLEIBERG, *op. cit.*, p. 21 ; voir J.D. CURRID, *Ancient Egypt and the Old Testament*, p. 130 ; J.K. HOFFMEIER, *op. cit.*, p. 120 et 179-182.

³⁶ E. KETTENHOVEN, *OLP* 20, 1989, p. 75-97 ; dès avant, *Descr. Égypte* XI, p. 291-317 (localisé à Tell el-Maskhouta). L'appellation de golfe Héroopolite pour désigner le golfe de Suez dériverait d'une autre localité du même nom, ce que l'on peut envisager mais sans véritablement pouvoir le prouver ; E. KETTENHOVEN, *op. cit.*, p. 97 ; A.B. LLOYD, *Herodotus. Book II* 3, p. 155.

³⁷ En dernier lieu, G. HÖLBL, *History*, p. 81-82 et n. 15 (l. 11-15), p. 84 et n. 24 (l. 6-10), p. 88 (dons aux temples), p. 102 et n. 152 (l. 20-21), p. 122, n. 201 (cintre), p. 123, n. 224 (l. 21) ; W. HUB, *Ägypten*, p. 267, n. 105 (l. 11 et 15), p. 269, n. 117 (l. 16), p. 288-289, n. 284-285, p. 289, n. 290 (l. 16 et 25), p. 290 et n. 293, 296 (l. 16) et 299 (l. 22-23), p. 310, n. 37 (cintre), p. 326, n. 178 (l. 21).

³⁸ É. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique* 2 1, p. 146-148.

Pharaons, aux explorations de la mer Rouge et à la fondation de stations pour la chasse à l'éléphant d'Afrique.

Éditions et traductions (présentation chronologique)

- É. NAVILLE, *The Store-City of Pithom and the Route to the Exodus*, *MEEES* 1, Londres, 1885, p. 18-20 et pl. 8-10 ; 4^e éd., Londres, 1903, p. 18-21 ³⁹.

Première édition de ce document présentée avec une traduction.

- H. BRUGSCH, « Die Pithomstele » (éd. A. Erman), *ZÄS* 32, 1894, p. 74-87.

Édition posthume de H. Brugsch, présentée par A. Erman. Texte et traduction ; commentaires relatifs à l'établissement du texte.

- É. NAVILLE, « La stèle de Pithom », *ZÄS* 40, 1902, p. 66-75.

Traduction reprenant le texte établi pour la 4^e édition de *The Store-City of Pithom*.

- E. ANDERSON, N SJÖBERG, « La Stèle de Pithom et les estampages de M. Ed. Naville », *Sphinx* 8, 1903, p. 223-236.

Propositions de nouvelles lectures à partir d'estampages effectués par É. Naville.

- A. bey KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines* (CGC), Le Caire, 1904, p. 171-177 et pl. LVII.

Édition typographique du texte.

- K. SETHE, *Urkunden der Griechisch-Römischen Zeit*, Leipzig, 1904, p. 81-105 (= *Urk.* II) ⁴⁰.

Établissement du texte qui constitue l'édition de référence.

- E. ANDERSSON, « L'explication du groupe initial de la ligne 8 de la Stèle de Pithom », *Sphinx* 13, 1909, p. 12-14.

Mise au point sur la lecture d'un signe de la ligne 8.

- E. ANDERSON-AKMAR, « La Stèle de Pithom », *Sphinx* 22, 1931, p. 71-80.

Légendes du cintre et estampages effectués par É. Naville.

- G. ROEDER, *Die Ägyptische Götterwelt, Die Ägyptische Religion in Texten und Bildern* 1, Zurich, 1959, p. 107-128.

Traduction suivie de la stèle, sans commentaire.

Études (présentation chronologique) ⁴¹

- C. CONTI ROSSINI, « Comenti a notizie di geografi classici sovra il Sudàn Egiziano e l'Etiopia », *Aegyptus* 6, 1925, p. 5-26.

³⁹ Les renvois bibliographiques se feront systématiquement à la 4^e édition.

⁴⁰ <http://rosetta.reltech.org/cgi-bin/Ebind2html/ETANA/Hieroglyphische>.

⁴¹ Étant donné le nombre élevé de citations de la stèle CGC 22183 dans la bibliographie (voir p. ex. P.M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria* 3, p. 157 et *supra*, n. 37), cette liste constitue un choix de titres et n'a nullement vocation à l'exhaustivité.

Utilisation des lignes 21-24 dans une étude sur Ptolémaïs Thèrôn.

- W.W. TARN, « Ptolemy II and Arabia », *JEA* 15, 1929, p. 9-25.
Interprétation erronée des lignes 10-11 (voir *infra* D. Lorton).
- J. BINGEN, « Une double date au début du règne de Ptolémée II Philadelphos (Stèle de Pithom, ligne 7) », *CdE* 18, 1943, p. 138-147.
Considérations chronologiques autour de la ligne 7.
- B. GRDSELOFF, « Notice sur un monument inédit appartenant à Nebwa', premier prophète d'Amon à Sambehdet », *BIFAO* 45, 1947, p. 175-183.
Renvoi à la ligne 6.
- D. LORTON, « The Supposed Expedition of Ptolemy II to Persia », *JEA* 57, 1971, p. 160-164.
Étude des lignes 10-11 relatives à la présence lagide en Syro-Palestine.
- J. QUAEGEBEUR, « Documents concerning a Cult of Arsinoe Philadelphos at Memphis », *JNES* 30, 1971, p. 242, n. 13.
Discussion sur les lignes 20-21 concernant la ville d'Arsinoé.
- Fr. DUNAND, *Le Culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée* 1, *EPRO* 26, Leyde, 1973, p. 35-36
Épithètes d'Arsinoé II dans le cintre, liées à Isis et Hathor.
- J. QUAEGEBEUR, *Le dieu Égyptien Shai dans la religion et l'onomastique*, *OLA* 2, Louvain, 1975, p. 81
Utilisation de la ligne 2 dans l'étude du concept de Chai.
- H. GOEDICKE, « Palestine in the early Third Century B.C. », *VA* 5, 1989, p. 194-202.
Étude toponymique et traduction des lignes 10-12.
- E. GRZYBEK, *Du Calendrier macédonien au calendrier ptolémaïque. Problème de chronologie hellénistique*, *SBA W* 20, Bâle, 1990, p. 69-101.
Relecture et étude de plusieurs passages concernant la chronologie du règne de Philadelphos. Nouvelle interprétation de la portée générale de ce texte, fondée sur une assimilation entre le dieu Atoum et Ptolémée Sôter.
- J.K. WINNICKI, « Bericht von einem Feldzug des Ptolemaios Philadelphos in der Pithom-Steile », *JJP* 20, 1990, p. 159.
Étude des lignes 10-11 relatives à l'« expédition » de Ptolémée Philadelphos en Syrie.
- L. CASSON, « Ptolémée II and the Hunting of African Elephants », *TAPA* 123, 1993, p. 247-260.
Utilisation de la ligne 24 dans le contexte de l'installation de la nouvelle colonie de Ptolémaïs Thèrôn.
- P. PAICE, « The Punt Relief, the Pithom Stele and the *Periplus* of the Erythrean Sea », dans A. Harrack (éd.), *Contacts between Culture I*, Leviston, 1993, p. 227-235.
Comparaison entre les produits mentionnés aux lignes 17-20 et ceux provenant du commerce avec les pays de la mer Rouge.

- J.K. WINNICKI, « Carrying off and Bringing Home the Statues of the Gods. On an Aspect of the Religious Policy of the Ptolemies towards the Egyptians », *JJP* 24, 1994, p. 172-173.

Référence aux lignes 10-14 dans une étude générale sur le retour des statues des dieux égyptiens par les armées lagides en campagne en Syrie.

- Chr. THIERS, « La Stèle de Pithom et les douanes de Philadelphie (*Pithom*, l. 10) », *GöttMisZ* 157, 1997, p. 95-101.

Proposition d'identification du terme *p(3)-hrw* (l. 10) avec un organisme de douane.

- H. HEINEN, « Boéthos, fondateur de *poleis* en Égypte ptolémaïque », dans L. Mooren (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World. Proceedings of the International Colloquium, Bertinoro 19-24 July 1997, StudHell* 36, Louvain, 2000, p. 123-153.

À propos de la fondation de Ptolémaïs Thèrôn, mise en perspective des données de la stèle avec les récits de Strabon et de Pline.

- Chr. THIERS, « Ptolémée Philadelphie, l'exploration des côtes de la mer Rouge et la chasse à l'éléphant », *Égypte* 24, 2001, p. 3-12.

Mise en perspective des données des auteurs classiques et des éléments fournis par la stèle CGC 22813 concernant la présence lagide en mer Rouge durant le règne de Ptolémée Philadelphie.

- Å. ENGSHEDEN, *La reconstitution du verbe en égyptien de tradition 400-30 avant J.-C.*, *USE* 3, Uppsala, 2003.

Prise en compte et traduction de nombreux passages de la stèle CGC 22183 dans le cadre de cette étude sur le système verbal en égyptien de tradition.

- K. MUELLER, *Settlements of the Ptolemies. City Foundations and New Settlement in the Hellenistic World, StudHell* 43, Louvain, 2006.

Étude des passages relatifs aux fondations des ports d'Arsinoé et de Ptolémaïs Thèrôn et traduction suivie de la totalité de la stèle (fondée essentiellement sur celle de G. Roeder).

- K. MUELLER, « Did Ptolemais Theron Have a Wall ? Hellenistic Settlement on the Red Sea Coast in the Pithom Stela and Strabo's *Geography* », *ZÄS* 133, 2006, p. 164-174.

Confrontation de la stèle CGC 22183 avec le récit de Strabon sur les fondations d'Arsinoé et de Ptolémaïs Thèrôn.

1.3. ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

L'établissement du texte de la stèle CGC 22183 a nécessité de longs examens au Musée du Caire, rendus possibles grâce à la libéralité des directeurs qui se sont succédés à la tête de cette institution, les Dr Mohamed Saleh, Mamdouh El-Damaty et Wafaa El-Saddik. Il a ainsi été possible d'effectuer un premier relevé de l'ensemble du document, à partir duquel les multiples étapes de dessins et de mises au propre ont pu se développer. Lors de ce travail, les retours à la pierre, aussi fréquents que nécessaires, ont permis d'améliorer le fac-similé, constituant la base de la nouvelle version normalisée du texte et de la traduction qui en est proposée. Je dois à A. Lecler (Ifao) les photographies du monument, également très utiles dans la genèse de ce travail (pl. I-IV).

L'étude de ce document s'est échelonnée sur presque dix années, au cours desquelles, naturellement, d'autres activités m'ont écarté plus ou moins longtemps du dossier. Les quatre années passées au sein de l'Ifao, de 1998 à 2002, ont amplement contribué à l'aboutissement de ce long processus de collationnement. Toutefois, les nombreuses poses et ajournements dans l'achèvement de ce travail ont, ce me semble, permis de revenir au texte avec des connaissances accrues, des approches différentes et un regard « neuf » nécessaires à l'examen d'une épigraphie difficile qui a longtemps rebuté les égyptologues.

Ce long et minutieux travail d'édition a souvent permis d'écarter telle ou telle proposition retenue par mes devanciers pour n'en retenir qu'une seule mais il a également conduit à améliorer des lectures douteuses et à proposer des solutions nouvelles. Si les résultats auxquels je suis parvenu sont susceptibles de faire débat et d'être réévalués dans des études ultérieures, ce sera, je crois, à partir des avancées acquises par la nouvelle édition du texte.

De fait, ne bénéficiant pas d'une édition récente de ce texte, les auteurs utilisent généralement les traductions de É. Naville, de G. Roeder⁴² et, en dernier lieu, celles de certains passages proposées par E. Grzybek, avec les limites que cela peut entraîner dans l'analyse et la portée de cette source⁴³. Si le nouvel établissement du texte ne m'a pas toujours conduit à suivre les lectures des précédents éditeurs et les interprétations auxquelles elles peuvent conduire, le recours à ces travaux a cependant été tout à la fois nécessaire et des plus profitables dans l'évolution du présent travail. Cette nouvelle édition commentée doit beaucoup à tous ceux qui ont étudié tel ou tel aspect de cette stèle. Souhaitons qu'elle pourra répondre en partie aux attentes formulées par des auteurs qui se sont penchés sur les nombreux renseignements que fournit ce document⁴⁴ et livrer de nouveaux éléments de réflexion aux historiens du monde hellénistique.

1.4. DESCRIPTION ET CONTENU DU TEXTE

Comme il est d'usage sur ce type de document, la partie cintrée est occupée par un disque solaire ailé, orné de deux *uraei*, surmontant des scènes dans lesquelles le roi officie devant des divinités locales. À droite, Philadelphie présente Maât à Atoum, Osiris, Horus, Isis et Arsinoé II divinisée. À gauche, il offre, d'une part, l'œil-*oudjat* à Harsomtous et, d'autre part, le vin à Atoum, Hathor et Arsinoé II. On verra dans la première partie du commentaire les arguments en faveur de l'identification de certaines figures dont les légendes n'ont pas été systématiquement inscrites⁴⁵.

⁴² La dernière traduction en date est celle proposée par K. MUELLER, *Settlements of the Ptolemies*, p. 192-199 ; sans révision de l'original, elle ne s'éloigne guère de la traduction de G. Roeder.

⁴³ P. ex., C. TUPLIN, *AchHist* VI, 1991, p. 238 ; L. CASSON, *TAPA* 123, 1993, p. 254 ; W. HUB, *Ägypten*, p. 288-289, n. 284 ; *infra*, Commentaire 3.1 et 3.2, p. 83-91.

⁴⁴ C.A. REDMOUNT, *JNES* 54, 1995, p. 128, n. 7 : « The document is difficult and problematic and has never been satisfactorily published completely » ; voir également H. CAZELLES, J. LECLANT, dans *Suppl. au Dictionnaire de la Bible* 8, fasc. 42, 1967, col. 4 ; C. TUPLIN, *AchHist* VI, 1991, p. 238 ; K. MUELLER, *op. cit.*, p. 192.

⁴⁵ Voir *infra*, Commentaire 3.1, p. 83-86.

Le texte principal comporte vingt-huit lignes gravées en creux de droite à gauche. L'état de conservation de ce bloc de granite est satisfaisant. Pourtant, nous serons amenés au fil de cette étude à déplorer la faiblesse technique des inscriptions. Voici ce qu'en disait A. bey Kamal : « Les hiéroglyphes sont d'une exécution détestable. Empâtés et lourds au début, ils deviennent de plus en plus grêles et en même temps de plus en plus illisibles à partir de (sic) ⁴⁶ la vingt-quatrième ligne ; il semble que les cinq dernières lignes aient été gravées par un ouvrier plus habile que celui qui grava les lignes précédentes » ⁴⁷. En outre, le lapicide ne semble pas avoir apprécié avec justesse la longueur des mots et leur agencement, puisque de nombreux « blancs » apparaissent, notamment aux lignes 20 et 23. Comme le soulignait l'auteur du CGC des stèles ptolémaïques et romaines, la fin du texte adopte une graphie plus soignée, les signes deviennent plus lisibles et présentent une meilleure facture, ce qui atteste sans le moindre doute que le travail a été achevé par un ouvrier plus expérimenté ⁴⁸ ; sans être exceptionnelles, des graphies plus originales et variées sont également décelables dans ces dernières lignes.

Le récit a été composé en prenant en compte des événements s'échelonnant de l'an 6 (279) à l'an 21 (264), c'est-à-dire durant les deux premiers tiers environ du long règne de Philadelphie (285/283-246) ⁴⁹. Les faits évoqués résultent d'un choix particulier de situations considérées comme notables par les prêtres d'Atoum. Cette séquence chronologique de 279 à 264 correspond à la période la plus riche en événements d'importance de ce règne. Le texte principal débute par une mise en exergue du roi, tant sur le plan humain que divin. Il est ensuite fait mention d'une série de visites qu'il effectue dans les villes et les temples du ouâdi Toumilat (l. 8-10, 15-16), durant lesquelles il prend quelques mesures de défense de la région et fait creuser un canal (l. 16). La part relative aux cultes égyptiens est substantielle, puisqu'il est question de dons au temple de Pitoum et à ceux de l'Égypte (l. 17-20, 26-27), d'une visite rendue aux taureaux sacrés (l. 25-26). Enfin, la stèle relate les fondations des ports d'Arsinoé (l. 20-21), de Ptolémaïs Thèrôn (l. 23-24) et l'essor du trafic maritime entre la mer Rouge et l'Égypte (l. 22, 24) lié à la nécessité de s'approvisionner en éléphants de combat africains.

Écrit en égyptien de tradition avec une influence clairement perceptible des graphies hiéroglyphiques, le texte de la stèle CGC 22183 n'utilise pas de valeurs phonétiques ptolémaïques rares ; les quelques valeurs à signaler sont reprises au début des indices. De nombreux passages ont été

⁴⁶ Comprendre « jusqu'à ».

⁴⁷ A. BEY KAMAL, *Stèles ptolémaïques et romaines* 1, p. 177.

⁴⁸ Mais qui ne signifie pas nécessairement que la stèle a été gravée lors de deux périodes chronologiques distinctes, les dernières lignes étant datées de l'an 21 ; *contra* E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 95. Si à l'évidence la technique s'améliore, le texte ne présente pas de rupture (uniquement une dittographie au passage des lignes 23 et 24).

⁴⁹ L'ancienne distinction entre deux computs successifs qui auraient été mis en place au cours du règne de Philadelphie a longtemps été acceptée dans la bibliographie, avec le passage au nouveau comput en l'an 19 (absence des ans 17 et 18). L'existence du premier comput (daté à partir de 283/282), essentiellement fondée sur la stèle n° 3 du Bucheum qui présente des graphies douteuses, a été définitivement rejetée par B. MUHS, dans A.M.F.W. Verhoogt, S.P. Vleeming (éd.), *The Two Faces of Graeco-Roman Egypt*, p. 71-85 : les ans 17 et 18 qui faisaient défaut dans la documentation ont été clairement identifiés dans des reçus de taxes. Tous les documents du règne de Philadelphie sont donc à dater à partir de 285/284, date du début de sa corégence avec Sôter I^{er}.

inclus dans l'étude de Å. Engsheden sur le verbe en égyptien de tradition (*supra*). Certaines de mes traductions s'éloignent de ce travail, la plupart du temps lorsque le nouvel établissement du texte s'écarte de la copie de K. Sethe utilisée par Å. Engsheden.

Les nombreuses difficultés de lecture et d'interprétation des signes fort mal gravés sont discutées dans les notes philologiques faisant suite à la présentation du texte et à la traduction. Le commentaire —essentiellement historique— des données textuelles qui pourront intéresser les spécialistes de l'histoire hellénistique est présenté dans la troisième partie de cette étude.

« Parvenu dans les vastes forêts de l’Ida, le bûcheron cherche de l’œil, en présence d’arbres si abondants, par lequel il commencera sa tâche. De quoi parlerai-je en premier lieu ? Il y a mille choses à dire, mille faveurs dont les dieux honorèrent le plus grand des rois ».

Théocrite, *Idylle 17.9-12* ⁵⁰.

2. TEXTE ET TRADUCTION

2.1. LE CINTRE

Disque solaire ailé

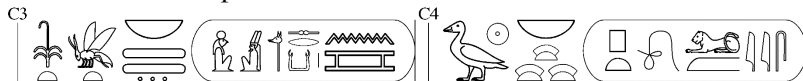


C1. Le Béhédétyte, grand dieu, maître du ciel, au plumage bigarré qui sort de l’horizon.

C2. Le maître de Mésen, grand dieu, maître du ciel, au plumage bigarré qui sort de l’horizon.

PARTIE DROITE

Ptolémée Philadelphe

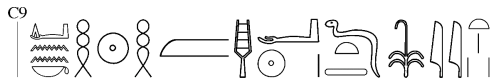


C3. Le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d’Amon) (1), **C4.** le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée)].

C5. Offrir Maât à son père étant pour lui le doué de vie.

⁵⁰ Traduction Ph. E. LEGRAND, *Bucoliques Grecs* 1, p. 146.

Atoum



C6. Paroles dites par Atoum, grand dieu <vivant de> Tjékou, **C7.** le vieillard des vénérables (2), éternellement et à jamais, **C8.** le maître du ciel, roi des dieux.

C9. (Je) te donne l'éternité comme temps de vie, la pérennité (comme) royauté.

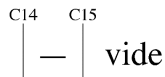
Osiris



C10. Paroles dites par Osiris, maître de la Porte de l'Orient (3), **C11.** qui préside à Piqereh (4) **C12.** le maître <...>.

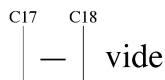
C13. (Je) te donne le(s) couronne(s) de Rê dans le ciel.

<Horus>



C16. (Je) te donne vaillance et force sur tout le Double Pays.

<Isis>



C19. (Je) te donne tout le Double Pays en paix comme Rê.

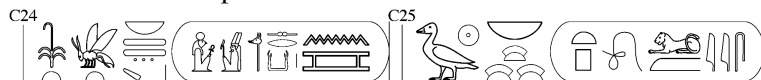
Arsinoé II



C20. La reine, sœur et épouse du roi, (Unie au cœur de Chou, aimée des dieux), **C21.** la vénérable, maîtresse du Double Pays, (Arsinoé), **C22.** Isis la vénérable, Hathor la grande.
C23. (J)'invoque pour toi de nombreuses fêtes-*sed* auprès des dieux.

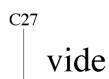
PARTIE GAUCHE

Ptolémée Philadelphe



C24. Le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), **C25.** le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée).
C26. Offrir l'œil-*oudjat* à son père, étant pour lui le doué de vie.

<Harsomtous>



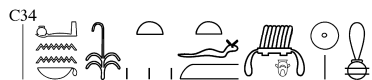
C28. (Je) te donne tout le Double Pays et tous les pays étrangers comme Rê éternellement.

Ptolémée Philadelphe



C29. Le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), **C30.** le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée).
C31. Donner le vin à son père étant pour lui le doué de vie.

Atoum



C32. Paroles dites par Atoum, grand dieu vivant de **C33.** <Tjekou>.
C34. (Je) t'offre la royauté de <ton> père dans la joie comme Rê.

<Hathor>

C35 C36
 | — | vide



C37. Je te donne tout le Double Pays en paix et les Arcs réunis sous tes semelles.

Arsinoé II




C38. La reine, sœur et épouse du roi, (Unie au cœur de Chou, aimée des dieux), **C39.** la vénérable, maîtresse du Double Pays, (Arsinoé), **C40.** Isis la vénérable, Hathor la grande.

C41. (J)'invoque pour toi la vie auprès de ton père Atoum (afin) qu'il te donne de nombreuses fêtes-*sed*.

NOTES

(1) Titulature bien attestée ; l'écriture du second cartouche est conforme aux remarques de H. De Meulenaere (*CRIPÉL* 13, 1991, p. 55-57) concernant la Basse Égypte comme lieu d'origine.

(2) *jmꜣḥ* « vieillard » ; D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta*, p. 88, n. 226. *jmꜣḥ* et *jmꜣḥ šps* sont des qualificatifs courants d'Atoum ; *WPL*, p. 68 ; *LGG* 1, 303a [12] ; 304a. L'attendu du *pehou* du Harpon oriental précise : « car tu es le vieillard qui atteint la *douat* pendant la nuit » (*Edfou* IV, 28, 6 = *Médamoud*, n° 210, 7) ; également *Opet*, 249 : « car tu es le vieillard qui prend possession de la *douat* pendant la nuit en ton nom d'Osiris ». La mention curieuse du pluriel n'est attestée que sur notre document ; *LGG* 1, 304b, s.v. *jmꜣḥ šsp.w*. Peut-être faudrait-il alors la considérer comme une simple erreur graphique due au lapicide.

(3)  *r3-jꜣbt.t* ; la localisation de Tjékou est clairement mise en rapport avec la porte / l'entrée / la bouche orientale ; ainsi, *Opet*, 192 (*Tkw m r3-jꜣbt.t*)⁵¹ et *Dendara* X, 288, 1 (*iw=k m Pr-Jtm m r3-jꜣbt.t*). Le cintre de la stèle associe ce toponyme à Osiris, seule attestation référencée dans *LGG* 3, 680a pour ce dieu⁵². C'est « le débouché de l'Orient » (D. MEEKS, *TOΠΟΙ* Suppl. 3, 2002, p. 301 et n. 203 avec renvoi à notre passage et à *Dendara* II, 131, 10), toponyme qui recouvre la réalité géographique du ouâdi Toumilat, couloir naturel entre le Delta

⁵¹ H. BEINLICH, *ZÄS* 122, 1995, p. 9 et n. 61 et p. 27.

⁵² Une autre occurrence concerne Sobek sur une stèle des carrières de Toura.

du Nil et le Sinaï central et méridional (entre Saft el-Henneh, l'antique Pi-Sopdou, et le lac Tim-sah) ; voir É. NAVILLE, *Pithom*, p. 8 ; H. GAUTHIER, H. SOTTAS, *Un Décret trilingue*, p. 16.

(4) LGG 7, 224b-225c regroupe les occurrences de *qrh* et de *qrh.t* et ne retient, à la suite de S. Sauneron, que *qrh.t* qui désigne une divinité primordiale, déesse de la race⁵³. Pourtant, dans le cas qui nous occupe et pour d'autres encore, le terme masculin *qrh* doit être envisagé (P. MONTET, *Géographie* 1, p. 216 ; S. SAUNERON, dans *Mél. Maspero* 1/4, p. 118, n. 9 ; D. MEEKS, dans *Hommages Sauneron* 1, p. 237, n. 22 ; WPL, p. 1067) ; la confusion a également été faite par le lapicide qui note *Pr-qrh.t* à la ligne 7. Serpent primordial, Qereh est issu du lotus (*MamDendara* 88, 14). Une scène d'offrande à Atoum de Tjékou atteste l'assimilation entre Atoum et Qereh (*Edfou* III, 242, 8) : « Atoum le grand dieu de Tjékou, Qereh vivant de celui dont le cœur est fatigué (= Osiris) » (*qrh 'nh nt wrd-jb*) ; voir également *Edfou* I, 332, 4. Dans une offrande alimentaire à Atoum de Tjékou, on rencontre « [...] le serpent primordial qui préside à Piqereh » (*Edfou* V, 97, 14 ; voir Ph. DERCHAIN, *ChronEg* 37, 1962, p. 39-40 et 53). Ce serpent est « l'auguste serpent Qereh » (*MamDendara* 88, 14 ; *Edfou* I, 332, 4). Dans le texte géographique d'Edfou relatif au Harpon Oriental *s.t-qrh* (*Edfou* I, 332, 5 ; GDG 5, p. 88) est consacrée à Osiris, comme c'est le cas dans le cintre de la stèle CGC 22183 ; le lien avec Osiris est clairement marqué en *Edfou* III, 242, 8, déjà signalé, et également en *Edfou* I, 332, 4. On verra pour finir la désignation de l'urne funéraire (*qrh.t* ; *qrh.t šps.t*) du dieu dans les rituels de Khoïak.

Pour Piqereh, GDG 2, p. 136 ; P. MONTET, *Géographie* 1, p. 216 ; H. GAUTHIER, H. SOTTAS, *op. cit.*, p. 17-18 ; S. SAUNERON, *op. cit.*, p. 118 et n. 9⁵⁴ ; H. GOEDICKE, VA 5, 1989, p. 194-195. Dans les occurrences, la présence des seuls signes $\overline{\text{⊙}}$ n'autorise pas une acception féminine : il s'agit du déterminatif toponymique en usage depuis le Nouvel Empire. Ce temple est à situer selon toute vraisemblance dans les environs de Tell el-Maskhouta mais la localisation précise n'est pas assurée. Piqereh et Mami (?) (*infra*, note [54]) constituaient des « satellite shrines » du temple d'Atoum de Tjékou, selon l'expression de D.B. Redford (*LÄ* IV, col. 1055, s.v. Pithom). Ce temple est attesté à plusieurs reprises, tant dans la documentation locale que dans les textes des temples ptolémaïques relatifs au Harpon Oriental.

Il apparaît dans la stèle en C11 (*s.t-qrh*) et aux lignes 7 (*pr-qrh{.t}*) et 26 (*pr-qrh*). Deux documents découverts par J. Clédat le 2 mai 1908 à Tell el-Maskhouta livrent ce toponyme (J. CLÉDAT, *RecTrav* 36, 1914, 109 et 112 ; B. BRUYÈRE, *BSEHGIS* 3 [1949-1950], 1951, p. 64-67 ; GDG 4, p. 136). Il s'agit d'un fragment en calcaire (Musée d'Ismaïlia, n° 610) portant mention de « 1. Nout, [... la régente] 2. des dieux, qui préside au Temple de 3. Qereh (*hw.t-qrh*), 4. qui accomplit [les rites...] » ; et d'un fragment de sistres (Musée d'Ismaïlia, n° 665),

⁵³ I. GUERMEUR, Chr. THIERS, *BIFAO* 101, 2001, p. 208-209, n. z.




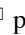
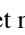
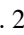

⁵⁴ É. Naville (*Pithom*, p. 30-31) proposa d'identifier *Pr-qrh* avec Pi-Hahiroth de l'Exode que Du Bois-Aymé (DEVILLIERS, *Descr.* IV, p. 156) situe à Ageroud, à environ 20 km au nord-ouest de Suez (sur le site, J. JOMIER, *BSEHGIS* 3 [1949-1950], 1951, p. 33-56). Cl. Bourdon a rapproché Pi-Hahiroth avec *hn.t t hr.t*, association qui a été réfutée par H. Cazelles (*RevBibl* 62, 1955, p. 350-357).

daté de Nectanébo I^{er} : « Le dieu parfait, maître du Double Pays, (Kheper-ka-Rê), [aimé de] Hathor, maîtresse de Ânou (et) de Mefkat, [...] dans Piqer[eh] » ; « Le fils de Rê, maître du Double Pays, (Kheper-ka-Rê), aimé d'Hathor, maîtresse de Ânou, [...] Atoum (de) Tjékou, Isis, régente des dieux ». Dans le décret de Raphia (Memphis I) provenant de Tell el-Maskhouta, Horus est « maître de Ânou, grand dieu qui préside à Piqere{t} » (*infra*, p. 85).

On est donc en présence de trois désignations d'un même lieu cultuel (*pr-qrh*, *s.t-qrh* et *hw.t-qrh*) consacré au serpent primordial, assimilé à Atoum, et étroitement associé à Osiris, dans les environs de Tell el-Maskhouta.


2.3. DÉSIGNATION DE LA DIVINITÉ DU ROI (l. 2-3)



- a) Le signe  est à peine ébauché
- b) La corbeille est réduite à un simple trait.
- c) Graphie cursive de  ; également peu après et l. 10 et 14.
- d) Les deux signes surmontant le *z*f ne sont pas soignés mais la leçon   proposée par É. Naville (*Pithom*, pl. 9) est préférable à   de H. Brugsch / A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 76 et n. 2).
- e) Un simple trait : *n* pour *m* ?
- f) Pour *hry-jb*.
- g) Confusion probable avec .

2. Vive le dieu parfait, enfant d'Atoum, qui unit le Double Pays, image vivante du dieu, héritier bienfaisant d'(Ounnefer), prédestiné en tant que roi pour l'éternité (5), image vivante d'Atoum grand dieu vivant de Tjékou, figure auguste d'Horakhty, semence divine d'Atoum le maître du Double Pays, l'Héliopolitain, glorieux descendant de Khépri, que sa mère Hathor maîtresse de Ânou (6) a allaité, qui est né la couronne-*atef* sur la tête (7) **3.** alors que le serpent protecteur (8) était sur sa tête et qu'il recevait l'allaitement (9) et cela pour devenir le maître de la terre ; né d'Atoum en tant que celui qu'il a engendré pour se tenir à son côté (10) en tant que roi, souverain dans le *serekh* comme son enfant Harsomtous, le grand dieu qui préside à Tjékou ; le roi de Haute et Basse Égypte, Horus le vaillant lorsqu'il a réuni (11) le trône des deux Dieux, que son père Atoum a privilégié parmi des millions pour repousser l'agresseur (12) hors de ce pays, depuis qu'il (= Philadelphie) a distingué la place de (son) père de cent mille *deben* au total sous le contrôle (?) de I (= Thot) (13).

NOTES

(5) Ce passage a été étudié par J. Quaegebeur (*Le dieu Égyptien Shai*, p. 81) qui propose de le traduire de la manière suivante : « l'héritier excellent d'Ounnôphris à partir (de l'époque) d'Atoum (= les temps primordiaux) jusqu'à l'éternité », et refuse de voir ici la présence du verbe *šzj* « prédestiner, désigner, déterminer ». L'expression (*r*)-*šz'*... *r* adoptée par l'auteur se rencontre à deux reprises dans la stèle, aux lignes 10 et 12 ((*r*)-*šz'*... *nfry.t-r*) ; la graphie nettement différenciée de *šz'* , notable dans ces deux occurrences (également l. 4), n'est pas favo-

rable à la présence de ce terme dans le passage en question. La lecture \overline{m} au lieu de \overline{m} a également faussé le commentaire (voir également S. CURTO, *OrAnt* 6, 1967, p. 80, n. d) concernant la préposition *m* admise alors pour (*j*)*n*. Il faut comprendre que Philadelphie, héritier d'Osiris-Ounnefer, a été, comme ce dernier, prédestiné à être roi éternellement ; sur la prédestination royale dans un éloge d'Évergète I^{er}, voir Chr. THIERS, *RdE* 49, 1998, p. 259-264.

(6) '*n* désigne habituellement la région des carrières de Toura mais le terme recouvre également d'autres entités topographiques et hydrographiques (*AEO* 2, p. 129* ; D. MEEKS, *Donations*, p. 109, n. 201 ; voir en particulier le canal-ânou de la stèle de Naucratis, col. 10 et 13). Il n'est donc pas nécessaire de considérer Ânou voisine du Harpon Oriental comme une acception élargie de l'*n* de Toura (*contra* D.B. REDFORD, *LÄ* IV, col. 1055 et n. 20-21, s.v. Pithom). Ce toponyme désigne le territoire-ou du Harpon oriental (*Edfou* I, 332, 7 ; IV, 28, 1-3 ; J. OSING, *p.Tebtynis* I, Frag. D, p. 269 ; L 18, 24, pl. 24 et p. 241). Il est associé à la déesse Hathor (K. MYŚLIWIEC, *BIFAO* 78, 1978, p. 190, n. 1 ; *GDG* 1, p. 144) ; une procession de Dendara précise : « Il t'amène la capitale du Harpon Oriental portant son offrande, des dizaines de milliers de pains parmi elle, car tu es Hathor, maîtresse de Ânou dans le temple d'Hathor, qui voit Seth renversé devant son fils » (*Dendara* I, 125, 9). Hathor apparaît en compagnie d'Atoum et d'autres divinités sur le naos de Ramsès II provenant de Tell el-Maskhouta (K. MYŚLIWIEC, *op. cit.*, p. 190 ; D. RAUE, *Heliopolis*, p. 20). Également découverte par É. Naville à Tell el-Maskhouta, la statue fragmentaire Caire CG 963 + 974 (*PP* 5889) mentionne le culte de cette déesse à côté de celui d'Atoum de Tjékou. Sur le pilier dorsal, on peut lire, col. 1 : « Mon maître Atoum et ma souveraine (*hnw.t*) Hathor (...) » ; et col. 2 : « le préposé au magasin, le scribe du temple d'Atoum de Tjékou, le prophète d'Hathor, maîtresse de Ânou, le prophète Psentais, fils du (dévôt de) "l'étiré de corps" ⁵⁵ (...) ». Voir aussi *supra*, note (4), *infra*, 1. 2 et le cintre du décret de Raphia (Memphis I), provenant également de Tell el-Maskhouta, *infra*, p. 85.


(7) Comparer cette séquence avec *Urk.* IV, 1768, 10 (*[pr] m h.t šsp~n=f ʔtf*) ; 1687, 18 (*nfr-ḥr ḥ' m ʔtf*) ; également *KRI* VI, 53, 6 (*pr m h.t ḥd.t ḥr-tp=f*), *Urk.* IV, 2035, 10 (*pr m h.t ḥd.t m tp=f*) ; 1278, 10 (*pr m h.t wts~n=f ḥd.t*) ; G. LEGRAIN, *RecTrav* 22, 1900, p. 125 (*pr.t m h.t ḥnm sw ḥd.t*). À propos d'Osiris, modèle des souverains : « Redresse-toi, Celui qui est sur son lit d'apparat, le maître dès le ventre de sa mère, et dont le front a été couronné avant de sortir sur terre » (*Dendara* X, 398, 1). À propos d'Horus : « Le roi qui est là, en dessous, est Horus, reposant sur son socle. La couronne-*atef* est sur sa tête » (*p.Jumilhac*, XIX, 9-10 et p. 131). Cf. la stèle BM EA 616 (l. 6) où l'on rencontre dans l'éloge royal la séquence suivante : « Puisse-t-il saisir la couronne-*atef* de Rê en joie » (I. GUERMEUR, Chr. THIERS, *BIFAO* 101,

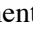
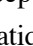
⁵⁵ É. NAVILLE, *Pithom*, pl. 7a-b ; L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten* IV, p. 10-11. Pour le titre spécifique *ʔw-ḥ'w* porté à Tell el-Maskhouta, voir P. VERNUS, *Athribis*, p. 263, n. f ; V. LAURENT, *RdE* 35, 1984, p. 148-150 : les *oushebtis* (doc. F) provenant d'une tombe ptolémaïque (datation assurée par la céramique associée, d'après une communication de C. Defernez) découverte à Tell el-Maskhouta, ont été publiés par A.M. ABDALLA, *JSSEA* 21-22, 1991-1992, p. 41-43.

2001, p. 204, 212, n. aq). Noter l'alternance des séquences *hr tpꜥf* et *r tpꜥf* immédiatement après.

(8) *wꜥdd* : J. QUAEGBEUR (*Le dieu Égyptien Shaï*, p. 140-141) a montré que ce génie ser-
pent préside aux décisions divines et fixe ainsi le destin, à l'égal de Shaï. Cette mention permet
de nuancer WPL, p. 209 qui précise que *wꜥdd* n'est pas attesté avant les textes du temple
d'Edfou. On rappellera enfin qu'Atoum du Harpon Oriental est *wꜥdd nfr n Jdb.w-Hr* « Agatho-
daimon des Rives d'Horus » (*Dendara X*, 86, 12).




Pour la particule *jst / jsk*, voir L. DEPUYDT, *GöttMisz* 136, 1993, p. 11-25 (avec bibliogra-
phie antérieure) ; C. MANASSA, *The Great Karnak Inscription*, p. 9, n. c. et p. 136-138.

(9) *šsp šd*, traduit littéralement par « recevoir l'allaitement », ne paraît pas attesté ailleurs.
É. Naville (*ZÄS* 40, 1902, p. 68, n. 3) compare cette construction à *šsp ḥꜥ* (*infra*, l. 5) ; voir éga-
lement *šsp jwr* « devenir enceinte », *Wb* I, 56, 11 ; *šsp ḥ'j* « se mettre à paraître », *Tôd*, n° 43, 4
(lire ). Ce tour sert « à marquer l'immédiateté de l'action » : J. WINAND, *Temps et aspect*,
p. 335-336 ; pour *šsp* marquant le commencement, voir *šsp d.t / nhḥ / khkh / wꜥ.t / jꜥw*,
H.W. FAIRMAN, B. GRDSELOFF, *JEA* 33, 1947, p. 25-26.

(10) Le sens ne présente pas de difficultés mais les signes sont difficiles à appréhender. La
leçon la plus économique consisterait à reconnaître la séquence courante *hr ns.tꜥf* ; c'est la lec-
ture adoptée par K. Sethe, suivi en cela par G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 116). La graphie peu
après de *ns.t* n'est cependant pas favorable à cette solution, de même que la façon dont le
lapicide rend systématiquement le signe . É. Naville et H. Brugsch / A. Erman, lisent  *hr-gs*
« à côté de », qui fait sens et reste plus proche des signes même si le déterminatif de la maison
est abusif pour cette préposition. Å. Engsheden (*Reconstitution*, p. 262) rend ainsi le passage :
« le rejeton de celui qui l'a engendré, il va gouverner sur son trône comme roi ».

(11) *ꜥq* « rassembler, réunir » : M.-L. RYHINER, *La procession des étoffes*, p. 17, n. 61 (avec
bibliographie antérieure) ; voir J. QUAEGBEUR, *ChronEg* 68, 1993, p. 41 et n. 83 ; pour l'ori-
gine mythologique du signe, Chr. LEITZ, *Die Ausssenwand des Sanktuars in Dendara*, p. 234.
Pour l'emploi d'un *sdm~nꜥf* circonstanciel dans une séquence d'épithètes royales, voir E. VAN
ESSCHE-MERCHEZ, dans *L'atelier de l'orfèvre*, p. 176 ; on retrouve une construction de ce type
peu après à la même ligne (*stn~nꜥf*).

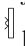
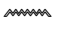
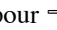


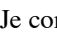
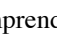
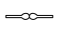
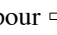



(12) *ḥsf ꜥd* : WPL, p. 27-28 ; *Wb* I, 24, 22 ; *Urk.* II, 61, 17 (statue de Sénou, l. 10) ; fréquent
dans les textes du Nouvel Empire, p. ex. *Urk.* IV, 910, 11 ; 969, 7 ; 2143, 1 ; *KRI* VI, 23, 15 ;
également *Urk.* VI, 103, 5. Épithète guerrière que porte Onouris-Chou « qui repousse l'agres-
sion », J.-Cl. GOYON, *Confirmation du pouvoir*, p. 64 (VIII, 5) ; voir *LGG* 5, 954-955.

(13) E. Andersson et N. Sjöberg (*Sphinx* 8, 1903, p. 226) ont proposé, après A. Erman, de
lire *hr ns.t Gb* () , malgré la présence assurée du signe  au lieu de  ; en outre, le signe de

l'ibis est sûr. Il faut donc se rallier à l'interprétation donnée par É. Naville (ZÄS 40, 1902, p. 69) : « Il enrichit sa demeure de poids (d'argent) par centaines de mille d'après les directions de Thoth ». Pour *j* désignant Thot, voir p. ex. *Dendara* I, 108, 4 ; II, 226, 2. La préposition composée *hr-hr* (pour *r-hr* d'après É. Naville) ne semble pas attestée. On signalera cette tendance à l'emploi de prépositions composées dans la stèle CGCG 22183, influencée par le néo-égyptien : *n/m-ht jmy-ht* « près de » (?), l. 24 et note (181) ; *m-m* « de » (origine), l. 25 et note (183) ; *m tp* « devant », l. 25 ; *r-'b* (pour *m-'b*) « avec », l. 3 ; *r-hr-n* « au-devant », l. 24.

2.4. ÉLOGE DU ROI (l. 4-6)



- a) *Infra*, note (16).
 b)  pour \dagger .
 c)  pour  ? *Infra*, note (20).
 d)  ou  ; et *infra*, note (22).
 e) Le premier \dot{s} pour m ?
 f) Je comprends  pour  ($r\text{-}p\dot{d}$).
 g)  pour  ; Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 82, n. 345 (erreur pour \neq).
 h)  pour  ; *infra*, note (26).
 i) Ou  ; *infra*, note (27).
 j) Métathèse du n ; *infra*, note (28).
 k) Signe hm pour nfr ? *Infra*, note (34).
 l) Métathèse pour $m\text{-}n$? *Infra*, note (38).



4. Sa Majesté est celle qui se bat (14) pour l'Égypte (et) protège (ses) enfants ! Le veilleur parfait qui préserve l'Égypte, dont les hordes (15) de chevaux sont sur les marches du Double Pays et des pays étrangers, celui qui construit (16) les navires gyblites (17) qui sont sur la mer, qui perturbe (18) les régions désertiques par son habileté (19), qui frappe (20) les pays étrangers de l'Égypte, dont la crainte (qu'il inspire règne) sur la mer (21) depuis les origines (22), dont l'effroi (qu'il inspire) est considérable sur terre (23) : tous les pays étrangers, terrestres et maritimes (24), viennent en effet à (ses) pieds (25) ; le roi puissant, le jeune homme, le chef des pays étrangers, au bras élevé le jour du combat, **5.** qui engage le combat, qui anéantit le barbare, qui repousse l'opposant, qui renverse l'ennemi sur le champ de bataille, qui tranche la grande multitude (des ennemis), qui arrache les cœurs (26) des corps des hommes, les agresseurs (27) ;


le porteur de la vaillance et de la force (28), le maître des chevaux et des chars parfaits innombrables, qui lance (?) (29) tous les bateaux (30) et les nombreux navires « les deux dieux » (31) sur la mer qui naviguent (?) (32) sous (l'autorité) des capitaines de vaisseaux (33) à la perfection (34), qui barrent sans dévier (35) sa grande flotte (de) 6. navires gyblites (36) chargés de leurs cargaisons abondantes (37) ; (à peine) sont-ils vus à sa (sic) lueur de l'aube (38) (qu')ils reviennent (39) pour combattre en un instant, semblables au voyage des étoiles de sa Majesté dans leurs courses (40), comme Rê (lorsqu'il) s'avance < dans > la barque du matin.

Bref, c'est le maître de la royauté parfaite (41), (Ptolémée), l'Agathodaimon de l'Égypte (42), comme son père Atoum dans l'antichambre de porter la vaillance et la force (43), la demeure de l'Est sur ses marches du Double Pays (?).

NOTES


(14) Lire *sw hm=f* ; cf. *Urk.* II, 174, 2. Ou *sw hm=f <m> 'h3* « tandis que Sa Majesté est le combattant », avec une proposition nominale introduite par la particule archaïque *sw* ; voir Fr. DAUMAS, *Moyens*, p. 111. Le signe étant gravé de façon peu académique, on pourrait également songer à la particule *tj hm=f* (*Wb* I, 238, 2) ou à *mn hm=f hr 'h3* (proposition de E. ANDERSSON, N. SJÖBERG, *Sphinx* 8, 1904, p. 226) ; cf. *Urk.* IV, 2125, 9 (*mn hm=f hr sh'j.t jt=f m hb=f nfr n jp.t*).

(15) *jdr* « troupeau », *AEO* 2, p. 260*-261* ; en dernier lieu, Ph. COLLOMBERT, *RdE* 46, 1995, p. 207-208. Une confusion dans les graphies hiéroglyphiques est à l'origine de la présence du déterminatif  à la place de l'habituel  ; D. KURTH, dans *Edfu* 5, 1999, p. 80. W. DECKER, *Die physische Leistung Pharaos*, p. 134 : « Le pâturage des chevaux ».

(16)  pourrait être une graphie sans déterminatif de *d3d3* « construire », signalé au *Wb* V, 532, 9-10 ; *WPL*, p. 1221. Voir peut-être *d3d3* « faire jaillir » (une source), *Wb* V, 532, 11 ; *ALex* 77.5159. Pour le rendu du signe, voir *Bdq.t.*, l. 13. Le passage est traduit par Cl. VANDERSLEYEN, *Ouadj our*, p. 321 (266) : « Le bon gardien qui protège l'Égypte, qui fait paître les chevaux au bord des deux terres et des pays montagneux, qui construit (*d3d3*) les bateaux qui sont dans *ouadj our* (...) ».







(17) La nature de ces bateaux-*kbn.w* a fait l'objet de plusieurs études ; pour la période saïte, voir A.B. LLOYD, *JEA* 58, 1972, p. 268-279 et *JHS* 95, 1975, p. 45-61. Pour la nature des navires gyblites, navires de guerre à l'époque ptolémaïque, voir D. JONES, *Glossary*, p. 148-149, n° 79 ; ajouter J. C. DARNELL, dans J.H. Johnson (éd.), *Life in a Multi-Cultural Society*, p. 67-89 (en particulier p. 88) ; L. BRADBURY, *JARCE* 33, 1996, p. 37-60 (p. 53, *Kbn.t*-trirèmes). Plus bas (l. 22), il est fait mention de gyblites lors de l'expédition lancée en mer Rouge ; la difficulté de considérer une utilisation des trières de type grec ou phénicien dans les conditions spécifiques de navigation en mer Rouge a été soulignée par J.-Fr. SALLES, dans D. Valbelle, Ch. Bonnet (éd.), *Le Sinai*, p. 94-95 ; le terme aurait davantage un sens neutre (H.T. WALLINGA, dans *AchHist* I, p. 56, n. 37) ; voir le Décret de Rosette, N18-19 (*Urk.* II, 179,

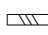
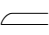
8) où *kbn.w* est rendu par le grec νῆσ. Pour une étude générale sur les trières grecques des époques classique et hellénistique, L. BASCH, *Le Musée imaginaire*, p. 303-394 ; J.S. MORRISON *et al.*, *The Athenian Trireme*. Voir *infra*, Commentaire 3.10, p. 127-128.




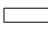
(18) Les valeurs phonétiques *qnd* et *nšn* peuvent être attribuées au signe  ; *hnn* est plus rare mais le sens « bouleverser, perturber » (*ALex* 78.3218) est favorable dans le contexte. Sur le signe en question, avec la valeur *qnd*, voir W. VYCIHL, *RSO* 41, 1966, p. 185-187.

(19) *m ʒh.wt dbʿ.wʒf* : les signes *dbʿ* sont réalisés avec peu de soin mais le sens général du passage semble exclure toute autre possibilité ; cf. p. ex. *Dendara* VII, 194, 4-5 (*ʒqr dr.wt ʒh dbʿ.w*).



(20) Le signe de l'homme pliant une branche calée sous son pied est habituellement lu *wʿf*, en se fondant en particulier sur l'épithète *wʿf hʒs.wt*, bien attestée dans le protocole de Ramsès II ; A. GUTBUB, *BIFAO* 50, 1952, p. 36-37. À partir d'une allittération avec une séquence précédente (*hbj*), le signe est lu *hbʒ* en *Edfou* IV, 306, 4 par J.F. BORGHOUTS, *JEA* 59, 1973, p. 129. Pour sa part, D. MEEKS propose la valeur *hwj*, attestée dès *CT* VI, 125d [M1Ann]. Dans tous les cas, se pose le problème du *n* qui précède la séquence, sauf à en faire une erreur pour un causatif *s*.



(21) La graphie  (déjà proposée par E. ANDERSSON, N. SJÖBERG, *Sphinx* 8, 1903, p. 227) doit être retenue, le signe  (proche de ) étant influencé par la graphie hiéroglyphique (présentant deux ou trois points / traits diacritiques) usuelle avant l'époque saïte (cf. G. MÖLLER, *Paläographie*, n° 280 ; U. VERHOEVEN, *Untersuchungen*, p. 152 ; D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta*, p. 340). En outre, la confusion reste possible entre  et  (cf. *Dendara* II, 137, 4). Les deux autres occurrences de *wʒd-wr* (l. 4 et 5) sont graphiées .



(22) *m-šʒʿ* « dès le début », *ALex* 78.4031 et *WPL*, p. 988 ; avec la graphie de *šʒʿ* identique à celle des lignes 10 et 12 (*(r)-šʒʿ... nfry.t-r*) et le premier  pour . Lire enfin *nrw* plutôt que *ʒh.t* en parallèle à *snd*. L'ensemble du passage est traduit par Cl. VANDERSLEYEN, *Ouadjour*, p. 321 (266) : « Sa terreur est dans *ouadj our* et, chez les coureurs de sable, son effroi ».


(23) On peut hésiter sur la lecture à adopter :  pour  *htmn* « le monde », dont la graphie est attestée en *Edfou* IV, 119, 8 (d'après *WPL*, p. 757-758) ou  *hnty-š* qui serait une désignation du Liban ; à noter que le signe  n'est jamais plein comme c'est le cas ici.

(24) Cf. *hr mw hr tʒ* ; *Wb* II, 50, 13 ; P. VERNUS, *Karnak* 6, 1980, p. 229, n. au ; également *m dmj mjtt m wʒd-wr* dans *Memphis* II (*Urk.* II, 179, 8) ; Fr. DAUMAS, *Moyens*, p. 151.

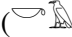



(25) La graphie peu soignée pourrait suggérer une lecture  pour  ; on comprendrait alors *sʒw hp.t* « à la course prudente ». Pourtant, avec le parallèle de la ligne 6 (*infra*, note [40]), il

faut vraisemblablement lire *s3w nmt.t* (*Wb* III, 417, 9 ; *WPL*, p. 783) de sens analogue, avec  pour  (*mn* > *nm*). On pourra enfin évoquer la séquence *m jry rd.wy(=fy)* « à ses pieds ».


(26) *šd jb.w* : cf. l'expression *šd h3ty* en *Edfou* VII, 150, 2 ; *WPL*, p. 1040 ; *ALex* 78.4222. Il faut restituer le signe du rouleau de papyrus au lieu du *s*. J'opte pour *h3.t* avec un  pour  (plutôt que *h3k-jb.w* avec absence du *k*).



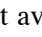
(27) *spr.w* « les agresseurs », *Wb* IV, 104, 21. On pourrait également retenir la graphie  *jrj.w* « les malfaiteurs, les criminels » ; *Wb* I, 113, 3-4 ; *ALex* 77.0389 ; *Urk.* VIII, n° 5e.



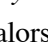

(28) Dans un premier temps, on songe à lire *spr.w / jrj.w=f*, selon le découpage adopté par K. Sethe. Pourtant, en se fondant sur le parallèle rencontré peu après l. 6 (*infra*, note [43]), il est séduisant de lire *f3j qn nht* ; cette séquence pourrait alors faire référence à l'athlaphorie, si on la compare au titre *t3 f3j qn n's n Brnjg3.t* « Athlaphore de Bérénice » (W. ERICHSEN, *Demotisches Glossar*, p. 144 ; M. MINAS, *Ahnenreihen*, p. 117). On sait que Philadelphie remporta une (ou plusieurs) course de char lors d'une Olympiade (POSIDIPPOS, *Hippika* AB 78.88), peut-être en 284 ou 276 (<http://www.geocities.com/christopherjbennett/ptolemies/genealogy.htm>). Les courses de biges et surtout de quadriges représentaient l'un des événements les plus prisés des jeux. L'épithète qui suit (« le maître des chevaux et des chars parfaits innombrables ») pourrait alors être associée au titre d'ἀθλοφόρος, en référence à cette victoire aux jeux. Comme l'évoque également un passage de la ligne 4, les chevaux paraissent bien avoir tenu un rôle d'importance pour le souverain lagide ; cf. *p.Cair.Zenon* 59075 (= Cl. ORRIEUX, *Les papyrus de Zenon*, p. 43) : envoi de deux chevaux à Philadelphie par le gouverneur Ammanite Toubias.



(29) En toute hypothèse, *g3* « lancer, mettre à l'eau » : D. JONES, *Glossary*, p. 229, n° 117 ( ) ; voir l. 23 où le signe  est graphié pour . Ou « qui charge » (*3tp* ?) malgré l'absence du *p*.

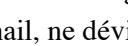

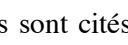


(30) Pour le bateau *tr.t*, voir D. JONES, *op. cit.*, p. 149-150, n° 84 ; étant donné le peu de soin apporté à la gravure, peut-être ne faut-il pas écarter une lecture *qr* ; *ibid.*, p. 147, n° 76.

(31) À lire *ntr.wy* ou *bjk.wy* ; cette dernière possibilité permet d'évoquer le nom du navire royal *bjk* « le faucon », bien attesté dans la documentation du Nouvel Empire ; p. ex. *Urk.* IV, 1279, 19 ; 1280, 5 ; 1297, 5 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 136, n° 28. On verra également le nom de la quatrième barque dans la chapelle osirienne Est n° 3 de Dendara (*Dendara* X, 239, 11)  : « la barque des deux dieux-faucons ».

(32) Tel qu'il se présente, le mot  **prtš/*ptš* ou  **htš* résiste à la lecture mais le déterminatif est en rapport avec l'eau (cf. le signe  qui détermine la séquence *f3j-ht3w* à la ligne 22), d'où la traduction neutre « naviguer ».

(33) Faute de trouver une explication convaincante pour la séquence en question, j'en suis réduit à amender largement le texte.  serait une graphie défectueuse de la forme plurielle de *jmy-jr.ty wj3* « les capitaines de bateaux », que l'on pourrait restituer *, le signe  n'étant alors qu'un déterminatif abusif de *jr.ty*, par analogie avec le terme  *m33* « voir ». Pour *jmy jr.ty* et *jmy-jr.ty wj3 / dp.t / h'w*, voir D. JONES, *Glossary*, p. 49-50, n° 4 ; pour ce titre à l'Ancien Empire, *id.*, *An Index of Ancient Egyptian Titles* 1, p. 47-48, n°s 243-245.

(34) On peut songer, dans un premier temps, à une allitération sur la racine *hm* ; cf. *hm Hmty* « repousser la Femmelette (= Seth) », *WPL*, p. 650. Cependant, ce sens se prête difficilement au contexte naval de l'ensemble du passage, raison pour laquelle je préfère opter pour une graphie défectueuse de *m-nfr.w*, avec une confusion (peu explicite) entre les signes  *nfr* et  *hm*.



(35) *jwtt sbj* litt. « sans ennemi ». Il n'est pas sans intérêt de se reporter à d'autres textes susceptibles d'éclairer la compréhension générale. Dans le conte du Paysan éloquent on peut lire :  « Gouvernail, ne dévie pas ! » (B1, 91 ; traduction de P. GRANDET, *Contes de l'Égypte ancienne*, p. 49). Ce thème se retrouve dans les autobiographies de la XVIII^e dynastie  « Le gouvernail parfait qui ne dévie pas » et à l'époque saïte  ; ces exemples sont cités pas L. ROBERT, *BCLE* 6, 1992, p. 66-67. Dans une autre supplique, le Paysan éloquent s'exclame :  « Barreur, ne fais pas dévier ton bateau ! » (B1, 221 ; traduction de P. GRANDET, *op. cit.*, p. 56). Le verbe *snb* se rencontre également en B1, 126 avec la même graphie que l'exemple précédent. L'étroite relation entre le contexte du passage de notre stèle et ces séquences inviterait à faire de  une graphie mal comprise et corrompue de *sbn* (D. JONES, *op. cit.*, p. 221-222, n° 75), ici associé au verbe *hm* « barrer, naviguer » (*ibid.*, p. 218, n° 53 ; *Alex* 77.2687) plutôt qu'au substantif *hmw* « rame, gouvernail ». Dans le contexte, il est difficile de se prononcer sur le sujet de ce verbe, soit les capitaines de vaisseaux, soit le roi lui-même.

(36) *h'w=f wr.w (m) kbn.w* : la restitution du *m* est assurée par le parallèle des lignes 21-22 : *h'w=f wr.w m kbn.w* 4 « sa grande flotte de quatre navires gyblites ».

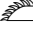

(37) *3tp* « être chargé » pour les bateaux, *Alex* 79.0063 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 208, n° 2 ; dans le cas d'une allitération, on préférera *f3j* « porter, livrer ». Pour *f(3)j.t*, *ibid.*, p. 261, n° 6. G. ROEDER, *ÄgGötterwelt*, p. 117 : « [bringen] ihre Fracht (?) ». Pour *dns* « être lourd », « abondant », *ALex* 79.3573.



(38) Cette séquence reste difficile à interpréter. Après *dns*, j'opte pour une métathèse du *aleph* dans la graphie du verbe *m33*. Dans la séquence *m33.t(w)=s(n) n/m m3w=f (sic) n dw3*, on peut raisonnablement envisager une haplographie du *n* de *sn* et de *n/m m3w*. L'antécédent du pronom suffixe *f* de *m3w=f n dw3* « sa lueur de l'aube (litt. « ses rayons de lumière au matin) n'est pas identifié (soleil / Rê ?). L'ensemble du passage évoque la rapidité de la flotte lagide, comparée à la course des étoiles et à l'apparition de Rê au matin ; *infra*, note (40).

(39) *st* : sans écarter le sens usuel de « tirer, traîner, hâler » (*infra*, note [75]), j'adopte l'acception « (re)venir » pour (*r*), *ALex* 78.3959. C'est le sens le plus usuel en démotique ; W. ERICHSEN, *Demotisches Glossar*, p. 473. En se fondant sur la séquence précédente *mꜣ.tw=sn*, on pourrait envisager ici l'emploi de la forme *sꜣm.tw=f* : *st.tw=sn r 'hꜣ* « ils sont halés pour combattre ».

(40) *hr nmt.t* :  peut-être pour  (*mn > nm*) ; la construction habituelle est *r nmt.t*, *Alex* 79.1561 ; *WPL*, p. 521 « en marche », « à (son) poste ». Voir également *ALex* 77.2118 pour *nmt.t* « la course, la marche » des étoiles. La rapidité de navigation de la flotte lagide est comparée aux déplacements des dieux / des étoiles et à l'apparition instantanée de Rê dans sa barque au matin. Voir *Urk.* IV, 1306, 3 où la rapidité des chevaux d'Amenhotep II est comparée à une étoile : « ses chevaux fondant comme une étoile dans le ciel » (*htr.w=f hr 'h mj sbꜣ n p.t*). On verra enfin, pour évoquer un grand nombre de bateaux dans la Chronique d'Osorkon, la comparaison avec les étoiles dans le ciel ; *Reliefs and Inscriptions at Karnak* III, pl. 21, col. 13.

(41) Ou *jsk ny-sw.t nswy.t nfr(.t)* « à lui appartient la royauté parfaite » ?

(42) La lecture Chaï est sûre et il faut donc rejeter la lecture « Séchat », proposée par B. GRDSELOFF, *BIFAO* 45, 1947, p. 177 ; de même que celle retenue par G. ROEDER, *ÄgGötterwelt*, p. 117 : « Göttin Scheta ("Geheime") ». Bien que le signe , ne présente pas les barbelures (le plus souvent au nombre de deux dans la stèle), il faut sans doute reconnaître ici une graphie de *Km.t* ; le signe *nfr* est graphié comme un  (pour la confusion, D. KURTH, dans *Edfu* 5, 1999, p.78). La même séquence *nfr n Km.t* se rencontre à la ligne 22. Le « Chaï parfait de l'Égypte » / « l'Agathodaimon de l'Égypte » doit être mis en parallèle avec la séquence « Chaï de l'Égypte » (*šꜣj n Bꜣq.t*) bien attestée ailleurs (J. QUAEGBEUR, *Le dieu Égyptien Shaï*, p. 111-113 ; *Esna* II, n° 115, 8 : « car tu es le Chaï parfait »). L'étude de J. Quaegebeur a montré que c'est à partir de Ptolémée Évergète I^{er} que les souverains lagides se sont associés à ce concept de Chaï ; la mention de la stèle CGC 22183 fait donc assurément remonter cette association au règne précédent.

Évoquons, pour conclure, la conjecturale lecture « le Chaï de Sema-Behedet » qui expliquerait la graphie proche du signe . Les occurrences de *Smꜣ-bꜣd.t* ont été répertoriées par V. RAZANAJAO, *Recherches sur Tell el-Balamoun*, p. 231-233 (p. 89-91, doc. 45 pour notre passage) ; à côté de la graphie traditionnelle apparaît, dès la XVIII^e dynastie, la graphie avec un génitif indirect *Smꜣ n Bꜣd.t*, p. ex. statue de Nébouâ Caire JE 36247 (*ibid.*, p. 50, doc. 27), statue Athènes 1068 (*ibid.*, p. 103, doc. 53) ; pour une même graphie, avec un génitif direct ()⁵⁶, voir *MamDendara*, 103, 7 ; 139, 12 (17). Bien qu'unique dans la documentation, la désignation de « Chaï de Sema-behedet »⁵⁶ trouverait une explication au sein de ce passage mettant en exergue la domination maritime de Philadelphie. Maître de la Méditerranée orientale, Phila-

⁵⁶ Ne pas tenir compte de la référence à *Edfou* II, 8, 5 donnée par *WPL*, p. 989 pour le Chaï de Sema-behedet ; le texte donne *šꜣw n Bꜣq.t*.




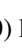
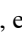
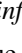


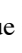
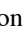
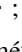

delphe fait face à toute velléité guerrière étrangère pouvant se manifester par une attaque sur les franges côtières du Delta : il est donc le bon génie de la limite septentrionale de l'Égypte (*i. e.* Sema-Behedet / Tell el-Balamoun), tout comme Atoum, dans la phrase suivante, assure la protection des franges orientales de l'Égypte.

(43) *rw.t n fꜣj qn nḥt* : la lecture de ce passage n'est pas évidente et l'on pourrait également proposer de comprendre *rw.t n fꜣj qn n R'* « l'antichambre de porter la vaillance de Rê » qui ferait allusion à la transformation diurne d'Atoum en Rê, ou couper la phrase après *rw.t* et lire *nꜣf qn nḥt / n R'* « à lui la vaillance et la force / de Rê ». La proposition retenue se fonde sur les exemples de noms de temples tels que *pr fꜣj Wsjr jn ḥm.tꜣf* (Dendara X, 91, 14 ; 221, 8 ; 409, 1), *pr fꜣj mw.t n.t nṯr.w* et *pr fꜣj R' jn ms.wꜣf* désignant le temple de Dendara (GDG 2, p. 80) ; on verra également *supra*, note (28). Cette séquence serait un qualificatif de la frange orientale de l'Égypte, où apparaît le vieillard Atoum, régénéré pendant la nuit, et qui assure la victoire du soleil Rê dans sa barque du matin ; la suite du texte vient à l'appui de cette proposition.

Pour *rw.t*, en dernier lieu G. VITTMANN, *p.Rylands 9 2*, p. 655-658 (titre *jmy-rꜣ rw.t*).



2.5. VISITE DU ROI AU TEMPLE D'ATOUM (l. 6-8)





- a) Le signe  est sûr ; cf. l. 2 (*ntr* '3) ; il n'est nul besoin de lire ici  *jmy*.
- b) Plutôt que  ; É. NAVILLE, *Pithom*, pl. 9 ; voir K. SETHE, *Urk.* II, 88, 7 ; H. BRUGSCH / A. ERMAN, *ZÄS* 32, 1894, p. 77 et n. 13.
- c) Les signes ne sont pas très distincts mais la séquence se retrouve à la ligne 15 ; E. GRZYBEK (*Calendrier*, p. 80) lit  *grg.t* « fondation ».
- d) Pour  , en suivant É. Naville (*op. cit.*, pl. 9) et A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 77) ? *Infra*, note (46).
- e) Ou  ; *infra*, note (47).
- f) Plutôt que  .
- g) Faute de mieux, j'adopte la lecture *ntr pn hr-tp t3* retenue par les précédents éditeurs ; *infra*, note (50).
- h) E. ANDERSSON (*Sphinx* 13, 1909, p. 12-14) propose de lire ce groupe  ; *infra*, note (51).
- i) Plutôt que  attendu.
- j) Restitution du signe  .
- k) Ou  ; *infra*, note (52).
- l) Simple métathèse ; la lecture  *dsr* (E. GRZYBEK, *op. cit.*, p. 82 et 83, n. 17) est à exclure.

En l'an six (= 280/279) 7. de sa Majesté, on fit alors annoncer que l'on avait achevé (44) le sanctuaire de son père Atoum, grand dieu <de> Tjékou. Le troisième mois d'*akhet* (= *hathyr*), le onzième jour (45), le roi lui-même se rendit vers le Harpon Oriental : c'est la ville de son père Atoum. Le pays était dans l'allégresse, ses rues jouant de la musique... (?) (46). À l'aube du quatrième jour (47), Elle se réveilla à sa fête de vie (48) ; alors, sa Majesté arriva au temple de Piqereh (49) ; Elle acheva le sanctuaire de son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, lors de l'apparition de ce dieu sur terre (?) (50). 8. Elle dota (51) cette demeure du nécessaire car Elle pensait aux biens (du) sanctuaire (?) (52) de (son) père Atoum. Sa Majesté a réalisé cette belle demeure, (c'est ce) qu'a réalisé (53) le roi de Haute et Basse Égypte (Ptolémée) pour son père Atoum (et) il n'existe pas de demeure aussi belle réalisée par les (précédents) rois de Haute et Basse Égypte (54), étant construite pour son auguste père. Le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), le fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée), qu'il vive éternellement comme Rê !

NOTES

(44) La proposition de lecture d' E. Grzybek  (*Calendrier*, p. 81) ne peut être retenue ; il s'agit bien d'un  (avec un *t* superfétatoire), comme plus loin à la même ligne. Pour *dj-ʿrq*, voir les formations *dj-s.t m* « déplacer, emporter », *dj-t* « entreprendre » (*Wb* V, 513, 10-12). Dans ce contexte, *dj-ʿrq* signifierait « achever », « amener à la fin ». Pour un contexte identique, voir la stèle de Mendès, l. 19 (= *Urk.* II, 46, 3-4).

(45) Les lectures jusqu'ici retenues envisageaient la mention du troisième jour du mois d'*hathyr* de l'an 6, c'est-à-dire le 2 janvier 279 ; p. ex. H. BRUGSCH / A. ERMAN, *ZÄS* 32, 1894, p. 78 ; É. NAVILLE, *ZÄS* 40, 1902, p. 70 ; G. ROEDER, *ÄgGötterwelt*, p. 118. Le 11 *hathyr* de l'an 6 correspond au 10 janvier 279. Pour les conséquences de cette lecture, *infra*, note (47).




(46) Le sens de ce passage n'est pas clair. Si l'on retient la lecture peu commune  , les « rues » doivent désigner métaphoriquement les habitants de l'Égypte ; voir p. ex. *Edfou* IV, 3, 2 : « toutes ses rues étaient pleines de joie » (*mrr.wt-s nb(.wt) m hntš*) ; également *Philä* II, 3, 19. E. Grzybek (*op. cit.*, p. 84) traduit : « dans les rues on faisait joyeusement de la musique ». Après G. Roeder (*op. cit.*, p. 118), Å. Engsheden (*Reconstitution*, p. 225) comprend : « Le pays était en liesse, ses rues étaient pleines de joie » (*t3 m thh mrr.wt-f mh.tj m hʿʿ*).

En se fondant sur une séquence de la ligne 12 (*t3-mry r-dr-s m thhw.t*), on pourrait évoquer une possible méprise du lapicide ; l'espace vide sous le signe *t3* n'aurait-il pas du recevoir les signes *mry* et ainsi rendre la séquence *t3-mry m thhw.t* ? Enfin, comprendre *m-št* pour *m-ht* qui débiterait la phrase suivante ?


(47) Littéralement « quand la terre s'éclaira la quatrième fois » ; *sp* est à préférer à *sw / hrw* ; voir p. ex., l'expression littéraire *hd t3 rf dw3 sp-snw/2* « quand la terre s'éclaira sur un jour nouveau », N. GRIMAL, *Pi('ankh)y*, p. 14*, 4, 31*, 4 et p. 114-115, n. 332 ; également M. BROZE, *La princesse de Bakhtan*, p. 36 (« quand la terre s'éclaira le lendemain »). Sur *hd t3*, l'aube, qui marque le début d'une nouvelle journée, voir A.J. SPALINGER, *BiOr* 51, 1994, col. 18-20 ; Chr. LEITZ, *Tagewählerei*, p. 480-481, n. 1 ; C. MANASSA, *The Great Karnak Inscription*, p. 44, n. f (avec bibliographie). Voir la stèle de Mendès (l. 27 = *Urk.* II, 51, 4) : « On célébra une fête dans son temple ; ils (= les dieux) s'y reposèrent avec lui (= le bélier) pendant quatre jours ».

La mention de quatre jours doit donc être considérée comme un élément narratif à part entière. Le voyage pour atteindre le Harpon Oriental, et plus précisément Piqereh, a duré quatre jours : cet événement se situe donc le quinzième jour du troisième mois d'*akhet* (= *hathyr*), c'est-à-dire le 14 janvier 279. Cette lecture relance quelque peu les études qui se sont fondées sur les deux repères chronologiques du passage. Le 3^e jour du mois d'*hathyr* étant unanimement




accepté, les débats se sont portés sur le sens à donner à *hrw* / *sp* 4, soit le 4^e jour du mois (le 3 janvier 279)⁵⁷, soit le 7^e jour (3 + 4 ; le 6 janvier 279)⁵⁸.

(48) La lecture , proposée par K. Sethe doit être écartée. Le  est sûr, identique, p. ex., à la graphie du cartouche de Ptolémée à la ligne suivante. Il faut donc suivre É. Naville et H. Brugsch, A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 77). E. Grzybek (*Calendrier*, p. 81 et 85) propose de lire « à son ancienne fête VSF » ()⁵⁹.

(49) Voir *supra*, note (4).

(50) *h' n ntr pn hr-tp t3* (?) : la leçon retenue par H. Brugsch / A. Erman (*op. cit.*, p. 78) est  « an dem Processionsfest dieses geheimnisvollen Gottes » ; la lecture *št3 / sšt3* reste cependant difficile à accepter⁶⁰. La première partie de la séquence (*h' n ntr pn*) trouve de nombreux parallèles, p. ex. *Kom Ombos*, n° 597, 11. Sur l'importance accordée à ce passage pour des questions de chronologie, voir *infra*, Commentaire 3.2, p. 88-90.

(51) *phr m dbh.w*, litt. « entourer avec le nécessaire » ; cf. *phr m sš(.w)* « couvert d'inscriptions », *Esna* IV, n° 424, 3 = A. VON LIEVEN, *Der Himmel über Esna*, p. 98-99 (*phr<.tj> m sh3.w* « umlaufend beschriftet »). E. GRZYBEK, *op. cit.*, p. 85 : « Il équipa ce temple de ce qui est nécessaire et s'occupa de ce qu'il fallait, mais pas uniquement de (ce qui concernait) son père Atoum » ; Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 140 : « il entoura (*dbn=f*) cette maison de champs d'offrandes, car il pensait au besoin de son père Atoum ».


(52) En toute hypothèse, je propose de lire  pour  *hm / shm* « sanctuaire » ; cf. D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta*, p. 51, n. 34.  pour le suffixe *sn* n'aurait comme antécédent que *dbhw* ce qui n'est pas satisfaisant.

(53) Pour une construction similaire dans le Document de théologie memphite, l. 2, K. SE-
THE, *UGAÄ* 10, 1964, p. 20 ; il faudrait comprendre *<m> jr~n nsw-bjty*. Cette séquence qui apparaît dans un contexte narratif ne semble pas attestée dans l'étude de S. GRALLERT, *Bauen - Stiften – Weißen*, p. 34. Le passage qui suit est repris par P. VERNUS, *Essai sur la conscience de l'Histoire*, p. 77.

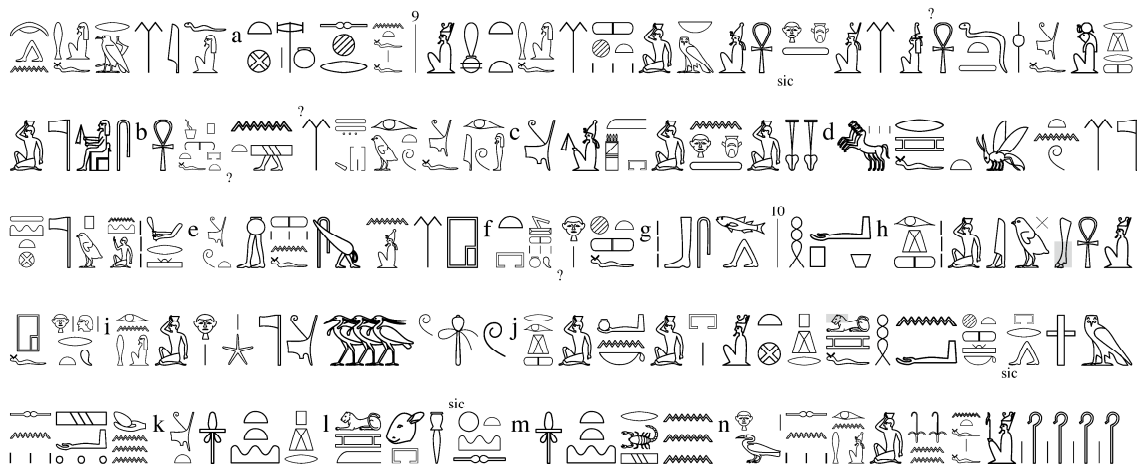
⁵⁷ H. BRUGSCH / A. ERMAN, *ZÄS* 32, 1894, p. 78 ; J. BINGEN, *ChronEg* 18, 1943, p. 140 ; A.E. SAMUEL, *Ptolemaic Chronology*, p. 69 ; L. KOENEN, *Eine agonistische Inschrift*, p. 60-61 ; M. MINAS, dans *AegTrev* 7, 1994, p. 206 ; W. CLARYSSE, dans *StudHell* 36, 2000, p. 44 (2 janv. 279).

⁵⁸ E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 83, n. 12 ; H. HAUBEN, *ChronEg* 67, 1990, p. 157 ; G. HÖLBL, *Tyche* 7, 1992, p. 120.

⁵⁹ À l'appui de son identification de *h3.t*, l'auteur renvoie à deux autres passages de la stèle (l. 9 et 23) qui présenteraient la même graphie... mais où l'on cherche en vain un tel signe.

⁶⁰ Lire *ntr pn šps* avec métathèse entre *š* et *p* ? Pour « Atoum, grand dieu de Tjékou, image auguste () qui préside à la Place de Rê », *Edfou* VIII, 94, 11.

2.6. POURSUITE DE LA VISITE DU ROI ET DON D'UN ORGANISME DOUANIER (l. 8-10)



a) A. Erman (ZÄS 32, 1894, p. 78, n. 6) note un long museau ; également pour É. Naville et K. Sethe (du type) ; pour A. BEY KAMAL ; *infra*, note (54).

b) Haplographie du *s*.

c) Le est inachevé.

d) Comprendre *f:j ssm.wt* ; ou haplographie du premier (*smj ssm.wt*) ?

e) pour .

f) Signe inachevé ; lire 'h ?

g) Restitution du signe .

h) pour .

i) Graphie cursive de (voir l. 2 et 14) ; pour l'agencement de la séquence, *infra*, note (63).

j) Dans les deux cas, pour .

k) Un poisson dans la main en lieu de l'habituel ; également *Urk.* II, 144, 3.

l) Le est minuscule.



m) Signe indistinct ; variante graphique (non attestée) de *mrw* ?

n) Noter la différence de traitement des .

Sa Majesté arriva à Mami (?) (54) (pour) s'occuper des affaires (55) de son père **9**. Atoum, pareillement à (ce que fait) (56) sa Majesté en toutes ses activités en tant que roi de Haute Égypte vivant qui réside dans le pays et roi de Basse Égypte véritablement (?), vivant éternellement. Rê lui a ordonné de pourvoir à ses besoins (57), le dieu auguste qui fait vivre... (58) lors de (ses) déplacements dans le Double Pays. On accomplit pour lui une cérémonie royale (59) dans son (= Atoum) sanctuaire qui est au cœur du pays (et) des chevaux furent apportés (?) selon sa volonté. (C'est) le roi de Basse Égypte, magnifié dans la Terre du Dieu (60) ; c'est le dieu des étrangers ! Des présents ont été consacrés pour lui (61) que le roi a amenés dans le sanctuaire, qu'il a équipé avec ses biens. L'inondation jaillit **10**. pour son besoin (62). (Alors), le Revivifié (= Atoum) rejoignit (litt. arriva) son temple (63) grâce aux formules (64) faites par sa Majesté louant le dieu pour sa puissance. Elle ordonna de pourvoir à ses besoins : Elle offrit à

Pitoum son *pakherou* avec tous les biens qui en (= des bateaux ?) proviennent depuis la bouche de <la terre> orientale (65) –le *pakherou* étant dans son désert (?) oriental– jusqu’au lac du Scorpion (66), lorsqu’ils (= les bateaux / les biens) entrent. Sa Majesté a fait cela pour son père Atoum, souverain des souverains.

NOTES

(54) L’examen attentif de la pierre, en lumière rasante, permet de distinguer deux signes, celui de la vipère (sans les cornes) surmontant un personnage divin portant une coiffe non identifiée. Il demeure pourtant difficile de déterminer si la vipère appartient à l’écriture phonétique du toponyme (**mꜣmjf*) où s’il s’agit d’un élément caractéristique de la coiffe de la divinité. Je pencherais pourtant pour cette seconde solution, le serpent étant de taille réduite et posé sur la tête de la divinité assise. En outre, la présence de ce signe ferait judicieusement écho à la théologie du dieu Atoum, telle qu’elle est définie dans les temples d’époque ptolémaïque et romaine. Le dieu y apparaît en effet sous la forme d’un serpent (K. MYŚLIWIEC, *Gott Atum* 1, p. 95-124 [p. 116, n. 103 pour notre stèle] ; Ph. DERCHAIN, *ChronEg* 37, 1962, p. 39-40 et 53 [*Edfou* V, 97]) ; c’est l’aspect d’un ophidé qu’il revêt dans le Harpon Oriental, en liaison avec la relique orisirienne locale, les intestins ; J. VANDIER, *Le Papyrus Jumilhac*, p. 136 ; P. VERNUS, *Athribis*, p. 435-436. On sait d’autre part que l’anguille entretenait des relations étroites avec Atoum (K. MYŚLIWIEC, *op. cit.*, p. 131-138 et p. 278-283 ; *id.*, *MDAIK* 37, 1981, p. 377-383 ; I. GAMER-WALLERT, *Fische und Fischkulte*, p. 115-116 ; *id.*, *LÄ I*, col. 1, s.v. Aal ; P. VERNUS, *op. cit.*, p. 263, n. f ; en dernier lieu, O. KEEL, Th. STAUBLI, *Les animaux du 6^{ème} jour*, p. 98-99 [94]) et peut-être faudrait-il également songer à cet animal. En dernier lieu, on pourrait envisager qu’une mauvaise interprétation d’un original hiéroglyphique est à l’origine de ce signe, en se fondant sur l’analyse du signe  proposée par J. J. Clère (*ZÄS* 68, 1932, p. 44-45) ; on aurait alors à l’origine une divinité coiffée d’une perruque avec uraéus frontal fixé par un bandeau noué derrière la tête (cf. ).

Si une possible amélioration de lecture de ce toponyme permet de proposer un rapprochement avec la théologie locale, elle n’apporte malheureusement pas de nouvel élément quant à sa localisation. N’étant connu que par notre document, il paraît hasardeux de tenter de le situer précisément. Consacré à Atoum, gageons qu’il devait se trouver dans le voisinage de Tell el-Maskhoutha (*GDG* 3, p. 7 et P. MONTET, *Géographie* 1, p. 217 ; H. GOEDICKE, *VA* 5, 1989, p. 195).

(55) *nd shr* « discuter les affaires » ; *Urk.* II, 79, 13 (Louvre C.123) = Chr. THIERS, *BIFAO* 99, 1999, p. 436, n. am. À comparer à la formule épistolaire *nd hr.t n* « demander des nouvelles de, s’informer » ; J.M. KRUCHTEN, *Djéhoutymose*, p. 66.

(56) *mjt.t <jr> hmꜣf m jh.tꜣf nb(.t) m nsw*. Je restitue ici le verbe *jrj* pour une meilleure compréhension du passage (voir É. NAVILLE, *ZÄS* 40, 1902, p. 70 et G. ROEDER, *ÄgGötterwelt*, p. 118) ; cette phrase précise que le geste de Philadelphie envers Atoum de Tjékou entre dans le cadre des prérogatives royales.

(57) La présence du *r* est explicitée par la séquence de la ligne 10 : *wḏzfr jrj hr.tzḏf*, que l'on doit en conséquence restituer ici. Pour *jrj hr.t* « procurer le nécessaire », *ALex* 78.3226.

(58) Le groupement de signes n'est pas clair et il est difficile d'identifier un ou plusieurs vocables ; on reconnaît peut-être *bw* (dét. du pain), le signe de la maison et le pronom suffixe *zḏf*. G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 118) traduit ainsi : « der herrlich Gott (*der König*), der das Opferbrot seines (*des Atûm*) Tempels belebt, als er (*der König*) eintrat in seine (*des Atûm*) beiden Länder ».

(59) L'ensemble du passage (depuis *nṯr šps*) paraît volontairement confondre le souverain et le dieu Rê, si bien qu'il n'est pas évident de distinguer ce qui se rapporte à l'un ou à l'autre. On verra la séquence *jrztw nḏf nt-ḥ nb jrt n nsw* « on accomplit pour lui tous les rites que l'on accomplit pour un roi », stèle de Piankhi, l. 98 (= N. GRIMAL, *Pi('ankh)y*, p. 104 et 127, n. 387). À la lumière de cet exemple, on peut considérer une omission du verbe *jrj* dans notre texte ; par « cérémonie royale », il faut donc comprendre « cérémonie (faite) pour un roi ». La stèle de Piankhi mentionne la purification royale dans le Per-douat, préalable nécessaire à l'accomplissement de tout autre rite dans le temple. Pour un autre exemple probant de construction parallèle dans la stèle de Psenptais (BM EA 886, l. 13), voir Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 334.

On ajoutera que la mention des chevaux accrédite le fait que l'on est en présence d'une cérémonie royale ; sur les liens entre royauté et chevaux, D. MEEKS, dans A. Gardeisen (éd.), *Les équidés dans le monde méditerranéen antique*, p. 55-56.

(60) Ou *k3.t ṯnw m T3-nṯr* : « des activités / produits nombreux (provenant) du Pays du dieu » ? Voir également la séquence *ṯnw T3-nṯr* « compter, évaluer la Terre du Dieu », présente en particulier dans les scènes d'offrande de l'encens ; *WPL*, p. 1166. Pour *T3-nṯr* qui désigne les régions à l'est de l'Égypte, voir B. COUROYER, *RevBibl* 78, 1971, p. 59-70 ; Abd el-Aziz SALEH, dans *Book of the 50th Anniversary of Archaeological Studies*, p. 69-77 ; *id.*, dans *Bull. du centenaire*, suppl. au *BIFAO* 81, 1981, p. 107-117. Voir *infra*, Commentaire 3.8, p. 119-120.

(61) *ḏsr~nztw jnw nḏf* : la règle de préséance du pronom suffixe sur l'objet direct n'est pas respectée ici.

(62) Pour le vocable *bs* lié à la crue, voir J.-M. KRUCHTEN, *Les Annales des Prêtres de Karnak*, p. 150-151. On pourrait considérer un sens prospectif pour l'ensemble de cette phrase : « Puisse la crue jaillir pour son besoin (quotidien) (afin) de renouveler la vie ». La séquence *bs ḥ'py n/r hr.tzḏk* est récurrente dans les processions géographiques relatives au Harpon oriental (*Philae*, 116, 5-6 ; *Dendara X*, 334, 2 ; également *Edfou III*, 242, 8-9). Cependant le contexte narratif semble peu propice à une telle insertion concernant une crue à venir ou à une allusion au caractère du roi assimilé à la crue bienfaitrice. Cf. le même contexte associant offrandes au dieu Amon et mention d'une crue, dans J. REVEZ, *Karnak* 11, 2003, p. 539 (x + 15) et p. 550 ; et la version hiéroglyphique de l'inscription trilingue de Cornélius Gallus (l. 6 : *bs ḥ'py n k3zḏf*) où



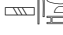
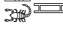

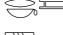



l'alternance de forme *sḏm=f* et *sḏm~n=f* établit des liens temporels entre les événements ; pour ce document, dont le texte hiéroglyphique mériterait une nouvelle édition critique (étude en cours par les soins de M. Minas), voir en dernier lieu J. YOYOTTE *et al.*, *Strabon*, p. 262-264 ; *FHN* 2, n^{os} 163-165, en particulier n^o 165, p. 698 pour le passage en question ; F. COSTABILE, *MEP* IV/6, 2001, p. 297-330 ; J. LOCHER, *AncSoc* 32, 2002, p. 92-96, en particulier p. 92, n. 52.

(63) *jj whm-ḥnh <r> ḥw.t=f ḥr tp-rꜥ jr(w) n ḥm=f* ; dans ce passage, la mauvaise gravure ainsi que le groupement des signes ont fait difficulté ; cf. Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 304 : *ḥꜣb rf pw jr~n ḥm=f...* « Sa Majesté vint... (?) », se fondant sur la lecture de K. Sethe (𓄠 au lieu de 𓄡). La solution adoptée considère en premier lieu *whm-ḥnh* comme une épithète d'Atoum, d'où le déterminatif du dieu (pour cette épithète qui désigne Osiris mais également d'autres dieux, voir *LGG* 2, 519-520) ; dans le contexte, l'utilisation de ce terme fait inévitablement écho à la désignation de la crue, *ALex* 78.1062. En second lieu, le pronom suffixe *=f* est rattaché à *ḥw.t*. La graphie de *rꜥ* présente un *t* superfétatoire.

(64) *jj (...)* *ḥr tp-rꜥ* constitue semble-t-il une variante de l'expression *jj ḥr ḥrw* « venir à la voix » étudiée par J. ZANDEE, *Der Amunhymnus des Papyrus Leiden I 344, verso* 1, p. 381.

(65) Pour ce passage, voir Commentaire 3.4, *infra*, p. 94-96.

(66) Pour le lac du Scorpion, voir *GDG* 5, p. 127 ; *MG* 1, p. 217 ; *WPL*, p. 888 et 985.

	CGC 22183, l. 10
	CGC 22183, l. 16 ⁶¹
 (sic)	<i>Edfou</i> I, 332, 7
	<i>Edfou</i> IV, 28, 5
	<i>Opet</i> , 249
	<i>Dendara</i> XI, 73, 6 et 7 ; <i>MD</i> I, pl. 66, 19
	<i>p.Tebtynis</i> I, pap. II, frgt. L 18, 25
	<i>GDG</i> 5, p. 127 (BRUGSCH, <i>DG</i> , 734)
	<i>p.Tebtynis</i> I, pap. III, frgt. D 10, 5

Dans les listes géographiques des temples ptolémaïques, cet hydronyme constitue le *pehou* de la VIII^e province de Basse Égypte⁶² ; il doit être situé dans une zone plus ou moins proche de Tell el-Maskhouta. Les principaux candidats sont le lac Timsah et les lacs Amers⁶³. Ces derniers étant identifiés avec Kem-Our (*infra*, note [160]), le lac Timsah paraît être le seul candidat à cette identification. D'après É. Naville (*Pithom*, p. 8), ce *pehou* est identique aux lacs

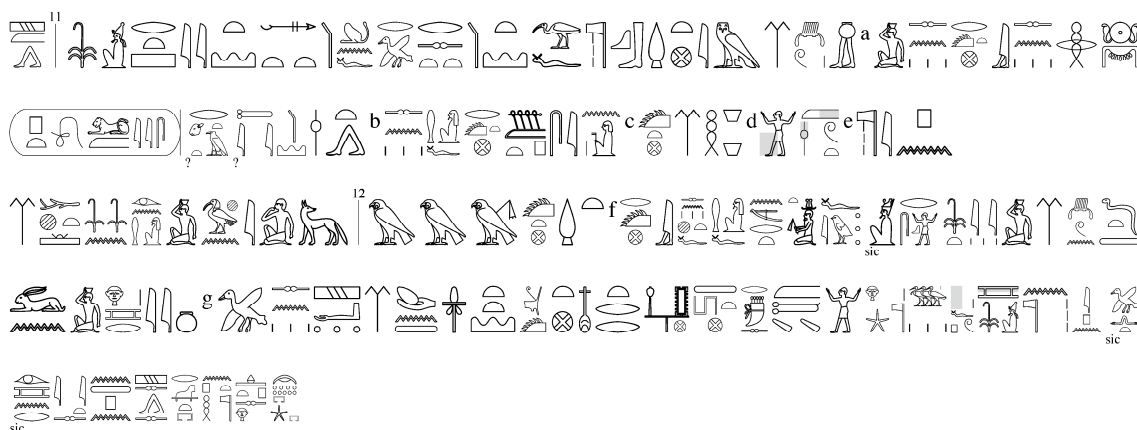
⁶¹ Pour la présence de cet hydronyme (𓄠𓄡) à la l. 23 (« l'île qui est dans le lac du Scorpion ») et son interprétation dans le contexte de la fondation de Ptolémaïs Thèrôn, voir Commentaire 3.14, p. 143-147.









⁶² À la liste dressée précédemment, on ajoutera un texte de Philae (photo 868) dans lequel Osiris est « maître du lac du Scorpion et maître de *rꜥ-ḥwy* » ; d'après *WPL*, p. 888.

⁶³ C. TUPLIN, *AchHist* VI, 1991, p. 248.

Amers de Pline, à travers lesquels Ptolémée eut à creuser son canal. Cl. Bourdon (*Anciens canaux*, p. 46) en fait une île dans la lagune de Suez, le tracé du canal n'empruntant pas le lac Timsah mais bifurquant peu avant vers le Sud (*ibid.*, carte 1). Pour la question du canal, voir *infra*, Commentaire 3.7, p. 107-115.

2.7. TOURNÉE EN CÉLÉ-SYRIE ET RETOUR DES DIEUX JUSQU'À MEMPHIS (I. 10-12)

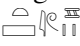


- a) Le signe n'est pas sûr mais le contexte invite à lire le verbe *jni* ; *infra*, note (69).
- b) Très incertain.
- c) Possiblement  au lieu du *n* ; *infra*, note (72).
- d) Le premier  graphié comme un .
- e) La lecture d'É. Naville (*Pithom*, pl. 9 : ) ne peut être retenue.
- f) H. Brugsch / A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 80) propose sous réserve :  ; K. Sethe lit  (*infra*, note [76]) ; je ne distingue pas la marque du pluriel derrière *ntr.w*.
- g) Signe peu distinct ; probablement pour  ou .

Le roi s'en alla **11.** vers la province de Syrie (67). Lorsqu'il eut atteint la Palestine (68), il y trouva tous les dieux de l'Égypte et il les ramena (69) en Égypte. Ils vinrent avec le roi de Haute et Basse Égypte, maître <du Double Pays>, (Ptolémée) à Khenet-tatjy (?) (70). Sa Majesté les envoya (?) (71) vers l'Égypte et ils furent accueillis (72) par les gardiens de l'Égypte en joie du voyage (?) (73) de ces dieux. Après cela, sa Majesté fit ce qui était utile (74) pour le retour (75) **12.** des dieux d'Égypte vers l'Égypte (76). Ils vinrent devant sa Majesté afin qu'Elle fut distinguée des (autres) rois (et) pour exalter sa royauté (77) pour une durée éternelle. Elle se trouvait sur la rive (lorsqu'ils) faisaient halte (78), depuis la bouche de la terre orientale (79) de l'Égypte jusqu'à Memphis (80). Toute l'Égypte (81) était dans l'allégresse, louant (sa) puissance ; alors, le roi... à ces dieux (82). Rien de tel n'avait jamais été fait (83) dans ce pays. Ils (= les dieux) s'en allèrent vers le trône de Ptah (84) et se reposèrent pendant neuf mois (85) <dans> la Demeure du matin (86).




NOTES

(67) Fondée sur une mauvaise lecture *tšy.t*, l'identification avec la région du Tihama, sur la côte arabique, proposée jadis par W.W. Tarn (*JEA* 15, 1929, p. 9-12) est aujourd'hui définitivement écartée. Il ne faut pas non plus tenir compte des traductions proposées par B. Bruyère (*BSEHGIS* 3 [1949-1950], 1951, p. 64) et A. Servin (*BSEHGIS* 3 [1949-1950], 1951, p. 93) et écarter enfin la traduction reprise récemment par P. BRIANT, dans N. Grimal, M. Baud (éd.),

Événement, récit, histoire officielle, p. 177. Il s'agit bien de *tš Stt* « la frontière / province de Syrie » ; cf. *Wb* V, 235 qui donne la graphie  ; Fr. DAUMAS, *Moyens*, p. 244 ; pour la désignation ici de la Syro-Palestine, D. LORTON, *JEA* 57, 1971, p. 160-164. La domination de Philadelphie sur cette région est également soulignée dans l'inscription de la statue de la Villa Albani (*Urk.* II, 70, 8 ; S. CURTO, *OrAnt* 6, 1967, p. 74-80, 82 et pl. XXIV-XXV). Dans les autres attestations de cette quête des statues divines, c'est bien en Syrie (*Stt*) que les Lagides se rendent (Satrape, l. 3 = *Urk.* II, 14, 9 : *hnt-Stt* ; Canope, l. 6 = *Urk.* II, 128, 12 : *tš.wy-Stt* ; var. *Raphia*, dém. l. 22 : *pš tš n pš Jšr pš tš (n) nš Hr.w*). Le passage est repris par J.K. WINNICKI, *JJP* 20, 1990, p. 159 ; *id.*, 24, 1994, p. 172-173 ; D. DEVAUCHELLE, *Transeuphratène* 9, 1995, p. 71-72 ; Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 178.

(68) *Pšrstt* désigne la Palestine alors sous domination ptolémaïque ; pour la mise au point de la réalité géographique que recouvre ce terme, contre l'acception « Perse », H. GOEDICKE, *VA* 5, 1989, p. 197 ; K. WINNICKI, *op. cit.*, p. 157-167 ; D. LORTON, *op. cit.*, p. 160-164 ; pour une conclusion identique en passant par la mise en exergue d'une improbable circumnavigation de la péninsule arabique pour atteindre la Perse et par des considérations d'ordre économique, J.-Fr. SALLES, dans *TMO* 16, 1988, p. 92-93 ; *id.*, *TOIIOI* 6/2, 1996, p. 600-602 ; P. BERNARD, *BCH* 114, 1990, p. 535-536 ; également D. MEEKS, dans *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 300 et n. 193 ; *contra* E. BRESCIANI, dans *Das ptolemäische Ägypten*, p. 33 et n. 18 et *EVO* 6, 1983, p. 22-23 ; E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 72 et n. 11 ; P. BRIANT, *op. cit.*, p. 177. Pour le passage, Å. ENGSHEDEN, *op. cit.*, p. 117 (« à la frontière asiatique ») et 178 (« en Asie »).

(69) Le signe est peu reconnaissable ; il s'agit d'un verbe de mouvement que K. Sethe et H. Brugsch / A. Erman considèrent comme une graphie peu soignée de *jnj*. C'est en effet ce verbe qui est utilisé dans un contexte identique dans la stèle du Satrape (l. 3 = *Urk.* II, 14, 9) et dans le décret de Canope (l. 6 = *Urk.* II, 129, 2).

(70) Ce toponyme, dont l'identification demeure problématique, a été lu jusqu'à présent  Khemty. Soulignons dès l'abord que cette lecture n'est pas acceptable même s'il reste difficile, d'après la pierre, de proposer une séquence sûre de signes. Le *h* est trop incertain, apparemment surmonté d'un autre petit signe, qu'il semble possible de lire *hnt*, élément bien attestée dans la formation de toponymes (cf. *Hnt-jšbt.t*, XIV^e province de BE, et la désignation de Piramsès *tš hnt n hšs.t nb* ; M. BIETAK, *Tell el-Dab'a* II, p. 199). Le *m* ressemble davantage à un *š* ou un oiseau-*wr*, possiblement surmonté d'un *t*. Seule la seconde partie du terme (*ty* + déterminatif) est sûre. En toute hypothèse, je propose de lire *hnt-tšty*  ou *hnt-twrty* / *šty*. Cf. *tšwt*, région de Syrie du Nord (*GDG* 6, p. 39). On pourrait également suggérer que *hnt* fonctionne avec le verbe *jj* « venir dans / au-devant » (cf. « entrer, amener dans » *ALex* 77.0760, 78.3079 ; « ils arrivèrent devant ») et le toponyme serait alors constitué de la séquence *r(š)-tšty*  (ou var.), la construction toponymique avec *rš* « entrée, débouché » étant des plus fréquentes, en particulier dans le Delta oriental (D. MEEKS, *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 301).

La lecture *Hmty* jusqu'ici adoptée a semble-t-il été influencée par le toponyme *Hmtytt*, qui apparaît à la l. 22 en relation avec les fondations de stations de chasse sur la côte occidentale de la mer Rouge ; les contextes respectifs des deux occurrences excluent pourtant une même identité (*contra* GDG 4, p.176-177). D. Lorton (*JEA* 57, 1971, p. 164) souligne la différence entre les deux toponymes et propose d'identifier *Hmty* avec la ville d'Hamath sur l'Oronte, d'après une suggestion de H. Goedicke. Faute d'argument probant à l'appui de cette proposition, ce rapprochement peut difficilement être retenu. Il est réfuté par H. Goedicke lui-même (*VA* 5, 1989, p. 196 et 200, n. 13) et K. Winnicki (*JJP* 24, 1994, p. 174, n. 95) qui proposent une graphie abrégée de (P:) *Htm* (n) *Tꜣrw*, désignation de Tjarou (Héboua I), capitale de la province Pélusiaque (XIV^e BE ; *infra*, note [110]), près de Qantara. À l'appui de cette solution, K. Winnicki rappelle que cette localité est connue comme étant celle où les Égyptiens accueillèrent Pharaon de retour d'expédition et qu'elle abritait un poste militaire à l'époque gréco-romaine (A.H. GARDINER, *JEA* 6, 1920, p. 104 et 116 ; *AEO* 2, p. 202-204 ; A. SCHLOTT-SCHWAB, *Die Ausmasse Ägyptens*, p. 96 ; G. CAVILLIER, *GöttMisz* 166, 1998, p. 9-18 ; *id.*, *GöttMisz* 180, 2001, p. 41 et n. 18). Située sur une étroite bande de terre entre les lacs Menzallah et Ballah, point de départ et d'arrivée de la route Égypte-Palestine, elle aurait donc pu voir passer les troupes de Philadelphie de retour de Syro-Palestine. On ajoutera que la mention des « gardiens de l'Égypte » qui fait suite suggère que l'on est en présence d'un toponyme situé sur la frontière orientale du pays. L'identification de Khemty avec Tjarou n'aurait rien pour surprendre dans la mesure où les dieux de la province Pélusiaque (*hnt-jꜣbt.t*) sont mentionnés plus bas dans l'inscription (l. 16). Poste frontière, Tjarou (comme Tjékou) apparaît le plus souvent avec le déterminatif des pays étrangers (E. MORRIS, *The Architecture of Imperialism*, p. 176 ; J.K. HOFFMEIER, R.D. BULL, *RdE* 56, 2005, p. 84-85) ; outre ce signe qui détermine *hmty*, la suite du texte –et quel que soit le verbe de mouvement que l'on restitue dans la graphie difficile– indique que les dieux arrivèrent en Égypte (*r Km.t*) : ayant passé ce poste frontière, ils étaient désormais en Égypte et pouvaient remonter la branche Pélusiaque.

Pour séduisante qu'elle soit, cette hypothèse a été réfutée par H. Verreth (*The Northern Sinai*, p. 739) : (P:) *Htm n Tꜣrw* n'est en effet attesté que dans la documentation du Nouvel Empire. En outre, cette hypothèse repose sur la lecture *Hmty* qui, comme on l'a signalé, ne résiste pas à l'examen de la pierre. On pourrait alors se demander, à titre de simple supposition, si ce toponyme ne désigne pas un site proche de Tjarou, par exemple Tell Abou Seifa qui a supplanté Tjarou à partir de l'époque perse (voir *infra*, note [109]) ; les fouilles récentes ont mis en évidence une occupation ptolémaïque, caractérisée par une forteresse, des entrepôts et un quai, reconnu sur près de 150 m de long en bordure d'une bras d'eau asséché (A.R. AL AYEDI, *Tharu*, p. 73-94). Toujours à titre d'hypothèse, la cité frontalière de Rinokoloura (El-Arish) pourrait également être envisagée ; pour une étude détaillée de ce site, en dernier lieu H. VERRETH, *op. cit.*, p. 255-308. Dans l'attente d'une éventuelle identification de ce toponyme, je considérerai donc qu'il désigne soit un poste frontière, peut-être à situer dans la région de la bouche pélusiaque, soit un site de Syro-Palestine.


(71) É. NAVILLE, *ZÄS* 40, 1902, p. 71 : « ils protégèrent (?) sa Majesté allant en Égypte » (*nd=sn hm=f r Km.t*). Malgré la difficulté de lecture, il faut suivre G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 120 ; et J.K. Winnicki *JJP* 24, 1994, p. 172-173) : « Seine Majestät überwies sie nach Kemet ». Å. Engsheden (*Reconstitution*, p. 174) comprend *hd* « assigner ».


(72) Lire *šsp=s(n) j(n)* ; *šsp* « accueillir » quelqu'un : *ALex* 77.4283 ; 79.3062. Dans Memphis I (*Raphia*, dém. l. 26), les habitants de l'Égypte accueillent Philopatôr (*šp nɜ rmt.w r-wn-nɜ.w (n) Km.j*) de retour de sa campagne victorieuse ; H.J. THISSEN, *Studien zum Raphiadekret*, p. 19 et 69 ; R.S. SIMPSON, *Demotic Grammar*, p. 250-251.

Le signe de l'œil fardé au-dessus de *sɜw* n'est pas assuré ; il doit simplement s'agir du *n* de *jn*. Les « gardiens de l'Égypte » désigneraient les frontaliers ou plus précisément les militaires en charge de la protection de la frontière égyptienne.

(73) *wdy.t* (graphie semblable à celle de *wd*), *Wb* I, 398, 6-11. G. ROEDER, *op. cit.*, p. 120 (et J.K. WINNICKI, *op. cit.*) : « bei der Zuweisung dieser Götter ».

(74) *jrj ɜh.t n* « faire ce qui est utile à », voir *ALex* 77.0069 ; *Dendara* XI, 64, 9 ; « faire des cadeaux » + datif, Fr. DAUMAS, *Moyens*, p. 223. Cette expression témoigne d'actes d'évergétisme au sens large ; également *infra*, l. 26.

(75) *n/m {j}stɜ* ; les acceptions usuelles du signe  *stɜ* sont « tirer, traîner, hâler, conduire », de même que « venir » pour (*r*), « se rendre chez (*n*) » (*supra*, note [39]) ; c'est ce terme *stɜ* qui est employé en démotique pour le retour des dieux (W. ERICHSEN, *Demotisches Glossar*, p. 473). La présence du *yod* prothétique fait difficulté dans la mesure où son emploi orienterait vers une forme relative, un participe ou un impératif. En se fondant sur l'acception « lire, prononcer des formules (magiques) » de l'expression *jrj ɜh.w* (R. PREYS, *Les complexes de la Demeure du Sistre*, p. 148, n. 1348), n'aurait-on pas une séquence du type : « Après cela, sa Majesté a prononcé les paroles : “Ô, les dieux de l'Égypte sont revenus en Égypte” ». Reste le problème du *n*, sauf à en faire une erreur pour le dét. de l'abstrait. Voir cependant *infra*, l. 13 et note (92).

(76) La séquence  est confuse mais le sens paraît assuré : les dieux de l'Égypte reviennent en Égypte (traduction adoptée par G. ROEDER, *op. cit.*, p. 120). Toutefois, il semble que le terme *Bɜq.t* est réservé à la séquence *ntr.w Bɜq.t*, alors que *Km.t* désigne l'Égypte en tant qu'entité géographique spécifique et terre d'accueil des statues divines. Je suppose donc une certaine méprise du lapicide pour rendre la séquence *ntr.w Bɜq.t r Km.t* (cf. l. 11 et 13), la première graphie de *Km.t* étant probablement fautive et source de la confusion du passage. Pour la différence d'emploi des termes *Bɜq.t* et *Km.t*, voir p. ex. la Stèle du Satrape, l. 6 (= *Urk.* II, 15, 16-17) : « Il a amené leurs soldats, les hommes, les femmes et leurs dieux en représaille (litt. en échange) de ce qu'ils avaient fait contre l'Égypte (*Bɜq.t*). Alors, il arriva en Égypte (*Km.t*), le cœur satisfait de ce qu'il avait accompli ». Pour *Bɜq.t* désignant l'Égypte au moment de la créa-

tion par Neith dans la cosmologie d'Esna, voir M.-Th. DERCHAIN-URTEL, dans M. Broze, Ph. Talon (éd.), *L'atelier de l'orfèvre*, p. 55, n. 1.


(77) Je lis $tn=t(w)z f r nsw.w$ (forme $sdm=twz f$ de l'accompli), les trois traits du pluriel ayant été gravés maladroitement devant le signe 𓏏 . Pour $tnj r$, *ALex* 77.4929 ; cf. *Urk.* IV, 2124, 6 = P. VERNUS, *Essai sur la conscience de l'Histoire*, p. 74. N'étant pas question du Harpon Oriental dans ce passage, je préfère récuser la présence d'Atoum, dont le signe-mot pourrait pourtant être retenu (avec un Futur III : $jw Jtm r sqz nswy.tz f$ « si bien qu'Atoum exhaltera sa royauté ») ; voir les traductions de É. NAVILLE, *ZÄS* 40, 1902, p. 71 ; G. ROEDER, *ÄgGötterwelt*, p. 120 ; J.K. WINNICKI, *JJP* 24, 1994, p. 173. La royauté aurait alors été transmise par Atoum, fonction également attribuable sans conteste à cette divinité (*infra*, l. 27 et Commentaire 3.2, p. 88). Å. Engsheden (*Reconstitution*, p. 152) comprend ainsi : « Ils vinrent devant Sa Majesté parce qu'il est élevé pour être roi » ($jj=sn hft hmz f n-mrwt tnz f r nsw$) mais constate alors l'usage anormal de $n-mrwt + sdmz f$ pour lequel on attend une proposition de but.

(78) $mry.t$ « berge, lieu d'accostage », *Wb* II, 109, 12-110, 2. Le verbe hn « se poser, s'arrêter », graphié à l'économie avec le seul signe 𓏏 (var. 𓏏), se rencontre à nouveau l. 14. En dernière conjecture, on pourrait lire $wnf hr m$ « se réjouir de », *ALex* 78.0986 ; *Wb* I, 319, 16 (on aurait ici n pour m) ; $mr.t$ « les travailleurs, les serfs, les sujets » *ALex* 79.1267 (voir la graphie 𓏏 signalée par *Wb* II, 106, 11-18) : « La population se réjouissait de leurs haltes ». Dans Memphis I (*Raphia*, dém. 27), Philopatôr, naviguant sur le Nil de retour de Syrie, est accueilli par les prêtres qui vont à sa rencontre sur les lieux d'accostage du navire royal (version de Tôd, x + 9 : $jw n3 nt n n3 jrpy.w n-jw r h3z f r n3 mr.w(t) = R.S. SIMPSON, Demotic Grammar, p. 250-251$) ; H.J. THISSEN, *Studien zum Raphiadekret*, p. 21 et 64.









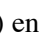
(79) $hn.t n t3 j3bt.t$: le débouché de la branche pélusiaque dans la mer ; *supra*, l. 10 ; *infra*, Commentaire 3.4, p. 95.

(80) La lecture $r3-tw$ 𓏏 des précédents éditeurs (É. NAVILLE, *Pithom*, pl. 9 ; H. BRUGSCH / A. ERMAN, *ZÄS* 32, 1894, p. 80 ; en lacune chez K. SETHE, *Urk.* II, 92, 6) est à rejeter ; en conséquence, les traductions ou interprétations postérieures (G. ROEDER, *op. cit.*, p. 120 ; E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 72 ; W. WINNICKI, *op. cit.*, p. 173) sont également à révoquer. D'une part, le signe 𓏏 appartient à la préposition composée $nfry.t-r$, d'autre part, 𓏏 $Jnb-hd$ est sûr et indique que les statues divines ont été amenées directement à Memphis ; voir *infra*, Commentaire 3.6, p. 100-106.



(81) Je conserve à $T3-mry$ son acception générale plutôt que le sens restrictif « Basse Égypte » ; voir en dernier lieu P. GEOFFRET, *Kyphi* 3, 2001, p. 7-17 ; pour une acception plus abstraite, M.-Th. DERCHAIN-URTEL, dans M. Broze, Ph. Talon (éd.), *L'atelier de l'orfèvre*, p. 55-61. *Infra*, l. 15 et 27.

(82) Malgré la lacune, la présence de *pw* permet d'envisager une construction du type V + *pw jr~n nsw n ntr.w jpn* (construction similaire l. 10 ; également signalée par Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 304, n. 1159). La présence de *jr~n* (É. NAVILLE, *Pithom*, pl. 9) est toutefois peu convaincante : le  est sûr. À la suite de G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 120), J.K. Winnicki (*JJP* 24, 1994, p. 173) traduit : « denn, er war ein rechter König für diese Götter ».

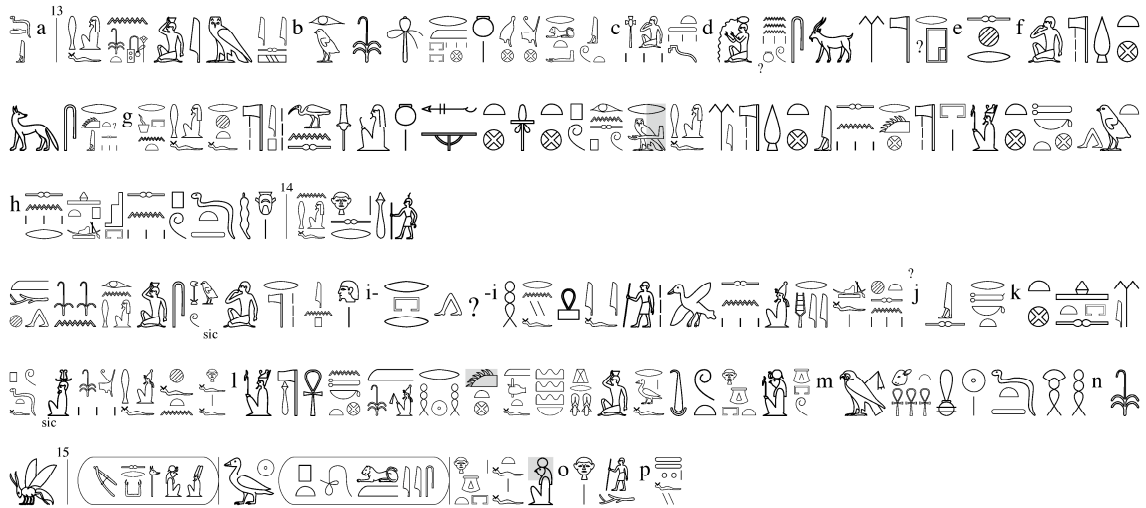
(83) En se fondant sur les deux occurrences des lignes 24 et 26, on doit envisager une métathèse entre le verbe *p3* et la négation *n* : lire *n p3z(w) jr(.t) mjt.t3s* (P. VERNUS, *Essai sur la conscience de l'Histoire*, p. 81-82). Å. Engsheden (*op. cit.*, p. 333, n. 1264) opte pour un *sdm=f* passif : *p3 jwty jr mjt.t3s n t3 pn* (« ce dont on n'avait pas fait le pareil dans ce pays »).

(84) Le signe du trône-*ns.t*  paraît sûr mais on pourrait également songer au signe  ; on verra ainsi la graphie de *htjw*   « reposoir, estrade », signalée au *Wb* III, 349, 4-5 ; à comparer à la mention de « la grande estrade (*tn3.t*) mystérieuse de Celui qui est au sud de son mur » (*p.Harris I*, 45, 3 = P. GRANDET, *p.Harris I* 1, p. 285 et 2, p. 167, n. 676, qui signale l'épithète de Ptah « qui est sur l'estrade »). Ne pourrait-on pas, en rappel à cette *tn3.t* du temps de Ramsès III, adopter une lecture *tn3.t* pour le groupe   ? Voir également le « grand escalier » (*rwd wr*   ) en *Urk.* IV, 497, 17 (« Puisses-tu manger le pain à côté de Ptah vers le grand escalier du maître de l'Ennéade »).

(85) *hr* + période de temps, voir *ALex* 79.2017. On pourrait également envisager la restitution d'un pronom de rappel pour *ns.t* comme le propose K. Sethe (*Urk.* II, 92, 11). Il faut noter la graphie particulière de *3bd*, la partie supérieure du signe n'ayant probablement pas été gravée. Pour cette durée de neuf mois, voir *infra*, Commentaire 3.6, p. 104.

(86) É. Naville (*ZÄS* 40, 1902, p. 71) proposait de comprendre : « Puissent-ils aller sur le trône de Ptah et reposer dans... de la maison de la Douat éternellement ». À la suite de K. Sethe (*Urk.* II, 92, 12), G. Roeder (*op. cit.*, p. 120) coupe le texte de façon différente : « Et ils s'installèrent sur celui-ci (*i.e.* l'escalier de Ptah). Le 4^e mois de l'hiver, jour 10 : Sa Majesté (...) » ; également J.K. WINNICKI, *JJP* 24, 1994, p. 173 ; ce découpage est repris par E. Grzybek (*Calendrier*, p. 73 et n. 12 et p. 91-92) mais qui lit la date différemment : « Mois 4 de la saison *prt*, jour 2 » affirmant que même étrange, une autre lecture du groupe   est impossible ; cf. la graphie de *pr.t*, l. 27 ; enfin, pour H. Goedicke (*VA* 5, 1989, p. 195-196), il s'agit d'une date selon un calendrier grec : « month 9, day 8 ». Pourtant, ces lectures ne paraissent pas très évidentes et la première interprétation d'É. Naville me semble plus judicieuse, dans le contexte du passage. S'il faut bien comprendre <*m*> *pr-dw3.t*, cette mention de « la demeure du matin » (*Wb* V, 425, 12), liée au rituel de l'ouverture de la bouche et à la purification, trouverait une place de choix dans ce contexte de reconsécration des statues divines dans l'enceinte du temple de Ptah à Memphis ; voir *infra*, Commentaire 3.6, p. 103-104.

2.8. CONVOCATION DES PRÊTRES ET RETOUR DES DIEUX DU HARPON ORIENTAL (l. 12-15)



- a) pour ; *infra*, note (87).
- b) Après É. NAVILLE, *Pithom*, pl. 9 et H. BRUGSCH, *ZÄS* 32, 1894, p. 80 ; K. Sethe (*Urk.* II, 92, n. i) propose (*h3b=tw*).
- c) Peut-être *tw* légèrement incisé sous *jj*.
- d) Après K. Sethe (*Urk.* II, 92, n. k), lecture *nd-j<h>.t* sous réserve ; *infra*, note (90).
- e) Signes non identifiés.
- f) Le est réduit à un simple ; cf. *supra*, l. 10 (*p3-hrw*).
- g) Groupement incertain mais le est sûr ; *infra*, note (93).
- h) Signe indistinct devant le .
- i-i) Lecture très incertaine.
- j) Après K. Sethe, E. Anderson et N. Sjöberg (*Sphinx* 8, 1903, p. 231) proposent .
- k) Simple trait pour le *k*.
- l) Lire *hft hr n* ; cf. *infra*, l. 28.
- m) Ou , pour .
- n) Les deux signes sont presque identiques.
- o) Le visage est perdu mais le disque solaire exclut Atoum.
- p) pour (E. ANDERSON, N. SJÖBERG, *op. cit.*, p. 231) ; ou pour dét. de *hq3*.



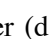
En conséquence, Sa Majesté dit (87) **13.** à son scribe royal (88) : « Fais rédiger l’ordonnance royale (89) pour les temples de Haute et Basse Égypte afin de faire venir les (prêtres) délibérants élus (et) les prêtres-purs en fonction (90) dans leur(s) temple(s) (?) (91), disant (92) » : “Les dieux de l’Égypte, ils sont revenus en Égypte !” (93).

Et ils (= les prêtres) allèrent vers la place de sa Majesté devant ces dieux. Ils trouvèrent que c’était la statue (94) du Harpon Oriental (95) : c’est ce qu’ils firent en compagnie de sa Majesté (96) là. Les dieux de l’Égypte étaient revenus en Égypte ; les dieux de Pitoum-Tjékou

étaient revenus s’y reposer car c’est leur place à jamais. Sa Majesté fut joyeuse **14.** de cela grandement.

Après cela sa Majesté promulgua un décret (97) pour ces dieux ; proclamation issue (?)... ces siens trésoriers (98) ; le roi les (= les dieux) installa sur sa flotte (99) ; ils... et ils arrivèrent à Tjékou, et c’est là qu’ils se reposent à jamais. Ils distinguèrent sa Majesté (100) devant son père Atoum, grand dieu de Tjékou, en tant que roi pour l’éternité. L’Égypte est dans son poing et tous les pays étrangers sont sous ses semelles jusqu’à ce que son fils soit établi durablement sur le trône de Rê, sur le trône d’Horus qui préside aux vivants, comme Rê éternellement. Puisse le roi de Haute et Basse Égypte, **15.** (Puissant est le ka de Rê, aimé d’Amon), le fils de Rê, (Ptolémée) demeurer sur le trône de son père Rê pour gouverner son Double Pays (101) !

NOTES

(87) La graphie du groupe  est peu soignée, si bien que l’on pourrait comprendre , *nsj* « s’approcher (de), entrer (dans) », *ALex* 78.2219 ( et var.) mais qui, en l’absence de préposition (*r* ou *m*), ne fait pas sens dans le contexte. J’adopte donc la lecture *dd-j(n)*, proposée par K. Sethe et H. Brugsch / A. Erman, en soulignant dans la traduction la valeur consécutive de la forme *s_dm~jn=f* qui s’appuie sur l’ensemble de l’épisode qui précède : l’ordre donné au scribe royal et l’annonce faite dans les temples égyptiens sont le corollaire des rites effectués sur les statues divines à Memphis. Le passage est traduit par J.K. WINNICKI, *JJP* 24, 1994, p. 173. Voir *infra*, Commentaire 3.6, p. 105.

(88) Pour le titre de « scribe royal », voir en dernier lieu A. ONASCH, dans I. Shirun-Grumach (éd.), *Jerusalem Studies in Egyptology*, p. 331-343. Dans le contexte de notre document, ce titre ne doit pas être confondu avec le *Basilikos Grammateus* de l’administration grecque en place dans les nomes égyptiens ; voir J.F. OATES, *The Ptolemaic Basilikos Grammateus* ; CR dans *ChronEg* 72, 1997, p. 367-369 ; M. CHAUVÉAU, *L’Égypte de Cléopâtre*, p. 287. Il est au contraire davantage à rapprocher, p. ex., du scribe royal Djehoutyemheb de la stèle de Bakhtan ; M. BROZE, *La princesse de Bakhtan*, p. 44.

(89) Si l’on accepte la présence du verbe *sš* « écrire, rédiger » ou *h**3**b* « envoyer (un message), mander », la séquence *jrj wd-nsw.t* « promulguer un décret royal » fait ici problème. Il faut peut être alors considérer une séquence figée (*jmj sš {jr} wd-nsw.t*) ou comprendre « ce qui a été promulgué, (à savoir) le décret royal ». G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 120 ; suivi par J.K. WINNICKI, *op. cit.*, p. 173) comprend : « la rédaction d’un décret royal ». Pour *wd-nswt*, D. MEEKS, *OLA* 6, 1979, p. 628, n. 87 ; *ALex* 79.0807. Sur la pierre, la lecture *sš* paraît plus probable que *h**3**b*, même si ce terme est davantage conforme au parallèle fourni par la stèle de Mendès (l. 22-23 = *Urk.* II, 48, 10-12) : « Alors sa Majesté envoya (*h**3**b*) (un message) aux temples de Haute et de Basse Égypte pour faire venir [le personnel de la Maison de vie] avec (*m*) les prêtres des provinces de Haute Égypte (?), les prophètes [...] de Basse Égypte, ainsi que les savants qui sont dans leurs villes » (H. DE MEULENAERE, *Mendes* II, p. 176). La stèle de Saïs (col. 7 = *Urk.* II, 79, 4) livre quant à elle le passage suivant : « Faites que l’on m’amène les

comtes, les responsables des domaines, les prophètes et les pères divins des temples d'Égypte » (Chr. THIERS, *BIFAO* 99, 1999, p. 426 et 429). Cf. la Stèle de Piankhi (l. 23 = N. GRIMAL, *Pi('ankh)y*, p. 15*, 1) qui présente la séquence *h3b~n=sn r smj n hm=f n nsw-bjty*, « ils envoyèrent un rapport à la Majesté du roi de Haute et Basse Égypte », litt. « ils envoyèrent pour faire un rapport... ».

(90) Si l'on suit la proposition de l'auteur des *Urk.* II, on lira *nd-j<h>.t*, c'est-à-dire, « ceux qui s'informent, délibèrent », personnels présents dans le décret de Canope où le terme est également rendu en grec par « épistate » ; Fr. DAUMAS, *Moyens*, p. 220. Secondant le *lésonis / mr-šn / archiereus*, l'ἐπιστάτης est le représentant de l'autorité lagide, choisi dans la hiérarchie sacerdotale (L. KOENEN, dans A.W. Bullock *et al.* [éd.], *Images and Ideologies*, p. 31, n. 17 et p. 69 ; Ph. DERCHAIN, dans D. Kurth [éd.], *3. Ägyptologische Tempeltagung*, p. 10-11 ; *id.*, dans R. Gundlach, Chr. Raedler (éd.), *Selbstverständis und Realität*, p. 228-229 ; M. CHAUVEAU, *L'Égypte de Cléopâtre*, p. 288) mais il est plus souvent l'équivalent de l'égyptien *nty šn* « contrôleur » (W. CLARYSSE, dans K. Vandorpe, W. Clarysse [éd.], *Edfu*, p. 21-22). À défaut d'un parallèle exact, le décret de Canope l. 15 (= *Urk.* II, 136, 3-4) fournit une séquence qu'il convient de rappeler : *w' b 20 nd-jh.t m stp r tr n rnp.t m sz 4* « les vingt prêtres-purs qui s'informent / délibèrent élus annuellement parmi les quatre phylè », ce que le grec rend par « les vingt prêtres du conseil choisis chaque année dans les quatre tribus » (A. BERNAND, *La prose sur pierre* 1, n° 9)⁶⁴. Nous aurions donc dans la stèle une évocation probable de ces représentants mentionnés dans le décret de Canope. Dans l'hypothèse d'une lecture *hm.w=tn*, la présence du pronom suffixe paraît inhabituelle.

On peut songer ensuite à la séquence *m s'h=f* (*Wb* IV, 49, 12-50, 2 ; *ALex* 78.3352) ; appliquée aux prêtres, il faudrait comprendre *m s'h<sn>* « dans leur dignité, leur rang ». La traduction de G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 120 ; reprise par J.K. WINNICKI, *JJP* 24, 1994, p. 173) applique le génitif indirect *nw* lu par K. Sethe : « les experts, choisis parmi les prêtres de la noblesse dans les temples ». Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 52 : « les prêtres-ouâb de distinction (?) ».

(91) Le groupe n'est pas clair mais les signes du pavois divin et du temple-*hw.t* ne laissent que peu de doute quant au sens ; il est suivi du pr. suffixe *=s(n)* (les précédents éditeurs ont rattaché le *s* à *hr*) faisant références aux membres de la délégation égyptienne. Au lieu de comprendre « dans le(s) temple(s) », on pourrait également rattacher cette séquence au verbe *jj* qui précède ; *jj... m* « venir de » ; cf. *Philensis* I, 3 (= *Urk.* II, 201, 5) : *jj m jtr.ty šm' mhw r Jnb-ḥd* (les prêtres) « viennent des temples de Haute et Basse Égypte jusqu'à Memphis ». On comprendrait alors que les prêtres dont il est fait mention viennent depuis leurs temples, sous-entendu vers la capitale, suite à la convocation royale.

⁶⁴ Voir également Canope l. 30 (= *Urk.* II, 147, 10) : *hm-ntr r3-pw w' jmytw w'b.w stp(.w) r 'b mw wr r sm'r ntr.w m stt=sn* « le prophète ou le prêtre pur choisi (litt. "un parmi les prêtres-purs choisis") pour / habilité à purifier véritablement et à vêtir les dieux avec leurs habits » ; Canope l. 33 (= *Urk.* II, 150, 10-11) : *šmzy.t stp(.t) r šsm ntr.w* « la chanteuse choisie pour / habilité à suivre les dieux ».

(92) La lecture *hr*, introduisant un discours direct (*Wb* III, 317, 17-19), éclaire le passage mal établi jusqu'ici. On a donc ici l'intitulé ou le résumé du *prostagma* royal annonçant le retour des statues divines aux prêtres égyptiens ; voir *infra*, Commentaire 3.6, p. 105.

(93) Le signe *km* est sûr, de même que le signe 𓂏 , le contexte clair : l'annonce du retour des dieux égyptiens aux prêtres est suivie du déplacement de ces derniers vers la résidence royale. Il faut vraisemblablement considérer une graphie défectueuse de *Km.t*, avec un 𓂏 ou 𓂏 fort mal rendu. Une séquence identique se retrouve à la fin de la même ligne.

Les améliorations apportées à la lecture de ce passage et l'interprétation qui en résulte s'écartent des précédentes éditions ; cf. D. LORTON, *JEA* 57, 1971, p. 163 ; J.K. WINNICKI, *JJP* 24, 1994, p. 173.

(94) Le texte donne *shm* au singulier ; doit-on restituer la marque du pluriel ou considérer qu'une statue particulière, la puissance divine emblématique du Harpon Oriental, était l'objet de l'intérêt des prêtres d'Atoum ? Cf. peu après *ntr.w Pr-Jtm*. Pour *shm* « la puissance », c'est-à-dire un dieu, voir p. ex. *Edfou* IV, 8, 1 (*bs(.w) n shm.w tj.wt n ntr.wt* « les images des puissances, les figures des déesses »).


(95) La présence de *pw* et de *jr~n=s(n)* invite à rechercher un verbe et exclurait de ce fait le découpage proposé par K. Sethe ; c'est ce que proposait A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 81, n. 10) mais la lecture *ꜥb* retenue par le savant allemand ne peut se justifier sur la pierre : *Hww-jꜥbt.t* est sûr. On attendrait le démonstratif *pw* à la suite de *shm* mais il semble ici qu'il concerne toute la séquence ; cf. peu après l. 14 (*htp=s(n) jm pw d.t*). Il faut donc conserver le découpage de K. Sethe ; en ce sens, Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 161.

(96) *jr~n=s(n) pw jrm hm=f* ; la lecture n'est pas assurée mais la proposition de K. Sethe (*hrw 10*) demeure difficilement acceptable sur la pierre : les deux signes sont semblables à *pw* qui précède, et c'est ce démonstratif qu'il faut sans doute reconnaître.

(97) *shꜥw*, Fr. DAUMAS, *Moyens*, p. 245 ; J.-M. KRUCHTEN, *Djéhoutymose*, p. 239 et 250 « rappel (de faits), memorandum, note écrite ». C'est le terme utilisé dans les décrets de synodes sacerdotaux ptolémaïques.

(98) Notre occurrence est citée par H. RANKE, *JAOS* 73, 1953, p. 195. Sur la lecture *sdꜥwty / htmw* « celui qui scelle, trésorier » non encore éclaircie, Chr. ZIVIE-COCHE, dans *TTR* 2, 2000, p. 387, n. m ; *id.*, *TTR* 3, 2004, p. 226, n. i. Le terme peut adopter un sens générique, analogue à *mjty.w* « les semblables » ou à *hꜥw* « l'entourage ; *ibid.*, p. 226, n. i. Noter l'emplacement du suffixe *=f*. Le démonstratif *nf* n'est pas sûr ; le double-*yod* ne présente qu'un seul trait.

(99) L'ensemble du passage pose des difficultés de lecture. L'oiseau n'est pas un oiseau-*tj*, qui semble pourtant avoir été retenu, après K. Sethe et A. bey Kamal, par Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 174 « Le roi les saisit et ses vaisseaux les gardaient » (*jt sn nsw jw 'h'.w=f hr=sn*). En toute hypothèse, après *'h'.w=f*, lire *n/m sp=sn* « en activité » ?

(100)  a été lu *nsw.w-bjty.w* (« les rois de Haute et Basse Égypte ») par É. NAVILLE, *ZÄS* 40, 1902, p. 71. Pour G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 121, repris par J.K. WINNICKI, *JJP* 24, 1994, p. 173), il s'agit d'une graphie du suffixe *=sn*, comprenant que c'est Philadelphie qui a distingué les dieux devant Atoum. Si la lecture *nsw.w-bjty.w* est des plus satisfaisantes, on conçoit difficilement, pourtant, ce que viendraient faire ici « les rois de Haute et Basse Égypte » (ancêtres ?). Je préfère adopter la lecture *=sn* mais comprendre que ce sont les dieux, de retour à Tjékou, qui ont distingué Philadelphie pour ce qu'il a accompli. Pour *tnj* « distinguer », action des dieux à l'égard du roi, voir *WPL*, p. 1166 ; pour cette acception du démotique *stn* (« mettre à part, choisir, sélectionner »), D. AGUT-LABORDÈRE, *RdE* 56, 2005, p. 47-49. Å. Engsheden (*op. cit.*, p. 174) comprend tout autrement : « Sa Majesté les éleva devant son père Atoum » (*tn sn hm=f hnt jt=f Jtm*) ; *hft hr n* (graphié *hft n hr*) est sûr.

(101) *Tj.wy=fy* : cf. p. ex. l'éloge d'Amosis inscrit sur le 8^e pylône de Karnak, *Urk.* IV, 16, 14 (*hq3~n=f Tj.wy=fy*) et 17, 3 (*smn Tj.wy=fy*).

2.9. VISITE DU HARPON ORIENTAL EN COMPAGNIE D'ARSINOÉ II (l. 15-16)



a) pour .

b) Signes peu distincts.

c) Confusion probable du déterminatif de la reine avec le signe-mot d'Atoum utilisé peu avant.

d) Absence d'antéposition honorifique pour *nsw*. La lecture *hm.t n sn* de K. Sethe et H. Brugsch / A. Erman doit être rejetée ; le signe est bien différent du signe *sn* qui précède.

e) Le signe ressemble à un .

En l'an douze de (sa) Majesté, le troisième mois d'*akhet*, le troisième jour (102), son désir fut accompli (103). (Alors que) sa Majesté parcourait l'Égypte (104) avec la princesse, grande de faveurs, pourvue d'un doux caractère, douce d'amour (105), l'épouse royale, maîtresse du Double Pays, (Arsinoé), fille du roi, maître du Double Pays, (Ptolémée), la déesse qui aime son frère, (Elle) arriva au Harpon Oriental –c'est la ville de leur père **16**. Atoum– (et Elle) inspecta avec la sœur royale, l'épouse royale, afin de protéger ici l'Égypte contre les pays étrangers.

NOTES

(102) Les précédents éditeurs ont lu *ʒbd (1)* ; bien que de taille réduite, les trois traits sous le signe du mois ne font pas de doute. La date du 2 novembre 274 (p. ex. K. WINNICKI, *JJP* 20, 1990, p. 167 ; W. HUB, *Ägypten*, p. 267, n. 105, p. 269 et n. 115 ; W. CLARYSSE, dans L. Mooren [éd.], *StudHell* 36, 2000, p. 44) doit donc être corrigée ; le 3^e jour du mois d'*hathyr* de l'an 12 correspond au 1^{er} janvier 273. Cette nouvelle lecture ne modifie en rien le contexte événementiel du moment : cette visite dans le Harpon Oriental s'inscrit au début de la première guerre de Syrie (274-272/271) ; W. HUB, *op. cit.*, p. 265-271.







(103) Voir *Urk.* II, 49, 15 (= Mendes, l. 24) : *jsk hmꜣf km jbꜣf mj Dhwtj*.

(104) Pour *Tꜣ-mry*, *supra*, note (81). Pour la séquence *phr Tꜣ-mry*, symbolisant les visites royales dans le pays, voir A. EGBERTS, *In Quest of Meaning*, p. 131, 175, 192-193, 198, 437 ; *phr m Tꜣ-mry*, Canope, l. 17 et 21 (= *Urk.* II, 137, 11 et 140, 10). La construction *wnꜣf <hr> sdm* « exprime une action dans le passé durative ou habituelle » (Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 255 et p. 296-297) ; *wn hmꜣf <hr> phr (...) <hr> spr Hww-jꜣbt.t (...) <hr> ḥsb ḥnꜣ sn.t (...)*.

(105) Sur cette formule classique d'introduction des titulatures de reines, voir M. GITTON, *BIFAO* 78, 1978, p. 389-403. Voir également Mendes, l. 4 (= *Urk.* II, 34, 16-17) où *nb jmꜣ bnr mrw.t* qualifie Ptolémée Philadelphie.

2.10. RÉAMÉNAGEMENT DU CANAL DES PHARAONS ET ÉTABLISSEMENT D'UN MUR DE DÉFENSE (l. 16)




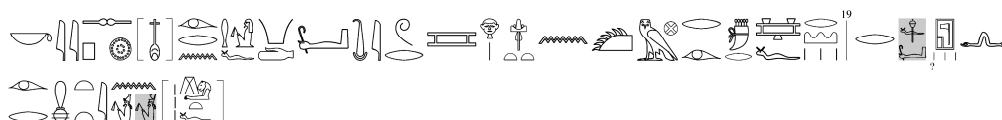
- a) Notation peu conventionnelle de la saison ;  lu par H. Brugsch (ZÄS 32, 1894, p. 82) et E. Anderson et N. Sjöberg (*Sphinx* 8, 1903, p. 231).
- b) Je ne reconnais pas la lecture *dz* / *wdz* proposée par K. SETHE, *Urk.* II, 95, 5 ; *infra*, note (109).
- c)  pour .
- d)  traité comme un .
- e) Les trois signes sont sûrs ; *infra*, note (113).
- f) J'avoue ne pas lire avec autant de facilité que les précédents éditeurs le groupe , pourtant attendu.

En l'an seize de (sa) Majesté, le premier mois de *peret* (106), Elle creusa un canal (107) selon le désir de (108) son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, pour conduire les dieux de Khenet-Iabet (109) ; (il) commence au fleuve au Nord d'Héliopolis, il se termine au lac des Scorpions (110). (Puis) Elle réalisa un grand mur (111) qui se trouve au milieu de son désert (112) oriental, d'une longueur admirable (?) (113), infranchissable (114), pour repousser les ennemis –le malheur (115) des dieux– (lorsqu')ils pénètrent en Égypte (116).

NOTES

(106) La date n'est pas sûre ; le mois de *tybi* de l'an seize correspondrait à une date comprise entre le 27 février et le 27 mars 269. Le 2^e mois de *peret*, lu par E. Grzybek (*Calendrier*, p. 73), date l'épisode entre le 28 mars et le 26 avril 269.


(107) Le signe  lu par É. Naville (*Pithom*, pl. 10) et H. Brugsch (ZÄS 32, 1894, p. 82, n. 7) n'est absolument pas visible sur la pierre, quelque peu détériorée en cet endroit. K. Sethe restitue *jtrw* « fleuve », à l'évidence d'après la stèle de Mendès, l. 18-19 (= *Urk.* II, 45, 9-13) ⁶⁵ qui relate également le creusement de ce (?) canal :



⁶⁵ Cf. *Urk.* IV, 814, 2 : « Sa Majesté ordonna de creuser ce canal (*šd mr pn*) après qu'elle l'eut trouvé encombré de pierres, empêchant la navigation des bateaux » (inscription de l'an 50 de Thouthmosis III à Séhel, l. 2-3).

« Une autre [bonne] action accomplie par Sa Majesté : on creusa un canal (*jtrw*) à l'est de l'Égypte pour en faire sa frontière (*r jr drw=f*) contre les pays étrangers et pour [protéger ?] les temples. Pareille chose n'avait été faite pas les rois de Haute et Basse Égypte [avant lui] »⁶⁶.



À l'appui de l'acception première « fleuve » de *jtrw*, il est à remarquer que c'est le terme également utilisé en grec ; cf. « les fleuves creusés » dans l'inscription d'Adoulis copiée par COSMAS INDICOPLEUTÈS, *Topographie chrétienne* 2.59 ; traduction de W. WOLSKA-CONUS, *SourcChr* 141, 1968, p. 372.

On verra également la stèle perse de Kabret (Chalouf), l. 14 (= G. POSENER, *Première Domination perse*, p.73) qui note la même séquence :  « [...] pour creuser le canal depuis [...] ». La version en vieux-perse (l. 3) précise :

« Le roi Darius déclare : “Je suis un Perse ; à partir de la Perse, j'ai pris l'Égypte ; j'ai ordonné de creuser ce canal, à partir d'une rivière du nom de Nil (*Pirava*), qui coule en Égypte, vers la mer qui vient de la Perse ; alors ce canal a été creusé, ainsi que je l'avais ordonné, et les navires allaient d'Égypte, par ce canal, vers la Perse, selon mon bon plaisir” »⁶⁷.

Sur la peu probable circumnavigation de l'Arabie pour atteindre la Perse depuis le golfe de Suez, J.-Fr. SALLES, dans *TMO* 16, 1988, p. 82-86 ; *id.*, dans *AchHist* IV, 1990, p. 117-118 ; P. BERNARD, *BCH* 114, 1990, p. 535, n. 81.

(108) La pratique de la « focalisation du récit » dans ce type de document invite à comprendre que c'est la volonté du dieu Atoum qui est à l'origine de l'entreprise royale. Cependant, si le pronom suffixe *sf* de *jb=* renvoie nécessairement à Philadelphie, le lien avec « son père Atoum » ne peut alors se concevoir qu'à travers l'omission de la préposition *n* « pour ». Quelle que soit la solution adoptée, une méprise du lapicide doit être envisagée ; dans le premier cas, on pourra considérer que le *sf* a été abusivement noté pour *n*.


On pourra cependant évoquer la graphie de *jt* (cf. l. 3) dont le *yod* initial pourrait être interprété comme un . À l'exception d'une occurrence de la ligne 4, le seul signe  est utilisé ailleurs dans le texte pour noter le verbe *jj* (cf. l. 11, 12, 13, 14 et 24). Entre les mentions du creusement et de ses limites, cette incise évoquerait la venue (*jj*) d'Atoum qui aurait favorisé celle (*r bs*) des dieux de Khenet-Iabet.

(109) Khenet-Iabet est l'appellation de la province Pélusiaque (XIV^e de Basse Égypte) dont la capitale était Tjarou (Heboua I) ; W. HELCK, *Die altägyptischen Gaue*, p. 187-190 ; M. ABD EL-MAKSOU, dans D. Valbelle, Ch. Bonnet (éd.), *Le Sinaï*, p. 61-65 ; J.K. HOFFMEIER, M. ABD EL-MAKSOU, *JEA* 89, 2003, p. 171-172 ; en dernier lieu, M. ABD EL-MAKSOU, D. VALBELLE, *RdE* 56, 2005, p. 1-44. À partir de l'époque perse, le site de Tjarou-Sile s'est déplacé quelques kilomètres au sud d'Héboua I, à Tell Abou Seifa ; J.K. HOFFMEIER, R.D. BULL, *RdE* 56, 2005, p. 81 ; H. VERRETH, *The Northern Sinai*, p. 732-754. Sur les aspects héliopo-

⁶⁶ D'après H. DE MEULENAERE, *Mendes* II, p. 175-176.



⁶⁷ D'après P. LECOQ, *Les inscriptions de la Perse achéménide*, p. 247-248 ; également V. SCHEIL, *BIFAO* 30, 1931, p. 297 ; G. POSENER, *Première Domination perse*, p. 9, n. i et *ChronEg* 13, 1938, p. 271-272.


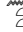
litains des cultes de Tjarou, et donc le lien avec Atoum de Tjékou, voir D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta*, p. 299-301. Dans le contexte du document, il ne peut s'agir d'une désignation secondaire de la ville de Tanis, pourtant attestée ailleurs ; Chr. ZIVIE-COCHE, *TTR* 3, 2004, p. 111, n. i et p. 298-299.

À noter que la lecture  proposée par K. Sethe, conduit Å. Engsheden (*Reconstitution*, p. 152) à offrir un sens différent pour ce passage : « pour que les dieux du nome occidental [sic] le (= le roi) fassent prospérer » (*r wdꜣ sw ntr.w nw hnt-jꜣbt.t*). On pourrait pourtant comprendre également « pour que viennent / reviennent (*wdꜣ*) les dieux... » ; *ALex* 78.1175. Malgré l'absence de déterminatif (cf. l. 9), j'opte pour une lecture *bsj*.



(110) Pour le lac du Scorpion, désignation probable du lac Timsah, voir *supra*, note (66). La présence du pluriel *srq.w* n'est pas problématique ; cf. « le lac du / des chien(s) » signalé dans *ALex* 78.3289. Pour le parcours du canal, voir *infra*, Commentaire 3.7, p. 107-112.

(111) Soit le *s* de *sbtj* retenu ici, soit un pronom dépendant *s(w)* anticipant l'objet *sbtj* / *jnb*, comme le proposent K. Sethe (*Urk.* II, 95, n. e) et Å. Engsheden (*op. cit.*, p. 174 : *jr~nꜣf sw <m> jnb wr* « il en fit un grand mur »).



(112) *hꜣs.t* ou *smj.t* ( ou ) ? Noter le suffixe *ꜣf* qui renvoie à Philadelphie, tout comme dans la stèle de Mendès où l'on a : « pour faire sa frontière » (*supra*, note [107]).

(113) K. Sethe (*Urk.* II, 95, 8 et n. f) envisage  pour . G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 122) traduit : « Il fit un grand mur dans son désert oriental d'une hauteur dont il n'y avait pas à rire » ; É. Naville (*ZÄS* 40, 1902, p. 72) et H. Brusch (*ZÄS* 32, 1894, p. 82) comprennent que l'on a ici une précision relative à la hauteur du mur, qui serait de « cent (coudées) (?) » (*m qꜣw nt 100*). Dans ce cas, il faudrait donner au terme *qꜣw* l'acception « longueur » qu'il possède généralement dans ce type de contexte (*WPL*, p. 1045 ; W. ERICHSEN, *Demotisches Glossar*, p. 532) ; voir la statue guérisseuse de Djed-Her (Caire JE 46341, l. 16) et la base OI 10589 (B, 3) ; E.J. SHERMAN, *JEA*, 67, 1981, p. 95, n. v. Si l'on acceptait la présence d'une dimension en coudées (unité de mesure en usage dans l'évocation de ce type de construction), on aurait affaire à un mur d'environ 50 m de long dont l'usage défensif aurait alors été bien limité, peut-être simplement cantonné à la protection d'un point de passage stratégique dans un ouâdi.

Il est donc préférable d'adopter la lecture *m qꜣ stw* ; en accordant à *stw* / *stwt* l'acception « admirer » (*Wb* IV, 334, 6), « glorifier, vanter, parler en bien » (*Wb* IV, 335, 12-13 ; *ALex* 78.3927), la séquence pourrait se rendre par « d'une longueur admirable ».

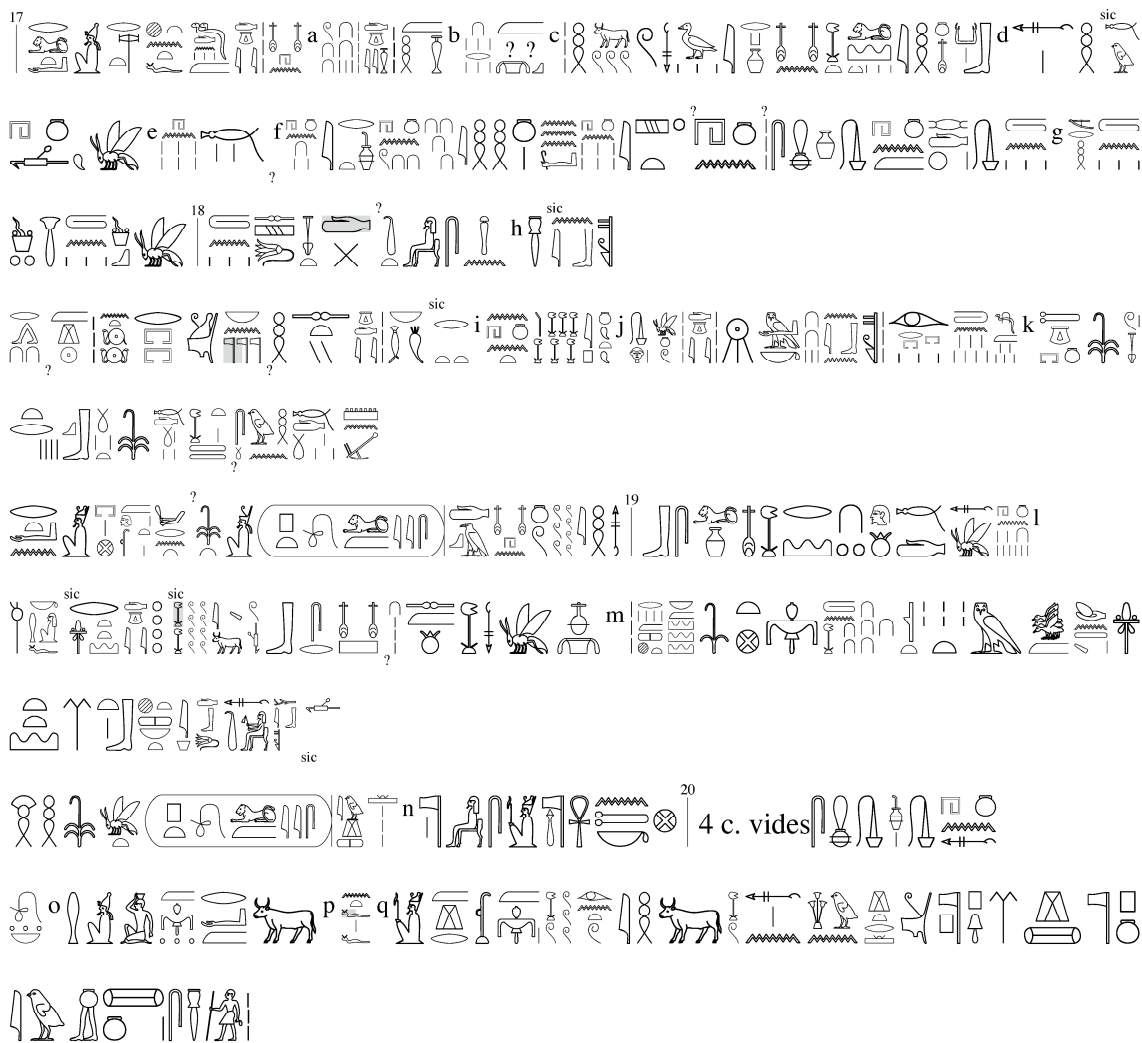
(114) La traduction « sans rire » (*n / jwty sbj*) a été adoptée par H. BRUGSCH / A. ERMAN, *ZÄS* 32, 1894, p. 82 et G. ROEDER, *op. cit.*, p. 122. Il s'agit pourtant du terme *sb* / *snb*, signalé au *Wb* IV, 81, 13   (Sinouhé, B 116), « franchir » (un mur). Malgré la différence de déterminatif, l'acception convient parfaitement au contexte : *n / jwty sb* « infranchissable ».



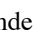

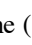
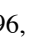




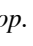



(115) *snnj* « malheur » ; ou *sn(w)* : « pauvreté » *Wb* IV, 157, 4. Pour une construction analogue, voir la désignation de Hurgonaphor dans le décret de *Philensis* II (*Urk.* II, 217, 7) : « le rebelle, l'ennemi des dieux » (*sbj hftj ntr.w*) ; en dernier lieu, J. von BECKERATH, dans K.M. Cialowics, J.A. Ostrowski (éd.), *Hommages Sliwa*, p. 43-46⁶⁸. Également « les rebelles qui blasphémaient contre le dieu » (*sbj.w w'z hr ntr*), stèle de Piankhi, l. 86 (= N. GRIMAL, *Pi('ankh)y*, p. 29*, 18) ; « l'ennemi des dieux, Harsiésis » (*UPZ* II, 199, 4 ; L. KOENEN, *ChronEg* 34, 1959, p. 103-119).

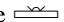

(116) L'expression traditionnelle pour faire état de l'incursion de peuplades étrangères en Égypte est *h3j r Km.t* ; p. ex. *Prophétie de Neferty*, l. 66-67 = W. HELCK, *Nfr.tj*, p. 56 ; O. GOELET, dans R Chazan *et al.* (éd.), *Ki Baruch Hu*, p. 41, n. 60. La confusion bien connue des signes  et  à partir des graphies hiératiques doit certainement être retenue ; H.W. FAIRMAN, *ASAE* 43, 1943, p. 278 ; D. KURTH, dans *Edfu* 5, 1999, p. 81 ; voir *infra*, l. 25 pour le même verbe, et les graphies de *hnw*, l. 17-19.

⁶⁸ Ajouter la contribution décisive de P.W. PESTMAN, dans S.P. Vleeming (éd.), *Hundred-Gated Thebes*, p. 101-137.

2.11. DONS ACCORDÉS AUX TEMPLES (l. 17-20)



- a) Les  sont graphiés comme les ; *supra*, note (116).
- b) Le  est pris dans la bande de séparation linéaire.
- c) Groupe qui résiste à la lecture ; voir E. ANDERSSON, N. SJÖBERG, *Sphinx* 8, 1903, p. 232.
- d) Incertain ; j'adopte la lecture de H. BRUGSCH, *ZÄS* 32, 1894, p. 83, n. 5 ;  pour É. Naville (*Pithom*, pl. 10) et A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 83) ; K. Sethe (*Urk.* II, 96, 4) comprend , le groupe  étant pourtant fort différent des autres graphies.
- e) Devant l'abeille-*bj.t*, le signe , pour  ou .
- f) Le signe inférieur est incertain ;  pour K. SETHE, *Urk.* II, 96, 7 ;  pour H. BRUGSCH, *op. cit.*, p. 83.
- g) Signe  non achevé.
- h) Préférable à  ; *infra*, note (134).
- i) Comprendre *jr~n* (*p.Harris I*, 52b, 9 et 10) ?
- j) Les signes sont incertains ; lire *ꜥpd-jb* ? *Infra*, note (137)
- k) *Infra*, note (139).
- l) Les deux premiers traits, probablement pour .

- m) Les signes de(s) vase(s) (?) sont ici peu conformes à la graphie sur la pierre.
 n) Le signe  est maladroit mais assuré ; E. ANDERSSON, N. SJÖBERG, *Sphinx* 8, 1903, p. 234.
 o) Lire $w\text{z}<h> nb$? *Infra*, note (158).
 p) À lire *jh* d'après ce qui suit.
 q) Le signe  n'est pas achevé.

17. Ce que donne le roi pour faire offrandes (117) à son père, à savoir (118) : des fruits de qualité supérieure : 148 *hin* (119) ; du jus / pâte de fruits (?) (120) : 13 aigüères ; un tiers de... (?) ; des bovidés : 400 ; des oiseaux (121) ; du vin de Syrie (122) de qualité supérieure ; de la bonne boisson-*jh* : une cruche-*keb* (123) ; du vin cuit (124) : un *hin* ; du miel (125) : 6 *hin* ; ... (?) : 12 *hin* ; du lait : 160 *hin* ; de la boisson-*jh* de jus fort (?) (126) : 6 *hin* ; des fruits de l'arbre-*jšd* (127) : 3 *hin* (?) ; de la crème cuite (128) : un demi *hin* ; de la graisse cuite (129) : 3 *deben* (130) ; de la graisse (131) : 3 *deben* ; de l'encens frais : 3 *deben* ; de l'huile-*bak*... (132) : **18.** 3 *deben* ; de l'essence de lotus (133) ; ... (?) ; du meilleur extrait de styrax (134).

À livrer (135) comme nécessaire quotidien à tous les temples de Haute et Basse Égypte pour les dieux récompensés (?) (136) : toutes sortes de fruits doux, ce qui fait (?) : 16.000 *hin* ; du vin (?) cuit (137) avec du miel : 104 vase-*nou* (?) ; des fruits secs : 23 corbeilles-*mek* (138) ; du styrax produit (par ?) les temples : 7 *deben* ; de l'huile (?) : 5 (139) ; *phr ns.t* (?) (140) ; des pièces de vêtement-*semaou* royaux (141) : 4 ; du tissu-*der* (142) : 4 ; du tissu-*qebit* (?) (143) : 2 ; des bandeaux royaux : 3 (144) ; du tissu-*khat* (?) ; des pièces de tissu pour bandeau (145) : 3 ; de l'étoffe-*men* (?) (146).


Ce qui est donné à Pitoum au début de l'année (et) qu'a consacré (147) le roi de Haute et Basse Égypte (Ptolémée) : des fruits de première qualité : 800 *hin* ; un bœuf (148) ; **19.** de la boisson-*besser* (149) excellente de Syrie : 12 ; des jeunes pousses (?) : un sac (150) ; du miel : 26 *hin*.

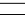
Tout ce que sa Majesté a assigné à l'Orient : des fruits : 2.800 (*hin*) ; des bovidés : 101 (151) ; de la boisson-*besser* de première qualité : 13... (?) ; des légumes : 1.001 (152) ; du miel : 3 cruches (?) (153) ; un quart de tous les biens (provenant) des pays étrangers du Sud (154) ; de l'argent : 1.060 *deben* et 6 *kedet* (155) comme allocation (156) (provenant) de la bouche de la terre orientale en... toutes choses ; de la plante-*iadeb* (?) : une ; de l'extrait de styrax (157) : un.

Ce qu'a institué le roi de Haute et Basse Égypte (Ptolémée) pour les besoins du dieu auguste, Atoum, grand dieu, vivant de Tjékou : **20.** de la crème cuite ; du lait cuit : un *hin*.


Tout ce que sa Majesté a institué (158) en argent (et) livré en bovidé(s) pour son père Atoum annuellement : de l'argent : 1.400 (*deben*) ; ce qui fait (?) 1.101 bovidés en plus du nécessaire du dieu bienveillant (159) en tant que moyen de subsistance de ce dieu, plus que les présents des courtisans.






NOTES

(117) Le sens habituel de *nd-jh.t* est « demander conseil » mais également « apporter des tributs » (*ALex* 78.2312), « faire offrande » (d'après *WPL*, p. 564). K. Sethe (*Urk.* II, 95, n. i) propose de comprendre *r rdj.t <rh(=tw) rdj.t> stnj* ; pour *r rdj.t rh(=tw)* « liste, relevé », *ALex* 77.2404. Je préfère lire le signe  *nsw*. E. Grzybek (*Calendrier*, p. 73, n. 15) lit *r nd-hr.t n* ce qui suit et traduit par : « à la mémoire de ».

(118) Traduction fondée davantage sur le contexte que sur une lecture assurée des signes ; comprendre *ddw m* « disant, en tant que » ? Suivant K. Sethe (*Urk.* II, 95, 12), on peut simplement lire *dd=sn m* et traduire avec G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 122) : « Ils dirent (la liste) à ce sujet ». La proposition de lecture *dd=sn n=f* de E. Andersson et N. Sjöberg (*Sphinx* 8, 1903, p. 232), à la suite de H. Brugsch / A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 83, n. 2), n'est pas acceptable à l'examen de la pierre : le  est sûr.

(119) Le *hin* correspond à environ 0,450 litre ; en dernier lieu, G. SCHMITT, *ZÄS* 132, 2005, p. 55-72 ; T. POMMERENING, *Die altägyptischen Hohlmaß*, p. 195-222 ; également W.M.FI. PETRIE, *Weights and Measures*, p. 35.

(120) En toute conjecture, lire  *hsj* « fluide, jus, pâte » (*ALex* 77.2841 ; *Wb* III, 160, 8-16) mais qui précède normalement (avec un génitif direct ou indirect) la substance dont elle est constituée. Si l'on se fonde sur le passage précédent (également *infra*), les fruits non traités sont quantifiés en *hin*, et non en vases-*hes* comme ici, ce qui laisse supposer que les fruits dont il est question ont effectivement subi un traitement particulier.

(121) Après la mention de *jh 400*, H. Brugsch / A. Erman et É. Naville (*Pithom*, pl. 10) adoptent le signe de la nébride. D'après la copie de K. Sethe et l'examen de la pierre, le signe pourrait être rapproché de la graphie hiératique de  /  *hnm*, pourtant généralement nanti de quatre traits horizontaux (G. MÖLLER, *Paläographie*, n° 541). C'est probablement cette solution qui a été retenue par G. ROEDER, *op. cit.*, p. 122 : « Eine Herde (?) Geflügel ». Pour *hnm.w* « oiseaux des marais », souvent présentés en offrande ; *Wb* III, 381, 14 ; *WPL*, p. 770 ; *Tôd*, n° 83, 6. L'existence du même terme *hnm.w* déterminé par un ongulé (*Wb* III, 381, 15) semble nuancer l'origine géographique (les marais) de ces animaux. Fondé sur la racine *hnm*, il s'agirait d'un groupe, d'un ensemble d'oiseaux, vraisemblablement jeunes comme l'indiquent les graphies anciennes (  ) et les textes qui précisent qu'ils sortent de leur nid (*Edfou* VII, 101, 15 ; 124, 11-12).

Bien que proche du signe du harpon, le signe en question demeure pourtant quelque peu différent (trois traits traversant la hampe avec ligature des deux premiers), ce qui ne permet pas d'adopter avec certitude la lecture *jh 401 jpd.w* « bovidés : 401 ; des oiseaux » ; pour l'emploi du signe du harpon-*w* pour noter les unités, voir peu après l. 19 et 20 et *infra*, note (151).

(122) Pour *Hsr* désignation de la Syrie, voir J. QUAEGBEUR, dans E. Van't Dack *et al.*, *War of Sceptres*, p. 103-104 ; le terme égyptien serait précisément à l'origine du mot Syrie, J.A. TVEDTNES, *JNES* 40, 1981, p. 139-140 ; Chr. CANNUYER, *JNES* 44, 1985, p. 133-137.

(123) Pour le vase-*qbj / kb* comme unité de mesure de liquides (bière), *Wb* V, 25, 2-5 et 117, 10 ; R. DU MESNIL DU BUISSON, *Les noms et signes égyptiens désignant des vases*, p. 29 ; T. POMMERENING, *Die altägyptischen Hohlmaß*, p. 94-97.

(124) Sur le vin-*shedeh*, D. MEEKS, dans M.-Cl. Amouretti, J.-P. Brun (éd.), *La production du vin, de l'huile en Méditerranée*, p. 27-28 ; P. TALLET, *BIFAO* 95, 1995, p. 459-492.

(125) Pour le miel, voir la bibliographie donnée par P. GRANDET, *pHarris I 2*, p. 68, n. 243 ; B. KOURA, *Die "7-Heiligen Öle"*, p. 196-198.

(126) *jhh n mw nht* (?) ; G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 122) propose : « jus de fruit (?), liquide, fort ».


(127) Comprendre vraisemblablement avec G. Roeder (*op. cit.*, p. 122) *jst* pour *jšd* (*Wb* I, 136, 9-12), désignation du fruit en général et de celui du *Balanites aegyptiaca* Del. en particulier. Cf. *jš.t* « biens, possessions » mais également « le repas, les aliments », *ALex* 77.9469.

(128) Sur la crème-*smj*, *Wb Drogennamen*, p. 438-440 ; B. KOURA, *Die "7-Heiligen Öle"*, p. 199-201 ; P. GRANDET, *ODM*, n° 722.

(129) *'d* désigne presque toujours une matière grasse animale ; *Wb Drogennamen*, p. 118-121 ; B. KOURA, *op. cit.*, p. 110-114. Cf. P. GRANDET, *ODM*, n° 722 et 765 où la graisse-*'d* est comptabilisée en *hin*.

(130) Pour le *deben* (c. 91 g), P. GRANDET, *p.Harris I 2*, p. 66, n. 238 ; A. ERAN, dans *Acta Metrologiae Historicae*, p. 94-116 : « vieux » *deben* de 13,65 gr ; remplacé à la XVIII^e dynastie par un nouveau *deben* de 91 gr, divisé en 10 kites. En dernier lieu, pour le *deben* d'or, E. GRAEFE, *ZÄS* 126, 1999, p. 19-27.



(131) *mrh.t* est essentiellement d'origine animale (« graisse ») mais peut également être produit à partir de végétaux (« huile ») ; *Wb Drogennamen*, p. 250-279 ; B. KOURA, *op. cit.*, p. 114-123 ; D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta*, p. 92, n. 244. Le terme est souvent cité à côté du mot *'d*. En conséquence, on préférera dans notre texte l'acception « graisse ».



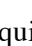
(132)  : ce produit de lecture incertaine est cité dans une série homogène d'huiles et d'essences aromatiques et doit vraisemblablement appartenir à ce type de produits ; pour l'association de *sntr*, *bj.t*, *smj*, *'d*, *b3q*, *mrh.t*, probablement du fait de la consistance identique de ces



produits, voir P. GRANDET, *p.Harris I 2*, p. 68, n. 243 ; *Wb Drogennamen*, p. 114-116, 166. On considèrera également l'utilisation de certains de ces produits en tant que combustible pour les lampes.

La graphie des deux premiers signes est conforme à une lecture *b3q* « huile » (*Wb I*, 424, 3-9 ; B. KOURA, *Die "7-Heiligen Öle"*, p. 221-225), en particulier de *Moringa*, mais se pose alors le problème du signe de l'abeille, dans lequel on ne peut retrouver les qualificatifs associés habituellement à *b3q* : *w3d*, *ndm* et *dšr*. G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 123) opte pour *b3q* mais la traduction « Baumöl (*Honig* ?) » souligne la difficulté présentée par le signe de l'abeille.





(133) Dans le contexte du passage, à la simple traduction « lotus » de *sšn* on préférera l'acception « essence de lotus », c'est-à-dire l'essence aromatique du nymphéa bleu, utilisée en particulier pour parfumer les vêtements (p. ex. *Dendara III*, 160, 4 : *3h.t jwh m nšn* « l'étoffe-*akhet* imprégnée d'essence de lotus ») ; M.-L. RYHINER, *BIFAO* 103, 2003, p. 426, n. 50 ; G. VITTMANN, *p.Rylands 9 2*, p. 440 ; B. KOURA, *op. cit.*, p. 236.



Le passage suivant résiste à la lecture. G. Roeder (*op. cit.*, p. 123) comprend : « Lotos, Früchte, zerstoßen Baumöl und anderes Öl » ; lecture *h3w* (*Wb III*, 361, 8 et 12 ; voir *h3w n tj-šps*, signalé au *Wb III*, 361, 10) ? Le *Wb Drogennamen*, p. 437-438 signale le terme  *sm3.w* « branches » (G. CHARPENTIER, *Recueil*, p. 949).  pour *dr.t* « poignée » ? Cf *p.Harris I*, 36b, 8 (*sšn dr.t 46.000*) ; J.J. JANSSEN, *JEA* 49, 1963, p. 67, col. 8 (*s'm dr.t 20*).

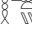
(134) Le découpage du texte proposé ici diffère de celui avancé par K. Sethe. Malgré la graphie sportive, *nnjb* semble devoir être reconnu (voir peu après la graphie ) ; les parallèles *tj-šps tpy n nnjb* attestés à Edfou (II, 229, 1 et VI, 166, 17 ; d'après WPL, p. 1124-1125) sont favorables à cette lecture et à la présence de *tpy* plutôt que du signe  /  qui conviendrait également comme déterminatif de *tj-šps*. La recette de fabrication du *tj-šps tpy n nnjb* est détaillée à Edfou, dans le laboratoire (*Edfou II*, 229, 1-230, 4) et sur le mur d'enceinte (*Edfou VI*, 166, 12-168, 8) ; A. LÜCHTRATH, dans D. Kurth (éd.), *Edfu 5*, 1999, p. 121-122 ; D. MEEKS, *TOIIOI Suppl. 3*, 2002, p. 309, n. 241 (le *tj-šps* provient du Liban). Voir *infra*, l. 19. Voir également S.H. AUFRÈRE, *L'Univers minéral*, p. 332-333, n. g ; Ph. DERCHAIN, *Le papyrus Salt 825*, p. 152, n. 26 ; M. CHERMETTE, J.-Cl. GOYON, *SAK* 23, 1996, p. 70-71 (onguent-*tishepes*) ; A. LÜCHTRATH, *GöttMisz* 101, 1988, p. 43-48 (le camphre) ; B. KOURA, *op. cit.*, p. 238-240 ; P. GRANDET, *op. cit.*, p. 83-84, n. 306 et 308 ; M.J. RAVEN, R.J. DEMARÉE, *JEOL* 39, 2005, p. 91 (*h.t n tj-šps*).


On verra enfin les graphies  *nb3.t* signalées au *Wb II*, 243, 5-9 (« perche, barre [de portage] ») et 243, 10 (« piquet de visé ») qui pourraient faire songer à une lecture *nbj.t* « roseau », cependant difficilement conciliable avec la mention du *tyshepes* qui précède. Dans le contexte, une lecture de *3bw* « ivoire » (, cf. *p.Harris I*, 71b, 2), pourtant retenue par G. Roeder (*op. cit.*, p. 123 et 124), reste peu convaincante.

(135) On doit probablement lire *r jw(.t)* « à livrer » (pour ce sens du verbe *jw*, *ALex* 77.0174 ; 78.0198 ; voir p. ex. P. GRANDET, *ODM*, n^{os} 712 et 723) mais les deux signes présents

sous  restent peu satisfaisants :  à comprendre  ? E. Andersson et N. Sjöberg (*Sphinx* 8, 1903, p. 233) adoptent la lecture  qui donne le même sens. G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 123) traduit : « Lieferung (?) ».


(136) G. Roeder (*op. cit.*, p. 123) : « an den Tempel des Atûm, des Herrn der Götter. Abrechnung (?) », faisant du signe  une graphie du nom d'Atoum qui serait unique dans la stèle. La lecture (r) *r3-pr.w šm'-mḥw nb(.w) n ntr.w* adoptée ici doit pourtant faire face à la difficulté du signe *nb* rejeté après *šm'-mḥw* au lieu d'être placé après *r3-pr.w* (sauf à considérer une séquence figée *r3-pr.w-šm'-mḥw*). Pour la lecture *r3-pr.w*, voir peu après la graphie .



Le terme  fait difficulté. G. Roeder (*op. cit.*, p. 123) le rend par « Abrechnung (?) ». Faute de mieux, je propose de comprendre *ntr.w ḥs(=tw)* « les dieux récompensés », c'est-à-dire privilégiés ; ou *ntr.w <m> ḥsw.t* « les dieux <en> faveur ».


(137) En toute hypothèse, voir une graphie de *3pd-jb* (p. ex.  signalée par WPL, p. 7-8 ; voir D. MEEKS, *BiOr* 55, 1998, col. 115 et 56, 1999, col. 574), vin produit dans les oasis. Pour l'expression *ps ḥr bj.t*, *Wb* I, 551, 14 ; *Wb Drogennamen*, p. 158 et 161.


La quantité du produit n'est pas assurée ; on peut hésiter entre « 104 vases-nou », « 4 vases-nou » (avec le *w* en complément phonétique) ou, comme le suggère K. Sethe (*Urk.* II, 97, 8), « 4 *hin* » (<*hn*>*w* 4), mais qui n'a pas noté le signe *w* sous le vase. Le vase-nou peut également servir de déterminatif à *bj.t* ; en ce cas, il n'y aurait pas de mention du contenant.


(138) À lire *m'* avec le déterminatif de la corbeille (mais non attesté) ou possiblement à identifier au vase *mk* signalé par *ALex* 77.1907.

(139) Sur la pierre, le signe est quelque peu différent du signe  *md.t* mais qui semble pourtant s'imposer ici, faisant suite à la mention du styrax. Une métathèse pourrait expliquer l'omission du *m* initial, en outre attestée ailleurs ; *ALex* 79.1435 ; WPL, p. 484. Pour autant, l'absence de mesure de capacité avant le chiffre 5 conduit à envisager que ce vocable est à mettre en relation avec la suite de la liste présentant des pièces d'étoffe.

(140) Fondée sur la similitude graphique avec le signe , une très conjecturale lecture *phr-ns.t*, déterminé par un vase-nou (ou par le signe du tissu ) , ne permet pas de proposer une solution satisfaisante.

(141) Dans le contexte, la simple lecture *sw* « roseau », pourtant retenue par G. Roeder (*op. cit.*, p. 123 : « Schilf : 1000 Bund ») semble devoir être exclue ; comme pour *šd nsw* qui fait suite, le signe  est construit en antéposition honorifique. Je propose donc de reconnaître le terme *sm3w* (*Wb* III, 452, 8 ; J.J. JANSSEN, *JEA* 49, 1963, p. 67-69 et n. g ; *KRI* VII, 311, 13) ; *sm3w nsw* serait en conséquence une pièce de vêtement royal.




Signalons enfin la possible lecture *šm'* du signe  : « étoffe fine » (cf. *p.Harris* I, 55b, 1) ; voir *šm' nfr sm3w*, J.J. JANSSEN, *op. cit.*

(142) Malgré l'absence du déterminatif , la lecture *dr* semble devoir être reconnue ; pour le tissu-*dr*, *Wb* V, 475, 9-14 ; *ALex* 78.4822 ; *WPL*, p. 1203.




(143) Ce vocable est peut-être à identifier au tissu *qbj.t* (dém. *qbj.t*, <http://oi.uchicago.edu/research/pubs/catalog/cdd/>) ; cf. R.L. VOS, *The Apis Embalming Ritual*, p. 70-71 et 149-150.


(144) *(s)šd* : *Wb* IV, 566, 17 ; sur le bandeau royal-*sšd*, Z. EL-KORDY, dans *Mélanges A. Gutbub*, p. 125-133. Je considère les signes *h3* + *t* comme une graphie possible de *h3.t*, *Wb* IV, 361, 2 (« sorte de tissu ») plutôt que comme le nombre 1.000. Les deux signes longs qui suivent restent problématiques.

(145) Pour le vêtement-*swḥ*, *ALex* 78.3397 et 78.3704 ; Cl. TRAUNECKER, dans *Akhénaton et l'époque amarnienne*, p. 166 (« couverture »). Les trois traits peuvent également être compris comme la marque du pluriel (ou du collectif).

(146) D'après la succession de la liste, on a sans doute ici une dernière mention d'un type d'étoffe (tissu-*mn*, *Wb* II, 66, 15 ?) mais le dernier signe (var. ) ne permet pas d'assurer le sens. Pour cette raison, G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 123) comprend « Zeug ». Confusion entre  et  dans la graphie de *mnḥ.t* « vêtement » (*WPL*, p. 435-436) ?

Associé à la séquence suivante, cf. *mn (hr) dj=tw* « ce qu'il reste à payer », *Wb* II, 64, 1 ; « reste, balance » (dans une comptabilité), *ALex* 79.1193.


(147) La lecture du signe qui suit *tp rnp.t* est des moins assurées. É Naville (*Pithom*, pl. 10) reconnaît  ; H. Brugsch et A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 83 et n. 20) lisent  en soulignant la graphie étrange de *h'* ; la traduction proposée « Am Krönungstage (?) » est fondée en partie sur une lecture erronée de *tp rnp.t*, lu *hrw nw*. G. Roeder (*op. cit.*, p. 123) traduit : « Ce qui est donné à Pithom comme livraison annuelle qu'a fondée le roi de Haute et Basse Égypte (Ptolémée) ». K. Sethe (*Urk.* II, 98, 1) opte pour . Cette proposition est également suivie par E. Grzybek (*Calendrier*, p. 93) pour qui « il est évident que le terme *rnpt dsr(t)* = année "sacrée" est la traduction hiéroglyphique de ce que les modernes appellent l'année de règne macédonienne. Une fois de plus, Ptolémée II a donc gratifié Pithom de dons à une date importante qui, en l'occurrence, est empruntée au calendrier macédonien, comme le texte le dit expressément » (sic). Si l'on connaît dans le monde romain des désignations comparables, telles les années saintes / impériales (ἔτος ἱερὸν) 7 et 8 de Néron (60-61) (G. GERACI, *Aegyptus* 70, 1990, p. 97-111) et « l'année auguste », attestée en Macédoine (ère d'Actium) et en Thessalie (Claude) (L. ROBERT, *Hellenica* II, p. 39, n. 4), aucune source égyptienne ne fait état de ce type de construction. La mention d'une éventuelle « année sacrée / sainte » dans notre texte n'a donc rien d'« évident ». Tout comme dans les textes démotiques, les datations fournies par les documents hiéroglyphiques se rapportent toujours au calendrier égyptien ; P.W. PESTMAN, *Chronologie égyptienne*, p. 6 et n. 3 (pour la documentation démotique). On expliquerait alors difficilement une allusion au calendrier macédonien dans le contexte d'une simple liste d'offrandes.

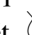

Si l'on valide la présence du signe  (pourtant différent des graphies des l. 2 et 9), on ne doit pas le rattacher à *tp-rnp.t* mais bien à la séquence suivante (*dsr~n=t(w) nsw-bjty Ptwlmys*), comme l'a proposé G. Roeder dans sa traduction.

Enfin, ne pourrait-on pas lire *dsr=t(w) n nsw-bjty Ptwlmys* « étant consacré pour le roi de Haute et Basse Égypte, (Ptolémée) », c'est-à-dire réservé, mis à part (acception de *dsr*, D. MEEKS, *JEA* 77, 1991, p. 199-202) pour le culte du souverain lagide divinisé dans le temple d'Atoum de Tjékou ? En ce cas, on devrait alors admettre une métathèse dans la graphie du groupe *dsr~n=t(w)*.



(148) En l'absence de déterminatif, je comprends *jh* « bœuf », « bovidé » (P. GRANDET, *p.Harris I* 2, p. 20, n. 83) plutôt que « boisson-*ih* » (l. 17) ; cf. l. 19 qui présente également ce terme dans une même séquence de trois produits : fruits, bovidés et boisson-*besser*.

(149) À ma connaissance, la boisson-*besser* n'est pas attestée dans d'autres documents (autre mention peu après) ; la provenance syrienne laisserait toutefois penser à une qualité de vin. Cf. l. 17 *jrp nfr nfr n H3rw*.

(150) Le sens des signes *tp* et *rd* reste obscur ; on peut penser à « premières plantes, jeunes pousses, primeurs » qui reste sans parallèle (ou faut-il comprendre « la partie sommitale de la plante-*rd* » d'après la même formation signalée par G. CHARPENTIER, *Recueil*, p.798 ?). En regard du déterminatif  utilisé peu après pour la plante-*sm* (note suivante), on pourrait lire ici *tp sm*, avec le même sens de « premières plantes ».

Le terme *šd* qui suit, non déterminé, est équivoque. On peut penser à l'étoffe-*šd*, attestée précédemment à deux reprises à la ligne 18 (dét. ). Il existe un substantif *šd* (dét. ) signifiant « sac » (*Wb* IV, 560, 6 ; *ALex* 77.4327) qui pourrait désigner le contenant associé aux plantes. Cette intrusion de végétaux entre la boisson-*besser* de Syrie et le miel est cependant peu claire ; pourtant, peu après, les plantes-*semou* succèdent à la même boisson-*besser*. G. Roeder (*Äg-Götterwelt*, p. 123 : « Most : eines ») propose d'amender le texte pour lire *šd<h hnw> w'*, probablement en référence à la l. 17, où l'on a : « du vin de Syro-Palestine de qualité supérieure ; de la bonne boisson-*ih* : une cruche-*keb* ; du vin cuit : un *hin* ; du miel : 8 *hin* ».

(151) L'emploi du signe du harpon *w'* pour noter « 101 » paraît étrange et, semble-t-il, sans parallèle. Se pourrait-il que ce tour serve à préciser : « 100 unités », c'est-à-dire « 100 têtes » de bétail. Le même procédé est employé peu après pour *sm.w 1.001* et *jh 1.101* (l. 20). Dans les stèles jumelles de Naucratis et d'Héracléon (col. 10), *jh h3 w'* a généralement été compris : « bétail : une portion », et non « 1.001 bovidés » ; si cette solution peut être adoptée pour les légumes (« légumes : une portion » ?), elle ne fonctionne pas pour *jh 1.101*.

(152) Noter le dét.  en lieu de l'habituel  (lu par H. BRUGSCH, *ZÄS* 32, 1894, p. 83 et K. SETHE, *Urk.* II, 98, 11) ; sur la plante-*sm*, qui désigne communément les légumes, voir

G. CHARPENTIER, *Recueil*, p. 953-954 ; *ALex* 77.3569 ; 78.3506 ; 79.2544 ; *p.Harris I*, 53a, 10 ; 56a, 3 ; en dernier lieu, S. JOHNSON, *GöttMisz* 150, 1996, p. 75-80.

(153) Cette lecture est différente de celle des précédents éditeurs mais le signe de l'abeille est sûr (𐎠𐎡𐎢) pour H. BRUGSCH / A. ERMAN, *ZÄS* 32, 1894, p. 83 et K. SETHE, *Urk.* II, 98, 12). La traduction « miel » s'impose mais on remarquera que la notification de la quantité diffère de l'habituel *hin* rencontré précédemment dans deux occurrences. Voir *Urk.* IV, 755, 4 « miel : trois bols-*pg* » ; IV, 761, 13 (*bj.t pg* 16) ; 762, 8 (*bj.t mh* 3).

(154) La lecture n'est pas assurée mais j'opte pour *hꜣs.wt rsy.t*, suivant en cela K. Sethe (*Urk.* II, 98, 13). É. Naville (*Pithom*, pl. 10) lit *hꜣs.wt jꜣbt.t* ; il serait en effet logique de considérer que la province orientale d'Égypte bénéficie de biens provenant des régions orientales mais la comparaison avec les graphies de *jꜣbt.t* des lignes 10, 12, 15 et 16 exclut toute similitude. A. Erman (*op. cit.*, p. 83) comprend tout autrement le passage : 𐎠𐎡𐎢𐎣𐎤. Les produits provenant des pays méridionaux sont alors probablement à mettre en relation avec l'essor du commerce en mer Rouge ; G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 124) songe aux transports caravaniers ; voir *infra*, Commentaire 3.8, p. 119-120.

(155) *qd.t* « kité » (1/10^e de *deben*), P. GRANDET, *p.Harris I* 2, p. 66, n. 238. Le total est donc de 96.460 + 54,6 = 96.514,6 gr. d'argent, soit 96,5 kg. Voir *infra*, Commentaire 3.8, p. 118.

(156) *htr* : J.-M. KRUCHTEN, *AIPHOS* 24, 1980, p. 39-52 ; D.A. WARBURTON, *State and Economy in Ancient Egypt*, p. 263-277. Puisqu'il s'agit de produits et de numéraire reversés au temple d'Atoum, je préfère adopter la traduction « allocation » (P. GRANDET, *op. cit.*, p. 62-66, n. 229 ; *htr rnp.t* « allocation annuelle ») plutôt que l'habituel « taxe » ou « impôt ».

(157) La lecture n'est pas sûre ; ma restitution se fonde sur la séquence de la ligne 18 *tj-šps tpy n nnjb* ; *supra*, note (134).


(158) La lecture du groupe n'est pas aisée. Les comparaisons avec les séquences *wꜣ nb hmꜣf r Jꜣbt.t* et *wꜣh nsw-bjty* de la ligne 19 permettent toutefois d'approcher le sens. Je propose donc de voir une graphie défectueuse de 𐎠𐎡𐎢 : *wꜣh nb hmꜣf m hꜣd*. Cf. *jw wꜣh~n nꜣf hm(ꜣj)* débutant certaines listes d'offrandes, p. ex. *Urk.* IV, 754, 6 ; 770, 5 ; 771, 8.

(159) J.M. KRUCHTEN, *Djéhoutymose*, p. 119, n. 3 et 121 : *jr hrw* (= *hr.t*) *ntr.w* épithète de Khonsou « qui fixe les rations périodiques des dieux » ; ajouter à *LGG* 1, 483b. Pourtant non reconnue par les précédents éditeurs, la leçon *mnh* est sûre ; pour Atoum *pꜣ ntr mnh* (*nty m Tkw*), *Edfou* V, 97, 16 ; ajouter à *LGG* 4, 424-425.

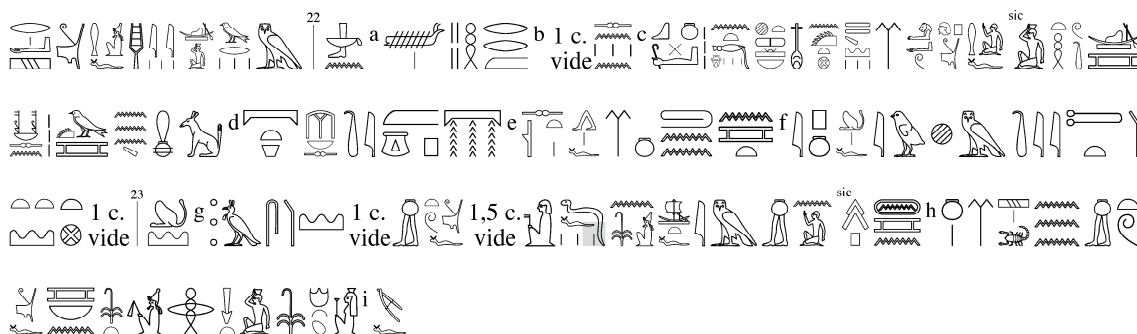
(161) *nḥp* est déterminé par un homme tenant un instrument en forme de croix (instrument de visée-*mrḥ.t* ? gnomon ?) ; voir J.-Cl. GOYON, *BiOr* 40, 1983, col. 354. On rencontre peut-être un déterminatif similaire dans *Urk.* II, 174, 8 (*Rosettana*-Naucratis, l. 12) pour le verbe *jp* « compter ».



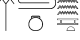


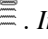
(162) Voir *infra*, Commentaire 3.9, p. 123-126. D'après les trois occurrences de *dmj* (l. 20, 23 et 24) et les contextes de fondation, il faut lui reconnaître son acception première de « hâvre, port » ; *ALex* 77.5048, 78.4797, 79.3563.

(163) *n mrw.t sn.tꜣf* : la présence du suffixe *ꜣf* exclut la traduction « pour (Arsinoé) Philadelphie » proposée par J. QUAEGBEUR, *JNES* 30, 1971, p. 242 (qui souligne d'un sic ce pronom suffixe) et dans *Cleopatra's Egypt*, p. 47 ; également K. MUELLER, *ZÄS* 133, 2006, p. 164. Il ne peut s'agir de « (la déesse) qui aime son frère » (cf. l. 15) ; *sn.t* est en outre graphié avec un *t* ou un œuf. Cela ne change guère le sens à accorder à ce passage qui concerne la construction d'un temple en l'honneur d'Arsinoé II. Voir *infra*, Commentaire 3.9, p. 123-126.

(164) La présence du *n* sous le déterminatif , qui serait autrement superfétatoire, se comprend dans une construction du type *n jb <n>* ; voir également *n jb* + suffixe « à l'intention » ; *ALex* 77.0215 ; 79.0155. Le *jb* est sûr : il ne s'agit pas d'un vase-*nou* (lu par K. SETHE, *Urk.* II, 100, 10). Cf. l. 16 : *r dr jb{ꜣf} jtꜣf Jtm* « selon le désir de son père Atoum ».

2.13. ENVOI D'UNE FLOTTE EN MER ROUGE (l. 21-23)

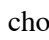




- a) Le *n* est gravé sur la ligne de séparation inférieure.
- b) Comprendre  ; K. SETHE, *Urk.* II, 100, 16 ; *infra*, note (166).
- c) *n* ou *m* incomplet, selon la proposition de K. SETHE, *op. cit.*, 100, n. i.
- d) Préférable à . *Infra*, note (170).
- e) Influencé par la forme hiératique ; cf. G. MÖLLER, *Paläographie* III, n° 302.
- f) Pour  *m-q3b n mw* ; *infra*, note (171).
- g)  ou .
- h) Pour . *Infra*, note (175).
- i) La couronne de la reine n'est pas identifiée ; cf. l. 21.

Sa Majesté réunit (165) sa grande flotte de **22**. quatre navires gyblites avec leur équipage (166) de braves dignes de confiance (et) tous les biens parfaits d'Égypte et des pays étrangers, (sous l'autorité) du commandant en chef de sa Majesté (167). Ayant hissé la voile (168), ils atteignirent (169) Kem-Our, comme la fureur (du) ciel couvert de nuages (170). Il (= le commandant) navigua au milieu de cette eau (171). Il atteint Khemtytjet, **23**. les confins de la Nubie (172). C'est là qu'on lui amena le préposé aux passes (173) pour son bateau royal (et) il mit le cap (174) (vers) l'île qui est dans le lac du Scorpion (175). On lui apporta tout ce qu'aiment le roi et sa sœur (176), l'épouse royale bien aimée.

NOTES

(165) Il faut révoquer la lecture *3bd 1* proposée par K. Sethe et É. Naville et reprise par G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 125) et K. Mueller (*ZÄS* 133, 2006, p. 164 et 167) ; cette mention isolée du « premier mois » serait des plus étranges. Je préfère comprendre *rdj* 'š avec une haplographie du signe du bras ; pour *rdj* 'š *n* « convoquer, appeler », *ALex* 77.0748, 79.0547. Le vocable composé **r3-'š* « parole, appel » (?) qui pourrait également faire sens n'est pas attesté.




(166) Avant la mention des « braves dignes de confiance (= gardes du corps, *Wb* II, 118, 17) (et) toutes les choses parfaites (...) », il est envisageable de lire  *rmṯ* (*Wb* II, 421^{sp}) et  pour  *hn'* ; cette seule préposition évite l'emploi habituel des verbes 'pr et 3tp utilisés respec-





tivement pour les hommes d'équipages et les biens embarqués au départ d'une expédition navale ; voir les exemples cités par D. JONES, *Glossary*, p. 211, n° 15 et p. 208, n° 2.


(167) La graphie dénote, semble-t-il, une confusion entre deux titres, celui militaire de *ḥꜣwty* « commandant »⁷² et celui aulique et civil de *ḥꜣty-ꜥ* « comte », « administrateur »⁷³. Dans le contexte, j'opte pour le premier titre (malgré donc la présence du ꜥ dans la graphie). On connaît deux personnages chargés par Philadelphie d'explorer les côtes de la mer Rouge et de chasser les éléphants, Satyros (*PP* II et VIII, n° 4427) qui fonda Philôtéra et Eumédès (*PP* II et VIII, n° 4420) qui fonda Ptolémaïs Thèrôn ; voir *infra*, Commentaire 3.10, p. 127-129 et 3.13, p. 135-137.

(168) *fꜣj ḥꜣw*, variante de *fꜣj ꜣw* ; *Wb* I, 574, 1-2 ; E. DEVAUD, *Sphinx* 13, 1911, p. 96 (« hisser la voile ») ; D. JONES, *op. cit.*, p. 214.

(169) Le verbe *sꜣḥ* est suffisamment usité dans les récits de voyages maritimes (p. ex. *Urk.* IV, 534, 13 ; 535, 15) pour, à la suite de K. Sethe (*Urk.* II, 101, 4), le reconnaître ici malgré une gravure quelque peu déficiente.

(170) Quelle que soit la lecture envisagée ( ou ) , le découpage retenu est différent de celui proposé par K. SETHE, *Urk.* II, 101, 4-5. La lecture  *mj* établirait une comparaison directe entre la flotte qui navigue sur Kem-our et un aspect du ciel orageux. Cet artifice viserait alors peut-être à souligner la rapidité avec laquelle les bateaux ont atteint Kem-our (cf. l. 6). À l'appui de cette hypothèse, on verra la séquence *mj gp n mw* « comme des trombes d'eau » (*Mérikarê*, 73 ; stèle de Piankhy, l. 27, 93 et 96) employée pour souligner la rapidité avec laquelle est prise une ville assiégée ; W.A. WARD, *JEA* 59, 1973, p. 229 et n. 1 (notre passage est cité p. 229, n. 8) ; en dernier lieu, N. GRIMAL, *Pi('ankh)y*, p. 275 et 285.



La lecture  est fondée sur la séquence *nšn p.t* attestée dans le *p.Kahun* 2, 19 ; A. ROCCATI, dans *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens* 1, p. 344 ; et Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 151 (« On se mit à ferler [sic] les voiles et ils se dirigèrent vers le lac Kem-our comme le ciel est en furie couvert de nuages ») qui renvoie à l'étude de A. Roccati. Voir également *ḥbs* « être voilé » en parlant du soleil, *Alex* 77.2656. On notera cependant que le verbe *ḥbs* ne paraît jamais graphié avec le signe  (ou var.) ; aurait-on une graphie de *ḥb* « triompher », avec  pour  (« triomphant des nuages ») ?

(171) On pourrait également comprendre *m-ḥnw pḥr jpn* ; pour le terme  *pḥr* désignant une étendue liquide dans une épithète de Mandoulis à Kalabcha, voir *LGG* 3, 52c.

(172) Voir *infra*, Commentaire 3.11, p. 130-131.




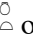

⁷² P.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque*, p. 266-267.

⁷³ Pour *ḥꜣty-ꜥ*, généralement associé à un toponyme, I. GUERMEUR, *BiOr* 60, 2003, col. 332.

(173) Sur la pierre, le premier signe représente un personnage assis, coiffé de la plume caractéristique des peuplades étrangères, et tenant un objet, plume (?) ou clé ; cette dernière possibilité pourrait autoriser la lecture *šw* « gardien » (et var.) : « On lui amena le(s) gardien(s)... à (*n/r*) son bateau royal ». La construction *šw* + substantif « gardien de... » est bien attestée ; *ALex* 78.3274 ; 79.2394. Cependant, sur le modèle des constructions *jry* + substantif (en particulier *jry-jh.t*), il est possible de s'orienter vers une autre hypothèse. La graphie  fait penser, en premier lieu, à *df̄.w* « nourriture » (É. NAVILLE, *ZÄS* 40, 1902, p. 73 : « Il apporta... toutes les provisions au roi ») : *jry-df̄.w* serait le « préposé à la nourriture » ce qui, dans le contexte, paraît curieux (ravitaillement de la flotte ?). Je serais plutôt enclin à retenir le verbe *df̄f* « s'enfoncer, pénétrer, descendre » (*Wb* V, 569, 4-6 ; *ALex* 77.5207). L'entrée *df̄f.t*  du *Wb* V, 569, 8 (= *Kom Ombos*, n° 880)⁷⁴ constitue peut-être la piste à suivre. Dans le contexte d'ouverture et de protection des chemins par les étendards, ce terme désignerait les entrées, les passages ; voir J.H. BREASTED, *The Edwin Smith Surgical Papyrus*, p. 336 et 337 (= *Wb* V, 569, 6) : « penetration » « to penetrate », parallèle à 'q m. Dans le Livre de la Nuit, le terme apparaît dans un contexte de navigation des défunts : « Vous nagez avec la crue, vous abordez lorsqu'apparaissent les *df̄f.wt*. Puissiez-vous parcourir (?) les rives ». Analysant le terme, G. Roulin (*Le Livre de la Nuit*, p. 280-282, n. f) propose de traduire « les chemins (?) » mais le contexte aquatique invite à adopter l'acception « passes », donnant accès à la terre ferme. Sur les implications de cette traduction, voir *infra*, Commentaire 3.12, p. 132-134.

Pour *dp.t-nsw* (ici le navire amiral de la flotte), voir *Wb* V, 446, 17.

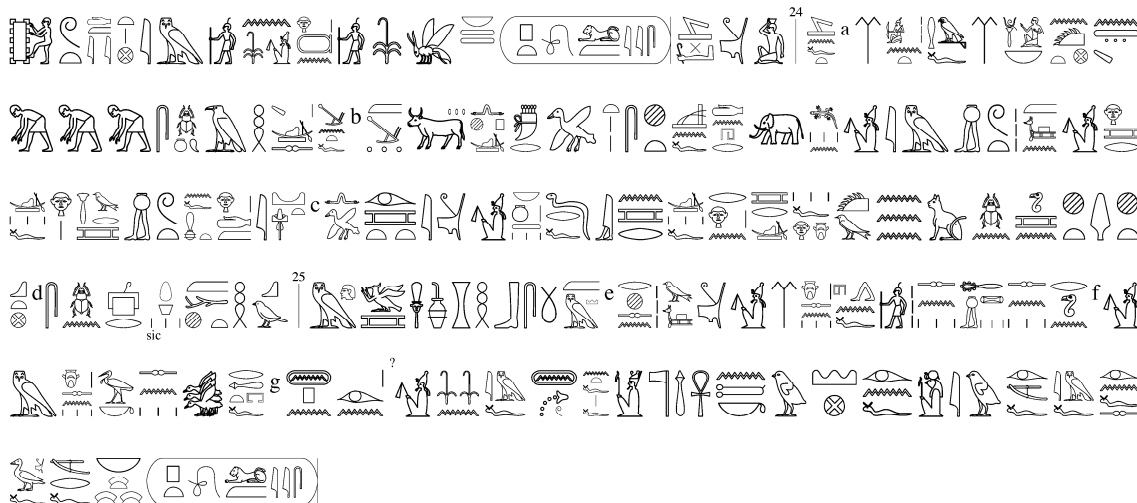
(174) *jnj hp.t*, L. POSTEL, *BIFAO* 103, 2003, p. 390-391 (« effectuer un trajet », « courir, avancer »). Dans un contexte nautique (cf. *jrj hp.t* et *jtj hp.t* « saisir la rame de gouverne », « naviguer » ; D. JONES, *Glossary*, p. 210, n° 11), j'adopte l'acception « mettre le cap ».

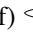

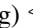

(175) Je comprends  pour  ; pour la lecture *jw*, voir également la graphie sans le déterminatif de l'eau, *infra*, l. 25.  vaut pour le relatif *nty* (*nty m* « qui est dans ») ; voir les graphies  ou  de *nty* en *Dendara X*, p. ex. Pour qualifier une île par rapport à une étendue d'eau, cf. le décret de Canope, l. 9-10 (= *Urk.* II, 131, 9) s'agissant de Chypre, « l'île de Sebynay qui est au milieu (*nty m hry-jb*) de la mer », rendu en démotique par « l'île de Salamine ». Pour la localisation de cet hydronyme, voir *infra*, Commentaire 3.14, p. 143-148.

(176) Arsinoé II est morte en juillet 270 (stèle de Mendès, l. 11 = *Urk.* II, 40, 8-10 ; H. CADELL, dans H. Melaerts (éd.), *StudHell* 34, 1998, p. 1-3). Si ces événements se situent après l'an 16 (l. 16), la mention de la reine n'est qu'une simple figure de style ; *infra*, note (195).

⁷⁴ Copie erronée ; je dois à l'amabilité de Chr. Leitz l'assurance de la lecture *df̄f.t* ; « Photo Leitz 1923 (die zweite Kolumner vor der Chons-Standarte). Das *tm* scheint mir unsicher zu sein, aber es ist definitiv kein Weg wie in der Publikation. Danach kommt ein *r* (das *t* und die 3 Pluralstriche sind falsch). Es folgt eine Kobra und eine Viper (*d* + *f*), der Rest in der Publikation ist richtig » (courrier électronique 18.04.2003).


2.14. FONDATION DE PTOLÉMAÏS THÉRÔN ET AUGMENTATION DU TRAFIC MARITIME (l. 23-25)



- a) Dittographie de *grg~nzf* au changement de ligne (et de graveur) ; avec un *t* superfétatoire.
- b) Lire *hb / skz~nzf* ; *t* superfétatoire.
- c) On se demandera si le *t* appartient à *jzbt(.t)* ou à *pzwt(w)* (cf. *infra*, l. 26) ; *infra*, note (185).
- d) *Bzq.t* ou *Km.t* ; *infra*, note (186).
- e) *Infra*, note (188).
- f)  pour  ; *infra*, note (189).
- g)  (*'j.t*) ou  (*hw.t*).

C'est là que l'on construisit un grand port pour le roi (177), au grand nom du roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays (Ptolémée) (178), qu'il (= le commandant) peupla (179) **24.** avec les troupes de sa Majesté et avec tous les fonctionnaires de l'Égypte et des pays soumis. Il créa un territoire agricole en lui qu'il laboura avec des araires et des bêtes de trait (180). Une telle chose ne s'était produite ici depuis des temps immémoriaux. Il captura là de nombreux éléphants (181) pour le roi (182) et ils furent amenés comme des merveilles au roi sur ses bateaux (183) qui sont au milieu de la mer (184) ; on <les> lui amena également du Port de la montagne orientale (185). Rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi sur la terre entière. Ses bateaux venaient au-devant de ses bateaux au milieu de Kem-Our, (tout) comme advenaient les hommes près de (?) l'Égypte (186). (Ainsi) arriva la satiété après la faim (187) **25.** devant les hommes : sistre, lait, onguent et vêtements (provenant) de l'étranger (188). (C'est parce qu'ils savent que les prodiges de sa Majesté sont grands dans leurs cœurs que leurs (= pays étrangers) dignitaires viennent vers lui chargés de leurs présents, et (c'est parce qu'ils savent que) l'effroi (qu'inspire) le roi est grand (189) dans leurs cœurs, qu'ils payent l'impôt à son trésor ! Cette île (190) dans laquelle le roi a réalisé cela, c'est l'île de son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, que Rê a réalisée pour lui (191) pour y accomplir ce qu'il aime ; il l'a faite pour son fils bien-aimé, le fils de Rê, maître des couronnes (Ptolémée).


NOTES


(177) *qd=tw dmj jm ʿj n nsw* : la construction est curieuse, avec l’adverbe *jm* qui s’intercale entre *dmj* et *wr* (de même, Å. ENGSHEDED, *Reconstitution*, p. 334, n. 1268). On restituera **qd=tw dmj ʿj n nsw jm* (voir *infra*, *šht~n=f dnhr ʿšj n nsw jm*). Pour l’acception « port » de *dmj*, *supra*, note (162). Le signe  est lu ʿj d’après le parallèle de la ligne 20 (*dmj ʿj*), puis *wr* (*rn wr*) d’après l’occurrence de la ligne 21 (*hr rn wr n sʿ.t-nsw*).

(178) Sur cette fondation, *infra*, Commentaire 3.13 et 3.14, p. 135-148.


(179) Aux acceptions généralement retenues pour *grg* (voir J.C. MORENO GARCIA, *ZÄS* 123, 1996, p. 1116, n. 1), on choisira ici « peupler » un lieu ; *Wb* V, 187, 16-19 ; *ALex.* 78.4465 ; Ph. DERCHAIN, *GöttMisz* 200, 2004, p. 39 ; voir p. ex. *KRI* I, 30, 12 ; *Urk.* IV, 28, 6 (*grg m rmt*) ; 172, 5 (*grg m mr.t*) ; 1649, 13 et 1656, 17 (*grg m ms.w wr.w*) ; dalle de Tathotis, l. 3 (*grg=s pr=j hr hsbw=j* ; G. VITTMANN, *SAK* 22, 1995, p. 290) ; *Mérikarê*, 88-90 : « Vois, on s’amarre dans le district que j’ai fait à l’orient, des confins de Hebenou jusqu’au Chemin d’Horus, peuplé de citadins (*grg m njwtj.w*)⁷⁵, rempli de gens (*mḥ m rmt*), l’élite du pays tout entier pour y repousser l’agression » ; W. HELCK, *Die Lehre für König Merikare*, p. 53 ; J.Fr. QUACK, *Studien zur Lehre für Merikara*, p. 52-53 ; M. LICHTHEIM, « Mérikare », dans W.W. HALLO (éd.), *The Context of Scripture*, p. 64 ; en dernier lieu, P. VERNUS, *Sagesses*, p. 146, dont nous adoptons en partie la traduction.


(180) *hbj / skj m hb.w jḥ.w* ; cf. *skj m hb*, « labourer avec l’araire », *Wb* II, 485, 11 ; *Urk.* IV, 132, 9-10 (inscription de Djehouty, l. 8-9) : « Je labourais avec mes attelages de jeunes bœufs (*skj=j m htr.w=j nw nfr.w*) ». La translittération du seul signe du bovidé n’est pas arrêtée ; laproposition se fonde sur les occurrences des lignes 17-20. S’agissant de labour, la traduction adoptée est « bêtes de trait ».




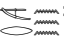
(181)  : les occurrences de ce terme sont rares et la graphie hiéroglyphique n’est attestée que dans notre document (L. STÖRK, *LÄ* I, col. 1214, s.v. Elefant ; I. HOFMANN, *Wege und Möglichkeiten*, p. 341) ; on le rencontre en démotique sous la forme *tnhr* (W. ERICHSEN, *Demotisches Glossar*, p. 640 ; voir l. 14 du Décret de Raphia Caire CG 50048 = H.J. THISSEN, *Studien zum Raphiadekret*, p. 56 ; R.S. SIMPSON, *Demotic Grammar*, p. 244-245). W.M. MÜLLER (*WZKM* 10, 1896, p. 203-205) a jadis souligné l’origine kouchite de ce vocable ; le dossier a été repris par Fr. Hintze (*Meroitica* 10, 1984, p. 617-622) qui associe le terme à la famille des langues kouchitiques et du Kordofan. Plus récemment, les zoonymes désignant l’éléphant-*ḥbw* dans les langues africaines ont fait l’objet de deux études par les soins de F.A.K. Breyer (*AegHel* 17, 2003, p. 251-276) et de A. Anselin (*CCE [S]* 5, 2003, p. 92-98). F.A.K. Breyer (*op.*

⁷⁵ Les traductions proposées ne tiennent pas compte du terme , avec pourtant le même déterminatif que celui de *rmt* ; les parallèles fournis par l’expression *grg m rmt*, présentés ici, assurent la lecture *njwtj.w* et le sens « peupler » du verbe *grg*.

cit., p. 256-257) considère *dnhr* comme un éléphant de guerre, ou au moins domestiqué, par opposition à *šbw* désignant l'animal à l'état sauvage ; l'origine Nilo-saharienne de la racine *tnhr / dnhr* est envisagée.

Mais peut-être a-t-on affaire, dans un second temps, à un jeu de mot égyptien, si l'on se fonde sur la dénomination de l'hippopotame, dont la masse imposante a conduit les Égyptiens à utiliser la racine *dns* « être lourd, pesant » pour le désigner : « le lourd, le pesant » (*ALex* 79.3574 ; J. YOYOTTE, *Bestiaire des Pharaons*, p. 249)⁷⁶. Dans le cas de l'éléphant *dnhr / tnhr*, on pourrait faire un rapprochement avec le terme  *tnhr* qui désigne une sorte de coffre (*Wb* V, 313, 2 ; R. VAN DER MOLEN, *Hieroglyphic Dictionary*, p. 738)⁷⁷. Les Égyptiens auraient assimilé la stature et la masse compacte de l'animal à un coffre. Cette possibilité, que m'a suggéré M. Gabolde, reste toutefois fragile tant est rare le vocable *tnhr* « coffre » qui n'apparaît que sporadiquement au Moyen Empire. E. Grzybek (*Calendrier*, p. 74, n. 19) envisage, « étant donné le contexte » (sic), que l'on a affaire ici (et dans le décret de Raphia) à une désignation de l'éléphant asiatique (*Elephas maximus*), par opposition à *šbw*, l'éléphant africain (*Loxodonta africana*).

(182) Le passage est traduit par P. VERNUS, *Essai sur la conscience de l'Histoire*, p. 142. Je ne suis pas d'accord avec l'auteur qui fait de  un pronom suffixe 1^{re} pers. du masc. sing. : ce sont les prêtres d'Atoum qui relatent les faits et le souverain est toujours désigné à la 3^e pers. du masc. sing. ; il ne s'agit pas d'une *Königsnovelle*.

(183) À la ligne 24 apparaît (à trois reprises) le mot  désignant des bateaux servant, dans le premier cas, au transport des éléphants. La graphie n'est pas habituelle. On peut donc hésiter entre deux types de bateaux :  /  *mr.t* (D. JONES, *Glossary*, p. 139, n° 38) dont l'usage n'est pas définie et  *mrw* (*ibid.*, n° 37) utilisé pour le transport du bétail. On sait que le transport des éléphants se faisait sur des bateaux spécialement construits à cet effet, les ἐλεφαντηγοί (porte-éléphants), dont on a donc ici l'appellation égyptienne (voir *infra*, Commentaire 3.16, p. 152-153). Le lapicide n'ayant pas de mot pour désigner de tels bateaux, d'une utilisation nouvelle et spécifique, a employé soit un terme neutre, soit un terme se rapportant à un bateau proche par l'aspect ou la fonction. On pourrait alors préférer une lecture *mrw*, le transport des éléphants pouvant se rapprocher de celui du bétail mais l'on objectera que du point de vue graphique une lecture *mrt* est plus satisfaisante, suivant D. JONES qui répertorie ce terme de la stèle CGC 22183 dans les graphies de *mr.t*. Deux autres mentions du bateau-*mrt* apparaissent à la même ligne 24. Par l'emploi à nouveau du même mot, on pourrait supposer une référence implicite au transport des éléphants. Mais le type de formule *n*

⁷⁶ Voir également l'animal-*wtn* (porc ou hippopotame) < *wdn* « le lourd, le pesant » ; *ALex* 77.1090. Pour le rhinocéros-*šqb*, le recours non assuré à l'étymologie évoque des racines chamito-sémitique et nubienne ; L. STÖRK, *Die Nashörner*, p. 285-286.

⁷⁷ Les premiers éditeurs du décret de Raphia n'ont-ils pas adopté le vocable *tnhr* « coffre », soulignant la présence surprenante de ce terme dans un texte démotique ? H. GAUTHIER, H. SOTTAS, *Un Décret trilingue*, p. 34 (« bagages ») et p. 51.

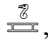

p3=t(w) jr(.t) mjt.t jn nsw nb n t3 dr=f (P. VERNUS, *Essai sur la conscience de l'Histoire*, p. 81-82), qui s'intercale entre la première et les deux autres mentions marque une rupture dans le récit entre deux séquences distinctes (cf. l. 24). Par conséquent, ces derniers bateaux-*mrt* ne sont certainement pas du même type que les porte-éléphants, ou du moins ne sont pas utilisés pour cette fonction. Il en résulte, et les phrases qui suivent le montrent, qu'il ne faut leur accorder qu'un rôle ordinaire de cargo.



(184) *w3d-wr* pour désigner la mer Rouge, *ALex* 77.0844. Pour une mise au point du dossier *w3d-wr*, J.Fr. QUACK, *OLZ* 97, 2002, p. 453-463 ; D. FAROUT, *Égypte* 41, 2006, p. 49-51.

(185) Bien que satisfaisante pour le sens, la leçon 𓏏 *htm(.w)* proposée par H. Brugsch et A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 85-86 : « Schätze » ; *Wb* III, 353, 6 ; *WPL*, p. 757 avec dét. 𓏏) ne peut être retenue. La présence du signe 𓏏 ne fait pas de doute, comme le souligne K. Sethe (*Urk.* II, 102, n. a). La phrase ne comportant pas de complément d'objet, il faut nécessairement restituer un pronom, dont l'antécédent ne peut être que les éléphants. Pour *jnj hr* « ramener de », *ALex* 77.0317.


Quant à la lecture *dmj*, elle n'a pas été retenue par les premiers éditeurs. K. Sethe (*Urk.* II, 102, n. b) propose de lire 𓏏 plutôt que le simple 𓏏 pourtant bien visible sur la pierre. É. Naville (*ZÄS* 40, 1902, p. 73) comprend : « il les amena aussi sur le canal de l'Est », suivi en cela par G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 125) : « In gleicher Weise wurden sie ihm gebracht auf dem Kanal des Berges des Ostens » et par M. Mueller (*ZÄS* 133, 2006, p. 164) : « and alike was brought to him through the wadis of the eastern desert ». Il est difficile d'envisager que l'on a affaire au terme *hn.t*, rencontré ailleurs dans ce document (*supra* l. 10 : *hn.t n.t j3bt.t* ; l. 12 : *hn.t n t3 j3bt.t*) et qui semble avoir influencé les lectures de ces savants. Une telle solution ne peut expliquer la présence du *m*. Voir C. Tuplin (*AchHist* VI, 1991, p. 238) qui se heurte à la mention de ce « canal de la montagne de l'Est » dans son étude sur le canal des Pharaons. Si l'on s'en tient au texte, la lecture *dmj dw j3bt.t* paraît s'imposer, le *t* pouvant aussi bien appartenir à *j3bt* qu'à *p3=t(w)* de la séquence suivante. En dernier recours, on pourrait proposer de lire *dmj j3bt.t*, le signe 𓏏 n'étant alors qu'un déterminatif de *dmj*, comparable à 𓏏 ou 𓏏 . Voir cependant les graphies de *dmj* aux lignes 20 et 23. Voir *infra*, Commentaire 3.18, p.156-159 pour l'identification envisagée de ce Port de la montagne orientale.

(186) Seule K. Mueller (*Settlements of the Ptolemies*, p. 198) a proposé une traduction : « The terror which has happened was repelled from Egypt ». D'après les autres occurrences présentes dans les cinq dernières lignes de l'inscription, le signe 𓏏 vaut sans aucun doute pour 𓏏 . On a donc 𓏏 ; en se fondant sur l'exemple de la l. 6 où le 𓏏 *mj / mjtt* apparaît pour marquer une comparaison, on peut couper la phrase différemment de la proposition de K. Sethe et H. Brugsch / A. Erman qui font de ce signe un déterminatif de Kem-our. On aurait donc une comparaison entre l'arrivée incessante des bateaux au milieu de Kem-our et un élément qui reste obscur, *hpr~n rmt n ht jm ht Km.t / B3q.t* ; une confusion du lapicide est peut-être à l'origine de la graphie de *Km.t / B3q.t* : en ce cas, soit on adopte une graphie de *Km.t* avec le

signe *km* (qui ressemble davantage à un *q*), soit on considère une confusion dans la graphie de *B3q.t* (solution retenue par G. Roeder). Pour le groupe , j'adopte la lecture *rmṯ* plutôt que *nṛw*, considérant le signe du canal comme partie intégrante du mot, à l'instar de la graphie  de *rhy.t* au début de la ligne suivante.





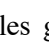
La séquence *n ht jm ht* serait à comprendre *n / m-ht jmj-ht*, litt. « à la suite (de) ce qui est à la suite de », probablement à mettre en parallèle avec la préposition composée *r-hr-n* qui précède. On verra également la séquence  *ht r ht* de la dalle de Tathotis, l. 7 (= G. VITT-MANN, *SAK* 22, 1995, p. 289, 292-293 « immer mehr » et 318, n. 170 ; *r-hn' / hr-hn'* pour *hn'* (J. QUAEGEBEUR, dans E. Van't Dack *et al.*, "War of Sceptres", p. 99, n. 13) et  (*Médamoud*, n° 34, 2) qui semble n'être qu'une préposition composée valant pour la simple préposition *hr* dans la séquence « sur le trône d'Horus qui préside aux vivants ». La stèle CGC 22183 témoigne à plusieurs reprises de cette tendance à la formation de prépositions composées dans les textes tardifs ; également ; *supra*, note (13).

Je me fonde sur ce dernier exemple de Médamoud pour considérer la préposition composée *n / m ht jm ht* comme ayant pu avoir la valeur spatiale de la préposition *n / m-ht*. Tout comme le canal, via Kem-Our, favorisa l'arrivée de nombreux produits, il contribua également à l'augmentation de la population dans la région, ce que confirme l'archéologie ; voir *infra*, Commentaire 3.7, p. 116-117. Voir également la préposition spatiale *htht* « à travers (un pays) » (*Wb* III, 354, 6 ; *ALex* 78.3169) : « comme adviennent les hommes à travers l'Égypte » (?).

En dernier recours, on pourrait amender le texte en * **hpr~n rmṯ n Km.t ht jm ht* ; à l'instar de la construction adverbiale *ht r ht*, la séquence *ht jm ht* pourrait clore la phrase. Aurait-on alors une comparaison entre le nombre toujours croissant des bateaux arrivant à Kem-our et la très peuplée Égypte ?

(187) Le contexte assure les lectures des antonymes *s3.t / s3w* (*Wb* IV, 15, 20-23) et *hqṛ* (J. VANDIER, *La famine*, p. 153-154). Le peu de soin apporté à la graphie de ces vocables souligne les difficultés rencontrées par le lapicide dès la séquence précédente.


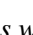
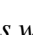


Dans la suite du texte, la succession « sistre, lait, onguent et vêtements » évoque la joie et l'opulence procurées par les liaisons maritimes avec la nouvelle fondation de Ptolémaïs Thèrôn ; notons que le sistre est également associé à la vie et à la bonne santé ; Chr. ZIEGLER, *LÄ* 5, col. 961, s.v. *Sistrum*.

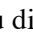
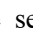
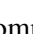



(188) Le signe présent derrière le , à peine incisé, n'a pas été identifié avec assurance. K. Sethe (*Urk.* II, 102, 12 et n. g) propose de lire  (?). Avec la même réserve, H. Brugsch et A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 85 et n. 16) optent pour . Pourtant, il semble bien, d'après la pierre, que l'on a  (cf. les graphies de *Tkw* aux l. 25 et 28 avec  placé derrière le poussin de caille) ; *m-m h3s.t* indique donc l'origine des produits précédemment énumérés, c'est-à-dire l'étranger, d'où arrivent les bateaux chargés de marchandises⁷⁸. Graphié à l'éco-

⁷⁸ Cf. Panémérit (Caire JE 67094) qui, sous le règne de Ptolémée Néos Dionysos, était « intendant du trésor du souverain, directeur de son sceau en Égypte, comme sur les produits en provenance des pays étrangers que ramène la flotte équipée de soldats du roi » ; Chr. ZIVIE-COCHE, *TTR* 3, 2004, p. 259 et 283.

nomie, *h3s.t*, ou plutôt *h3s.(w)t* « les pays étrangers », permet d'attribuer clairement un antécédent au suffixe *sn* de *wr.w3sn*. Dans le cours du récit –et faisant suite à l'évocation du rôle nourricier de Pharaon qui apporte la satiété après la famine–, cette incise fait écho aux formules stéréotypées de l'eulogie royale, peut-être glanées dans un autre texte, et on se demandera s'il y a lieu de tenter de donner une nationalité à ces « Grands » ; pour autant, ce qui suit fait toujours allusion à Ptolémaïs Thèrôn, l'île d'Atoum. La suggestion proposée par W. Huß (*Ägypten*, p. 289, n. 290) –Nabatéens (?)– n'est donc pas recevable ; on préférera en ce sens une association avec le don du « quart de tous les biens (provenant) des pays étrangers du Sud » dans la liste d'offrandes de la ligne 19.

Ce thème du nouveau bien-être de la population égyptienne engendré par cette expédition peut être comparé –toutes proportions gardées– au *p.Harris I*, 78, 8-79, 3 (= P. GRANDET, *Le p.Harris I 1*, p. 339).

(189) Étant donné le parallélisme évident entre cette séquence et celle qui précède, on est en droit de considérer la présence du  comme fautive en lieu de  (cf. p. ex. *Urk.* IV, 809, 14-15 : *wr snd 3 ššfy.t m jb.w h3s.wt*) ou bien une graphie incomplète de *wr* () , comme la séquence précédente (*wr bj3j.t*) ; toutefois, dans ce dernier cas, la graphie de *wr* s'écarterait des formes  /  employées ailleurs dans la stèle.

(190) Le terme  a été rendu différemment selon les traducteurs : H. Brugsch et A. Erman (*ZÄS* 32, 1894, p. 86) : « Ort (?) » ; É. Naville (*ZÄS* 40, 1902, p. 73) : « port (?) » ; G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 126) : « Denkmal » (*mn(w)*). Pour les différentes valeurs phonétiques de ce signe, C. DE WIT, *BIFAO* 55, 1956, p. 114-115. Le lien paraît évident avec le passage précédent (l. 23) désignant « l'île qui est dans le lac du Scorpion » comme lieu de fondation de la nouvelle colonie de Ptolémaïs Thèrôn. Le seul signe  *3w* « île » ne serait alors qu'une graphie abrégée de  ou de la séquence complète    de la ligne 23.






(191) *jr(r) n3f R'* ; J.-M. KRUCHTEN, *Djéhoutymose* p. 375 ; cf. la stèle de Mendès, l. 15-16 (= *Urk.* II, 43, 6) : « parce que Rê lui (= Banebded) avait donné le Double Pays pour sa subsistance ». Dans ce cas, les prêtres associent un privilège ancien en arguant que c'est Rê qui a accordé un bienfait –en l'occurrence une taxe sur les biens entrant et sortant de la ville de Mendès– à leur divinité locale. Également, la stèle de Piankhi, l. 26 « (les fêtes) qu'a créées pour lui Rê aux premiers temps ».

2.15. VISITE AUX TAUREAUX SACRÉS (l. 25-26)



Après cela, il honora Apis, Mnévis **26**. (et) le taureau tacheté (192). Il les installa parfaitement (193) pour les faire entrer dans leur demeure (194) à nouveau. Sa Majesté et son épouse royale (195) étaient avec eux : rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi présent sur cette terre.

NOTES

(192) Le cas du troisième taureau reste difficile à cerner ; c'est la seule occurrence signalée par LGG 7, 271b. Dans une courte note, W. Spiegelberg (*RecTrav* 26, 1904, p. 46-47) a proposé de comprendre  pour  *Bh* ; cette identification avec Bouchis a été reprise par H.W. Fairman (dans R. Mond, O.H. Myers, *The Bucheum* 2, p. 26), E. Otto (*Beiträge zur Geschichte der Stierkulte in Aegypten*, p. 59, n. 1) et encore dernièrement par L. Goldbrunner (*Buchis*, p. 125 et 140-141). La seule présence d'Apis et de Mnévis dans les décrets lagides suffirait à douter de cette interprétation. De plus, ce taureau tacheté (*s3b*) est mentionné en *Dendara* X, 287, 15 : Osiris est « le taureau-*s3b* () de sa mère Isis » dans le Harpon de l'Ouest (VII^e BE)⁷⁹. Le terme se retrouve également pour qualifier l'un des veaux participant au rituel de « conduire les quatre veaux » étudié par A. Egberts (*In Quest of Meaning*, p. 257-374). Dans ce rituel, les trois autres veaux sont noir, blanc et rouge ; en *Edfou* IV, 242, 1-2 et *Dendara* IV, 93, 2-3, le veau tacheté est celui qui accroît le pouvoir du roi⁸⁰. La disposition des signes du texte permet peut-être d'apporter une réponse : pour Apis et Mnévis, le signe  sert de déterminatif, alors que l'on a distinctement  *k3 s3b* ; cet agencement suggère de comprendre *k3 s3b* comme un qualificatif du Mnévis. La difficulté ne peut toutefois être écartée dans la mesure où Mnévis est habituellement dépeint comme un taureau à la robe noire (F.LI. GRIFFITH, W.M.FI. PETRIE, *Two Hieroglyphic Papyri from Tanis*, pl. X ; H.W. FAIRMAN, *op. cit.*, p. 42-43 ; PLUTARQUE, *Isis et Osiris* 33 ; D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta*, p. 179, n. 73).



Une dernière hypothèse pourrait être formulée : le *k3 s3b* désignerait de façon générique les autres taureaux et / ou animaux sacrés, tels qu'ils apparaissent dans les décrets suivants. On songera en particulier au célèbre taureau Kem-our d'Athribis⁸¹, localité semble-t-il associée à


⁷⁹ Le phénomène de transferts théologiques entre le Harpon Occidental et le Harpon Oriental a été mis en lumière par V. LAURENT, *La province orientale du Harpon*.







⁸⁰ A. EGBERTS, *In Quest of Meaning*, p. 337. En dernier lieu, voir M. MALAISE, dans W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years* 1, p. 674-676.

⁸¹ P. VERNUS, *Athribis*, p. 411-413 et 427-433 ; également à Tanis, Chr. ZIVIE-COCHE, dans *TTR* 2, 2000, p. 457, n. c ; *id.*, *TTR* 3, 2004, p. 75-76 et p. 108, n. e. Pour une énumération de taureaux sacrés dans le Livre du Temple, J.Fr. QUACK, *IBAES* 4, 2003, p. 122-123.

Tjékou dans une procession de Dendara d'après la copie de H. Brugsch (*RdM* 5, pl. 19 = *Dendara* X, 334, 2 [en lacune]).

(193) *jr-n=f shn=sn r-nfr* : noter le déterminatif de *shn*,  en lieu et place de l'habituel  (cf. Stèle *Bucheum*, n° 16, l. 2) ; *shn* (« installer » < lat. méd. *installare* « mettre dans sa stalle » ; « établir solennellement dans sa dignité ») est le terme employé à Ermant pour l'installation des Bouchis, suivi de la mention d'une année de règne ; H.W. FAIRMAN, dans R. Mond et O.H. Myers, *The Bucheum* 2, stèles n°s 6, l. 6 ; 9, l. 8 (*jr=tw shr m shn=f jn w'b.w*), 11 ; 10, 4 ; 11, 4 ; 12, 4 ; 13, l. 10 ; 15, l. 4-5. Dans le décret de *Philensis* I, l. 3 (*Urk.* II, 201, 6), les prêtres se rendent « à Memphis pour l'installation (*r shn*) de l'Apis vivant » ; voir aussi le décret de l'an 23 d'Épiphané (G. DARESSY, *RecTrav* 33, 1911, p. 4 et *RecTrav* 38, 1917, p. 177). Philadelphie intronisa également le bélier de Mendès (stèle de Mendès, l. 8 = *Urk.* II, 37, 12-13) : « Elle (= sa Majesté) accomplit pour lui (= Banebded) tous les rites de l'installation tels qu'ils se trouvent dans les écritures ». La précision *r-nfr* du texte doit donc se comprendre à travers la mention de la stèle de Mendès, c'est-à-dire que l'installation des taureaux a été accomplie en conformité avec les rites prescrits.

(194) Le terme  n'apparaît pas dans les dictionnaires. S'agissant d'une installation des taureaux sacrés, il ne doit pourtant pas évoquer le caveau des animaux, contrairement à ce que suggère la traduction de H. Brugsch (*ZÄS* 32, 1894, p. 86 : « Felsgruft [?] ») et celle d'É. Naville (*ZÄS* 40, 1902, p. 74 : « demeure souterraine »). Il faut suivre l'interprétation de G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 126) qui donne au terme en question un sens neutre : « Wohnung (Stall) ». C'est bien de l'enclos sacré (ou de l'étable) dans lequel évoluaient les taureaux qu'il est ici question. Dans l'enceinte du temple de Ptah, le taureau Apis vivait dans le *Hw.t-sbh(.t) nty Hp-nh* (*Rosettana*, R 4 = *Urk.* II, 186, 3) ; grec Ἀπιεῖον (E. OTTO, *Beiträge zur Geschichte der Stierkulte in Aegypten*, p. 16). La leçon démotique donne *t3 s.t Hp* « la place d'Apis ». Strabon (17.31) désigne la demeure de l'Apis de Memphis par le terme *sekos* « enclos sacré » ou « étable »⁸². Pour le Bouchis d'Ermant, la documentation ne donne pas de désignation du lieu de vie du taureau ; au mieux a-t-on la mention d'une *sbh.t* « étable » lorsqu'il s'agit de préciser l'origine du taureau (stèles *Bucheum* n°s 17, 2 ; 19, 2). Métaphoriquement, Thèbes est *jh(w) dsr d.t 'nh* « l'étable sacrée du corps vivant » (stèle *Bucheum*, n° 16, 7-8). Pour les ibis sacrés, on verra la séquence démotique *t3 hr.t n n3 hb.w*, le « trophéion des hibis » mais qui désigne tout autant le lieu de parage des oiseaux que les domaines fournissant la nourriture nécessaire à leur élevage (K.A.D. SMELIK, dans *EPRO* 78, 1979, p. 230 ; P. GALLO, *EVO* 9, 1986, p. 45-48).

À l'instar des graphies du terme *jwn* « couleur » (*Wb* I, 52, 10-17),  semble n'être qu'une variante graphique de *jwnn*  (*Wb* I, 55, 12-13) désignant la demeure divine. On verra en particulier un passage de la stèle de Mendès (l. 24 = *Urk.* II, 49, 10) où le bélier installé rejoint son  nouvellement achevé. C'est la lecture récemment adoptée par L. Goldbrunner (*Buchis*, p. 141 : *jwnn* « Heiligtümer [?] »). En dernier recours, on verra *CT* I, 60d (T1L) où  est la graphie pleine du mot  / , sans qu'une erreur pour *jnb.w* soit assurée.

⁸² Sur ce terme au champ sémantique large, voir H. CUVIGNY, *BIFAO* 86, 1986, p. 114-116.

« À nouveau », c'est-à-dire comme une nouveauté, suggère que Philadelphie remet à l'honneur ce type de cérémonies tombées en désuétude au cours des périodes précédentes, allusion à peine voilée à la seconde domination perse. On sait pourtant que Ptolémée, encore satrape, prêta 50 talents d'argent pour les funérailles d'un Apis (DIODORE 1.84.8).

(195) Tout comme on l'a déjà noté plus haut (l. 23 et note [176]), si l'on suit la chronologie de la stèle, Arsinoé II est morte à cette époque. Comme ce sera le cas dans les décrets de synodes sacerdotaux, cette évocation des bienfaits accordés aux taureaux sacrés ne doit revêtir aucune valeur chronologique stricte.

2.16. NOUVEAUX DONS ACCORDÉS AUX TEMPLES (l. 26-27)



Relevé de tous les biens que sa Majesté a accordés comme bienfaits aux temples de Haute et Basse Égypte comme allocation (196) au début de l'année versée (197) en or : sa Majesté a donné 150.000 (*deben*) d'argent (198).

Relevé des biens que sa Majesté a accordés comme bienfaits à Piqereh : biens collectés dans les maisons de cette ville (et) biens collectés chez les habitants **27**. comme impôt au début de l'année : 950 (*deben*) d'argent.

C'est ce qu'a fait sa Majesté à la première fête de son père Atoum –au cours de laquelle Elle a protégé (199) son (= Atoum) corps en vie après qu'Elle a reçu son bien (200) des mains d'Isis et de Nephthys– ainsi (201) qu'au troisième mois d'*akhet*, le dernier jour.

En l'an vingt-et-un de (sa) Majesté, le quatrième mois de *peret* (202), relevé des biens que sa Majesté a accordés comme bienfaits aux temples de Haute et Basse Égypte : biens collectés dans les maisons d'Égypte : 90.000 *deben* d'argent (et) biens collectés chez les habitants comme impôt au début de l'année : 660.000 (*deben*) d'argent (203).

NOTES

(196) Pour *htr*, *supra*, note (156).

(197) *šdj* « verser, livrer » : *ALex* 77.4328 ; P. GRANDET, *p.Harris I* 2, p. 178 : « collecter » des impôts ou similaire. La lecture *r3 100* de K. Sethe (*Urk.* II, 103, 16) doit être rejetée, de même que la traduction de G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 127) qui en découle.

(198) Sur la question des sommes allouées, voir *infra*, Commentaire 3.8, p. 118-122.

(199) Le groupe n'a pas été lu par les premiers éditeurs. La lecture 𓂏 *j'b* proposée par E. Grzybek (*Calendrier*, p. 86 et n. 1), qui pourtant fait sens, ne résiste pas à l'examen de la pierre qui montre clairement le signe 𓂏 ; cf. la forme « fermée » du signe hiéroglyphique (G. MÖLLER, *Paläographie* III, n° 384 ; U. VERHOEVEN, *Untersuchungen*, p. 174) qui pourrait expliquer le rendu de la partie inférieure. Parmi les nombreuses valeurs phonétiques que ce signe peut revêtir (*ValPhon* 3, p. 580-581 ; voir en particulier J. VERCOUTTER, *BIFAO* 49, 1950, p. 90-91, n. c), on retiendra la valeur *mk* fondée sur les exemples de *mkj h'w* donnés par WPL, p. 471.

(200) Dans ce contexte, le « bien » désigne la royauté de Philadelphie ; pour ce sens attribué à *hr.t*, *ALex* 77.3267 ; pour *šsp* en relation avec les insignes de la royauté (couronnes, sceptres, bandeau), *ALex* 79.3062. Ce passage semble relater une cérémonie célébrée à Piqereh au cours de laquelle Philadelphie a pris part à des rites en faveur du dieu Atoum (protection du corps du dieu). La principale fête locale avait lieu le 1^{er} mois de *chemou*, jour 18 / 26 (*p.Tebtynis* I, pap. II, frgt. L 18, 22 et pap. III, frgt. D 10, 10 ; p. 241 et 269 ; pl. 24 et 28) ou le 2^e mois de *chemou*, jour 13 (*Edfou* I, 332, 6). Au cours de cette fête, des figurantes ont vraisemblablement présenté symboliquement à Philadelphie des insignes royaux, renouvelant le geste d'Isis et de Nephthys envers le jeune Horus. La présence de ces deux déesses fait sans nul doute écho à la théologie locale où elles paraissent jouer un rôle d'importance. En effet, dans les monographies sacerdotales, la rubrique concernant le prêtre local mentionne « les deux pleureuses, les deux sœurs » (*p.Tebtynis* I, pap. II, frgt. L 18, 21) ou « les deux compagnes, les deux sœurs » (*Edfou* I, 332, 5) ; voir également W.M.FI. PETRIE, *Athribis*, pl. 30 (*sn.ty*) ; *Médamoud*, n° 207 (*sn.ty*) ; *Philae*, 116, 6 (*sn.ty*). La rubrique consacrée aux prêtresses désigne « les deux vénérables » (*wr.ty* ; *Edfou* I, 332, 5) ou « les deux vénérables, Aout et Ouadjyt » (*p.Tebtynis* I, pap. II, frgt. L 18, 21 et III, frgt. D 10, 2).

La traduction rapide de ce passage conduit E. Grzybek (*Calendrier*, p. 91, 99 et 101) à lui donner une interprétation des plus douteuses, puisqu'il en fait une allusion « à la première fête de son père Ptolémée I^{er}, qui est aussi le jour où celui-ci mourut »⁸³, c'est-à-dire la célébration de la première *Basileia*.

(201) Pour *hn'* entre deux mentions de date, cf. p. ex. *Philensis* II, 14 (= *Urk.* II, 228, 10).

(202) L'an 21, 4^e mois de *peret* (*pharmouthi*) correspond à une date comprise entre le 26 mai et le 24 juin 264.

(203) Deux types de taxes sont spécifiés : une taxe foncière sur les maisons / domaines (*pr.w*) et une taxe sur les habitants (*hnmm.t*) ; cette dernière doit regrouper les diverses taxations auxquelles était soumise la population égyptienne. Cf. les taxes « à la campagne et dans la ville » associées à un prélèvement sur les « (revenus) des petites gens » (*ndy.t*) dans l'autobiographie d'Amenpayom ; Chr. ZIVIE-COCHE, *TTR* 3, 2004, p. 223 et 227-228, n. n.

Sur ce passage, *infra*, Commentaire 3.8, p. 121.

⁸³ L'auteur ajoute (p. 91) : « C'est en effet en ces derniers termes que l'on peut rendre le passage si l'on fait abstraction de ses connotations religieuses spécifiquement égyptiennes ». Voir également les objections de M. MINAS, dans *AegTrev* 7, 1994, p. 206-207 ; W. Huß (*Ägypten*, p. 324, n. 159) reprend prudemment les deux avis.

2.17. ÉRECTION DU MONUMENT (l. 27-28)



Ces bienfaits qu'il a accordés à son père Atoum et aux dieux de l'Égypte ont été gravés **28**. sur cette stèle en face (198) de son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, lors de son apparition en tant que roi, au cours de laquelle il acheva son temple. Une fête fut célébrée (199) dans cette ville ; les dieux et les hommes qui y résident sont dans la joie et prient pour lui à cause de cela chaque jour et pour rendre durable le grand nom de sa Majesté dans ce pays à jamais, (depuis qu')Elle est apparue sur le trône d'Horus qui préside aux vivants ; et son fils est établi durablement sur son trône, l'Égypte est dans son poing, les pays étrangers sont prosternés devant sa puissance, les Neuf Arcs sont réunis sous ses semelles, comme Rê, éternellement et à jamais.

NOTE

(198) Substantivée, l'expression *hft-hr* peut désigner le dromos des temples ; Fr. DAUMAS, *Moyens*, p. 171 ; Chr. WALLET-LEBRUN, *GöttMisz* 58, 1982, p. 75-94 ; P. GALLO, dans *StudDem* 1, 1987, p. 36-37. Ici, *r hft-hr* conserve son acception prépositionnelle mais qui peut sous-entendre que la stèle doit être érigée « en face », « devant », « dans l'axe » du (temple) d'Atoum, c'est-à-dire, sur le parvis ou le dromos ; sur l'ensemble des acceptions à donner à *hft-hr* dans un contexte architectural, voir l'étude de Y. VOLOKHINE, *Le visage dans la pensée et la religion de l'Égypte ancienne*, p. 183-188 (notre passage est cité p. 187, n. 380). Sur le lieu d'affichage de ce type de stèles, voir Chr. THIERS, *BIFAO* 102, 2002, p. 399.

(199) Litt. « cela fut célébré comme une fête » avec une forme *jw sdm~n.tw=f* en proposition autonome ; Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 338.

**

« La lecture de ce qui a été écrit au sujet de la stèle de Pithom convainc surtout de l'aisance de chaque auteur à critiquer les interprétations des autres, sinon à justifier la sienne propre ».
É. Will, *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)*² 1, Paris, 1979, p. 148.

« Mais n'est-ce point aussi œuvre essentielle de l'étude du document que de ramener celui-ci à ses véritables dimensions ? ».
J. Bingen, dans *Essays in Honor of C. Bradford Welles*, ASP 1, New Haven, 1966, p. 234.

3. COMMENTAIRE

CETTE PARTIE qui tente de discuter et de synthétiser l'apport des données historiques contenues dans la stèle CGC 22183 reprend pour large part le découpage adopté lors de l'établissement du texte hiéroglyphique et sa traduction.

3.1. LE CINTRE

Dans son étude sur les différents calendriers en usage en Égypte ptolémaïque, E. Grzybek s'est penché sur les données de la stèle CGC 22183⁸⁴. On lui doit quelques améliorations dans l'analyse des hiéroglyphes et une nouvelle interprétation historique de l'inscription sur laquelle il convient de revenir. La relecture de E. Grzybek est fondée, au départ, sur un examen statistique : Atoum serait désigné 21 fois comme le père (*jtꜣf*) de Ptolémée Philadelphe. Cette fréquence, sans comparaison dans d'autres sources égyptiennes, ainsi que la graphie souvent abrégée du nom du dieu ($\overline{\text{Atoum}}$) conduit l'auteur à affirmer que l'on a affaire, non au dieu lui-même, mais à Ptolémée I^{er} assimilé à Atoum⁸⁵. Les premiers comptes rendus de cet ouvrage ont

⁸⁴ Pour les questions propres aux calendriers et les objections soulevées par les propositions d'E. Grzybek, voir A.J. SPALINGER, *BiOr* 51, 1994, col. 5-20 ; *id.*, dans A.J. Spalinger (éd.), *Revolutions in Time*, p. 72-78.

⁸⁵ E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 75-77.

accepté sans aucune objection cette nouvelle identification et les importantes conséquences auxquelles elle conduit sur les événements relatés dans la stèle et la chronologie égyptienne⁸⁶. On doit à M. Minas une mise point nécessaire et efficace sur ce problème⁸⁷.

Le cintre de la stèle est le premier élément sur lequel se penche E. Grzybek dans son étude. Du côté droit, Philadelphie offre Maât à Atoum, suivi de la triade osirienne, Osiris, Horus et Isis, et d'Arsinoé II divinisée, coiffée de sa couronne caractéristique⁸⁸. « À la différence de toutes les autres divinités » du cintre, Atoum n'aurait pas « ses attributs divins spécifiques » (*sic*)⁸⁹. Affirmer que les attributs d'Atoum (double-couronne, sceptre-*ouas* et croix ansée) ne le caractérisent pas comme un dieu et « ne le distinguent pas du tout des autres rois » paraît pour le moins surprenant. Ces attributs sont ceux d'Atoum en premier chef, puis ceux des rois.

Le côté gauche se présente différemment, occupé par deux scènes d'offrandes distinctes. Dans la première, Philadelphie présente l'œil-*oudjat* à un personnage sans barbe postiche, coiffé de la couronne rouge associée à la couronne-*hemhem*⁹⁰, portant la boucle de l'enfance et tenant sceptre-*heqa* et flabellum (fig. 2). Il faut noter que le dessin proposé dans les éditions d'É. Naville, qui a souvent servi de référence, omet la boucle de l'enfance, pourtant capitale pour cette question⁹¹. Les légendes qui auraient permis d'identifier ce personnage n'ont pas été inscrites. É. Naville considérait qu'il s'agissait de Ptolémée Sôter I^{er}⁹². Poussant plus avant, E. Grzybek a vu dans

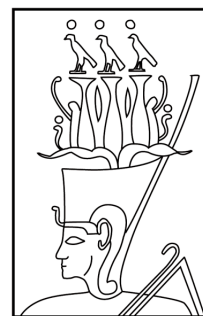


Fig. 2 : Harsomtous.

cette scène un hommage rendu par Philadelphie à son défunt père, encore satrape⁹³. Les attributs (couronne-*hemhem* et boucle de l'enfance) caractérisent pourtant un dieu-enfant ; c'est ce qu'a

⁸⁶ L. CRISCUOLO, *Aegyptus* 71, 1991, p. 286-288 ; H. HAUBEN, *ChronEg* 67, 1992, p. 143-171 ; G. HÖLBL, *Tyche* 7, 1992, p. 117-122. Identification qui, dès lors, passe dans les manuels d'histoire lagide : G. HÖLBL, *History*, p. 122, n. 201 : le cintre représenterait la plus ancienne scène d'offrande à un lagide divinisé (p. 82 : Ptolémée devant son « père ») même si l'auteur ne suit pas E. Grzybek dans l'identification systématique d'Atoum avec Sôter I^{er}.

⁸⁷ M. MINAS, dans *AegTrev* 7, 1994, p. 203-211 ; je ne reviendrai donc que sur quelques éléments de la controverse, l'analyse de M. Minas ayant définitivement rejeté l'hypothèse de E. Grzybek.

⁸⁸ J. QUAEGBEUR, dans H. Maehler, M. Stocka (éd.), *Das ptolemäische Ägypten*, p. 257-258 et dans *Artibus Aegypti*, p. 111-113 ; P. DILS, dans W. Clarysse et al. (éd.), *Studies J. Quaegebeur* 2, p. 1299-1330. La couronne représentée sur le cintre de notre document est identique à celle de la stèle de Kôm el-Hisn (décret de Canope, CGC 22186) ; *ibid.*, p. 1302, fig. 1, a.

⁸⁹ E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 77.

⁹⁰ Pour la combinaison (plus discrète) de ces deux couronnes, E. VASSILIKA, *Ptolemaic Philae*, p. 90 et 304 ; d'après M. MINAS, *op. cit.*, p. 210, n. 20. Voir également la troisième divinité présente dans le cintre de la stèle CGC 22184.

⁹¹ K. Sethe (*Urk.* II, 83, 4) avait toutefois noté la présence de la boucle de l'enfance ; A. BEY KAMAL, *Stèles* (CGC), p. 172 (Horsamtaoui) ; E. ANDERSON-AKMAR, *Sphinx* 22, 1931, p. 75 (Hor-sam-taoui) ; M. MINAS, *op. cit.*, p. 210, n. 16.

⁹² *Pithom*, p. 19.

⁹³ E. GRZYBEK, *op. cit.*, p. 77-78 et p. 70, n. 3.

clairement mis en évidence M. Minas, soulignant également que, d'une part, le culte des ancêtres divinisés ne débute qu'avec Ptolémée Évergète I^{er} et que, d'autre part, l'offrande de l'œil-*oudjat* n'est jamais présentée à un ancêtre lagide⁹⁴. On ajoutera qu'il serait surprenant que les prêtres aient placé Sôter I^{er} devant les divinités principales de la région ; la déesse Arsinoé II se présente derrière les divinités poliades égyptiennes. L'hypothèse d'E. Grzybek, fondée sur le relevé du cintre d'É. Naville, qui a omis la boucle de l'enfance, ne peut donc être retenue. Dans la seconde scène, Philadelphie offre deux vases de vin à Atoum et Hathor⁹⁵.

L'identité des divinités dont les légendes n'ont pas été inscrites ne fait pourtant guère de doute à la lumière du cintre du décret de Memphis I (Raphia), provenant également de Tell el-Maskhouta⁹⁶ : Ptolémée Philopatôr se présente face à « Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, qui préside aux vivants sur terre, dont la puissance est grande, le roi des dieux », « Osiris, maître de la Bouche de l'Orient, grand dieu, qui préside [à Piqereh] », « Harsomtous, grand dieu, qui réside à Tjékou, grand dieu, maître du ciel », « Horus, maître d'Ânou, grand dieu qui préside à Piqereh{et} », « Hathor la grande, maîtresse de Ânou, maîtresse du ciel, souveraine des dieux » et enfin « Isis la grande, mère du dieu, qui préside à Piqereh ». Nous sommes donc en présence d'Atoum, de la triade osirienne, d'Harsomtous et d'Hathor ; il est alors aisé de retrouver ces divinités sur le cintre de la stèle CGC 22183 : Atoum et la triade osirienne à droite, Harsomtous seul et Atoum et Hathor à gauche⁹⁷. Aucun élément iconographique du cintre ne peut donc être raisonnablement versé à l'hypothèse d'E. Grzybek. La mise en exergue d'Harsomtous dans le cintre pourrait s'expliquer par le simple fait que Philadelphie, désigné comme l'héritier d'Atoum, est le « souverain dans le *serekh* comme son enfant Harsomtous, le grand dieu qui préside à Tjékou » (l. 3). Il s'agit toujours pour les prêtres d'associer le Pharaon lagide au panthéon égyptien.

Les divinités auxquelles le roi est intimement lié aux lignes 2-3 de l'inscription correspondent –comme on doit s'y attendre– aux figurations du cintre⁹⁸. La présence de Sôter I^{er}, roi et satrape, en lieu et place d'Atoum et d'Harsomtous doit donc être définitivement rejetée après la mise au point de M. Minas et le rapprochement fait ici avec le décret de Memphis I.

⁹⁴ M. MINAS, dans *AegTrev* 7, 1994, p. 204-205 ; *id.*, *Ahnenreihen*, p. 68 et n. 241.

⁹⁵ Il ne s'agit pas d'une offrande de lait ; M. MINAS, dans *AegTrev* 7, 1994, p. 204, reprenant la copie erronée d'É. Naville.

⁹⁶ H. GAUTHIER, H. SOTTAS, *Un Décret trilingue*, p. 4-5 et pl. I-III ; H. BRUYÈRE, *BSEHGIS* 3 (1949-1950, 1951), p. 65.

⁹⁷ Ce rapprochement avec la stèle de Philopatôr semble justifier ici la présence d'Hathor plutôt que celle d'Isis, choisie par K. Sethe (*Urk.* II, 83, 13) et reprise par M. Minas, *op. cit.*, p. 204.

⁹⁸ Atoum, Osiris (Ounnefer), Hathor et Harsomtous. M. Minas (dans *AegTrev* 7, 1994, p. 205) avait à juste titre rappelé la présence de « Harsomtous, le grand dieu qui préside à Tjékou » dans ce passage.

3.2. DATES ET ÉVÉNEMENTS ROYAUX (?)

À la lumière de ses premières observations qui l'ont conduit sur la piste de Ptolémée Sôter I^{er}, d'autres arguments ont été avancés par E. Grzybek pour justifier l'assimilation du premier Lagide à Atoum dans l'ensemble du document. Ils découlent des dates mentionnées dans le cours du texte (ans 6, 16 et 21), correspondant au 25^e anniversaire de la prise de pouvoir officielle de Sôter I^{er} (305/304)⁹⁹ et aux 35^e et 40^e anniversaires de cet événement¹⁰⁰. Au premier abord, ces dates semblent effectivement plaider en faveur de l'hypothèse avancée.

Rappelons que hors d'Égypte, les monarchies hellénistiques ne fêtent que les anniversaires de la naissance du roi (les *genethlia*)¹⁰¹ ; en Égypte, les Lagides ont également célébré cette fête¹⁰² ainsi que celle relative à la prise de pouvoir, dont le point d'orgue est constitué par la fête-*sed* après trente années de règne puis, à partir de cette première célébration, à des dates plus rapprochées¹⁰³. Ces deux fêtes ne sont attestées en Égypte lagide qu'à partir de Ptolémée Évergète I^{er} : les prêtres se réunissent dans le temple de Canope pour fêter les anniversaires de naissance et de couronnement du souverain¹⁰⁴. En relation avec les trente ans de la fête-*sed*, il faut signaler la mention des *triakontétèrides* dans le décret de Karnak, attribué au règne de Ptolémée Évergète II¹⁰⁵. Cette mention, qui fait vraisemblablement allusion au cycle de renouvellement de la royauté tel qu'il est connu dans le cadre de la première fête-*sed*, se conçoit beaucoup mieux qu'une fête célébrée pour les 25^e, 35^e ou 40^e anniversaires de règne, tel que ce serait le cas dans la stèle CGC 22183.

Dans la série des stèles du Delta du règne de Philadelphie, les dates fournies par les documents sont les suivantes :

- Stèle de Mendès¹⁰⁶ : les travaux dans le temple débutent avant 273 / 272 (date perdue), date du mariage avec Arsinoé II, et s'achèvent en l'an 21 (264)¹⁰⁷ ; une date an 21 + x est mentionnée l. 22.

⁹⁹ « L'année des Rois » ; W. Huß, *Ägypten*, p. 184-185.

¹⁰⁰ E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 79.

¹⁰¹ Tradition probablement d'origine achéménide ; Ph. GAUTHIER, *Nouvelles inscriptions de Sardes* 2, p. 65-67 (avec bibliographie) ; je remercie Chr. Chandezon qui m'a signalé cette référence.

¹⁰² Également bien attestée pour les dynasties indigènes ; voir H. BRUNNER, *Das Geburt des Gottkönigs*, *passim*.

¹⁰³ H. ALTENMÜLLER, *LÄ* II, col. 182-183, s.v. Feste.

¹⁰⁴ *OGIS* 56, l. 5-6 ; *Urk.* II, 127, 4 ; S. PFEIFFER, *Das Dekret von Kanopos*, p. 73-74.

¹⁰⁵ L. CRISCUOLO, dans S.P. Vleeming (éd.), *Hundred-Gated Thebes*, p. 23-24 ; en dernier lieu J. BINGEN, *ChronEg* 77, 2002, p. 301-302.

¹⁰⁶ Bibliographie et traduction de ces documents en Annexe.

¹⁰⁷ Le mariage est généralement daté de 273 / 272 ; R.A. HAZZARD, *Imagination of a Monarchy*, p. 90 ; en dernier lieu, Chr. BENNETT, *ZPE* 154, 2005, p. 94. Reprenant l'édition du célèbre graffito d'Ouréshy à Éléphantine, E. Brecciani et al. (*EVO* 26, 2003, p. 33-39) considèrent que le changement de titulature (de *pr-ꜥ* à *pr-ꜥ.w*) opéré le 30 *mésoré* de l'an 5 (mars 278) est consécutif au mariage avec Arsinoé II.

- Stèle de Saïs : datée de l'an 22 (3^e mois d'*akhet*, *i.e.* entre le 27 déc. 264 et le 25 janvier 263) mais qui relate des événements de l'an 20 (convocation des prêtres) ;
- Stèle de Saft el-Henneh : an 22 (+ x ?) ;
- Stèle de Xoïs : an 29 (4^e mois de *peret*, *i.e.* entre le 24 mai et le 22 juin 256) ;
- Stèle de Tell el-Maskhouta : ans 6, 12, 16 et 21.

À en juger par les trois documents les mieux conservés, ces stèles font explicitement état de visites royales dans les villes et les temples dont elles sont issues¹⁰⁸. On exclura donc les stèles de Saft el-Henneh et de Xoïs (voir pourtant page suivante pour Saft el-Henneh).

Dans l'état de la documentation, les années 20, 21 et 22 (265-263) semblent avoir été particulièrement mises à profit par Philadelphie pour se rendre dans les cités du Delta. Cette période correspond à l'après première guerre de Syrie (274-271) et précède le deuxième conflit avec le voisin Séleucide (260-253). Durant ces années, Philadelphie semble donc s'être efforcé de se présenter en Pharaon aussi respectueux des cultes égyptiens qu'attentif à la conjuncture politique du Delta, ce que la stèle CGC 22183 montre avec force. La situation conflictuelle avec l'empire Séleucide nécessitait une attention de tous les instants pour prévenir une éventuelle agression (voir *infra*, p. 98-100).

« En l'an six (= 280/279) de sa Majesté, on fit alors annoncer que l'on avait achevé le sanctuaire de son père Atoum, grand dieu <de> Tjékou » (l. 6-7). Il est difficile d'invoquer une initiative royale même si, j'en conviens, cette annonce peut être artificielle et plaquée rétrospectivement à la visite du roi. Mais la justification de la présence de Philadelphie est assurément la remise en état du temple d'Atoum, naturellement suivie d'une série de mesures visant à le doter des revenus nécessaires à son fonctionnement. Ce passage peut être comparé dans les moindres détails avec un extrait de la stèle de Mendès (l. 19 = *Urk.* II, 46, 3-7) :

« An 21. On vint dire à sa Majesté : "le temple de ton père Banebdeh est achevé dans tous ses travaux –il est plus parfait qu'il n'était auparavant !– selon l'ordre promulgué par ta Majesté, gravé à ton nom, au nom de ton père et (à celui) de la déesse Philadelphie, (Arsinoé)" »¹⁰⁹.

Doit-on considérer pour autant que l'on célébra à Mendès le 40^e anniversaire de l'accession de Ptolémée Sôter I^{er} au trône d'Égypte, comme cela aurait été le cas à Tjékou, la même année ? Sôter I^{er} aurait-il alors été assimilé au bélier de Mendès (et pris son aspect dans le cintre) ? Quant à la mention de l'apparition divine (l. 7) qui ferait là encore référence à Sôter I^{er}, elle trouve davantage une explication dans le cadre du calendrier liturgique local (voir *infra*, p. 89-90).

En outre, en se fondant sur une révision de la stèle de Saïs, Ph. Collombert associe de façon convaincante ces années 20, 21 et 22 à la mise en place du culte posthume d'Arsinoé II dans la *chôra* (à paraître dans *Ancient Society*).

¹⁰⁸ Pour une visite attestée en Haute Égypte, à Diospolis Parva, Ph. COLLOMBERT, *RdE* 46, 1995, p. 63-70.

¹⁰⁹ D'après H. DE MEULENAERE, P. MACKAY, *Mendes II*, p. 176.

En l'an douze, dans le contexte de la première guerre de Syrie, le roi et son épouse visitent le Harpon Oriental « pour protéger ici l'Égypte contre les pays étrangers » (l. 16), sans rapport aucun avec le calendrier du règne de Sôter I^{er} ¹¹⁰. Cette visite d'inspection (datée du 1^{er} janvier 273) trouve un justificatif évident, tant les rapports avec le Séleucide étaient tendus. Pour les mêmes motivations sécuritaires, Philadelphie s'est rendu à Mendès, peu avant la deuxième guerre de Syrie ¹¹¹. En outre, il est séduisant d'imaginer que la stèle de Saft el-Henneh témoignait de la même attention portée par Philadelphie à ce site d'une importance stratégique considérable, à l'entrée du ouâdi Toumilat ¹¹². On ne peut douter que le couple royal passât par la capitale de la province Arabique pour se rendre à Tell el-Maskhouta. Que lui en aurait-il alors coûté de montrer toute sa bienveillance envers Sopdou et ses prêtres ?

En l'an 16, le projet du canal du Nil à la mer Rouge est à l'honneur (l. 16). La suite du texte dresse la liste des dons accordés par Philadelphie à Atoum de Pitoum (l. 17-18). La dernière date mentionnée étant celle de l'an 21 (l. 27), rien n'assure que *tout* ce qui fait immédiatement suite à la mention de l'an 16 soit à attribuer à cette année. La liste de dons et ce qui suit (fondation de la ville d'Arsinoé, expédition en mer Rouge, visite aux taureaux sacrés, nouveaux dons) semblent ne constituer que des événements certes à situer chronologiquement entre l'an 16 et l'an 21 ¹¹³ mais rapportés sans réel souci de chronologie.

Enfin, les dons énumérés en l'an 21 (l. 27) font également suite à d'autres libéralités accordées aux temples d'Égypte et à celui de Pikereh lors d'une cérémonie en l'honneur d'Atoum, au cours de laquelle Philadelphie ne manqua pas de se présenter en successeur du demiurge héliopolitain et de légitimer ainsi sa couronne, transmise des mains d'Isis et de Nephthys (*supra*, note [200]). Tel ne fut-il pas le cas lorsqu'il se rendit à Mendès « [pour] demander la royauté à celui qui en est le maître » (Mendès, l. 7) ? ¹¹⁴ Il n'est donc nullement question dans ce passage de la ligne 27 d'une mention des premières *Basileia* célébrées en l'honneur de Sôter I^{er} ¹¹⁵.

Revenons pour finir aux lignes 6-8 qui rapportent que Philadelphie acheva le temple d'Atoum « lors de l'apparition de ce dieu sur terre (?) » et qui ont été à l'origine de considérations chronologiques précises. Il faut souligner par avance que la nature de notre document et les diffi-

¹¹⁰ Ce passage n'entre pas directement dans l'argumentation d'E. Grzybek mais l'auteur signale tout de même que cette date correspond « selon le calendrier macédonien, [au] 30^e anniversaire de la royauté ptolémaïque ».

¹¹¹ W. CLARYSSE, dans L. Mooren (éd.), *StudHell* 36, 2000, p. 34.

¹¹² En ce sens, P. DAVOLI, *Saft el-Henna*, p. 110.

¹¹³ En cela, E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 95.

¹¹⁴ H. DE MEULENAERE, P. MACKAY, *Mendes II*, p. 174.

¹¹⁵ Là encore, il faut rappeler que M. Minas (dans *AegTrev* 7, 1994, p. 206-207) a été la première à remettre en question l'interprétation d'E. Grzybek.

cultés d'établissement du texte semblent avoir quelque peu été sous-estimées pour fonder de telles argumentations.

Quoi qu'il en soit de la lecture adoptée, il ne peut s'agir de la fête de couronnement de Sôter I^{er}, assimilé à Atoum, comme le propose E. Grzybek¹¹⁶. Le raccourci est pourtant efficace (Atoum = Sôter I^{er}) ; cette célébration correspond donc à la commémoration de l'accession au trône de Sôter I^{er}, soit 25 ans auparavant, soit le 7 *hathyr* de l'an 1, soit le 12 janvier 304. Le 7 *hathyr* de l'an 6 et le très hypothétique 2 *pharmouti* de la même année lu à la fin de la ligne 12 (cf. *supra*, note [86]) ne doivent pas être retenus comme des dates significatives commémorant respectivement le début du règne de Sôter I^{er} et le début de sa satrapie en Égypte.

Je ne crois pas non plus qu'il s'agit ici de la célébration du couronnement de Philadelphie, comme l'ont soutenu plusieurs auteurs¹¹⁷. Que la date mentionnée soit à mettre en relation avec l'anniversaire de « la royauté que sa famille détenait depuis 25 ans »¹¹⁸ ou avec l'anniversaire du couronnement de Philadelphie, comment ne pas s'étonner du choix du lieu de la célébration. Philadelphie aurait-il pu préférer célébrer de tels événements à Tjékou, au cœur du ouâdi Toumilat, dans une région marginale, plutôt qu'à Memphis ou à Alexandrie où ces gestes auraient trouvé un tout autre écho¹¹⁹ ? Même si les visites du roi dans les sanctuaires égyptiens sont à mettre en relation avec la politique religieuse lagide et ses tentatives de rapprochement avec les clergés indigènes, l'importance de telles célébrations ne se justifierait pas dans cette partie de la *chôra*. La mention de tels événements paraîtrait bien peu explicite par rapport à d'autres faits relatés dans le détail par les prêtres de Tjékou. Il s'agit, ce me semble, d'une situation en rapport avec le seul dieu Atoum et il ne faut certainement voir là qu'une référence indirecte au calendrier liturgique des fêtes de cette divinité, comme du reste le montrait déjà la traduction de H. Brugsch / A. Erman¹²⁰. C'est la solution la plus économique et l'on doit en conséquence comprendre que Philadelphie a inauguré le temple d'Atoum le jour de l'apparition divine, c'est-à-dire lors d'une sortie processionnelle du dieu, qui est à dater du 14 janvier 279. Que cette procession marque la célébration de l'apparition d'Atoum sur terre (?) ou une autre

¹¹⁶ E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 89-90 ; présenter le terme *h'w* (« apparition ») comme faisant « toujours allusion à la première apparition publique d'un pharaon en tant que tel » biaise l'argumentation ; interprétation suivie par H. Hauben (*ChronEg* 67, 1990, p. 157) mais écartée par M. Minas (dans *AegTrev* 7, 1994, p. 205-206). Le terme *h' / sh'* « apparaître / faire apparaître (en procession) » peut tout autant, sinon davantage, s'appliquer à une sortie processionnelle divine ou royale.

¹¹⁷ G. ROEDER, *ÄgGötterwelt*, p. 118 ; J. BINGEN, *ChronEg* 18, 1943, p. 138-147 ; A.E. SAMUEL, *Ptolemaic Chronology*, p. 68 ; L. KOENEN, *Eine agonistische Inschrift*, p. 60-61 ; G. HÖLBL, *Tyche* 7, 1992, p. 119-120 ; repris par le même auteur dans *Geschichte*, p. 76, n. 24 = *History*, p. 84 et n. 24 ; M. MINAS, *op. cit.*, p. 206 (*ntr pn* désignerait Philadelphie, alors que l'auteur rappelle qu'à la ligne 27, le roi est qualifié de *nsw*).

¹¹⁸ E. GRZYBEK, *op. cit.*, p. 91.

¹¹⁹ M. Minas (*op. cit.*, p. 206) ajoute à propos de l'hypothèse défendue par E. Grzybek que cette célébration du 25^e anniversaire n'a aucune signification dans la tradition égyptienne.

¹²⁰ ZÄS 32, 1894, p. 78.

commémoration relative à sa théologie, le texte ne permet pas de le dire expressément¹²¹. Choisir une date significative du calendrier liturgique d'Atoum pour inaugurer l'achèvement du temple paraît tout à fait conforme à l'esprit des sacerdotés égyptiens et à la politique lagide envers les cultes, et ce fait n'a rien pour surprendre¹²².

En somme, si les dates fournies par la stèle CGC 22183 correspondent à des années que l'on peut mettre en relation avec la royauté macédonienne, il me semble que cela tient davantage au hasard qu'à une préméditation de Philadelphie ou des prêtres en charge d'asseoir sa souveraineté. Dans le cadre de la focalisation du récit, toutes ces dates se rattachent à des événements locaux et les prêtres ont largement rempli leur part du contrat en proclamant le bien-fondé du pouvoir alexandrin dans le strict cadre de leurs traditions. Dans sa quête de reconnaissance, n'était-ce pas ce qui importait le plus à Philadelphie ?

¹²¹ Rappelons que la fête principale dans le Harpon Oriental avait lieu le 1^{er} mois de *chemou*, jour 18 / 26 (*p.Tebtynis* I, pap. II, frgt. L 18, 22 et pap. III, frgt. D 10, 10 ; p. 241 et 269 ; pl. 24 et 28) ou le 2^e mois de *chemou*, jour 13 (*Edfou* I, 332, 6). Voir également l. 27, la mention de « la première fête de son père Atoum ».

¹²² De même, pour effectuer les cérémonies de fondation de l'Akh-menou de Karnak, attendit-on la nouvelle lune, moment particulièrement remarquable dans la théologie du dieu Amon ; L. GABOLDE, *Le « Grand château d'Amon »*, p. 132-133.

3.3. ÉLOGE DU ROI (l. 4-6)

Ce passage mérite d'être comparé au célèbre éloge de Théocrite (*Éloge de Ptolémée Philadelphie, Idylle 17.86-92*) :

« Mille pays qu'habitent mille nations humaines nourrissent des moissons que fait prospérer la pluie de Zeus ; mais aucun n'en produit autant que la basse terre d'Égypte, quand l'eau du Nil jaillissant brise la glèbe humide. Aucun non plus ne contient autant de cités peuplées de mortels industriels ; trois centaines de villes y sont construites, et trois milliers s'ajoutant à trois myriades, deux fois trois et ensuite trois fois neuf ; de toutes est seul roi le brave Ptolémée. De plus, il se taille un morceau de la Phénicie, de l'Arabie, de la Syrie, de la Libye, du pays des noirs Éthiopiens ; il commande à tous les Pamphyliens, aux Ciliciens guerriers, aux Lyciens, aux Cariens épris de combats, et aux îles Cyclades ; car il a des navires excellents qui sillonnent les flots ; toute la mer et la terre et les fleuves sonores obéissent à Ptolémée. Autour de lui se rassemble une foule de cavaliers, une foule de fantassins bardés d'airain étincelant. Par sa richesse, il peut écraser tous les rois ; tant d'or afflue chaque jour, de toutes parts, dans son opulente demeure. Et ses peuples vaquent en sécurité à leurs occupations. Jamais ennemi, franchissant le Nil fertile en monstres, n'est venu par terre faire entendre des clameurs belliqueuses dans des bourgades où il n'est pas chez lui ; jamais il n'a bondi en armes d'un vaisseau rapide sur le rivage, animé d'intentions hostiles, pour ravir les vaches égyptiennes. Si puissant est celui qui règne dans ces vastes plaines, Ptolémée à la blonde chevelure, habile à manier la lance, qui, en bon roi, a grand soin de conserver entier l'héritage paternel, et lui-même y ajoute (...) »¹²³.

La protection assurée à la terre d'Égypte, l'aptitude royale au combat, la domination sur les pays étrangers assurée par l'hégémonie de la marine lagide sont des thèmes communs à ces deux documents, le premier issu d'un clergé égyptien de province, le second d'un poète de cour alexandrin.

La domination, terrestre et maritime, de Philadelphie est mise en exergue (« tous les pays étrangers, terrestres et maritimes, viennent en effet à (ses) pieds »), thème que l'on retrouve chez Théocrite comme chez Callimaque¹²⁴. Notre stèle désigne Philadelphie comme « le maître des chevaux et des chars parfaits innombrables », épithète que l'on rapprochera de la relation d'Appien précisant que Philadelphie possédait deux mille chars de guerre¹²⁵. La description des *Ptolemaeia* relatée par Callixène de Rhodes dans Athénée précise que le défilé comportait 57.600 fantassins et 23.200 cavaliers¹²⁶. La stèle de Saïs (col. 4, 5 et 11)¹²⁷, la statue conservée à

¹²³ Ph. E. LEGRAND, *Bucoliques Grecs* 1, p. 149-150.

¹²⁴ Pour ce thème dans les éloges de Théocrite et de Callimaque, voir W. HUB, *Ägypten*, p. 327 et n. 185. Pour le thème de la domination sur les contrées étrangères, cf. *Edfou* III, 192, 4-5 ; D. MEEKS, *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 299-300.

¹²⁵ APPIEN, *Préface* 10 ; A.E. SAMUEL, dans *Hellenistic History & Culture*, p. 184 et n. 33. Voir également « les chevaux d'armes du roi » à Alexandrie dans les Syracusaines de THÉOCRITE 15.51-52.

¹²⁶ Traduction par A. BERNAND, *Alexandrie la Grande*, p. 311.

la Villa Torlonia à Rome¹²⁸ et une inscription du temple de Philae¹²⁹ font également état de l'importance du nombre de chevaux possédés par Philadelphie.

Mais ce qui caractérise le plus l'éloge de la stèle CGC 22813 est l'insistance accordée à la description de la puissance maritime du roi, qui se fonde sur l'évidente suprématie lagide dans ce domaine, mise en exergue autant par les sources égyptiennes¹³⁰ que par les sources classiques¹³¹. La flotte de Philadelphie comptait pas moins de 336 navires, et on sait en particulier qu'il fit réaliser dans ses arsenaux deux nouveaux types de bateaux de combat à trente rangs de rames¹³². N'aurait-on pas, dans la mention des bateaux des « deux dieux » (l. 5 et note [31]), une allusion à ces nouveaux types de navires de guerre¹³³ ?

¹²⁷ *Urk.* II, 77, 8-10 ; 78, 1-3 ; 80, 13-14 = Chr. THIERS, *BIFAO* 99, 1999, p. 428-430 et 437 : Philadelphie possède « de nombreux gyblites, de nombreux bateaux-*q(ḥ)q(ḥ).w* sans limite, de nombreux chevaux, de nombreux chevaux de combat, de nombreux quadriges plus que les (autres) rois ».

¹²⁸ S. CURTO, *OrAnt* 6, 1967, p. 80, col. II.

¹²⁹ *Urk.* II, 112, 17-113, 1.

¹³⁰ Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 437 pour la stèle de Saïs.

¹³¹ ATHÉNÉE, *Deipnosophistes* 5.203d ; APPIEN, *Préface* 10 : 2.000 bateaux à fond plat, 1.500 trirèmes de différents types (et l'équipement nécessaire pour en armer le double) et 800 thalamèges ; voir *infra*, p. 128 et fig. 5.

¹³² ATHÉNÉE, *Deipnosophistes* 5.203d ; Cl. PRÉAUX, *Économie*, p. 39-40 ; P.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque*, p. 345 ; L. CASSON, *The Ancient Mariners*, p. 131-133 et également p. 135.

¹³³ On remarquera cependant que le déterminatif qui caractérise ces « bateaux des deux dieux » a toutes les spécificités d'une embarcation égyptienne.

3.4. POURSUITE DE LA VISITE DU ROI ET DON D'UN ORGANISME DOUANIER (l. 8-10)

Dans le cadre des visites des souverains lagides dans la *chôra*, Philadelphie a fait particulièrement montre de son intérêt pour les clergés égyptiens¹³⁴. Ainsi s'est-il rendu dans le ouâdi Toumilat à plusieurs reprises.

Si, aux lignes 9-10 la mention de la crue du Nil fait partie intégrante du cours du récit, il faut envisager la présence de Philadelphie à Pitoum à ce moment de l'année. La montée des eaux commence à partir du début du mois de juin mais ce n'est qu'à la mi-juillet que le fleuve s'enfle de manière sensible, les eaux étant à leur plus haut niveau entre fin septembre et fin octobre. Pline ne rapporte-t-il pas l'interdit concernant la navigation royale sur le fleuve¹³⁵ ? Pourtant, un autre document du règne de Philadelphie atteste la présence royale à Memphis à la mi-juillet 253, événement remarquable à cette époque de l'année et qui a été mis en relation avec l'établissement d'une clérouchie au Fayoum pour les vétérans de la 2^e guerre de Syrie¹³⁶.

Il est toutefois difficile de dire à quel moment précis de la crue notre texte fait allusion : situons la présence royale à Pitoum, entre juillet et octobre. Or, si l'on suit la chronologie interne du document, la visite royale vers le Harpon Oriental débute après le 3^e mois d'*akhet* (*hathyr* = décembre/janvier ; l. 7) de l'an 6. Sauf à considérer que la tournée de Philadelphie dans le Delta oriental s'est prolongée une année entière, il est préférable d'admettre que tous les événements cités après la mention de l'an 6, 3^e mois d'*akhet*, ne se rapportent plus à cette même année. Philadelphie s'est donc rendu une première fois dans le Harpon Oriental en l'an 6, 3^e mois d'*akhet*, en bateau (verbe *dꜥj*, l. 7), période qui marque la fin de la crue et le retour du Nil dans son lit. La crue mentionnée l. 9-10 concerne au plus tôt celle de l'an 7, au plus tard celle de l'an 11 (l. 15)¹³⁷.

Si l'on suppose que Philadelphie s'est rendu dans le Harpon Oriental en utilisant le canal du ouâdi Toumilat (voir *infra*, p. 107-117), sa présence dans la région au moment de la crue vient étayer une observation de C.A. Redmount qui suggère que le canal ne fonctionnait qu'épisodiquement, au moment des hautes eaux du Nil. L'auteur se fonde sur des constats anciens attestant la navigabilité de certains canaux septentrionaux durant la seule période de l'inondation¹³⁸.

¹³⁴ Revoir le tableau dressé par W. Clarysse, dans *StudHell* 36, 2000, p. 44.

¹³⁵ *HN* 5.57 ; D. BONNEAU, *ChronEg* 36, 1961, p. 377-385 ; M. CHAUVEAU, *L'Égypte au temps de Cléopâtre*, p. 57.


¹³⁶ W. CLARYSSE, dans *StudHell* 24, 1980, p. 85-89 ; D.J. THOMPSON, *Memphis*, p. 149.

¹³⁷ L'an 12 (l. 15) étant probablement à exclure puisque Philadelphie visite le Delta et le Harpon Oriental lorsque la crue est terminée (janvier 273). Il faudrait donc ajouter une seconde visite dans le tableau dressé par W. CLARYSSE, dans *StudHell* 36, 2000, p. 44 ; d'autre part, il n'y a pas eu de visite en 276 avant le passage à Memphis, mais peut-être après lors du retour des statues divines à Tell el-Maskhouta (l. 14 : « le roi les [= les dieux] installa sur sa flotte »).

¹³⁸ C.A. REDMOUNT, *JNES* 54, 1995, p. 134 ; après Le Père (*Descr. Égypte* V, p. 149 et XI, p. 82-85), G. Posener (*ChronEg* 13, 1938, p. 260) rapporte le cas, « en 1800, d'une crue particulièrement forte du fleuve [qui], rompant les digues, a envahi le ouâdi et s'est avancée jusqu'au lac Timsah » ; Cl. BOURDON, *Anciens canaux*, p. 18-19 ; *id.*, *RevBibl* 37, 1928, p. 255-256 ; A. NIBBI, *ChronEg* 69, 1984, p. 86. Avec J. Rougé (dans *TMO* 16, 1988, p. 61 et

On n'oubliera pas que dans la tradition sacerdotale, le lac du Harpon Oriental était « le lac de la crue » (§ *h'py*)¹³⁹, dénomination qui trouve une explication dans cette particularité du ouâdi Toumilat recevant un afflux important d'eau au moment de l'inondation. Notons enfin qu'Atoum du Harpon oriental entretient des liens étroits avec la crue : il est « l'Agathodaimon qui surgit en tant que crue *ka-renep* »¹⁴⁰ ; « car tu es celui qui partage les offrandes, qui apparaît dans le flot-*ageb*, qui suit les dieux dans le Noun »¹⁴¹.

Au cours de sa visite à Mami (?), localité non située précisément, Philadelphie accorde des bienfaits au temple d'Atoum. Une cérémonie en l'honneur du roi est alors célébrée dans le temple du dieu ; on peut supposer que, comme ce fut le cas à Mendès, les prêtres accomplirent des rites mettant en exergue la souveraineté du Lagide, placée sous la bienveillance d'Atoum. Pour marquer sa générosité à l'encontre du dieu, Philadelphie octroie au temple d'Atoum les revenus d'un organisme de contrôle des marchandises (le *pakherou*) transitant de la branche pélusiaque (« la bouche de <la terre> orientale ») jusqu'au lac Timsah (« lac du Scorpion »).

Dans une courte analyse de ce passage, j'ai tenté de montrer que ce *pakherou* représentait un organisme de douane installé sur le canal occupant le ouâdi Toumilat¹⁴² ; le contexte permet de différencier ce terme de *phrw* signalé au *Wb* I, 548, 13. La traduction proposée est désormais sensiblement modifiée, en particulier avec la lecture *jh.t nb(.t)* au lieu de *jh.t-s nb(.t)* envisagée antérieurement : la graphie est  (cf. l. 22). En outre, le *-s* de *mrw(?)s* renvoie à *hn.t* ; il s'agit d'une incise qui vise à préciser la localisation du *pakherou*.

La question se pose de la présence d'un ou de plusieurs *pakherou*. En effet, la mention de *jm-sn* oblige à considérer dans un premier temps que l'on a affaire à plusieurs organismes douaniers, avec pourtant une absence notable du pluriel. Un passage de la stèle de Mendès (l. 15 = *Urk.* II, 32, 16-33, 2 ; *infra*, p. 191) relatif aux droits de douanes reversés par Philadelphie au temple de Banebdeh pourrait apporter une solution à la présence du pronom suffixe *-sn*.

« En vérité, il existait une taxe pour le transport par bateau dans l'Égypte entière, dont les revenus (*jh.t-sn*) étaient versés (?) à la Maison royale ».

Dans ce texte, *-sn* renvoie implicitement aux bateaux dont les cargaisons font l'objet d'une taxe fluviale. Le même cas pourrait expliquer le *-sn* de notre texte : *pr jm-sn* « qui proviennent d'eux », c'est-à-dire des bateaux taxés par le *pakherou*. En outre, la séquence finale *hr 'q-sn* doit également faire référence aux bateaux (ou à tous les produits importés *jh.t nb(.t)*) contrôlés lorsqu'ils pénètrent en Égypte (< *r Km.t* > ?).

n. 13), il faut supposer que l'expédition d'Hatchepsout vers Pount a bénéficié d'une crue exceptionnelle rendant navigable le cours du ouâdi Toumilat pour atteindre le golfe de Suez ; également D. MEEKS, dans D. Meeks, D. Garcia (éd.), *Techniques et économie antiques et médiévales*, p. 187.

¹³⁹ *P.Tebtynis* I, pap. II, frgt. L 18, 20 = pl. 24 et p. 241 ; pap. III, frgt. D 10, 1 = pl. 28 et p. 269.

¹⁴⁰ *Edfou* VII, 151, 7.

¹⁴¹ *Edfou* IV, 27, 15 = *Médamoud*, n° 208 = *Opet*, 192.

¹⁴² Chr. THIERS, *GöttMisz* 157, 1997, p. 95-101.

Le contexte d'installation de cet organisme me semble aujourd'hui devoir être quelque peu revu, en particulier à la lumière de l'acception attribuée à *hn.t* qui se rapporte ici, selon toute vraisemblance, à la bouche de la branche pélusiaque du Nil. On doit comprendre *hn.t n.t <ṯ> jṯbt.t*, d'après les deux autres occurrences rencontrées aux lignes 12 (*hn.t n(.t) ṯ jṯbt.t n.t Km.t*) et 19 (*hn.t n(.t) ṯ jṯbt.t*). Le sens du terme *hn.t-hôné* a été établi par J. Yoyotte qui a vu récemment une spectaculaire confirmation de son étude présentée en 1958¹⁴³ ; ce terme hydrographique « désignerait spécifiquement les bassins inférieurs des bras majeurs du Nil à partir de l'endroit où les diverticules qui s'en détachent latéralement forment au bout de la branche un delta intérieur et vont déboucher dans les lagunes littorales, tandis que le seul bras majeur se jette dans la mer ouverte »¹⁴⁴. Dans notre cas, l'acception « canal » pose problème puisque le terme ferait double emploi avec la mention du canal des Pharaons dont il sera question plus bas dans le texte. En considérant l'extrémité orientale du Delta égyptien, il faut sans doute attribuer cette désignation aux deltas de la branche pélusiaque, « l'eau de Rê »¹⁴⁵. Rappelons qu'au Nouvel Empire, un certain Neby, qui exerçait ses fonctions à Péluse était « directeur de la *hôné* » (*jmy-rṯ hn.t*)¹⁴⁶. Cette situation peut être rapprochée du *De bello Alexandrino* 13 qui précise que les bureaux douaniers étaient installés aux bouches du Nil¹⁴⁷.

À l'époque de Philadelphie, la redistribution vers Alexandrie et la *chôra* des marchandises en provenance de Syro-Palestine fait de Péluse une plaque tournante du commerce proche-oriental¹⁴⁸. On pourrait donc suggérer que le souverain a accordé au temple d'Atoum de Tell el-Maskhouta des taxes perçues par un organisme de douane installé dans le bas cours pélusiaque, organisme qui pourrait correspondre à l'octroi (διαπόλιον) du *p.Cair.Zenon* I, 59012 taxant les marchandises pénétrant en Égypte par la branche Pélusiaque. Plus bas dans le texte (l. 19), une partie des taxes perçues sur les marchandises transitant par la branche pélusiaque est reversée à la province orientale de l'Égypte ; et à n'en pas douter, le vin de Syro-Palestine offert par Philadelphie au temple d'Atoum (l. 17 et 19) transita par l'*emporion* de Péluse. On songera également au rôle similaire qu'ont pu jouer Tell Abou Seifa (*supra*, p. 41 et 53) ou Tell Defenneh (Daphnæ) implanté quelque peu en amont sur la banche Pélusiaque.

¹⁴³ J. YOYOTTE, *MDAIK* 16, 1958, p. 427-430 ; également *id.*, *AEPHE V^e Section* 75, 1967-1968, p. 101-111.

¹⁴⁴ *Id.*, *Égypte* 24, 2001, p. 28. Pour la traduction « canal », à la lumière de la documentation démotique du Fayoum, voir E.D. CRUZ-URIBE, dans J.H. Johnson (éd.), *Life in a Multi-Cultural Society*, p. 63-66 ; également K. VANDORPE, *AfP* 50, 2004, p. 61-78.


¹⁴⁵ M. BIETAK, *Tell el-Dab'a* II, p. 77-87 et 117-121 ; P. GRANDET, *Le papyrus Harris I* 2, p. 53, n. 213.

¹⁴⁶ G. BJÖRKMAN, *JARCE* 11, 1974, p. 43-51.

¹⁴⁷ J. CLÉDAT, *BIFAO* 21, 1923, p. 181 et n. 1.

¹⁴⁸ *P.Cair.Zenon* I, 59012 ; Cl. ORRIEUX, *Les papyrus de Zenon*, p. 56-58 ; J.-Y. CARREZ-MARATRAY, *Péluse*, p. 375-380. Pour le même rôle joué à l'époque perse par Péluse ou Tell el-Herr, voir C. DEFERNEZ, *La céramique d'époque perse à Tell el-Her*, p. 519-526. Pour une synthèse sur le contrôle des échanges par l'État lagide, voir F. BURKHALTER, dans J. Andreau, P. Briant, R. Descat (éd.), *Économie antique*, p. 155-174.

À l'instar de la stèle de Naucratis (JE 34002) qui stipule que deux bureaux de douanes étaient installés dans le port de Thônis / Héracléion d'une part et à Naucratis même d'autre part¹⁴⁹, on doit supposer qu'il en fut de même dans notre cas : un bureau (octroi) installé dans les environs de Péluse et un autre dans le ouâdi Toumilat, peut-être à Saft el-Henneh¹⁵⁰ ou à Tjekou même.

Pour conclure, on rapprochera notre $p(\text{z})$ - hrw de  mentionné dans la stèle Musée de l'Ermitage 18499, datée de l'an 16 d'Amasis¹⁵¹. Originaire de Naucratis, un certain Neferibrêsa-neith offre une lampe à « Osiris dont l'œil est parfait, le grand dieu du village “le Mur de Pakher du territoire de Saïs” » ($dmj p(\text{z}) sbty n p(\text{z})-hr (n) \text{t} n Sj$). R. El-Sayed¹⁵² a rapproché $p(\text{z})$ - hr de $p(\text{z})$ - $H\text{z}r$ (« le Syrien ») et a envisagé que dans la stèle saïte le terme désignait un cours d'eau (?). Pour sa part, J. Yoyotte a songé à un « territoire bas »¹⁵³ mais me signale que désormais le rapprochement avec le $pakherou$ de la stèle CGC 22183 s'impose. On peut donc considérer qu'un poste de contrôle douanier était également installé sur le canal reliant Naucratis à Saïs ; c'est sans doute par ce dernier que transitaient les produits importés à Naucratis, tel que le rapporte les stèles jumelles de Nectanébo I^{er} (col. 8-10). À partir de la formation toponymique $p(\text{z}) sbty > Saft$, J. Yoyotte a proposé de reconnaître la localisation de l'antique « Mur de Pakher du territoire de Saïs » dans le village moderne de Saft Khâled, situé à mi-distance entre les sites de Naucratis (Neqrâch / Kôm Gaief) et Saïs (Sâ el-Hagar). On aurait là un indice précieux quant à la localisation du poste de contrôle douanier signalé dans la stèle de l'Ermitage 18499 et, surtout, un point topographique précis sur le tracé du canal qui liait les deux sites.

¹⁴⁹ J. YOYOTTE, *Égypte* 24, 2001, p. 28.

¹⁵⁰ Chr. THIERS, *GöttMisz* 157, 1997, p. 95-101.

¹⁵¹ R. EL-SAYED, *Documents relatifs à Saïs*, p. 53-61, doc. 4 ; D. MEEKS, dans *State and Temple Economy* 2, p. 680 (26.5.16).

¹⁵² R. EL-SAYED, *op. cit.*, p. 58, n. j.

¹⁵³ J. YOYOTTE, *ACF* 1991-1992, 92^e année, p. 643-644 ; cf. P. MONTET, *Géographie* 1, p. 216 pour notre $pakherou$.

3.5. NOTE SUR LA PREMIÈRE GUERRE DE SYRIE (l. 10-12)

Vers 280, la Syrie méridionale (Cœlé-Syrie ou Syrie-Phénicie) entre, sans grandes difficultés, dans le giron égyptien, Antiochos I^{er} préférant consolider son royaume en Syrie du Nord suite aux troubles engendrés par la mort de Séleucos (et de Lysimaque)¹⁵⁴. Mais ces territoires, constituant une véritable zone tampon entre les deux empires, feront l'objet de rivalités plus âpres au cours de la décennie suivante.

Selon la chronologie de la stèle, l'épisode en Syro-Palestine se déroule entre l'an 6 (279, l. 6-7) et l'an 12 (273, l. 15). K. Winnicki, à qui l'on doit l'étude la plus éclairée de ce passage, place cet événement durant l'été 274, c'est-à-dire au début de la première guerre de Syrie¹⁵⁵. S'il faut en croire le texte, Philadelphie se rendit lui-même en Palestine¹⁵⁶, c'est-à-dire qu'il ne fit vraisemblablement qu'une incursion en Coélé-Syrie alors sous domination lagide¹⁵⁷.

On savait par le récit de Pausanias (*Périégèse* 1.7.3) que Philadelphie, alors qu'Antiochos était sur le point de l'attaquer, envoya des forces dans les territoires sous contrôle de ce dernier. Il est en tout cas avéré qu'en 274, les troupes égyptiennes avancèrent dans cette région, comme l'attestent les tablettes cunéiformes BM 36710 + 92688 + 92689 r^o, l. 29-33¹⁵⁸; mais l'annexion de la Syrie séleucide (la Transeuphratène) par l'armée lagide fut brève et sans combat. L'armée se retira avant même l'arrivée d'Antiochos I^{er} qui se consacra alors aux préparatifs pour la suite du conflit. On signalera en particulier l'arrivée de vingt éléphants envoyés au roi par le satrape de Bactriane. Une autre tablette cunéiforme nous apprend qu'entre le 10 avril 271 et le 20 mars 270 (an 41 séleucide), Antiochos « campe » (avec son armée) en Transeuphratène, ce qui indique que le conflit est probablement toujours en cours à cette date; le terme des hostilités avant la fin de cette année 271/270 serait « compatible avec l'hypothèse qui veut que l'éclat des *Ptolemaeia* d'Alexandrie » en 271/270 célèbre, sinon la fin du conflit, du moins vise à impressionner le voisin Séleucide¹⁵⁹.

¹⁵⁴ Dans les mêmes années, Milet, Samos, la Carie, la Lycie, la Pamphylie et la Cilicie passent dans l'orbite ptolémaïque; G. HÖLBL, *History*, p. 37-38.

¹⁵⁵ J.K. WINNICKI, *JJP* 20, 1990, p. 157-167; H. HAUBEN, *ChronEg* 67, 1992, p. 156. L'année 276 proposée par D. Lorton (*JEA* 57, 1971, p. 163) reprend une interprétation erronée de la tablette cunéiforme BM 92689; mais il s'agissait toujours de considérer l'événement comme ayant eu lieu au début de la première guerre de Syrie; pour ce conflit, G. HÖLBL, *op. cit.*, p. 38-40; W. HUB, *Ägypten*, p. 265-271.

¹⁵⁶ D. LORTON, *op. cit.*, p. 160-164; H. GOEDICKE, *VA* 5, 1989, p. 197-198; J.K. WINNICKI, *op. cit.*, p. 159; R.A. Hazzard (*Imagination of a Monarchy*, p. 107 et n. 23) envisage pour sa part que la campagne fut menée par un des généraux de Philadelphie.

¹⁵⁷ H. GOEDICKE, *op. cit.*, p. 197-198; J.K. WINNICKI, *op. cit.*, p. 167; Philadelphie n'a pas franchi les frontières de sa province.

¹⁵⁸ En dernier lieu, P. BERNARD, *BCH* 114, 1990, p. 532-536, d'où j'emprunte l'ensemble des données concernant cet événement; voir également J.K. WINNICKI, *op. cit.*, p. 166-167; W. HUB, *op. cit.*, p. 267 (événement également placé en l'an 11, c'est-à-dire en 274).

¹⁵⁹ P. BERNARD, *op. cit.*, p. 535.

Les rédacteurs de la stèle CGC 22183 ont porté leur attention sur le retour des dieux égyptiens (*infra*, p. 100-106), sans qu'il ne soit fait mention du conflit avec l'empire séleucide. De même, si, comme on le suppose généralement, la révolte de Magas de Cyrène obligea Philadelphie à revenir du front oriental en cette même année 274¹⁶⁰, notre stèle n'en fait aucune mention. La « focalisation du récit »¹⁶¹ en usage dans ce type de document expliquerait pour partie ces « oublis ». Considérer qu'après la défaite, Philadelphie a fait du retour des statues le principal succès de son expédition –statues qui de plus avaient été retrouvées dans le propre territoire du lagide (voir *infra*)– paraîtra éloigné du sens à accorder à ce type de document ; émanant de clergés locaux, ils n'ont pas les mêmes desseins que les textes issus de la cour ou de la chancellerie royale.

Cependant, la focalisation du récit ne doit probablement pas être la seule explication à l'absence de détails concernant le conflit. La date de cet événement serait peut-être alors à placer avant 274 et le début même des hostilités, et toujours postérieurement à 279 (an 6 de la stèle CGC 22183). On soulignera en ce sens qu'aucune mention d'ennemis n'apparaît dans le passage relatif à « l'expédition » en Syro-Palestine et au retour des statues divines ; cette observation, qui va dans le sens de la proposition de H. Goedicke et J.K. Winnicki sur le non franchissement de la frontière avec la Syrie séleucide, peut être poussée plus avant en considérant que le conflit même n'était pas encore ouvert lorsque survint cet épisode¹⁶². Au contraire, la visite d'inspection dans le Harpon Oriental, le 1^{er} janvier 273, trouve une tout autre justification : il s'agit de « protéger l'Égypte contre les pays étrangers »¹⁶³, alors même que, déjà, les troupes lagides ont effectué une incursion éclair en Transeuphratène et qu'il faut se préparer à l'imminence d'une contre-attaque séleucide dont la plaquette cunéiforme signalée plus haut atteste les préparatifs.

Cette première guerre de Syrie, comme il est d'usage de la désigner, « guerre complexe, mal documentée (les sources “classiques” nous la laisseraient presque entièrement ignorer), où tout, responsabilités, initiatives, chronologie, opérations, résultats, est matière à discussion »¹⁶⁴, n'est connue que par les sources citées ci-dessus, les deux plus circonstanciées –si l'on peut dire– étant une tablette cunéiforme conservée au British Museum et la stèle CGC 22183 dont, ce me semble, on a voulu extraire dans le passage étudié ici des données qu'elle ne contient jamais.

¹⁶⁰ W. HUB, *Ägypten*, p. 268 ; A. LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique*, p. 379.

¹⁶¹ Ph. DERCHAIN, dans W. Clarysse *et al.* (éd.), *Studies J. Quaegebeur* 2, p. 1157-1163.

¹⁶² G. HÖLBL, *History*, p. 81 qui reprend la proposition de J.K. Winnicki sur le retour des statues effectif après 274.

¹⁶³ Comme le souligne W. Huß (*op. cit.*, p. 269, n. 117), ce thème –*mkj Km.t*– est bien connu de la tradition égyptienne ; on ne peut pour autant retirer à cette visite d'inspection le souci de s'enquérir des possibilités défensives qu'offre la région contre une éventuelle attaque séleucide. Si le thème est courant, son utilisation est pleinement justifiée pour traduire la situation politique du moment.

¹⁶⁴ É. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique*² 1, p. 144.

Les quelques éléments à notre disposition autoriseraient à envisager les événements comme suit :

1. tournée en Coélé-Syrie lagide d'où Philadelphie rapporte des statues égyptiennes (cet épisode se placerait donc avant même le début des hostilités)¹⁶⁵ ;
2. incursion de l'armée lagide en Transeuphratène en 274 (qui marque le début du conflit) et préparatifs de guerre d'Antiochos I^{er} ;
3. offensive sur Damas par Antiochos (?)¹⁶⁶ ;
4. visite d'inspection de Philadelphie et d'Arsinoé II dans le ouâdi Toumilat le 1^{er} janvier 273 ;
5. entre le 10 avril 271 et le 20 mars 270 Antiochos I^{er} est encore sur le pied de guerre en Trans-euphratène ;
6. célébration des *Ptolemaeia* à Alexandrie en 271/270¹⁶⁷ .

Finalement, une guerre sans véritable bataille, sans affrontement direct entre belligérants, chacun des deux monarques ayant renforcé sa position et montré à l'autre qu'il était capable de réunir des forces à l'égal de celles de son adversaire.

¹⁶⁵ S'il est évident qu'un tel déplacement ne peut se faire sans une présence armée autour du roi, il n'implique pas une mise en branle de tout l'appareil militaire en vue d'une campagne. Pour des soldats accompagnant Philadelphie lors de ses visites dans le Delta, voir la stèle de Saïs, col. 11 (= *Urk.* II, 80, 12-15 ; Chr. THIERS, *BIFAO* 99, 1999, p. 430 et 440-441).

¹⁶⁶ POLYEN, *Stratagèmes* 4.15 ; É. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*² 1, p. 147 ; P. BERNARD, *BCH* 114, 1990, p. 535.

¹⁶⁷ La date des premières *Ptolemaeia* et celles décrites par Callisthène ont fait l'objet de nombreux commentaires ; pour la bibliographie des dates proposées, voir Chr. THIERS, *Égypte* 32, 2003, p. 24, n. 2.

3.6. RETOUR DES STATUES DES DIEUX ÉGYPTIENS (l. 11-16) ¹⁶⁸

Si, comme il faut vraisemblablement l'envisager, l'épisode du retour des statues égyptiennes se place avant les premières hostilités du conflit syrien, il convenait toutefois de présenter ce problème chronologique avant d'aborder cette question.

Le thème du retour des statues des divinités égyptiennes par les Lagides a été étudié dans le détail par J.K. Winnicki ¹⁶⁹, dont on sent poindre l'intérêt dès son travail sur « l'expédition » de Philadelphie en Cœlé-Syrie. Se fondant sur de nombreux autres cas attestés dans l'Antiquité ¹⁷⁰, l'auteur montre la recevabilité des sources égyptiennes longtemps considérées comme simple « propagande » développée par les prêtres égyptiens pour flatter les Lagides. Les vols des statues peuvent avoir été commis lors de la conquête assyrienne (plus particulièrement par Esarhaddon et Assurbanipal) et puis lors des deux dominations perses : sans exclure Cambyse ¹⁷¹ et Xerxès, Artaxerxès III est le candidat le plus sûr pour de tels actes ¹⁷². Les statues auraient été emportées dans les capitales respectives de ces deux empires, Ninive et Suse, à travers les routes de Syrie et de Mésopotamie ¹⁷³. On soulignera également le fait que, comme l'évoque la stèle du Satrape (*infra*), les statues ne furent pas les seuls objets pillés ; à côté des ustensiles de culte, il faut surtout noter le vol des livres sacrés, regroupant les savoirs égyptiens, dans les domaines de la religion, de la magie et de la médecine. Il s'agissait d'une véritable « prise d'otage » (J. Yoyotte) de la science sacerdotale égyptienne et donc un rude coup porté au fonctionnement même de la société nilotique. Le souvenir d'un tel événement pourrait expliquer pour partie le prodigieux travail de compilation documentaire effectué dans les Maisons de vie à l'époque gréco-romaine ainsi que la prolifération de textes gravés sur les parois des temples.

Dans les sources ptolémaïques (hiéroglyphique et grecque), le thème apparaît à six reprises ¹⁷⁴. La stèle du Satrape fait état de la première mention (l. 3 = *Urk.* II, 14, 10) ¹⁷⁵ : « Il ramena les statues des dieux (*ḥm.w n nṯr.w*) trouvées en Syrie ainsi que tous les ustensiles et

¹⁶⁸ Par commodité, ce commentaire reprend deux paragraphes de la traduction (2.7-8).

¹⁶⁹ J.K. WINNICKI, *JJP* 24, 1994, p. 149-190, en particulier, p. 172-175 pour la stèle CGC 22813 avec une traduction suivie des lignes 11-14 (d'après G. Roeder) ; voir également H.J. THISEN, *Studien zum Raphiadekret*, p. 59-60 ; W. HUB, *Der makedonische König*, p. 46 ; D. DEVAUCHELLE, *Transeuphratène* 9, 1995, p. 71-72 ; Chr. THIERS, *BIFAO* 95, 1995, p. 509, n. 91 ; G. HÖLBL, dans R. Gundlach, Chr. Raedler (éd.), *Selbstverständnis und Realität*, p. 25-26 et n. 17.

¹⁷⁰ Pour les Assyriens, voir PRITCHARD, *ANEP*, p. 181 (538) et p. 315 : procession de soldats assyriens portant des statues divines d'une ville capturée.

¹⁷¹ Sur le meurtre de l'Apis attribué à Cambyse (J.K. WINNICKI, *op. cit.*, p. 159), on ajoutera l'étude de L. DEPUYDT, *JNES* 54, 1995, p. 119-126 (Cambyse est coupable).

¹⁷² C'est également à cette conclusion qu'en arrive I.A. Ladyšin (*ChronEg* 80, 2005, p. 87-113) à partir de la stèle du Satrape.

¹⁷³ J.K. WINNICKI, *op. cit.*, p. 155-168.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 171-186 ; D. DEVAUCHELLE, *op. cit.*, p. 71-72.

¹⁷⁵ Voir M. CHAUVEAU, *L'Égypte au temps de Cléopâtre*, p. 50-51.

tous les écrits (*dbḥ(.w) nb(.w) bꜣ.w-Rꜥ nb(.w)*) des temples de Haute et Basse Égypte. Il les remit à leur place (d'origine) ». On retrouve ce thème dans la stèle CGC 22183¹⁷⁶, puis sous les règnes d'Évergète I^{er} (décret d'Alexandrie de l'an 5¹⁷⁷, décret de Canope de l'an 9 et inscription grecque d'Adoulis)¹⁷⁸ et de Philopatôr (Memphis I)¹⁷⁹.

Comme cela a été noté plus haut pour la stèle CGC 22183, il n'est pas fait mention des Perses dans le passage de la stèle du Satrape (l. 3-4 = *Urk.* II, 14, 9-11), ce que J.K. Winnicki¹⁸⁰ envisage comme une possible omission accidentelle ou du fait que cette accusation envers ces derniers ne deviendra partie intégrante de la « propagande » lagide que plus tard. Pourtant, dans ce dernier document également, le retour des statues et des écrits sacrés n'est pas mis en relation avec une campagne militaire en Syro-Palestine. Ce n'est qu'après la mention de la fondation d'Alexandrie que le récit évoque deux campagnes militaires, la première en Syrie, la seconde en Judée / Palestine¹⁸¹ où, dans les deux cas, le texte relate un conflit armé (l. 4-6 = *Urk.* II, 15, 1-17 ; DIODORE 19.80.4 pour la bataille de Gaza). Contrairement à J.K. Winnicki, je serais plutôt enclin à croire que, comme dans la stèle CGC 22183, cette quête des statues égyptiennes a été effectuée avant même le conflit et dans le territoire sous domination lagide, ce que le décret de Memphis I tend à confirmer (*infra*).

À l'époque d'Évergète I^{er}, la mention du retour des statues égyptiennes apparaît dans un contexte historique peu précis ; cette action royale est rappelée, après celle des bienfaits envers les taureaux sacrés, pour justifier l'épithète de dieux Évergètes accordée au couple royal. L'évocation de la protection de l'Égypte et d'un combat hors du pays pour repousser les étrangers n'est pas associée à un peuple ou à des circonstances particulières et précède le rappel des décisions de justice et d'importation de céréales après une crue insuffisante. En revanche, dans le contexte de la 3^e guerre de Syrie, l'inscription d'Adoulis évoque une campagne militaire en Asie, précisant qu'« il traversa le fleuve Euphrate et, après avoir soumis à son pouvoir la Mésopotamie, la Babylonie, la Susiane, la Perse, la Médie et tout le reste du territoire jusqu'à la Bactriane, après avoir recherché les objets de culte que les Perses avaient emportés d'Égypte et

¹⁷⁶ J.K. WINNICKI, *JJP* 24, 1994, p. 172-175.

¹⁷⁷ Décret inédit découvert à Akhmîm ; Y. EL-MASRY, dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century* 1, p. 336.

¹⁷⁸ Canope, l. 6 (= *Urk.* II, 128, 11-129, 4 ; *OGIS* I, 56 ; S. PFEIFFER, *Das Dekret von Kanopos*, p. 84-88) ; inscription d'Adoulis (*OGIS* I, 54) copiée au VI^e s. par le moine Cosmas Indicopleutès (*Topographie chrétienne* 2.58-59). Après avoir vaincu Séleucos Callinikos, le roi Ptolémée Evergète I^{er} ramena en Égypte « 40.000 talents d'argent, les vases précieux et les statues des dieux, au nombre de 2.500, comprenant celles que Cambyse après la prise de l'Égypte avait transférées en Perse » (SAINT JÉRÔME, *Comment. in Dan.* 11.7-9).

¹⁷⁹ Memphis I, dém. l. 21-22 et 28-29 ; R.S. SIMPSON, *Demotic Grammar*, p. 246-251.

¹⁸⁰ J.K. WINNICKI, *op. cit.*, p. 171-172.

¹⁸¹ D. VON RICKLINGHAUSEN, *ZÄS* 132, 2005, p. 149-153 : *pꜣ tš n Jrmꜣw* « le pays des Araméens ».

les avoir rapportés en Égypte avec les autres trésors pris à ces lieux, il envoya ses armées par les fleuves creusés »¹⁸².

Sous Philopâtôr, le contexte de la 4^e guerre de Syrie est prégnant ; le décret de Memphis I a été édicté après le retour victorieux de la bataille de Raphia. Il évoque les mesures prises par le roi concernant les statues emmenées « dans le pays de Syrie et le pays des Phéniciens à l'époque où les Mèdes ont spolié les temples d'Égypte (*r pꜣ tš n Jšr.w pꜣ tš n Hr.w n pꜣ wš (n) gmꜥ r-jr nꜣ Mty.w (r) nꜣ jrpy.w (n) Kmy*)¹⁸³, ordonnant de les rechercher et de les rapporter en Égypte. Mais peu avant, le texte précise que Philopâtôr a édicté « une ordonnance bienveillante (*hn nfr*) envers les régions qu'il contrôlait hors d'Égypte » –c'est-à-dire la Cœlé-Syrie qu'il a disputée à Antiochos III– pour protéger les statues des dieux égyptiens et les momies des animaux sacrés¹⁸⁴. On se trouve donc dans la même situation que celle de Philadelphie évoquée plus haut.

Récemment, P. Briant a repris ce dossier, tentant de prouver l'irrecevabilité de l'analyse de J.K. Winnicki¹⁸⁵ sans pourtant tirer parti de l'élément central à partir duquel l'argumentation peut se développer : à savoir que ce n'est pas la Perse¹⁸⁶ en tant que royaume achéménide qui est ici désignée mais la Syrie (et en particulier la Syrie du Sud) séleucide¹⁸⁷. Les deux thèses défendues par ces deux savants pourraient pourtant se concilier. La réalité même du retour des statues divines de Syrie (et non de Perse) peut difficilement être remise en cause, notamment pour les premiers témoignages que sont la stèle du Satrape et la stèle CGC 22183 et en considérant que des statues appartenant à des temples égyptiens de Syrie¹⁸⁸ ont également pu être prises en compte dans la quête des Lagides. En outre, que la réalité d'un pillage par les Perses ne doive pas être systématisée, comme le défend P. Briant, paraît également recevable. Le fait qu'aucune statue divine égyptienne n'ait été retrouvée dans les capitales perses¹⁸⁹ serait donc favorable à l'idée que les pillages perpétrés dans les temples égyptiens ont davantage

¹⁸² COSMAS INDICOPLEUTÈS, *Topographie chrétienne* 2.59 ; traduction W. WOLSKA-CONUS, *SourcChr* 141, 1968, p. 372. Voir W. HUB, *Ägypten*, p. 346-347 (sources et bibliographie).

¹⁸³ R.S. SIMPSON, *Demotic Grammar*, p. 248-249.

¹⁸⁴ Memphis I, dém. I. 20 ; R.S. SIMPSON, *op. cit.*, p. 246-247.

¹⁸⁵ P. BRIANT, dans N. Grimal, M. Baud (éd.), *Événement, récit, histoire officielle*, p. 177-182.


¹⁸⁶ Qui ne serait alors, comme le croyait jadis A. Bouché-Leclercq (*Histoire des Lagides* 1, p. 177, n. 1), qu'une « flat-terrie sacerdotale ». De même, la relation entre le creusement du canal (*infra*) et une expédition en Perse doit être définitivement rejetée ; l'hypothèse erronée de W.W. Tarn (*JEA* 15, 1929, p. 9) est reprise par H. SCHÖRNER, *Skyllis* 3.1, 2000, p. 35 et n. 115 ; dernièrement, I.A. Ladyšin (*ChronEg* 80, 2005, p. 109 et n. 55) considère que *Stt* désigne l'empire perse, et dans le cas de la stèle du Satrape, les provinces de Syrie-Palestine.

¹⁸⁷ P. Briant (*op. cit.*, p. 182) évoque à juste titre les progrès de traduction et d'analyse de la documentation égyptienne qui peuvent modifier radicalement l'interprétation d'un document ; il est cependant contraint de se fonder sur des traductions aujourd'hui largement dépassées, en particulier pour ce qui concerne la stèle CGC 22183 qui, faut-il le souligner, comme la stèle du Satrape (ou la stèle d'Adoulis), n'est pas un texte trilingue (*ibid.*, p. 180).

¹⁸⁸ Voir p. ex. les sites de Beisan, Byblos ou Ras Shamra (PM VII, p. 376-380, 387-392 et 393-394).

¹⁸⁹ P. BRIANT, *op. cit.*, p. 181.

résultat de la conquête assyrienne que des deux dominations perses. En ce sens, on pourrait accepter l'idée d'une écriture de l'histoire par le pouvoir lagide et les élites indigènes mais les « Perses / Mèdes » des documents égyptiens de l'époque désignent à l'évidence les populations situées à l'Est de l'Égypte et, dans le cadre des luttes permanentes avec l'empire Séleucide, ce sont bien au premier chef les Syriens que recouvre cette acception¹⁹⁰. Pour les prêtres rédacteurs, l'assimilation entre les armées assyriennes, perses et syriennes séleucides a paru naturelle ; toutes attaquent l'Égypte par sa frontière orientale, en prenant possession (ou en tentant de le faire) de la Cœlé-Syrie, zone tampon traditionnellement sous obédience lagide.

Les statues de culte (*shm(.w)*) des dieux, de retour de Syro-Palestine, passent par la « bouche de la terre orientale », remontent la branche pélusiaque¹⁹¹, puis sont rassemblées à Memphis. La lecture  de la ligne 12 assure désormais que les statues des dieux ont été ramenées directement vers la capitale memphite et confirme ainsi que le « trône de Ptah », mentionné peu après, désigne bien la célèbre capitale religieuse¹⁹². D'un point de vue militaire, c'est également la ville qui accueille traditionnellement les armées de Pharaon de retour d'expédition du Proche Orient¹⁹³. Les statues ne sont donc pas passées par le Harpon Oriental dès le retour en Égypte¹⁹⁴. Navigant jusqu'à Memphis, elles devaient accoster régulièrement pour être vues des habitants de l'Égypte. Au long de ce parcours, Philadelphie était semble-t-il présent pour les accueillir, geste des plus significatifs de la politique lagide à l'égard des clergés et de la population égyptienne.

Le décret de Raphia mentionne les célébrations et les holocaustes faits en l'honneur des statues des dieux ramenées par Philopatôr¹⁹⁵. On ne peut en effet douter que pour les prêtres égyptiens, les statues souillées par les ennemis se devaient de recouvrer tout leur potentiel divin¹⁹⁶. En conséquence, elles sont admises dans le temple de Ptah à Memphis, « le trône de Ptah ». Proposée jadis par É. Naville, la mention à ligne 12, de la Demeure du matin (*pr-dw3.t*)

¹⁹⁰ « Le Mède » de l'Agneau de Bocchoris est identifié à Antiochos IV par H.-J. THISSEN, dans A. Blasius, B.U. Schipper (éd.), *Apokalyptik und Ägypten*, p. 122-124 ; de même pour l'ostracon d'Éléphantine daté de Philomêtôr ; G. VITTMANN, *MDAIK* 53, 1997, p. 263-281 ; E. BRESCIANI *et al.*, *EVO* 26, 2003, p. 33-39.

¹⁹¹ *Supra*, note (80). La lecture « Memphis » au lieu de « Harpon Oriental » et le sens à donner au terme *hn.t* (*supra*, Commentaire 3.4, p. 95) excluent que les statues aient emprunté un canal pour rejoindre Memphis, ce qui affaiblit l'hypothèse de W. Winnicki (*JJP* 24, 1994, p. 175-177) d'un lien entre ce passage de la stèle CGC 22183 et « les fleuves creusés » de l'inscription d'Adoulis (COSMAS INDICOPLEUTÈS, *Topographie chrétienne* 2.59).

¹⁹² Déjà noté par G. ROEDER, *ÄgGötterwelt*, p. 120 ; J.K. WINNICKI, *op. cit.*, p. 175.

¹⁹³ Cf. par ex. *Urk.* IV, 1305, 5 ; 1308, 16 ; J.K. WINNICKI, *op. cit.*, p. 188.

¹⁹⁴ Inverser l'ordre des visites royales de 276 proposé par W. CLARYSSE, dans *StudHell* 36, 2000, p. 44.

¹⁹⁵ Memphis I, dém., l. 22-23 ; R.S. SIMPSON, *Demotic Grammar*, p. 248-249.

¹⁹⁶ À l'image des temples égyptiens qui, ayant subi une occupation d'ennemis impurs, doivent être à nouveau consacrés ; Chr. THIERS, *BIFAO* 95, 1995, p. 498 (doc. 3), 501 (doc. 4) et 515.

s'accorde parfaitement avec cette idée de reconsécration des statues divines¹⁹⁷. Cette salle est le passage obligé du roi dans laquelle il reçoit les insignes de sa fonction et accomplit tous les rites de purification avant d'officialier dans le temple ; mais c'est aussi l'endroit où l'on pouvait effectuer les rites d'ouverture de la bouche sur les statues royales¹⁹⁸. La Demeure du matin du temple de Ptah apparaît dans la Stèle de Piankhi (l. 97-98) qui précise : « Sa Majesté se rendit dans le domaine de [Ptah] : on accomplit Sa purification dans la *pr-dw3.t* »¹⁹⁹. Il est vrai que dans le cas de statues divines, on attendrait une mention de l'atelier des orfèvres (*hw.t-nbw*).

Installées à Memphis pendant neuf mois afin que les *bas* des dieux investissent leur enveloppe terrestre, les statues pouvaient par la suite retourner dans les temples, purifiées et à nouveau efficaces. Bien que la concision du passage nous prive d'éléments majeurs sur le déroulement des rites effectués à l'abri du temple de Ptah, les neuf mois en question font vraisemblablement écho aux neuf mois de la gestation, peut-être aussi aux neuf états de mutation d'Osiris en Rê²⁰⁰. Il est également séduisant d'imaginer que ce temps passé dans le temple de Ptah a été marqué par l'accomplissement des rituels de l'union au disque et d'ouverture de la bouche, tels qu'ils se pratiquaient périodiquement dans les temples et dont on sait qu'ils concernaient les statues après qu'elles aient été reléguées un temps dans les cryptes²⁰¹. Le Livre du temple précise également que ces rites étaient accomplis sur le grand escalier (*hnt*) pour la fête du Nouvel an et lors de célébrations annuelles²⁰².

Les rites de consécration achevés sur les statues des dieux, les prêtres de la *chôra* sont alors convoqués par Philadelphie (l. 12-15). Ils peuvent ainsi venir les récupérer et les réintégrer dans leurs sanctuaires d'origine²⁰³. Il ne s'agit donc pas d'une convocation pour un synode comme on a pu le croire²⁰⁴.

¹⁹⁷ S'il faut être prudent quant à cette interprétation, il faut l'être également avec celle d'une date, d'autant plus si l'on veut fonder une argumentation d'ordre chronologique sur une lecture péremptoire de signes pourtant sujets à discussion ; *supra*, note (86).

¹⁹⁸ Sur la Demeure du matin, A.M. BLACKMAN, *JEA* 5, 1918, p. 148-165 ; en dernier lieu, J.-Cl. GOYON, dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century* 2, p. 263 et n. 7.

¹⁹⁹ N. GRIMAL, *Pi('ankh)y*, p. 104.

²⁰⁰ Cf. J.-Cl. GOYON, *Le Papyrus d'Imouthès*, p. 45, n. 98. Mais on se rappellera que la durée de la gestation est habituellement fixée à dix mois ; FR. JONKHEERE, *ChronEg* 30, 1955, p. 19-45 ; S. SAUNERON, *BIFAO* 58, 1959, p. 33-34 ; *id.*, dans *Mélanges Maspero* 1/4, p. 114.

²⁰¹ S. SAUNERON, *Esna* V, p. 121-132. ; M. ALLIOT, *Culte* 1, p. 349-368 et 430-432 ; J.M. KRUCHTEN, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose*, p. 225-227 ; en dernier lieu, D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta*, p. 97, n. 263.

²⁰² J.Fr. QUACK, *IBAES* 4, 2003, p. 115 (il n'est pas certain que le passage en question s'adresse particulièrement à Apis ; il pourrait aussi s'agir de la statue du dieu local).

²⁰³ Cf. la stèle du Satrape, l. 3 (= *Urk.* II, 14, 10) : « Il ramena les statues des dieux trouvées en Syrie ainsi que tous les ustensiles et tous les écrits des temples de Haute et Basse Égypte. Il les remit à leur place (d'origine) ».

²⁰⁴ Synode à *R3-ḫw* en l'an 6 (?), W. HUB, *Der makedonische König*, p. 56, n. 149 ; pourtant non recensé par le même auteur dans *ZPE* 88, 1991, p. 189-208, de même que dans son récent *Ägypten*, p. 329. Également écarté de la liste dressée par W. CLARYSSE, dans D. Valbelle, J. Leclant (éd.), *Le Décret de Memphis*, p. 42-43.

L'ordre royal envoyé aux clergés annonce de façon lapidaire le retour des dieux égyptiens. Nul doute que le texte édicté fut plus développé, ne serait-ce que par la présence d'une formule de datation et du protocole royal mais un tel texte émanant de la chancellerie alexandrine ne nous est pas connu ; les *prostagmata* de ce règne n'abordent pas la question des cultes indigènes²⁰⁵ et le seul fait lié à la religion concerne l'attribution de l'*apomoira* pour le culte de la déesse Philadelphie²⁰⁶.

Ptolémée s'adresse à un fonctionnaire égyptien en place à la cour ; il lui demande de convoquer les représentants choisis parmi le clergé de chaque temple –peut-être les vingt prêtres élus annuellement parmi les quatre phylè attestés dans le décret de Canope– qui devront se rendre auprès du souverain.

Les prêtres d'Atoum sont alors invités à Memphis²⁰⁷. Dans le contexte de la narration, c'est bien entendu les statues de culte des dieux du Harpon Oriental qui intéressent les prêtres d'Atoum²⁰⁸, mais l'ensemble des représentants des clergés égyptiens étant convié, il est plaisant d'imaginer ces prêtres recherchant et tentant d'identifier la ou les statues provenant des sanctuaires dont ils ont la charge pour la / les ramener.

Nul doute que ce temps passé à Memphis fut occupé à célébrer des cérémonies mettant alors pleinement en exergue l'intérêt alexandrin pour la religion indigène, les prêtres acceptant, en retour, d'assurer un soutien au nouveau pouvoir²⁰⁹.

La dernière partie de ce passage reste relativement obscure dans la mesure où plusieurs signes ne sont pas identifiés avec assurance (l. 14 en particulier). Il est question d'un décret royal en faveur des dieux égyptiens. On doit probablement comprendre qu'après la découverte des statues des dieux en Syro-Palestine et leur transport à Memphis où elles ont fait l'objet de cérémonies particulières, Philadelphie eut (politiquement) à cœur d'édicter un décret en faveur des dieux égyptiens, proclamant vraisemblablement leur retour dans leurs sanctuaires d'origine. Après une mention de trésoriers peu explicite dans le contexte, le texte rapporte en effet que Philadelphie s'est lui-même chargé du transport des statues divines jusqu'à Tjékou, à bord d'un bateau royal, témoignant ainsi de la restitution effective des statues à leurs clergés respectifs. Ce passage permet également de supposer que la voie d'eau utilisée était déjà celle du canal des Pharaons (*infra*). On a là une attestation plus discrète d'une visite de Philadelphie dans le Harpon Oriental.

²⁰⁵ *C.Ord.Ptol.*, n^{os} 1-25.

²⁰⁶ *C.Ord.Ptol.*, n^{os} 17-18.

²⁰⁷ « La place de Sa Majesté » désigne toujours ici Memphis puisque c'est là qu'ont été regroupées les statues.

²⁰⁸ W. WINNICKI, *JJP* 24, 1994, p. 175.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 187 et n. 148 ; si l'on ne peut exclure des cérémonies en hommage au retour victorieux des Lagides à Alexandrie, comme l'atteste le *p.dem.Berlin* 13565 (pour Philopatôr), il ne faut pas oublier que pour atteindre la nouvelle capitale, il fallait nécessairement remonter la branche pélusiaque jusqu'à l'apex du Delta, donc à peu de distance de Memphis, où traditionnellement arrivaient les expéditions.

Pour cet acte de bienveillance envers les dieux, Philadelphie reçoit la gratitude d'Atoum et les prêtres proclament, à travers un *topos* de la tradition égyptienne, la supériorité du Lagide sur les peuples étrangers et l'assurance de la succession de son fils à la fonction royale.

Le récit développé du retour des statues divines tel qu'il apparaît dans la stèle CGC 22183 contraste donc avec la sobriété des autres occurrences, si bien qu'il est difficile d'y voir un *topos* de la « propagande » lagide ou une invention des prêtres en charge de la rédaction de ce document²¹⁰. N'oublions pas que ce texte est le deuxième dans la liste des six occurrences rappelées plus haut et que, si thème littéraire il y eut, il a pu se développer par la suite.

²¹⁰ W. WINNICKI, *JJP* 24, 1994, p. 175 et 187 ; D. LORTON, *JEA* 57, 1971, p. 162-164.

3.7. LE CANAL DES PHARAONS (I. 16)

Au Pleistocène, le ouâdi Toumilat constituait une branche du Nil²¹¹. Cette dépression qui pouvait être baignée par les eaux du fleuve au moment de la crue (*supra*) fut très tôt considérée comme un élément de liaison entre le Delta, le Sinaï et les régions orientales et la mer Rouge²¹²; d'abord simplement entretenue pour recevoir un apport en eau nécessaire aux habitants et aux cultures installés dans le ouâdi, cette dépression fut progressivement aménagée en véritable canal²¹³. Il devint un axe commercial d'importance entre l'Égypte et la mer Rouge²¹⁴. Dans ce schéma général, la période finale d'utilisation du cours du ouâdi lors de hautes crues, sans que l'on parle encore de canal –c'est-à-dire d'un aménagement anthropique– est sujette à débat²¹⁵.

Les études relatives au canal des Pharaons sont nombreuses²¹⁶. Il suffira de renvoyer aux dernières d'entre elles pour trouver la bibliographie antérieure²¹⁷. Les grandes lignes de l'histoire de cette voie d'eau peuvent être rappelées brièvement, à l'aide des récits des auteurs classiques²¹⁸ et des données archéologiques. Selon Hérodote (2.158 et 4.42), Néchao tenta le premier de relier le Nil à la mer Rouge²¹⁹; les cent vingt mille victimes ne suffirent pas à

²¹¹ M. BIETAK, *Tell el-Dab'a II*, p. 88-90.

²¹² Voir le sceau-cylindre de la VI^e dynastie (règne de Pépi I^{er}) découvert dans une favissa de Tell el-Maskhouta et mis en relation avec les expéditions vers les mines du Sinaï; J. CLÉDAT, *RecTrav* 32, 1910, p. 41-42.

²¹³ G. POSENER, *ChronEg* 3, 1938, p. 260-261; pour les différentes hypothèses sur la navigabilité de ce ouâdi (aménagé ou non) avant le règne de Néchao II, voir D. MEEKS, dans D. MEEKS, D. Garcia (éd.), *Techniques et économie antiques et médiévales*, p. 176.

²¹⁴ Pour l'utilisation du canal comme lien commercial entre l'Égypte et la mer Rouge dès l'époque saïte, voir P. PAICE, dans A. Harrack (éd.), *Contacts between Cultures I*, p. 227-235.

²¹⁵ Il n'y a pourtant aucune preuve de l'existence du canal avant l'époque saïte; D. MEEKS, *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 320; H. SCHÖRNER, *Skyllis* 3.1, 2000, p. 28-43. D'après un fragment d'inscription découvert sur le site de Sérapeum et conservé à Ismaïlia, Ramsès II fit creuser (?) un canal (*pw-whr*) pour favoriser la venue de la crue jusqu'à Tjékou, mais probablement pas au-delà; A. SERVIN, *BSEHGIS* 3 (1949-1950), 1951, p. 95.

²¹⁶ Plus particulièrement, Fr. OERTEL, dans K. Repgen, St. Skalweit (éd.), *Spiegel der Geschichte*, p. 18-51 (fondé sur les remarques erronées de W.W. Tarn; *supra*, n. 186); et en dernier lieu H. SCHÖRNER, *op. cit.*, p. 28-43.

²¹⁷ W. HUB, *Ägypten*, p. 290 et n. 293; G. HÖLBL, *History*, p. 56-57 et p. 73, n. 114; K.W. BUTZER, *LÄ* III, col. 312-313, s.v., Kanal, Nil-Rotes Meer; H. GOEDICKE, *LÄ* VI, col. 1125 s.v.; Wadi Tumilat; H. HEINEN, *Ägypten in hellenistisch-römischer Zeit*, TAVO Map B V21, Wiesbaden, 1989 (Ptolemaios potamos), *non vidi*; C.A. REDMOUNT, *JNES* 54, 1995, p. 127-135; O. TOUSSOUN, *Mémoire sur les anciennes branches du Nil*, p. 171-193; A. CALDERINI, *Aegyptus* 20, 1940, p. 214-233; C. TUPLIN, *AchHist* VI, 1991, p. 237-256; S.E. SIDEBOTHAM, *Roman Economic Policy*, p. 3 et n. 9 (bibliographie); E. GRZYBEK, *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 338 et n. 3; D. MEEKS, *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 320 et n. 297; rapide aperçu dans S. MCGRAIL, *Boats of the World*, p. 50.

²¹⁸ HÉRODOTE 2.158 et 4.42; ARISTOTE, *Météorologiques* 1.15; DIODORE 1.33.8-12; STRABON 17.1.25-26; PLINE, *HN* 6.165-166; PTOLÉMÉE, *Géographie* 4.5.54; toutes les sources sont réunies par Cl. BOURDON, *Anciens canaux*, p. 1-9; C.A. REDMOUNT, *op. cit.*, p. 127-130; F. DE ROMANIS, *Cassia, cinnamomo, ossidiana*, p. 87-91.

²¹⁹ A.B. LLOYD, *JEA* 63, 1977, p. 142-155; *id.*, *Herodotus Book II* 3, p. 150-158; A. LEMAIRE, dans E. Lipiński (éd.), *Studia Phoenicia* V, p. 58-59.

achever cette entreprise, le souverain renonçant devant un oracle qui le prévenait de ne pas « travailler pour le Barbare ». Hérodote ajoute que la tâche fut reprise et achevée par Darius I^{er}. Les quatre stèles quadrilingues érigées le long du tracé du canal témoignent de la remise en eau (ou plutôt de l'aménagement) d'au moins une partie du tronçon, en particulier nord-sud²²⁰. « Or, Aristote, Diodore, Strabon et Pline prétendront que le roi perse avait pareillement échoué. On peut évidemment croire que le témoignage d'Hérodote sur Nécho est fondé et que la tradition fallacieuse relative à Darius résulte d'une amplification anachronique de ce témoignage. Mais on peut croire aussi à l'existence d'un thème littéraire du "canal inachevé" et supposer, avec Posener, que le canal fut effectivement terminé sous Nécho, qu'il s'ensabla ultérieurement et que Darius se contenta de le remettre en état »²²¹.

La description de Diodore (1.33.8-12) est la suivante :

« Partant de la bouche Pélusiaque, il existe un canal creusé de main d'homme qui va jusqu'au golfe Arabe et à la mer Érythrée. Le premier qui l'entreprit fut Nécos, fils de Psammétique. Après lui, le Perse Darius s'en occupa et poursuivit les travaux quelque peu, mais finalement il laissa le canal inachevé. C'est que certains lui avaient signalé que, s'il creusait l'isthme, il serait responsable de l'inondation de l'Égypte, car on lui affirmait que la mer Érythrée était à un niveau supérieur de l'Égypte. Enfin, Ptolémée fit achever le travail et, à l'endroit le plus favorable, il fit aménager une machine ingénieuse pour briser le courant ; on l'ouvrait quand on voulait faire passer un navire et bien vite on la refermait : l'emploi de cet ouvrage était adroitement conçu. Le bras qui coule dans ce canal est nommé Ptolémée d'après le roi qui le fit exécuter. C'est à son embouchure que se trouve la ville nommée Arsinoé »²²².

Après les travaux entrepris par Darius I^{er}, l'ouvrage est donc remis en service sous Ptolémée Philadelphe, comme l'attestent notre stèle et les relations des auteurs classiques. La crainte, à l'origine de l'arrêt des travaux antérieurs, que le niveau de la mer Rouge, plus haut que celui du sol égyptien, ne l'inonde et ne corrompe l'eau du Nil²²³ est en effet surmontée par la réalisation d'une sorte d'écluse. Et Strabon (17.1.25) ajoute : « Toutefois les rois ptolémaïques achevèrent

²²⁰ G. POSENER, *La Première Domination perse*, p. 48-87 et 180-181 ; *id.*, *ChronEg* 13, 1938, p. 272 (travaux sur une distance de huit *iterou*, environ 84 km, balisés par les quatre stèles entre Tell el-Maskhouta et Koubri / Suez, trois au nom de Darius, la plus au sud portant les cartouches de Xerxès) ; C. TUPLIN, dans *AchHist* VI, 1991, p. 237-283 ; W. HINZ, *AMI* 8, 1975, p. 115-121 (ouverture du canal en 497 et donc début probable des travaux vers 510) ; P. BRIANT, *Histoire de l'Empire perse*, p. 397 ; le creusement est daté entre 518 et 500 a. C. par A.V. Aedakov (article en russe, voir AEB 81.0505) ; en dernier lieu, G. VITTMANN, *Ägypten und die Fremden*, p. 135-136. Pour une traduction récente de la version vieux-perse de la stèle de Kabret (Chalouf), P. LECOQ, *Les inscriptions de la Perse achéménide*, p. 247-248 ; *supra*, note (108).

²²¹ J. YOYOTTE, *Dictionnaire de la Bible*, Suppl. 6, 1960, col. 369, s.v. Nécho.

²²² Traduction Y. VERNIÈRE, CUF, p. 76.

²²³ Ainsi ARISTOTE, *Météorologiques* 1.14 qui évoque l'arrêt du creusement par Sésostris et Darius par crainte que l'eau du Nil soit corrompue par l'eau salée ; idée encore présente en 1799 lorsque les membres de l'Expédition d'Égypte estimaient la différence de niveaux à une dizaine de mètres.

le percement et fermèrent le passage, de manière qu'à volonté ils puissent sortir, librement, dans la mer extérieure et rentrer dans le canal ». C'est l'innovation majeure reconnue par les Anciens à l'entreprise de Philadelphie : le débouché du canal dans la lagune de Suez est endigué (*euripe*) et fermé à son entrée dans la mer par une barrière (*διάφραγμα*), formant une écluse²²⁴. Les vestiges du canal et de l'*euripe* ont été identifiés par Cl. Bourdon dans la lagune de Suez (fig. 3)²²⁵.

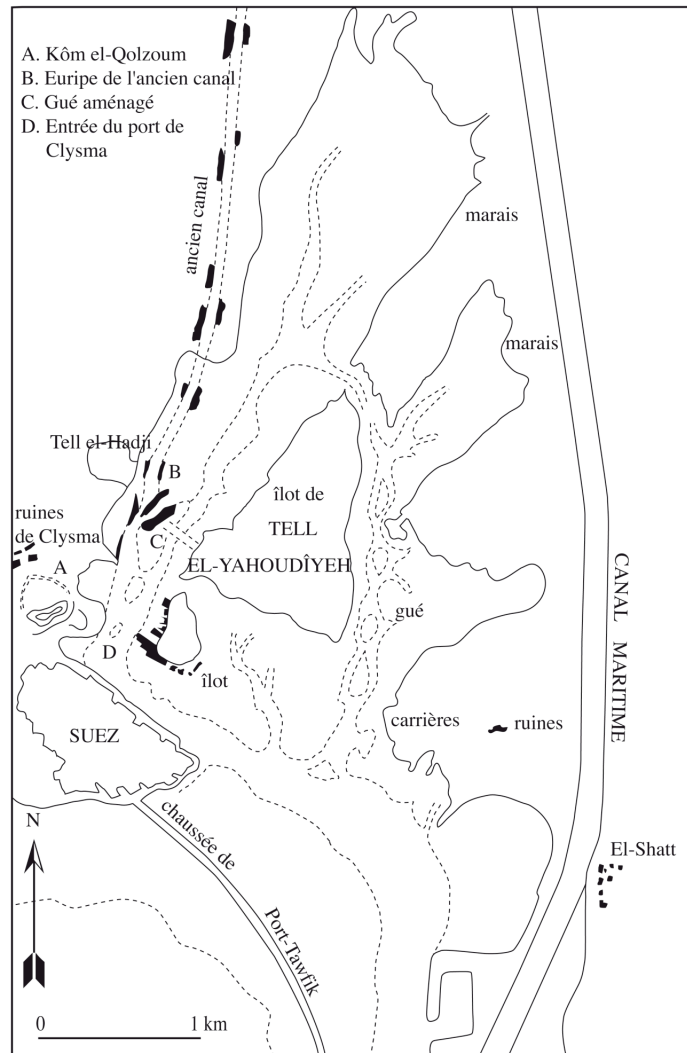


Fig. 3 : vestiges du canal et de l'*euripe*, d'après Cl. BOURDON, *RevBibl* 37, 1928, p. 237, fig. 2.

²²⁴ « En réalité, cette sorte d'écluse portuaire, peut-on croire, devait répondre aux fluctuations de la marée » ; J. YOYOTTE, *Strabon*, p. 123, n. 268. Si elle est peu marquée sur le littoral de la mer Rouge, au fond du golfe de Suez la marée atteint 1,80 m ; P. SANLAVILLE, dans J.-Fr. Salles (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières*, p. 20.

²²⁵ Cl. BOURDON, *Anciens canaux*, p. 63-64 et 141-147 et cartes IV et VIII ; *id.*, *RevBibl* 37, 1928, p. 241 et fig. 2, p. 237.

Par la suite, le canal est à nouveau délaissé (ensablement ?), peut-être sous les derniers Ptolémées ; on sait en effet qu'après la bataille d'Actium, Antoine, de retour à Alexandrie après avoir voulu en vain récupérer une partie de son armée basée en Afrique, trouva Cléopâtre qui envisageait de fuir en mer Rouge en faisant transporter ses bateaux par voie terrestre à travers l'isthme de Suez, indice qui atteste que le canal n'était alors plus en service²²⁶. Il est remis en eau en 112 sur ordre de Trajan et redevient le passage privilégié des produits érythréens²²⁷, que l'on en cherche la raison dans les difficultés pour maintenir sûre la route du désert entre les ports de la mer Rouge et la vallée²²⁸ ou dans l'amélioration sensible des possibilités de navigation des bateaux dans la partie nord de cette mer²²⁹.

Au cours du VII^e siècle de notre ère, le canal était à nouveau ensablé et Amr, nouveau maître de l'Égypte, fit rouvrir cette voie (le Khalig Amir el-Muminin) en 642. Le canal du Nil à la mer Rouge resta en activité (transport de blé pour alimenter Médine et la Mecque) jusqu'à la seconde moitié du VIII^e siècle²³⁰.

Les fouilles archéologiques de Tell el-Maskhouta et les prospections menées sous la direction de J.S. Holladay Jr. et C.A. Redmount s'accordent avec ces phases chronologiques mais ont surtout mis en évidence l'existence de deux canaux distincts dans le cours du ouâdi Toumilat²³¹.

Dans ce complexe dossier du canal des Pharaons, la stèle CGC 22183 est fréquemment citée mais les données qu'elle contient ne sont pas directement retenues, d'une part du fait des incertitudes de lecture de ce document et, d'autre part, des difficultés à concilier l'ensemble des renseignements qu'elle fournit²³². Il convient donc de tenter d'en présenter les apports et les limites réels. Rappelons le contenu du texte (l. 16) :

« La seizième année, le premier mois de *peret*, sous (le règne de sa) Majesté, Elle creusa un canal selon la volonté de son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, pour conduire les dieux de Khenet-Iabet ; (il) commence au fleuve au Nord d'Héliopolis, il se termine au lac des Scorpions ».

²²⁶ PLUTARQUE, *Antoine* 69 ; G. HÖLBL, *Geschichte*, p. 247 ; W. HUB, *Ägypten*, p. 745-746 ; D. MEEKS, *TOPIOI* Suppl. 3, 2002, p. 326, n. 323.

²²⁷ P.J. SHPESTEIN, *Aegyptus* 43, 1963, p. 70-83 ; S.E. SIDEBOTHAM, *Roman Economic Policy*, p. 68 (avec bibliographie) ; C.A. REDMOUNT, *JNES* 54, 1995, p. 129-130.

²²⁸ F. DE ROMANIS, dans R. Villari (éd.), *Controllo degli stretti e insediamenti militari nel Mediterraneo*, p. 24-26.

²²⁹ J.-P. BRUN, dans H. Cuvigny (éd.), *La route de Myos Hormos* 1, p. 202.

²³⁰ M. BIETAK, *Tell el-Dab'a II*, p. 88 et 89 ; pour les auteurs arabes, O. TOUSSOUN, *Mémoire sur les anciennes branches du Nil*, p. 175-193 ; voir C.A. REDMOUNT, *op. cit.*, p. 129-130 et 133 ; Ph. MAYERSON, *JNES* 55, 1996, p. 126.

²³¹ P. PAICE, *BES* 8, 1986-1987, p. 95 ; C.A. REDMOUNT, *op. cit.*, p. 132-135 ; *id.*, *BCE* 8, 1983, p. 9 (restes du canal repérés en cinq endroits du ouâdi Toumilat). Il n'est pas sûr que les différents protagonistes qui ont œuvré au creusement du canal aient systématiquement repris le même tracé ; A.B. LLYOD, *Herodotus. Book II* 3, p. 152.

²³² C. TUPLIN, *AchHist* VI, 1991, p. 238 ; C.A. REDMOUNT, *op. cit.*, p. 128 et n. 7 ; également J.-Fr. SALLES, dans D. Valbelle, Ch. Bonnet (éd.), *Le Sinaï*, p. 100, n. 30 ; H. SCHÖRNER, *Skyllis* 3.1, 2000, p. 34 (utilisant les traductions hésitantes de H. Brugsch et A. Erman plutôt que celles, plus justes, de G. Roeder).

Une première remarque s'impose au vu des données internes du document. L'époque de la première visite de Philadelphie dans le Harpon Oriental correspondait à la période de la crue du Nil et il est fort vraisemblable, qu'à cette occasion, le cours du ouâdi Toumilat et en conséquence celui du canal des Pharaons a été utilisé. Cette conclusion peut également être étayée par les données mises en évidence précédemment sur le retour des statues des dieux. Les prêtres d'Atoum, invités à Memphis, reviennent à Tjékou avec les statues ; le parcours s'effectue sur un bateau de Philadelphie. On doit en conclure qu'une voie d'eau navigable reliait les deux cités et que par conséquent, le canal des Pharaons occupant le cours du ouâdi Toumilat était en usage, au moins jusqu'à Tjékou. Il est alors séduisant de supposer que c'est au cours de ces premières visites dans le Harpon Oriental que Philadelphie, ayant emprunté le canal, décida de le restaurer jusqu'à la mer, entreprise qu'il mit à exécution en l'an 16 (probablement entre le 27 février et le 27 mars 269).

Dans le cours du récit, les travaux de réaménagement du canal sont suivis par l'octroi de dons royaux mais surtout, d'un point de vue événementiel, par la fondation de la ville d'Arsinoé au débouché du canal²³³. Or, le fait que cette nouvelle fondation soit dotée d'un temple accueillant les statues du couple royal ne peut que renforcer la datation envisagée. Le culte des souverains vivants, célébré dès 272/271, prendra en effet une toute autre dimension après la mort de la reine, en juillet 270²³⁴ ; les statues du couple royal seront alors érigées dans les temples²³⁵.

D'après Hérodote, le canal débutait un peu au Sud de Bubastis²³⁶, à proximité de Saft el-Henneh (Pi-Sopdou) situé à l'entrée occidentale du ouâdi Toumilat. L'originalité de l'œuvre de Philadelphie est donc d'avoir adjoint un nouveau tronçon qui débutait au Nord d'Héliopolis, rejoignant vraisemblablement le canal dans le voisinage de Tell el-Yahudieh²³⁷ ; le but de cette réalisation était sans doute de permettre un apport substantiel en eau au canal²³⁸. On n'oubliera pas que cette mention d'Héliopolis devait être bienvenue dans un document émanant du clergé du dieu Atoum, les liens théologiques entre Héliopolis et la région de Tjékou étant des plus étroits. Pourtant, il n'y a pas lieu, ce me semble, de confronter le texte d'Hérodote et la stèle

²³³ Voir H. SCHÖRNER, *Skyllis* 3.1, 2000, p. 35 et n. 99 pour les datations proposées relatives au canal.

²³⁴ H. CADELL, dans *StudHell* 34, Louvain, 1998, p. 1-3.

²³⁵ Chr. THIERS, *BIFAO* 102, 2002, p. 394-395 ; *id.*, *Égypte* 32, 2003, p. 25 ; à partir de l'an 20, selon Ph. Collombert, (*AncSoc* à paraître).

²³⁶ C. TUPLIN, *AchHist* VI, 1991, p. 239-241 ; A.B. LLOYD, *Herodotus. Book II* 3, p. 154 (aux environs de Min el-Kamh). Pour la méprise de Strabon (17.1.26) qui fait débiter le canal à Phacoussa (Faquûs), voir J. YOYOTTE, *Strabon*, p. 123, n. 273.

²³⁷ M. BIETAK, *Tell el-Dab'a* II, p. 78 et 88.

²³⁸ *Ibid.*, p. 88 ; également J. BALL, *Egypt in the Classical Geographers*, p. 130 et C.A. REDMOUNT, *JNES* 54, 1995, p. 135 (à propos du canal sous Trajan) ; ce nouvel apport en eau aurait été nécessaire pour lutter contre l'invasion du canal entre les lacs Amers et le golfe de Suez ; A. SHAFEI, *BSRGE* 21, 1946, p. 254 ; Cl. BOURDON, *RevBibl* 37, 1928, p. 244.

CGC 22183, pour tenter un compromis entre les données qu'ils nous livrent²³⁹. Elles ne sont pas contradictoires dans la mesure où elles ne sont pas chronologiquement comparables. Le tronçon mis en eau à l'époque de Philadelphie s'apparente davantage à ce que sera le canal à l'époque romaine, Claude Ptolémée (*Géographie* 4.5.54) rapportant que « la rivière de Trajan » débutait au-dessus de la ville de Babylone²⁴⁰. De même, à l'époque arabe, pour remédier à un probable envasement de sa partie terminale, on adjoint au Caire un canal secondaire permettant d'augmenter le débit du canal principal²⁴¹.

Le canal se termine au lac des Scorpions. Comme on l'a déjà mentionné, ce lac doit probablement être identifié au lac Timsah. Pourtant, le cours du canal, tel qu'il a été reconnu dans cette région, bifurque vers le Sud avant le lac Timsah ; il ne rejoint pas cette dépression. Ceci pourrait constituer une objection qui peut pourtant être levée dans la mesure où le lac Timsah constituait *aussi* un débouché naturel du ouâdi Toumilat si l'on songe qu'il constitue le *pehou* de la province Héroopolite dans les encyclopédies sacerdotales²⁴².

La stèle mentionne à trois reprises Kem-our, identifié aux lacs Amers ; les deux dernières occurrences (l. 22 et 24) sont sans contexte en rapport avec le passage de navires royaux, partant ou revenant de mer Rouge. Ceci vient à l'appui de la relation de Strabon (17.1.25) qui précise que le canal traversait les lacs Amers²⁴³. En effet, le canal de Philadelphie devait, selon toute logique pour atteindre le golfe de Suez, profiter de la dépression des lacs Amers (fig. 4), qui avait également fait l'objet d'aménagement (chenal ?)²⁴⁴.

²³⁹ C. TUPLIN, *AchHist* VI, 1991, p. 240-241.

²⁴⁰ C.A. REDMOUNT, *JNES* 54, 1995, p. 129 et 135. À noter que les restes d'un quai d'embarquement du canal de l'époque romaine ont été retrouvés sous l'Église Saint Serge dans le Vieux Caire ; *EgArch* 25, 2004, p. 20.

²⁴¹ O. TOUSSOUN, *Mémoire sur les anciennes branches du Nil*, p. 176-178.

²⁴² Voir également *supra*, n. 138 pour la crue de 1800 ayant atteint le lac Timsah.

²⁴³ C. TUPLIN, *op. cit.*, p. 248.

²⁴⁴ Pour la partie du canal entre les lacs Amers et Suez, voir Cl. BOURDON, *RevBibl* 37, 1928, p. 242 ; *id.*, *Anciens canaux*, cartes II-IV.

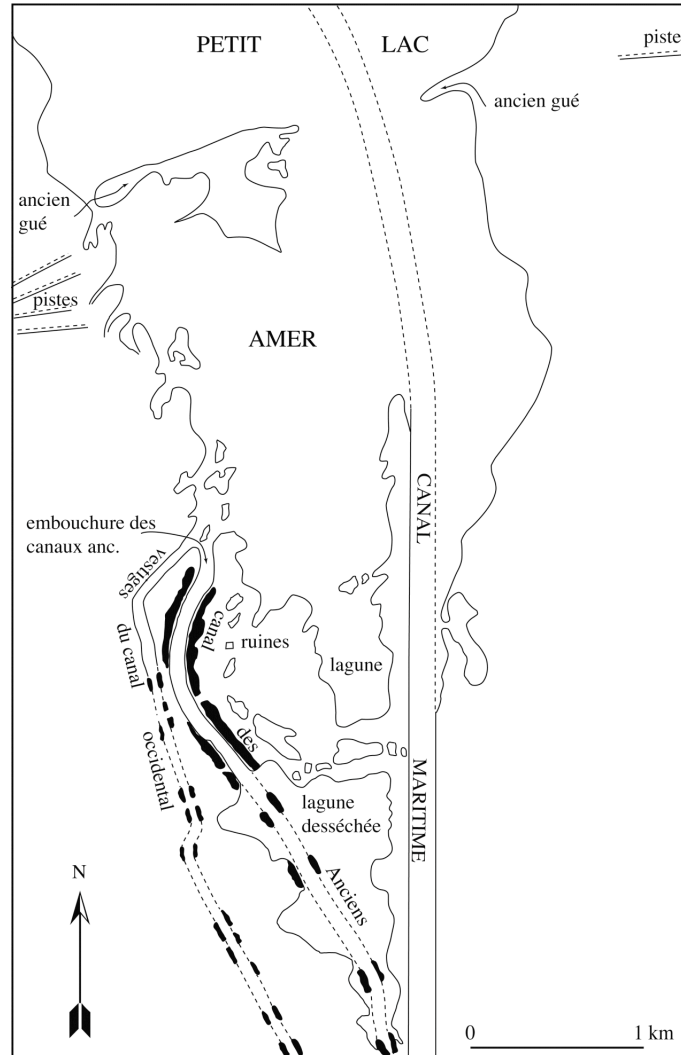


Fig. 4 : vestiges du canal au sud des lacs Amers ; d'après Cl. BOURDON, *RevBibl* 37, 1928, fig. 3, p. 243.

Un élément des plus déroutants de la stèle CGC 22183 réside dans l'évocation du but poursuivi par Philadelphie pour le creusement de cette voie d'eau²⁴⁵. Cette dernière doit en effet favoriser un lien entre Tjékou et les dieux de Khenet-iabet, c'est-à-dire la province (*sp.t*) Pélusiaque, marquée, comme Tjékou, par une influence des cultes héliopolitains (*supra*, note [109]). Comment, dès lors, concilier ce que l'on sait du tracé ouest-est du canal, depuis la branche Pélusiaque jusqu'au lac Timsah, avec cette localisation septentrionale ? Pour atteindre Tjékou et le Harpon oriental, il suffisait de remonter la branche Pélusiaque et d'emprunter l'axe ouest-est du canal du ouâdi Toumilat ; c'est probablement la solution la plus économique : elle ferait état du simple réaménagement du canal du ouâdi Toumilat suite à un ensablement après l'époque perse. Une seconde hypothèse consisterait à reconnaître la mention implicite d'une voie d'eau nord-sud faisant le lien entre la région Pélusiaque et Tjékou, c'est-à-dire rejoignant

²⁴⁵ C. TUPLIN, *AchHist* VI, 1991, p. 238.

le canal des Pharaons. Si seules les extrémités ouest-est, c'est-à-dire le Nord d'Héliopolis et le lac du Scorpion, sont explicitement mentionnées dans l'œuvre réalisée par Philadelphie, c'est peut-être que la portion nord-sud était considérée comme un canal indépendant ou alors que cette portion fonctionnait encore à cette époque, au contraire de la partie occupant le ouâdi Toumilat qui nécessita un curage. Mais, comme il se doit dans ce type de texte, ce réaménagement a été présenté comme une véritable innovation. Les prospections menées dans cette région pourraient confirmer cette hypothèse.

Les traces d'un ancien canal nord-sud, entre les lacs Ballah et Timsah, furent jadis identifiées au nord d'Ismailia par Linant de Bellefonds ; mais situé à quatorze mètres au-dessus du niveau de la mer, ce canal paraît n'avoir jamais pu être mis en eau²⁴⁶. À noter que la présence d'un canal mis en évidence dans ce même secteur en 1970 par une équipe de l'Israel Geological Survey²⁴⁷ et rapproché du *tv dnj.t* gravé sur le mur extérieur nord de la salle hypostyle de Karnak représentant le retour victorieux de Syrie de Séthi I^{er}²⁴⁸ ne doit plus être retenue²⁴⁹ ; l'analyse de photographies satellite et les prospections au sol menées par la mission franco-égyptienne du Nord-Sinaï vingt ans plus tard ont définitivement écarté l'existence de ce « canal » antique²⁵⁰.

Le tronçon identifié par Linant de Bellefonds témoignerait de la première tentative de liaison entre la branche Pélusiaque (au niveau de Qantarrah) et le lac Timsah, attribuée à Nécho II²⁵¹. Pour sa part, J. Clédât supposait qu'il rejoignait l'ancien canal des Pharaons via le lac Timsah et qu'il représentait seul le Πτολεμαῖος ποταμός de Philadelphie, le tracé dans le cours du ouâdi

²⁴⁶ Voir C.A. REDMOUNT, *JNES* 54, 1995, p. 131 ; M. BIETAK, *Tell el-Dab'a II*, p. 138-139 ; Cl. BOURDON, *Anciens canaux*, p. 41.

²⁴⁷ A. SNEH, T. WEISSBROD, I. PERATH, *American Scientist* 63, 1975, p. 542-548 ; A. SNEH, T. WEISSBROD, *Science* 180, 1973, p. 59-61 (*non vidi*) ; voir J.F. HOFFMEIER, dans Chr. Eyre (éd.), *Seventh ICE. Abstracts of Papers*, p. 85-86, qui résume les travaux de A. Sneh, T. Weissbrod, I. Perath et W.H. Shea, et annonce une étude sur le canal. Le texte n'apparaît pas dans les actes du congrès ; voir également W.H. SHEA, *BASOR* 226, 1977, p. 31-38, en particulier p. 34, fig. 5 ; E.D. OREN, *BASOR* 256, 1984, p. 9. L'étude annoncée sous presse (dans M. BIETAK, *op. cit.*, p. 139, n. 618a) de A. SNEH, T. WEISSBROD, I. PERATH, « *Shur of Egypt* », *The Remnants of a Great Canal Discovered in the Northeastern Nile Delta* n'a semble-t-il, à ma connaissance, jamais vu le jour.

²⁴⁸ *OIP* 107, 1986, pl. 2 et 5 ; A.H. GARDINER, *JEA* 6, 1920, pl. XI ; en dernier lieu, S.S. HEINZ, *Die Feldzugsdarstellungen des Neuen Reiches*, p. 244 (I.4).

²⁴⁹ J.S. HOLLADAY Jr., *Tell el Maskhuta*, p. 2-3 ; A.B. LLYOD, *Herodotus. Book II* 3, p. 151.

²⁵⁰ Il s'agit pour partie d'un canal moderne et d'une ancienne voie de chemin de fer démontée. Voir J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 60, 1991, p. 175-176 ; D. VALBELLE, M. ABD EL-MAKSOUH, *Dossiers d'Archéologie* 213, 1996, p. 62-63 ; C.A. REDMOUNT, *op. cit.*, p. 131, n. 24 ; H. VERRETH, *The Northern Sinai*, p. 876-878.

²⁵¹ A. SHAFEI, *BSRGE* 21, 1946, p. 242, 245, 249 ; M. BIETAK, *op. cit.*, p. 138 ; une meilleure connaissance hydrographique aurait permis aux ingénieurs de Darius I^{er} de réaliser le canal, en le faisant débiter plus au sud, dans le voisinage de Bubastis et en utilisant la dépression du ouâdi Toumilat.

Toumilat n'étant qu'une remise en service du canal des Pharaons²⁵². Je me rallie à cet auteur pour ce qui concerne la date supposée des vestiges du canal au nord du lac Timsah, hypothèse qui aurait le mérite d'expliquer « l'anomalie » du passage de la stèle CGC 22183 autant que sa sobriété. D'autre part, la stèle ayant été rédigée en l'an 21, soit cinq ans après la date du début des travaux de creusement du canal, cette portion nord-sud n'était peut-être pas encore suffisamment avancée pour se rendre compte de son entière inefficacité. Mais peut-on mettre au compte des ingénieurs de cette époque une telle erreur d'appréciation quant à la faisabilité de ce canal ?²⁵³

On rappellera enfin un passage de la stèle de Mendès²⁵⁴ qui fait état du creusement d'un canal pour lutter « contre les pays étrangers », ce qui pourrait convenir à un canal nord-sud, barbant l'isthme.

Cette raison est celle qui est invoquée dans notre document pour justifier la réalisation d'un mur « pour repousser les ennemis –le malheur des dieux– (lorsqu')ils entrent en Égypte ». Dans le contexte géo-politique du Delta oriental, on peut penser aux Bédouins qui tentaient de pénétrer en Égypte ; la géographie de la région du ouâdi Toumilat était en effet favorable à de telles incursions²⁵⁵. Cependant, la situation conflictuelle avec le voisin séleucide est également à prendre en considération dans l'analyse de la construction de ce mur de défense.

La séquence concernant cet ouvrage qui fait immédiatement suite à la mention du creusement du canal pourrait supposer qu'un lien étroit a existé entre les deux réalisations, ce que la stèle de Mendès viendrait étayer. L'édification d'un mur de défense dans cette région s'apparente aux fortifications réalisées tout au long de l'histoire égyptienne dans la zone de(s) Route(s)-d'Horus, c'est-à-dire la région frontalière du Delta oriental²⁵⁶. Il suffira d'évoquer la *Prophétie de Neferty* (l. 66-67) et le *Conte de Sinouhé* (B 17) qui mentionnent les Murs du souverain, « édifiés pour repousser les Asiatiques » (Sinouhé, B 17). La protection du territoire égyptien à l'Est nécessite, comme par le passé, la mise en place d'un système défensif : canal et mur. L'association de ces deux éléments peut trouver une explication simple : la réalisation du mur pourrait être le résultat du creusement du canal, la terre extraite de l'un servant à édifier

²⁵² J. CLÉDAT, *BIFAO* 17, 1920, p.106 ; *ibid.*, 21, 1923, p. 93 ; pour cette raison, J. Clédat (*BIFAO* 17, 1920, p. 104) place l'*euripe* à la jonction entre le canal des Pharaons (ouest-est) avec le canal nord-sud de Philadelphie, à proximité du lac Timsah.

²⁵³ Cette tentative de creusement est également mise au compte du calife Haroun el-Rachid qui « reprit le projet de communication entre les deux mers par une dérivation de la branche Pélusiaque » ; Cl. BOURDON, *Anciens canaux*, p. 78 et n. 2. J. Clédat (*BIFAO* 17, 1920, p. 106) considère qu'il fonctionna avant son ensablement attesté par l'impossibilité du transfert des navires de Cléopâtre entre la Méditerranée et la mer Rouge (PLUTARQUE, *Antoine* 69).

²⁵⁴ L. 18-19 = *Urk.* II, 45, 9-13 : « On creusa un canal à l'est de l'Égypte pour en faire sa frontière contre les pays étrangers et pour [protéger ?] les temples » ; H. DE MEULENAERE, *Mendes* II, p. 175-176 ; *supra*, note (108).

²⁵⁵ P. ex. A. SCHLOTT-SCHWAB, *Die Ausmasse Ägyptens*, p. 98 ; pour ce phénomène à l'époque gréco-romaine, voir l'étude de J.K. WINNICKI, *JJP* 30, 2000, p. 166-172.

²⁵⁶ D. VALBELLE, dans *Hommages Leclant* 4, p. 379-386.

l'autre²⁵⁷. Dans ce contexte, le lien entre la mention de la province Pélusiaque et celle du mur de défense apparaîtra plus évident si l'on songe au rôle défensif de cette région frontalière qui constituait la porte d'entrée de l'Égypte²⁵⁸.

L'association d'un canal et d'un mur permettait d'assurer une sécurité accrue²⁵⁹. Plusieurs exemples illustrent le rôle stratégique des canaux, asséchés ou inondés selon les circonstances. Pour se convaincre de l'efficacité défensive de ces voies d'eau, il suffira de citer à nouveau Diodore (1.57.2-4) relatant les travaux d'aménagements effectués par Sésostris « dans toute la région qui va de Memphis à la mer », facilitant le transport des récoltes et le déplacement des hommes :

« Mais le plus important, c'est qu'il para aux incursions des ennemis en rendant le pays fortifié et difficilement accessible. Car auparavant la plus puissante partie de l'Égypte était presque entièrement accessible aux chevaux et facilement parcourue par les attelages, mais elle devint dès lors difficile à envahir grâce aux nombreux canaux qui partaient du fleuve. Il fortifia aussi le côté de l'Égypte orienté à l'est contre les attaques venant de Syrie et d'Arabie, de Péluse à Héliopolis à travers le désert, sur une longueur de mille cinq cents stades »²⁶⁰.

Les mêmes moyens furent mis en place par Nectanébo I^{er} à l'embouchure de la branche Pélusiaque pour contrer l'invasion perse (DIODORE 15.42.2-3)²⁶¹. Ailleurs, le même auteur (16.47.7) décrit la région pélusiaque comme une « zone couverte de forteresses et coupée, par surcroît, sur toute son étendue, de murs et de fossés »²⁶².

Si la réalisation du canal d'axe nord-sud est à mettre au compte de Philadelphes et qu'il faut reconnaître cette tentative dans les restes d'un canal vu jadis par Linant de Bellefonds et qui ne put jamais être mis en eau, on en est réduit à constater que le but défensif de cet ouvrage hydraulique ne fut pas atteint.

²⁵⁷ Voir W.H. SHEA, *BASOR* 226, 1977, p. 37-38 mais qui se fonde sur un rapprochement erroné entre les Murs du souverain réalisés par Amenemhat I^{er} (*Prophétie de Neferty*, l. 66-67) et le supposé canal (*dnj.t*) creusé sur ordre de Mérikarê (*Enseignement pour Merikarê*, P 99). La lecture *šd m dnj.t* proposée par W.A. WARD (*Egypt and the East Mediterranean World*, p. 30 et n. 125) et sur laquelle se fonde l'argumentation de W.H. Shea ne doit pas être retenue ; il s'agit de *šd Mdnj.t*, toponyme qui désigne la XXII^e province de Haute Égypte ; M. LICHTHEIM, *Ancient Egyptian Literature* 1, p. 104 ; *id.*, dans W.W. Hallo (éd.), *The Context of Scripture* 1, p. 64 ; W. HELCK, *Die Lehre für König Merikare*, p. 63 ; J.Fr. QUACK, *Studien zur Lehre für Merikare*, p. 59 ; en dernier lieu, P. VERNUS, *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, p. 147.

²⁵⁸ Pour la période perse, voir C. DEFERNEZ, dans D. Valbelle, Ch. Bonnet (éd.), *Le Sinaï*, p. 67-68.

²⁵⁹ Pour une association comparable (fossé et mur), voir *infra*, p. 130-131 la description de Ptolémaïs Thèrôn par STRABON 16.4.7.

²⁶⁰ Voir D. BONNEAU, *La crue du Nil*, p. 74-75 et p. 81-82.

²⁶¹ D. VALBELLE, C. DEFERNEZ, *Transeuphratène* 9, 1995, p. 94-95.

²⁶² *Ibid.*, p. 95 ; C. DEFERNEZ, *La céramique d'époque perse à Tell el-Her*, p. 469. Diodore (11.77.1) et Thucydide (*Histoire de la guerre du Péloponnèse* 1.109.4) soulignent également l'importance des canaux asséchés par les Perse pour prendre Memphis (l'île Prosopitis).

La restauration du canal dut également favoriser l'implantation humaine le long de son tracé, stimulée par la possibilité de mises en culture de terres désormais irrigables à partir de cette voie d'eau. Les prospections archéologiques ont mis en évidence un essor notable des sites dans le ouâdi Toumilat, en particulier à l'est de Tell el-Maskhouta, tout au long de la période ptolémaïque²⁶³ ; c'est ainsi que la nouvelle mise en culture de cette région a pu être comparée aux expériences agronomiques menées dans les Paradis du Fayoum sous l'impulsion de Philadelphé²⁶⁴. Les dons accordés par le Lagide à Tjékou et à sa région (*infra*) proviendraient essentiellement de l'accroissement de la production locale, les biens découlant du trafic depuis la mer Rouge n'étant que très faiblement représentés²⁶⁵.

Il ne fait pas de doute que la remise en état du canal des Pharaons permit d'assurer une meilleure liaison avec la mer Rouge ; ce fut peut-être la seule véritable raison de sa remise en eau partielle. À ce titre, on rappellera que pour Strabon (17.1.26), le canal « commence à Phacousa, un village contigu au village de Philon » et pour conclure sur cette question, on se demandera, avec J. Yoyotte²⁶⁶, si ce lieu, proche du canal, n'avait pas reçu son nom d'un certain Philon qui, s'étant rendu en mer Rouge via le canal du ouâdi Toumilat, visita l'île Saint-Jean (Zeberdjed) d'où il ramena un bloc de topaze qui servit à sculpter une statue d'Arsinoé II²⁶⁷.

²⁶³ P. PAICE, dans A. Harrack (éd.), *Contacts between Culture I*, p. 230-231 et 234, Table 1 (données établies d'après la thèse inédite de C. REDMOUNT, *On an Egyptian / Asiatic Frontier : An Archaeological History of the Wadi Toumilat*, Ph.D. Dissertation, Chicago, 1989).

²⁶⁴ P. PAICE, *op. cit.*, p. 230.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 232-233 ; D.B. REDFORD, *LÄ IV*, col. 1056, s.v. Pithom.

²⁶⁶ *Strabon*, p. 122, n. 274.

²⁶⁷ PLINIE, *HN* 37.8.108 ; S.M. BURSTEIN (éd.), Agatharchides of Cnidus, *On the Erythrean Sea*, p. 32 (et p. 137, n. 3 et 138, n. 1 pour l'île de Zeberdjed) ; DIODORE 3.39.5-9 ; Chr. THIERS, *BIFAO* 99, 1999, p. 439 ; *id.*, *Égypte* 24, 2001, p. 4 ; en dernier lieu W. HUB, *Ägypten*, p. 366-367, n. 94 (Philon est rattaché aux règnes d'Évergète I^{er} et de Philopatôr, plutôt qu'à ceux de Sôter I^{er} et Philadelphé).

3.8. DONS ACCORDÉS AUX TEMPLES (l. 17-20 et 27-28)

Les lignes 17 à 20 fournissent une longue liste de produits offerts par le roi aux temples d'Égypte en général et à ceux du ouâdi Toumilat en particulier. G. Roeder s'est seul risqué à tenter une traduction de ce long passage, « trop indistinct et trop gâté » de l'avis d'É. Naville²⁶⁸. Les signes sont en effet rendus avec la plus extrême maladresse et la place laissée à l'interprétation paraît ici encore plus grande qu'ailleurs ; notre traduction s'éloigne donc en bien des points de celle proposée par G. Roeder, fondée sur la copie de K. Sethe. L'absence de renseignements historiques censée caractériser de telles énumérations de produits n'a pas non plus favorisé son étude. Seule P. Paice semble s'y être intéressée, dans la perspective des échanges commerciaux entre l'Égypte et les régions orientales²⁶⁹.

Cette liste de dons royaux débute par des produits accordés à Atoum, désigné comme le « père » du roi ; c'est la liste la plus développée, qui énumère essentiellement de la nourriture (fruits, bovidés, vin de diverses qualités, miel, lait, crème cuite, graisses variées) et des produits pour le culte (encens, styrax). Les temples égyptiens dans leur ensemble sont ensuite favorisés, le texte précisant qu'il s'agit d'une allocation quotidienne (fruits, encens, vin, styrax, huile, tissus divers). Une troisième liste concerne à nouveau Pitoum qui bénéficie d'une allocation au début de l'année (fruits, bœuf, boisson-*besser* de Syro-Palestine, végétaux, miel). Le texte mentionne ensuite des dons concédés à la province orientale ; on retrouve à peu de choses près la même livraison (fruits, bovidés, boisson-*besser* de Syro-Palestine, légumes, miel, styrax) mais également le quart des produits et des taxes prélevés sur les marchandises provenant des pays méridionaux, c'est-à-dire probablement les biens (produits exotiques en particulier) originaires du commerce maritime transitant par le canal du ouâdi Toumilat. Comme le souligne K. Sethe²⁷⁰, ce prélèvement d'un quart des biens des pays étrangers semble très élevé. À titre de comparaison, on rappellera le cas des stèles jumelles de Naucratis et d'Héracléion, signalant le prélèvement de 1/10^e des taxes (perçues par l'État) et des produits transitant par la bouche canopique en faveur du temple de Neith de Saïs²⁷¹. L'orient est également pourvu d'une somme de « 1.060 *deben* et 6 *kedet* comme allocation (provenant) de la bouche de la terre orientale », ce qui correspond à 96,5 kg d'argent (*supra*, note [155]), soit plus de 5.300 tétradrachmes (voir *infra*). Atoum bénéficie enfin de deux autres allocations, crème cuite et lait cuit d'une part, argent (1.400 *dében* = 7.000 tétradrachmes) et 1.101 bovidés d'autre part, ce dernier don étant établi sur une base annuelle.

On retire de cette énumération l'impression d'une juxtaposition de listes de libéralités royales accordées à diverses occasions, peut-être au cours des visites de Philadelphie dans la

²⁶⁸ ZÄS 40, 1902, p. 72.

²⁶⁹ P. PAICE, dans A. Harrack (éd.), *Contacts between Culture I*, p. 227-235.

²⁷⁰ *Urk.* II, 98, n. n.

²⁷¹ En dernier lieu, J. YOYOTTE, *Égypte* 24, 2001, p. 27 ; voir également la stèle de la Famine, col. 25 = P. BARGUET, *La Stèle de la Famine*, p. 30.

région. Trois de ces listes concernent directement Atoum de Pitoum / Tjékou, entre lesquelles s'intercalent des bienfaits accordés aux temples d'Égypte d'une part, et à la province orientale d'autre part. Conservées dans les archives sacerdotales, ces listes ont été regroupées pour figurer sur la stèle et témoigner de la bienveillance royale à l'égard d'Atoum et de ses prêtres. De telles libéralités n'ont rien pour surprendre dans la perspective du rôle du Pharaon égyptien tel qu'a voulu le jouer Philadelphie. À titre d'exemple, on comparera la liste de la stèle CGC 22183 avec les dons accordés par Thoutmosis III (*Urk.* IV, 171, 769 et suivantes), le *p.Harris I*, 51a, 1-56a, 12 ou la stèle de Taharqa à Kawa²⁷².

L'ensemble des produits énumérés par la stèle CGC 22183 a été confronté aux récits de l'expédition de Pount menée sous Hatchepsout et au *Périple de la mer Érythrée*²⁷³. Ils ne reflètent pas réellement l'essor des échanges provoqué par le percement du canal et les relations commerciales avec la mer Rouge. Les produits exotiques doivent être compris dans « le quart de tous les biens (provenant) des pays étrangers du Sud ». Le constat paraît logique dans la mesure où il s'agit de bien accordés par le pouvoir central et qui ont une portée générale. Les dons concernent Pitoum et sa région mais également tous les temples d'Égypte. P. Paice a dressé la liste des produits importés présents dans la stèle²⁷⁴ : aucun ne peut être mis exclusivement en relation avec le canal et le commerce vers le Sud auquel il a bien évidemment contribué²⁷⁵. Le vin de Syrie (qui transitait par Péluse et sa région comme un grand nombre d'autres marchandises orientales)²⁷⁶, l'encens (*sntr*), le styrax²⁷⁷ sont des produits présents depuis fort longtemps en Égypte et il n'a pas fallu attendre cette nouvelle liaison avec la mer Rouge pour en importer. D'où les correspondances que l'on peut s'attendre à trouver avec d'autres listes de produits (pour nourrir les prêtres et accomplir les rites²⁷⁸), telle celle du *p.Harris I*, signalée plus haut.

Ces remarques ne doivent pourtant minimiser en rien l'importance accordée à l'encens et aux aromates durant le règne de Philadelphie²⁷⁹ ; l'essentiel de ce commerce transitait par les

²⁷² En dernier lieu, S. GRALLERT, *Bauen - Stiften - Weißen*, p. 148-150.

²⁷³ P. PAICE, dans A. Harrack (éd.), *Contacts between Culture I*, p. 231-233 ; repris par D. MEEKS, *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 329, n. 340 ; *id.*, dans D. O'Connor, St. Quirke (éd.), *Mysterious Lands*, p. 80, n. 10.

²⁷⁴ P. PAICE, *op. cit.*, p. 232 et 235, Table 4. Retirer l'ivoire, absente du texte ; l'erreur viendrait de la traduction de G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 123 et 124), l. 18 et 19 où il faut lire *nnjb* « styrax ».

²⁷⁵ A. LEMAIRE, dans E. Lipiński (éd.), *Studia Phoenicia V*, p. 59 et n. 63 (bibliographie).

²⁷⁶ J.-Y. CARREZ-MARATRAY, *Péluse*, p. 379.

²⁷⁷ *nnjb* et *tj-šps tpy n nnjb* ; P. Paice (*op. cit.*, Table 4) donne « Cinnamon ? (*tišps*) ». Le *tj-šps* est ramené du Liban, dès le règne d'Amenemhat II ; D. MEEKS, *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 309, n. 241.

²⁷⁸ Avec les aromates, on pensera également aux graisses et aux huiles ; Fr. COLIN, *BIFAO* 103, 2003, p. 93-94, 97.

²⁷⁹ U. FANTASIA, dans A. Avanzini (éd.), *Profumi d'Arabia*, p. 395-412 ; et plus largement les contributions réunies par D. PEACOCK, D. WILLIAMS, *Food for the Gods* (avec bibliographie antérieure).

villes de Cœlé-Syrie (Gaza en particulier) sous contrôle ptolémaïque²⁸⁰. On pourra alors se demander si la mention de la Terre du Dieu (l. 9), qui désigne les territoires à l'Est de l'Égypte et qui, par conséquent, englobe le pays de Pount, c'est-à-dire la péninsule arabique, de l'Arabie Pétrée au Yémen²⁸¹, ne peut pas être versée au dossier des prétentions de Philadelphie sur le contrôle des routes commerciales de ces régions²⁸². La documentation provenant de l'oasis d'al-'Ulâ / Lihyan, au nord-ouest de l'Arabie, témoigne d'une influence de la culture égyptienne, fondée sur des relations commerciales bien établies, terrestres et maritimes ; dans le royaume de Lihyan, le commerce de l'encens était contrôlé par des marchands minéens²⁸³. Les inscriptions lihyanites mentionnent deux rois Toulmai (*Tlmy*), le premier, fils de *hn-'s*, étant précédé de l'épithète « le Céleste » ; ils règnent sur l'oasis à partir de la fin du III^e s. a.C. Ce nom étranger serait la transcription de « Ptolémée » (Philadelphie ?), le Céleste faisant peut-être allusion au « Fils de Rê » de la titulature égyptienne²⁸⁴.

L'expédition d'Ariston, « que Ptolémée avait envoyé pour explorer l'Arabie sur toute sa longueur jusqu'à l'océan »²⁸⁵ avait sans nul doute pour dessein d'endiguer le monopole des Nabatéens dans le commerce des gommes arabiques. Dans l'hypothèse de relations commerciales via les ports de la côte arabique, des cargaisons d'aromates et de résines exotiques ont dû transiter par le canal du ouâdi Toumilat pour rejoindre Alexandrie.

Si donc les produits exotiques (encens, styrax) mentionnés dans les listes d'offrandes ne peuvent pas être associés *exclusivement* à l'ouverture du canal, on rappellera qu'à la fin de la stèle (l. 24-25), le retour à la prospérité de l'Égypte est mis au compte de produits originaires de l'étranger, dans le contexte de la fondation de Ptolémaïs Thèrôn et des expéditions maritimes vers le Sud. C'est ce qui était le plus directement perceptible aux prêtres d'Atoum.

Aux lignes 26-27, le texte signale de nouveaux dons effectués par le Lagide aux temples d'Égypte et en particulier à celui de Pikereh dans le ouâdi Toumilat. Contrairement à la première liste des lignes 17-20, il ne s'agit pas ici de dons en nature mais de dons en numéraire.

²⁸⁰ Voir S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p. 3-4 (qui rappelle l'existence d'un responsable de l'administration lagide à Gaza en charge de la perception des taxes sur l'encens ; *ibid.*, p. 3, n. 5) ; S.E. SIDEBOTHAM, *Roman Economic Policy*, p. 6.

²⁸¹ D. MEEKS, *TOPOI* Suppl. 3, 2002, p. 272 (titre ramesside de « Directeur des pays étrangers de la Terre du Dieu » porté par un militaire dans le ouâdi Toumilat) ; *id.*, dans D. O'Connor, St. Quirke (éd.), *Mysterious Lands*, p. 53-80. Mais voir l'opinion différente de K.A. KITCHEN, dans P. Lunde, A. Porter (éd.), *Trade and Travel in the Red Sea Region*, p. 25-31.

²⁸² M. AL HAMSHARY, dans *Alessandria e il mondo ellenistico-romano*, p. 26-35 ; J.K. WINNICKI, *AncSoc* 22, 1991, p. 195-196. Pour l'hypothèse erronée d'une expédition militaire en Arabie, *supra*, notes (67-68).

²⁸³ J.-Fr. SALLES, *TOPOI* 6/2, 1996, p. 599-602 ; D. MEEKS, *TOPOI* Suppl. 3, 2002, p. 289 ; voir le sarcophage d'un marchand d'encens minéen découvert à Memphis (daté du règne de Ptolémée Philadelphie), P. SWIGGERS, dans K. van Lerberghe, A. Schoors (éd.), *Immigration and Emigration*, p. 335-343.

²⁸⁴ S. FARÈS-DRAPPEAU, *Dédan et Lihyan*, p. 124-125 ; S. FARES-DRAPPEAU, G. ZAKI, dans J.-Cl. Goyon, Chr. Cardin (éd.), *Actes du IX^e Congrès international des égyptologues* (à paraître).

²⁸⁵ DIODORE 3.42.1 ; trad. B. BOMMELAER, CUF, p. 60.

Un premier relevé concerne une allocation annuelle aux temples égyptiens, établie sur une base or et correspondant à 150.000 *deben* d'argent, soit 136.500 kg. Ce tour ressortit vraisemblablement du système de paiement attesté à l'époque lagide (et en particulier dans la documentation papyrologique du règne de Philadelphie) entre bronze et argent, parfois entre argent et or : les monnaies d'argent circulant peu ²⁸⁶, des prix fixés en argent (ou en or) sont payés en bronze (avec une taxe supplémentaire fixée à 2%) ²⁸⁷. Dans notre cas, la mention de l'or apparaît en tant qu'étalon de référence ²⁸⁸ du Trésor royal mais la somme perçue est en argent. Avec un rapport de 1 à 5 entre *deben* et tétradrachme (statère) ²⁸⁹, on obtient un montant de 750.000 tétradrachmes, soit 500 talents (1 talent = 1.500 tétradrachmes) ²⁹⁰.

Ces 150.000 *deben* attribués aux temples d'Égypte sont 158 fois supérieurs à ce qui est accordé au seul temple de Piqereh (950 *deben* = 4.750 tétradrachmes = 3,16 talents). Si la même somme était allouée à tous les temples, cette équation permettrait donc d'envisager qu'un montant de 950 *deben* d'argent a été accordé par Philadelphie à 158 temples égyptiens. Il est cependant plus vraisemblable de considérer que les dons aux temples étaient fonction de l'importance que leur accordait le pouvoir en place, selon des critères religieux, économiques et politiques (voir les temples de 1^{er}, 2^e et 3^e ordres des décrets de synodes sacerdotaux).

Plus bas dans le texte, en date de l'an 21, Philadelphie octroie un total de 750.000 (90.000 + 660.000) *deben* d'argent (= 3.750.000 tétradrachmes = 2.500 talents) aux temples égyptiens, c'est-à-dire cinq fois plus que précédemment. Ces sommes sont perçues grâce à l'imposition qui frappe les maisons / domaines (*pr.w*) et les habitants (*hnm.t*). Pour ce qui est des *pr.w*, il n'est pas aisé de trancher entre les maisons et les domaines agricoles, dans la mesure où les deux entités font l'objet de taxes foncières de la part de l'État lagide ²⁹¹. Les impositions qui frappent les personnes, telle la capitation, sont plus difficiles à appréhender ²⁹².

On se demandera enfin si les chiffres mentionnés sont fixés par rapport à la valeur pondérale du *deben* égyptien ou en tétradrachme (statère), selon l'équivalence établie dès la dernière

²⁸⁶ Sur l'importance du monnayage de bronze mis en place durant le règne de Philadelphie, H. CADELL, G. LE RIDER, *Prix du blé et numéraire dans l'Égypte lagide*, p. 16-20 ; G. LE RIDER, Fr. DE CALLATÄY, *Les Séleucides et les Ptolémées*, p. 154-160 ; la drachme de bronze adopte la même valeur que la drachme d'argent et la supplante.

²⁸⁷ J.G. MANNING, *Land and Power in Ptolemaic Egypt*, p. 173 ; F. BURKHALTER, O. PICARD, dans Fr. Duyrat, O. Picard (éd.), *L'exception égyptienne ?*, p. 56-59 ; *id.*, dans R. Descat (éd.), *Approches de l'économie hellénistique*, p. 283-285.

²⁸⁸ Une nouvelle monnaie d'or, le *mnaieion*, est frappée sous Philadelphie ; elle correspond à une mine d'argent ou 100 drachmes, avec un rapport or / argent fixé à 1 / 13 ; H. CADELL, G. LE RIDER, *op. cit.*, p. 12 ; G. LE RIDER, Fr. DE CALLATÄY, *op. cit.*, p. 149-153.

²⁸⁹ R.A. HAZZARD, *Imagination of a Monarchy*, p. 86 et n. 32 ; ce rapport est attesté dès 410 a.C. dans la documentation démotique ; M. CHAUVEAU, *Transeuphratène* 20, 2000, p. 137-143.

²⁹⁰ M. CHAUVEAU, *L'Égypte au temps de Cléopâtre*, p. 290.

²⁹¹ Cl. PRÉAUX, *Économie*, p. 297-301 (maisons) et p. 177-186 (domaines agricoles).

²⁹² *Ibid.*, p. 379-387.

décennie du V^e a.C. (91 gr / 86 gr)²⁹³. En instituant une correspondance entre tétradrachme attique (c. 17,20 gr) et tétradrachme lagide (c. 14,25 gr), la réforme de Sôter I^{er} assurait un gain pondéral immédiat de 17 % (c. 3 gr)²⁹⁴ ; toujours en vigueur, le rapport entre le *deben* égyptien et ce nouvel étalon lagide permettait au Trésor lagide de faire une économie de 21,5 % (91 gr / 71,5 gr) ! Avec un taux aussi favorable, il est peu vraisemblable que les dons royaux furent alors fixés en véritables *deben* d'argent de 91 gr plutôt qu'en tétradrachmes lagides, même si c'est le *deben* qui fut normalement employé par les rédacteurs égyptiens de la stèle. Quelle que soit la solution adoptée, il faut probablement, avec Cl. Préaux²⁹⁵, relativiser la portée réelle de ces sommes.

D'après Pline (*HN* 36.83), il en coûta 800 talents à Philadelphie pour la construction du phare d'Alexandrie. On se souviendra que d'après les sources classiques Philadelphie percevait 26.600 talents d'argent par an : 14.800 (perçus en Égypte) + 3.800 (correspondants à 1.5000.000 artabes de blé) + 8.000 (perçus en Cœlé-Syrie)²⁹⁶, auxquels il faut vraisemblablement ajouter d'autres revenus provenant des possessions extérieures, ce qui conduit à une estimation d'environ 30.000 talents d'argent²⁹⁷. D'après Appien (*Préface* 10.40), le Lagide légua, à la fin de son règne, une somme de 740.000 talents²⁹⁸, chiffre « qui suscite des réserves mais [qui] montre que les Anciens attribuaient volontiers à Ptolémée II une fortune fabuleuse »²⁹⁹.

Pour P. Paice, cette nette augmentation des dons aux temples est le résultat de l'accroissement du commerce par le canal de la mer Rouge ; elle conclut pourtant que les produits exotiques transitaient par le canal, sans être débarqués dans le ouâdi Toumilat, d'où l'absence de traces archéologiques des contenants³⁰⁰. En outre, si dans la liste de dons (l. 19) une mention concerne directement les biens provenant des régions méridionales, vraisemblablement celles directement associées aux échanges en mer Rouge, on remarquera que le texte n'indique pas que ces allocations résultent de taxes perçues dans la seule région traversée par le canal. Elles émanent directement du Trésor alexandrin.

²⁹³ Pour autant, cette équivalence favorisait de 5,5 % le monnayage attique.

²⁹⁴ H. CADELL, G. LE RIDER, *Prix du blé et numéraire dans l'Égypte lagide*, p. 9 et 87 ; G. LE RIDER, Fr. DE CALLATÄY, *Les Séleucides et les Ptolémées*, p. 131-135.

²⁹⁵ *Économie royale*, p. 49 et n. 3.

²⁹⁶ D'après Saint Jérôme (*In Dan.* 11.5) et Flavius Josèphe (*Antiquités Juives* 12.175).

²⁹⁷ D'après J.-Y. CARREZ-MARATRAY, à paraître.

²⁹⁸ Voir en particulier Cl. PRÉAUX, *Économie*, p. 424-426 ; W. HUB, *Ägypten*, p. 314 et n. 74-75.

²⁹⁹ H. CADELL, G. LE RIDER, *op. cit.*, p. 88.

³⁰⁰ Dans A. Harrack (éd.), *Contacts between Cultures* I, p. 231, 232-233 ; le commerce par le port de Bérénice n'est sans doute pas non plus étranger à cette absence relative d'artefacts (*infra*). Voir cependant l'existence d'entrepôts ptolémaïques mis en rapport avec les produits transitant par le canal ; D.B. REDFORD, *LÄ* IV, col. 1056, s.v. Pithom.

3.9. FONDATION DU PORT D'ARSINOÉ (l. 20-21)

Pour K. Sethe³⁰¹, il s'agissait de la ville de Ptolémaïs, dans l'isthme de Suez. Rejetant la présence nominale de Ptolémée Sôter I^{er} dans la stèle CGC 22183, E. Grzybek³⁰² considère pour sa part que l'on a ici une mention de la ville de Bérénikè Hormos, du nom de Bérénice, mère de Ptolémée Philadelphie. Pourtant, sans revenir sur les limites que l'on a tenté de préciser quant à la théorie d'E. Grzybek, trois points essentiels sont à rappeler. On remarquera tout d'abord que dans ce passage, Ptolémée est simplement désigné par le terme de « roi » (*nsw*), alors qu'ailleurs, Philadelphie est « roi de Haute et Basse Égypte » (l. 11 ; 18 ; 19 ; 23) ou « maître du Double Pays » (l. 15), termes qui le désignent comme roi régnant. Cette distinction n'est probablement pas anodine et la simple mention du « roi Ptolémée » semble davantage faire référence à Sôter I^{er}. En outre, la ville est fondée avant le passage relatif à l'envoi d'une flotte en mer Rouge ; logiquement, l'évocation de la fondation de Bérénikè Hormos aurait dû apparaître après. Enfin, la ville est dotée d'un temple consacré à Arsinoé II.

On aurait pu traduire « selon le vœu / la volonté (de) sa sœur » et considérer que la consécration de ce temple a été dictée par un souhait posthume de la reine (morte en l'an 15), puisque dans le cadre chronologique du récit on se situe après l'an 16 (l. 16) ; une telle interprétation viendrait alimenter le débat sur la politique posthume d'Arsinoé II telle que la met en évidence le décret de Chrémonidès³⁰³. Il semble cependant préférable de comprendre « pour l'amour de sa sœur », qui s'insère parfaitement dans la tradition de piété affichée par le Lagide à l'égard de sa sœur défunte³⁰⁴. La dernière séquence du paragraphe (*mj jr n gs.w-pr.w nw Šm' Mhw*) se comprend d'autant mieux s'il s'agit d'un temple consacré à la déesse Philadelphie, dont on veut souligner qu'il a été établi conformément aux rituels exécutés pour les temples destinés aux divinités égyptiennes.

La présence des statues des dieux Adelphe, c'est-à-dire le couple Philadelphie-Arsinoé II, exclut que la « sœur » désigne Philôtéra, comme l'avaient jadis suggéré É. Naville³⁰⁵ et Cl. Bourdon³⁰⁶, bien que cette dernière reçut également un culte³⁰⁷. Cette évocation des statues

³⁰¹ *Urk.* II, 100, 1.

³⁰² E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 74, n. 17 et p. 94, n. 44 ; suivi à tort par W. HUB, *Ägypten*, p. 288-289, n. 284 ; mais identification à la ville d'Arsinoé, p. 326, n. 178. Pour Bérénice, voir *infra*, p. 156-159.

³⁰³ H. HAUBEN, dans *StudHell* 27, 1983, p. 114-119. L'importance longtemps attribuée à Arsinoé II dans la politique menée par son frère a été largement remise en question par S.M. BURSTEIN, dans W.L. Adams, E.N. Borza (éd.), *Philip II*, p. 197-212 ; en dernier lieu, R.A. HAZZARD, *Imagination of a Monarchy*, p. 93-100.

³⁰⁴ Il multiplie les honneurs pour cette dernière, voir la stèle de Mendès, l. 11-13 (= *Urk.* II, 39-41) ; « Tout à sa douleur, ou à l'étalage de son zèle pour la déification de sa compagne », A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides* 1, p. 181.

³⁰⁵ É. NAVILLE, *Pithom*, p. 20, n. 2 ; *id.*, *ZÄS* 40, 1902, p. 72 ; la traduction erronée du passage conduit l'auteur à considérer une seconde fondation consacrée à Philôtéra ; confusion reprise récemment par G.M. COHEN, *The Hellenistic Settlements*, p. 15 et 339.

³⁰⁶ Cl. BOURDON, *Anciens canaux*, p. 15, n. 4.

royales doit être mise en relation avec l'essor du culte posthume d'Arsinoé II auquel Philadelphie s'est activement associé. Comme le signale la stèle de Mendès (l. 13 = *Urk.* II, 41, 11), chaque temple devait recevoir une effigie de la reine divinisée, dans le saint des saints, placée à côté de la divinité principale³⁰⁸. Nul doute qu'il en fut ainsi dans le temple de Tjékou, comme pourrait en témoigner la base d'une statue au nom de la reine découverte sur le site³⁰⁹.

Le temple qui accueille les statues du couple des dieux Adelphe est un temple égyptien, dont les rites de fondation ont été exécutés par les prophètes et les prêtres-*ouâb*, probablement ceux du temple d'Atoum de Tell el-Maskhouta, « comme on le fait pour les temples de Haute et Basse Égypte »³¹⁰. On songe alors au Livre du temple, étudié par J.Fr. Quack, dont le titre programmatique précise :

« Instruction ordonnée au *Tchaty Sab*, vizir, prêtre-lecteur en chef, préposé aux constructions du roi qui dirige tous les travaux dans le pays entier chaque fois que l'on fonde un temple en Haute et Basse Égypte, pour que chaque chose soit mise à sa place dans le temple. Instruction pour se comporter correctement, ordonnée à chacun pour les placer dans leur emploi pour chaque service du temple, pour instaurer la pureté, pour éviter les tabous et pour se tenir aux instructions de la première fois par tous ceux qui pénètrent dans le temple en commençant par les prêtres supérieurs qui entrent chez le dieu jusqu'au moindre serviteur »³¹¹.

En outre, cette fondation cadre parfaitement avec la politique de Philadelphie qui, dans tout l'empire lagide, essaima des villes, des districts et des rues au nom de sa sœur et épouse³¹². De nombreuses villes ont ainsi porté le nom d'Arsinoé II et beaucoup d'entre elles étaient des métonomias³¹³. Comme c'est le cas dans la stèle CGC 22813, il s'agit en particulier de ports³¹⁴, acception principale du terme *dmj* (*supra*, note [162]).

Il faut donc admettre, avec H. Brugsch³¹⁵, É Naville³¹⁶ et G. Roeder³¹⁷ et d'autres³¹⁸ qu'il est ici fait mention de la ville d'Arsinoé, du nom d'Arsinoé II, fille de Ptolémée Sôter I^{er}. La

³⁰⁷ G. HÖLBL, *History*, p. 103.

³⁰⁸ Chr. THIERS, *BIFAO* 102, 2002, p. 394-395 ; *id.*, *Égypte* 32, 2003, p. 25.

³⁰⁹ PM IV, p. 54 ; É. NAVILLE, *Pithom*, pl. 7 ; J. QUAEGEBEUR, *BIFAO* 69, 1970, p. 209, n° 3 = *StudHell* 34, 1998, p. 86, n° 2.

³¹⁰ Sur les rites de fondation des temples, J.-Cl. GOYON, *BiOr* 40, 1983, col. 351-354. On remarquera que le texte écarte Philadelphie de ces rites, pourtant traditionnellement sous la responsabilité royale, au moins en théorie.

³¹¹ J.Fr. QUACK, *Égypte* 29, 2003, p. 11-18, en particulier p. 13 pour le passage cité.

³¹² R.A. HAZZARD, *Imagination of a Monarchy*, p. 99-100 et n. 104 ; K. MUELLER, *Settlements of the Ptolemies*, p. 200-203.

³¹³ G. LONGEGA, *Arsinoe II*, p. 114-118.

³¹⁴ L. ROBERT, *Hellenica* XI-XII, p. 156-160 ; *id.*, dans *Essays in Honor of C. Bradford Welles*, p. 202 ; H. HAUBEN, dans *StudHell* 27, 1983, p. 113-114 ; J. QUAEGEBEUR, dans *Cleopatra's Egypt*, p. 42 (« especially flourishing ports »). Le culte d'Arsinoé-Aphrodite s'est développé dans ces villes maritimes ; en dernier lieu, sur l'association Arsinoé II-Aphrodite, S. BARBANTANI, *AncSoc* 35, 2005, p. 135-165 ; L. BRICAULT, *Isis, Dame des flots*, p. 22-36.

³¹⁵ ZÄS 32, 1894, p. 84.

construction d'un temple pour la sœur du roi et l'érection de statues du couple des dieux Adelphe se comprennent d'autant mieux dans une ville nouvellement bâtie en l'honneur d'Arsinoé II³¹⁹.

Si la stèle CGC 22183 est le premier document faisant mention de la fondation de cette ville, celle-ci apparaît par la suite dans les relations des auteurs anciens³²⁰. Sa localisation a fait l'objet de nombreuses discussions. Les récits de Strabon (17.1.25-26) et de Diodore (1.33.9 ; 3.39.1) la situent à l'embouchure du Canal de Ptolémée dans la mer. D'après la stèle CGC 22183, il faudrait chercher Arsinoé dans les environs du lac *Kem-Our*, identifié aux lacs Amers. Le débat sur les anciennes limites de la mer Rouge –à savoir si elle occupait ou non à l'époque historique les dépressions des lacs– ne facilite pas le problème³²¹. Deux hypothèses ont été mises en avant quant à la localisation possible de la ville d'Arsinoé³²². La première la situe dans le voisinage des lacs de l'isthme. J. Clédat³²³ l'identifie à *Thaubastum* au Sud du lac Timsah. Linant de Bellefonds³²⁴ la place sur le site de Sérapéum. Enfin B. Bruyère³²⁵ précise qu'Arsinoé a supplanté la ville égyptienne de *Kharmā* (*Kem-our-ma*) au bord du petit lac Amer, probablement à l'emplacement de Kabret³²⁶. La seconde hypothèse, développée par Cl. Bourdon³²⁷, identifie Arsinoé à Clysma-Qolzoum, proche de l'actuelle Suez³²⁸. Pour cela, le Capitaine de

³¹⁶ ZÄS 40, 1902, p. 72 ; mais avec les réserves quant à la traduction erronée du passage relatif aux statues des dieux Adelphe.

³¹⁷ *ÄgGötterwelt*, p. 124.

³¹⁸ J. QUAEGBEUR, *JNES* 30, 1971, p. 242 ; W. HUB, *Ägypten*, p. 290 et n. 297 ; K. MUELLER, *Settlements of the Ptolemies*, 130-131 et 203 (22) ; *id.*, ZÄS 133, 2006, p. 164-174 ; G.M. COHEN, *The Hellenistic Settlements*, p. 308-309.

³¹⁹ Pour une liste des sites où le culte d'Arsinoé II est attesté, voir W. HUB, *Der makedonische König*, p. 98-99, n. 115 (lire Pithom-Stele, Z. 21 au lieu de Mendes-Stele, Z. 21) ; J. QUAEGBEUR, *op. cit.*, p. 242-243.

³²⁰ Pour les références aux auteurs classiques, on verra G. LONGEGA, *Arsinoe II*, p. 115 (1) et n. 215-216 ; F. DE ROMANIS, *Cassia, cinnamomo, ossidiana*, p. 139 et n. 48 ; également W. HUB, *Ägypten*, p. 290 et n. 297

³²¹ G. POSENER, *ChronEg* 13, 1938, p. 262-263.

³²² Pour les discussions anciennes, B. BRUYÈRE, *Clysma-Qolzoum*, p. 17-21.

³²³ *BIFAO* 17, 1920, pl. I et 23, 1924, p. 71.

³²⁴ *Mémoires*, p. 166 ; l'auteur précise que sa création a dû être une conséquence du retrait de la mer Rouge de la lagune au nord du seuil de Sérapéum, entraînant l'inaccessibilité d'Héroopolis. Il en conclut donc qu'à l'époque de Philadelphie le seuil était la limite nord du golfe de Suez ; voir également *Mémoires*, p. 196.

³²⁵ *Clysma-Qolzoum*, p. 17-18 ; il n'y a en fait aucun élément dans la stèle (absence de déterminatif de la ville) pour fonder cette hypothèse.

³²⁶ La traduction et l'interprétation des données de la stèle CGC 22183 sont des plus fantaisistes ; p. 19, l'auteur réfute les mentions de Strabon et de Diodore sur l'emplacement d'Arsinoé au bord de la mer Rouge. La proposition erronée de la fondation de la ville d'Arsinoé sur un ancien site égyptien du nom de Kemour est reprise par S.M. BURSTEIN (éd.), Agatharchides of Cnidus, *On the Erythrean Sea*, p. 134, n. 2.

³²⁷ *Anciens canaux*, p. 31-32, 59-60 ; *id.*, *RevBibl* 37, 1928, p. 231-256.

³²⁸ Sur le port de Clysma (Suez) de l'époque romaine à l'époque arabe, voir Ph. MAYERSON, *JNES* 55, 1996, p. 119-126.

corvette s'appuie sur des sources anciennes³²⁹ et sur la présence à Qolzoum de vestiges d'un ouvrage important avec quais et môles d'un port, qu'il identifie à l'*euripe* du canal (*supra*, p. 109, fig. 3), et par conséquent Arsinoé et Qolzoum ne font qu'un. Cette identification semble être la plus en adéquation avec les sources antiques et chrétiennes et les vestiges archéologiques ; c'est généralement celle qui est aujourd'hui admise³³⁰.

Si la localisation exacte peut toujours être sujette à controverse, il ne fait pas de doute que la ville, mieux le port, était située au fond du golfe de Suez et était considérée comme le point le plus septentrional de cette région. La description de la côte occidentale de la mer Rouge faite par Agatharchide (frgt. 82 = DIODORE 3.39.1) débute au fond du golfe de Suez, à Arsinoé³³¹.

La ville fondée par Philadelphé en l'honneur de sa sœur fut rebaptisée en Cléopâtris, du nom d'une Cléopâtre³³².

³²⁹ Le canal se termine au « golfe Arabe et à la mer Rouge » (DIODORE 1.33.8), dans la « mer Rouge et le golfe Arabe près de la ville d'Arsinoé, que quelques-uns appellent aussi Cléopâtris » (STRABON 17.1.25).

³³⁰ K.W. BUTZER, *LÄ V*, col. 311, s.v. Rotes Meeres ; W. HUB, *Ägypten*, p. 745 ; S.E. SIDEBOTHAM, *Roman Economic Policy*, p. 2-3, 49 et 57 ; Ph. Mayerson (*JNES* 55, 1996, p. 119, n. 2) considère que les fouilles de B. Bruyère ont davantage touché à l'antique Arsinoé qu'à Clysma.

³³¹ Voir J. ROUGÉ, dans *TMO* 16, 1988, p. 65.

³³² STRABON 1.1.25 ; M. CHAUVÉAU, *L'Égypte au temps de Cléopâtre*, p. 86 ; voir la mention de « *Cleopatris quae et Arsinoe* » dans les actes du second concile d'Éphèse (449), signalée par J. YOYOTTE, *et al.*, *Strabon*, p. 120, n. 264.

3.10. ENVOI D'UNE FLOTTE EN MER ROUGE (l. 21-23)

Les étapes de l'exploration des côtes de la mer Rouge peuvent être définies à l'aide d'une documentation relativement abondante. Il n'y a donc pas lieu ici de revenir dans le détail sur l'ensemble des données³³³. Le fait qui nous intéresse au premier chef est que le règne de Ptolémée Philadelphie marque une étape décisive dans l'exploration de la mer Rouge, liée à des préoccupations commerciales et militaires³³⁴. Le réaménagement du canal a servi, au moins dans un premier temps, à convoier des bateaux jusque dans le golfe de Suez. La stèle CGC 22183, rare document contemporain de ces événements, doit donc être prise en compte avec attention dans ces questions.

La navigation en mer Rouge est commandée par des conditions particulières qu'il est nécessaire de rappeler :

« Ce qu'il faut retenir, c'est une navigation hauturière régie par des contraintes saisonnières strictes, et une navigation côtière souvent dangereuse. En été, la mer Rouge est soumise à un système de vents du nord dominants : c'est justement à cette époque que partaient les navigations vers l'Inde, en juillet selon Strabon et Pline. Le reste de l'année, deux systèmes de vents du nord et de vents du sud s'affrontent en permanence, vers la latitude de Port-Soudan en général, parfois plus au nord vers Bérénice – ce qui expliquerait la localisation méridionale du site pour certains commentateurs. Les vents traversiers sont nombreux et variables, et constituent un grave handicap lorsqu'on s'approche des côtes »³³⁵.

Une expédition de ce type ne peut se concevoir sans une longue préparation et il est difficile de croire que dès que l'ordre en fut donné par le souverain, les quatre navires gyblites mirent la voile vers le ouâdi Toumilat et la mer Rouge. Si aucun élément dans le texte ne nous indique à quel moment de l'année les bateaux ont appareillé vers le Sud, on peut supposer que l'expédition a quitté le fond du golfe de Suez en été pour disposer de conditions optimales, à la faveur des vents du Nord.

J.-Fr. Salles pose la question de la nature des navires qui sillonnaient la mer Rouge à l'époque de Strabon, navires « méditerranéens » ou arabes, perses, indiens ou africains³³⁶. Pour ce qui est du III^e siècle *a.C.*, les données de la stèle CGC 22183 montrent sans ambiguïté que les bateaux envoyés par Philadelphie pour explorer les côtes de la mer Rouge ont transité par le lac

³³³ P.M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria* 1, p. 173-184 ; 2, p. 293-317, n. 322-416 ; Cl. PRÉAUX, *Monde hellénistique* II, p. 505 ; *id.*, *Économie royale*, p. 353-365 ; S.E. SIDEBOTHAM, *Roman Economic Policy*, p. 2-12.

³³⁴ W. HUB, *Ägypten*, p. 288-290 ; S. MCGRAIL, *Boats of the World*, p. 50-51 ; Chr. THIERS, *Égypte* 24, 2001, p. 3-12.

³³⁵ J.-Fr. SALLES, dans D. Valbelle, Ch. Bonnet (éd.), *Le Sinäï*, p. 94 ; P. SANLAVILLE, dans J.-Fr. Salles (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières*, p. 20-21 ; A. GIL-ARTAGNAN, *Expédition Pount*, p. 109-112 ; également K.W. BUTZER, *LÄ* V, col. 311-313, *s.v.* Rotes Meeres ; P. GRANDET, *Le papyrus Harris I* 2, p. 257-258, n. 931 ; J. DEGAS, *RdE* 46, 1995, p. 219-221 ; S. MCGRAIL, *Boats of the World*, p. 53 ; D. MEEKS, dans *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 324 et n. 311 (avec bibliographie) ; H. CUVIGNY, *La route de Myos Hormos* 1, p. 7 et 29.

³³⁶ J.-Fr. SALLES, *op. cit.*, p. 94-95.

Kem-our (l. 22) ; de même, le trafic incessant des bateaux chargés de produits passe par ce même lac (l. 24). Les navires gyblites dont il est fait mention sont donc des bateaux qui ont été construits dans les arsenaux égyptiens (alexandrins, memphites ?). Ils transitaient nécessairement par le canal du ouâdi Toumilat et les lacs de l'isthme de Suez. À cette époque, il n'est donc pas question de transport depuis le Nil de bateaux démontés, ni d'arsenaux installés sur les côtes de la mer Rouge³³⁷. Dans cette première phase d'exploration, on ne peut pas non plus parler de véritable flotte ptolémaïque en mer Rouge³³⁸ comme ce sera le cas plus tard, flotte qui sera alors placée sous l'autorité d'un épistratège³³⁹.

Dans notre document, les déterminatifs utilisés pour les bateaux-*kbn* (fig. 5) sont les suivants :



Fig. 5 : déterminatifs de *kbn* dans la stèle CGC 22183.

Les deux premières occurrences apparaissent dans l'éloge royal et sont donc essentiellement à mettre en relation avec la flotte méditerranéenne de Philadelphie puisque cette dernière représente la pierre d'angle de la domination maritime lagide (*supra*, p. 91-92) ; les deux déterminatifs sont presque identiques, dotés d'un rang de rames caractéristique. Le troisième déterminatif, en relation avec l'expédition en mer Rouge, est totalement différent, équipé d'un aviron de gouverne. Doit-on considérer que cette spécificité est consécutive au type de bateau employé en mer Rouge, davantage cargo de commerce que trière de guerre ? Dans les trois cas, on notera l'absence d'éperon, élément pourtant caractéristique des navires de guerre grecs et phéniciens de l'époque³⁴⁰.

La flotte de quatre navires gyblites est placée sous l'autorité d'un « commandant en chef de sa Majesté ». Bien que n'étant pas explicitement désigné dans notre document, on peut légit-

³³⁷ Contre l'avis du transport de matières premières depuis la vallée du Nil, J.-Fr. Salles (dans D. Valbelle, Ch. Bonnet [éd.], *Le Sinaï*, p. 95) souligne « qu'aucun texte ne signale des importations de bois de charpente en mer Rouge, alors que de telles mentions sont nombreuses pour le Golfe persique et la Babylonie où le matériau est aussi rare » ; *id.*, *TOIIOI* 6/2, 1996, p. 624. Noter cependant que la liaison entre Nil et mer Rouge, via les lacs Amers, a bien été effective avant Trajan, comme l'atteste sans conteste la stèle CGC 22183.

³³⁸ J.-Fr. Salles (dans *TMO* 16, 1988, p. 86) rappelle que d'après Hérodote (2.159), Nécho construisit une flotte sur le golfe Arabique (Suez), peut-être développée par Cambyse et Darius (d'où le réaménagement du canal). On pourrait se demander si cette flotte égypto-perse était encore en état sous Philadelphie ; elle aurait alors pu servir de base à la formation de la flotte lagide en mer Rouge.

³³⁹ L. MOOREN, *AncSoc* 3, 1972, p. 127-133 ; J.D. THOMAS, *The Epistrategos in Ptolemaic and Roman Egypt* 1, p. 71-72 et 106-107 ; S.E. SIDEBOTHAM, *Roman Economic Policy*, p. 8-9 ; en dernier lieu, U. FANTASIA, dans E. Bresciani, M. Betrò (éd.), *Egypt in India*, p. 48.

³⁴⁰ L. BASCH, *Le Musée imaginaire*, p. 328-343.

mement identifier cet amiral avec Eumédès³⁴¹, désigné par Strabon (16.4.7) comme le fondateur de Ptolémaïs Thèrôn. La stèle CGC 22183 est le seul document à préciser le grade militaire du personnage, accompagné de fidèles soldats (*mḥ-jb.w* et *mš'.w*) de l'armée lagide. Si par la suite des armateurs privés ont affrété des navires en mer Rouge pour ramener des produits et des animaux exotiques (fortement taxés par l'administration lagide)³⁴², il y a tout lieu de penser que les premières expéditions vers le Sud, lancées pour la chasse à l'éléphant, étaient directement placées sous l'autorité militaire lagide³⁴³, ce qui accrédirait l'hypothèse du monopole royal que constituait la possession d'éléphants³⁴⁴.

L'ensemble de notre passage peut être comparé à la mention d'une expédition au pays de Pount sous Ramsès III³⁴⁵, dans laquelle on retrouve plusieurs éléments communs : départ probable depuis la région du golfe de Suez³⁴⁶, bateaux équipés avec mention d'un chef à leur tête, biens égyptiens à bord (pour le troc) et arrivée sans encombre à destination.

³⁴¹ *PP* II et VIII, n° 4420 ; H. TREIDLER, *PW* 23/2, 1959, col. 1870-1883 ; voir W. HUB, *Ägypten*, p. 289, n. 285.

³⁴² S.E. SIDEBOTHAM, *Roman Economic Policy*, p. 5-6.




³⁴³ L. CASSON, *TAPA* 123, 1993, p. 252 et n. 19. Les stratégies à la tête des chasseurs d'éléphants sont mentionnés dans des documents plus tardifs ; ainsi le *p.Petrie* II, 40 (a), daté de 224 (K. MUELLER, *Settlements of the Ptolemies*, p. 152-153) ; également Lichas (*PP* II, n° 4422) et Charimortos (*PP* II, n° 4428) sous Philopâtor. Voir I. HOFMANN, *Wege und Möglichkeiten*, p. 98. Voir le *p.Eleph.* 28 (*FHN* 2, n° 121) daté de 223 mentionnant les modalités de paiement des 131 chasseurs d'éléphants dirigés par un certain Pytholaos (*PP* II, n° 4423 ; STRABON 16.4.15). Également, pour l'époque romaine, la présence d'archers à bord des bateaux, signalée par PHILOSTRATE, *Vie d'Apol-lon de Tyane* 3.35 ; J. ROUGÉ, dans *TMO* 16, 1988, p. 70, n. 65.



³⁴⁴ K. KARTTUNEN, *India and the Hellenistic World*, p. 193.

³⁴⁵ *p.Harris I*, 77, 8-10 = P. GRANDET, *Le papyrus Harris I* 1, p. 338 ; 2, p. 255-260, n. 931.

³⁴⁶ C'est également de là que partit Anaxicrate pour atteindre l'Arabie en 324 (THÉOPHRASTE, *Histoire des plantes* 9.4.4 : « golfe des Héros ») ; S. AMIGUES, *TOIHOI* 6/2, 1996, p. 671-677. Sur l'importance du ouâdi Toumilat (et donc du Golfe de Suez) pour le départ des expéditions vers Pount, D. MEEKS, dans D. Meeks, D. Garcia (éd.), *Techniques et économie antiques et médiévales*, p. 187.

3.11. « KHEMTYTJET, LES CONFINS DE LA NUBIE » (l. 22-23)

Le passage qui évoque « Khemtytjet, les confins de la Nubie » a fait l'objet d'une étude par les soins d'E. Kormysheva³⁴⁷, qui y voit une allusion à la campagne nubienne de Philadelphie. L'auteur considère comme identiques les termes  de l'inscription d'Ergamènes³⁴⁸,  de la stèle de Nastasen, l. 58³⁴⁹ et Khemtytjet (lu Khemtyt) de la stèle CGC 22183, lieu de fondation de Ptolémaïs Thèrôn. Ce rapprochement reste très conjectural. Le toponyme de l'inscription de Dakka se présente sous la forme , à lire selon toute vraisemblance *mnt.t*, toponyme africain attesté ailleurs³⁵¹. Le rapprochement avec la stèle de Nastasen ne convainc pas davantage³⁵². En outre, la mention de soldats dans la stèle CGC 22183 n'indique pas, à mon sens, l'existence d'une expédition militaire. Comme on l'a vu plus haut, cette présence militaire était nécessaire lors des premières phases d'exploration sur des bateaux royaux. Cela ne signifie pas qu'il s'agit d'une expédition militaire (au sens strict) contre le royaume de Méroé visant à l'instauration du pouvoir lagide jusqu'à la deuxième cataracte, telle qu'elle a pu avoir lieu en remontant le Nil³⁵³.



Ce toponyme recouvre à la fois une région étrangère () et une localité (), peut-être une étape anciennement connue par les Égyptiens et à partir de laquelle fut fondée la nouvelle station de chasse³⁵⁴. Pour éclairer quelque peu la localisation de Khemtytjet, dont le nom ne devait pas être familier aux prêtres du ouâdi Toumilat, le hiérogrammate a précisé que cette contrée se situait aux « confins de la Nubie » (*phw Nhsj*)³⁵⁵, suggérant un éloignement signifi-

³⁴⁷ Dans *Essays Lipińska*, p. 353-361, en particulier p. 358-361 pour la traduction des lignes 21-24 (d'ap. G. Roeder) ; ce passage est également utilisé par I. HOFMANN, *Wege und Möglichkeiten*, p. 87-88 (d'après la traduction d'É. Naville).

³⁴⁸ *Dakke* 1, p. 251, § 557, l. 4.

³⁴⁹ *FHN* 2, n° 84, p. 491.

³⁵⁰ *Dakke* 1, p. 251, n. 2 et 3, pl. 100.

³⁵¹ P. ex. *Tôd*, n° 279, 4. En se fondant sur la formule récurrente des textes royaux, on pourrait également considérer une graphie erronée de <pd.t> *psd.t* « les Neufs <Arcs> » (réunis sous les semelles). Le signe  pourrait bien n'être que , renforçant ainsi la désignation d'un pays étranger.

³⁵² Il ne s'agit pas d'un toponyme mais d'un anthroponyme ; voir la traduction de R.H. PIERCE, dans *FHN* 2, n° 84, p. 491 : « I had its chief, Tamakheyta, seized » ; K. PEUST, *Das Napatanische*, p. 223 (qui propose également la possible lecture *šmhyt*).

³⁵³ DIODORE 1.37.5 ; THÉOCRITE, *Idylle* 87 ; AGATHARCHIDE, *De la mer Érythrée*, frgt 20 ; voir S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p. 7 et n. 3 et p. 25 ; *id.*, dans P. Green, *Hellenistic History & Culture*, p. 42-43 ; cf. *Urk.* II, 116, 10-13 ; G. HÖLBL, *History*, p. 86 ; W. HUB, *Ägypten*, p. 291 et n. 303.

³⁵⁴ En cela, E. KORMYSHEVA, *op. cit.*, p. 359. Pour Khemtyt, comme désignation égyptienne de Ptolémaïs Thèrôn, D. LORTON, *JEA* 57, 1971, p. 164, n. 2 ; repris par W. HUB, *Ägypten*, p. 290, n. 299.

³⁵⁵ Ce toponyme peut difficilement être attribué à la péninsule du Sinaï ; *contra* K. MUELLER, *ZÄS* 133, 2006, p. 166. Cette situation de Ptolémaïs Thèrôn dans les confins nubiens est au contraire versée au dossier de la localisation arabe du pays de Pount ; D. MEEKS, *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 304-305 ; *id.*, dans D. O'Connor, St. Quirke (éd.), *Mysterious Lands*, p. 69.

catif et par là-même l'importance de la tâche accomplie au cours de cette navigation vers le Sud. On rappellera, après I. Hofmann³⁵⁶, l'existence de la même formation lexicale pour le toponyme qui clôt les listes de Philae des territoires au Sud de l'Égypte : *phw kns.t*³⁵⁷.

L'annexion du Dodécaschène et les expéditions en Haute Nubie, qui avaient probablement retenu davantage l'attention, laissent imaginer que les confins nubiens représentaient une destination des plus lointaines. Les relations avec le royaume de Méroé sont en effet bien attestées sous le règne de Philadelphe³⁵⁸. Faisant probablement suite à une volonté de sécuriser la frontière à Assouan qui pouvait souffrir d'incursions de nomades, une première expédition militaire se rend en Haute Nubie, probablement vers 275³⁵⁹. Rien ne filtre sur l'ampleur de cette expédition et sur une éventuelle résistance du royaume de Méroé. Le Dodécaschène passe sous domination lagide et les revenus de ce territoire sont attribués à Isis de Philae (*Philae*, 31, 7-8 et 64, 10 = *Urk.* II, 116, 10-13). Cette présence lagide permet de renforcer la frontière méridionale de l'Égypte mais sert surtout des intérêts économiques : l'exploitation des mines d'or du ouâdi Allaqi représente l'élément le plus probant de cette politique³⁶⁰. La présence gréco-égyptienne au Sud de l'Égypte se traduit par une influence au sein du royaume de Méroé ; les auteurs anciens relatent en effet qu'Ergamène I^{er} fut un roi philhellène ayant reçu une éducation grecque³⁶¹.

Dans ce contexte, la localisation de « Khemtytjet aux confins de la Nubie » atteste que cette localité était considérée comme entrant dans l'aire d'influence du royaume de Méroé, tout comme l'immense territoire entre le littoral de la mer Rouge et le Nil. Cette notion de « confins » devrait peut-être alors être examinée dans le sens ouest-est, c'est-à-dire que le littoral constituait l'extrémité orientale du royaume nubien, dans l'optique d'un explorateur se rendant dans le royaume de Méroé en remontant le Nil, comme ce fut probablement le cas avant les expéditions maritimes. Enfin, ce tour traduirait-il le fait que l'on considérait déjà que Ptolémaïs Thèrôn se situait à la même latitude que Méroé, capitale du royaume (STRABON 2.5.36 ; *infra*, p. 137) ?

³⁵⁶ *Wege und Möglichkeiten*, p. 87 et n. 339.

³⁵⁷ *Urk.* II, 120, 17 (11) = *FHN* 2, n° 112 (11) ; également *Médamoud*, n° 332 (= J.C. DARNELL, *SAK* 22, 1995, p. 48) ; sur d'autres exemples de la construction *phw* + toponyme étranger, voir M. BROZE, *La princesse de Bakhtan*, p. 102, n. 25 et 26.

³⁵⁸ G. HÖLBL, *History*, p. 55 ; W. HUB, *Ägypten*, p. 290-293.

³⁵⁹ DIODORE 1.37.5 ; AGATHARCHIDE, *De la mer Érythrée*, frgt. 20 ; S.M. BURSTEIN, dans P. Green (éd.), *Hellenistic History & Culture*, p. 42-43

³⁶⁰ L'exploitation est encore intense au II^e s. a.C. d'après AGATHARCHIDE, *De la mer Érythrée*, frgt. 23-29.

³⁶¹ DIODORE 3.6 ; P.M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria* I, p. 176-177 ; voir les nuances apportées par S.M. BURSTEIN, *op. cit.*, p. 47-49.

3.12. UN PILOTE INDIGÈNE À BORD ?

Avant de revenir sur une donnée importante de la stèle relative à la localisation de Ptolémaïs Thèrôn, il convient d'évoquer un autre élément qui n'est pas sans conséquence sur cette question.

Préalablement à la fondation de la nouvelle colonie, le texte précise : « On lui amena le préposé aux passes pour son bateau royal ».

Aurait-on ici la mention d'un personnage indigène amené sur le bateau-amiral de la flotte, pour le ravitailler (lecture *jry-df̄.w*) ou le guider (*jry-dfy.wt*) ? Cela constituerait alors un témoignage du premier contact de l'explorateur avec un représentant indigène ichthyophage peuplant la côte africaine³⁶². La lecture *sꜣw* « gardien » serait encore plus probante pour éclairer cette rencontre ; à l'image des « gardiens de l'Égypte » (l. 11) qui furent les premiers à accueillir les statues des dieux de retour de Cœlé-Syrie, ce(s) gardien(s) africain(s) aurai(en)t fait de même à l'arrivée de la flotte lagide. Cette population indigène –s'il s'agit bien d'elle dans ce passage délicat– apparaît également de façon très sporadique dans le récit de Strabon (16.4.7 ; *infra*, p. 137) qui précise qu'Eumédès se la concilia peu après son installation sur la côte.

La fonction de ce personnage est difficile à préciser. On s'est rallié à la possibilité d'une lecture *jry-dfy.w(t)* (*supra*, note [173]) qui pourrait alors être traduite par « le préposé aux passes », en quelque sorte un pilote placé à la proue du bateau, à l'instar des prorètes *jry-hꜣ.t*³⁶³. Pour faire face aux particularités de navigation en mer Rouge et aux difficultés rencontrées pour trouver des lieux de mouillages propices dans les *marsas*³⁶⁴, le long des côtes dangereuses³⁶⁵, la

³⁶² Pour une description du mode de vie de ces peuplades, AGATHARCHIDE, *De la mer Érythrée*, frgt. 30-46 et 49 ; S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p. 68-89 ; pour les différentes localisations, le long de la côte africaine de la mer Rouge, *id.*, p. 77, n. 2 ; L. CASSON (éd.), *Periplus Maris Erythraei*, p. 97-100. Sur un aspect du mode de vie des Troglodytes, voir P. SCHNEIDER, dans M. MOLIN (dir.), *Les régulations sociales dans l'Antiquité*, p. 43-53.

³⁶³ D. JONES, *Glossary*, p. 64-65, n° 67.

³⁶⁴ J.-Fr. SALLES, dans D. Valbelle, Ch. Bonnet (éd.), *Le Sinaï*, p. 94 (« grandes baies protégées ») ; sur ces formations dans lesquelles se jettent les ouadis (khors), R. DALONGEVILLE, P. SANLAVILLE, *BSLG* 15, 1981, p. 39-48.

³⁶⁵ AGATHARCHIDE, *De la mer Érythrée*, frgt. 85 (= DIODORE, 3.40.4-8) ; S.M. BURSTEIN, *op. cit.*, p. 140-144 ; également le *Routier* du navigateur Portugais Don Joam De Castro qui parcourut la mer Rouge en 1541 :

« Les basses de Çuaquem sont si nombreuses et si serrées que des renseignements ne suffisent pas pour y passer, même pour les comprendre. Les îlots sont innombrables, ainsi que les récifs, les bas-fonds, les rochers, les chenaux. Ces basses tantôt étranglent les chenaux lorsqu'ils sont navigables, tantôt les ouvrent tellement qu'on n'ose s'y risquer. Quelquefois, la route est en ligne droite. Quelquefois, elle serpente au point d'épouvanter le navigateur. On croit d'abord la route libre et l'on passe. Mais on reste en danger, au point que ces passages sont à peine navigables pour les marins qui en ont la pratique. C'est une fantaisie redoutable que d'oser s'y risquer avec les mauvais pilotes arabes » ; d'après A. KAMMERER, *Le Routier de Dom Joam de Castro*, p. 86 (également cité par S.M. BURSTEIN, *op. cit.*, p. 141, n. 1) ; J. DEGAS, *RdE* 46, 1995, p. 215-237, en particulier p. 222-224 pour les récifs coralliens.

participation d'un indigène, connaissant précisément les passes entre les récifs coralliens et les bancs de sable aurait été des plus profitables³⁶⁶. On verra encore une fois le cas de Don Joam De Castro qui ne manqua pas, passant le Bab el-Mandeb et pénétrant pour la première fois en mer Rouge, de faire appel à des pilotes arabes, connaissant vents, courants et dangers de cette mer. Dans un tout autre domaine, on sait que pour la capture des éléphants, les chasseurs grecs firent appel à des Indiens, seuls expérimentés pour chasser et dresser les pachydermes. Pourquoi n'auraient-ils pas mis à profit les compétences des indigènes et leurs connaissances de la côte africaine pour l'aborder plus sûrement ? Ce n'est donc probablement qu'avec l'aide d'un tel personnage à bord que la flotte aurait repris son trajet pour atteindre « l'île qui est dans le lac du Scorpion » (*infra*, p. 143-148).

Si l'on en croit Agatharchide (frgt. 85), un décret royal obligeait les marins malheureux à laisser les épaves échouées, signalant ainsi les récifs et les fonds dangereux aux autres navigateurs³⁶⁷. Le passage d'Agatharchide est repris et développé chez Diodore (3.40.4-8), qu'il n'est pas inutile de citer pour évoquer toutes les difficultés de navigation en mer Rouge, notamment pour ce qui concerne les porte-éléphants (*infra*, p. 152) :

« En revanche, les bateaux transporteurs d'éléphants, qui ont un fort tirant d'eau à cause de leur charge et qui sont lourds du fait de leurs équipements, font courir de grands et redoutables dangers à leurs équipages. 5. En effet, comme ils cinglent à pleines voiles et que la violence des vents les entraîne souvent durant la nuit, tantôt, heurtant des écueils, ils font naufrage, tantôt ils s'échouent sur des hauts fonds. Alors les marins ne peuvent pas débarquer parce que la profondeur de l'eau excède la taille d'un homme et, s'ils ne parviennent pas à dégager leur bateau avec des gaffes, ils jettent tout par-dessus bord, sauf les vivres. Et si, même par ce moyen, ils n'arrivent pas à se tirer d'affaire, ils se trouvent en grand péril, parce qu'on ne saurait voir aucune île, aucun promontoire, aucun autre bateau dans le voisinage : en effet, ces régions sont tout à fait inhospitalières et ne sont fréquentées que par de rares navigateurs. 6. Par surcroît de malheur, les vagues projettent en un instant contre la carène du bateau une telle quantité de sable et l'amoncellent de façon si étonnante qu'il se forme une butte tout autour et que la coque est enchâssée comme à dessein dans le fond marin. (...) 8. Quant à ces navires pitoyablement vidés de leurs passagers, ils demeurent longtemps, tels des cénotaphes, de tous côtés entourés par une butte et, dressant en l'air leurs mâts et leurs vergues, ils provoquent chez ceux qui les aperçoivent de loin pitié et compassion pour les disparus. Une prescription (πρόσταγμα) royale veut, en effet, qu'on laisse en place les vestiges de ce genre pour signaler aux navigateurs les endroits qui peuvent causer leur perte »³⁶⁸.

³⁶⁶ J. DEGAS, *RdE* 46, 1995, p. 221 et 236 : « On ne conçoit pas que les Anciens aient pu s'en [= les pilotes indigènes] passer ».

³⁶⁷ S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p. 143-144. Il s'agit plus particulièrement dans ce passage des bateaux porte-éléphants, dont le *p.Petrie* II, 40 (a) + 53 (g) mentionne également la perte lors d'un naufrage.

³⁶⁸ Traduction B. BOMMELAER, CUF, p. 57-58.

Il ne fait guère de doutes que les premières expéditions menées par Eumédès ont dû être confrontées à ces difficultés de navigation. Ainsi, dans cette première phase exploratoire ³⁶⁹, telle que nous la relate la stèle CGC 22183, l'aide d'un autochtone, sans être assurée, garde toute sa vraisemblance.

³⁶⁹ Satyros qui fonda Philôtera (*infra* et n. 490) fut le premier navigateur envoyé par Philadelphie pour explorer les côtes de la mer Rouge ; l'expédition d'Eumédès poussa semble-t-il bien plus au Sud.

3.13. FONDATION DE PTOLÉMAÏS THÈRÔN (I. 22-23)

Il est nécessaire de reprendre ici l'ensemble du passage en question avant de tenter une explication rendant compte autant de la place de la stèle CGC 22183 dans le dossier « classique » de Ptolémaïs Thèrôn que des données nouvelles que l'on peut en tirer.

« Il atteignit Khemtytjet, les confins de la Nubie. C'est là qu'on lui amena le préposé aux passes pour son bateau royal (et) il mit le cap (vers) l'île qui est dans le lac du Scorpion. On lui apporta tout ce qu'aiment le roi et sa soeur, l'épouse royale bien aimée. (Et) c'est là que l'on construisit un grand port pour le roi, au grand nom du roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays (Ptolémée) ».

Ayant atteint sans encombre les côtes africaines, l'expédition menée par Eumédès accoste et établit une station de chasse. Portant le nom du roi, il faut rechercher une ville Ptolémaïs. La mention de chasses à l'éléphant indique sans équivoque la station de Ptolémaïs Epitheras (« des chasses ») ou Thèrôn (« des bêtes »). Depuis la première édition de la stèle CGC 22183 ce rapprochement n'a fait l'objet d'aucune contestation³⁷⁰. Contrairement à de nombreux toponymes de la stèle dont la localisation demeure peu assurée, la Ptolémaïs πρὸς τῆ θήρα τῶν ἐλεφάντων ou Πτολεμαῖς Θηρῶν des sources grecques³⁷¹ est relativement bien située géographiquement, sur la côte occidentale de la mer Rouge, dans la région de Trinkitat (18°41' N, 37°45' E)³⁷² ou à proximité d'Aqiq / Agig (18°12' N, 38°10')³⁷³ qui remporte davantage de suffrages, au sud de Port-Soudan³⁷⁴. L'île d'Er-Rih (18°11' N, 38°28' E)³⁷⁵ compte également parmi les localisations envisagées³⁷⁶.

³⁷⁰ É. NAVILLE, *Pithom*, p. 21 ; voir également C. CONTI ROSSINI, *Aegyptus* 6, 1925, p. 5-10 ; dernièrement, K. MUELLER, *Settlements of the Ptolemies*, p. 130-131 et 208 (70) ; *id.*, *ZÄS* 133, 2006, p. 164-174 ; G.M. COHEN, *The Hellenistic Settlements*, p. 341-343 (d'ap. trad. d'É. Naville).

³⁷¹ I. HOFMANN, *Wege und Möglichkeiten*, p. 88-94 ; F. DE ROMANIS, *Cassia, cinnamomo, ossidiana*, p. 139 et n. 52 ; W. HUB, *Ägypten*, p. 288-290.

³⁷² Fr.W. HINKEL, *AMS* VI, p. 307.

³⁷³ *Ibid.*, p. 314.

³⁷⁴ Plus généralement entre Souakin et Ras Qasr / Kassar ; J. DESANGES, *Recherches*, p. 272-274 ; L. CASSON (éd.), *The Periplus Maris Erythraei*, p. 101 (entre Souakin et l'île d'Er-Rih ; et rappel des différentes hypothèses) ; S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p. 144, n. 2 : Aqiq ; *id.*, *TOΠΟΙ* 6/2, 1996, p. 800 et n. 2 ; F. DE ROMANIS, *Cassia, cinnamomo, ossidiana*, p. 29-30, n. 20 ; S. MCGRIL, *Boats of the World*, p. 52 ; voir G. HÖLBL, *History*, p. 57 ; D. MEEKS, *TOΠΟΙ* Suppl. 3, 2002, p. 304-305 ; V. TSCHERIKOWER, *Die hellenistischen Städtegrundungen*, p. 14 ; A. KAMMERER, *La mer Rouge I/1*, p. 7 et 34 (aux environs d'Aqiq ou de Trinkitat), I/2, p. 202 (Aqiq) ; J. DESANGES, *AEPHE IV^e section 7*, 1990-1992, p. 68.

³⁷⁵ Fr.W. HINKEL, *op. cit.*, p. 317-320.

³⁷⁶ W.H. SCHOFF (éd.), *The Periplus of the Erythrean Sea*, p. 60 ; Cl. BOURDON, *Anciens canaux*, p. 41, n. 1 ; L. CASSON, *op. cit.*, p. 101.

Cette colonie fondée sur ordre de Philadelphie pour la chasse à l'éléphant devint le centre de cette activité cynégétique³⁷⁷, bien que d'autres sites sur la côte (Adoulis au Sud en particulier)³⁷⁸ accueillirent des installations du même type. Récemment, H. Heinen a mis en parallèle le texte de la stèle CGC 22183 et les relations de Strabon et Pline, pour évoquer le rôle d'Eumédès dans la fondation de cette ville³⁷⁹. Ce dernier dut tout d'abord résoudre le problème de cohabitation avec les indigènes Ichthyophages / Troglodytes et fortifia la place. Sous Évergète I^{er}, on poursuivit l'occupation de cette fondation et on élargit l'exploration des régions côtières et de l'intérieur du pays jusqu'au cours supérieur du Nil.

Voici ce que nous disent les auteurs classiques sur Ptolémaïs Thèrôn :

STRABON 2.5.36 :

« Pour les pays situés vers Méroé et vers Ptolémaïs en Troglodytique, le jour le plus long dure treize heures d'équinoxe : ces pays sont situés à peu près à égale distance de l'équateur et du parallèle d'Alexandrie, avec onze cents stades en faveur de la distance à l'équateur »³⁸⁰.

STRABON 16.4.4 (après avoir évoqué le golfe d'Aqaba) :

« And the part opposite the Trogloditic country (which is on the right as one sails from the City of Heroes), as far as Ptolemaïs and the country where elephants are captured, extends nine thousand stadia towards the south and slightly in the direction of the east ; and thence, as far as the straits, four thousand five hundred stadia, in a direction more towards the east »³⁸¹.

STRABON 16.4.7-8 :

« Then one comes to the Tauri³⁸², two mountains which from a distance present the outlines of the animals. Then to another mountain, which has a temple sacred to Isis, a reproduction built by Sesostris. Then to an island planted with olive trees and subject to inundation ; and after this to Ptolemaïs, near the hunting-grounds for elephants, a city founded by Eumedes, who had been sent

³⁷⁷ Sur les enjeux de l'installation de stations sur le littoral africain de la mer Rouge et la chasse à l'éléphant, on verra L. CASSON, *TAPA* 123, 1993, p. 247-260.

³⁷⁸ Localisé à Thulla / Zoula (baie d'Annesley, au sud de Massaouah), voir W. WOLSKA-CONUS, *SourcChr* 141, 1968, p. 358 (49¹) ; L. CASSON, dans *Coins, culture and history in the Ancient World*, p. 113-122 = *Ancient Trade and Society*, p. 199-210 ; Fr. COLIN, dans M. Broze, Ph. Talon (éd.), *L'atelier de l'orfèvre*, p. 39 et n. 10 ; I. HOFMANN, *Wege und Möglichkeiten*, p. 94 et 96. La ville d'Adoulis est mentionnée pour la première fois au I^{er} s. (Pline, *HN* 6.173 et le *Périple* 4) mais une occupation ptolémaïque est attestée par le récit de Cosmas Indicopleutès et la stèle d'Évergète I^{er} (*OGIS* 54) ; il pourrait s'agir de la cité sabéenne de Bérénice citée par Strabon (16.4.10) ; S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p. 9-10, n. 5.

³⁷⁹ H. HEINEN, dans *StudHell* 36, 2000, p. 144-146 ; également C. CONTI ROSSINI, *Aegyptus* 6, 1925, p. 5-10 ; Chr. THIERS, *Égypte* 24, 2001, p. 7 ; K. MUELLER, *ZÄS* 133, 2006, p. 164-174.

³⁸⁰ Traduction G. AUJAC, CUF, p. 119.

³⁸¹ Traduction H.L. JONES, Loeb, p. 313.

³⁸² Identifiées au Gebel Bawati, à l'intérieur des terres, au nord-ouest de Port-Soudan ; Fr.W. HINKEL, *AMS* VI, p. 197 (carte 5, carré 4).

to the hunting-grounds by Philadelphus ; Eumedes secretly enclosed a kind of peninsula (χερσόνησος) with a ditch and a wall, and then, by courteous treatment of those who tried to hinder the work, actually won them over as friends instead of foes. 8. In the interval there empties a branch of the Astaboras River, as it is called, which, having its source in a lake, empties a part of its waters, but for the most part joins the Nile. Then one comes to six islands called Latomiaë ; and then to the Sabaitic mouth, as it is called, and to a fortress in the interior which was founded by Tosuches »³⁸³.

PLINE, *HN* 2.183-184 :

« Il est certain qu'à Bérénice, cité (*urbs*) des Troglodytes, et à Ptolémaïs, ville (*oppidum*) située à 4.820 stades de là, dans le même pays, et fondée sur les bords de la mer Rouge pour les premières chasses aux éléphants, le même phénomène [soleil au zénith au solstice d'été] se produit quarante-cinq jours avant le solstice d'été et autant de jours après et que, durant ces quatre-vingt-dix jours, les ombres sont projetées vers le Midi »³⁸⁴.

PLINE, *HN* 6.171 :

« Au-delà, les forêts où est Ptolémaïs, fondée à proximité du lac Monoleus (*juxta lacum Monoleum*) par Philadelphie, pour la chasse des éléphants, et surnommée par cette raison Épithéras : cette région est celle dont nous avons parlé dans le 2^e livre, et où, 45 jours avant le solstice d'été et 45 jours après, il n'y a pas d'ombre à midi ; dans les autres heures l'ombre est tournée au midi ; hors ces 90 jours, elle est tournée au nord ; au lieu qu'à la première Bérénice l'ombre disparaît, il est vrai, à midi, le jour même du solstice d'été, mais on ne remarque rien d'autre. Elle est à 602.000 pas de Ptolémaïs (...). La ville des Adulites, fondée par des esclaves fugitifs égyptiens : c'est le plus grand marché des Troglodytes et même des Éthiopiens ; elle est à cinq jours de navigation de Ptolémaïs »³⁸⁵.

Périple de la mer Érythrée (3-4)³⁸⁶ :

« Au-delà des Moschophages, à une distance d'environ 4.000 stades (de Bérénice)... sur le rivage un port de commerce (ἐμπόριον) appelé Ptolémaïs Thèrôn à partir duquel, à l'époque des Ptolémées, les chasseurs royaux partaient vers l'intérieur du pays. Ce port de commerce offre de véritables carapaces de tortues, (provenant d')une petite (espèce de) tortue terrestre et d'une (autre) de différentes couleurs avec de petites écailles. À l'occasion, même un peu d'ivoire peut être trouvée

³⁸³ Traduction H.L. JONES, Loeb, p. 319.

³⁸⁴ Traduction J. BEAUJEU, CUF, p. 81.

³⁸⁵ Traduction (d'après) É. LITTRÉ, Paris, 1883, p. 268.

³⁸⁶ Sur la question débattue de la date du *Périple* (I^{er} ou III^e siècle), voir L. CASSON, *BASP* 21, 1984, p. 39, n. 1 ; Chr. ROBIN, *JournAs* 279, 1991, p. 1-30 ; G. FUSSMAN, *JournAs* 279, 1991, p. 31-38 (ces deux dernières contributions sont reprises dans F. de Romanis, A. Tchernia [éd.], *Crossings*, respectivement aux p. 41-65 et 66-71). La datation au I^{er} siècle de notre ère est désormais retenue par les spécialistes de la question, J. DESANGES, *AEPHE* IV^e section 10, 1994-1995, p. 62 ; J.-Fr. SALLES, dans *TMO* 35, 2002, p. 190.

là, identique à celle provenant d'Adoulis. Le lieu n'a pas de port et n'offre refuge qu'aux petits bateaux.

À environ 3.000 stades au-delà de Ptolémaïs Thèrôn se trouve un port de commerce, Adoulis (...) »³⁸⁷.

PTOLÉMÉE, *Géographie* 15.11 :

« Quant à Ptolémaïs Thèrôn, à l'Est de Méroé et du Nil, un voyage de dix à douze jours, et depuis la baie d'Adoulis entre la péninsule d'Okelin et Diren, Ptolémaïs est à 3.500 stades, et c'est vers l'Est et depuis ce détroit vers le promontoire du Grand aromate, à nouveau 5.000 stades ».

D'après Pline (*HN* 2.183), Ptolémaïs se trouvait à 4.820 stades de Bérénice, c'est-à-dire 602 milles (*HN* 6.171) à la latitude de Méroé (*HN* 6.220 ; STRABON 2.5.36), et à cinq jours de navigation d'Adoulis. Et Strabon (16.4.8) ajoute que Méroé était à quinze jours de marche du voisinage de Ptolémaïs Thèrôn (dix à douze jours d'après Ptolémée, *Géographie* 15.11)³⁸⁸. Agatharchide (frgt. 86 = DIODORE 3.41.1) mentionne Ptolémaïs pour rappeler qu'il a déjà traité cette question, en relation avec la chasse à l'éléphant³⁸⁹.

Dès le XV^e siècle, le navigateur portugais Dom Joam de Castro identifiait Ptolémaïs Thèrôn avec Massaouah (en Érythrée), face à l'archipel des Dahalak :

« Le 19 février, on atteignit Massaouah. L'île de ce port est petite, très plate et fut autrefois *Ptolemaïs Thèrôn*. Elle n'a qu'un quart de lieue de long à peine et sa largeur est encore bien moindre. Elle est située dans un vaste golfe arrondi et près du promontoire du continent qu'on voit au Nord. Elle est séparée de la terre par un détroit très étroit dont la profondeur est tout au plus de 8 à 9 brasses, ce qui rend le port très commode. Il est à l'abri des vents violents et des grandes houles. Le fond est sablonneux. L'accès s'ouvre au milieu du golfe, au Nord. Des deux côtés, tant de la pointe de l'île que de l'angle du continent, les fonds vont en diminuant. Les navigateurs doivent se prémunir contre ce danger, car l'accès du golfe en est rendu plus étroit. Non loin de l'île, vers le Sud et l'Afrique, sont deux autres îles. La plus proche du continent est la plus grande. Ces trois îles basses, arides et dépourvues d'eau douce sont placées en triangle.

Pour les besoins de ses habitants Mazua n'a que quelques citernes. Ces îles sont entourées de bancs et de bas-fonds nombreux, offrant cependant quelques chenaux entre eux susceptibles d'être franchis avec le flot par les galères ou par les navires disposant de rames courtes »³⁹⁰.

³⁸⁷ Traduction d'après L. CASSON (éd.), *The Periplus Maris Erythraei*, p. 51 ; G.W.B. HUNTINGTON (éd.), *The Periplus of the Erythraean Sea*, p. 19-20 ; W.H. SCHOFF (éd.), *The Periplus of the Erythraean Sea*, p. 22.

³⁸⁸ Données qui s'accordent avec les récits d'explorateurs : vingt-deux jours entre l'Atbara et Souakin au XIX^e siècle ; S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythraean Sea*, p. 8, n. 2.

³⁸⁹ Mais le passage en question n'a pas été conservé.

³⁹⁰ A. KAMMERER, *La mer Rouge* III/1, p. 111-112 ; également les légendes de carte faite par Castro, *ibid.*, pl. 42 (Bibl. Nat. Fonds d'Anville, n° 7953) ; *id.*, *Le Routier de Dom Joam de Castro*, p. 68-71. A. Kammerer (*op. cit.*,

Comme le relève S.M. Burstein dans son édition d'Agatharchide, les quelques références aux distances données par les auteurs classiques sont souvent exagérées et ne permettent pas de localiser Ptolémaïs Thèrôn avec quelque précision³⁹¹ ; la comparaison avec la latitude de Méroé n'est pas des plus utiles dans la mesure où il est difficile de trancher entre Méroé (17° N de latitude) et l'île de Méroé (16° N de latitude), c'est-à-dire le triangle formé entre l'Atbara et le Nil. En outre, les treize heures signalées par Strabon pour le jour le plus long sont observables à une latitude de 16° 30'³⁹².

Sur la base d'une identification de Ptolémaïs Thèrôn avec Aqiq, les 4.000 stades de distance avec Bérénice signalés par le *Périple* ne sont pas corrects ; la distance actuelle est de 350 milles nautiques, soit 3.500 stades³⁹³.

Enfin, l'identification avec Massaouah faite par Dom Joam de Castro repose sur trop de méprises pour être valide.

Seuls les différents éléments topographiques tirés des récits anciens peuvent apporter quelque lumière :

1. Ptolémaïs est située au sud de l'embouchure d'une branche de l'Atbara (Astaboras), c'est-à-dire de l'ouâdi / khor Baraka (STRABON 16.4.8), « voie de pénétration vers l'intérieur des terres, qui sert parfois de déversoir aux marais du Gash et qui atteint exceptionnellement la mer au nord-ouest d'Aqiq »³⁹⁴ ;
2. « le lieu n'a pas de port et n'offre refuge qu'aux petits bateaux » (*Périple de la mer Érythrée* 3) ;
3. sur la côte africaine, « vers le Sud et légèrement vers l'Est » (STRABON 16.4.4) ;
4. dans une zone arborée (PLINE, *HN* 6.171 : « les forêts où est Ptolémaïs ») ;
5. à proximité d'un lac (PLINE, *HN* 6.171) ;
6. sur une péninsule, fortifiée par un mur et un fossé (STRABON 16.4.7) ;
7. au nord, « une île plantée d'oliviers et sujette à l'inondation » (voir 1.), et au sud « les six îles appelées Latomia (= carrières) ; et puis la bouche Sabaïque » (STRABON 16.4.7-8).

p. 70, n. 2) considère que la localisation de Ptolémaïs Thèrôn à Massaouh doit être retenue mais en s'interrogeant sur la proximité du port d'Adoulis, à moins de 80 km.

³⁹¹ S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p. 144, n. 2.

³⁹² G. AUJAC, CUF, p. 170.

³⁹³ L. CASSON (éd.), *Periplus Maris Erythraei*, p. 100 ; A. KAMMERER, *La mer Rouge I/1*, p. 34 (4.000 stades soit 630 km depuis Bérénice).

³⁹⁴ J. DESANGES, *AEPHE IV^e section* 8, 1992-1993, p. 27 ; provoquée par les pluies hivernales dans l'intérieur du pays, l'inondation de la région du Tokar, qui peut atteindre la mer, est décrite par O. Reil (*PGM* 15/10, 1865, p. 369-370) qui compare le phénomène à la crue inondant la Basse Égypte.

Tous ces éléments ont déjà été recensés par I. Hoffmann et permettent de situer Ptolémais Thèrôn dans le voisinage de la ville moderne d'Aqiq (fig. 6)³⁹⁵.

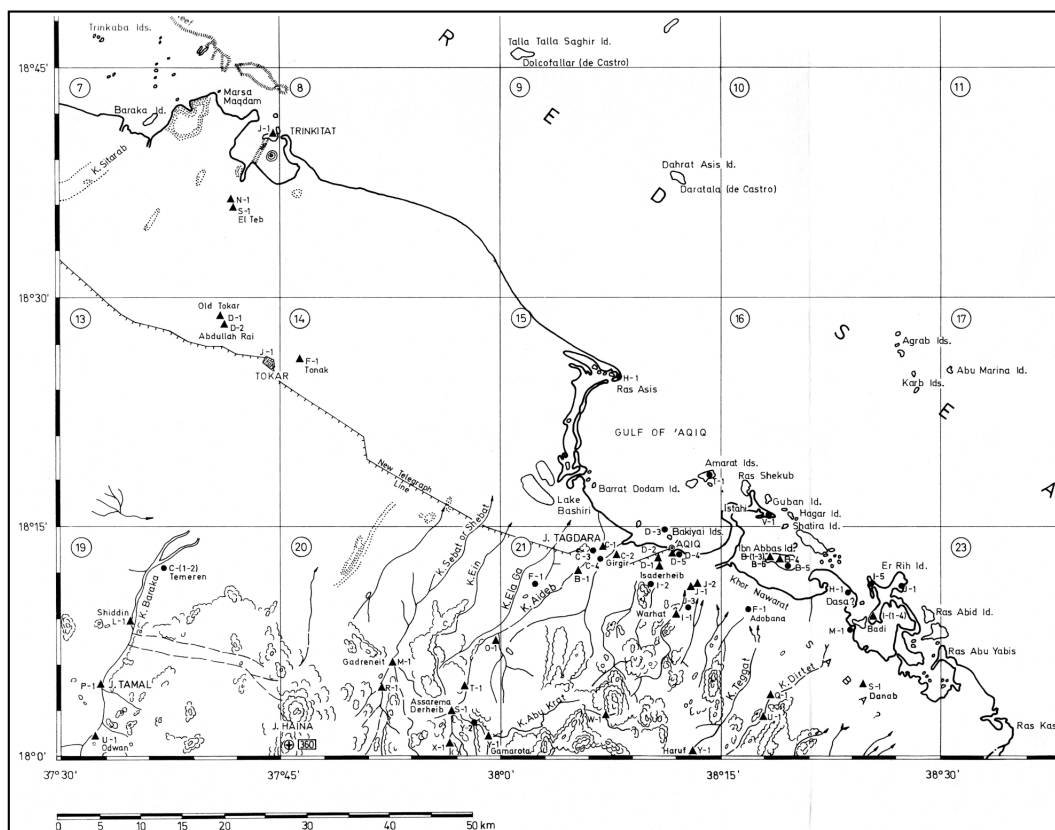


Fig. 6 : le littoral de la mer Rouge entre Trinkitat et Ras Kasar, d'après Fr.W. HINKEL, AMS VI, carte 7 (E. NE-37-F).

Aqiq est située au fond d'un large golfe, entre les caps Asis et Shekub, protégée au sud par la péninsule d'Istahi³⁹⁶ (= STRABON 16.4.7). Le golfe est occupé par les îles Amaratat au sud-est, généralement identifiées aux îles Latomia (carrières) de Strabon et par les trois îlots de Bakiyai (face à Aqiq) qui conservent possiblement des ruines hellénistiques³⁹⁷. Dans la partie nord-ouest, un cordon littoral (riff) isole du golfe quelques petites îles. Une région fertile ceinture Aqiq : une oasis à 3 km à l'ouest et une autre, plus vaste, à 6-7 km au nord-ouest de la ville moderne³⁹⁸ ; à 16 km au nord-ouest d'Aqiq, les deux lagons d'eau douce de Bashiri sont considérés comme le *Monoleus Lacus* de Pline, dont le sens n'a semble-t-il pas été éclairci. De

³⁹⁵ I. HOFMANN, *Wege und Möglichkeiten*, p. 88-94 ; J. DESANGES, *Recherches*, p. 273-274. S.M. Burstein (Agatharchides of Cnidus, *On the Erythraean Sea*, p. 144, n. 2) insiste sur les points 1 à 3 en faveur de la localisation à Aqiq plutôt qu'à Trinkitat.

³⁹⁶ Fr.W. HINKEL, AMS VI, p. 308 (présence de tas de pierres [« stones cairns »] qui pourraient signaler le fort du stratège Suchus de STRABON 16.4.8). Mais si l'identification avec Ptolémais est envisagée, ces tas de pierres pourraient être les restes de la muraille édiflée par Eumèdes en travers de la péninsule d'Istahi.

³⁹⁷ Fr.W. HINKEL, *op. cit.*, p. 313.

³⁹⁸ M. CREMASCHI *et al.*, *Nyame Akuma* 27, 1986, p. 46-47 ; I. HOFFMANN, *op. cit.*, p. 91 : la « forêt » de Strabon doit correspondre aux palmiers-dattiers et autres acacias (également des oliviers) présents dans la région.

nombreux ouadis descendent vers le littoral entre le lac Bashiri et Ras Kasar au sud. Enfin, comme le souligne Strabon (16.4.8), cette localité est située au sud du ouâdi Baraka. Dans ce secteur, la présence d'eau potable (pour les hommes et les bêtes) et d'une forêt constituent deux facteurs décisifs pour une implantation humaine, alors que le littoral de la mer Rouge est extrêmement aride.

Le site d'Isaderheib (18° 13' N ; 38° 10' E) établi sur une crête au sud-ouest d'Aqiq, légèrement à l'intérieur des terres, a été identifié à Ptolémaïs Thèrôn dès 1766 par J.B.B. d'Anville³⁹⁹. Les fouilles menées par J.W. Crowfoot⁴⁰⁰ ont mis en évidence les vestiges d'un mur de 1,50 m de haut à l'extrémité nord de la colline, construit en blocs taillés dans le corail, mais surtout, sur la crête même, des éléments architectoniques grecs (colonnes cannelées et corniche moulurée)⁴⁰¹.

En 1978, le site avait déjà subi de larges destructions selon les observations de H.W. Hinkel ; une visite de l'Italian Archaeological Mission in Sudan (Kassala, delta du Gash) en 1985 constatait l'absence de vestiges hellénistiques⁴⁰². Pourtant, l'équipe italienne a souligné la présence de blocs de granite parfaitement taillés, réutilisés dans les constructions ou dispersés sur le site : « They are not local and most likely indicate the presence in the area of an earlier architectural structure, made with a technique recalling the ancient Egyptian one »⁴⁰³. Seules des fouilles permettraient de savoir si le tell est anthropique ou naturel (dune fossilisée)⁴⁰⁴ et pourraient confirmer que les infrastructures mises au jour par J.W. Crowfoot sont à mettre en relation avec le port de Ptolémaïs.

Pourtant, à supposer une origine égyptienne aux blocs de granite découverts sur le site, il paraît pour le moins surprenant de les avoir transporter si loin vers le Sud pour construire un bâtiment ou des infrastructures portuaires. Une hypothèse peut alors être formulée, qui justifierait leur présence sur le site, leur possible usage en tant que matériau de construction mais dans le cadre d'une utilisation secondaire. Le rôle premier de ces blocs n'était-il pas de

³⁹⁹ *Mémoires sur l'Égypte ancienne et moderne, suivis d'une Description du Golfe Arabique ou de la Mer Rouge*, Paris, 1766 (*non vidi*) ; l'ensemble des observations qui suivent est tiré de Fr.W. HINKEL, *AMS VI*, p. 311-313, d'après les archives du Sudan Antiquities Service : SAS file n° CA/31-1-7 (Survey de L.P. Kirwan en 1938-1939) ; SAS file n° CA/46 (« Ancient remains of the coast south of Tokar », par J.W. Crowfoot, 20.3.1907) ; SAS file n° CA/46-3 (« Notes on Akik and the islands » par D. Newbold, March 1930). Les archives photographiques de L.P. Kirwan (www.sudarchrs.org.uk/Kirwan.xls) livrent des vues des vestiges d'Isaderheib (archives Kirwan KIR P074.07-11 et KIR P075.01-08).

⁴⁰⁰ *GeoJourn* 37, 1911, p. 533-537.

⁴⁰¹ Photographies de H.E. HEBBERT, *SNR* 19, 1936, p. 193 et pl. 10.

⁴⁰² M. CREMASCHI *et al.*, *Nyame Akuma* 27, 1986, p. 46.

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 47.

⁴⁰⁴ Fr.W. HINKEL, *op. cit.*, p. 312.

lester⁴⁰⁵ les bateaux égyptiens naviguant vers Ptolémaïs Thèrôn ? On songe alors aux porte-éléphants qui, aux dires de Diodore (3.40.4 ; *supra*, p. 133) évocant la navigation depuis les lointaines chasses, « ont un fort tirant d'eau à cause de leur charge et sont lourds du fait de leurs équipements ». Dans le sens nord-sud, alors chargés de ravitaillement qui pouvait difficilement atteindre le poids des éléphants transportés dans le sens sud-nord, on peut légitimement supposer que les bateaux nécessitaient une importante quantité de lest. Les blocs de granite qui assuraient une stabilité et une bonne ligne de flottaison aux porte-éléphants étaient alors laissés à Ptolémaïs et les bateaux remontaient vers le Nord avec les pachydermes à bord. Déchargés, ces blocs pouvaient alors être réutilisés à dessein comme matériau de construction.

Le site présente également une occupation plus tardive, probablement en relation avec le royaume Axoumite (obélisque inachevé de 2,25 m de haut au centre d'un quadrilatère de 4,95 m de côté ; autres quadrilatères du même type sans obélisque au centre). D'autres structures ont été identifiées lors du passage de l'Italian Archaeological Mission in Sudan (Kassala)⁴⁰⁶.

Les résultats d'une prospection de la région d'Aqiq, menée en décembre 2004 par une équipe américaine, ont été tout récemment publiés⁴⁰⁷ ; d'autres vestiges hellénistiques (colonnes cannelées en madrépores) ont été identifiés sur le site d'Adobana (18° 10.72' N ; 38° 15.90' E), au sud de Aqiq, en face de l'île d' Ibn Abbas / Bahdur⁴⁰⁸.

La mention de « l'île qui est dans le lac du Scorpion » dans la stèle CGC 22183 apporte une indication topographique essentielle, absente des récits classiques.

⁴⁰⁵ J. ROUGÉ, *La marine dans l'Antiquité*, p. 76-77 : « le lest était le plus souvent composé de blocs de pierre de formes et de tailles diverses entassés sur le plancher de la sentine ». Cette pratique a été récemment mise en lumière pour le commerce de l'encens en mer Rouge à l'époque romaine, à partir de l'analyse de blocs de basalte trouvés sur le site romain de Qoseir el-Qadim ; D. WILLIAMS, S. JAMES, dans D. Peacock, D. Williams (éd.), *Food for the Gods*, p. 28-70. Seules des analyses pétrochimiques des blocs de granite découverts à Isaderheib permettraient d'assurer définitivement leur provenance égyptienne.

⁴⁰⁶ M. CREMASCHI *et al.*, *Nyame Akuma* 27, 1986, p. 46-47.

⁴⁰⁷ J. SEEGER, S.E. SIDEBOTHAM *et al.*, *Sahara* 17, 2006, p. 7-18.

⁴⁰⁸ À l'exception d'une structure circulaire en briques crues, aucun élément notable n'avait été relevé dans les environs d'Adobana par Fr.W. HINKEL, *AMS* VI, p. 317.

3.14. « L'ÎLE QUI EST DANS LE LAC DU SCORPION »

Dans le cours du récit, ce passage fait difficulté. Ayant atteint sa destination (« Khemtytjet, les confins de la Nubie »), l'amiral qui conduit la flotte lagide reçoit un personnage indigène puis se rend vers « l'île qui est dans le lac du Scorpion » ; on lui apporte « tout ce qu'aime le roi et sa sœur » (*infra*, p. 154-155) et il fonde en cet endroit une station pour la chasse à l'éléphant. Si la mention du lac du Scorpion fait allusion au même hydronyme connu dans la région de l'isthme de Suez (le lac Timsah), il faut supposer que le texte, en un raccourci éclair, fait état d'un retour vers l'Égypte et d'une seconde navigation vers le Sud au cours de laquelle fut alors fondée Ptolémaïs Thèrôn⁴⁰⁹. Si l'on s'en tient, ce qui est plus probable à l'examen du texte, à une seule expédition, il faut envisager que cette « île qui est dans le lac du Scorpion » désigne un point particulier de la côte soudanaise où fut établie la station de chasse.

Or, on l'a vu, la relation de Strabon (16.4.7) précise qu'Eumédès « entoura secrètement une presqu'île / péninsule d'un fossé et d'un mur, [puis] se concilia les adversaires et s'en fit des alliés, au lieu d'ennemis »⁴¹⁰. On pourrait donc supposer que cette « île qui est dans le lac du Scorpion » désigne dans notre stèle la péninsule d'Istahi signalée par Strabon ou bien un îlot voisin (Amarat ?)⁴¹¹, où aurait fait mouillage Eumédès (pour une question de sécurité évidente) avant d'installer la nouvelle colonie sur le rivage.

Si l'on recherche dans la région un port possédant une île dans son voisinage, le choix paraît limité ; au nord Trinkitat (avec une île à l'entrée du golfe et un îlot à l'intérieur) mais le désert du Tokar qui la borde à l'ouest, même s'il peut subir un apport ponctuel en eau (*supra*), exclut toute identification avec Ptolémaïs Thèrôn.

Toujours au nord de la ville d'Aqiq, un site portuaire majeur doit être évoqué. J'ai cru longtemps qu'il aurait pu correspondre à l'antique Ptolémaïs Thèrôn mais les éléments du dossier restent bien à l'avantage de la région d'Aqiq ; il s'agit de Souakin (fig. 7)⁴¹². Les *marsas* du littoral soudanais, parfois implantées profondément à l'intérieur des terres et au découpage très irrégulier, ont pu être considérées comme de véritables lacs, puisqu'une fois à l'intérieur le navigateur est entouré de terre et la mer échappe alors bien souvent à son regard⁴¹³.

⁴⁰⁹ Voir l'interrogation de G. Roeder (*ÄgGötterwelt*, p. 125 : « Kehrte er zurück ? ») lorsqu'il traduit le passage avec la mention du lac du Scorpion. K. Mueller (*ZÄS* 133, 2006, p. 164 et 168) considère pourtant un retour vers le lac du Scorpion : une première expédition aurait donc précédé la seconde au cours de laquelle fut fondée Ptolémaïs Thèrôn ; la stèle CGC 22183 s'écarterait en ce cas du récit de Strabon.

⁴¹⁰ On verra p. ex. la situation de la colonie archaïque grecque de Smyrne, implantée sur une presqu'île et entourée d'une enceinte ; voir J. BOARDMAN, *Les Grecs outre-mer*, p. 38.

⁴¹¹ Fr. W. HINKEL, *AMS* VI, p. 308 (carrières sur les trois îlots ; identifiés aux îles Latomia de Strabon 16.4.8).

⁴¹² *Ibid.*, p. 214-215.

⁴¹³ Voir R. DALONGEVILLE, P. SANLAVILLE, *BSLG* 15, 1981, p. 39-48, en particulier p. 41, fig. 2.

La description et le croquis de Souakin qu'a donné Dom Joam de Castro qui l'atteignit le 23 février 1541 s'avèrent très précieux⁴¹⁴. Le navigateur Portugais relate de façon très précise toutes les difficultés rencontrées pour atteindre ce port, situé au fond d'une *marsa*, accessible par un étroit chenal bordé de récifs. Voici un extrait du Routier du navigateur :

« La nature a admirablement protégé et assuré la sécurité du port, car la mer ne s'y peut enfler. La terre l'entoure de toutes parts au point que ce havre semble n'avoir ni entrée ni sortie. On s'y croirait plutôt sur une lagune que dans un port, une anse ou une baie. Aucun vent ne peut donc y être redoutable. La mer y est si calme et les vagues si faibles qu'on y remarque à peine la marée. Le fond est de vase. (...) L'entrée du chenal de pénétration est très difficile. Et cependant, un pilote, même qui n'y serait jamais entré, peut conduire facilement un navire, car le fond se voit clairement sur les basses qu'il recouvre »⁴¹⁵.

Il ajoute peu après : « En effet, si nombreux que soient sur toute la côte les écueils qui la protègent jusqu'à une demi-lieue en mer, cependant un chenal existe entre ces basses et récifs, dont la largeur est inférieure à la portée d'une arme à feu (...). Jusqu'à ce qu'elle atteigne les deux pointes de la terre ferme, la passe est au milieu des récifs. Là commence le chenal d'accès qui pénètre à l'intérieur des terres sur une grande longueur »⁴¹⁶.



Fig. 7 : vue aérienne de Souakin⁴¹⁷.

⁴¹⁴ J. DEGAS, *RdE* 46, 1995, p. 226 ; et p. 222-223 pour les chenaux d'accès et les récifs coralliens.

⁴¹⁵ A. KAMMERER, *Le Routier de Dom Joam de Castro*, p. 93 ; cf. *id.*, *La mer Rouge III/1*, p. 118.

⁴¹⁶ *Id.*, *Le Routier de Dom Joam de Castro*, p. 94.

⁴¹⁷ D'après <http://thearchitecturestore.co.uk/suakin/Suakin1.htm> ; également M.D.S. MALLINSON, dans *La Nubie ré-vélée*, p. 137, fig. 1.

La topographie de Souakin ne pourrait-elle pas convenir à l'île au milieu du lac du Scorpion, la crique fermée, accessible par un étroit chenal, pouvant alors évoquer un lac intérieur ? Le fond vaseux de la lagune qu'évoque Castro aurait pu être comparée à une lagune ou un lac de l'isthme de Suez (voir *infra*). S'il ne fait guère de doute que les particularités du site ont été utilisées dès l'Antiquité — on admet généralement que Souakin est à identifier à Evangelon Portus de Ptolémée⁴¹⁸ —, la densité de l'occupation de l'île de Souakin au XIX^e siècle a probablement détruit tout vestige qui aurait pu s'y trouver⁴¹⁹.

Plus au sud, entre le golfe d'Aqiq et Ras Kasar (fig. 8), l'île d'Er-Rih (18° 09' N ; 38° 25' E)⁴²⁰ a également été envisagée comme localisation possible de Ptolémaïs Thèrôn ; les sources arabes se font l'écho du *floruit* du port de Badi aux VIII^e-XII^e siècles, oubliant par-là même Ptolémaïs Thèrôn ; aucun vestige antique n'a été mis en évidence. Cette île, au contour dentelé, constitue une véritable barrière protégeant une baie de la mer ; c'est dans cette baie qu'a été installé le port de Badi.

Pourtant, revenant dans le voisinage immédiat d'Aqiq qui tient lieu de favori dans la question de la localisation de Ptolémaïs Thèrôn, plusieurs possibilités se présentent. Si les anciens avaient considéré le golfe d'Aqiq comme un espace relativement fermé entre ces deux caps, les îles Amarat, Bakiyai ou Barrat Dodam auraient pu être considérées comme se trouvant à l'intérieur d'un « lac », hypothèse qui semble pourtant peu crédible, la baie étant largement ouverte sur la mer. Dom Joam de Castro a fait mouillage dans l'île de Marate, généralement identifié à l'île d'Amarat dans le golfe d'Aqiq⁴²¹ :

« Marate est une île très basse, déserte et sans eau. Elle est à 66 lieues au delà de Maçua. Elle peut avoir une lieue et demie de tour. Elle est à 3 lieues de la terre ferme. La côte exposée au SO et regardant la terre offre un bon port protégé contre tous les vents de l'E. De ce côté, la terre lance deux longues pointes allant d'E en O ou du NoqN au SeqS. Le recès de la terre forme un golfe dans la bouche duquel est une île longue et rase bordée de bancs de sable et de récifs ; de ce fait, la houle ne peut se faire sentir dans le port. Celui-ci a deux entrées, l'une à l'E, l'autre à l'O. L'entrée ou chenal de l'E a une direction NS ou du NoqN au SeqS. Le fond est de trois brasses au plus profond. En sortant, la profondeur augmente. Dans le port, à toucher terre, il y a encore 4 à 5 brasses d'eau sur fond de vase »⁴²².

⁴¹⁸ Fr.W. HINKEL, *AMS* VI, p. 215. Sur l'île Condenser, dans la baie de Souakin, des vestiges d'un temple (?) et une citerne sont attribués à l'époque romaine ; *ibid.*, p. 272-273 ; M.D.S. MALLINSON, dans *La Nubie révélée*, p. 138.

⁴¹⁹ J.F.E. BLOSS, *SNR* 19, 1936, p. 275-276.

⁴²⁰ Fr.W. HINKEL, *op. cit.*, p. 317-320 ; H.E. HEBBERT, *SNR* 18/2, 1935, p. 308-313.

⁴²¹ A. KAMMERER, *Le Routier de Dom Joam de Castro*, p. 84-85 (qui envisage la possibilité d'une localisation de Ptolémaïs Thèrôn sur cette île) ; Fr.W. HINKEL, *op. cit.*, p. 316.

⁴²² A. KAMMERER, *op. cit.*, p. 85.

En revanche, l'île d'Ibn Abbas / Bahdur (18° 13' N ; 38° 18' E)⁴²³ présente une topographie particulière (fig. 8) : la péninsule d'Istahi au nord et l'île de Shatira à l'est forment une véritable lagune, isolant largement l'île de la mer et assurant ainsi une excellente qualité portuaire ; elle aurait pu ainsi être considérée comme se trouvant au milieu d'un lac. Sur cette île, fut fondée la ville de Aqiq Kebir⁴²⁴. En 1805, G. Valentia désigna par le nom de Port Mornington l'ensemble de la baie de l'île d'Ibn Abbas, en face du ouâdi / khor Nawarat⁴²⁵. À l'exception de citernes dont la datation n'est pas assurée, aucun vestige antique n'a été signalé sur cette île. La topographie particulière du site frappa H. de Monfreid :

« Le Kohr Nowarat est un grand bassin communiquant avec la mer par une passe profonde, mais à peine large de soixante mètres et tout encombré d'îlots rocheux. L'île Badhour est là, au milieu de cette cuvette, comme une citadelle entourée de fossés »⁴²⁶.

L'équipe américaine qui a effectué les derniers travaux dans la région n'a pu entreprendre une prospection systématique de l'île ; seuls quelques vestiges ont été repérés, dont un cimetière arabe et les arasements d'un vaste bâtiment non daté⁴²⁷. Dans la région, O. Reil a jadis signalé les vestiges d'une « ville grecque » sur une île non identifiée, sans pourtant les avoir vus par lui-même⁴²⁸.

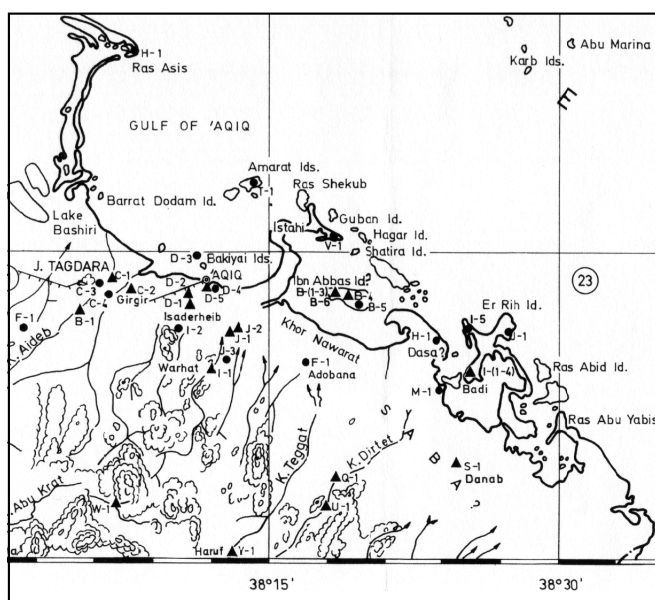


Fig. 8 : le golfe d'Aqiq et les îles d'Ibn Abbas et d'Er-Rih, d'après Fr.W. HINKEL, AMS VI, carte 7 (E. NE-37-F).

⁴²³ Fr.W. HINKEL, AMS VI, p. 315-316 (identifié à la *Stratonis insula* de STRABON 16.4.8 ; tessons de verre romains et chinois ?) = Marate (?) de Castro.

⁴²⁴ Fr.W. HINKEL, *op. cit.*, p. 315.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 314 et 315 (s.v. Aqiq Kebir).

⁴²⁶ H. DE MONFREID, *Aventures en mer Rouge* 2, p. 63-64.

⁴²⁷ J. SEEGER, S.E. SIDEBOTHAM *et al.*, *Sahara* 17, 2006, p. 14-17.

⁴²⁸ O. REIL, *PGM* 15/10, 1865, p. 371 ; J. SEEGER, S.E. SIDEBOTHAM *et al.*, *op. cit.*, p. 15-16 (« perhaps Badhur (?) »).

Pour concilier l'ensemble des données dont nous disposons, on peut imaginer le scénario suivant : la première expédition menée par Eumédès que relate la stèle CGC 22183 se rend dans « l'île qui est au milieu du lac du scorpion », à l'aide d'un passeur connaissant la nature des fonds et les récifs affleurants à la surface de l'eau. Si cette île est à identifier à l'île d'Ibn Abbas, on comprend que lors de la première phase d'occupation, Eumédès se fixe rapidement sur la péninsule d'Istahi, aux qualités défensives indéniables à l'instar d'un traditionnel éperon barré. Puis, comme le rapporte Strabon, les nouveaux venus établissant de bonnes relations avec la population locale s'installent sur le littoral, peut-être à Isaderheib ou à Adobana dont les vestiges témoignent d'une occupation à l'époque gréco-romaine. Le développement de l'activité cynégétique et commerciale doit probablement être à l'origine d'un déplacement progressif de la première fondation, inhérent à une optimisation de l'occupation du territoire du golfe d'Aqiq⁴²⁹. Le niveau de la mer Rouge s'étant élevé de 1 à 2 m depuis l'Antiquité, l'île d'Ibn Abbas devait être en partie reliée au continent et formée une vaste péninsule⁴³⁰. Cette péninsule serait alors à considérer comme celle qu'évoque Strabon lorsqu'il situe Ptolémaïs Thèrôn ; cette solution éviterait une étape dans le processus d'implantation que je propose. Pour autant qu'elles soient possibles, ces quelques observations, à la suite de celles de nombreux auteurs, n'autorisent pas de localiser avec certitude Ptolémaïs Thèrôn. Il reste à espérer que de futures prospections et fouilles archéologiques permettront de mettre en évidence des vestiges authentifiant la colonie ptolémaïque⁴³¹.

Pour finir, la stèle CGC 22183 apporte quelques renseignements supplémentaires aux récits des auteurs classiques. Tout d'abord, elle nous fournit une fourchette chronologique (entre 270 et 264) pour l'établissement de ce port⁴³². Mais l'élément le plus important est la nature même de cette fondation, véritable colonie plutôt que simple station de chasse ; dans le *Périple de la mer Érythrée* (3), Ptolémaïs est qualifiée d'*emporion*, alors que Pline (*HN* 2.183) parle d'un *oppidum*, comparé à Bérénice qui est une cité (*urbis*)⁴³³. Établie par des militaires, elle est pourvue de personnels civils, probablement tant égyptiens que grecs⁴³⁴, et des étrangers y sont également admis.

⁴²⁹ Les six îles Latomiae (= carrières) signalées par Strabon (16.4.8) au sud de Ptolémaïs Thèrôn seraient donc probablement à chercher au sud de la péninsule d'Istahi –peut-être les îles Guban, Hagar, Shatira et les îlots voisins barrant le golfe d'Ibn Abbas– plutôt que dans le golfe d'Aqiq (île Amarat ou Bakiyai) ; voir Fr.W. HINKEL, *AMS* VI, p. 16.

⁴³⁰ J. SEEGER, S.E. SIDEBOTHAM, *Sahara* 17, 2006, p. 16.

⁴³¹ *Ibid.*, p. 17. De nouvelles prospections sous-marines pourraient également mettre en évidence des éléments déterminants ; cf. M.D.S. MALLINSON, dans *La Nubie révélée*, p. 146.

⁴³² Repris par C. CONTI ROSSINI, *Aegyptus* 6, 1925, p. 6 ; I. HOFMANN, *Wege und Möglichkeiten*, p. 89 et n. 347 ; L. CASSON, *TAPA* 123, 1993, p. 249, n. 5.

⁴³³ Cette comparaison a ses limites : ailleurs, Pline (*HN* 6.186) définit Bérénice comme un *oppidum*.

⁴³⁴ Voir la présence de Dôriôn, charpentier, dans l'expédition d'Eumédès ; A. BERNAND, *Le Panéion d'El-Kanais*, p. 44-46 (n° 9bis) ; L. CASSON, *op. cit.*, p. 252-253 ; J. YOYOTTE *et al.*, *Strabon*, p. 253 (A, c) et n. 1.

Elle est dotée d'un territoire mis en valeur par des travaux agraires⁴³⁵. On sait en effet que l'approvisionnement était une question vitale pour les postes de chasse avancés installés de façon plus précaire ; ils dépendaient de ravitaillements réguliers⁴³⁶. Mettre en valeur les environs de Ptolémaïs était donc une mesure essentielle pour assurer une autonomie au moins partielle de la colonie, d'où la nécessité de s'établir dans une région fertile et dotée de réserves d'eau potable.

La mention de « tous les biens parfaits d'Égypte et des pays étrangers » (l. 22) amenés sur les bateaux jusqu'à Ptolémaïs Thèrôn fait écho « aux biens de l'Égypte sans limite et de toute sorte », chargés sur les bateaux de Ramsès III en partance vers Pount ; ces produits servaient bien évidemment au troc⁴³⁷.

Ptolémaïs Thèrôn est placée sous les auspices du dieu Atoum (l. 25 : « c'est l'île de son père Atoum »). Dieu tutélaire de la région (et de la ville) de départ des expéditions vers le Sud, Atoum devait ainsi bénéficier des richesses des nouveaux territoires explorés, alors placés sous sa protection autant que sa tutelle.

C'est ainsi que Philadelphie accorde au dieu un quart des produits provenant des régions méridionales. Pour évoquer une configuration grecque, Tell el-Maskhouta / Tjékou est considérée par les prêtres-rédacteurs comme la métropole, ville-mère de la nouvelle colonie. Cette fondation a constitué la base principale de l'activité cynégétique des Lagides, dotée d'infrastructures solides⁴³⁸ qui lui ont permis de perdurer jusqu'à l'époque romaine alors que les autres stations, plus modestes, devaient périliter⁴³⁹.

Le transfert d'une grande partie des marchandises à Bérénice (*infra*, p. 156-159) devait pourtant quelque peu atténuer les prétentions du clergé d'Atoum.

⁴³⁵ C. CONTI ROSSINI, *Aegyptus* 6, 1925, p. 6-7 ; Chr. THIERS, *Égypte* 24, 2001, p. 7.

⁴³⁶ Voir *p.Petrie* II, 40 (a) pour l'envoi de blé depuis le port d'Héroonpolis / Arsinoé vers un poste de chasse.

⁴³⁷ P. GRANDET, *pHarris I* 1, p. 338 et 2, p. 256.

⁴³⁸ L. CASSON, *TAPA* 123, 1993, p. 253-254 ; à propos de la nécessité de construire des quais solides pour l'embarquement des éléphants, ne pas tenir compte de l'utilisation de la stèle CGC 22183 (l. 24), d'après une traduction de É. Naville ; aucune lacune ne permet de restituer la mention de telles structures dans le récit entre l'évocation de la capture des éléphants et celle des bateaux qui les transportent sur la mer.

⁴³⁹ S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p. 144, n. 2.

3.15. UNE HYPOTHÈSE EXOTIQUE : UNE TRADUCTION DU GREC EN ÉGYPTIEN ?

Il convient d'évoquer la manière dont les prêtres d'Atoum ont écrit ce récit. Il paraît évident, étant donné l'ensemble des éléments relatifs à cette navigation vers le Sud, qu'ils ont utilisé des témoignages de personnes ayant pris part à cette expédition (ou à d'autres qui lui ont possiblement succédé, p. ex. PLINE, *HN* 9.2), tout comme Agatharchide, en son temps, bénéficia des relations des marins pour établir sa description de la mer Rouge⁴⁴⁰. Les récits de voyageurs concernant cette région ont alors été retranscrits avec probablement, dans le cas qui nous occupe ici, une référence à un hydronyme local bien connu (« le lac du Scorpion ») ayant pu alors tenir lieu de comparaison avec une réalité hydrographique de la nouvelle colonie, près de Aqiq. On remarquera également que les toponymes usités dans les descriptions de régions lointaines chez les auteurs grecs transcrivent fréquemment l'observation d'une particularité de la faune locale⁴⁴¹.

Une autre hypothèse pourrait donc expliquer cette mention du scorpion ; je la livre avec la plus extrême réserve. À défaut de convaincre, elle pourra susciter quelques réactions. La référence au scorpion ne pourrait-elle pas faire allusion à autre chose, à une autre espèce animale par exemple ? Dans cette hypothèse, on songe en premier lieu à des crabes ou à des langoustes (colonisant en grand nombre les récifs coralliens de la mer Rouge)⁴⁴² ou à une espèce de poissons. En ce sens, le rapprochement d'animaux ayant des caractéristiques communes est particulièrement usité pour désigner des espèces marines à partir de référents terrestres : « Les noms des poissons sont presque tous tirés de termes désignant des choses terrestres avec lesquelles ils ont un point commun » (VARRON, *Langue latine* 5.77)⁴⁴³. On connaît un poisson-*srq*, le *Petrocephalus bane*⁴⁴⁴, déterminé par le signe du scorpion, mais il s'agit d'une espèce de silure d'eau douce ; on pourrait cependant invoquer une ressemblance avec un poisson marin. Sur les pas de Varron, peut-on pousser plus avant cette hypothèse ?

⁴⁴⁰ S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p. 29-35 ; les sources sont essentiellement constituées des journaux de bord et récits de voyages des officiers, conservés à Alexandrie, mais également des témoignages des marchands et voyageurs.

⁴⁴¹ Par ex., « l'île aux serpents » (= île de la topaze ; AGATHARCHIDES, frgt. 84a-b = STRABON 16.4.6), « l'île aux phoques » (AGATHARCHIDES, frgt. 89b). Voir également le « cap éléphant » (*Périple de la mer Érythrée*, 11) ou les montagnes Tauri (STRABON 16.4.7) décrivant une réalité topographique (relief en forme d'éléphant et de bovidés) et non pas relative à la faune locale ; la péninsule d'Istahi aurait-elle pu être comparée à une queue de scorpion ?

⁴⁴² Pour une représentation célèbre de langouste de la mer Rouge, voir un relief de l'expédition pountite d'Hatchepsout ; D. MEEKS, dans D. MEEKS, D. Garcia (éd.), *Techniques et économie antiques et médiévales*, p. 182.

⁴⁴³ J. ANDRÉ, *Anthropozoologica* 14-15, 1991, p. 5-24 (citation, p. 8) qui aborde ce thème à partir des noms de suidés. Pour notre propos, voir en particulier : hippocampe, hippopotame, araignée de mer... ; le mot « langouste » ne vient-il pas du latin *locusta* signifiant « sauterelle » ? Un processus de sympathie est également attesté entre la faune et la flore ; dès l'Antiquité, le calament (*Calamintha nepeta*) était associé au scorpion dont il revêtait l'aspect ; J. SCHAMP, *AntClass* 74, 2005, p. 184-185.

⁴⁴⁴ I. GAMER-WALLERT, *Fische und Fischkulte*, p. 35-36 ; *Alex* 77.3727 ; P. VERNUS, *Bestiaire des Pharaons*, p. 275.

On verra en ce sens le récit d'Agatharchide⁴⁴⁵ qui mentionne, parmi les poissons dangereux pris dans les pièges des ichthyophages, « les scorpions de mer ». Rapprochés à tort à des crabes, il s'agirait plutôt, selon S.M. Burstein⁴⁴⁶, d'une espèce de poisson non encore identifiée, également signalée par Élien⁴⁴⁷. La notice de J. Cotte⁴⁴⁸ relative à Pline⁴⁴⁹ identifie pourtant clairement le *scorpio (marinus)* avec la rascasse, habitante des roches autant que des fonds sableux et vaseux, du genre *Scorpaena*, caractérisée par « des glandes à venin, logées à l'intérieur de cannelures qui siègent dans les aiguillons épineux de la nageoire dorsale et anale ». Bien différente de l'espèce méditerranéenne, la rascasse qui vit en mer Rouge est dite rascasse « volante » (*Pterois volitan*) ou « poisson scorpion » (*Pterois miles*)⁴⁵⁰. Tel que le relate Agatharchide, le danger que constitue ce poisson pour les ichthyophages est tout à fait justifié. C'est en effet le poisson marin le plus venimeux. J. Cotte ajoute : « Il y a d'autant plus lieu de surveiller ces animaux, à ce point de vue, qu'ils sont très longs à mourir après leur sortie de la mer et restent longtemps un peu dangereux dans la corbeille du pêcheur »⁴⁵¹.

Dans cette hypothèse, on aurait la traduction égyptienne d'une désignation grecque, ce qui donnerait à l'histoire de la transmission de ce récit entre aventuriers et prêtres égyptiens une saveur supplémentaire. Les prêtres de Tjékou, connaissant pour certains vraisemblablement le grec⁴⁵², auraient traduit littéralement le terme donné par un marin décrivant la région où fut fondée Ptolémaïs Thèrôn.

Si l'identification de l'île d'Ibn Abbas avec le lieu d'établissement de la colonie était avérée, il faut bien constater que cette zone de la côte de la mer Rouge, associant récifs coralliens et fond vaseux, est un biotope des plus propices à la présence de poissons tels que la rascasse. On pourra objecter que notre texte ne présente pas le déterminatif du poisson ; ceci n'est pourtant pas rédhibitoire dans la mesure où, on l'a vu, la comparaison (topographique et probablement graphique) avec un hydronyme de l'isthme de Suez doit être intimement liée à cette désignation.

⁴⁴⁵ *De la mer Érythrée*, frgt. 33.

⁴⁴⁶ S.M. BURSTEIN (éd.), Agatharchides of Cnidus, *On the Erythrean Sea*, p. 71, n. 5.

⁴⁴⁷ *Sur la nature des animaux* 17.6.

⁴⁴⁸ *Poissons et animaux aquatiques*, p. 111-113.

⁴⁴⁹ *HN* 9.74.7 ; également OPIEN, *Halieutiques* 1.591.

⁴⁵⁰ D'après <http://www.ciesm.org/atlas/Pterois miles.html>.

⁴⁵¹ La singularité de ce poisson n'est pas étrangère aux anglo-saxons qui le nomment « scorpionfish ».

⁴⁵² Pour le bilinguisme des prêtres égyptiens, voir W. CLARYSSE, dans D. Valbelle, J. Leclant (éd.), *Le Décret de Memphis*, p. 53-56. Pour la question relative au bilinguisme et aux traductions, voir B. ROCHETTE, *ChronEg* 69, 1994, p. 313-322 ; *id.*, *ChronEg* 71, 1996, p. 153-168 ; M. CHAUVEAU, dans D. Valbelle, J. Leclant (éd.), *op. cit.*, p. 25-39.

3.16. LA CHASSE À L'ÉLÉPHANT

La fondation de Ptolémaïs Thèrôn a pour principal objectif de procurer à l'armée lagide des éléphants capables de rivaliser avec ceux des armées séleucides. Rencontrés par l'armée d'Alexandre à Gaugamèle en 331, à la bataille de l'Hydaspes en 326 et durant la campagne indienne, les éléphants vont devenir partie intégrante des armées hellénistiques⁴⁵³. Le rôle de ces mastodontes et les moyens mis en œuvre par les Ptolémées pour se les procurer ont fait l'objet de nombreuses études⁴⁵⁴. Il n'est donc pas besoin de revenir longuement sur ce sujet. L'inscription d'Adoulis, datée d'Évergète I^{er}, évoque « les éléphants troglodytiques et éthiopiens que son père (= Philadelphie) et surtout lui ont chassés dans ces pays, transportés en Égypte et transformés en instrument de guerre »⁴⁵⁵.

Philadelphie fut en effet le premier à développer cette chasse en Afrique⁴⁵⁶ et ses éléphants devinrent tout aussi fameux que la puissance de sa flotte⁴⁵⁷. Chassés dans la vallée du Baraka et probablement entre Kassala et Sennar, les jeunes spécimens de cette espèce forestière de pachydermes africains (*Loxodonta africana cyclotis*) étaient amenés à Ptolémaïs Thèrôn puis transportés en Égypte⁴⁵⁸.

Parallèlement à la voie maritime, la voie terrestre, en remontant le cours du Nil, a également été utilisée⁴⁵⁹. On signalera à ce propos la publication d'une statue d'éléphant découverte à Assouan et mise en relation avec les chasseurs en charge de capturer les pachydermes⁴⁶⁰.

⁴⁵³ H.H. SCULLARD, *The Elephant*, p. 64-76 ; J. DESANGES, dans *92^e congrès national des savants*, p. 32-33 ; S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p.4-6 ; F.A.K. BREYER, *AegHel* 17, 2003, p. 255.

⁴⁵⁴ L. CASSON, *TAPA* 123, 1993, p. 247, n. 1 (bibliographie) ; voir entre autres H.H. SCULLARD, *op. cit.*, p. 123-145 ; I. HOFMANN, *Wege und Möglichkeiten*, p. 46-111 ; S.M. BURSTEIN, dans P. Green, *Hellenistic History & Culture*, p. 38-54 (sur la présence lagide en Afrique) ; A. HERMARY, *CCEC* 29, 1999, p. 49-50 ; Chr. THIERS, *Égypte* 24, 2001, p. 3-12 ; R.A. LOBBAN, V. de LIEDEKERKE, *CCE (S)* 5, 2003, p. 67-73 ; G.M. COHEN, *The Hellenistic Settlements*, p. 45-48. Pour l'importance de l'éléphant chez les auteurs classiques, on lira avec intérêt K. KARTTUNEN, *India and the Hellenistic World*, p. 187-201.

⁴⁵⁵ COSMAS INDICOPLEUTÈS, *Topographie chrétienne 2.58 (OGIS 54)* ; traduction W. WOLSKA-CONUS, *SourcChr* 141, 1968, p. 370-372.

⁴⁵⁶ *OGIS* 54 ; également *p.Hibeh* 110, l. 79 (vers 255) ; AGATHARCHIDE DE CNIDE, *De la mer Érythrée* 1.1 (éd. S.M. BURSTEIN, p. 42) ; Cl. PRÉAUX, *Économie*, p. 35 ; K. KARTTUNEN, *op. cit.*, p. 195, n. 415 ; voir D. MEEKS, *Les architraves du temple d'Esna*, p. XVI-XVII.

⁴⁵⁷ Plutarque, *Aratos* 15.3 : « Auparavant il nous dédaignait, parce qu'il portait ses espérances au dehors et qu'il admirait la richesse de l'Égypte, en entendant parler de ses éléphants, de ses flottes et du faste de sa cour » ; éd. R. FLACELIÈRE, É. CHAMBRY, CUF, p. 86. Au II^e siècle, Appien (*Préface* 10) porte à 300 le nombre d'éléphants dans l'armée de Philadelphie.


⁴⁵⁸ S.M. BURSTEIN, *op. cit.*, p. 8 ; p. 146, n. 1.

⁴⁵⁹ J. DESANGES, dans *92^e congrès national des savants*, p. 31-50.

⁴⁶⁰ H. JARITZ, dans H. Guksch, D. Polz (éd.), *Stationen*, p. 459-467 ; cette statue représente un *Elephas maximus* asiatique et non un *Loxodonta africana* ; cf. *infra*, n. 508.

Dans les premiers temps, la capture⁴⁶¹ et le dressage ont été confiés à des cornacs indiens, seuls expérimentés pour ces tâches⁴⁶² ; les cornacs furent en conséquence désignés par le terme « Indiens »⁴⁶³. L'anecdote rapportée par Élien (11.25) est tout à fait révélatrice de la pensée de l'époque :

« Ptolémée Philadelphie fut placé en présence d'un éléphant ; il avait été dressé où la langue grecque était employée et comprenait ceux qui la parlaient. Jusqu'à l'époque de cet animal particulier, on a cru que les éléphants ne comprenaient que la langue employée par des Indiens »⁴⁶⁴.

Les éléphants étaient ensuite transportés sur des bateaux spéciaux, les ἐλεφαντηγοί (porte-éléphants). Le terme est rare qui n'apparaît que chez Agatharchide (*De la mer Érythrée*, frgt. 85) et dans le *p.Petrie* II, 40 (a)⁴⁶⁵. Le lapicide égyptien a quant à lui utilisé le mot , terme qui ne laisse pas apparaître la fonction spécifique de ce nouveau type de bateau de transport (*supra*, note [183]). Aucune représentation des bateaux porte-éléphants ne nous est parvenue⁴⁶⁶ ; aucun indice non plus sur la manière dont ils étaient construits et dans quels arsenaux⁴⁶⁷. On sait que les éléphants de guerre indiens (avec nacelle et cornac) pouvaient également être transportés sur des bateaux vers Ceylan (*ca.* V^e s. p.C.)⁴⁶⁸. Pour des parcours sur de plus longues distances, on verra la mosaïque d'Agrigente (III^e s.) et le transport d'animaux exotiques (éléphant, gazelle, autruches) vers Rome via la Sicile⁴⁶⁹.

⁴⁶¹ Sur les méthodes de chasse, K. KARTTUNEN, *India and the Hellenistic World*, p. 193 ; Chr. THIERS, *Égypte* 24, 2001, p. 8-9.

⁴⁶² Voir *infra*, p. 157, n. 419 à propos du graffiti de Dôriôn ; L. CASSON, *TAPA* 123, 1993, p. 250-251 ; H.H. SCULLARD, *The Elephant*, p. 130-131.

⁴⁶³ S.M. BURSTEIN, (éd.), Agatharchides of Cnidus, *On the Erythrean Sea*, p. 5, n. 3 ; K. KARTTUNEN, *op. cit.*, p. 197.

⁴⁶⁴ H.H. SCULLARD, *op. cit.*, p. 130-131.

⁴⁶⁵ *FHN* 2, n° 120 ; S.M. BURSTEIN, *op. cit.*, p. 141, n. 3 ; S.E. SIDEBOTHAM, dans S.E. Sidebotham, W.Z. Wendrich (éd.), *Berenike 1994*, Leyde, 1995, p. 5 ; également Cl. PRÉAUX, *Économie*, p. 35 et n. 3. Voir aussi DIODORE 3.40.4 (« les bateaux transporteurs d'éléphants » ; éd. B. BOMMELLAER, CUF, p. 57) ; M. MERZAGORA, *Aegyptus* 10, 1929, p. 119-120 ; É. BERNAND, *Inscr. métriques*, p. 571 ; Chr. THIERS, *op. cit.*, p. 9.

⁴⁶⁶ S.M. BURSTEIN, *op. cit.*, p. 141, n. 3 ; L. CASSON, *op. cit.*, p. 253.

⁴⁶⁷ On citera encore une fois le graffiti du charpentier Dôriôn ; accompagnait-il Eumédès pour construire la nouvelle fondation ou était-il un charpentier de marine ? Voir une interrogation du même type pour une période plus ancienne par D. MEEKS, dans D. MEEKS, D. Garcia (éd.), *Techniques et économie antiques et médiévales*, p. 179. On rappellera également le *p.Petrie* II, 40 (a) qui mentionne qu'un porte-éléphants quitte le port de Bérénice pour rejoindre une station de chasse (voir L. CASSON, *op. cit.*, p. 257-258) ; mais cela ne signifie pas qu'il a été construit à Bérénice.

⁴⁶⁸ S. MCGRAIL, *Boats of the World*, p. 255, fig. 6.9 ; K. HORNIG, *Skyllis* 2.1, 1999, p. 23, fig. 4.

⁴⁶⁹ Illustrations dans C. THUBRON, *The Ancient Mariners*, p. 141-143 ; H.H. SCULLARD, *op. cit.*, pl. XIXb.

À en croire les auteurs anciens ⁴⁷⁰, la seule traversée d'un fleuve nécessitait la construction d'un pont flottant, soigneusement camouflé pour lui donner l'aspect d'un passage terrestre afin que les éléphants acceptent d'en prendre le chemin. Une fois sur les barges, les cordes qui les retenaient à la rive sont rompues pour permettre la navigation sur le fleuve ; les éléphants paniqués dans un premier temps finissent par s'apaiser. On imagine alors toutes les difficultés du transport des pachydermes depuis les lointaines chasses africaines jusqu'au fond du globe de Suez ou jusqu'à Bérénice.

Pour les lieux de parage des éléphants, on verra avec intérêt le *p.Petrie* III, 114 ⁴⁷¹ qui mentionne « le paiement des défenses des éléphants morts dans la clérouchie et de celles qui proviennent de la chasse aux éléphants ». Ce papyrus, daté de la fin du règne de Ptolémée Évergète I^{er} provient d'un cartonnage de momie de la nécropole de Gurob, au Fayoum.

L'éléphant, arme de guerre indispensable dans les conflits hellénistiques, était également chassé pour l'ivoire ⁴⁷², ce qui fut une cause importante de l'élimination des troupeaux et du déplacement des stations de chasse toujours plus au Sud.

⁴⁷⁰ ÉLIEN, *Sur la nature des animaux* 10.17 ; POLYBE, *Histoire* 3.46 ; TITE LIVE, *Histoire romaine* 21.28 ; les deux derniers auteurs traitent des éléphants d'Hannibal. La technique décrite était utilisée encore récemment ; H.H. SCULLARD, *The Elephant*, pl. IIIa.

⁴⁷¹ B. HEMMERDINGER, *AfP* 20, 1970, p. 25-28 ; également L. CASSON, *TAPA* 123, 1993, p. 258-259 pour d'autres attestations fayoumiques et memphites.

⁴⁷² B. HEMMERDINGER, *op. cit.*, p. 25-28 ; S.M. BURSTEIN, *TOΠΟΙ* 6/2, 1996, p. 805.

3.17. CURIOSITÉS DE PHILADELPHIE

« On lui apporta tout ce qu'aime le roi et sa sœur, l'épouse royale bien aimée » (l. 23). Quel que soit le type des expéditions menées de tout temps en Égypte, elles visent en premier lieu à satisfaire un désir particulier du souverain ⁴⁷³ et à enrichir le trésor royal. À l'instar des expéditions pountites, on songera à la volonté de se procurer des aromates, myrrhe, encens, carapaces et écailles de tortues ⁴⁷⁴.

Pour le Lagide, ce désir semble être devenu une nécessité, si l'on en croit le témoignage de Strabon (17.1.5) : « Philadelphie, d'un naturel curieux et, à cause de sa santé faible, toujours en quête de passe-temps et de plaisirs renouvelés » ⁴⁷⁵. Il portait également un vif intérêt à la botanique et à la zoologie, intérêt qui le poussa à vouloir réunir tous les animaux connus dans le Musée d'Alexandrie ⁴⁷⁶. Curiosité scientifique de Philadelphie et volonté de constitution d'un zoo sont les deux raisons également invoquées par Agatharchide (frgts 1 et 80b) pour expliquer le développement des explorations africaines ⁴⁷⁷. Athénée (14.654c) cite un passage des *Hypomnematata* d'Évergète II (Livre 12) qui répertoriait tous les oiseaux rares rassemblés par Philadelphie dans le palais d'Alexandrie ⁴⁷⁸. Lors de la grande procession des *Ptolemaeia*, on ne manqua pas de faire figurer ces oiseaux ⁴⁷⁹ et bien d'autres animaux exotiques.

« Après eux étaient conduits vingt-quatre chars, attelés d'éléphants, et soixante attelages de boucs, douze de quadrupèdes à petites cornes, sept de gazelles, quinze de buffles, huit attelages d'autruches, sept d'antilopes, quatre attelages d'ânes sauvages et quatre chars (...). Suivaient six attelages de chameaux, trois sur chaque côté (...). Après eux défilaient deux chasseurs avec des épieux dorés. Ils étaient suivis de deux mille quatre cent chiens, les uns indiens, les autres hyrcaniens et molosses et d'autres races. À la suite venaient cent cinquante hommes portant des arbres où étaient suspendus toutes sortes d'animaux et d'oiseaux. Ensuite on portait dans des cages des perroquets, des paons, des pintades, des faisans et d'autres oiseaux d'Éthiopie, en grand nombre (...). Cent trente moutons d'Éthiopie, trois cents d'Arabie, vingt d'Eubée, puis vingt-six

⁴⁷³ Par ex., D. FAROUT, *Égypte* 41, 2006, p. 48 ; *Urk.* IV, 888, 10 : *r jn.t mrr.t hmz.f*.

⁴⁷⁴ J. ROUGÉ, dans *TMO* 16, 1988, p. 67. Voir la liste des produits acheminés par les marins à l'époque romaine d'après le *Périple de la mer Érythrée*, L. CASSON, *BASP* 21, 1984, p. 39-46 ; de Ptolémaïs Thèrôn et d'Adoulis, au I^{er} siècle de notre ère, proviennent de l'ivoire, des carapaces de tortues et des cornes de rhinocéros.

⁴⁷⁵ J. YOYOTTE *et al.*, *Strabon*, p. 73 ; Chr. THIERS, *Égypte* 24, 2001, p. 10.

⁴⁷⁶ R.A. HAZZARD, *Imagination of a Monarchy*, p. 86 et n. 35 (pour les sources anciennes) ; voir F. BURKHALTER, *TOΠΟΙ* 9/1, 1999, p. 233. Voir p. ex. le *p.Cair.Zenon* 59075 ; Cl. ORRIEUX, *Les papyrus de Zenon*, p. 43.

⁴⁷⁷ Voir W. HUB, *Ägypten*, p. 319.

⁴⁷⁸ Pour la fascination opérée par les oiseaux indiens chez les auteurs grecs, voir K. KARTTUNEN, *India and the Hellenistic World*, p. 201-211 ; pour le zoo alexandrin, M. HUBBELL, *ClassJourn* 31, 1935, p. 68-77.

⁴⁷⁹ Voir J. Desanges (dans *92^e congrès national des savants*, p. 42-43) qui rapproche la mention d'un chasseur d'oiseau sur un graffite d'Abou Simbel avec l'importance des volatiles dans la procession des *Ptolemaeia* décrites par Athénée, d'après Callixène.

bœufs des Indes tout blancs, huit d'Éthiopie, une grande ourse blanche, quatorze léopards, seize panthères, quatre lynx, trois petites panthères, une girafe⁴⁸⁰, un rhinocéros d'Éthiopie »⁴⁸¹.

Les chasseurs envoyés à Ptolémaïs Thèrôn et dans les autres stations de chasses ne manquaient pas de ramener des animaux exotiques au souverain alexandrin⁴⁸².

Comme on l'a dit, cet engouement n'était pas nouveau. Les études menées à Qantir ont en effet montré que dès l'époque de Ramsès II l'intérêt pour les animaux exotiques conduisit à la création d'une sorte de zoo –contenant entre autres des lions et des éléphants– dans cette résidence royale du Delta⁴⁸³. Ce même engouement est attesté dans les royaumes proches orientaux⁴⁸⁴. Pour une période plus récente, on verra avec intérêt un papyrus grec de la fin de l'époque ptolémaïque qui porte des dessins d'animaux exotiques et fantastiques, rendus avec grande précision et accompagnés de leur nom⁴⁸⁵.

Mais la curiosité du roi ne s'arrêtait pas aux seuls animaux si l'on en croit un papyrus des archives de Zénon (*p.Col.Zenon* 71) qui mentionne : « les pierres que tu as envoyées à Apollonios, il les a apportées au roi, et elles lui ont beaucoup plu »⁴⁸⁶. On verra également l'intérêt suscité par la topaze provenant de l'île Saint-Jean (*supra*, p. 117). En somme, il s'agissait pour Philadelphie de réunir à Alexandrie les curiosités naturelles les plus notables rencontrées de par le monde.

⁴⁸⁰ Voir P.-L. GATIER, *TOΠΟΙ* 6/2, 1996, p. 914-915.

⁴⁸¹ CALLIXÈNE DE RHODES, dans ATHÉNÉE, *Deipnosophistes* 5.200f-201c ; traduction d'après A. BERNAND, *Alexandrie la Grande*, p. 309.

⁴⁸² Voir le récit de la capture d'un serpent et son exposition à Alexandrie, dans AGATHARCHIDE, *De la mer Érythrée*, frgt. 80 = DIODORE 2.36-37 ; Chr. THIERS, *Égypte* 24, 2001, p. 10.

⁴⁸³ J. BOESSNECK, A. VON DEN DRIESCH, *Studien an subfossilen Tierknochen*, p. 136-143 ; P. VERNUS, *Bestiaire des Pharaons*, p. 136. On verra également avec grand intérêt la « ménagerie royale » prédynastique de Hiérakonpolis mise en lumière par la découverte de tombes d'animaux, en particulier deux éléphants et un taureau sauvage ; R. FRIEDMAN, *BSFE* 157, 2003, p. 19-21 ; *id.*, dans S. HENDRICKX *et al.*, *Egypt at its Origins*, p. 131-168.

⁴⁸⁴ B. LION, dans D. Charpin, F. Joannès (éd.), *La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien*, p. 357-365, en particulier p. 364 pour l'aspect idéologique liée à la domination royale « jusqu'aux limites du monde connu ».

⁴⁸⁵ Cl. GALAZZI, B. KRÄMER, *AfP* 44, 1998, p. 201-203.

⁴⁸⁶ A.E SAMUEL, dans *Hellenistic History & Culture*, p. 172, n. 7.

3.18. LE PORT DE LA MONTAGNE DE L'EST : UNE DÉSIGNATION DE BÉRÉNICE ?

La dénomination du port de la montagne de l'Est (*dmj dw j3bt.t*), non attestée ailleurs, ne permet pas une identification directe⁴⁸⁷. Il pourrait s'agir d'un port sur la côte occidentale de la mer Rouge ou sur la partie méridionale de l'isthme de Suez⁴⁸⁸. Du Nord au Sud, Claude Ptolémée (*Géographie* 4.5) cite les ports d'Arsinoé (Clysmas-Suez), Myos Hormos (Qoseir el-Qadim)⁴⁸⁹, Philôtera (environ de Safaga)⁴⁹⁰, Leukos Limèn⁴⁹¹, Nechesia⁴⁹² et Bérénice, ordre qui varie dans les récits de Strabon (16.4.5) et de Pline (*HN* 6.168)⁴⁹³. Ce dernier précise que Bérénice⁴⁹⁴, du nom de la mère du roi, a été fondée sur ordre de Philadelphie au sud du promontoire de Ras Banas. Il en est de même de Philôtera, « fondée par Satyros, qui avait été

⁴⁸⁷ Voir *supra*, note (185) pour les autres traductions avancées.

⁴⁸⁸ On exclut de cette remarque les fondations les plus méridionales des côtes de la mer Rouge ; sur celles-ci, voir J. DESANGES, *AnnÉthiopie* 11, 1978, p. 83-101 ; pour Bérénice Epi Dires et Arsinoé, J. DESANGES, M. REDDÉ, dans *Hommages à J. Leclant* 3, p. 176-181.

⁴⁸⁹ Port dont le nom (sans allusion à la famille royale) tendrait à montrer qu'il ne s'agit pas d'une fondation lagide, à moins que l'autre nom Aphrodite (attesté chez AGATHARCHIDE, frgt. 83 = STRABON 16.4.5) soit une allusion à Arsinoé II divinisée ; S.M. BURSTEIN (éd.), *Agatharchides of Cnidus, On the Erythrean Sea*, p. 136, n. 1-2. Pour l'identification de Myos Hormos avec Qoseir el-Qadim, J. DESANGES, *AEPHE IV^e section 7*, 1990-1992, p. 68 ; A. BÜLOW-JACOBSEN *et al.*, *BIFAO* 94, 1994, p. 27-28 ; H. CUVIGNY, *La route de Myos Hormos* 1, p. 24-27 ; J.-P. BRUN, dans H. Cuvigny (éd.), *La route de Myos Hormos* 1, p. 188-190 ; G.M. COHEN, *The Hellenistic Settlements*, p. 332-338 ; en dernier lieu, la mise au point de D. PEACOCK, L. BLUE, *Myos Hormos-Quseir al-Qadim*, p. 4-5. L'étymologie égyptienne de Myos Hormos a été discutée : *mst / mstj* (*GDG* 3, p. 62 ; A. BÜLOW-JACOBSEN, J.-P. BRUN, dans H. Cuvigny [éd.], *La route de Myos Hormos* 1, p. 58 et p. 189), le toponyme égyptien aurait été réinterprété en *ṃṣc* « souris » ; c'est la traduction qui est le plus fréquemment retenue ; J. YOYOTTE *et al.*, *Strabon*, p. 170 ; H. CUVIGNY, dans *Coptos. L'Égypte aux portes du désert*, p. 158. D'autres auteurs, dont Cl. Bourdon (*Anciens canaux*, p. 67, n. 3), L. Casson (*Periplus Maris Erythraei*, p. 96) et S.M. Burstein (*op. cit.*, p. 136, n. 1) optent pour l'acception « coquilles, moules » ce qu'accréditerait la désignation d'Aphrodite-Hormos.

⁴⁹⁰ Fondation de Philadelphie implantée sur un site de la XII^e dynastie à Mersa Gawâsîs (à 22 km au sud de Safaga) ; Abdel Monem A.H. SAYED, *RdE* 29, 1977, p. 138-178 ; *id.*, *JEA* 64, 1978, p. 69-71 ; *id.*, *ChronEg* 58, 1983, p. 23-27 ; en dernier lieu, R. FATTOVICH, K. BARD, *Égypte* 41, 2006, p. 7-30 ; G.M. COHEN, *op. cit.*, p. 339-341. Sur la question des ancres provenant de ce site, voir D. MEEKS, dans D. MEEKS, D. Garcia (éd.), *Techniques et économie antiques et médiévales*, p. 188-189.

⁴⁹¹ D. WHITCOMB, *TOIIOI* 6/2, 1996, p. 747-772 (Qoseir el-Qadim) ; H. CUVIGNY, *La route de Myos Hormos* 1, p. 28-30 (confusion de Ptolémée entre Leukos Limèn et Leukè Kômè) ; G.M. COHEN, *op. cit.*, p. 330-332.

⁴⁹² Localisé à Marsa Nakari (à environ 20 km au sud de Marsa Alam), Nechesia pourrait être une fondation du règne de Philadelphie ; J. SEEGER, S. SIDEBOTHAM, *EgArch* 26, 2005, p. 18-20 ; G.M. COHEN, *op. cit.*, p. 338-339.

⁴⁹³ S.E. SIDEBOTHAM, *Roman Economic Policy*, p. 48-57 ; M. REDDÉ, J.-Cl. GOLVIN, *Karthago* 21, 1987, p. 59-63.

⁴⁹⁴ Aperçu des sources historiques et des travaux en cours, S.E. SIDEBOTHAM, *TOIIOI* 6/2, 1996, p. 779, n. 24 ; *id.*, dans S.E. SIDEBOTHAM, W.Z. WENDRICH (éd.), *Berenike 1994*, p. 5-11 ; voir *id.*, *Berenike 1995* ; *Berenike 1996* ; *Berenike 1997* ; *Berenike 1998* ; *id.*, *Sahara* 10, 1998, p. 85-96 ; *id.*, *Sahara* 13, 2001-2002, p. 23-50 ; S.E. SIDEBOTHAM, *JARCE* 39, 2002, p. 217-240 ; voir <http://www.archbase.com/berenike/english1.html> ; G.M. COHEN, *op. cit.*, p. 320-325.

envoyé dans le but d'explorer la côte du pays des Troglodytes et pour la chasse des éléphants » (STRABON 16.4.5)⁴⁹⁵, et d'Arsinoé des Troglodytes (localisation inconnue).

Le récit de la stèle CGC 22183 privilégie naturellement la région du Harpon Oriental. Les marchandises acheminées depuis Ptolémaïs Thèrôn transitent par l'isthme de Suez, Kem-our et le ouâdi Toumilat, c'est-à-dire par le canal des Pharaons. Si l'on se conforme à cette focalisation du récit, il en est de même pour les éléphants⁴⁹⁶.

Cependant, on sait que la fondation de Bérénice, liée à l'urgente nécessité de s'approvisionner en éléphants et à éviter les graves difficultés de navigation dans la partie septentrionale de la mer Rouge (*supra*)⁴⁹⁷, a généré une nouvelle voie de circulation depuis les stations de chasse⁴⁹⁸. Ainsi, à partir de Bérénice, une route menant à Edfou a été aménagée par Philadelphie⁴⁹⁹; une stèle érigée en août / septembre 257 (an 28) par le toparque « Rhodon, fils de Lysimachos, citoyen de Ptolémaïs » à Bir 'Iayyan, station caravanière entre Edfou et les mines de Barramiya, constitue le dernier témoignage découvert sur l'activité lagide dans cette zone⁵⁰⁰. À l'époque qui nous occupe, c'est cette piste Bérénice-Edfou qui est utilisée; elle sera remplacée par la route Myos Hormos-Coptos⁵⁰¹. Ce n'est qu'au I^{er} siècle que Bérénice recouvre son premier rôle et supplante Myos Hormos⁵⁰².

La stèle CGC 22183 semble donc faire état de ces deux voies commerciales, la première vers l'isthme de Suez, le canal des Ptolémées et le Delta du Nil, et la seconde qui la supplanta via

⁴⁹⁵ Voir A. BERNAND, *Panéion d'El-Kanaïs*, p. 42-43 (n° 9 : dédicace d'un autel à Arsinoé par un certain Satyros).

⁴⁹⁶ S.M. Burstein (Agatharchides of Cnidus, *On the Erythrean Sea*, p. 7, n. 1) considère que la stèle CGC 22183 relate l'arrivée du premier envoi d'éléphants en Égypte. Transport des éléphants par le canal des Pharaons pour P. PAICE, dans A. Harrack (éd.), *Contacts between Culture I*, p. 229.

⁴⁹⁷ Pour les particularités du golfe de Suez, Ph. MAYERSON, *JNES* 55, 1996, p. 119-120; cité par D. MEEKS, dans *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 324; H. CUVIGNY, *La route de Myos Hormos* 1, p. 29.

⁴⁹⁸ Pour les dangers encourus par les marins transportant les éléphants sur les ἐλεφαντηγού, voir AGATHARCHIDE, *De la mer Érythrée* 85 (éd. S.M. Burstein, p. 141-142); *supra*, p. 133.

⁴⁹⁹ STRABON 17.1.45; PLINE, *HN* 6.103, 168 et 171 (route Coptos à Bérénice); J. DESANGES, *Recherches*, p. 316; Chr. THIERS, *Égypte* 24, 2001, p. 9; D. MEEKS, *op. cit.*, p. 321; K. MUELLER, *Settlements of the Ptolemies*, p. 152 et n. 43. C'était déjà le cas sous Ramsès III lorsqu'une expédition pountite débarquait à Mersa Gawasis pour rejoindre Coptos; P. GRANDET, *p.Harris I* 1, p. 338; 2, p. 258-259, n. 931; cf. H. CUVIGNY, *op. cit.*, p. 3-13.

⁵⁰⁰ R.S. BAGNALL *et al.*, *ChronEg* 71, 1996, p. 317-330 (= *SEG* XLVI, 2120); également J.G. MANNING, dans K. Vandorpe, W. Clarysse (éd.), *Edfu, an Egyptian Provincial Capital in the Ptolemaic Period*, p. 64 et 67-69. Sur le survey de cette route, S.E. SIDEBOTHAM, dans A. Avanzini (éd.), *Profumi d'Arabia*, p. 385-393.

⁵⁰¹ Au cours du règne de Philadelphie, Coptos paraît pourtant prospère, comme l'attestent les documents retrouvés dans les temples de la ville et le dossier de l'évergète Sénou / Zénon; I. GUERMEUR, *BIFAO* 103, 2003, p. 281-296; Å. ENGSHEDEN, *Götmisz* 208, 2006, p. 13-18 (avec bibliographie).

⁵⁰² J.-P. BRUN, dans H. Cuvigny, *op. cit.*, p. 195-196; *id.*, dans *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 399-400. Dans la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère, la route vers l'Inde depuis Alexandrie passe d'abord par une remontée du Nil jusqu'à Coptos, puis à dos de chameau à travers le désert jusqu'à Bérénice, avant de s'embarquer vers le Sud; PLINE, *HN* 6.102. La navigation dans la partie septentrionale de la mer Rouge est donc délaissée.

Bérénice jusqu'à Edfou et la Thébaïde⁵⁰³. C'est ce que suggère la séquence « il <les> ramena également du Port de la montagne de l'Est », ce port pouvant alors être identifié à Bérénice, principal port lagide en mer Rouge et dont le nom égyptien n'est pas attesté.

Le débarquement des pachydermes à Bérénice, s'il allongeait l'itinéraire de retour vers l'Égypte⁵⁰⁴, en particulier vers Alexandrie, était donc considéré comme plus sûr qu'une poursuite de la navigation vers le Nord jusqu'au fond du golfe de Suez⁵⁰⁵. Le *p.Petrie* II, 40 (a)⁵⁰⁶, daté de 224, dont on a déjà fait état, supporte cette analyse. Il annonce d'une part l'envoi prochain d'un groupe de chasseurs menés par un stratège et, d'autre part, précise qu'un bateau chargé de blé partira d'Héronopolis alors qu'un bateau porte-éléphants appareillera, lui, de Bérénice. Ainsi donc, dans le dernier quart du III^e siècle, les transports commerciaux traditionnels continuaient à transiter par l'isthme de Suez (au moins dans le sens nord-sud) alors que les porte-éléphants, depuis les lointaines chasses méridionales, prenaient la mer (et accostaient) à Bérénice.

On ajoutera à ce dossier le célèbre graffite de Dôriôn, inscrit à proximité du Panéion d'El-Kanaïs, sur la route de Bérénice à Edfou :

« (Moi) Dôriôn, charpentier, faisant partie du corps d'Eumédès étant parti pour la chasse aux éléphants, je suis de retour sain et sauf en Égypte »⁵⁰⁷.

Il atteste que dès les premières expéditions (Eumédès est le fondateur de Ptolémaïs Thèrôn, entre 270 et 264), la route du désert était privilégiée⁵⁰⁸. Un autre papyrus, daté de *c.* 255 *a.C.*, mentionne un certain « Démétrios responsable de l'approvisionnement des éléphants en Thé-

⁵⁰³ S.M. BURSTEIN (éd.), Agatharchides of Cnidus, *On the Erythrean Sea*, p. 8 ; H. CUVIGNY, *La route de Myos Hormos* 1, p. 5, n. 2.

⁵⁰⁴ Carte chez G.M. MURRAY, *GeoJourn* 133, 1967, p. 29 ; A. HERMARY, *CCEC* 29, 1999, p. 49-50 et p. 56, fig. 2a ; D. MEEKS, dans *TOIIOI* Suppl. 3, 2002, p. 321 et n. 300 (pour la bibliographie).

⁵⁰⁵ L'envasement du canal, également évoqué comme cause possible de l'abandon du transit par le port d'Arsinoé (voir J. ROUGÉ, dans *TMO* 16, 1988, p. 67), reste moins convaincant. Ce canal venait d'être récemment remis en service (an 16) et il est peu probable qu'il se soit envasé ou ensablé avant même la fin du règne de Philadelphie.

⁵⁰⁶ L. CASSON, *TAPA* 123, 1993, p. 257-258 ; K. MUELLER, *Settlements of the Ptolemies*, p. 152-153.

⁵⁰⁷ A. BERNAND, *Le Panéion d'El-Kanaïs*, p. 44-46 (n° 9bis) ; J. YOYOTTE *et al.*, *Strabon*, p. 253 (Ac). Également la dédicace de Satyros déjà évoquée (A. BERNAND, *op. cit.*, n° 9).

⁵⁰⁸ Considéré comme représentant un éléphant indien (cf. *supra*, n. 460), le graffito de Dôriôn a été mis en avant pour montrer que Philadelphie possédait principalement des éléphants asiatiques dans les années 270 ; S.M. BURSTEIN, *op. cit.*, p. 5, n. 5. Pourtant, s'il faut accorder du sens à la justesse anatomique du dessin de Dôriôn, il faut tout autant considérer son existence propre dans le désert arabe et la mention de son expédition avec Eumédès. Si ce pachyderme représente bien un *elephas maximus* asiatique et non un *loxodonta africana*, ce serait alors à mettre en rapport avec les remarques de L. Casson (*op. cit.*, p. 256-257 et 250-252) concernant l'envoi dans les stations de chasses d'éléphants indiens (les premiers éléments de l'armée lagide) avec leurs cornacs pour favoriser la capture et le dressage des éléphants africains, à tout le moins lors des premières chasses ; voir le graffite d'Abou Simbel mentionnant une personne qualifiée d'*Indos*, c'est-à-dire un cornac ; A. HERMARY, *op. cit.*, p. 48.

baïde »⁵⁰⁹, et vient renforcer le dossier du débarquement des éléphants à Bérénice plutôt que la remontée de la mer Rouge vers le golfe de Suez.

La date de fondation de Bérénice varie selon les auteurs : soit vers 275 (an 10)⁵¹⁰, soit en 255 (an 28)⁵¹¹. Si l'on se fonde sur les données de la stèle CGC 22183, rédigée en l'an 21 (264), et la possible identification du « Port de la montagne de l'Est » avec Bérénice, la datation haute, soit en 275, serait préférable : la stèle ne pourrait pas faire état de la fondation de Bérénice si cette dernière était postérieure d'une décennie à la date de rédaction. De plus, le graffiti de Dôriôn atteste l'ouverture de la route du désert dès la fondation de Ptolémaïs Thèrôn (ou peu après) puisque le charpentier accompagnait une expédition menée par Eumédès.

Pour les mêmes raisons liées aux difficultés de navigation dans la partie nord de la mer Rouge et au transport des éléphants, ce port de l'Est pourrait également désigner Myos Hormos, au débouché du ouâdi Hammamat, qui entretenait des liens privilégiés avec Coptos dans la vallée⁵¹². Cependant, si l'essor de Myos Hormos apparaît de manière évidente à l'époque romaine, sa date de fondation précise n'est pas connue ; Agatharchide en donne la plus ancienne attestation, au II^e siècle *a.C.*⁵¹³.

**

⁵⁰⁹ U. Wilcken *Chrestomathie*, 435, 78-80 ; L. CASSON, *TAPA* 123, 1993, p. 258.

⁵¹⁰ S.E. SIDEBOTHAM, W.Z. WENDRICH (éd.), *Berenike 1994*, p. 5 ; dès avant, Cl. BOURDON, *Anciens canaux*, p. 66.

⁵¹¹ H. CUVIGNY, dans *Coptos. L'Égypte aux portes du désert*, p. 158.

⁵¹² J. ROUGÉ, dans *TMO* 16, 1988, p. 67.

⁵¹³ J.-P. BRUN, dans H. Cuvigny (éd.), *La route de Myos Hormos* 1, p. 189.

« Auparavant il nous dédaignait, parce qu’il portait ses espérances au dehors et qu’il admirait la richesse de l’Égypte, en entendant parler de ses éléphants, de ses flottes et du faste de sa cour ».

Plutarque, *Aratos* 15.3⁵¹⁴.

CONCLUSION

TELS SONT LES PROPOS que Plutarque place dans la bouche d’Antigone Gonatas, désireux de semer la discorde entre Ptolémée Philadelphie et Aratos, stratège de Sicyone en Achaïe. À l’exception des fastes de la cour alexandrine, sujet de prédilection des auteurs grecs, force est de constater que ces points saillants à partir desquels Philadelphie a bâti sa renommée trouvent un écho particulièrement sensible dans le texte hiéroglyphique de la stèle CGC 22183, rédigé par les prêtres d’Atoum à Tell el-Maskhouta.

Toutefois, contrairement à un grand nombre de sources antiques qui évoquent le règne du fils de Sôter I^{er}, la stèle CGC 22183 est contemporaine des événements qu’elle relate, avec toutefois la « vision » égyptienne de l’histoire, plus souvent tournée vers des considérations de religion locale que vers l’histoire événementielle préférée par les auteurs grecs et latins. Les prêtres se plaisent à évoquer des événements exceptionnels, jamais réalisés auparavant, et dont on sait pourtant qu’ils ne sont pas aussi singuliers qu’on veut nous le faire croire. L’excès est de mise dans bien des cas (listes de dons et versements de numéraires par exemple) mais cette exagération ne doit pas conduire à une remise en cause brutale de l’ensemble des données. Tout ceci est inhérent à la constitution même de ces récits et au cadre idéologique de la civilisation égyptienne dans lequel ils sont nés. Révoquer en doute ces sources hiéroglyphiques, c’est se passer de données indispensables à la compréhension de l’histoire du monde hellénistique. Au contraire, prétendre en tirer des renseignements qu’elles ne contiennent jamais, parce qu’étrangers aux préoccupations des rédacteurs, n’en est pas moins dangereux. En espérant n’avoir pas trop glissé dans ces deux travers majeurs, l’analyse serrée de la stèle qui a été tentée dans les pages qui précèdent permet de retirer un lot d’informations de premier ordre pour servir à l’histoire du règne de Ptolémée Philadelphie.

⁵¹⁴ Traduction. R. FLACELIÈRE, É. CHAMBRY, CUF Les Belles Lettres, p. 86.

Au terme de cette étude, il reste donc à évoquer brièvement les éléments importants fournis par la stèle CGC 22183.

Au premier chef, il convient encore d'insister sur la nature du document étudié. Ce texte hiéroglyphique n'est pas une stèle royale *stricto sensu*, encore moins un décret émanant de la chancellerie lagide. Faut-il encore le rappeler, aucun décret de synode n'est attesté sous le règne de Philadelphie ; il faudra attendre le règne d'Évergète I^{er}. Même s'ils ont un caractère officiel, les événements relatés dans ce texte commémoratif passent par le filtre de la théologie et des préoccupations locales des prêtres d'Atoum de Tjékou, seuls rédacteurs du document. Cette focalisation du récit, évoquée à plusieurs reprises, doit expliquer les particularités iconographiques du cintre, tout autant que les évocations de fêtes associées au calendrier liturgique d'Atoum plutôt qu'à des événements liés à l'histoire de la royauté lagide.

Il n'en demeure pas moins que les prêtres égyptiens qui ont rédigé ce texte appartenaient à ce monde en profonde mutation qui caractérise le début de l'époque ptolémaïque, et en particulier le règne de Ptolémée Philadelphie. Certains devaient parler le grec, être au fait de la politique méditerranéenne et proche orientale du dynaste alexandrin. Expurgé des considérations théologiques locales, le texte de la stèle CGC 22183 laisse donc entrevoir une étroite parenté idéologique avec les récits des auteurs classiques, qu'ils concernent la (re)découverte de la mer Rouge, la richesse légendaire de Philadelphie ou la puissance de ses armées. Les interactions linguistiques et culturelles si prégnantes au cours de la période ptolémaïque sont donc clairement perceptibles à travers ce document de tradition indigène. Sans parler de « traduction », on peut supposer que le contact étroit avec des documents officiels a rendu possible la rédaction de ce texte et en particulier l'énumération des faits et gestes de Philadelphie.

Les prêtres jouent pleinement leur rôle en associant le souverain régnant aux divinités du ouâdi Toumilat, reconnaissant sans aucune réticence la légitimité du Lagide. À ce titre, l'éloge royal est un modèle du genre, puisque les prêtres usent des mêmes ressorts que ceux employés par Théocrite dans son célèbre *Éloge de Ptolémée Philadelphie*, magnifiant la puissance militaire, terrestre et maritime, du pouvoir alexandrin et sa domination sur une large partie du monde méditerranéen.

En retour, Philadelphie se montre bienveillant et cet intérêt porté aux clergés égyptiens n'est plus à démontrer⁵¹⁵ ; la stèle découverte par É. Naville à Tell el-Maskhouta, reconnue depuis longtemps comme une source privilégiée dans l'étude des relations entre le Lagide et les prêtres, apporte son lot d'informations : visites dans le ouâdi Toumilat (dont celle de l'an 12 exigée dans le contexte de la première guerre de Syrie), consécration de temples, association d'Arsinoé II aux cultes locaux (temple construit dans la ville d'Arsinoé selon les rites égyptiens), dons provenant de taxes douanières et d'impositions royales ainsi qu'une longue liste d'offrandes accordées aux temples d'Atoum et à ceux de l'Égypte.

⁵¹⁵ *Contra* R.A. HAZZARD, *Imagination of a Monarchy*, p. 86 et 108.

Philadelphie et ses conseillers ont de toute évidence considéré avec une extrême attention le rôle stratégique du ouâdi Toumilat, présentant une situation militaire et commerciale de premier plan entre la Syro-Palestine, le Sinaï et la mer Rouge. De plus, les liens entre cette province et la basse région pélusiaque sont évoqués à plusieurs reprises (organisme de douane ; retour des statues ; canal mettant en relation plus étroites les deux régions). Par ses rapports avec la XIV^e province de Basse Égypte, Tell el-Maskhouta constituait un point de rencontre entre la Méditerranée et la mer Rouge. Dans ce contexte, on supposera avec grande vraisemblance que Philadelphie se soucia tout autant de Tjarou-Silé, porte de l'Égypte dans le Nord-Sinaï, qu'il ne le fit pour Tjékou plus au Sud. Ces deux villes représentaient en effet les deux sites-clés susceptibles de protéger l'Égypte contre une attaque de ses voisins orientaux.

La fréquence des visites du roi, accompagné ou non de sa sœur-épouse Arsinoé II, dans le ouâdi Toumilat, souligne à l'évidence l'attention portée à cette région stratégique ; cet intérêt se traduit par la volonté de se montrer bienveillant envers les dieux et les habitants. Il est séduisant de penser que la stèle de Saft el-Henneh devait également faire allusion aux visites royales dans la région, peut-être en relation avec la remise en eau du canal et les tensions rencontrées avec le voisin séleucide ; l'importance stratégique de la cité de Sopdou, tant économique que militaire, au débouché occidental du ouâdi Toumilat⁵¹⁶, en faisait un site privilégié et pour lequel Philadelphie dut faire montre d'une attention particulière.

Les données relatives au retour des statues des dieux en Égypte sont d'importance. Dans ce dossier, généralement considéré comme un *topos* au service de la « propagande » alexandrine, la stèle CGC 22183 fait figure d'exception par le récit détaillé qu'elle propose. Cet événement national est ainsi évoqué pour mettre en situation les préoccupations locales des prêtres d'Atoum. Les statues ont probablement été retrouvées dans les territoires syro-palestiniens (Cœlé-Syrie) alors sous contrôle lagide et avant même la première guerre de Syrie. La lecture du toponyme *Jnb-ḥd* (l. 12) assure qu'elles furent amenées à Memphis pour y subir des rites de purification. Cet épisode a été largement utilisé par la chancellerie lagide qui a édicté un décret, mettant en exergue l'intérêt porté envers les cultes égyptiens. Convoqués à Memphis, les prêtres ont pu récupérer les images divines et les ramener dans les temples de la *chôra*. Si l'origine des statues retrouvées ne nous paraît pas assez explicite, en revanche, le soin apporté au récit du retour en Égypte et des mesures prises par le pouvoir alexandrin ne peut qu'accréditer la réalité de l'événement et nuancer les derniers travaux sur la question.

La stèle CGC 22183 constitue un maillon privilégié pour retracer l'histoire du développement des activités commerciales et cynégétiques lagides sur le littoral de la mer Rouge. Le point essentiel fut, dans un premier temps, le réaménagement de l'antique canal des Pharaons avec une possible tentative de liaison plus directe depuis la basse région pélusiaque. Au débouché du canal dans le golfe de Suez, le port d'Arsinoé devint le point de départ des premières expéditions maritimes vers le Sud et un centre d'importance pour le transbordement des marchandises.

⁵¹⁶ J. YOYOTTE, *BSFE* 114, 1989, p. 32-33.

À l'évidence, l'ouverture du canal suscita un accroissement notable des échanges avec la mer Rouge, marqué par une augmentation de la navigation via le golfe de Suez. Les localités établies le long du canal, notamment Arsinoé, Tjékou et Pi-Sopdou, bénéficièrent des retombées économiques, ne serait-ce que par les droits de douanes et les activités liées au transbordement des marchandises (en particulier à Arsinoé). L'apport en eau potable favorisa en outre l'implantation humaine et le développement agricole du ouâdi Toumilat. Pourtant, les denrées exotiques devaient être acheminées directement vers Memphis et Alexandrie, sans profiter directement à la région.

L'exploration des côtes africaines de la mer Rouge fut largement motivée par l'urgente nécessité d'approvisionner l'armée lagide en éléphants de combat ; cette politique conduisit à l'établissement de stations de chasse, la plus célèbre étant celle de Ptolémaïs Thèrôn, dont le récit de la fondation est particulièrement développé dans la stèle CGC 22183 : découverte du site avec l'aide probable d'un pilote autochtone, installation de la colonie dotée d'un territoire agricole pour subvenir aux besoins des personnels égyptiens et étrangers ; tout cela étant focalisé sur le dieu Atoum (et ses prêtres), tout autant protecteur de ces expéditions que premier bénéficiaire des richesses qu'elles étaient susceptibles d'engendrer.

Dans la difficile et depuis longtemps débattue question de la localisation de ce célèbre port, que les éléments topographiques fournis par les auteurs anciens et les maigres vestiges archéologiques tendent à situer dans les environs d'Aqiq au Soudan, la stèle CGC 22183 apporte un élément supplémentaire, évoquant « l'île qui est dans le lac du Scorpion » comme lieu où débarquent les explorateurs avant de fonder la station de chasse. Les prêtres affirment que c'est l'île d'Atoum. Cet indice nous a conduit à proposer une identification avec l'île d'Ibn Abbas, à proximité de la moderne Aqiq, et qui aurait été dans un premier temps le lieu d'accostage de la flotte lagide avant l'installation définitive sur la terre ferme, d'abord sur la péninsule d'Istahi, puis sur le site d'Isaderheib ou d'Adobana qui ont tous deux livré quelques vestiges hellénistiques et des blocs de granite (lest des porte-éléphants ?).

Pourtant, les dangers liés aux conditions de navigation dans la partie nord de la mer Rouge ralentirent l'engouement occasionné par cette nouvelle voie et, au cours du règne, la création du port de Bérénice supplanta en partie le difficile retour jusqu'au fond du golfe de Suez, au moins pour le périlleux transport des éléphants. À l'exception de la stèle CGC 22183, les sources contemporaines ne font état que de la piste caravanière depuis Bérénice jusqu'à Edfou et la Thébaïde. Malgré les retombées économiques espérées localement par l'essor de ces navigations vers le Sud, c'est dans ce contexte que les rédacteurs ont peut-être évoqué cette route du désert, si l'identification du « Port de la montagne de l'est » avec Bérénice trouvait confirmation.

Dans l'histoire de l'exploration des côtes africaines de la mer Rouge jusqu'au Bab el-Mandeb, le règne de Ptolémée Philadelphe constitue donc une étape décisive. C'est grâce aux données amassées par les explorateurs et les chasseurs envoyés par ce souverain, « d'un naturel

curieux », qu'un certain Pythagoras écrivit un traité *De la mer Érythrée*⁵¹⁷, le premier du genre, prédécesseur de l'œuvre d'Agatharchide. Le devenir commercial de l'Égypte ptolémaïque et romaine a contracté une dette immense envers le règne de Philadelphie, période d'intenses prospections économiques vers les contrées orientales (concrétisées par les contacts avec l'oasis d'al-'Ulâ) et méridionales évoquées par les relations avec le royaume de Méroé.

À la même époque, le souverain indien Asoka envoyait une ambassade auprès des dynastes hellénistiques, parmi lesquels Antiochos II, Ptolémée Philadelphie, Antigone Gonatas, Magas de Cyrène et Alexandre d'Épire (ou Alexandre de Corinthe)⁵¹⁸. Ces premières tentatives de rapprochements feront de la mer Rouge une voie très fréquentée par les navires à l'époque romaine et conduiront à des relations privilégiées dans le négoce avec l'Inde et les contrées des mers du Sud.

**

⁵¹⁷ Cet ouvrage est connu par les citations d'Athénée (*Deipn.* 4.82.184a) et par Élien (*NA* 17.8) ; d'après J. DESANGES, *Recherches*, p. 278-279.

⁵¹⁸ K. KARTTUNEN, *India and the Hellenistic World*, p. 266-271.

ANNEXE : traductions suivies des cinq stèles du Delta

1. Tell el-Maskhouta (CGC 22183) ; ans 6, 12, 16 et 21

Granite gris ; 1,28 x 0,98 x 0,25 m.

Titulature royale (l. 1)




Désignation de la divinité du roi (l. 2-3)

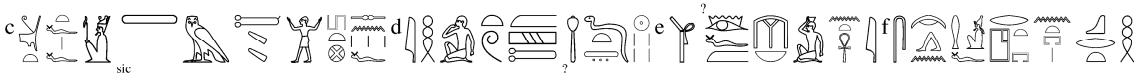


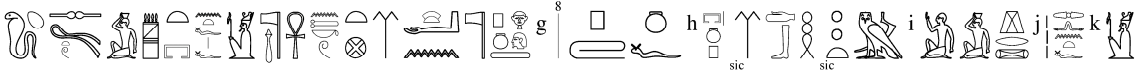
Éloge du roi (l. 4-6)





Visite du roi au temple d'Atoum (l. 6-8)



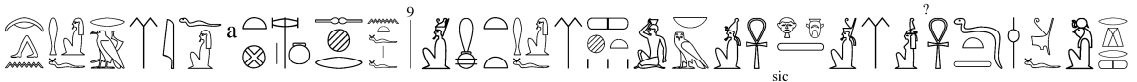












Poursuite de la visite du roi et don d'un organisme douanier (l. 8-10)



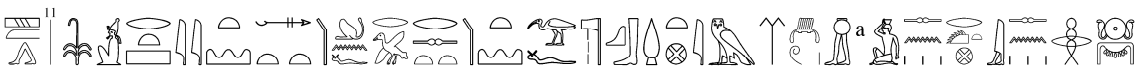












Tournée en Célé-Syrie et retour des dieux jusqu'à Memphis (l. 10-12)





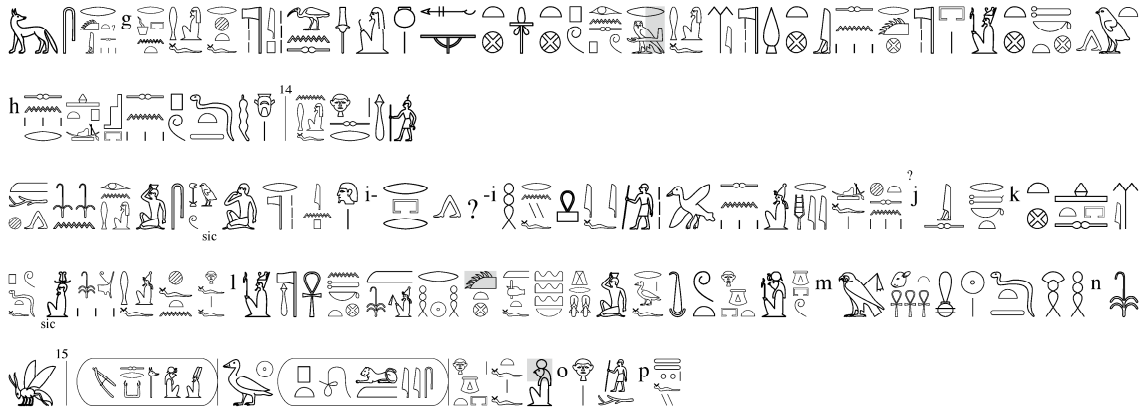






Convocation des prêtres et retour des dieux du Harpon Oriental (l. 12-15)





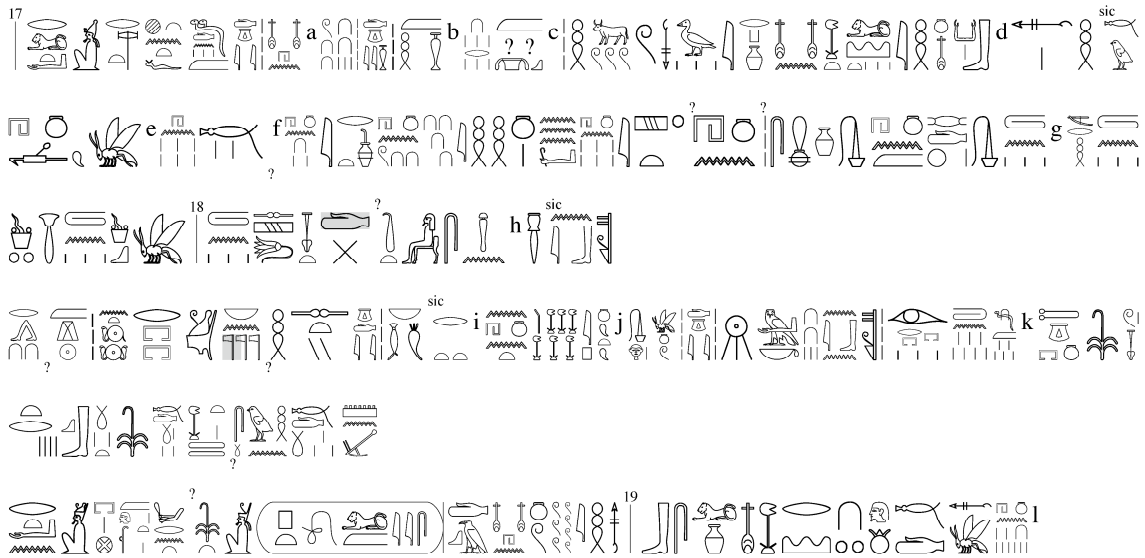
Visite du Harpon Oriental en compagnie d’Arsinoé II (l. 15-16)



Réaménagement du canal des Pharaons et établissement d’un mur de défense (l. 16)



Listes de dons accordés aux temples (l. 17-20)



Fondation du port d'Arsinoé (l. 20-21)

Envoi d'une flotte en mer Rouge (l. 21-23)

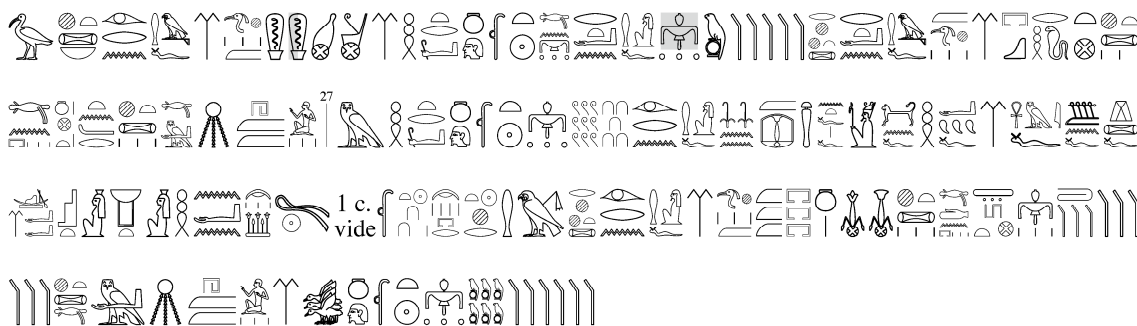
Fondation de Ptolémaïs Thèrôn et augmentation du trafic maritime (l. 23-25)



Visite aux taureaux sacrés (l. 25-26)



Dons accordés aux temples (l. 26-27)



Érection du monument (l. 27-28)



Titulature royale (l. 1)

1. Vive l'Horus, Jeune-homme-valeureux, Celui des Deux Déesses, Grand-de-Puissance, l'Horus d'Or, Celui-que-son-père-a-couronné, le Roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée), puisse-t-il vivre comme Rê éternellement, aimé d'Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, – que vive Atoum qui préside aux vivants, que vive celui qui est sur la terre comme Rê éternellement, que vive l'humanité par lui– (et) des dieux et déesses du Harpon Oriental. Qu'ils vivent éternellement !

Désignation de la divinité du roi (l. 2-3)

2. Vive le dieu parfait, enfant d'Atoum, qui unit le Double Pays, image vivante du dieu, héritier bienfaisant d'(Ounnefer), prédestiné en tant que roi pour l'éternité, image vivante d'Atoum grand dieu vivant de Tjékou, figure auguste d'Horakhty, semence divine d'Atoum le maître du Double Pays, l'Héliopolitain, glorieux descendant de Khépri, que sa mère Hathor

maîtresse de Ânou a allaité, qui est né la couronne-*atef* sur la tête **3.** alors que le serpent protecteur était sur sa tête et qu'il recevait l'allaitement et cela pour devenir le maître de la terre ; rejeton d'Atoum en tant que celui qu'il a engendré pour se tenir à son côté en tant que roi, souverain dans le *serekh* comme son enfant Harsomtous, le grand dieu qui préside à Tjékou ; le roi de Haute et Basse Égypte, Horus le vaillant lorsqu'il a réuni le trône des deux Dieux, que son père Atoum a réjoui devant des millions pour repousser l'agresseur hors de ce pays, depuis qu'il (= Philadelphie) a distingué la place de (son) père de cent mille *deben* au total sous le contrôle (?) de I (= Thot).

Éloge du roi (l. 4-6)

4. Sa Majesté est celle qui se bat pour l'Égypte (et) protège (ses) enfants ! Le veilleur parfait qui préserve l'Égypte, dont les hordes de chevaux sont sur les marches du Double Pays et des pays étrangers, celui qui construit les navires gyblites qui sont sur la mer, qui perturbe les régions désertiques par son habileté, qui frappe les pays étrangers de l'Égypte, dont la crainte (qu'il inspire règne) sur la mer depuis les origines, dont l'effroi (qu'il inspire) est considérable sur terre : tous les pays étrangers, terrestres et maritimes, viennent en effet avec prudence ; le roi puissant, le jeune homme, le chef des pays étrangers, au bras élevé le jour du combat, **5.** qui engage le combat, qui anéantit le barbare, qui repousse l'opposant, qui renverse l'ennemi sur le champ de bataille, qui tranche la grande multitude (des ennemis), qui arrache les cœurs des corps des hommes, les agresseurs ; le porteur de la vaillance et de la force (= athlophore), le maître des chevaux et des chars parfaits innombrables, qui lance (?) tous les bateaux et les nombreux navires « les deux dieux » sur la mer qui naviguent (?) sous (l'autorité) des capitaines de vaisseaux à la perfection, qui barrent sans dévier sa flotte (de) **6.** navires gyblites chargés de leurs cargaisons abondantes ; (à peine) sont-ils vus à sa (sic) lueur de l'aube (qu'ils reviennent pour combattre en un instant, semblables au voyage des étoiles de sa Majesté dans leurs courses, comme Rê (lorsqu'il) s'avance < dans > la barque du matin.

Bref, c'est le maître de la royauté parfaite, (Ptolémée), l'Agathodaimon de l'Égypte de l'Égypte, comme son père Atoum dans l'antichambre de porter la vaillance et la force, la demeure de l'Est sur ses marches du Double Pays (?).

Visite du roi au temple d'Atoum (l. 6-8)

En l'an six (= 280/279) **7.** de sa Majesté, on fit alors annoncer que l'on avait achevé le sanctuaire de son père Atoum, grand dieu < de > Tjékou. Le troisième mois d'*akhet* (= *hathyr*), le onzième jour, le roi lui-même se rendit vers le Harpon Oriental : c'est la ville de son père Atoum. Le pays était dans l'allégresse, ses rues jouant de la musique... (?). À l'aube du quatrième jour, elle se réveilla à sa fête de vie ; alors, sa Majesté arriva au temple de Piqereh ; elle acheva le sanctuaire de son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, lors de l'apparition de ce dieu sur terre (?). **8.** Elle dota cette demeure du nécessaire car elle pensait aux biens (du) sanctuaire (?) de (son) père Atoum. Sa Majesté a réalisé cette belle demeure, (c'est ce) qu'a

réalisé le roi de Haute et Basse Égypte (Ptolémée) pour son père Atoum (et) il n'existe pas de demeure aussi belle réalisée par les (précédents) rois de Haute et Basse Égypte, étant construite pour son auguste père ; le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), le fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée), qu'il vive éternellement comme Rê !

Poursuite de la visite du roi et don d'un organisme douanier (l. 8-10)

Sa Majesté arriva à Mami (?) (pour) s'occuper des affaires de son père **9**. Atoum, pareillement à (ce que fait) sa Majesté en toutes ses activités en tant que roi de Haute Égypte vivant qui réside dans le pays et roi de Basse Égypte effectivement (?), vivant éternellement. Rê lui a ordonné de pourvoir à ses besoins, le dieu auguste qui fait vivre... lors de (ses) déplacements dans le Double Pays. On accomplit pour lui une cérémonie royale dans son (= Atoum) sanctuaire qui est au cœur du pays (et) des chevaux furent apportés (?) selon sa volonté. (C'est) le roi de Basse Égypte, magnifié dans la Terre du Dieu : c'est le dieu des étrangers ! Des présents ont été consacrés pour lui que le roi a amenés dans le sanctuaire, qu'il a équipé avec ses biens. L'inondation jaillit **10**. pour son besoin. (Alors), le Revivifié (= Atoum) rejoignit (litt. arriva) son temple grâce aux formules faites par sa Majesté louant le dieu pour sa puissance. Elle ordonna de pourvoir à ses besoins : elle offrit à Pitoum son *pakherou* avec tous les biens qui en (= des bateaux ?) proviennent depuis la bouche de <la terre> orientale –le *pakherou* étant dans son désert (?) oriental– jusqu'au lac du Scorpion, lorsqu'ils (= les bateaux / les biens) entrent. Sa Majesté a fait cela pour son père Atoum, souverain des souverains.

Tournée en Célé-Syrie et retour des dieux jusqu'à Memphis (l. 10-12)

Le roi s'en alla **11**. vers la province de Syrie. Lorsqu'il eut atteint la Palestine, il y trouva tous les dieux de l'Égypte et il les ramena en Égypte. Ils vinrent avec le roi de Haute et Basse Égypte, maître <du Double Pays>, (Ptolémée) à Khenet-tatjy (?). Sa Majesté les envoya (?) vers l'Égypte et ils furent accueillis par les gardiens de l'Égypte en joie du voyage (?) de ces dieux. Après cela, sa Majesté fit ce qui était utile pour le retour **12**. des dieux d'Égypte vers l'Égypte. Ils vinrent devant sa Majesté afin qu'elle fut distinguée des (autres) rois (et) pour exalter sa royauté pour une durée éternelle. Elle (= sa Majesté) se trouvait sur la rive (lorsqu'ils) faisaient halte, depuis la bouche de la terre orientale de l'Égypte jusqu'à Memphis. Toute l'Égypte était dans l'allégresse, louant (sa) puissance ; alors, le roi... à ces dieux. Rien de tel n'avait jamais été fait dans ce pays. Ils (= les dieux) s'en allèrent vers le trône de Ptah et se reposèrent pendant neuf mois <dans> la Demeure du matin.

Convocation des prêtres et retour des dieux du Harpon Oriental (l. 12-15)

En conséquence, Sa Majesté dit **13**. à son scribe royal : « Fais rédiger l'ordonnance royale pour les temples de Haute et Basse Égypte afin de faire venir les (prêtres) délibérants élus (et)

les prêtres-purs en fonction dans leur(s) temple(s) (?), disant » : “Les dieux de l’Égypte, ils sont revenus en Égypte !”.

Et ils (= les prêtres) allèrent vers la place de sa Majesté devant ces dieux. Ils trouvèrent que c’était la statue du Harpon Oriental : c’est ce qu’ils firent en compagnie de sa Majesté. Les dieux de l’Égypte étaient revenus en Égypte ; les dieux de Pitoum et de Tjékou étaient revenus s’y reposer car c’est leur place à jamais. Sa Majesté fut joyeuse **14**. de cela grandement.

Après cela sa Majesté promulgua un décret pour ces dieux ; proclamation issue (?)... ses trésoriers ; le roi les (= les dieux) installa sur sa flotte ; ils... et ils arrivèrent à Tjékou, et c’est là qu’ils se reposent à jamais. Ils distinguèrent sa Majesté devant son père Atoum, grand dieu de Tjékou, en tant que roi pour l’éternité. L’Égypte est dans son poing et tous les pays étrangers sont sous ses semelles jusqu’à ce que son fils soit établi durablement sur le trône de Rê, sur le trône d’Horus, qui préside aux vivants comme Rê éternellement. Puisse le roi de Haute et Basse Égypte, **15**. (Puissant est le ka de Rê, aimé d’Amon), le fils de Rê, (Ptolémée) demeurer sur le trône de son père Rê pour gouverner son Double Pays !

Visite du Harpon Oriental en compagnie d’Arsinoé II (l. 15-16)

En l’an douze de (sa) Majesté, le troisième mois d’*akhet*, le troisième jour (= 1^{er} janvier 273), son désir fut accompli. (Alors que) sa Majesté parcourait l’Égypte avec la princesse, grande de faveurs, pourvue d’un doux caractère, douce d’amour, l’épouse royale, maîtresse du Double Pays, (Arsinoé), fille du roi, maître du Double Pays, (Ptolémée), la déesse qui aime son frère, (Elle) arriva au Harpon Oriental –c’est la ville de leur père **16**. Atoum– (et Elle) inspecta avec la sœur royale, l’épouse royale, afin de protéger ici l’Égypte contre les pays étrangers.

Réaménagement du canal des Pharaons et établissement d’un mur de défense (l. 16)

En l’an seize de (sa) Majesté, le premier mois de *peret* (= février / mars 269), Elle creusa un canal selon le désir de son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, pour conduire les dieux de Khenet-Iabet ; (il) commence au fleuve au Nord d’Héliopolis, il se termine au lac des Scorpions. (Puis) Elle réalisa un grand mur qui se trouve au milieu de son désert oriental, d’une longueur admirable (?), infranchissable, pour repousser les ennemis –le malheur des dieux– (lorsqu’)ils pénètrent en Égypte.

Listes de dons accordés aux temples (l. 17-20)

17. Ce que donne le roi pour faire offrandes à son père, à savoir : des fruits de qualité supérieure : 148 *hin* ; du jus / pâte de fruits (?) : 13 aiguères ; un tiers de... (?) ; des bovidés : 400 ; des oiseaux ; du vin de Syrie de qualité supérieure ; de la bonne boisson-*ih* : une cruche-*keb* ; du vin cuit : un *hin* ; du miel : 6 *hin* ; ... (?) : 12 *hin* ; du lait : 160 *hin* ; de la boisson-*ihh* de jus fort (?) : 6 *hin* ; des fruits de l’arbre-*ished* : 3 *hin* (?) ; de la crème cuite : un demi *hin* ; de la graisse cuite : 3 *deben* ; de la graisse : 3 *deben* ; de l’encens frais : 3 *deben* ; de l’huile-*bak*... : **18**. 3 *deben* ; de l’essence de lotus ; ... (?) ; du meilleur extrait de styrax.

À livrer comme nécessaire quotidien à tous les temples de Haute et Basse Égypte pour les dieux récompensés (?) : toutes sortes fruits doux, ce qui fait (?) : 16.000 *hin* ; du vin (?) cuit avec du miel : 104 vases-*nou* (?) ; des fruits secs : 22 corbeilles-*mek* ; du styrax produit (par ?) les temples : 7 *deben* ; de l'huile (?) : 5 ; *phr ns.t* (?) ; des pièces de vêtement-*semaou* royaux : 4 ; du tissu-*der* : 4 ; du tissu-*qebit* (?) : 2 ; des bandeaux royaux : 3 ; du tissu-*khat* (?) ; des pièces de tissu pour bandeau : 3 ; de l'étoffe-*men* (?) .

Ce qui est donné à Pitoum au début de l'année (et) qu'a consacré le roi de Haute et Basse Égypte (Ptolémée) : des fruits de première qualité : 800 *hin* ; un bœuf ; **19.** de la boisson-*besser* excellente de Syrie : 12 ; des jeunes pousses (?) : un sac ; du miel : 26 *hin*.

Tout ce que sa Majesté a assigné à l'Orient : des fruits : 2.800 (*hin*) ; des bovidés : 101 ; de la boisson-*besser* de première qualité : 13... (?) ; des légumes : 1.001 ; du miel : 3 cruches (?) ; un quart de tous les biens (provenant) des pays étrangers du Sud ; de l'argent : 1060 *deben* et 6 *kedet* comme allocation (provenant) de la bouche de la terre orientale en... toutes choses ; de la plante-*iadeb* (?) : une ; de l'extrait de styrax : un.

Ce qu'a institué le roi de Haute et Basse Égypte (Ptolémée) pour les besoins du dieu auguste, Atoum, grand dieu, vivant de Tjékou : **20.** de la crème cuite ; du lait cuit : un *hin*.

Tout ce que sa Majesté a institué en argent (et) livré en bovidé(s) pour son père Atoum annuellement : de l'argent : 1.400 (*deben*) ; ce qui fait (?) 1.101 bovidés en plus du nécessaire du dieu bienveillant en tant que moyen de subsistance de ce dieu, plus que les présents des courtisans.

Fondation du port d'Arsinoé (l. 20-21)

Après cela, sa Majesté arriva à Kem-Our. Il fonda un grand port pour le roi **21.** au grand nom de la fille du roi (Ptolémée). Un temple fut construit pour l'amour de sa soeur ; il y érigea des statues des dieux adelphes (et) tous les rites de fondation du temple y furent accomplis par les prophètes et les prêtres-purs selon le désir <de> son père Atoum, grand dieu, vivant de Tjékou, comme on le fait pour les temples de Haute et Basse Égypte.

Envoi d'une flotte en mer Rouge (l. 21-23)

Sa Majesté réunit sa grande flotte de **22.** quatre navires gyblites avec leur équipage de braves dignes de confiance (et) tous les biens parfaits d'Égypte et des pays étrangers, (sous l'autorité) du commandant en chef de sa Majesté. Ayant hissé la voile, ils atteignirent Kem-Our, comme la fureur (du) ciel couvert de nuages. Il (= le commandant) navigua au milieu de cette eau. Il atteint Khemtyt, **23.** les confins de la Nubie. C'est là qu'on lui amena le préposé aux passes pour son bateau royal (et) il mit le cap (vers) l'île qui est dans le lac du Scorpion. On lui apporta tout ce qu'aiment le roi et sa sœur, l'épouse royale bien aimée.

Fondation de Ptolémaïs Thèrôn et augmentation du trafic maritime (l. 23-25)

C'est là que l'on construisit un grand port pour le roi, au grand nom du roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays (Ptolémée), qu'il (= le commandant) peupla **24.** avec les troupes de sa Majesté et avec tous les fonctionnaires de l'Égypte et des pays soumis. Il créa un territoire agricole en lui qu'il laboura avec des araires et des bêtes de trait. Une telle chose ne s'était produite depuis des temps immémoriaux. Il captura là de nombreux éléphants pour le roi et ils furent amenés comme des merveilles au roi sur ses bateaux qui sont au milieu de la mer ; on <les> lui amena également du Port de la montagne orientale. Rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi sur la terre entière. Ses bateaux venaient au-devant de ses bateaux au milieu de Kem-Our, (tout) comme advenaient les hommes près de (?) l'Égypte. (Ainsi) arriva la satiété après la faim **25.** devant les hommes : sistre, lait, onguent et vêtements (provenant) de l'étranger. (C'est parce qu'ils savent que les prodiges de sa Majesté sont grands dans leurs cœurs que leurs (= pays étrangers) dignitaires viennent vers lui chargés de leurs présents, et (c'est parce qu'ils savent que) l'effroi (qu'inspire) le roi est grand dans leurs cœurs, qu'ils payent l'impôt à son trésor ! Cette île dans laquelle le roi a réalisé cela, c'est l'île de son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, que Rê a réalisée pour lui pour y accomplir ce qu'il aime ; il l'a faite pour son fils bien-aimé, le fils de Rê, maître des couronnes (Ptolémée).

Visite aux taureaux sacrés (l. 25-26)

Après cela, il honora Apis, Mnévis **26.** (et) le taureau tacheté. Il les installa parfaitement pour les faire entrer dans leur demeure à nouveau. Sa Majesté et son épouse royale étaient avec eux : rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi présent sur cette terre.

Dons accordés aux temples (l. 26-27)

Relevé de tous les biens que sa Majesté a accordés comme bienfaits aux temples de Haute et Basse Égypte comme allocation au début de l'année versée en or : sa majesté a donné 150.000 (*deben*) d'argent.

Relevé des biens que sa Majesté a accordés comme bienfaits à Piqereh : biens collectés dans les maisons de cette ville (et) biens collectés chez les habitants **27.** comme impôt au début de l'année : 950 (*deben*) d'argent.

C'est ce qu'a fait Sa Majesté à la première fête de son père Atoum –au cours de laquelle il (= Philadelphie) a protégé son (= Atoum) corps en vie après qu'il a reçu son bien des mains d'Isis et de Nephthys– ainsi qu'au troisième mois d'*akhet*, le dernier jour.

En l'an vingt-et-un de (sa) Majesté, le quatrième mois de *peret* (= mai-juin 264), relevé des biens que sa Majesté a accordés comme bienfaits aux temples de Haute et Basse Égypte : biens collectés dans les maisons d'Égypte : 90.000 *deben* d'argent (et) biens collectés chez les habitants comme impôt au début de l'année : 660.000 (*deben*) d'argent.

Érection du monument (l. 27-28)

Ces bienfaits qu'il accordés à son père Atoum et aux dieux de l'Égypte ont été gravés **28.** sur cette stèle en face de son père Atoum, grand dieu vivant de Tjékou, lors de son apparition en tant que roi, au cours de laquelle il acheva son temple. Une fête fut célébrée dans cette ville ; les dieux et les hommes qui y résident sont dans la joie et prient pour lui à cause de cela chaque jour et pour rendre durable le grand nom de sa Majesté dans ce pays à jamais, (depuis qu')Elle est apparu sur le trône d'Horus premier des vivants ; et son fils est établi durablement sur son trône, l'Égypte est dans son poing, les pays étrangers sont prosternés devant sa puissance, les Neuf Arcs sont réunis sous ses semelles, comme Rê, éternellement et à jamais.

2. Saïs (*Codex Ursinianus*, fol. 6 r° + Naples 1034 + Louvre C.123) ; an 22 (264/263)

Grauwacke ; frgt Louvre : 0,62 x 0,40 m ; frgt Naples : 0,12 x 0,14 x 0,04 m.

Bibliographie

PM IV, p. 79.

Urk. II, 75-80.

Chr. THIERS, *BIFAO* 99, 1999, p. 423-445.

Id., dans S.H. Aufrère (éd.), *La vallée du Nil et la Méditerranée*, p. 151-166.

Ph. COLLOMBERT, « La “stèle de Saïs” et l’instauration du culte d’Arsinoé II dans la *chôra* », *AncSoc* (à paraître).

Ligne de texte sous le cintre

A Puissent les dieux et les déesses de Saïs faire durer tes années en millier d’années, unir le Double Pays pour (une durée) d’une centaine de milliers de fêtes-*sed*, inscrire tes annales et graver ton cartouche, (ô) roi de Haute et Basse Égypte, Puissant est le ka de Rê, aimé d’Amon.

Titulature

1. A L’an 22, 3^e mois d’*akhet* (= 27 décembre 264-23 janvier 263) sous la Majesté de l’Horus, le Jeune homme valeureux, Celui des Deux Maîtresses, Grand **B** de puissance, l’Horus d’Or, Celui que [son] père a couronné, [le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, Puissant est le ka de Rê, aimé d’Amon], **C** : [le fils] charnel et bien aimé de [Rê], Ptolémée, vivant comme Rê à jamais, [aimé de] Neith la grande, mère du dieu, qui a enfanté Rê, celle qui a créé Atoum⁵¹⁹, Mehet-ouret, qui a procréé les Huit dieux, qui crée/commence [...]

Éloge du roi

2. A le dieu parfait, image de Rê, réplique vivante de Celui qui est dans l’horizon, héritier bienveillant issu de Neith, à qui a été donnée la royauté par le souverain des Rives, roi [alors qu’il était encore dans]

B le ventre, qui a pris possession de la place de son père comme [...]. **C** [...] *uraei* ; il a été désigné pour gouverner l’Égypte, roi valeureux, dont les merveilles sont nombreuses, qui perçoit les tributs des pays d’Asie, vaillant, dont les actions réussissent, courageux, valeureux au moyen de son bras, qui frappe les Mentiou, qui abat [les Iountiou...],

3. A vaillant lorsqu’il saisit la massue-*hd*, qui combat victorieusement, qui massacre..., qui abat les peuples hostiles, qui tue les *Chatiou*, qui fait **B** un massacre des *Pedjout-chou*, maître du *khepesh* (lorsqu’)il saisit le bouclier, qui empoigne/se préoccupe (*mh* ?) [...], **C** [...] ses [flammes (?)], qui tranche la tête de ses ennemis sans qu’il ne reste plus aucune tête de ses opposants, courageux (quand il) entre parmi la multitude (des ennemis), aux yeux (injectés) de

⁵¹⁹ Correction de la lecture fautive de l’épithète de Neith « la souveraine de Mehet-ouret » par « celle qui a créé Atoum, Méhet-ouret » ; *qmꜣ(.t) Jtm* est en effet bien attesté à Esna ; voir *LGG* 7, 212b.

sang, qui fait mourir leurs (sic) ennemis, qui saisit le bâton, dont le cœur est joyeux, qui est habile [...].

4. A qui se soucie de ses courtisans le jour du combat, qui transperce les confédérés par l'action de ses (seules) mains, le (plus) viril de l'armée, **B** [qui massacre] le vil par sa (seule) parole, qui est capable de guider les navires gyblites [...]. **C** [...] parfait sur le bateau, invincible sur le quadrigé, qui dirige la cavalerie sans égarer (un seul) cheval, Mahès guettant... (?), dont le cœur se réjouit arrivant au combat, Montou durant son attaque soudaine, Mahès sur les cadavres [...].

5. A qui tranche (?) avec le poignard, qui repousse avec l'arc et dont la flèche ne rate jamais son but, (qui possède) de nombreux soldats [...]. **C** [...] de nombreux navires gyblites, de nombreux bateaux-*q(ḳ)q(ḳ).w* sans limite, de nombreux chevaux, de nombreux chevaux de combat, de nombreux quadriges plus que les (autres) rois, celui qui dirige les Rives d'Horus, les pays étrangers (et) le pays de Fenekhou [...].

6. A dont le nom est [proclamé] par les contrées lointaines qui apportent leurs produits à sa porte qui sont donnés à Neith, toutes choses [...]. **C** [...] le conseil des dieux (afin qu'il) lève une troupe de recrues devant lui ; celui qui protège la province Saïte, qui rend efficient ses habitants, qui apaise le cœur des dieux du ciel, dont la volonté a été placée sur le monde, qui accomplit ce qu'aime Neith parce qu'elle est celle qui a saisi les Deux Maîtresses, celui qui augmente les monuments [...].

7. A qui fixe les lois comme le maître d'Hermopolis, qui prend soin de la terre entière, qui [...]. **C** [...] qui accomplit ce qu'aiment les dieux de l'Égypte, le taureau puissant, Ptolémée, vivant comme Rê, aimé de Neith, maîtresse de Saïs.

Convocation d'une délégation égyptienne

En l'an 20, sa Majesté dit aux dignitaires qui étaient à ses côtés : « Faites que l'on m'amène les comtes, les responsables des domaines, les prophètes et les pères divins des temples d'Égypte à [Alexandrie (?)]... ».

8. A « Qu'on dresse une statue de la Majesté, la reine, héritière [du Double Pays] Isis-Arsin[oe...]. **C** [...] les dieux et les déesses, car c'est la fille du dieu. J'embellirai cette / vos ville(s) bien plus que ce qui s'y trouvait auparavant ». Ils dirent en présence de sa Majesté : « La parole du souverain, notre maître, elle sera accomplie conformément à tout ce qui a été dit [par ta Majesté (?)]... ».

Bienfaits royaux

9. A En l'an 21 (= 265/264), sa Majesté arriva pour rendre excellente l'Égypte, pour parfaire l'humanité [...]. **C** [...] à discuter] des affaires de l'Égypte avec eux. Et alors, ils s'en retournèrent depuis le lieu où se trouvait sa Majesté vers la ville de Saïs afin de nourrir le pays après la pénurie. Et alors, il (= sa Majesté) accomplit les rites pour l'embellir [...].

10. A Il a rendu prospère la condition de tous les habitants afin que son nom soit proclamé [...]. **C** [...] accompli à la perfection. Alors, les prophètes et les pères divins du temple de Neith

arrivèrent dans le lieu où se trouvait sa Majesté ; ils dirent en présence de sa Majesté :
« Souverain, notre maître, la statue de la reine, héritière du Double Pays, Isis-Arsinoé, [la déesse
qui aime] son frère [...] a été dressée.

11. A C'est la place vers laquelle tous les dieux... (?). Que ta Majesté vienne la (= la statue)
voir ». Le 4^e mois de *peret* [...]. **C** [...] après lui, des quadriges et chevaux si nombreux qu'on
ne peut les compter, des commandants et des soldats sans fin. Apparition royale vers le temple
de Mout, maîtresse [...].

3. Xoïs (BM EA 616) ; an 29 (256)

Pierre noire ; 0,49 x 0,62 x 0,22 m.

Bibliographie

R.A. PARKINSON, *Cracking the Codes*, p. 27, fig. 10.

I. GUERMEUR, Chr. THIERS, *BIFAO* 101, 2001, p. 197-219.

Protocole royal et dédicace introductive

1. L'an 29, 4^e mois de l'hiver (= entre le 24 mai et le 22 juin 256), sous la Majesté de l'Horus, le Jeune homme valeureux, Celui des deux maîtresses, le Grand de puissance, l'Horus d'Or, Celui que son père a couronné, le Roi de Haute et Basse Égypte, le seigneur du Double Pays, le seigneur de l'accomplissement des rites, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), le Fils bien-aimé (issu) du corps de Rê, le seigneur des couronnes, (Ptolémée), aimé d'Amon-Rê, seigneur de Xoïs, qui s'est créé lui-même, 2. le grand dieu issu du Noun, le dieu parfait, seigneur du ciel, de la terre, de la *Douat*, de l'eau et des montagnes. Puisse-t-il vivre comme Rê qui est à la tête des vivants, éternellement et à jamais.

Détermination de la divinité du roi

Vive le dieu parfait [...], semence divine de Celui qui préside à l'horizon, héritier efficace de Celui qui s'est créé lui-même, sa réplique sur terre à la Grande porte, incarnation divine de Rê-Horakhty, 3. manifestation divine du Maître de l'univers, enfant-pupille auguste de Celle qui se réjouit de la vie, élevé par l'Œil de Rê en tant que Khonsou, réplique vivante du nouveau-né qui renaît, effigie divine de l'enfant-pupille auguste et divin de Rê dans (sa) course, allaité par la Maîtresse de l'enfant, uni à l'enfant, figure vivante de Rê, rejeton légitimé d'Atoum, enfant solaire 4. de Celle qui est enceinte, enfant de Mout, jeune homme apparu en tant que Khonsou, issu de sa mère pour accomplir sa volonté et renouveler sa royauté en une infinité (de fois) ; car c'est l'héritier de Rê dans les marais, comme celui qui y fut nourri, glorieux descendant issu de l'Œil-*ankhet*, nourri (par) Celle qui est issue de son papyrus, la matrice divine issue des plantes des marais, qui illumine 5. le Double Pays au moyen de son œil vénérable, image parfaite du Puissant, le Bélier, Celui dont le prestige est grand, image sainte de Celui qui s'est créé lui-même, qui tient éloigné (?) les *rekhyt* depuis qu'il est apparu à sa (= Amon-Rê) vue, qui a saisi le Double Pays,... (à) la vue de son maître..., image d'(Osiris)-*ouou* dans le temple de la vénérable Vache, représentation parfaite (de) Celui qui est sur (son) lit d'apparat, Celui qui recommence à vivre, Celui dont la narine vit, qui lui a donné sa fonction 6. sur terre, le maître du *mekes* issu d'Osiris, engendré par..., craché par Rê comme le Préposé aux terres riveraines, que Celui qui exerce Maât a placé sur son trône —puisse-t-il saisir la couronne-*atef* de Rê en joie, puisse-t-il décimer les ennemis à sa (seule) vue—, la réplique de Rê, l'aîné d'Amon-(Rê ?) qui lui a donné sa royauté pour gouverner 7. l'Égypte,... la multitude se réjouit de son apparition (?) dans le temple..., placer... pour renouveler ce qui a été copié sur ses annales ; Rê l'a introduit sur son trône pour une durée de vie entière à chaque fois... en lui, Khnoum, dieu

des dieux, (c'est) Rê dans Xoïs, le premier créé par Amon le vénérable. Le souverain, Celui des deux déesses, grand de puissance, à qui a été donné [...].

4. Saft el-Henneh (localisation inconnue) ; an 22 (+ x ?)

Granite noir.

Bibliographie

PM IV, p. 13.

É. NAVILLE, *The Shrine of Saft el Henneh*, pl. 8D et p. 13.

Urk. II, 107 (21) D (titres de la reine).

J. QUAEGBEUR, *BIFAO* 69, 1970, p. 211, n° 14.

Id., *StudHell* 34, 1998, p. 88, n° 11.

P. DAVOLI, *Saft el-Henna*, p. 52-53 et fig. 19, p. 66.

En 1885, É. Naville découvre une stèle de granite noir dans une mare à l'extérieur du village de Saft el-Henneh, site de la métropole de la 20^e province de Basse Égypte (Sopdou / nome Arabique) ; elle est datée de l'an 22 (+ x ?)⁵²⁰. Dans le cintre, le roi agenouillé présente une cassolette d'encens à sept divinités assises et à Arsinoé II divinisée coiffée de sa couronne caractéristique. Ces divinités sont : « Soped, maître de l'Orient, doué de vie », Khensyt coiffée de la plume de Maât, un dieu perdu, une divinité solaire hiérocéphale « [...] grand dieu qui réside à Pi-Soped », « Hathor, maîtresse de la perruque⁵²¹, qui préside à Oug (?)⁵²² », « Harsomtous qui réside à Pi-Soped » coiffé de la couronne-*hemhem*. « L'épouse royale, la sœur, (Arsinoé) [...] » clôture ce défilé.

Étant donné les proportions générales du document, on peut estimer qu'il manque une grande partie des lignes hiéroglyphiques, au moins plus de la moitié. Le texte est très dégradé et ne permet pas d'en extraire de renseignements notables puisqu'il ne concerne que la titulature initiale et l'éloge royal. Seule la copie effectuée par É. Naville peut être utilisée, la localisation actuelle de la stèle n'étant pas connue. La première ligne indique que le document est daté de l'an 22 (+ x ?) et si l'on se conforme aux documents du même type, les bribes de texte conservées font état de l'étroite association entre le pharaon lagide et les divinités locales puis développent l'éloge royal dans lequel les qualités guerrières du roi sont le plus souvent mises en exergue.

1. L'an 22 (+ x ?), sous la Majesté [de l'Horus, Jeune-homme-valeureux, Celui des Deux Déesses], Grand-de-Puissance, l'Horus d'Or⁵²³, Celui-que-son-père-a-[couronné, le Roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon)], le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée), aimé de Soped, maître de l'Orient, Ba de Rê, aîné des dieux.

⁵²⁰ Restitution possible de l'an 24 ; P. DAVOLI, *Saft el-Henna*, p. 53.

⁵²¹ *LGG* 4, 3b-c (1) ; voir la présence d'un *pr-jꜣr.t* dans la Butte du jujubier, verger sacré du nome (naos de Saft el-Henneh CGC 70021) ; lu *nb.t wšr* (ou *jwn.t* « Dendara » ?) en *LGG* 4, 43b.

⁵²² *LGG* 5, 899b (seule occurrence).

⁵²³ Graphie (ou copie) fautive avec les trois traits du pluriel derrière le faucon.

2. [...] Horus-Soped⁵²⁴, lorsqu'il fait pour lui *smj* [...] le temple [...]
3. [...] comme Chou⁵²⁵, qui parcourt [...] le jeune⁵²⁶ homme parfait [...] héritier (?)⁵²⁷ de Rê (et) de tous les dieux, qui soulève le ciel⁵²⁸, leur trône (?)
4. [...] Double Pays [...] sur le trône [...] son pavillon, qui vainc (*hd*) [...]
5. [...] accomplir les sorties divines (?) [...] dans son voisinage (?) [...] les *Mentiu* se cachent⁵²⁹ lorsqu'il prend au filet⁵³⁰ les *Haou-nebou* [...];
6. [...] il parcourt (?)⁵³¹ la nécropole⁵³² [...] qui parcourt le ciel (?) ;
7. [...] les hommes et les dieux (?) [...] terrifiant par sa force⁵³³, aux bras puissants⁵³⁴ le jour du combat⁵³⁵ [...] les bras (?) ;
8. [...] *wr.t* il éloigne (?) *tpy.w* [...] le maître de l'arc [...] les chemins (?) [...];
9. [...] *m srwd* [...] à nouveau, qui arrache les cœurs⁵³⁶ [...].

Bien qu'il demeure pratiquement inexploitable en l'état, ce document entre parfaitement dans une construction rhétorique traditionnelle, et il devait faire également état des relations entre Philadelphie et les prêtres de Saft el-Henneh, point stratégique à l'entrée du ouâdi Toumilat, et passage obligé pour se rendre à Tell el-Maskhouta.

⁵²⁴ J. YOYOTTE, *BSFE* 114, 1989, p. 43-48.

⁵²⁵ *Edfou* I, 335, 9-10 : « Chou est là en tant que Soped qui frappe les Mentiu ».

⁵²⁶ Ou *fj-ʿ* (*LGG* 3, 187-188 ; non recensé) avec une graphie identique en *LD* IV, 79b.

⁵²⁷ Lire *juʿ* ?

⁵²⁸ *LGG* 4, 670b-c.

⁵²⁹ *Wb* V, 104, 15-16 ; pour les Mentiu, peuplade sinaïtique, particulièrement associée à Sopdou qui en a la maîtrise, J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 36 et 39.

⁵³⁰ *ALex* 77.0714.

⁵³¹ Verbe de mouvement.

⁵³² *WPL*, p. 843-844.

⁵³³ *hsj-šnʿ m wsrʿf* ; cf. *WPL*, p. 676.

⁵³⁴ Probablement un vase-*nou* sous le *q*.

⁵³⁵ *qn gzb.ty hrw rj-<ʿ>-ht* ; *WPL*, p. 572.

⁵³⁶ *šd jb.w*, cf. CGC 22183, l. 5 ; ou *mḥ-jb.w*.

5. Mendès (Caire CG 22181) ; ans 15, 21 et 21 + x

Grès siliceux ; 1,47 x 0,78 m.

*Bibliographie*⁵³⁷

PM IV, p. 36.

A. BEY KAMAL, *Stèles* (CGC), p. 159-168 (22181) et pl. LIV-LV.

Urk. II, 28-54 (13).

H. DE MEULENAERE, *Mendes* II, p. 205-206, n° 111 et p. 174-177.

G. ROEDER, *ÄgGötterwelt*, p. 171-188.

Les fragments de cette stèle ont été découverts à Tell el-Robah, entre 1870 et 1896. Elle livre un texte de 27 lignes, les flancs portant les noms et épithètes de Banebded ainsi que les noms de Philadelphie.

Le cintre présente Philadelphie faisant offrande au bélier de Mendès, suivi d'un dieu enfant (Harpocrate), de Banebded, d'Hatmehyt et d'Arsinoé II divinisée. Derrière le roi, une figure féminine présente une croix ansée et un épis de blé. On a proposé d'y reconnaître la canéphore d'Arsinoé II (prêtresse éponyme)⁵³⁸ mais qui, d'après les textes hiéroglyphiques et démotiques, devrait être représentée avec une corbeille d'or. Il s'agit plus vraisemblablement de la reine elle-même (sa statue mendésienne), dans la reconstitution fictive du couple royal, alors qu'à cette époque la reine est morte⁵³⁹. Le troisième personnage pourrait être le futur Ptolémée Évergète I^{er}, adopté par Arsinoé II, mais les légendes le désignent comme étant Philadelphie lui-même.

Cette stèle constitue un témoignage majeur pour la connaissance de la mise en place du culte d'Arsinoé II et des relations entretenues entre le roi et les clergés de Mendès. Les rapprochements communs sont nombreux entre ce document et la stèle CGC 22183, chacun d'eux, sur bien des points, s'éclairant l'un l'autre. À l'exception de quelques passages, la traduction proposée ci-après ne s'éloigne guère de celle donnée par H. De Meulenaere. Ce document est à mettre en relation avec une stèle provenant de Tell Timai (Zagazig 228) sur laquelle Philadelphie présente la campagne au bélier et aux dieux de Mendès et à Arsinoé II⁵⁴⁰.

Le cintre

Sous le disque solaire ailé (et ses désignations)⁵⁴¹ :

B1. Vive le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, maître des rites, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), le Fils bien-aimé du corps de Rê, (Ptolémée), vivant à jamais.

⁵³⁷ La bibliographie concernant des aspects particuliers du texte est donnée dans le cours de la traduction, *infra*.

⁵³⁸ M. MINAS, dans *StudHell* 34, 1998, p. 50-52.

⁵³⁹ Chr. THIERS, *BiOr* 57, 2000, col. 90-91.

⁵⁴⁰ I. KAMEL, *ASAE* 59, 1966, p. 27-31, pl. I-II ; D. MEEKS, dans *State and Temple* 2, p. 684, n° 5 ; H. DE MEULENAERE, P. MACKAY, *Mendes* II, p. 206, n° 112.

⁵⁴¹ La traduction du cintre ne reprend pas la totalité des légendes.

B2. (Vive)⁵⁴² l'aimée de Banebbed, grand dieu, vie de Rê, taureau éjaculateur qui préside aux jeunes femmes⁵⁴³, la fille du roi, la sœur du roi, l'épouse du roi, la souveraine du Double Pays, (Arsinoé)], vivante éternellement.

À GAUCHE :

Le roi (C1) présente la myrrhe :

C2. Présenter le lys (consumé)⁵⁴⁴ à son père, frotter (?)⁵⁴⁵ la myrrhe au nez divin.

Statue d'Arsinoé divinisée :

C3. La statue (porteuse de l'épis de blé) de la déesse Philadelphie, âme (de)⁵⁴⁶ la souveraine du Double Pays, (Arsinoé)].

C4. <Je> te protège à la perfection⁵⁴⁷ (afin que) tu sois complet comme ton [...] plus que les dieux.

Au-dessus, un faucon :

C5. Le Béhédétyte, qui étend ses ailes afin de protéger sa mère.

Le prince Ptolémée (?) (désigné par les cartouches de Philadelphie !)⁵⁴⁸ :

C6. Le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon)], le Fils de Rê, maître des couronnes (Ptolémée)].


C7. <Je> rassemble pour toi ton corps, <je> réuni pour toi ton corps dans Tanen⁵⁴⁹.

⁵⁴² Le signe 'nh est commun avec la ligne précédente.

⁵⁴³ Avec un passage de la ligne 1 (et *Urk.* II, 31, 13), à ajouter aux sources classiques et égyptiennes réunies Ph. Derchain (*Enchoria* 25, 1999, p. 20-23) relatives aux capacités génésiques du bélier de Mendès ; également E. LASKOWSKA-KUSZTAL, *Elephantine* XV, p. 136-137, et pl. 83 (4) et 112 (d) ; D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta*, p. 263 et n. 705.

⁵⁴⁴ Cf. *infra*, l. 13.

⁵⁴⁵ Ou « nettoyer » ; *fdfd* est un hapax (*Wb* I, 583, 4) ; réduplication possible à partir du verbe *fd* « effacer » (*ALex* 77.1559) ou *fdj* « arracher, extirper » (*ALex* 77.1560) ; à rapprocher de l'huile *fd / fd.t* ? M. Abdel-Hamid SHIMY, *Parfums*, p. 139 ; B. KOURA, *Die "7-Heiligen Öle"*, p. 188 (réf. D. Meeks).

⁵⁴⁶ La présence de , n'a été comprise qu'avec une omission (ou une haplographie) de *mry* « (aimée) du bélier » (M. MINAS, dans *StudHell* 34, 1998, p. 51) ; or, si, comme fréquemment dans le texte, on traduit simplement par « âme », l'hypothèse proposée de la présence ici de la statue de culte d'Arsinoé II (Chr. THIERS, *BiOr* 57, 2000, col. 90-91) se comprendrait d'autant mieux ; la figure représentée est bien « l'âme (de) la souveraine », c'est-à-dire l'image de la déesse Philadelphie placée dans le temple du bélier après sa mort.

⁵⁴⁷ *hw~n<=j> tw m-nfr.*

⁵⁴⁸ Cette confusion résulte peut-être de la mention, l. 19 : « Sa Majesté [ordonna] à son fils dont le nom était (le même) que celui qui l'a engendré de célébrer une fête pour le temple du bélier ».

⁵⁴⁹ Graphie corrompue de *Tj-nn* ; cf. C10.

Au-dessus, un vautour :

C8. Nekhbet la blanche de Nekhen, le vautour vénérable qui protège son fils avec ses ailes.

Emblème :

C9. Les deux dieux de Haute et Basse Égypte, les deux ⁵⁵⁰ frères ensemble [...] les pays.

À DROITE :

Le bélier :

C10. Le roi de Haute et Basse Égypte, l'âme vivante de Rê, l'âme vivante de Chou, l'âme vivante de Geb, l'âme vivante d'Osiris, le bélier des béliers, le souverain des souverains, le bélier, héritier dans Tanen ⁵⁵¹.

Harpocrate :

C11. Harpocrate, grand dieu qui réside à Mendès, qui est sur son trône dans Iounet (?) ⁵⁵².

<Je> te donne le Double Pays avec ses aliments.

Dieu criocéphale :

C12. Banebded, grand dieu, vie de Rê, taureau éjaculateur qui préside aux jeunes femmes, maître du ciel, roi des dieux, doué de vie comme Rê.

C13. <Je> place pour toi les chefs de toutes les contrées étrangères en adoration devant ton autorité.

Hatmehyt :

C14. Hatmehyt la puissante qui réside à Mendès, l'épouse du dieu dans le temple du bélier ; l'œil de Rê, maîtresse du ciel, régente de tous les dieux.

C15. <Je> place ton amour dans le cœur des dieux et la petitesse de cœur (?) ⁵⁵³ pour tes ennemis.

Arsinoé II :

C16. La fille de roi, sœur de roi, épouse de roi, vénérable bien-aimée, la déesse Philadelphie, (Arsinoé)

C17. <J'> invoque pour toi le maître des dieux afin qu'il augmente tes années en tant que roi.

⁵⁵⁰ Malgré le pluriel après la réduplication de *sn*.

⁵⁵¹ Désignation possible de Mendès ou de sa région, seulement attestée dans ce document ; *GDG* 6, p. 22.

⁵⁵² Le texte donne *ḥs.t* « Isis » que K. Sethe propose de comprendre *Jwn.t*.

⁵⁵³ *ḥnd* « petit nombre, être en petit nombre », *Wb* I, 207, 7-9. Ou « le petit nombre (dans) le cœur de tes ennemis » mais dont le sens n'est guère plus satisfaisant.

Titulature royale (l. 1-2)

1. Vive l'Horus, Jeune-homme-valeureux, Celui des Deux Déesses, Grand-de-Puissance, l'Horus d'Or, Celui-que-son-père-a-couronné, le Roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée), aimé de Banebded, grand dieu, vie de Rê, taureau éjaculateur qui préside aux jeunes femmes, dieu unique, dont le prestige est puissant, roi des dieux (et) des hommes, qui apparaît à l'horizon sous la forme de quatre visages, 2. qui illumine le ciel et la terre de ses rayons, qui vient en tant que crue (afin) de faire vivre le Double Pays ; c'est le souffle auprès de tous les hommes ; les dieux le louent, les déesses lui rendent hommage en sa forme de bélier vivant, celui dont le prestige est grand, le supérieur des dieux.

Désignation de la divinité du roi (l. 2-4)

Le dieu parfait, image de Rê, image vivante de Celui qui est dans l'horizon, semence divine du bélier, le taureau éjaculateur, le fils véritable (?) du copulateur ; 3. il fut engendré (?) ⁵⁵⁴ pour peupler les provinces (et) pour protéger les nomes des dieux, le fils aîné du bélier Celui qui a fait ce qui existe, qui est sur le trône de Celui qui préside aux dieux, figure auguste du Jeune homme des nomes ⁵⁵⁵ ; il fut conçu pour être maître et roi, souverain fils de souverain, né d'une souveraine, à qui la fonction de souverain du Double Pays a été transmise alors qu'il se trouvait dans le ventre (de sa mère), avant (même) qu'il n'ait été enfanté ; il a saisi (le pouvoir) 4. dans les langes, il a gouverné dès (qu'il a pris) le sein.

Éloge royal (l. 4-6)

Celui qui est pourvu d'un doux caractère, doux d'amour, dont le prestige est semblable à celui du bélier dans la province Mendésienne, roi puissant, dont la force est puissante, le champion qui conquiert [par] sa puissance, qui combat sur le champ de bataille, vaillant par la puissance, au bras puissant, qui frappe ses opposants, aux conseils efficaces, dont les actions réussissent, invincible contre celui qui le combat ⁵⁵⁶, le maître de Maât, qui aime les lois, dont le cœur est juste sur 5. le chemin [du dieu] ⁵⁵⁷, qui protège l'Égypte, qui préserve les temples, mur d'airain autour de ses fidèles ⁵⁵⁸, dont la terreur (qu'il inspire) est grande, dont la crainte (qu'il inspire) est grande, la peur (qu'il inspire) est dans tous les pays, [...] son autorité, chacun se

⁵⁵⁴ K. Sethe renvoie à la ligne 19 (*Urk.* II, 46, 8) pour une graphie identique, proposant de lire *wtt* « engendrer » ; sans revenir sur le sens qui semble acquis, on verra l'épithète *bꜣ nk* « le bélier copulateur », attesté pour Banebded de Mendès en *Edfou* IV, 302, 9 ; *LGG* 2, 686c.

⁵⁵⁵ Sans parallèle pour désigner Harpocrate, d'après le déterminatif ; *LGG* 5, 100c.

⁵⁵⁶ Litt. « qui s'unit à lui ».

⁵⁵⁷ Voir G. VITTMANN, *Altägyptische Wegmetaphorik*, p. 63 (5.30A).

⁵⁵⁸ Pour *mr.w*, en dernier lieu, J.-Cl. GOYON, dans *Les artisans dans la ville Antique*, p. 25.

réjouit à sa vue aussi vrai qu'il les protège⁵⁵⁹, le bien-aimé [dans] les cœurs [des dieux, car ils connaissent (?)] ses [bienfaits] envers eux ; tous les temples regorgent de ses offrandes, les deux moitiés comme **6**. [...] le roi de Haute et Basse Égypte [...].

Visite royale à Mendès (l. 6-10)

L'an [...], premier mois de *peret*, [sa] Majesté vint [pour installer (?)] **7**. Banebded, [pour] implorer la vie au Maître de la vie⁵⁶⁰, [pour] demander la royauté à celui qui en est le maître, en [faisant] ce qu'aiment les béliers vénérables. [Pour la première] fois qu'elle installa un animal (sacré) depuis qu'elle se tenait sur le trône [de son père], sa Majesté installa le bélier vivant. Après cela, sa Majesté installa ses [...] comme [ce qui a été fait] au début par les rois depuis le **8**. commencement de(s) installation(s).

Sa Majesté prit l'amarre d'avant de la barque de ce dieu et navigua vers le Nord dans le grand lac (puis) navigua vers le Sud dans le canal-*âqenou*⁵⁶¹, comme avaient l'habitude de faire les rois de Haute et Basse Égypte avant elle, accomplissant pour lui (= le bélier) tous les rites d'installation, comme ce qui est dans les écrits. Lorsqu'elle atteignit Djedet-Anpet, sa Majesté le (= le bélier) fit apparaître (en procession) sur sa barque portative. Elle était en vérité derrière ce dieu comme son maître. Elle traversa [...] **9**. le dieu vers Oup-Neterouy, le lieu de sa première installation.

Puis sa Majesté se mit à parcourir le temple des béliers et elle trouva la demeure du bélier en travaux⁵⁶² selon l'ordre de sa Majesté de faire cesser la souffrance⁵⁶³ commise par les pays du désordre contre elle (= la demeure). Sa Majesté ordonna de l'achever en travail d'éternité. Sa Majesté contempla la résidence du bélier auguste (et) la fit restaurer à nouveau⁵⁶⁴. Elle plaça devant⁵⁶⁵ les [...] chaque jour **10**. pour y élever le bélier dans Anpet sur son trône. Puis sa Majesté se mit à donner ses instructions dans ce temple⁵⁶⁶ et à faire actes d'évergétisme pour les béliers divins, comme cela se trouve dans les écrits de Thot.

Retour à Alexandrie et mariage avec Arsinoé II (l. 10-11)

Après cela, sa Majesté se rendit à sa Résidence (= Alexandrie), le cœur en joie de ce qu'elle avait accompli pour ses pères, les très vénérables béliers vivants qui président à Anpet. Puis-ent-il lui accorder une longue royauté dans la joie !

⁵⁵⁹ J'adopte l'interprétation de Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 151 (*mj nhtꜣf s(n)*) ; le *s(y)* pourrait également faire référence à l'Égypte dans la lacune qui précède. La séquence est omise dans la traduction de H. De Meulenaere.

⁵⁶⁰ Épithète de Banebded, *LGG* 3, 596c (e) ; *Hibis*, 23 (mur sud, col. 25).


⁵⁶¹ Voir P. GEOFFRET, *Kyphi* 3, 2001, p. 15-16.

⁵⁶² Litt. « des travaux étaient faits en lui ».

⁵⁶³ *rwj ꜥhw*, *Alex* 79.1730 et 79.0034.

⁵⁶⁴ Ou « réparer et restaurer » ; avec 'n « réparer », *Alex* 79.0484.

⁵⁶⁵ Ou *rdj m hr* « ordonner », *Alex* 79.1804 ; mais pour cette acception, il semble que le verbe *wꜥ* soit préféré dans le document.

⁵⁶⁶  *sic* (*tn pour pn*) ou lire *r-pr njw.t tn*, après Å. ENGSHEDEN, *op. cit.*, p. 252.

Alors, sa Majesté s'unit avec sa sœur **11**. [...] Celui dont le nez est vivant avec l'Âme de l'Orient⁵⁶⁷. On fixa sa titulature ainsi : « La princesse, grande de faveur, pourvue d'un doux caractère, douce d'amour, dont l'apparition est belle, qui a reçu les deux *uraei*, qui remplit le palais de sa beauté, aimée du bélier, *wḏḏ bḏ*, la sœur royale, la grande épouse royale bien-aimée, régente du Double Pays, (Arsinoé) ».

Mort d'Arsinoé II et instauration de son culte (l. 11-14)

L'an 15, premier mois de *chemou* (*pachons*) (= 27 juin-26 juillet 270), cette déesse monta au ciel. Elle unit son corps à **12**. [Celui qui a créé sa beauté (?)...]. Après que la bouche de cette déesse fut ouverte⁵⁶⁸ pendant quatre jours, elle s'envola comme une âme vivante. On joua de la musique pour elle dans Anpet en célébrant sa fête, en y faisant vivre son âme à côté des béliers vivants, comme cela se fait pour les âmes de tous les dieux et déesses depuis la première fois jusqu'à aujourd'hui. Car c'est la place de la réjouissance de la royauté de tous les dieux⁵⁶⁹, leur ville du rajeunissement **13**, dans laquelle ils respirent le souffle ; c'est le [...] de toutes les déesses dans laquelle elles renaissent, aspergées de myrrhe et de lys consumé⁵⁷⁰ tous les dix jours⁵⁷¹.

Sa Majesté ordonna d'ériger sa statue dans tous les temples, (ce) qui plut à leurs prophètes qui connaissaient ses (= Arsinoé II) desseins envers les dieux⁵⁷², ses bienfaits envers tous les hommes. On érigea sa statue dans la province Mendésienne à côté de Celui dont les âmes

⁵⁶⁷ Désignation d'Osiris et d'Isis ; Chr. THIERS, ZÄS 134, 2007, p. 68-69.

⁵⁶⁸ I.e. « après que l'on eut accompli les rites d'ouverture de la bouche ».

⁵⁶⁹ Cf. *pr h'w.t* « la Maison de la réjouissance » (désignant notamment le temple d'Héracléion), lieu de légitimation royale.

⁵⁷⁰ *sšn kḏp*, *ALex* 77.3884, « lys consumé » (dans l'encensoir). Ce passage ne semble pas avoir été mis en relation avec une des spécificités du nome Mendésien, rapportée par Pline et pourtant signalée par H. De Meulenaere (*Mendes* II, p. 3-4, n. 21 et p. 177), le *mendesium* / μενδήσιον : « Dans l'antiquité le parfum le plus prisé venait de Délos ; ensuite ce fut celui de Mendès. (...) ensuite celui (= le parfum) d'Égypte, où tout à coup le Mendès et le *metopion* devinrent les plus prisés » (PLINE, *HN* 13.4 et 5) ; et Pline (*HN* 13.8) poursuit : « De tous les parfums, le plus simple et probablement le premier inventé, se fait avec le *bryon* et l'huile de ben, dont j'ai parlé précédemment. Ensuite la préparation du parfum de Mendès se compliqua par l'addition d'huile de ben, de résine, de myrrhe » (trad. A. ERNOUT, *CUF*, Paris, 1956, p. 19 et 30). Ces données se retrouvent chez Dioscoride Pedanius (*Sur les plantes médicinales* 1.72) et Apollonios *apud* Athénée 15.688e-f. Voir également *infra*, l. 21. E. LASKOWSKA-KUSZTAL, *Elephantine* XV, p. 136-137, et pl. 83 (4) et 112 (d) : « le bélier qui s'accouple (avec) les vierges, le maître de la myrrhe, qui répand le parfum ».

⁵⁷¹ La traduction proposée par H. De Meulenaere ne convient pas (corriger également la traduction et l'interprétation de E. GRZYBEK, *Calendrier*, p. 107-108) ; il s'agit de rites décadaires, bien connus dans les pratiques funéraires, avec ici fumigations et encensements ; l'absence notable de libations pourrait cependant être évoquée par l'emploi du verbe *jwh* « humidifier, tremper, asperger », idée que viendrait étayer le fait que la myrrhe se présente sous forme de gouttes (*stacté* ; voir PLINE, *HN* 13.17).

⁵⁷² Je considère ici une métathèse entre *ntr.w* et *hr* (= antéposition honorifique de *ntr.w*) ; lire *hr rh shr(.w)s hr ntr.w mnh.w=s hr hr-nb*.

vivent⁵⁷³, comme les statues (des parèdres) divines qui sont **14.** avec lui. On façonna ses statues dans chaque province, comme ses (= Banebded) dames du harem qui sont en eux. On fixa son nom ainsi : « Aimée du bélier, la déesse Philadelphie, (Arsinoé) ».

Instauration de la garde royale (l. 14-15)

Sa Majesté avait levé ses recrues de beaux jeunes hommes parmi les enfants de l'armée d'Égypte, les premiers de celle-ci à être nés en Égypte⁵⁷⁴, car ils y étaient ses favoris, du fait qu'Elle aimait l'Égypte plus que tout autre contrée⁵⁷⁵ **15.** qu'Elle avait soumise, car Elle savait qu'ils étaient loyaux envers Elle.

Exemptions fiscales en faveur de Banebded et de l'Égypte (l. 15-18)

En vérité, il existait une taxe pour le transport par bateau⁵⁷⁶ dans l'Égypte entière, dont les revenus⁵⁷⁷ étaient versés (?)⁵⁷⁸ à la Maison royale. Sa Majesté ordonna de ne plus percevoir la taxe pour le transport par bateau du territoire de toute la province Mendésienne de leur part, puisqu'ils dirent en présence de sa Majesté⁵⁷⁹ : « Ils (= les prêtres) n'ont jamais été taxés à [ce] propos (et) tout ce qui entre et sort de leur ville est (placé) en face du Maître de la nourriture⁵⁸⁰, Celui qui est sur son papyrus⁵⁸¹, car Rê lui a donné le **16.** Double Pays pour (assurer) sa subsistance, pour qu'il mange et boive en compagnie des habitants [de l'Égypte], comme ce qu'a fait son père, le grand dieu, avant lui ! ».

Quant à la part de nourriture de chaque ville et province qui était versée à la Maison royale, sa Majesté ordonna que l'on ne prélève⁵⁸² plus la part de nourriture du temple de Banebded et de son territoire lorsqu'Elle eut connaissance du décret que Thot avait édicté à côté de Rê pour les rois de Haute et Basse Égypte. Ils (= les prêtres) se levèrent en disant : « C'est réjouissant [pour le roi de Haute et Basse Égypte], en vérité, d'accroître les offrandes du bélier vivant ! C'est bénéfique pour le roi, en vérité, **17.** d'accroître les offrandes de Banebded afin d'augmenter les offrandes divines, d'agrandir son territoire et d'accomplir tous les actes

⁵⁷³ *nh bꜣ.w* ; ajouter cette référence à LGG 2, 141a.

⁵⁷⁴ Pour ce passage, Ph. DERCHAIN, *ZPE* 65, 1986, p. 203-204 ; sur la pierre, le signe du ciel est sûr (𓀀 pour 𓀁) ; cf. la graphie de *ts-mꜣq.t* en *Edfou* I, 376, 16, d'après WPL, p. 1172). Å. Engsheden (*Reconstitution*, p. 109 et n. 454) lit *hrj* « lever ». Mais on a vu à plusieurs reprises que le lapicide n'est pas exempt de certaines méprises dans l'agencement des signes.

⁵⁷⁵ *wn.t*, *Wb* I, 315, 2 ; *ALex* 79.0929 « fortification, muraille ».

⁵⁷⁶ Enregistré au *Wb* I, 234, 12 : *qꜣ mḥn.t* ; *bꜣk mḥn.t* pour Å. ENGSHEDEN, *op. cit.*, p. 148 ; Cl. PRÉAUX, *Économie*, p. 345-349.

⁵⁷⁷ Litt. « leurs biens » ; le suffixe *-sn* renvoie aux bateaux ou aux bateliers.

⁵⁷⁸ Dans le contexte, le seul signe de la croix rendrait les verbes *htr*, *bꜣk* ou *šdj*.

⁵⁷⁹ Å. ENGSHEDEN, *op. cit.*, p. 148.

⁵⁸⁰ LGG 3, 613a ; *Opet*, 149 (Osiris).

⁵⁸¹ *hry wꜣdꜣf*, LGG 5, 360b-c ; la graphie avec 𓀀 ne semble pas avoir de parallèle.

⁵⁸² Litt. « fasse ».

d'évergétismes pour sa demeure ! (En effet), si l'on diminue ses offrandes, une infinité de périls s'abattra parmi les hommes⁵⁸³. (En revanche), si l'on augmente⁵⁸⁴ ses offrandes, il apportera l'abondance dans tout le pays car la crue inondera les champs de ses offrandes ; c'est son père [...] le roi ».

Sa Majesté conçut d'assouplir les impôts de l'Égypte et de mettre en fête le Double Pays pour Celui qui a créé **18.** sa beauté. Sa Majesté se dessaisit de 370.000 + x *deben* d'argent chaque année qui étaient perçus pour la Maison royale depuis une infinité d'années. Pareille chose n'avait été faite par aucun roi advenu avant lui. (Alors), le pays entier jouait de la musique (retentissant) jusqu'en haut du ciel, adorant le dieu au grand nom de sa Majesté.

Creusement d'un canal (l. 18-19)

Une autre [bonne] action accomplie par Sa Majesté : on creusa un canal à l'Est de l'Égypte pour en faire une frontière contre les pays étrangers **19.** et pour [protéger ?]⁵⁸⁵ les temples. Pareille chose n'avait été faite par les rois de Haute et Basse Égypte [avant lui] !

Inauguration du temple de Banebded (l. 19-21)

An 21 (= 264). On vint dire à sa Majesté : « Le temple de ton père Banebded est achevé dans tous ses travaux –il est plus parfait qu'il n'était auparavant !– selon l'ordre qui avait été promulgué par ta Majesté, gravé à ton nom et au(x) nom(s) de ton père et de la déesse Philadelphie, (Arsinoé) ». Sa Majesté [ordonna] à son fils dont le nom était (le même) que celui qui l'a engendré de célébrer une fête pour le temple du bélier. **20.** [...] de la mer dans [...].

Le premier (?) (mois) de *peret (tybi)*, le jour 16 (= 25 février-2 mars 264), en (ce) beau jour sur terre et dans le ciel, le bélier vénérable fut installé dans son temple et se reposa sur son trône vénérable ; c'est (le lieu de) repos de tous les dieux dans leurs sanctuaires. Car il est leur âme⁵⁸⁶ à tous, chaque temple étant doté de sa statue, chaque province étant doté de ses images. Ils les [...] en tant que bélier vivant, chacune de ses fêtes est leur fête. Une grande fête fut célébrée dans tout le pays **21.** [et l'on joua de la musique (retentissant)] jusqu'en haut du ciel, adressant [des louanges...] pour sa Majesté.

⁵⁸³ Séquence reprise de l'Hymne au Nil (II, 7-8) de Khéty ; R. JASNOW, dans E. Teeter, J.A. Larson (éd.), *Gold of Praise*, p. 200.

⁵⁸⁴ Litt. « approvisionne ».

⁵⁸⁵ *jw [hsf ?] hw.wt-ntr.w* ? La lecture *hsf* est proposée par K. Sethe mais qui n'en comprend pas le sens dans le contexte. L'examen de la pierre n'a pas permis d'améliorer la lecture du savant allemand. Pour *hsf* « protéger », *ALex* 78.3131. Pour un exemple de confusion possible entre $\overline{\text{ḥ}}\text{ḥ}$ et $\overline{\text{ḥ}}\text{ḥ}$, voir Chr. LEITZ, *Tagewählerei*, p. 205. Enfin, si l'on adopte l'acception « s'approcher » de *hsf* (*ALex* 78.3132), on pourrait comprendre : « une frontière contre les pays étrangers lorsqu'ils s'approchent des temples » (*r/jw hsf<sn> hw.wt-ntr.w*).

⁵⁸⁶ Présence d'un *pw* non explicitée.

Séjour à Alexandrie (l. 21-22)

Après que le temple fut rendu prospère pour son maître, ils (= les prêtres) se rendirent à la Résidence (= Alexandrie) pour réjouir le cœur⁵⁸⁷ de sa Majesté, les prophètes étant à leur suite, portant des fleurs et une statue de sa Majesté. Ils oignirent⁵⁸⁸ sa Majesté de myrrhe, et ses vêtements furent imprégnés de parfum (?)⁵⁸⁹ ; sa Majesté fit que l'on navigue⁵⁹⁰ vers la Maison royale et tous les enfants royaux **22.** firent pareillement à ce qu'il avait fait.

Découverte d'un bélier sacré et rites d'intronisation (l. 22-28)

[An 20 + x ...] on arriva pour dire à sa Majesté : « Vois, un bélier vivant est apparu dans la campagne occidentale de Djedet, l'endroit où on le trouva la première fois. Il est sur la Butte de Des-chen afin que ta Majesté l'élève sur son trône. Fais venir le personnel de la Maison de vie pour [le] voir ».

Alors sa Majesté envoya (un ordre) aux temples de Haute et Basse Égypte pour faire venir **23.** [le personnel de la Maison de vie] avec les prêtres-purs des provinces de Haute Égypte, les prophètes [...] de Basse Égypte, avec les savants qui sont dans leurs villes. Après que le personnel de la Maison de vie l'eut vu, ils surent que son aspect était (conforme) aux rituels et sa titulature fut établie ainsi : « Âme vivante de Rê, âme vivante de Chou, âme vivante de Geb, âme vivante d'Osiris », comme cela a été fait depuis le temps des ancêtres selon ce qui est dans les écrits **24.** [anciens...] à sa Majesté, en disant : « C'est le véritable bélier [vivant]. Sa titulature a été établie par le personnel de la Maison de vie de ta Majesté, sa demeure a été achevée en tout travail selon l'ordre de ta Majesté. Fais que ta Majesté ordonne de l'y élever sur son trône ».

Alors sa Majesté eut le cœur satisfait, comme Thot ; Elle imagina un projet en faveur du souverain des animaux vénérables [d'Égypte], ce qu'aucun roi advenu avant Elle n'avait fait. Elle fit apparaître (en procession) la réplique vivante [...] **25.** [...] la déesse [Philadelphie] (Arsinoé), un épi de blé dans les mains pour protéger le(s) anima(ux) sacré(s) là⁵⁹¹, avec leurs croix ansées à leur cou pour le Maître du Double Pays. Sa Majesté ordonna de faire apparaître (en procession) ces dieux vers la province Mendésienne avec leurs prophètes et leurs prêtres-purs, ses chefs militaires et les grands de sa Majesté à [leur] suite, [d'élever] le bélier [dans] Anpet sur son trône (et) de célébrer une fête [dans son temple] **26.** [...] comme avait fait sa Majesté lors de la première installation de cet animal depuis qu'Elle se tenait sur le trône de son père.

Le deuxième mois de *peret*, jour 16, ces dieux vinrent à Djedet, prophètes, prêtres-purs, grands de sa Majesté et ses chefs militaires à leur suite ; ils accomplirent les rites pour le bélier.

⁵⁸⁷ *I. e.* « pour porter la bonne nouvelle », Å. ENGSHEDEN, *Reconstitution*, p. 163.

⁵⁸⁸ $\overline{\text{I}}\overline{\text{I}}$ *gs=sn*, proposé par Å. ENGSHEDEN, *op. cit.*, p. 163.

⁵⁸⁹ *sšn* « lys », comme *supra*, l. 13 ; ou *wdn* « offrandes ».

⁵⁹⁰ *jtj r* « entraîner vers », *ALex* 77.0518 ; « tirer vers », *ALex* 78.0563.

⁵⁹¹ Ou *jm<:f>* « grâce à <lui> », c'est-à-dire l'épi de blé.

[...] **27.** [...] lors du deuxième mois de *peret*, jour 18 ; on célébra une fête dans son temple et ils (= les dieux) s'y reposèrent avec lui (= le bélier) pendant quatre jours. Djedet se renouvela, Anpet fut en fête, ses habitants furent en joie, tous les environs jouant de la musique, la province Mendésienne fut en joie sans cesse et dans l'allégresse [...] **28.** [...] c'est [Banebd]ed qui est toujours vivant, c'est l'âme de chaque dieu.

Légitimation royale (l. 28)

En échange de ce qu'a accompli sa Majesté, puissent ses années de règne être augmentées à jamais, (sa) divinité (?) durer⁵⁹² pour toujours ! Puisse sa royauté être stable en son nom, son fils (étant) sur son trône jusqu'à la fin de l'éternité, sans cesse jusqu'à la limite de la pérennité parce qu'il a imploré [le maître des dieux] !

Faces latérales de la stèle

Au-dessous des deux cartouches royaux, quatre cartouches et quatre colonnes de texte.

À DROITE :

(Le bélier, maître de Djedet, grand dieu, (âme) vivante de Rê) ;

(L'âme vivante de Rê-Horakhty) ;

(L'âme vivante de Chou) ;

(Arsinoé).

1. Puisse le bélier, maître de Djedet, grand dieu, (âme) vivante de Rê, donner la vie ! L'âme vivante de Rê-Horakhty, qui éclaire avec son œil droit, qui navigue dans le ciel chaque jour pour faire vivre le Double Pays ; puisse-t-il faire que chacun soit encerclé par son œil, que chacun voit avec ses yeux pour 2. l'Horus, Jeune-homme-valeureux, Celui des Deux Déesses, Grand-de-Puissance, l'Horus d'Or, Celui-que-son-père-a-couronné, le Roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée) !

3. Puisse le bélier, maître de Djedet, grand dieu, (âme) vivante de Rê, donner la vie ! L'âme vivante de Chou, qui [...] le ciel et la terre avec son souffle pour faire vivre les hommes ; puisse-t-il faire vivre chacun avec le souffle et faire respirer le vent du nord pour 4. l'Horus, Jeune-homme-valeureux, Celui des Deux Déesses, Grand-de-Puissance, l'Horus d'Or, Celui-que-son-père-a-couronné, le Roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée) !

À GAUCHE :

(Le bélier, maître de Djedet, grand dieu, (âme) vivante de Rê) ;

(L'âme vivante d'Osiris) ;

(L'âme vivante de Geb) ;

⁵⁹² Ou *nṯr ʿn d.t* « grand dieu pour l'éternité ».

(Arsinoé).

5. Puisse le bélier, maître de Djedet, grand dieu, (âme) vivante de Rê, donner la vie ! L'âme vivante d'Osiris, puisse-t-il [rendre jeune] avec son œil gauche, [...puisse-t-il faire venir une inondation] importante en son temps pour 6. l'Horus, Jeune-homme-valeureux, Celui des Deux Déesses, Grand-de-Puissance, l'Horus d'Or, Celui-que-son-père-a-couronné, le Roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée) !


7. Puisse le bélier, maître de Djedet, grand dieu, (âme) vivante de Rê, donner la vie ! L'âme vivante de Geb, il a rendu prospère la terre, il a fait pousser chaque plante pour faire vivre le Double Pays ; puisse-t-il faire que tout soit créé par l'inondation, que tout pousse sur terre pour 8. l'Horus, Jeune-homme-valeureux, Celui des Deux Déesses, Grand-de-Puissance, l'Horus d'Or, Celui-que-son-père-a-couronné, le Roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon), le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée) !


**


INDICES

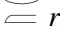
1. VOCABULAIRE *


1.1. Particularités graphiques


 *jwnn* 26


 *jrj* 8, 21


 *mj* 6, 24


 *rmj* 22


 *rh* 26

 *hn'* 14, 22

 *htr* 27

 *hnty* 28

 *sn* 14

 *šm'* *mhw* 18

1.2. Glossaire

3

3.t

st3 r 'h3 m 3.t revenir pour combattre en un instant 6

3w

ntr.w B3q.t... m-3w tous les dieux de l'Égypte 11

sq3 nsy.t m 3w n d.t exalter la royauté pour une durée éternelle 12

3w.t-jb

hnk nsy.t n jt m 3w.t-jb mj R' offrir la royauté du père dans la joie comme Rê C34

3bd

3bd 3 3h.t (sw) 11 le troisième mois d'*akhet* (= *hathyr*), le onzième jour 7

3bd 3 3h.t 'rqj le troisième mois d'*akhet*, le dernier jour 27

h3.t-sp 12 3bd 3 3h.t (sw) 3.t hr hm(=f) en l'an douze de (sa) Majesté, le troisième mois d'*akhet*, le troisième jour 15

h3.t-sp 16 3bd tpy pr.t hr hm(=f) en l'an seize de (sa) Majesté, le premier mois de *peret* 16

h3.t-sp 21 3bd 4 pr.t hr hm(=f) en l'an vingt-et-un de (sa) Majesté, le quatrième mois de *peret* 27

htr hr 3bd 9 se reposer pendant neuf mois 12
3pd-jb

3pd-jb (?) ps hr bj.t nw 104 du vin (?) cuit avec du miel : 104 vases-*nou* 18

3mm.t / hf'

Km.t m 3mm.t=f l'Égypte est dans son poing 14

3h.t

shpr 3h.t créer un territoire agricole 24

3h.t

jrj 3h.t n faire ce qui est utile à 11

jrj m 3h.wt m jtr.ty Šm' Mhw accorder comme bienfaits aux temples de Haute et Basse Égypte 26

jrj m 3h.wt m gs.w-pr.w nw Šm' Mhw accorder comme bienfaits aux temples de Haute et Basse Égypte 27

pr.t 3h.t n Hprj le glorieux descendant de Khépri 2

rdj m 3h.wt m Pr-qrh accorder comme bienfaits au temple de Piqereh 26

htj nn 3h.wt graver ces bienfaits (sur une stèle) 27

hnn dšr.wt m 3h.wt db'.w=f perturber les régions désertiques par son habileté 4

3h.t

nb p.t s3b šw.t pr(w) m 3h.t le maître du ciel, au plumage bigarré qui sort de l'horizon C1-2

3h.t

3bd 3 3h.t (sw) 11 le troisième mois d'*akhet* (= *hathyr*), le onzième jour 7

* Les renvois sont effectués aux numéros de lignes de la stèle. Les pronoms et les prépositions courantes ne sont pas indexés.

ʒbd 3 ʒh.t ʿrqj le troisième mois d'*akhet*, le dernier jour 27

hʒ.t-sp 12 ʒbd 3 ʒh.t sw 3.t hr hm(=f) en l'an douze de (sa) Majesté, le troisième mois d'*akhet*, le troisième jour 15

ʒtp

ʒtp f(ʒ)j.t dns être chargé d'une cargaison abondante 6

ʒtf

ʒtf hr tp la couronne-*atef* sur la tête 2

ʒd

hsf ʒd repousser l'agresseur 3

j

j-ʒwtj

j-ʒwtj nb n Km.t n tʒ hʒb tous les fonctionnaires de l'Égypte et des pays soumis 24

j-ʒbt.t

jn j mjt.t hr dmj dʒw j-ʒbt.t amener également du Port de la montagne orientale 24

m-hnty mrw (?) j-ʒbt.t dans le désert oriental 10

hry-jb smy.t=ʒ j-ʒbt.t au milieu de son désert oriental 16

voir Index 5

jj / jw

jj jsk m sʒw nmt.t venir en effet avec prudence 4

jj r-hr-n venir au devant de 24

jj r revenir de 13

jj r arriver à 14

jj r... r-hft aller vers... devant 13

jj hw.t hr tp-rʒ rejoindre (litt. arriver) le temple grâce aux formules 10

jj hm' venir avec 11

jj hft venir devant 12

jw r htp revenir se reposer 13

r jw(.t) m hr.t-hrw nt r'-nb à livrer comme nécessaire quotidien 18

rdj jj faire venir 13

jwty

hm jwty sbn (?) barrer sans dévier 5

j'db (?)

j'db (?) w' de la plante-*iadeb (?)* : une 19

jw

jw pw n jt=ʒ Jtm c'est l'île de son père Atoum 25

jw pn cette île 25

jn j hp.t (r) jw n(ty) m Š-srq mettre le cap (vers) l'île qui est dans le lac du Scorpion 23

jw'

jw' mnḥ n Wnn-nfr l'héritier bienfaisant d'Onnophris 2

jwnn

'q r jwnn m-mʒw(.t) entrer dans la demeure à nouveau 26

jb

'ʒ nrw n nsw m jb=sn l'effroi (qu'inspire) le roi est grand dans leurs cœurs 25

wr bjʒ(j.t) n nsw m jb=sn les prodiges du roi sont grands dans leurs cœurs 25

ndm jb se réjouir 13

n jb <n> jt=ʒ Jtm selon le désir de son père Atoum 21

r dr jb{=ʒ} jt=ʒ Jtm selon le désir de son père Atoum 16

hn' rmt n qn nt mh-jb.w avec l'équipage de braves dignes de confiance 22

šdj jb.w m hʒ.wt p'.t arracher les cœurs des corps des hommes 5

km jb=ʒ son désir fut accompli 15

jpn

n pʒ=tw jr(.t) mjt.t jn nsw nb 'h' m tʒ jpn rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi présent sur cette terre 26

- ntr.w jpn* ces dieux 12, 13, 14
sqd m-qꜥb n mw jpn naviguer au milieu de cette eau 22
- jmy-jr.ty***
hr jmy.w-jrty wjꜥ/dp.t (?) sous l'autorité des capitaines de vaisseaux 5
- jmj*** <impératif de *rdj*>
jmj sš {jr} wd-ns.w.t fais rédiger le décret royal 13
- jmꜥ***
nb(.t) jmꜥ pourvue d'un doux caractère 15
- jmꜥh***
jmꜥh šps.w nhh d.t le vieillard des vénérables éternellement et à jamais C7
- jn***
 forme *sdm~jnꜥf* 12-13
- jnj***
jnj apporter 23 (2)
jnj m bjꜥ n ns.w amener comme des merveilles au roi 24
jnj mjt.t hr dmj d.w jꜥbt.t amener également du Port de la montagne orientale 24
jnj r Km.t ramener en Égypte 11
jnj hp.t (r) jw n(ty) m Š-srq mettre le cap (vers) l'île qui est dans le lac du Scorpion 23
- jn.w***
jn.w n smr.w les présents des courtisans 20
hr jn.wꜥsn chargés de leurs présents 25
- jry***
jry-dfy.w(t) le préposé aux passes 23
m dbn hfn jry hr-hr J une centaine de milliers de *deben* au total sous le contrôle (?) de I (= Thot) 3
- jrj***
jrj faire, réaliser 8 (3), 10, 20, 25 (3), 27 (2)
jrj ꜥh.t n faire ce qui est utile à 11
- jrj jr.w nb snt (n) pr* accomplir tous les rites de fondation du temple 21
jrj jr.w n ns.w accomplir une cérémonie royale 9
jrj m ꜥh.wt m jtr.ty Šmꜥ Mh.w accorder comme bienfaits aux temples de Haute et Basse Égypte 26
jrj m ꜥh.wt m gs.w-pr.w nw Šmꜥ Mh.w accorder comme bienfaits aux temples de Haute et Basse Égypte 27
jrj m hb célébrer une fête 28
jrj mrꜥf accomplir ce qu'il aime 25
jrj nn faire, réaliser cela 10, 25, 27
jrj shꜥw promulguer un décret 14
jrj sbty wr réaliser un grand mur 16
jrꜥf d 'nh étant pour lui le doué de vie C5, C26, C31
jr~nꜥs(n) pw c'est ce qu'ils firent 13
wd r jrj hr.tꜥf ordonner de pourvoir à ses besoins 9 (<*jrj*>), 10
mj jr(w) n gs.w-pr.w n Šmꜥ-Mh.w comme on le fait pour les temples de Haute et Basse Égypte 21
n pꜥꜥt(w) jr(.t) mjt.tꜥs n/m tꜥ pn rien de tel n'avait jamais été fait sur cette terre 12
n pꜥꜥtw jr(.t) mjt.t jn ns.w nb 'hꜥ m tꜥ jpn rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi présent sur cette terre 26
n pꜥꜥt(w) jr(.t) mjt.t jn ns.w nb nw/m tꜥ drꜥf rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi sur la terre entière 24
- jr.w***
jrj jr.w n ns.w accomplir une cérémonie royale 9
jrj jr.w nb snt (n) pr accomplir tous les rites de fondation du temple 21
- jr.p***
jr.p nfr nfr n Hꜥrw du vin de Syrie de qualité supérieure 17

rdj jrp n jt=f donner le vin à son père C31

jrm

jrm hm=f avec sa Majesté 13

jrtt

jrtt ps hnw w^c du lait cuit : un *hin* 20

jrtt hnw 160 du lait : 160 *hin* 17

hbs sš.t jrtt md.t sistre, lait, onguent et vêtements 25

jh

jh w^c un bœuf 18

jh 101 des bovidés : 101 19

jh 400 des bovidés : 400 17

jh 1101 des bovidés : 1101 20

rdj m jh (?) livrer en bovidé(s) 20

hbj / skz m hb.w jh.w labourer avec des araires et des bêtes de trait 24

jh

jh nfr kb w^c de la bonne boisson-*jh* : une cruche-*keb* 17

jhj

mrr.wt jhj=tw les rues jouant de la musique (?) 7

jhj

jhj n mw nht hnw 6 de la boisson-*jhj* de jus fort (?) : 6 *hin*

jh.t

jh.t nb.t toutes choses 19

jh.t nb(.t) nfr.t n Km.t t3.w h3s.wt tous les biens parfaits d'Égypte et des pays étrangers 22

jh.t šd(t) n pr.w nw njw.t tn biens collectés dans les maisons de cette ville 26

jh.t šd(t) n pr.w T3-mry biens collectés dans les maisons d'Égypte 27

jh.t šd(t) m-^c hnm.t biens collectés chez les habitants 26, 27

m jh.t=f nb(.t) en toutes ses activités 9

p(3)-hrw hn^c jh.t nb(.t) le *pakherou* avec tous les biens 10

r3-4 m jh.t nb(.t) m h3s.wt rsy.t un quart de tous les biens (provenant) des pays étrangers du Sud 19

rh jh.t nb(.t) relevé des biens 26

rh jh.t nb(.t) relevé de tous les biens 26, 27

grg hr jh.t équiper avec des biens 9

voir *nd-jh.t*

js / jsk

js nb nsy.t nfr(.t) bref, c'est le maître de la royauté parfaite 6

js spr~n hm=f r hw.t nt Pr-qrh alors, sa Majesté arriva au temple de Piqereh 7

jsk r nb t3 et cela pour devenir le maître de la terre 3

jj jsk m s3w nm.t venir en effet avec prudence 4

w3dd js r tp=f alors que le serpent protecteur était sur sa tête 3

smj=tw jsk on fit alors annoncer 7

jšd

jšd hnw (?) 3 des figues : 3 *hin* (?) 17

jgp

mj nšn (n) p.t hbs=tj m jgp comme la fureur (du) ciel couvert de nuages 22

jt

jt=f son père 17

jt=f Jtm son père Atoum 8, 10, 14, 16, 20, 21, 25, 27 (2), 28

jt=f R^c son père Rê 15

jt=f šps son auguste père 8

jt=s(n) Jtm leur père Atoum 15-16

'h n jt=f Jtm le sanctuaire de son père Atoum 7 (2)

mj jt=f Jtm comme son père Atoum 6

njw.t pw nt jt=f Jtm c'est la ville de son père Atoum 7

nh 'nh hr jt=k Jtm invoquer la vie auprès de ton père Atoum C41

- nd šhr n jt=f Jtm* s'occuper des affaires de son père Atoum 8-9
- rdj jrp n jt=f* donner le vin à son père C31
- hnk wd.t n jt=f* offrir l'œil-oudjat à son père C26
- hnk Mz'.t n jt=f* offrir Maât à son père C5
- hnk nsy.t n jt m 3w.t-jb mj R'* offrir la royauté du père dans la joie comme Rê C34
- srš sw jt=f Jtm* celui que son père Atoum a réjoui 3
- sh'~n sw jt=f* celui que son père a couronné 1
- shm (?) n jt=f Jtm* le sanctuaire (?) de son père Atoum 8
- stnj s.t jt(=f)* distinguer la place de (son) père 3
- jtrw**
- h3.t(=f) r jtrw mh̄w n Jwnw* (il) commence au fleuve au Nord d'Héliopolis 16
- jtr.t**
- jrj m 3h.wt m jtr.ty Šm' Mh̄w* accorder comme bienfaits aux temples de Haute et Basse Égypte 26
- jdr**
- jdr n ssm.wt* une horde de chevaux 4
- ◌
- ◌
- šsp hr.t m-'.wy 3s.t Nb.t-h̄w.t* recevoir le bien des mains d'Isis et de Nephthys 27
- q3-'.hrw dmd* au bras levé le jour du combat 4
- tm3-'* le vaillant 3
- ◌
- ◌ *nrw n ns̄w m jb=sn* l'effroi (qu'inspire) le roi est grand dans leurs cœurs 25
- 3s.t wr.t Hw.t-Hr 3.t* Isis la vénérable, Hathor la grande C22, C40
- ntr 3 'nh n Tkw* le grand dieu vivant de Tjékou C6, C33, l. 1, 2, 7 (2), 14, 16, 19, 21, 25, 28
- ntr 3 hry-jb Tkw* le grand dieu qui réside à Tjékou 3
- ndm jb hr=s r 3 wr* se réjouir de cela grandement 13-14
- dmj 3* un grand port 20, 23
- 'j.t**
- b3k htr r 'j.t* payer l'impôt au trésor (litt. sanctuaire) 25
- 'nh**
- 'nh Jtm hnty 'nh.w* vive Atoum qui préside aux vivants 1
- 'nh mj R' d.t* vivre à jamais comme Rê 1, 8
- 'nh ntr nfr* vive le dieu parfait 2
- 'nh Hr hwnw qn* Vive l'Horus Jeune-homme-valeureux l. 1
- 'nh hr-nb jm=f* que vive l'humanité par lui 1
- 'nh hry-tp t3 mj R' d.t* vive celui qui est sur la terre comme Rê éternellement 1
- 'nh d.t* vivre éternellement 1, 9
- m ns̄w 'nh hry-jb t3* en tant que roi de Haute Égypte vivant qui réside dans le pays 9
- ntr 3 'nh n Tkw* le grand dieu vivant de Tjékou <C6>, C33, l. 1, 2, 7 (2), 14, 16, 19, 21, 25, 28
- rs m hb=f nt(y) 'nh* se réveiller à sa fête de vie 7
- snn 'nh ntr* l'image vivante du dieu 2
- šsp-'nh n Jtm* l'image vivante d'Atoum 2
- 'nh**
- jr=f d 'nh* étant pour lui le doué de vie C5, C26, C31
- nh 'nh hr jt=k Jtm* invoquer la vie auprès de ton père Atoum C41
- hnty 'nh.w* qui préside aux vivants 1, 14, 28
- 'rq**
- d3j-'rq 'h* achever le sanctuaire 7

voir *sʿrq*

ʿrqj

ʒbd 3 ʒh.t ʿrqj le troisième mois d'*akhet*, le dernier jour 27

ʿh

m ʿh hry-jb t3 dans le sanctuaire qui est au cœur du pays 9

sʿrq ʿh achever le sanctuaire 7

sšm m ʿh amener dans le sanctuaire 9

d3j-ʿrq ʿh achever le sanctuaire 7

ʿh3

ʿh3 hr Km.t se battre pour l'Égypte 4

wdj ʿh3 engager le combat 5

st3 r ʿh3 m 3.t revenir pour combattre en un instant 6

ʿhʿ

ʿhʿ hr-gs3f m nsw se tenir à son côté en tant que roi 3

n p33tw jr(.t) mjt.t jn nsw nb ʿhʿ m t3 jpn rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi présent sur cette terre 26

ʿhʿ

hr ʿhʿ pn r hft-hr n jt3f Jtm sur cette stèle en face de son père Atoum 28

ʿhʿw

nhh m ʿhʿw l'éternité comme temps de vie C9

ʿhʿw

ʿhʿw wr.w (m) kbn.w une grande flotte (de) navires gyblites 5-6

ʿhʿw wr.w m kbn.w 4 une grande flotte de quatre navires gyblites 21-22

ʿš

rdj ʿš réunir (litt. convoquer) 21

ʿš3

nh hb-sd ʿš3 hr ntr.w invoquer de nombreuses fêtes-*sed* auprès des dieux C23

ntr.wy ʿš3 m w3d-wr les nombreux navires « les deux dieux » sur la mer 5

rdj hb-sd ʿš3 donner de nombreuses fêtes-*sed* C41

šht dnhr ʿš3 n nsw capturer de nombreux éléphants pour le roi 24

ds ʿš3 qnw trancher la grande multitude (des ennemis) 5

ʿq

ʿq entrer 10

ʿq r jwnn m-m3w entrer dans la demeure à nouveau 26

ʿd

ʿd ps dbn 3 de la graisse cuite : 3 *deben* 17

w

w3h

w3h hr ns.t demeurer sur le trône 14-15

w3h instituer (des offrandes) 19

w3h nb hm3f m h3d tout ce que sa Majesté a institué en argent 20

w3d

sntr w3d dbn 3 de l'encens frais : 3 *deben* 17

w3d-wr

mr.wt hry(.wt)-jb w3d-wr les bateaux (= ἐλεφαντηγοί) qui sont au milieu de la mer 24

tr.wt nb.w(t) ntr.wy ʿš3 m w3d-wr tous les bateaux et les nombreux navires « les deux dieux » sur la mer 5

snd3f m w3d-wr (?) dont la crainte (qu'il inspire règne) sur la mer 4

d3d3 (?) kbn.w jmy(.w) w3d-wr construire les navires gyblites qui sont sur la mer 4

w3dd

w3dd js r tp3f alors que le serpent protecteur était sur sa tête 3

wʿ

jʿdb (?) wʿ de la plante-*iadeb* (?) : une 19

jrꜥt ps hnw wꜥ du lait cuit : un *hin* 20

jh wꜥ un bœuf 18

jh nfr kb wꜥ de la bonne boisson-*jh* : une cruche-*keb* 17

tp rd šd wꜥ des jeunes pousses (?) : un sac 19

šdh hnw wꜥ du vin cuit : un *hin* 17

tj-šps (n) nnjb wꜥ de l'extrait de styrax : un 19

wꜥb

wꜥb.w nw sꜥh m hw.t-nꜥr (?) les prêtres-purs en fonction dans le(s) temple(s) (?) 13

hm.w-nꜥr wꜥb.w les prophètes et les prêtres-purs 21

wn

wn hr mry.t se trouver sur la rive 12

wr

wr bjꜥ(j.t) n nsw m jbꜥsn les prodiges du roi sont grands dans leurs cœurs 25

wr pꜥhty grand de puissance 1,

wr.t nb(.t) tꜥ.wy la vénérable, maîtresse du Double Pays C21, C39

wr.t hsw.t la grande de faveurs 15

ꜥs.t wr.t Hw.t-Hr ꜥꜥ.t Isis la vénérable, Hathor la grande C22, C40

jrꜥ sbty wr réaliser un grand mur 16

ꜥꜥꜥ wꜥ wr.w (m) kbn.w la grande flotte (de) navires gyblites 5-6

ꜥꜥꜥ wꜥ wr.w m kbn.w 4 une grande flotte de quatre navires gyblites 21-22

ndm jb hrꜥs r ꜥꜥ wr se réjouir de cela grandement 13-14

rdj mn rn wr n hmꜥf m tꜥ pn d.t rendre durable le grand nom de sa Majesté dans ce pays éternellement 28

hr rn wr n nsw-bjty au grand nom du roi de Haute et Basse Égypte 23

hr rn wr n sꜥ.t-nsw au grand nom de la fille du roi 21

wr

wr.w les dignitaires 25

wrr.t

nb ssm.wt wrry.wt nfr.w(t) n rdꜥsn le maître des chevaux et des chars parfaits innombrables 5

wꜥm-ꜥnh

wꜥm-ꜥnh le revivifié (= Atoum) 10

wsr

nrwꜥf wsr m ht-mn dont l'effroi (qu'il inspire) est considérable sur terre 4

wꜥtꜥ

wꜥtꜥ engendre 3

wꜥdj

wꜥdj r assigner à 19

wꜥd

wꜥd r jrꜥ hr.tꜥf ordonner de pourvoir à ses besoins 9 (<*jrꜥ*>), 10

wꜥd

wꜥd-nsw.t le décret royal 13

wꜥdj

wꜥdj (?) r Km.t envoyer vers l'Égypte 11

wꜥdj.t

wꜥdj.t (?) nꜥr.w jꜥn le voyage de ces dieux 11

wꜥdꜥ

wꜥdꜥ <m> mskt.t s'avancer <dans> la barque du matin 6

wꜥdꜥ.t

hꜥnk wꜥdꜥ.t n jtꜥf offrir l'œil-oudjat à son père C26

b

bꜥw

hꜥs.wt hꜥb n bꜥwꜥf les pays étrangers sont prosternés devant sa puissance 28

dwꜥ-nꜥr bꜥw louer la puissance 12

dwꜥ-nꜥr n bꜥwꜥf louer le dieu pour sa puissance 10

bꜣq

bꜣq... (?) *dbn 3* de l'huile... : 3 *deben* 17-18

bꜣk

bꜣk ḥtr r ʿꜣj.t payer l'impôt au trésor (litt. sanctuaire) 25

bj.t

ꜣpd-jb (?) *ps ḥr bj.t nw 104* du vin (?) cuit avec du miel : 104 vases-*nou* 18

bj.t hnw 6 du miel : 6 *hin* 17

bj.t hnw 26 du miel : 26 *hin* 19

bj.t... 13 du miel : 13 cruches (?) 19

bjty

bjty m mꜣ'.t (?) roi de Basse Égypte effectivement (?) 9

bjty ṯnj m Tꜣ-ntr le roi de Basse Égypte magnifié dans la Terre du Dieu 9

bjꜣj.t

jn j m bjꜣ(j.t) n nsw amener comme des merveilles au roi 24

wr bjꜣ(j.t) n nsw m jbꜣsn les prodiges du roi sont grands dans leurs cœurs 25

bw

bw nt ḥmꜣf la place de sa Majesté 13

bnr

bnr mrw.t douce d'amour 15

dqr nb bnr jr~n hnw 16.000 toutes sortes de fruits doux ce qui fait (?) : 16.000 *hin* 18

bḥn

bḥn pdty anéantir le barbare 5

bsj

bs ḥ'py l'inondation jaillit 9-10

bsj ntr.w nw Ḥn.t-jꜣbt.t conduire les dieux de Khenet-Iabet 16

bsr

bsr nfr (n) Ḥꜣrw 12 de la boisson-*besser* excellente de Syrie : 12 19

bsr nfr nfr... 13 de la boisson-*besser* de première qualité : 13... 19

bdš

ḥsf bdš.w repousser les ennemis 16

p**p.t**

nb p.t sꜣb šw.t pr(w) m ꜣḥ.t le maître du ciel, au plumage bigarré qui sort de l'ho-rizon C1-2

nb p.t nsw ntr.w le maître du ciel, roi des dieux C8

mj nšn (n) p.t ḥbsꜣtj m jgp comme la fureur (du) ciel couvert de nuages 22

ḥ'(.w) R' n/m p.t le(s) couronne(s) de Rê dans le ciel C13

pꜣ

n pꜣꜣt(w) jr(.t) mjt.tꜣs n/m tꜣ pn rien de tel n'avait jamais été fait sur cette terre 12

n pꜣꜣtw jr(.t) mjt.t jn nsw nb ḥ' m tꜣ jpn rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi présent sur cette terre 26

n pꜣꜣt(w) jr(.t) mjt.t jn nsw nb nw/m tꜣ drꜣf rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi sur la terre entière 24

pꜣw.t

n ḥpr jm dr pꜣw.t une telle chose ne s'était produite ici depuis des temps immémoriaux 24

p(ꜣ)-ḥrw

p(ꜣ)-ḥrw organisme de douane 10 (2)

p'.t

šdj jb.w m ḥꜣ.wt p'.t arracher les cœurs des corps des hommes 5

pw

jw pw n jtꜣf Jtm c'est l'île de son père Atoum 25

jr~nꜣs(n) pw c'est ce qu'ils firent 13

njw.t pw nt jtꜣf Jtm c'est la ville de son père Atoum 7

njw.t pw n jt=s(n) Jtm c'est la ville de leur père Atoum 15-16

ntr pw n h3sty.w c'est le dieu des étrangers 9

h3tp=s(n) jm pw d.t c'est là qu'ils se reposent à jamais 14

s.t=sn pw d.t c'est leur place à jamais 13

sh3m nw hww-j3bt.t pw c'est l'image (de culte) du Harpon Oriental 13

forme *sdm pw jr~n=f* 12 (?)

pn

jw pn cette île 25

pr pn cette demeure 8 (2)

m t3 pn hors de ce pays 3

m t3 pn dans ce pays 28

n p3=t(w) jr(t) mjt.t=s n/m t3 pn rien de tel n'avait jamais été fait sur cette terre 12

ntr pn ce dieu 7, 20

hr 'h' pn sur cette stèle 28

pr

jrj jr3w nb sn3t (n) pr accomplir tous les rites de fondation du temple 21

jrj~n hm=f pr pn nfr sa Majesté a réalisé cette belle demeure 8

jh.t šd(t) n pr.w nw njw.t tn biens collectés dans les maisons de cette ville 26

jh.t šd(t) n pr.w T3-mry biens collectés dans les maisons d'Égypte 27

pr-dw3.t la demeure du matin 12

n pr nfr mjt.t=f il n'existe pas de demeure aussi belle 8

phr pr pn m dbhw doter cette demeure du nécessaire 8

s'rq pr achever le temple 28

prj

prj (?) être issu de 14

prj m provenir de 10

prj m h.t naître 2

nb p.t s3b šw.t pr(w) m 3h.t le maître du ciel,

au plumage bigarré qui sort de l'horizon C1-2

pr.t

pr.t 3h.t n Hprj le glorieux descendant de Khépri 2

pr.t

h3.t-sp 16 3bd tpy pr.t hr hm(=f) en l'an seize de (sa) Majesté, le premier mois de *peret* 16

h3.t-sp 21 3bd 4 pr.t hr hm(=f) en l'an vingt-et-un de (sa) Majesté, le quatrième mois de *peret* 27

ph

ph r atteindre 11

ph r Hmtytt atteindre Khemtytjet 22

phw

phw=f m Š-srq.w il se termine au lac des Scorpions 16

phw Nhsj les confins de la Nubie 23

ph3ty

wr ph3ty grand de puissance 1

phr

phr pr pn m dbhw doter cette demeure du nécessaire 8

phr T3-mry parcourir l'Égypte 15

psj

3pd-jb (?) ps hr bj.t nw 104 du vin (?) cuit avec du miel : 104 vases-*nou* 18

jr3t ps hnw w' du lait cuit : un *hin* 20

'd ps dbn 3 de la graisse cuite : 3 *deben* 17

smj ps de la crème cuite 20

smj ps hnw gs de la crème cuite : un demi *hin* 17

pd.t

pd.wt 9 dmd hr tb.ty=f les Neuf Arcs sont réunis sous ses semelles 28

bhn pdty anéantir le barbare 5

voir Index 5 s.v. *pd.wt*

f**fꜣj**

fꜣj hꜣw faire voile 22

fꜣj (?) ssm.wt apporter des chevaux 9

fꜣj qn nꜣt le porteur de la vaillance et de la force (= athlophore) 5

rw.t n fꜣj qn nꜣt l'antichambre de porter la vaillance et la force 6

fꜣj.t

ꜣtp fꜣj.t dns être chargé d'une cargaison abondante 6

m**m-ꜥ**

jh.t šd(t) m-ꜥ hnm.t biens collectés chez les habitants 26, 27

šsp hr.t m-ꜥ.wy ꜣs.t Nb.t-hw.t recevoir le bien des mains d'Isis et de Nephthys 27

m-m

m-m hꜣs.t (provenant) de l'étranger 25

mꜣ

mꜣ voir 6

mꜣꜥ.t

bjty m mꜣꜥ.t (?) roi de Basse Égypte effectivement (?) 9

mꜣw.t

ꜥq r jwnn m-mꜣw(.t) entrer dans la demeure à nouveau 26

mꜣw.t

mꜣw.t n/m dwꜣ.t la lueur de l'aube 6

mꜣꜥ

mꜣꜥ hr.t (n) shm penser aux biens (du) sanctuaire (?) 8

mjt.t

mjt.t sqd.t ntr.w n hmꜥf (les bateaux) semblables au voyage des étoiles de sa Majesté dans leurs courses 6

mjt.t hmꜥf m jh.tꜥf nb(.t) pareillement à (ce que fait) sa Majesté en toutes ses choses 9

n pꜣꜥt(w) jr(.t) mjt.tꜥs n/m tꜣ pn rien de tel n'avait jamais été fait sur cette terre 12

n pꜣꜥtw jr(.t) mjt.t jn nsw nb ꜥhꜥ m tꜣ jpn rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi présent sur cette terre 26

n pꜣꜥt(w) jr(.t) mjt.t jn nsw nb nw/m tꜣ drꜥf rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi sur la terre entière 24

n pr nfr mjt.tꜥf il n'existe pas de demeure aussi belle 8

mw

mw ntry n Jtm la semence divine d'Atoum 2

jhꜥ n mw nꜣt hnw 6 de la boisson-jhꜥ de jus fort (?) : 6 hin

hꜣs.wt nb(.wt) nw tꜣ nw mw tous les pays étrangers terrestres et maritimes 4

sqd m-qꜣb n mw jpn naviguer au milieu de cette eau 22

mw.t

rr(w) mw.tꜥf Hw.t-Hr nb.t ꜥn que sa mère Hathor, maîtresse de Ânou, a allaité 2

mn

mn hr ns.t être établi durablement sur le trône 28

mn hr ns.t Rꜥ ns.t Hr être établi durablement sur le trône de Rê, sur le trône d'Horus 14

rdj mn rn wr n hmꜥf m tꜣ pn d.t rendre durable le grand nom de sa Majesté dans ce pays éternellement 28

mn

mn (?) de l'étoffe-mn (?) 18

mnh

jwꜥ mnh n Wnn-nfr l'héritier bienfaisant d'Onnophris 2

n/m hꜣw (hr) hr.t n pꜣ ntr mnh en plus du nécessaire du dieu bienveillant 20

mrj

mry Jtm aimé d'Atoum 1

mr(w) nb tout ce qui est aimé de 23

jrj mr=f accomplir ce qu'il aime 25
nsw hn' sn.t=f hm.t-nsw mry=f le roi et sa
 sœur, l'épouse royale bien aimée 23

ntr.t mry.t sn=s la déesse qui aime son frère
 15

s=f mr=f son fils bien-aimé 25

mrw.t

bnr mrw.t douce d'amour 15

n-mrw.t afin que 12

n mrw.t sn.t=f pour l'amour de sa sœur 21

r mrw.t=f selon sa volonté 9

mr.t

mr.wt hry(.wt)-jb wsd-wr les bateaux
 (= ἐλεφαντηγοί) qui sont au milieu de la
 mer 24

mrw

m-hnty mrw (?) jbt.t dans le désert oriental
 10

mry.t

wn hr mry.t se trouver sur la rive 12

mrr.t

mrr.wt jhj=tw les rues jouant de la musi-
 que (?) 7

mrh.t

mrh.t dbn 3 de la graisse : 3 *deben* 17

mh-jb

hn' rmt n qn nt mh-jb.w avec l'équipage de
 braves dignes de confiance 22

mhw

h3.t(=f) r jtrw mhw n Jwnw (il) commence au
 fleuve au Nord d'Héliopolis 16

ms

ms=tw Jtm né d'Atoum 3

ms

ms Jtm l'enfant d'Atoum 3

m ms=f Hr-sm3-t3.wy comme son enfant
 Harsomtous 3

mkj ms.w protéger les enfants 4

mskt.t

wd3 <m> mskt.t s'avancer <dans> la barque
 du matin 6

mš'

grg m mš' n hm=f peupler avec les troupes de
 sa Majesté 23-24

mkj

mkj ms.w protéger les enfants 4

mkj h'w m 'nh protéger le corps en vie 27

mkj Km.t protéger l'Égypte 16

mk

dqr šw mk 23 des fruits secs : 23 corbeilles-
mek 18

mdw

dd-mdw jn paroles à dire par C6, C10, C32

md.t

md.t (?) 5 de l'huile 5 (?) 18

hbs sš.t jrjt md.t sistre, lait, onguent et vête-
 ments 25

n

n

n p3=t(w) jr(.t) mjt.t=s n/m t3 pn rien de tel
 n'avait jamais été fait sur cette terre 12

n p3=tw jr(.t) mjt.t jn nsw nb 'h' m t3 jpn rien
 de tel n'avait jamais été fait par aucun roi
 présent sur cette terre 26

n p3=t(w) jr(.t) mjt.t jn nsw nb nw/m t3 dr=f
 rien de tel n'avait jamais été fait par aucun
 roi sur la terre entière 24

n pr nfr mjt.t=f il n'existe pas de demeure
 aussi belle 8

n hpr jm dr p3w.t une telle chose ne s'était
 produite ici depuis des temps immémoriaux 24

n sb infranchissable 16

njw.t

njw.t pw nt jt=f Jtm c'est la ville de son père
 Atoum 7

- njw.t pw n jt-s(n) Jtm* c'est la ville de leur père Atoum 15-16
- jh.t šd(t) n pr.w nw njw.t tn* biens collectés dans les maisons de cette ville 26
- m njw.t tn* dans cette ville 28
- nw**
- 3pd-jb (?) ps hr bj.t nw 104* du vin (?) cuit avec du miel : 104 vases-nou 18
- nb**
- nb* le maître C12
- nb p.t* le maître du ciel C8
- nb p.t s3b šw.t pr(w) m 3h.t* le maître du ciel, au plumage bigarré qui sort de l'horizon C1-2
- nb nsy.t nfr(.t)* le maître de la royauté parfaite 6
- nb R3-j3bt.t* le maître de la Porte de l'Orient C10
- nb t3* le maître de la terre 3
- nb t3.wy* le maître du Double Pays 15
- nb t3.wy Jwnw(y)* le maître du Double Pays, l'Héliopolitain 2
- nsw-bjty nb t3.wy* le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays C3, C24, C29, 1. 1, 8, 11 <t3.wy>, 23
- s3 R' nb h'.w* le Fils de Rê, maître des couronnes C4, C25, C30, 1. 1, 8, 25
- nb.t**
- wr.t nb(.t) t3.wy* la vénérable, maîtresse du Double Pays C21, C39
- Hw.t-Hr nb.t 'n Hathor*, maîtresse de Ânou 2
- nb(.t) jm3* pourvue d'un doux caractère 15
- nb**
- j3wtj nb n Km.t n t3 h3b* tous les fonctionnaires de l'Égypte et des pays soumis 24
- jrj jrjw nb sn4 (n) pr* accomplir tous les rites de fondation du temple 21
- jh.t nb.t* toutes choses 19
- jh.t nb(.t) nfr.t n Km.t t3.w h3s.wt* tous les biens parfaits d'Égypte et des pays étrangers 22
- w3h nb hm=f m h4* tout ce que sa Majesté a institué en argent 20
- wdj nb r* tout ce qui est assigné à 19
- p(3)-hrw hn' jh.t nb(.t)* le *pakherou* avec tous les biens 10
- m jh.t=f nb(.t)* en toutes ses activités 9
- mr(w) nb* tout ce qui est aimé de 23
- n p3=tw jr(.t) mjt.t jn nsw nb 'h' m t3 jpn* rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi présent sur cette terre 26
- n p3=t(w) jr(.t) mjt.t jn nsw nb nw/m t3 dr=f* rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi sur la terre entière 24
- r jw(.t) m hr.t-hrw nt r'-nb* à livrer comme nécessaire quotidien 18
- r r'-nb* chaque jour 28
- r3-4 m jh.t nb(.t) m h3s.wt rsy.t* un quart de tous les biens (provenant) des pays étrangers du Sud 19
- h3s.wt nb(.wt) nw t3 nw mw* tous les pays étrangers terrestres et maritimes 4
- h3s.wt nb(.wt) hr tb.ty=f* tous les pays étrangers sont sous ses semelles 14
- rh jh.t nb(.t)* relevé de tous les biens 26
- t3.wy nb* tout le Double Pays C16, C19
- t3.wy nb h3s.wt nb* tout le Double Pays et tous les pays étrangers C28
- t3.wy nb m htp* tout le Double Pays en paix C37
- dqr nb bnr jr~n hnw 16.000* toutes sortes de fruits doux ce qui fait (?) : 16.000 *hin* 18
- nbw**
- htr n tp rnp.t šd(w) n/m nbw* une allocation du début de l'année versée en or 26

nf

nf sdꜣwty.w / htmw.w ces trésoriers 14

nfr

jrꜣ nfr nfr n Hꜣrw du vin de Syrie de qualité supérieure 17

jh nfr kb wꜣ de la bonne boisson-*jh* : une cruche-*keb* 17

jh.t nb(.t) nfr.t n Km.t tꜣ.w hꜣs.wt tous les biens parfaits d'Égypte et des pays étrangers 22

bsr nfr (n) Hꜣrw 12 de la boisson-*beser* excellente de Syrie : 12 19

bsr nfr nfr... 13 de la boisson-*beser* de première qualité : 13... 19

pr pn nfr cette belle demeure 8

n pr nfr mjt.tꜣf il n'existe pas de demeure aussi belle 8

nb nsy.t nfr(.t) le maître de la royauté parfaite 6

nb ssm.wt wrry.wt nfr.w(t) n rdꜣsn le maître des chevaux et des chars parfaits innombrables 5

ntr nfr le dieu parfait 2

rsw nfr le veilleur parfait 4

shn r-nfr installer parfaitement 26

šꜣj nfr n Km.t Agathodaimon de l'Égypte 6

dqr nfr nfr hnw 148 des fruits de qualité supérieure : 148 *hin* 17

dqr nfr nfr hnw 800 des fruits de qualité supérieure : 800 *hin* 18

nfr.w

m nfr.w à la perfection 5

nfry.t

šꜣ'-m... nfry.t-r depuis... jusqu'à 12

nmt.t

mjt.t sqdw.t sbꜣ.w n hmꜣf hr nmt.tꜣsn (les bateaux) semblables au voyage des étoiles de sa Majesté dans leurs courses 6

jj jsk m sꜣw nmt.t venir en effet avec prudence 4

nn

jrꜣ nn faire, réaliser cela 10, 25, 27

m-ht nn après cela 11, 14, 20, 25

ntr.w nn ces dieux 11

htj nn ꜣh.wt graver ces bienfaits (sur une stèle) 27

nnjb

nnjb jr(w) rꜣ-pr.w dbn 7 du styrax produit (par ?) les temples : 7 *deben* 18

tj-šps tpy (n) nnjb du meilleur extrait de styrax 18

tj-šps (n) nnjb wꜣ de l'extrait de styrax : un 19

nrw

ꜣ nrw n nsw m jbꜣsn l'effroi (qu'inspire) le roi est grand dans leurs cœurs 25

nrwꜣf wsr m ht-mn dont l'effroi (qu'il inspire) est considérable sur terre 4

nḥp

nḥp dmj ꜣ n nsw fonder un grand port pour le roi 20

nḥ

nḥ ḥb-sd ꜣšꜣ hr ntr.w invoquer de nombreuses fêtes-*sed* auprès des dieux C23

nḥ nḥ hr jtꜣk Jtm invoquer la vie auprès de ton père Atoum C41

nḥḥ

nḥḥ d.t éternellement et à jamais C7

nḥḥ m ḥꜣw l'éternité comme temps de vie C9

mj Rꜣ d.t nḥḥ comme Rê, éternellement et à jamais 28

r nḥḥ pour l'éternité 14

šꜣj m nsw r nḥḥ être prédestiné en tant que roi pour l'éternité 2

nht

jhh n mw nht hnw 6 de la boisson-*jhh* de jus fort (?) : 6 *hin*

f3j qn nht le porteur de la vaillance et de la force (= athlophore) 5

nsw nht le roi puissant 4

rw.t n f3j qn nht l'antichambre de porter la vaillance et la force 6

qn nht r t3.wy nb la vaillance et la force sur tout le Double Pays C16

ns.t

ns.t n Pth le trône de Ptah 12

w3h hr ns.t demeurer sur le trône 14-15

mn hr ns.t être établi durablement sur le trône 28

mn hr ns.t R' ns.t Hr être établi durablement sur le trône de Rê, sur le trône d'Horus 14

s3q ns.t ntr.wy réunir le trône des deux dieux 3

nsw

nsw le roi 9, 11, 12, 14, 17

m nsw 'nh hry-jb t3 en tant que roi de Haute Égypte vivant qui réside dans le pays 9

nsw nht le roi puissant 4

nsw ntr.w le roi des dieux C8

nsw hn' sn.t3f le roi et sa sœur 23

nsw ds3f le roi lui-même 7

nsw.t sn.t hm.t-nsw la reine, sœur et épouse du roi C20, C38

nsw hn' sn.t3f hm.t-nsw mry3f le roi et sa sœur, l'épouse royale bien aimée 23

nsw-bjty le roi de Haute et Basse Égypte 3, 8, 11, 14, 18, 19

nsw-bjty nb t3.wy le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays C3, C24, C29, 1. 1, 8

nsw.w-bjty.w les rois de Haute et Basse Égypte 8

jnj m bj3(j.t) n nsw amener comme des merveilles au roi 24

jrj jrw n nsw accomplir une cérémonie royale 9

'3 nrw n nsw m jb3sn l'effroi (qu'inspire) le roi est grand dans leurs cœurs 25

'h' hr-gs3f m nsw se tenir à son côté en tant que roi 3

wr bj3(j.t) n nsw m jb3sn les prodiges du roi sont grands dans leurs cœurs 25

m h'3f m nsw lors de son apparition en tant que roi 28

n p33tw jr(.t) mjt.t jn nsw nb 'h' m t3 jpn rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi présent sur cette terre 26

n p33t(w) jr(.t) mjt.t jn nsw nb nw/m t3 dr3f rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi sur la terre entière 24

nhp dmj '3 n nsw fonder un grand port pour le roi 20

hm.t-nsw l'épouse royale 15, 16

hr rn wr n nsw-bjty au grand nom du roi de Haute et Basse Égypte 23

hr rn wr n s3.t-nsw au grand nom de la fille du roi 21

hr rn wr n nsw-bjty au grand nom du roi de Haute et Basse Égypte 23

s3.t-nsw la fille du roi 15

sm3w nsw des pièces de vêtement-*semaou* royaux 18

sn.t-nsw la sœur royale 16

sht dnhr 'š3 n nsw capturer de nombreux éléphants pour le roi 24

sš nsw.t le scribe royal 13

š3j m nsw r nhh être prédestiné en tant que roi pour l'éternité 2

šd nsw 3 des bandeaux royaux : 3 18

qd dmj '3 n nsw construire un grand port pour le roi 23

tnj r nsw.w distinguer des (autres) rois 12
dp.t-nsw le bateau royal 23

nsy.t

nb nsy.t nfr(.t) le maître de la royauté parfaite 6

hnk nsy.t n jt m 3w.t-jb mj R^c offrir la royauté du père dans la joie comme Rê C34

sq3 nsy.t m 3w n d.t exalter la royauté pour une durée éternelle 12

d.t <m> nsy.t la pérennité <comme> royauté C9

nšn

mj nšn (n) p.t hbs=ij m jgp comme la fureur (du) ciel couvert de nuages 22

ntr

ntr 3 'nh n Tkw le grand dieu vivant de Tjékou C6, C33, l. 1, 2, 7 (2), 14, 16, 19, 21, 25, 28

ntr 3 hry-jb Tkw le grand dieu qui réside à Tjékou 3

ntr pw n h3sty.w c'est le dieu des étrangers 9

ntr nfr le dieu parfait 2

ntr šps le dieu auguste 9, 19

ntr.w jpn ces dieux 12, 13, 14

ntr.w B3q.t les dieux de l'Égypte 11, 12, 13 (2), 27

ntr.w Pr-Jtm-Tkw les dieux de Pitoum-Tjékou 13

ntr.w <m> hsw.t les dieux <en> faveur (?) 18

ntr.w nn ces dieux 11

ntr.w rmt les dieux et les hommes 28

ntr.w ntr.wt nw Hww-j3bt.t les dieux et déesses du Harpon Oriental 1

ntr.wy 3š m w3d-wr les nombreux navires « les deux dieux » sur la mer 5

bsj ntr.w nw Hn.t-j3bt.t conduire les dieux de Khenet-Iabet 16

m h^c n ntr pn hr-tp t3 (?) lors de l'apparition de ce dieu sur terre (?) 7

m hr.t ntr pn en tant que moyen de subsistance de ce dieu 20

n/m h3w (hr) hr.t n p(3) ntr mnh en plus du nécessaire du dieu bienveillant 20

nsw ntr.w le roi des dieux C8

nḥ hb-sd 3š hr ntr.w invoquer de nombreuses fêtes-*sed* auprès des dieux C23

s3q ns.t ntr.wy réunir le trône des deux dieux 3

s'h^c ntr.w sn.wy ériger des statues des dieux adelphe 21

snn 'nh ntr l'image vivante du dieu 2

snnj ntr.w le malheur des dieux 16

n/m st3 ntr.w B3q.t r Km.t pour le retour des dieux de l'Égypte vers l'Égypte 11-12

cf. *dw3-ntr*

ntry

mw ntry n Jtm la semence divine d'Atoum 2

nd

nd šhr n jt3f Jtm s'occuper des affaires de son père Atoum 8-9

nd-jh.t

nd-jh.t faire offrande 17

nd.w-j<h>.t stp(.w) les (prêtres) délibérants (épistates) élus 13

ndm

ndm jb hr3s r 3 wr se réjouir de cela grandement 13-14

r***r3***

tp-r3 une proclamation 14

r3

r3-3 m un tiers de 17

r3-4 m jh.t nb(.t) m h3s.wt rsy.t un quart de tous les biens (provenant) des pays étrangers du Sud 19

r3-pr

r3-pr.w Šm'-mhw nb(.w) tous les temples de Haute et Basse Égypte 18

nnjb jr(w) r3-pr.w dbn 7 du styrax produit (par ?) les temples : 7 *deben* 18

r3-pd

šhr hfty m r3-pd (?) renverser l'ennemi sur le champ de bataille 5

r'-nb

r r'-nb chaque jour 28

r jw(.t) m hr.t-hrw nt r'-nb à livrer comme nécessaire quotidien 18

rw.t

rw.t n f3j qn nht l'antichambre de porter la vaillance et la force 6

rp'.t

hn' rp'.t wr.t hsw.t nb(.t) jm3 bnr mrw.t hm.t-nsw hnw.t n T3.wy (Jrsn3.t) s3.t-nsw nb T3.wy Ptwlmys ntr.t mry.t sn3s avec la princesse, grande de faveurs, pourvue d'un doux caractère, douce d'amour, l'épouse royale, maîtresse du Double Pays, (Arsinoé), fille du roi, maître du Double Pays, (Ptolémée), la déesse qui aime son frère 15

rmṯ

mj hpr~n rmṯ n/m-ht jmy-ht Km.t comme advenaient les hommes près de (?) l'Égypte 24

ntr.w rmṯ les dieux et les hommes 28

hn' rmṯ n qn nt mh-jb.w avec l'équipage de braves dignes de confiance 22

rn

hr rn wr n nsw-bjty au grand nom du roi de Haute et Basse Égypte 23

hr rn wr n s3.t-nsw au grand nom de la fille du roi 21

rnp.t

m htr n tp rnp.t comme allocation au début de l'année 26, 27 (2)

m tp rnp.t au début de l'année 18

m hr.t rnp.t annuellement 20

rr

rr(w) mw.t3f Hw.t-Hr nb.t 'n que sa mère Hathor, maîtresse de Ânou, a allaité 2

rh

rh savoir 25

rh jh.t relevé des biens 26, 27

rh jh.t nb(.t) relevé de tous les biens 26

rh.y.t

m tp rh.y.t devant les hommes 25

rs

rs m hb3f nt(y) 'nh se réveiller à sa fête de vie 7

rsy.t

r3-4 m jh.t nb(.t) m h3s.wt rsy.t un quart de tous les biens (provenant) des pays étrangers du Sud 19

rsw

rsw nfr le veilleur parfait 4

rd

tp rd šd w' des jeunes pousses (?) : un sac 19

rdj

rdj donner, accorder 17, 18, 26

rdj jj faire venir 13

rdj jrp n jt3f donner le vin à son père C31

rdj m 3h.wt m Pr-qrh accorder comme bienfaits au temple de Piqereh 26

rdj m jh (?) livrer en bovidé(s) 20

rdj 'š réunir (litt. convoquer) 21

rdj mn rn wr n hm3f m t3 pn d.t rendre durable le grand nom de sa Majesté dans ce pays éternellement 28

rdj nhḥ m 'h'w d.t <m> nsy.t donner l'éternité comme temps de vie, la pérennité <comme> royauté C9

rdj hb-sd 'š3 donner de nombreuses fêtes-sed C41

rdj h'(.w) R' n p.t donner le(s) couronne(s)
de Rê dans le ciel C13

rdj qn nht r t.wy nb donner vaillance et
force sur tout le Double Pays C16

rdj t.wy nb m htp mj R' donner tout le
Double Pays en paix comme Rê C19

rdj t.wy nb m htp pd.wt dmd hr tb.ty=k
donner tout le Double Pays en paix et les
Arcs réunis sous tes semelles C37

rdj t.wy nb h3s.wt nb mj R' d.t donner tout
le Double Pays et tous les pays étrangers
comme Rê éternellement C28

jr=f d 'nh étant pour lui le doué de vie C5,
C26, C31

nb ssm.wt wrry.wt nfr.w(t) n rd=sn le maître
des chevaux et des chars parfaits innom-
brables 5

h

h3j

h3j venir 25

h3j hr Km.t pénétrer en Égypte 16

hbj

hbj / sk3 m hb.w jh.w labourer avec des
araires et des bêtes de trait 24

hb

hbj / sk3 m hb.w jh.w labourer avec des arai-
res et des bêtes de trait 24

hnw

jr3t hnw 160 du lait : 160 *hin* 17

jr3t ps hnw w' du lait cuit : un *hin* 20

jst hnw (?) 3 de la nourriture : 3 *hin* (?) 17

jh3 n mw nht hnw 6 de la boisson-*jh3* de jus
fort (?) : 6 *hin*

bj.t hnw 6 du miel : 6 *hin* 17

bj.t hnw 26 du miel : 26 *hin* 19

smj ps hnw gs de la crème cuite : un demi
hin 17

sdh hnw w' du vin cuit : un *hin* 17

dqr nb bnr jr~n hnw 16.000 toutes sortes de
fruits doux ce qui fait (?) : 16.000 *hin* 18

dqr nfr nfr hnw 148 des fruits de qualité
supérieure : 148 *hin* 17

dqr nfr nfr hnw 800 des fruits de qualité
supérieure : 800 *hin* 18

... *hnw 12 ... 12 hin* 17

hrw

r jw(.t) m hr.t-hrw nt r'-nb à livrer comme
nécessaire quotidien 18

q3-' hrw dmd au bras levé le jour du combat
4

h

hw.t

hw.t nt Pr-qrh le temple de Piqereh 7

jj hw.t hr tp-r3 rejoindre (litt. arriver) le
temple grâce aux formules 10

w'b.w nw s'h m hw.t-ntr (?) les prêtres-purs
en fonction dans le(s) temple(s) (?) 13

qd hw.t-ntr construire un temple 21

h3w

n/m h3w (hr) hr.t n p(3) ntr mn3 en plus du
nécessaire du dieu bienveillant 20

h3wty

h3wty tpy n hm=f le commandant en chef de
sa Majesté 22

h3.t

h3.t(=f) r jtrw mh3 n Jwnw (il) commence au
fleuve au Nord d'Héliopolis 16

h3.t-sp

h3.t-sp 6 hr hm=f en l'an six de sa Majesté 6-
7

h3.t-sp 12 3bd 3 3h.t (sw) 3.t hr hm(=f) en
l'an douze de (sa) Majesté, le troisième
mois d'*akhet*, le troisième jour 15

h3.t-sp 16 3bd tpy pr.t hr hm(=f) en l'an seize
de (sa) Majesté, le premier mois de *peret*
16

ḥꜣ.t-sp 21 ꜣbd 4 pr.t ḥr ḥm(=f) en l'an vingt-et-un de (sa) Majesté, le quatrième mois de *peret* 27

ḥꜣw.t

m ḥꜣw.t en joie 11, 28

ḥꜣw

mkj ḥꜣw m 'nh protéger le corps en vie 27

ḥꜣpy

bs ḥꜣpy l'inondation jaillit 9-10

ḥwj

ḥwj ḥꜣs.wt m (< n) Km.t frapper les pays étrangers de l'Égypte 4

ḥwnw

ḥwnw le jeune homme 4

ḥwnw qn le jeune homme valeureux 1

ḥb

jrj m ḥb célébrer une fête 28

m ḥb tpy n jt=f Jtm à la première fête de son père Atoum 27

rs m ḥb=f nt(y) 'nh se réveiller à sa fête de vie 7

ḥb-sd

nh ḥb-sd 'šꜣ ḥr ntr.w invoquer de nombreuses fêtes-*sed* auprès des dieux C23

rdj ḥb-sd 'šꜣ donner de nombreuses fêtes-*sed* C41

ḥbs

mj nšn (n) p.t ḥbs=tj m jgp comme la fureur (du) ciel couvert de nuages 22

ḥbs

ḥbs sšš.t jrꜣt md.t sistre, lait, onguent et vêtements 25

ḥp.t

jnj ḥp.t (r) jw n(ty) m Š-srq mettre le cap (vers) l'île qui est dans le lac du Scorpion 23

ḥfn

m dbn ḥfn jry ḥr-ḥr J une centaine de milliers de *deben* au total sous le contrôle (?) de I (= Thot) 3

ḥm

ḥm jwty sbn (?) barrer sans dévier 5

ḥm

ḥm=f sa Majesté 4, 6, 7 (2), 8 (2), 9, 10 (2), 11 (2), 12, 13 (3), 14 (3), 15 (<=f>), 15, 16 (<=f>), 19, 20 (2), 21, 22, 23, 26 (4), 27, 27 (<=f>), 28

ḥm.t

ḥm.t-nsw l'épouse royale 15, 16

nsw ḥn' ḥm.t-nsw le roi et l'épouse royale 26

nsw ḥn' sn.t=f ḥm.t-nsw mry=f le roi et sa sœur, l'épouse royale bien aimée 23

nsw.t sn.t ḥm.t-nsw la reine, sœur et épouse du roi C20, C38

ḥm-ntr

ḥm.w-ntr w'b.w les prophètes et les prêtres-purs 21

ḥn.t

ḥn.t n.t tꜣ jꜣbt.t la bouche de la terre orientale 10 (<tꜣ>), 19

ḥnw.t

ḥnw.t n Tꜣ.wy (Jrsnꜣ.t) la maîtresse du Double Pays (Arsinoé) 15

ḥnmm.t

jḥ.t šd(t) m-ꜣ ḥnmm.t biens collectés chez les habitants 26, 27

ḥnk

ḥnk wdꜣ.t n jt=f offrir l'œil-*oudjat* à son père C26

ḥnk p(ꜣ)-ḥrw offrir le *pakherou* 10

ḥnk Mꜣ'.t n jt=f offrir Maât à son père C5

ḥnk nsy.t n jt m ꜣw.t-jb mj R' offrir la royauté du père dans la joie comme Rê C34

hry-jb

hry-jb smy.t=f j3bt.t au milieu de son désert oriental 16

mr.wt hry(.wt)-jb W3d-wr les bateaux (= ἔλεφαντηγοί) qui sont au milieu de la mer 24

hr-nb

‘nh hr-nb jm=f que vive l’humanité par lui 1

hh

sdsr sw jt=f Jtm hnty hh celui que son père Atoum a privilégié parmi des millions 3

hs

dqr hs3 (?) m hs : 13 du jus / pâte de fruits (?) : 13 aiguières

hsw.t

wr.t hsw.t grande de faveurs 15

ntr.w <m> hsw.t les dieux <en> faveur (?) 18

hs3

dqr hs3 (?) m hs : 13 du jus / pâte de fruits (?) : 13 aiguières

hsb

hsb inspecter 16

hq3

hq3 T3.wy gouverner le Double Pays 15

hq3

hq3 m srh le souverain sur le *serekh* 3

hq3 hq3.w le souverain des souverains 10

hq3 h3s.wt le souverain des pays étrangers 4

hqr

shpr s3.t m-ht hq(r) (ainsi) arriva la satiété après la faim 24

ht3w

f3j ht3w faire voile 22

htp

htp se reposer 14

htp hr 3bd 9 se reposer pendant neuf mois 12

jw r htp revenir se reposer 13

t3.wy nb m htp tout le Double Pays en paix C37

t3.wy nb m htp mj R’ tout le Double Pays en paix comme Rê C19

htr

b3k htr r 3j.t payer l’impôt au trésor (litt. sanctuaire) 25

m htr m hn.t n t3 j3bt.t comme allocation (provenant) de la bouche de la terre orientale 19

m htr n/m tp rnp.t comme allocation au début de l’année 26, 27 (2)

hd

hd t3 sp 4 à l’aube du quatrième jour 7

hd

hd (dbn) 950 de l’argent : 950 (*deben*) 27

hd (dbn) 1.400 de l’argent : 1.400 (*deben*) 20

hd dbn 90.000 de l’argent : 90.000 *deben* 27

hd (dbn) 150.000 de l’argent : 150.000 (*deben*) 26

hd (dbn) 660.000 de l’argent : 660.000 (*deben*) 27

hd dbn 1.060 qd.t 6 de l’argent : 1.060 *deben* et 6 *kedet* 19

w3h nb hm=f m hd tout ce que sa Majesté a institué en argent 20

h**h.t-mn**

nrw=f wsr m ht-mn dont l’effroi (qu’il inspire) est considérable sur terre 4

h3b

j3wtj nb n Km.t n t3 h3b tous les fonctionnaires de l’Égypte et des pays soumis 24

h3s.wt h3b n b3w=f les pays étrangers sont prosternés devant sa puissance 28

hꜣs.t

hꜣs.wt nb(.wt) nw tꜣ nw mw tous les pays étrangers terrestres et maritimes 4

hꜣs.wt nb(.wt) hr ꜣb.tyꜣf tous les pays étrangers sont sous ses semelles 14

hꜣs.wt hꜣb n bꜣwꜣf les pays étrangers sont prosternés devant sa puissance 28

jh.t nb(.t) nfr.t n Km.t tꜣ.w hꜣs.wt tous les biens parfaits d'Égypte et des pays étrangers 22

m-m hꜣs.t (provenant) de l'étranger 25

mkj Km.t r hꜣs.wt protéger l'Égypte contre les pays étrangers 16

rꜣ-4 m jh.t nb(.t) m hꜣs.wt rsy.t un quart de tous les biens (provenant) des pays étrangers du Sud 19

rdj tꜣ.wy nb hꜣs.wt nb mj Rꜥ d.t donner tout le Double Pays et tous les pays étrangers comme Rê éternellement C28

hwj hꜣs.wt m (< n) Km.t frapper les pays étrangers de l'Égypte 4

hr sp.t tꜣ.wy hꜣs.wt sur les marches du Double Pays et des pays étrangères 4

hqꜣ hꜣs.wt le souverain des pays étrangers 4

hꜣsty

ntr pw n hꜣsty.w c'est le dieu des étrangers 9

hꜣj

hꜣj hr s.t Hr hnty ꜣnh.w apparaître sur le trône d'Horus qui préside aux vivants 28

hꜣ

hꜣ(.w) Rꜥ n p.t le(s) couronne(s) de Rê dans le ciel C13

sꜣ Rꜥ nb hꜣ.w le Fils de Rê, maître des couronnes C4, C25, C30, l. 1, 8, 25

m hꜣ n ntr pn hr-tp tꜣ (?) lors de l'apparition de ce dieu sur terre (?) 7

m hꜣꜣf m nsw lors de son apparition en tant que roi 28

hꜣwsj

hꜣwsꜣt(w) n jtꜣf šps construite pour son auguste père 8

hꜣpr

mj hꜣpr~n rmt n/m-ht jmy-ht Km.t comme advenaient les hommes près de (?) l'Égypte 24

n hꜣpr jm dr pꜣw.t une telle chose ne s'était produite ici depuis des temps immémoriaux 24

hꜣfꜣ / ꜣmm.t

Km.t m hꜣfꜣf l'Égypte est dans son poing 28

hꜣft

jj hꜣft venir devant 12

r-hꜣft ntr.w jpn devant ces dieux 13

hr ꜣhꜣ pn r hꜣft-hꜣr n jtꜣf Jtm sur cette stèle en face de son père Atoum 28

hꜣfty

shr hꜣfty m rꜣ-pꜣd (?) renverser l'ennemi sur le champ de bataille 5

hꜣnj

hꜣnj faire halte 12

hꜣnj r ꜣhꜣwꜣf installer sur sa flotte 14

hꜣnty

hꜣnty ꜣnh.w qui préside aux vivants 1, 14, 28

hꜣnty Pr-qꜣrh qui préside à Piqereh C11

hꜣnty hꜣh parmi des millions 3

m-hꜣnty mrw (?) jꜣbt.t dans le désert oriental 10

hꜣrw

dr hꜣrw repousser l'opposant 5

hꜣsf

hꜣsf ꜣd repousser l'agresseur 3

hꜣsf bdš.w repousser les ennemis 16

hꜣt

m-ht nn après cela 11, 14, 20, 25

n/m-ht jmy-ht Km.t près de l'Égypte 24

shꜣpr sꜣ.t m-ht hꜣq(r) (ainsi) arriva la satiété après la faim 24

htj

htj nn ʒh.wt graver ces bienfaits (sur une stèle) 27

h**h.t**

prj m h.t naître 2

h.ʒ.t

šdj jb.w m h.ʒ.wt p^c.t arracher les cœurs des corps des hommes 5

h.ʒ.t

h.ʒ.t (?) du tissu-*khat* (?) 18

hnm

hnm.w des oiseaux 17

hnn

hnn dšr.wt m ʒh.wt ḏb^c.wʒf perturber les régions désertiques par son habileté 4

hr

m dbn hfn jry hr-hr J une centaine de milliers de *deben* au total sous le contrôle (?) de I (= Thot) 3

hr.t

wḏ r jrj hr.tʒf ordonner de pourvoir à ses besoins 9 (<*jrj*>),10

bs h^cpy r hr.tʒf l'inondation jaillit pour son besoin 9-10

mʒt hr.t (n) shm penser aux biens (du) sanctuaire (?) 8

m hr.t ntr pn en tant que moyen de subsistance de ce dieu 20

m hr.t rnp.t annuellement 20

n/m hʒw (hr) hr.t n p(ʒ) ntr mnḥ en plus du nécessaire du dieu bienveillant 20

r jw(.t) m hr.t-hrw nt r^c-nb à livrer comme nécessaire quotidien 18

r hr.t ntr šps pour les besoins du dieu auguste 19

šsp hr.t m^c.wy ʒs.t Nb.t-hw.t recevoir le bien des mains d'Isis et de Nephthys 27

S**s.t**

s.tʒsn pw ḏ.t c'est leur place à jamais 13

h^cj hr s.t Hr hnty 'nh.w apparaître sur le trône d'Horus qui préside aux vivants 28

stnj s.t jt(ʒf) distinguer la place de (son) père 3

s.ʒ

s.ʒ le fils 14, 28

s.ʒf mrʒf son fils bien-aimé 25

s.ʒ R^c le fils de Rê 15

s.ʒ R^c nb h^c.w le Fils de Rê, maître des couronnes C4, C25, C30, l. 1, 8, 25

s.ʒ.t

hr rn wr n s.ʒ.t-nsu au grand nom de la fille du roi 21

s.ʒ.t-nsu la fille du roi 15

s.ʒ.t

shpr s.ʒ.t m-ht hq(r) (ainsi) arriva la satiété après la faim 24

s.ʒw

s.ʒw(.w) Km.t les gardiens de l'Égypte 11

jj jsk m s.ʒw nmt.t venir en effet avec prudence 4

s.ʒb

nb p.t s.ʒb šw.t pr(w) m ʒh.t le maître du ciel, au plumage bigarré qui sort de l'horizon C1-2

ḏsr Hp Mr-wr kʒ s.ʒb honorer Apis, Mnévis (et) le taureau tacheté 25-26

s.ʒḥ

s.ʒḥ Km-wr atteindre Kem-our 22

s.ʒq

s.ʒq ns.t ntr.wy réunir le trône des deux dieux 3

s^cnh

s^cnh faire vivre 9

s^crq

s^crq 'h n jt=f Jtm achever le sanctuaire de son père Atoum 7

s^crq pr achever le temple 28

s^ch

w^cb.w nw s^ch m h^w.t-n^{tr} (?) les prêtres-purs en fonction dans le(s) temple(s) (?) 13

s^ch^c

s^ch^c n^{tr}.w sn.wy ériger des statues des dieux adelphes 21

sw^h

sw^h n šd 3 des pièces de tissu pour bandeau : 3 18

swd³

swd³ B³q.t protéger l'Égypte 4

sb³

sb³.w n h^m=f les étoiles de sa Majesté 6

sbj

n sb infranchissable 16

sbn

h^m jwty sbn (?) barrer sans dévier 5

sbty

jrj sbty wr réaliser un grand mur 16

sp

h^d t³ sp 4 à l'aube du quatrième jour 7

sp.t

hr sp.t t³.wy h³s.wt sur les marches du Double Pays et des pays étrangers 4

pr-j³bt.t hr sp.wt=f t³.wy (?) la demeure de l'Est sur ses (= Atoum) marches du Double Pays 6

spr

spr r M³mj arriver à Mami 8

spr r h^w.t nt Pr-qrh arriver au temple de Piqereh 7

spr (r) H^ww-j³bt.t arriver au Harpon Oriental 15

spr r Km-wr arriver à Kem-our 20

spr

spr.w les agresseurs 5

sm

sm 1001 des légumes : 1001 19

sm³

sm³-t³.wy unir le Double Pays 2

sm³w

sm³w nsw des pièces de vêtement-semaou royaux 18

smj

smj=t^w jsk on fit alors annoncer 7

smj

smj ps de la crème cuite 20

smj ps hnw gs de la crème cuite : un demi hin 17

smj.t

h^{ry}-jb smy.t=f j³bt.t au milieu de son désert oriental 16

smr

jn.w n smr.w les présents des courtisans 20

sn

n^{tr}.t mry.t sn=s la déesse qui aime son frère 15

s^ch^c n^{tr}.w sn.wy ériger des statues des dieux adelphes 21

sn.t

n mrw.t sn.t=f pour l'amour de sa sœur 21

nsw.t sn.t h^m.t-nsw la reine, sœur et épouse du roi C20, C38

nsw hⁿ^c sn.t=f h^m.t-nsw mry=f le roi et sa sœur, l'épouse royale bien aimée 23

n^{tr}.t mry.t sn=s la déesse qui aime son frère 15

hⁿ^c sn.t-nsw avec la sœur royale 16

snn

snn 'nh n^{tr} l'image vivante du dieu 2

snnj

snnj n^{tr}.w le malheur des dieux 18

- snṯ**
jrj jr w nb snṯ (n) pr accomplir tous les rites de fondation du temple 21
- snṯr**
snṯr wṯd dbn 3 de l'encens frais : 3 *deben* 17
- snd**
snd=f m wṯd-wr (?) dont la crainte (qu'il inspire règne) sur la mer 4
- srh**
hqṯ m srh le souverain sur le *serekh* 3
- shw**
jrj shw promulguer un décret 14
- sh^c**
sh^c~n sw jt=f Celui que son père a couronné 1
- shpr**
shpr ḥh.t créer un territoire agricole 24
shpr sṯ.t m-ht hq(r) (ainsi) arriva la satiété après la faim 24
- shm**
shm nw Hww-jḥbt.t pw c'est l'image (de culte) du Harpon Oriental 13
- shṃ**
mṯt hr.t (n) shṃ penser aux biens (du) sanctuaire (?) 8
- shn**
shn r-nfr installer parfaitement 26
- shr**
shr hfty m rṯ-pd (?) renverser l'ennemi sur le champ de bataille 5
- shr**
nd shr n jt=f Jtm s'occuper des affaires de son père Atoum 8-9
shr à savoir (litt. décision) 13
- shṯ**
shṯ dnhr ḥṣ n nsw capturer de nombreux éléphants pour le roi 24
- ssm.t**
jdr n ssm.wt une horde de chevaux 4
- fṯj (?) ssm.wt* apporter des chevaux 9
nb ssm.wt wrry.wt nfr.w(t) n rd=sn le maître des chevaux et des chars parfaits innombrables 5
- sš**
sš nsw.t le scribe royal 13
- sšm**
sšm m ḥ amener dans le sanctuaire 9
- sšn**
sš<n> de l'essence de lotus 17
- sšš.t**
ḥbs sšš.t jrṯt md.t sistre, lait, onguent et vêtements 25
- sqṯ**
sqṯ nsy.t m ṯw n d.t exalter la royauté pour une durée éternelle 12
- sqd**
sqd m-qṯb n mw jpn naviguer au milieu de cette eau 22
- sqdw.t**
sqdw.t sbṯ.w n ḥm=f le voyage des étoiles de sa Majesté 6
- stw**
m qṯw stw d'une hauteur admirable (?) 16
- stp**
nd.w-j<h>.t stp(.w) les (prêtres) délibérants (épistates) élus 13
- stṯ**
stṯ r ḥṯ m ṯ.t revenir pour combattre en un instant 6
stṯ r Km.t revenir en Égypte 13
n/m stṯ nṯr.w Bṯq.t r Km.t pour le retour des dieux de l'Égypte vers l'Égypte 11-12
- stnj**
stnj s.t jt(=f) distinguer la place de (son) père 3
- sdṯwty / ḥtmw**
nf sdṯwty.w / ḥtmw.w ces trésoriers 14

sdsr

sdsr sw jt=f Jtm hnty hh celui que son père
Atoum a privilégié parmi des millions 3

š**šꜣj**

šꜣj m nsw r nhh être prédestiné en tant que
roi pour l'éternité 2

šꜣꜥ

šꜣꜥ... r depuis... jusqu'à 10

šꜣꜥ-m... nfry.t-r depuis... jusqu'à 12

m-šꜣꜥ depuis les origines 4

šw.t

nb p.t sꜣb šw.t pr(w) m ꜣh.t le maître du ciel,
au plumage bigarré qui sort de l'horizon
C1-2

šw

dqr šw mk 23 des fruits secs : 23 corbeilles-
mek 18

šps

ntr šps le dieu auguste 9, 19

hws=t(w) n jt=f šps construite pour son au-
guste père 8

šm

šm r s'en aller vers 10-11, 12

šm.t

šm(t) m tꜣ.wy les déplacements dans le
Double Pays 9

šsp

šsp accueillir (quelqu'un) 11

šsp hr.t m-ꜥ.wy ꜣs.t Nb.t-hw.t recevoir le bien
des mains d'Isis et de Nephthys 27

šsp šd recevoir l'allaitement 3

šsp-ꜥnh

šsp-ꜥnh n Jtm l'image vivante d'Atoum 2

šd

tp rd šd wꜥ des jeunes pousses (?) : un sac 19

šdj

jh.t šd(t) n pr.w nw njw.t tn biens collectés

dans les maisons de cette ville 26

jh.t šd(t) n pr.w Tꜣ-mry biens collectés dans
les maisons d'Égypte 27

jh.t šd(t) m-ꜥ hnm.t biens collectés chez les
habitants 26, 27

htr n tp rnp.t šd(w) n/m nbw une allocation
du début de l'année versée en or 26

šdj

šdj jtrw (?) creuser un canal 16

šdj

šdj jb.w m hꜣ.wt pꜥ.t arracher les cœurs des
corps des hommes 5

šdj

šsp šd recevoir l'allaitement 3

šd

šd nsw 3 des bandeaux royaux : 3 18

swh n šd 3 des pièces de tissu pour ban-
deau : 3 18

šdh

šdh hnw wꜥ du vin cuit : un *hin* 17

q**qꜣw**

m qꜣw stw d'une hauteur admirable (?) 16

qꜣ

qꜣꜥ hrw dmd au bras levé le jour du combat
4

qꜣb

sqd m-qꜣb n mw jpn naviguer au milieu de
cette eau 22

qbj.t

qbj.t 2 du tissu-*qbj.t* (?) 2 18

qn

qn nht r tꜣ.wy nb la vaillance et la force sur
tout le Double Pays C16

fꜣj qn nht le porteur de la vaillance et de la
force (= athlophore) 5

rw.t n fꜣj qn nht l'antichambre de porter la
vaillance et la force 6

hn' rmt n qn nt mh-jb.w avec l'équipage de
braves dignes de confiance 22

hwnw qn le Jeune homme valeureux 1

qnw

ds 'šz qnw trancher la grande multitude (des
ennemis) 5

qd

qd hw.t-ntr construire un temple 21

qd dmj 'z n nsw construire un grand port
pour le roi 23

qd.t

hd dbn 1.060 qd.t 6 de l'argent : 1.060 *deben*
et 6 *kedet* 19

k

kz

dsr Hp Mr-wr kz szb honorer Apis, Mnévis
(et) le taureau tacheté 25-26

kb

jh nfr kb w' de la bonne boisson-*jh* : une
cruche-*keb* 17

kbn

'h'w wr.w (m) kbn.w une grande flotte (de)
navires gyblites 5-6

'h'w wr.w m kbn.w 4 une grande flotte de
quatre navires gyblites 21-22

hnj r 'h'w=f installer sur sa flotte 14

kbn.w jmy(.w) wzd-wr les navires gyblites
qui sont sur la mer 4

km

km jb=f son désir fut accompli 15

g

gz

gz (?) tr.wt nb.w(t) ntr.wy 'šz m wzd-wr
lancer tous les bateaux et les nombreux
navires « les deux dieux » sur la mer 5

gmj

gmj ntr.w Bzq.t trouver les dieux de l'Égypte
11

gmj shm nw Hww-jbt.t trouver la statue (de
culte) du Harpon Oriental 13

grg

grg m mš' n hm=f peupler avec les troupes de
sa Majesté 23-24

grg hr jh.t équiper avec des biens 9

gs

'h' hr-gs=f m nsw se tenir à son côté en tant
que roi 3

gs

smj ps hnw gs de la crème cuite : un demi
hin 17

gs-pr

gs.w-pr.w nw šm' mhw les temples de Haute
et Basse Égypte 13

jrj m zh.wt m gs.w-pr.w nw Šm' Mhw accor-
der comme bienfaits aux temples de Haute
et Basse Égypte 27

mj jr(w) n gs.w-pr.w n Šm'-Mhw comme on
le fait pour les temples de Haute et Basse
Égypte 21

t

tz

tz m thhw.t le pays était dans l'allégresse 7

jzwtj nb n Km.t n tz hzb tous les fonction-
naires de l'Égypte et des pays soumis 24

jh.t nb(.t) nfr.t n Km.t tz.w hzs.wt tous les
biens parfaits d'Égypte et des pays étran-
gers 22

m tz pn hors de ce pays 3

m tz pn dans ce pays 28

m 'h hry-jb tz dans le sanctuaire qui est au
cœur du pays 9

n pz=t(w) jr(.t) mjt.t=s n/m tz pn rien de tel
n'avait jamais été fait sur cette terre 12

n p3=tw jr(.t) mjt.t jn nsw nb 'h' m t3 jpn rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi présent sur cette terre 26

n p3=t(w) jr(.t) mjt.t jn nsw nb nw/m t3 dr=f rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi sur la terre entière 24

nb t3 le maître de la terre 3

hn.t n.t t3 j3bt.t la bouche de la terre orientale 10 (<t3>), 19

hry-jb t3 qui réside dans le pays 9

hry-tp t3 mj R' d.t qui est sur la terre comme Rê éternellement 1

hd t3 sp 4 à l'aube du quatrième jour 7

h3s.wt nb(.wt) nw t3 nw mw tous les pays étrangers terrestres et maritime 4

m h' n ntr pn hr-tp t3 (?) lors de l'apparition de ce dieu sur terre (?) 7

voir Index 3 et 5

t3š

t3š stt la frontière de l'Asie 11

tj.t

tj.t dsr.t n Hr-3h.ty la figure auguste d'Horakhty 2

tj-šps

tj-šps tpy (n) nnjb du meilleur extrait de styrax 17

tj-šps (n) nnjb w' de l'extrait de styrax : un 19

tpy

m hb tpy n jt=f Jtm à la première fête de son père Atoum 27

h3.t-sp 16 3bd tpy pr.t hr hm en l'an seize de (sa) Majesté, le premier mois de *peret* 16

h3wt y tpy n hm=f le commandant en chef de sa Majesté 22

tj-šps tpy (n) nnjb du meilleur extrait de styrax 17

tp

3tf hr tp la couronne-*atef* sur la tête 2

w3dd js r tp=f alors que le serpent protecteur était sur sa tête 3

tp

tp rd šd w' des jeunes pousses (?) : un sac 19
m htr n/m tp rnp.t comme allocation au début de l'année 26, 27 (2)

m tp rnp.t au début de l'année 18

m tp rhy.t devant les hommes 25

tp-r3

tp-r3 une proclamation 14

jj hw.t hr tp-r3 rejoindre (litt. arriver) le temple grâce aux formules 10

tn

jh.t šd(t) n pr.w nw njw.t tn biens collectés dans les maisons de cette ville 26

m njw.t tn dans cette ville 28

t

tb.t

pdw.t 9 dmd hr tb.ty=f les Neuf Arcs sont réunis sous ses semelles 28

pd.wt dmd hr tb.ty=k les Arcs réunis sous tes semelles C37

h3s.wt nb(.wt) hr tb.ty=f tous les pays étrangers sont sous ses semelles 14

tm3

tm3-' le vaillant 3

tnj

tnj distinguer 14

tnj r nsw.w distinguer des (autres) rois 12

bjty tnj m T3-ntr le roi de Basse Égypte magnifié dans la Terre du Dieu 9

tr.t

tr.wt nb.w(t) ntr.wy 'š3 m w3d-wr tous les bateaux et les nombreux navires « les deux dieux » sur la mer 5

thhw.t

t3 m thhw.t le pays était dans l'allégresse 7

t3-mry r-dr3s m thhw.t toute l'Égypte était dans l'allégresse 12

d***dw3.t***

m3w.t n/m dw3.t la lueur de l'aube 6

dw3

dw3-ntr adorer 28

dw3-ntr n b3w3f louer le dieu pour sa puissance 10

dw3-ntr b3w louer la puissance 12

dbn

3d ps dbn 3 de la graisse cuite : 3 *deben* 17

b3q... (?) dbn 3 de l'huile... : 3 *deben* 17-18

m dbn hfn jry hr-hr J une centaine de milliers de *deben* au total sous le contrôle (?) de I (= Thot) 3

mrh.t dbn 3 de la graisse : 3 *deben* 17

nnjb jr(w) r3-pr.w dbn 7 du styrax produit (par ?) les temples : 7 *deben* 18

hd dbn 1.060 qd.t 6 de l'argent : 1.060 *deben* et 6 *kede* 19

sntr w3d dbn 3 de l'encens frais : 3 *deben* 17

dbhw

phr pr pn m dbhw doter cette demeure du nécessaire 8

dp.t

dp.t-nsw le bateau royal (*i.e.* le navire amiral) 23

dmj

jnj mjt.t hr dmj dw j3bt.t amener également du Port de la montagne orientale 24

nhp dmj 3 n nsw fonder un grand port pour le roi 20

qd dmj 3 n nsw construire un grand port pour le roi 23

dmd

pd.wt dmd hr tb.ty3k les Arcs réunis sous tes semelles C37

pdw.t 9 dmd hr tb.ty3f les Neuf Arcs sont réunis sous ses semelles 28

q3-3 hrw dmd au bras levé le jour du combat 4

dnhr

sh3 dnhr 33 n nsw capturer de nombreux éléphants pour le roi 24

dns

3tp f(3)j.t dns être chargé d'une cargaison abondante 6

dr

dr hrw repousser l'opposant 5

dr

dr 4 des vêtements-*der* : 4 18

ds

ds 33 qnw trancher la grande multitude (des ennemis) 5

d3r.t

hnn d3r.wt m 3h.wt db3.w3f perturber les régions désertiques par son habileté 4

dqr

dqr nfr nfr hnw 148 des fruits de qualité supérieure : 148 *hin* 17

dqr nfr nfr hnw 800 des fruits de qualité supérieure : 800 *hin* 18

dqr nb bnr jr~n hnw 16.000 toutes sortes de fruits doux ce qui fait (?) : 16.000 *hin* 18

dqr h33 (?) m h3 : 13 du jus / pâte de fruits (?) : 13 aiguières

dqr šw mk 23 des fruits secs : 23 corbeilles-*mek* 18

dqr 2.800 (hnw) des fruits : 2.800 (*hin*) 19

d***d.t***

d.t à jamais 13, 14, 28

d.t <m> nsy.t la pérennité <comme> royauté C9

3nh mj R3 d.t vivre à jamais comme Rê 1, 8

‘nh *d.t* vivre éternellement 1, 9
 nhh *d.t* éternellement et à jamais C7
 mj R' *d.t* comme Rê éternellement C28, l. 1, 14
 mj R' *d.t* nhh comme Rê, éternellement et à jamais 28
 sq3 nsy.t m 3w n *d.t* exalter la royauté pour une durée éternelle 12

dj

dj~n nsw dszf r Hww-j3bt.t le roi lui-même se rendit vers le Harpon Oriental 7
dj-‘rq ‘h achever le sanctuaire 7

d3d3

d3d3 (?) kbn.w jmy(.w) w3d-wr construire les navires gyblites qui sont sur la mer 4

dw

jnj mjt.t hr dmj dw j3bt.t amener également du Port de la montagne orientale 24

db'

hnn d3r.wt m 3h.wt db'.w3f perturber les régions désertiques par son habileté 4

dfy.t

jry-dfy.w(t) le préposé aux passes 23

dr

n hpr jm dr p3w.t une telle chose ne s'était produite ici depuis des temps immémoriaux 24

t3-mry r-dr3s toute l'Égypte 12

n p33t(w) jr(.t) mjt.t jn nsw nb nw/m t3 dr3f rien de tel n'avait jamais été fait par aucun roi sur la terre entière 24

r dr jb{3f} jt3f Jtm selon le désir de son père Atoum 16

ds

nsw dszf le roi lui-même 7

dsr

dsr consacrer 18

dsr jn.w consacrer des présents 9

dsr Hp Mr-wr k3 s3b honorer Apis, Mnévis (et) le taureau tacheté 25-26

tj.t dsr.t n Hr-3h.ty la figure auguste d'Horakhty 2

dd

dd dire 12, 13, 17

dd-mdw jn paroles à dire par C6, C10, C32

ou 5

1.3. Noms et épithètes royaux

Arsinoé II

nsw.t sn.t hm.t-nsw (hnm(.t) jb n Šw mry(.t) ntr.w) la reine, sœur et épouse du roi, (Unie au cœur de Chou, aimée des dieux) C20, C38

wr.t nb(.t) t3.wy (Jrs[n]j3w) la vénérable, maîtresse du Double Pays, (Arsinoé) C21, C39

3s.t wr.t Hw.t-Hr '3.t Isis la vénérable, Hathor la grande C22, C40

rp'.t wr.t hsw.t nb(.t) jm3 bnr mrw.t hm.t-nsw hnw.t n T3.wy (Jrsn3.t) s3.t-nsw nb T3.wy (Ptwlmys) *ntr.t mry.t sn3s* la princesse, grande de faveurs, pourvue d'un doux caractère, douce d'amour, l'épouse royale, maîtresse du Double Pays, (Arsinoé), fille du roi, maître du Double Pays, (Ptolémée), la déesse qui aime son frère 15

Ptolémée Philadelphie

Hr hwnw qn l'Horus Jeune-homme-valeureux 1

nb.ty wr phty Celui des Deux Déesses, Grand-de-Puissance 1

Hr nbw sh'~n sw jt3f Horus d'Or, Celui-que-son-père-a-couronné 1

nsw-bjty nb t3.wy (wsr-k3-R'-mry-Jmn) le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays, (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon) C3, C24, C29, l. 1, 8

- nsw-bjty (wsr-k3-R'-mry-Jmn)* le roi de Haute et Basse Égypte (Puissant est le ka de Rê, aimé d'Amon) 14-15
- nsw-bjty nb t3.wy (Ptwlmys)* le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays (Ptolémée) 11 (<t3.wy>), 23
- nsw-bjty (Ptwlmys)* le roi de Haute et Basse Égypte (Ptolémée) 8, 18, 19,
- nsw-bjty* le roi de Haute et Basse Égypte 3
- s3 R' nb h'.w (Ptwlmys)* le Fils de Rê, maître des couronnes, (Ptolémée) C4, C25, C30, 1. 1, 8, 25
- s3 R' (Ptwlmys)* le Fils de Rê (Ptolémée) 15 (Ptwlmys) (Ptolémée) 6
- iw' mnh n Wnn-nfr* l'héritier bienfaisant d'Onnophris 2
- 'h3 hr Km.t* qui se bat pour l'Égypte 4
- wdj 'h3* qui engage le combat 5
- bhn pdty* qui anéantit le barbare 5
- pr(w) m h.t 3f hr tp3f* qui est né la couronne-atef sur la tête 2
- pr.t 3h.t n Hprj* le glorieux descendant de Khépri 2
- f3j qn nht* le porteur de la vaillance et de la force (= athlophore) 5
- mw ntry n Jtm* la semence divine d'Atoum 2
- ms3tw Jtm n/m wtt3f sw r 'h' hr-gs3f m nsw* né d'Atoum en tant que celui qu'il a engendré pour se tenir à son côté en tant que roi 3
- mk ms.w* qui protège (ses) enfants 4
- nb nsy.t nfr(.t)* le maître de la royauté parfaite 6
- nb ssm.wt wrry.wt nfr.w(t) n rd3sn* le maître des chevaux et des chars parfaits innombrables 5
- nb t3* le maître de la terre 3
- nrw3f wsr m ht-mn* dont l'effroi (qu'il inspire) est considérable sur terre 4
- nsw nht* le roi puissant 4
- rr(w) mw.t3f Hw.t-Hr nb.t 'n* que sa mère Hathor, maîtresse de Ânou, a allaité 2
- rsw nfr* le veilleur parfait 4
- hw h3s.wt m (<n) Km.t* qui frappe les pays étrangers de l'Égypte 4
- hwnw* le jeune homme 4
- Hr tm3-' s3q~n3f ns.t ntr.wy* Horus le vaillant lorsqu'il a réuni le trône des deux dieux 3
- hq3 m srh m ms3f Hr-sm3-t3.wy* le souverain sur le *serekh* comme son enfant Har-somtous 3
- hq3 h3s.wt* le souverain des pays étrangers 4
- hnn d3r.wt m 3h.wt db'.w3f* qui perturbe les régions désertiques par son habileté 4
- swd3 B3q.t* qui protège l'Égypte 4
- sm3-t3.wy* qui unit le Double Pays 2
- snn 'nh ntr* l'image vivante du dieu 2
- snd3f m w3d-wr m-33'* dont la crainte (qu'il inspire règne) sur la mer depuis les origines 4
- shr hfty m r3-pd (?)* qui renverse l'ennemi sur le champ de bataille 5
- sdsr sw jt3f Jtm hnty hh r hsf 3d m t3 pn* que son père Atoum a privilégié parmi des millions pour repousser l'agresseur hors de ce pays 3
- 33j m nsw r nhh* prédestiné en tant que roi pour l'éternité 2
- 33j nfr n Km.t* Agathodaimon de l'Égypte 6
- 3sp-'nh n Jtm* l'image vivante d'Atoum 2
- 3d jb.w m h3.wt p'.t* qui arrache les cœurs des corps des hommes 5
- q3-' hrw dm3* au bras levé le jour du combat 4

g3 (?) tr.wt nb.w(t) ntr.wy šš m w3d-wr qui lance tous les bateaux et les nombreux navires « les deux dieux » sur la mer 5

tj.t dsr.t n Hr-3h.ty la figure auguste d'Horakhty 2

dr hrw qui repousse l'opposant 5

ds šš qnw qui tranche la grande multitude (des ennemis) 5

d3d3 (?) kbn.w jmy(.w) w3d-wr qui construit les navires gyblites qui sont sur la mer 4

Ptolémée Sôter I^{er}

(*Ptwlmys*) (Ptolémée) 21

nsw nb T3.wy (Ptwlmys) le roi, maître du Double Pays, (Ptolémée) 15

1.4. Divinités et épithètes divines

Apis 25

Atoum C6, C32, C41, 1. 1 (2), 2 (3), 3 (2), 6, 7 (3), 8 (2), 9, 10, 14, 16 (2), 19, 20, 21, 25, 27 (2), 28

jm3h šps.w nhh d.t le vieillard des vénérables éternellement et à jamais C7

w3m-3nh le revivifié 10

nb p.t nsw ntr.w le maître du ciel, roi des dieux C8

nb t3.wy Jwnw(y) le maître du Double Pays, l'Héliopolitain 2

ntr 3 3nh n Tkw le grand dieu vivant de Tjékou C6, C33, 1. 1, 2, 7 (2), 14, 16, 19, 21, 25, 28

ntr šps le dieu auguste 19

hry-tp t3 mj R' d.t qui est sur la terre comme Rê éternellement 1

hq3 hq3.w le souverain des souverains 10

hnty 3nh.w qui préside aux vivants 1

voir *pr-Jtm*, *hw.t-Jtm*, Index 5

Chai parfait / Agathodaimon 6

Harsomtous C27, 1. 3

ntr 3 hry-jb Tkw le grand dieu qui réside à Tjékou 3

Hathor C35-36, 1. 2

nb.t 3n maîtresse de Ânou 2

Horus C14-15, 1. 3, 14, 28

Bhdty nb p.t s3b šw.t pr(w) m 3h.t Béhédétyte, maître du ciel, au plumage bigarré qui sort de l'horizon C1

nb Msn ntr 3 nb p.t s3b šw.t pr(w) m 3h.t le maître de Mésen, grand dieu, maître du ciel, au plumage bigarré qui sort de l'horizon C2

hnty 3nh.w qui préside aux vivants 14, 28

tm3-3 s3q~n3f ns.t ntr.wy le vaillant lorsqu'il a réuni le trône des deux dieux 3

Horakhty 2

Isis C17-18, 27

Khépri 2

Maât C5

Mnévis 25

Nephtys 27

Osiris C10

nb r3-j3bt.t maître de la Porte de l'Orient C10

hnty Pr-qrh qui préside à Piqereh C11

Onnophris 2

Ptah 12

Rê C13, C19, C28, C34, 1. 1 (2), 6, 8, 9, 14 (2), 15, 25

ntr šps s'h... le dieu auguste qui fait vivre... 9 *

Taureau tacheté 26

Thot / I 3

1.5. Toponymes, ethniques et lieux de culte

j3bt.t l'Orient 19

* Ou épithète royale.

jw n(ty) m š-srq l'île qui est dans le lac du Scorpion (île d'Ibn Abbas ?) 23

jwnw 16

jnb-ḥd Memphis 12

ʿn Ânou 2

b3q.t l'Égypte 4, 11, 12, 13 (2), 27

p3rstt la Palestine 11

pr-j3bt.t ḥr sp.wt3f t3.wy (?) la demeure de l'Est sur ses (= Atoum) marches du Double Pays 6

pr-Jtm Pitoum 10, 18

pr-Jtm tkw Pitoum-Tjékou 13

pr-qrh Piqereh C11, 1. 7, 26

pr-dw3.t la demeure du matin 12

phw nḥsj les confins de la Nubie 23

pd.wt les Arcs C37

m3mj (?) Mami 8

msn Mesen C2

ns.t n Pth le trône de Ptah 12

r3-j3bt.t la Porte de l'Orient C10

rw.t n f3j qn nḥt l'antichambre de porter la vaillance et la force 6

ḥww-j3bt.t le Harpon Oriental 1, 7 (2), 13, 15

hw.t nt pr-qrh le temple de Piqereh 7

hn.t n.t t3 j3bt.t la bouche de la terre orientale 10 (<t3>), 19

hn.t nt t3 j3bt.t n Km.t la bouche de la terre orientale de l'Égypte 12

ḥ3rw la Syrie 17, 18

ḥmtytt Khemtytjet 23

hn.t-j3bt.t Khenet-Iabet (XIV^e BE) 16

š-srq le lac du Scorpion (lac Timsah) 10, 16 (*š-srq.w*)

šm' mḥw la Haute et Basse Égypte 13, 18, 21, 26, 27

km.t l'Égypte 4, 6, 11 (3), 12 (2), 13 (2), 14, 16 (2 ?), 22, 24 (2), 28

km-wr Kem-our (lacs Amers) 20, 22

t3.wy le Double Pays C16, C19, C28, C37, 1. 2, 4, 6, 9, voir Index 3

t3-mry l'Égypte 12, 15, 27

t3-ntr la Terre du Dieu 9

t3š stt la frontière de l'Asie 11

tkw Tjékou C6, <C33>, 1. 1, 2, 3, 7 (2), 14, 16, 19, 21, 25, 28

dmj ʿ3 n nsw ḥr rn wr n nsw-bjty nb t3.wy (*Ptwlmys*) le grand port pour le roi, au grand nom du roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double Pays (= Ptolémaïs Théron) 24

dmj ʿ3 n nsw ḥr rn wr n s3.t-nsw (*Ptwlmys*) le grand port pour le roi, au grand nom de la fille du roi (Ptolémée) (= port d'Arsi-noé) 20-21

dmj ḏw j3bt.t le Port de la montagne orientale (= port de Bérénice ?) 24

 (?) 11

2. PRINCIPAUX TEXTES CITÉS *

2.1. Compositions funéraires et littéraires

CT I, 60d [T1L] 77; VI, 125d [M1Ann] 26

Enseignement pour Mérikarê 73 68; 88-90 71

Hymne au Nil II,7-8 (Khéty) 192 n. 583

Paysan éloquent B1,91 28; B1,126 28; B1,221 28

Prophétie de Neferty l. 66-67 55, 115

Sinouhé B 17 115; B 116 54

2.2. Recueils et éditions de textes

Urkunden

II, 14,9 40; 14,10 100-101, 104 n. 203; 14,9-11 101; 15,1-17 101; 15,16-17 42; 31,13 186 n. 543; 32,16-33,2 94; 34,16-17

* Pour les indices 2 et 3, les renvois sont effectués à la numérotation paginale (en italique) du volume.

- 51 (stèle du Satrape); 37,12-13 77; 39-41 123 n. 304; 40,8-10 69; 41,11 124; 43,6 75; 45,9-13 52, 115 n. 254; 46,3-4 32; 46,3-7 87; 46,8 188 n. 554; 48,10-12 46; 49,10 77; 49,15 50; 51,4 32 (stèle de Mendès); 61,17 22 (statue de Sénou); 70,8 40 (statue Villa Albani); 77,8-10 92 n. 127; 78,1-3 92 n. 127; 79,4 46; 79,13 35; 80, 12-15 99 n. 165; 80,13-14 92 n. 127 (stèle de Saïs); 116,10-13 130 n. 353, 131 (Philae); 127,4 86 n. 104; 128,12 40; 128,11-129,4 101 n. 178; 129,2 40; 131,9 69; 136,3-4 47; 137,11 50; 140,10 50; 144,3 34; 147,10 47 n. 64; 150,10-11 47 n. 64 (décret de Canope); 174,2 25; 174,8 66; 179,8 25-26; 186,3 77 (décret de Memphis II / Rosette); 201,6 77 (*Philensis* I); 217,7 55 (*Philensis* II)
- IV, 16,14 49; 17,3 49; 28,6 71; 132,9-10 71; 171 119; 172,5 71; 497,17 44; 754,6 64; 755,4 64; 761,13 64; 762,8 64; 769 119; 770,5 64; 771,8 64; 809,14-15 75; 814,1 52 n. 65; 888,10 154 n. 473; 910,11 22; 969,7 22; 1278,10 21; 1279,19 27; 1280,5 27; 1297,5 27; 1305,5 103 n. 193; 1306,3 29; 1308,16 103 n. 193; 1649,13 71; 1656,17 71; 1687,18 21; 1768,10 21; 2035,10 21; 2124,6 42; 2125,9 25; 2143,1 22
- VI, 103,5 22
- VIII, n° 5e 27
- KRI**
- I, 30,12 71
- VI, 23,15 22; 53,6 21
- VII, 311,13 61
- Doc. de théologie memphite 2 33
- Dendara**
- I, 108,4 23; 125,9 21
- III, 160,4 60
- II, 131,10 16; 137,4 26; 226,2 23
- IV, 93,2-3 76
- VII, 194,4-5 26
- X, 86,12 22; 91,14 30; 221,8 30; 239,11 27; 287, 15 76; 288,1 16; 334,2 36, 77; 398,1 21; 409,1 30; 64,9 42; 73,6 37
- XI, 73,6 et 7 37
- MD I, pl.66,19 37
- Mam.Dendara*, 88,14 17; 103,7 29; 139,12 (17) 29
- Dakka*, § 557, l. 4 130 n. 348
- Edfou**
- I, 332,4-5 17; 332,5 80; 332,6 80; 90 n. 121; 332,7 37; 335, 9-10 184 n. 525; 376,16 191 n. 574
- II, 229,1-230,4 60
- III, 242,8 17; 242,8-9 36
- IV, 3,2 32; 8,1 48; 27,15 94 n. 141; 28,5 37; 28,6 16; 119,8 28; 242,1-2 76; 302,9 188 n. 554
- V, 97 35; 97,14 17; 97,16 64
- VI, 166,12-168,8 60
- VII, 101,15 58; 124,11-12 58; 151,7 94 n. 140
- VIII, 94,11 33 n. 60
- Esna* II, n° 115, 8 29; IV, n° 424,3 33
- Hibis*, 23 (mur sud, col. 25) 189 n. 560
- Kom Ombos*, n°s 597,11 33; 880 69
- Médamoud*, n°s 34,2 74; 207 80; 208 94 n. 141; 210,7 16
- Opet*, 149 191 n. 580; 192 16, 94 n. 141; 249 16, 37
- Philae*, 31,7-8 131; 64,10 131; 116,5-6 36; 116,6 80
- Philä* II, 3,18 32
- Tôd*, n°s 43,4 22; 83,6 58; 279,4 130 n. 351

2.3. Ostraca et papyrus

o.Deir el-Médineh (éd. P. Grandet)

ODM n° 712 60; 722 59; 723 60; 765 59
p.Harris I (éd. P. Grandet)
 36b,8 60; 45,3 44; 51a,1-56a,12 119; 52b,9
 56; 52b,10 56; 55b,1 61; 72b,2 60; 77,8-10
 129 n. 346; 78,8-79,3 73
p.Jumilhac (éd. J. Vandier) XIX, 9-10 22
p.Kahun 2,19 68
p.Tebtynis I (éd. J. Osing) D21 90 n. 121;
 D10,1 94 n. 139; D10,2 80; D10,5 37;
 D10,10 80, 90 n. 121; L18,20 94 n. 139;
 L18,21 80; L18,22 80, 90 n. 121; L18,24
 21; L18,25 37
p.dem.Berlin 13565 105 n. 209
p.Cair.Zenon 59012 95; 59075 27, 154
n. 467
p.Col.Zenon 71 155
p.Eleph. 28 129 n. 343
p.Hibeh 110, 1. 79 151 n. 456
p.Petrie II, 40(a) 129 n. 343, 133 n. 367, 148
n. 436, 152 et n. 467, 158; III, 114 153

2.4. Statues et stèles

Statue Athènes 1068 29
 Statue Caire CG 963 + 974 21
 Statue Caire JE 36247 29
 Statue Caire JE 46341, 1. 16 54
 Statue Chicago OI 10589, B,3 54
 Dalle de Tathotis 1. 3 71; 1. 7 74
 Stèles Bucheum n^{os} 3 11 n. 49; 6, 1. 6 77; 9,
 1. 8 et 11 77; 10, 1. 4 77; 11, 1. 4 77; 12, 1. 4
 77; 13, 1. 10 77; 15, 1. 4-5 77; 16, 1. 2 77;
 17, 1. 2 77; 19, 1. 2 77
 Stèle de Cornélius Gallus (Caire CG 9295)
 1. 6 36
 Stèle de l'Ermitage 18499 96
 Stèle de la Famine, col. 25 118 n. 271
 Stèle de Nastasen, 1. 58 130
 Stèle de Naucratis (Caire JE 34002) 96, 118

Stèle de Piankhi (Caire JE 48862) 1. 23 47;
 1. 26 75; 1. 27 68; 1. 86 55; 1. 93 68; 1. 96
 68; 1. 98 36
 Stèle de Psenptais (BM EA 886) 1. 13 36
 Stèle de Taharqa à Kawa 119
 Stèle de Xoïs (BM EA 616), 1.6 22
 Stèle Zagazig 228 185
 Décret de Memphis I (CGC 50048) dém.
 1. 14 71; 1. 21-22 101 n. 179; 1. 22-23 103
 n. 195; 1. 26 42; 1. 28-29 101 n. 179; 1. 27
 43

2.5. Auteurs grecs et latins

Agatharchide de Cnide, *De la mer Érythrée*,
 frgts. 1 154; 1.1 151 n. 456; 20 130 n. 353,
 131 n. 359; 30-46 132 n. 362; 33 150
 n. 445; 49 132 n. 362; 80 154, 155; 82 126;
 83 156 n. 489; 84a-b 149 n. 441; 85 132
 n. 365, 133, 152; 86 138; 89b 149 n. 441
 Appien, *Préface* 10 91 n. 125, 92 n. 131,
 151 n. 457; 10.40 122
 Aristote, *Météorologiques* 1.14 108 n. 223;
 1.15 107 n. 218
 Athénée, *Deipnosophistes* 4.82.184a 165
 n. 517; 5.200f-201c 154-155; 5.203d 92
 n. 131-132; 14.654c 154; 15.688e-f 190
 n. 570
 Cosmas Indicopleutès, *Topographie chré-
 tienne* 2.58 151 n. 455; 2.58-59 101 n. 178;
 2.59 53, 102 n. 182, 103 n. 190
 Diodore, *Bibliothèque historique* 1.33.8 126
 n. 329; 1.33,8-12 107 n. 218, 108; 1.37.5
 130 n. 353, 131 n. 359; 1.39.3 125; 1.57.2-
 4 116; 1.84.8 78; 2.36-37 155 n. 482;
 3.39.1 125, 126; 3.40.4 142; 3.40.4-8 133;
 3.41.1 138; 3.42.1 120 n. 285; 11.77.1 116
 n. 262; 15.42.2-3 116; 16.47.7 116;
 19.80.4 101

- Dioscoride Pedanius, *Sur les plantes médicinales* 1.72 190 n. 570
- Élien, *Sur la nature des animaux* 10.17 153 n. 470; 11.25 152; 17.6 150 n. 447; 17.8 165 n. 517
- Favius Josèphe, *Antiquités Juives* 12.175 122 n. 296
- Hérodote, *L'Enquête* 2.158 4, 107; 2.159 128 n. 338; 4.42 107
- Lettre d'Aristée à Philocrate* 283 3
- Oppien, *Halieutiques* 1.591 150 n. 449
- Pausanias, *Périégèse* 1.7.3 97
- Périple de la mer Érythrée* 3 139, 147; 3-4 137-138; 4 136 n. 378; 11 149 n. 441
- Philostrate, *Vie d'Apollon de Tyane* 3.35 129 n. 343
- Pline, *Histoires Naturelles* 2.183 138, 147; 2.183-184 137; 5.57 93 n. 135; 6.165-166 107 n. 218; 6.168 156; 6.171 137, 138, 139; 6.173 136 n. 378; 6.186 147 n. 433; 6.220 138; 9.2. 149; 9.74.7 150 n. 449; 13.4-5 190 n. 570; 13.8 190 n. 570; 13.17 190 n. 571; 36.83 122
- Plutarque, *Antoine* 69 110 n. 226
- , *Aratos* 15.3 151 n. 457, 161
- Polybe, *Histoire* 3.46 153 n. 470
- Polyen, *Stratagèmes* 4.15 99 n. 166
- Posidippos, *Hippika* AB 78.88 27
- Ptolémée, *Géographie* 4.5 156; 4.5.54 107 n. 218, 112; 15.11 138
- Ptolémée Évergète II, *Hypomnemata* 12 154
- Saint Jérôme, *Comment. in Dan.* 11.5 122 n. 296; 11.7-9 101 n. 179
- Strabon, *Géographie* 2.5.36 131, 136; 16.4.4 136, 139; 16.4.5 156, 157; 16.4.6 149 n. 441; 16.4.7 116 n. 259, 129, 132, 139, 140, 143, 149 n. 441; 16.4.7-8 136-137, 139; 16.4.8 138, 139, 140 n. 396, 141, 143 n. 411, 146 n. 423, 147 n. 429; 16.4.10 136 n. 378; 16.4.15 129 n. 343; 17.1.5 154; 17.1.25-26 107 n. 218; 17.1.25 108, 112, 126 n. 329; 17.1.26 117; 17.1.25-26 125; 17.31 77
- Théocrite, *Idylle* 15.51-52 91 n. 125; 17.9-12 13; 17.86-92 91; 87 130 n. 343
- Théophraste, *Histoire des plantes* 9.4.4 129 n. 346
- Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse* 1.109.4 116 n. 262
- Tite Live, *Histoire romaine* 21.28 153 n.470
- Varron, *Langue latine* 5.77 149

2.6. Divers

Exode 1.11 3, 5; 13.20 3

OGIS I,54 101 n. 178, 136 n. 178, 151 n. 455-456; 56 101 n. 178

Tablettes cunéiformes BM 36710 + 92688 + 92689 r°, 1. 29-33 97

UPZ II, 199,4 55

3. INDEX GÉNÉRAL

Actium (bataille d'—) 110

Adobana 142, 164

Adoulis 101, 136, 138

Agrigente (mosaïque d'—) 152

Al-'Ula / Lihyan (oasis d'—) 120, 165

Alexandre d'Épire 165

Alexandrie 89, 91 n. 125, 105 n. 209, 149 n. 440, 154, 155, 158, 164

Amenemhat II 119

Amenhotep II 29

Amr 110

Antigone Gonatas 161, 165

Antiochos I^{er} 97, 99

Antiochos II 165

Antiochos III 102

Antiochos IV 103 n. 190

Antoine 110

- Apis 76, 77, 78
apomoir 105
 Aqîq 135, 138, 140, 142, 143, 145, 147
 n. 429, 149, 164
 Arabie 52, 91, 116, 120, 154
 Ariston 120
 Arsinoé (port) 65-66, 123-126, 156, 163
 Arsinoé II *passim*
 Artaxerxès III 100
 Asoka 165
 Assourbanipal 100
 athlophorie 27
 Athribis 76
 Atbara (Astaboras) 139
 Babylone 112
 Bérénice / Bérénikè Hormos 123, 137, 148,
 150, 153, 156-159, 164
 Bouchis 76, 77
 Bubastis 111, 114 *n.* 251
 Cambyse 100, 128 *n.* 338
 Charimortos 129 *n.* 343
 Chrémonidès (décret de—) 123
 Claude 62
 Cléopâtre VII 110
 Clysmâ-Qolzoum 125-126
 Coélé-Syrie *passim*
 Coptos 157, 159
 Darius I^{er} 108, 114 *n.* 251, 128 *n.* 338
 Dodécaschène 131
 Dôriôn 152 *n.* 462 et 467, 158, 159
 Edfou 157, 158, 164
elephantigoi / porte-éléphants 72-73, 133
 n. 367, 152 et *n.* 467, 164
 encens 119
 Ergamènes I^{er} 130, 131
 Ermant 77
 Er-Rih (île d'—) 135, 145
 Esarhaddon 100
 Eumédès 68, 129, 134, 136, 143, 147, 152
 n. 467, 158, 159
 Evangelon Portus 145
 Fayoum 93, 95 *n.* 144, 117, 153
 fête-*sed* 86
 Gaugamèle 151
 Gaza 101, 120
genethlia 86
 golfe de Suez *passim*
 Gurob 153
 Hannibal 153
 Harpon Oriental *passim*
 Hatchepsout 149 *n.* 442
 Heroopolis 6
 Hiérakonpolis 155 *n.* 483
 Héliopolis 4, 6 *n.* 33, 111, 112, 114
 Hydaspes 151
 Ibn Abbas / Bahdur (île de—) 142, 146, 147,
 164
 Ichthyophages 132, 136, 150
 Isaderheib 141, 164
 Indien (cornac) 133, 152, 158 *n.* 508
 Kabret 125
 Karnak 86, 90 *n.* 122
 lacs Amers *passim*
 lac Timsah *passim*
 Lichas 129 *n.* 343
 Livre du temple 77 *n.* 81, 104, 124
 Leukos Limèn 156
 Magas de Cyrène 98, 165
 Memphis 43, 77, 89, 103, 111, 116, 164
 Mendès *passim*
mendesium 190 *n.* 570
 mer Rouge *passim*
 Méroé 130, 131, 138, 139, 165
 Mersa Gawâsîs 156 *n.* 490
 métonomasie 124
mnaieion 121 *n.* 288
 Moscophages 137

- Mnévis 76
 Myos Hormos (Qoseir el-Qadim) 156, 157, 159
 Naucratis 96
 Néchao 107, 108, 114, 128 n. 338
 Nechesia 156
 Nectanébo I^{er} 18
 Néron 62
 Ninive 100
 ouâdi Allaqi 131
 ouâdi Baraka 139, 141
 ouâdi Hammamat 158
 ouâdi Toumilat *passim*
 Palestine / Syro-Palestine *passim*
 Péluse 95
 Pépi I^{er} 107 n. 212
 péninsule d'Istahi 140, 143, 146, 147
 Perse 40, 53, 101, 102
 Philon 117
 Philôtéra 68, 123, 134 n. 369, 156
 Pi-Hahiroth 17 n. 54
 Pi-Sopdou (Saft el-Henneh) 17, 111, 163, 164, 183
 Pithom *passim*
 Pount 130 n. 355, 148
ptolemaeia 97, 99, 154 n. 479, 154
 Ptolémée Évergète I^{er} 29, 101, 136, 151, 153, 162, 185
 Ptolémée Évergète II 86
 Ptolémée Philadelphie *passim*
 Ptolémée Philopâtor 102, 103, 105 n. 209, 129 n. 343
 Ptolémée Sôter I^{er} 84-89, 121, 123, 124
 Pytholaos 129 n. 343
 Qantir 155
 Raamsès 3, 5
 Ramsès II 26, 107 n. 215, 155
 Ramsès III 44, 148, 157 n. 499
 rascasse 150
 Rhodon, fils de Lysimachos 157
 Rinokoloura (El-Arish) 41
 Saft Kâled 96
 Saïs *passim*
 Satyros 68, 134 n. 369
 Séleucos Callinikos 101 n. 178
 Sérapéum 125
 Séthi I^{er} 114
 Souakin 138 n. 388, 143-145
 statère 121
 Succoth 3, 6
 Suse 100
 talent 122
 Thaubastum 125
 Tell Abou Seifa 41, 53, 95
 Tell el-Balamoun (Sema-Behedet) 30
 Tell el-Dab'a 5
 Tell el-Hisn 4
 Tell el-Maskhouta *passim*
 Tell el-Retaba 4
 Tell el-Yahudieh 111
 tétradrachme 121-122
 Thèbes 77
 Thônis / Héracléion 96
 Thoutmosis III 119
 Tjarou-Silé (Héboua I) 6, 41, 53, 163
 Tjékou *passim*
 topaze 117, 155
 Toulmai 120
triakontétèrides 86
 Troglodytes 136, 137, 157
 Trajan 110
 Transeuphratène 97, 99
 Trinkitat 135
 Xerxès 100, 108 n. 220
 Zéberdjed (île Saint-Jean) 117, 155
 zoo 154-155

**

BIBLIOGRAPHIE

Les abréviations des périodiques et collections sont celles préconisées par B. MATHIEU, *Abréviations des périodiques et collections en usage à l'Institut français d'archéologie orientale*, 4^e éd., Le Caire, 2003 *. Dans le cours de l'ouvrage, les monographies sont citées à partir du ou des premiers mots du titre.

ABDALLA A.M., « Ushabtis of Priestess 3wt-h'w Tentamun from Tell el Maskhuta », *JSSEA* 21-22, 1991-1992, p. 41-43.

ABD EL-MAKSOU D., VALBELLE D., « Tell Héboua-Tjarou. L'apport de l'épigraphie », *RdE* 56, 2005, p. 1-44.

AEDAKOV A.V., « A Comparative Analysis of the Sources Regarding the Canal of Darius I and the Date of its Construction » (1980) (en russe, voir AEB 81.0505).

AGATHARCHIDES OF CNIDUS, *On the Erythrean Sea*, S.M. Burstein (éd.), Londres, 1989.

AGUT-LABORDÈRE D., « Le titre du "Décret de Cambyse" (P.Bn 215 verso colonne d) », *RdE* 56, 2005, p. 45-54.

* Ajouter : *BSLG* = *Bulletin de la Société Linguistique de Géographie* (Montpellier) ; *CCE* (S) = *Cahiers Caribéens d'Égyptologie* (Schoelcher, Martinique) ; *EAHSBC* = *Entretiens d'archéologie et d'histoire de Saint-Bertrand-de-Comminges* (Saint-Bertrand-de-Comminges) ; *IBAES* = *Internet Beiträge zur Ägyptologie und Sudan-archäologie* (Berlin) ; *MÄS* (G) = *Monographien zur Ägyptischen Sprache* (Göttingen) ; *PapCol* = *Papyrologica Coloniensis* (Cologne) ; *PGM* (P) = *Petermanns geographische Mitteilungen* (Perthes) ; *SIA* = *Studia Instituti Anthropos* (St Augustin bei Bonn) ; *SSA* (R) = *Saggi di storia antica* (Rome) ; *Skyllis* = *Skyllis. Zeitschrift für Unterwasserarchäologie* (Amberg) ; *TTR* = *Tanis. Travaux récents sur le tell Sîn el-Hagar* (Paris).

AHITUV S., « La localisation de Pithom », dans *Studies in Bible and Jewish History Dedicated to the Memory of J. Liver*, Tel-Aviv, 1971, p. 157-160 (en hébreu ; voir AEB 72.006).

— *Canaanite Toponyms in Ancient Egyptian Documents*, Jérusalem, 1984.

AL AYEDI A.R., *Tharu : The Starting point of the « Ways of Horus »*, Toronto, 2000.

AL HAMSHARY M., « Nabateans reactions towards alexandrians trade activity in the Ptolemaic period », dans *Alessandria e il mondo ellenistico-romano. Alessandria, 23-27 Novembre 1992. Atti del II Congresso Internazionale Italo-Egizio*, Rome, 1995, p. 26-35.

ALBRIGHT W.F., « The Historical Framework of Palestinian Archaeology between 2100 and 1600 B.C. », *BASOR* 209, 1973, p. 12-18.

ALLIOT M., *Le Culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées*, *BiÉtud* 20/1-2, Le Caire, 1949-1954.

AMIGUES S., « L'expédition d'Anaxicrate en Arabie occidentale », *TOIHOI* 6/2, Lyon, 1996, p. 671-677.

ANDERSSON E., « L'explication du groupe initial de la ligne 8 de la Stèle de Pithom », *Sphinx* 13, 1909, p. 12-14.

—, SJÖBERG N., « La Stèle de Pithom et les estampages de M. Ed. Naville », *Sphinx* 8, 1903, p. 223-236.

ANDERSON-AKMAR E., « La Stèle de Pithom », *Sphinx* 22, 1931, p. 71-80.

ANDRÉ J., « La part des suidés dans le vocabulaire grec et latin », *Anthropozoologica* 14-15, 1991, p. 5-24.

ANSELIN A., « Le lièvre et l'éléphant », *CCE* (S) 5, 2003, p. 79-122.


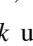
- ATHENAEUS, *The Deipnosophists* II, Ch.B. GULICK (éd.), Loeb, Londres, 1928.
- AUFRÈRE S.H., *L'univers minéral dans la pensée égyptienne*, *BiÉtud* 105/1-2, Le Caire, 1992.
- BAGNALL R.S., MANNING J.G., SIDEBOTHAM S.E., ZITTERKOPF R.E., « A Ptolemaic Inscription from Bir 'Iayyan », *ChronEg* 71, 1996, p. 317-330.
- BAILEY D.M., recension de J.S. Holladay Jr., *Cities of the Delta III, Tell el Maskhuta. Preliminary Report on the Wadi Tumilat Project 1978-1979*, *ARCER* 6, Malibu, 1982, *JEA* 71, 1985, *Reviews Suppl.*, p. 54-55.
- BALL J., *Egypt in the Classical Geographers*, Le Caire, 1942.
- BARBANTANI S., « Goddess of Love and Mistress of the Sea. Notes on a Hellenistic Hymn to Arsinoe-Aphrodite (*P.Lit.Goodsp.* 2, I-IV) », *AncSoc* 35, 2005, p. 135-165.
- BARGUET P., *La Stèle de la Famine, à Séhel*, *BiÉtud* 24, Le Caire, 1953.
- BASCH L., *Le Musée imaginaire de la marine antique*, Athènes, 1987.
- BECKERATH J. von, « Zum zweiten Philae-Dekret Ptolemaios'V », dans K.M. Cialowics, J.A. Ostrowski (éd.), *Les civilisations du bassin méditerranéen. Hommages J. Sliwa*, Cracovie, 2000, p. 43-46.
- BEINLICH H., « Spätzeitquellen zu den Gauen Unterägyptens », *GöttMis* 117/118, 1990, p. 59-88.
- *Das Buch vom Fayum*, *ÄgAbh* 51, Wiesbaden, 1991.
- « Zwei Osirishymnen in Dendara », *ZÄS* 122, 1995, p. 5-31.
- BENNET Chr., « Arsinoe and Berenice at the Olympics », *ZPE* 154, 2005, p. 91-96.
- BERCHEM D. van, *L'égyptologue genevois Édouard Naville. Années d'études et premiers voyages en Égypte 1862-1870*, Genève, 1989.
- BERNAND A., *Alexandrie la Grande*, Paris, 1966.
- *Le Panéion d'El-Kanaïs : les inscriptions grecques*, Leyde, 1972.
- *La prose sur pierre dans l'Égypte hellénistique et romaine*, 2 vol., Paris, 1992.
- BERNAND É., *Inscriptions grecques d'Alexandrie ptolémaïque*, *BiÉtud* 133, Le Caire, 2001.
- BERNARD P., « Nouvelle contribution de l'épigraphie cunéiforme à l'histoire hellénistique », *BCH* 114, 1990, p. 513-541.
- BIETAK M., *Tell el-Dab'a II. Der Fundort im Rahmen einer archäologisch-geographischen Untersuchungen über das ägyptische Ostdelta*, *UZKÖAI* 1, Vienne, 1975.
- recension de J.S. Holladay Jr., *Cities of the Delta III. Tell el Maskhuta. Preliminary Report on the Wadi Tumilat Project 1978-1979*, *ARCER* 6, Malibu, 1982, *BiOr* 41, 1984, col. 619-622.
- BIMSON J.J., *Relating the Exodus and Conquest*, *JSOT* Suppl. Series 5, Sheffield, 1981.
- BINGEN J., « Une double date au début du règne de Ptolémée II Philadelphe (Stèle de Pithom, ligne 7) », *ChronEg* 18, 1943, p. 138-147.
- « Le décret sacerdotal de Karnak (142 a.C.) », *ChronEg* 77, 2002, p. 295-302
- BJÖRKMAN G., « Neby, the Mayor of Tjaru in the Reign of Thutmosis IV », *JARCE* 11, 1974, p. 43-51.

- BLACKMAN A.M., « "The House of the Morning" », *JEA* 5, 1918, p. 148-165.
- BLEIBERG E.L., « The Location of Pithom and Succoh », dans *Egyptological Miscellanies. A Tribute to Professor R.J. Williams, The Ancient World* 6, 1983, p. 21-27.
- BLOSS J.F.E., « The Story of Suakin », *SNR* 19, 1936, p. 271-300.
- BOARDMAN J., *Les Grecs outre-mer. Colonisation et commerce archaïques*, Naples, 1995.
- BOESSNECK J., DRIESCH A. von den, *Studien an subfossilen Tierknochen aus ägypten*, MÄS 40, Munich, 1982.
- BONNEAU D., « Le Souverain d'Égypte voyageait-il sur le Nil en crue ? », *ChronEg* 36, 1961, p. 377-385.
— *La crue du Nil, divinité égyptienne à travers mille ans d'histoire (332 av.-641 ap. J.-C.)*, *Études et commentaires* 52, Paris, 1964.
- BORGHOUTS J.F., « The Evil Eye of Apopis », *JEA* 59, 1973, p. 114-150.
- BOURDON Cl., *Anciens canaux, anciens sites et ports de Suez*, *MSRGE* 7, Le Caire, 1925.
— « Notes sur l'Isthme de Suez », *RevBibl* 37, 1928, p. 232-256.
- BRADBURY L., « *Kpn*-Boats, Punt Trade, and a Lost Emporium », *JARCE* 33, 1996, p. 37-60.
- BRESCIANI E., « Registrazione catastale e ideologia politica nell'Egitto tolemaico. A complemento di "La spedizione di Tolomeo II in Siria in un ostrakon demotico inedito da Karnak" », *EVO* 6, 1983, p. 15-31.
— « L'Égypte achéménide. Dario I e il canale del mar Rosso », *Transeuphratène* 14, 1998, p. 103-111.
— *et al.*, « Ancora sull'iscrizione demotica di Elefantina », *EVO* 26, 2003, p. 33-39.
- BREASTED J.H., *The Edwin Smith Surgical Papyrus*, *OIP* 3, Chicago, 1930.
- BREYER Fr.A.K., « Die ägyptische Etymologie von griechisch ἑλέφας = "Elefant" und lateinisch *ebur* = "Elfenbein". Sprachkontakt zwischen Tschadsee und Island vom Neolithikum bis zu den Türkenkriegen », dans S. Bickel, A. Loprieno (éd.), *Basel Egyptology Prize 1. Junior Research in Egyptian History, Archaeology, and Philology*, *AegHelv* 17, Bâle, 2003, p. 251-276.
- BRIANT P., *Histoire de l'Empire perse de Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996 (= *AchHist* X).
— « Quand les rois écrivent l'histoire : La domination achéménide vue à travers les inscriptions officielles lagides », dans N. Grimal, M. Baud (éd.), *Événement, récit, histoire officielle. L'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques*, Paris, 2003, p. 173-186.
- BRICAULT L., *Isis, Dame des flots*, *ÆgLeod* 7, Liège, 2006.
- BROZE M., *La princesse de Bakhtan. Essai d'analyse stylistique*, *MRE* 6, Bruxelles, 1989.
- BRUGSCH H., « Die Pithomstele » (A. Erman éd.), *ZÄS* 32, 1894, p. 74-87.
- BRUN J.-P., « *Hodos Myshormitikè* : l'équipement de la route entre Coptos et la mer Rouge aux époques ptolémaïque et romaine », dans *TOΠΟΙ* Suppl. 3, Lyon, 2002, p. 395-414.
- BRUNNER H., *Das Geburt des Gottkönigs*, *ÄgAbh* 10, Wiesbaden, 1964.
- BRUYÈRE B., « Un monument de Ramsès II à Serapeum », *BSEHGIS* 3 (1949-1950), 1951, p. 57-74.

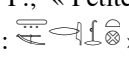
- *Fouilles de Clyasma-Qolzoum (Suez) 1930-1932*, *FIFAO* 27, Le Caire, 1966.
- BURKHALTER F., « La mosaïque nilotique de Palestrina et les *Pharaonica* d'Alexandrie », *TOIIOI* 9/1, 1999, p. 229-260.
- « Contrôle officiel des échanges en Égypte gréco-romaine », dans J. Andreau, P. Briant, R. Descat (éd.), *Économie antique. Les échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'État*, *EAHSBC* 1, Saint-Bertrand-de-Comminges, 1994, p. 155-174.
- « Place de la monnaie dans l'économie royale ptolémaïque d'après les sources papyrologiques », dans R. Descat (éd.), *Approches de l'économie hellénistique*, *EAHSBS* 7, Saint-Bertrand-de-Comminges, 2006, p. 275-286.
- , PICARD O., « Le vocabulaire financier dans les papyrus et l'évolution des monnayages lagides en bronze », dans Fr. Duyrat, O. Picard (éd.), *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine*, *ÉtudAlex* 10, Le Caire, 2005, p. 53-80.
- BURSTEIN S.M., « Arsinoë II Philadelphos : A Revisionist View », dans W.L. Adams, E.N. Borza (éd.), *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage*, Washington, 1982, p. 197-212.
- « The Hellenistic Fringe : The Case of Meröe », dans P. Green (éd.), *Hellenistic History & Culture*, Berkeley, Los Angeles, 1993, p. 38-66.
- *Graeco-Africana : Studies in the History of Greek Relations with Egypt and Nubia*, New Rochelle, 1995.
- « Ivory and the Ptolemaic Exploration of the Red Sea. The Missing Factor », *TOIIOI* 6/2, 1996, p. 799-807.
- CADELL H., « À quelle date Arsinoë II Philadelphie est-elle décédée ? », dans H. Melaerts (éd.), *Le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au III^e siècle avant notre ère*, *StudHell* 34, Louvain, 1998.
- , LE RIDER G., *Prix du blé et numéraire dans l'Égypte lagide de 305 à 173*, *PapBrux* 30, Bruxelles, 1997.
- CALDERINI A., « Il precedenti del Canale di Suez nell'antichità », *Aegyptus* 20, 1940, p. 214-233.
- CARREZ-MARATRAY J.-Y., *Péluse et l'angle oriental du delta Égyptien aux époques grecque, romaine et byzantine*, *BiÉtud* 124, Le Caire, 1999.
- CASSON L., « The Location of Adulis (*Periplus Maris Erythraei*, 4) », dans L. Casson, M. Price (éd.), *Coins, Culture and History in the Ancient World : Numismatic and other Studies in Honor of B.L. Trell*, Detroit, 1981, p. 113-122.
- *Ancient Trade and Society*, Detroit, 1984.
- « Egypt, Africa, Arabia, and India : Patterns of Seaborne Trade in the First Century A.D. », *BASP* 21, 1984, p. 39-47.
- *The Periplus Maris Erythraei*, Princeton, 1989.
- *The Ancient Mariners. Seafarers and Sea Fighters of the Mediterranean in Ancient Times*, 2^e éd., Princeton, 1991.
- « Ptolémée II and the Hunting of African Elephants », *TAPA* 123, 1993, p. 247-260.
- CAVILLIER G., « Some notes about Thel », *GöttMisz* 166, 1998, p. 9-17.
- « Reconsidering the Site of Tjarw (Once Again) », *GöttMisz* 180, 2001, p. 39-42.
- CAZELLES H., « Les localisations de l'Exode, la critique littéraire », *RevBibl* 62, 1955, p. 321-364 (rééd. *Autour de l'Exode [Études], Sources Bibliques*, Paris, 1987).
- « La localisation de Goshen : problème de méthode », dans *La toponymie antique*.

- Actes du colloque de Strasbourg, 12-14 juin 1975*, Strasbourg, 1977, p. 143-150.
- CAZELLES H., LECLANT J., « Pithom », dans *Suppl. au Dictionnaire de la Bible* 8, Paris, 1967, fasc. 42, col. 1-6.
- CHARPENTIER G., *Recueil de matériaux épigraphiques relatifs à la botanique de l'Égypte antique*, Paris, 1981.
- CHAUVEAU M., *L'Égypte au temps de Cléopâtre 180-30 av. J.-C.*, Paris, 1997.
- « Bilinguisme et traductions », dans D. Valbelle, J. Leclant (éd.), *Le décret de Memphis. Colloque de la Fondation Singer-Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette*, Paris, 1999, p. 25-39.
- « La première mention du statère d'argent en Égypte », *Transeuphratène* 20, 2000, p. 137-143.
- CHERMETTE M., GOYON J.-Cl., « Le catalogue raisonné des producteurs de styrax et d'oliban d'Edfou et d'Athribis de Haute Égypte », *SAK* 23, 1996, p. 47-82.
- CHEVEREAU P.-M., *Prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque*, Paris, 1985.
- CLARYSSE W., « A Royal Visit to Memphis and the End of the Second Syrian War », dans W. Peremans (éd.), *Studies on Ptolemaic Memphis*, *StudHell* 24, Louvain, 1980, p. 85-89.
- « Ptolémées et les temples », dans D. Valbelle, J. Leclant (éd.), *Le Décret de Memphis. Colloque de la Fondation Singer-Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette*, Paris, 1999, p. 41-62.
- « The Ptolemies Visiting the Egyptian Chora », dans L. Mooren (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World*, *StudHell* 36, Louvain, 2000, p. 29-53.
- CLÉDAT J., « Deux monuments nouveaux de Tell el-Maskhoutah », *RecTrav* 32, 1910, 40-42.
- « Notes sur l'isthme de Suez », *RecTrav* 36, 1914, 103-112.
- « Notes sur l'Isthme de Suez », *BIFAO* 16, 1919, p. 201-228 ; 17, 1920, p. 103-119 ; 18, 1921, p. 167-197 ; 21, 1923, p. 55-106 et 145-187 ; 22, 1923, p. 135-189 ; 23, 1924, p. 27-84.
- CLÈRE J. J., « Un fragment de stèle du début du Nouvel Empire (Berlin 22485) », *ZÄS* 68, 1932, p. 42-47.
- COHEN G.M., *The Hellenistic Settlements in Syria, the Red Sea Basin, and North Africa*, Los Angeles, 2006.
- COLIN Fr., « Nonnosos et les petits hommes insulaires », dans M. Broze, Ph. Talon (éd.), *L'atelier de l'orfèvre. Mélanges offerts à Ph. Derchain*, Louvain, 1992, p. 37-46.
- « Le parfumeur (pꜣ 'nꜥ) », *BIFAO* 103, 2003, p. 73-109.
- COLLOMBERT Ph., « Hout-sekhem et le septième nome de Haute-Égypte : la divine Oudjarenes », *RdE* 46, 1995, p. 55-79
- « Quelques précisions sur la lecture et la signification du mot ꜥꜣ », *RdE* 46, 1995, p. 205-208.
- « La "stèle de Saïs" et l'instauration du culte d'Arsinoé II dans la chôra », *AncSoc* (à paraître).
- CONTI ROSSINI C., « Comenti a notizie di geografî classici sovra il Sudàn Egiziano e l'Etiofia », *Aegyptus* 6, 1925, p. 5-26.
- COSMAS INDICOPLEUTÈS, *Topographie chrétienne*, W. WOLSKA-GONUS (éd.), *SourcChr* 141, Paris, 1968.

- COSTABILE F., « Le *Res Gestae* di Cornelio Gallo nella trilingue di *Philae*. Nuove letture e interpretazioni », *MEP* IV/6, 2001, p. 297-330.
- COTTE J., *Poissons et animaux aquatiques au temps de Pline. Commentaires sur le livre IX de l'Histoire naturelle de Pline*, Paris, 1944.
- COULON L., « Quand Amon parle à Platon (La statue Caire JE 38033) », *RdE* 52, 2001, p. 85-112.
- COUROYER B., « La terre du Dieu », *RevBibl* 78, 1971, p. 59-70.
- CRAWFORD D.J., « Ptolemy and Apis in Hellenistic Memphis », dans W. Peremans (éd.), *Studies on Ptolemaic Memphis, StudHell* 24, Louvain, 1980, p. 1-42.
- CREMASCHI M., *et al.*, « Gash Delta Archaeological Project : 1985 Field Season », *Nyame Akuma* 27, 1986, p. 45-48.
- CRISCUOLO L., recension de E. Grzybek, *Du calendrier macédonien au calendrier ptolémaïque. Problème de chronologie hellénistique*, *SBAW* 20, Bâle, 1990, *Aegyptus* 71, 1991, p. 286-288.
- « L'Epigrafiá Greca a Tebe », dans S.P. Vleeming (éd.), *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period*, *P.L.Bat* 27, Leyde, 1995, p. 21-29.
- CROWFOOT J.W., « Some Red Sea Ports in the Anglo-Egyptian Sudan », *GeoJourn* 37, 1911, p. 523-550.
- CRUZ-URIBE E., « The Lake Moeris : A Reprise », dans J.H. Johnson (éd.), *Life in a Multi-Cultural Society. Egypt from Cambyses to Constantine and Beyond*, *SAOC* 51, Chicago, 1992, p. 63-66.
- CURRID J.D., *Ancient Egypt and the Old Testament*, Grand Rapids, 1997.
- CURTO S., « I monumenti egizi nelle Villa Torlonia a Roma », *OrAnt* 6, 1967, p. 51-95.
- CUVIGNY H., « Une prétendue taxe sur les autels : le ΦΟΡΟΣ ΒΩΜΩΝ », *BIFAO* 86, 1986, p. 107-133.
- « Coptos, plaque tournante du commerce érythréen, et les routes transdésertiques », dans *Coptos. L'Égypte aux portes du désert. Lyon, musée des Beaux-Arts, 3 février-7 mai 2000*, Lyon, 2000.
- (éd.), *La route de Myos Hormos. L'armée romaine dans le désert Oriental d'Égypte. Praesidia du désert de Bérénice*, *FIFAO* 48/1-2, Le Caire, 2003.
- DALONGEVILLE R., SANLAVILLE P., « Les marsas du littoral soudanais de la Mer Rouge », *BSLG* 15, 1981, p. 39-48.
- DARESSY G., « Un décret de l'an XXIII de Ptolémée Épiphane », *RecTrav* 33, 1911, p. 1-8.
- « Un second exemplaire du décret de l'an XXIII de Ptolémée Épiphane », *RecTrav* 38, 1917, p. 175-179.
- DARNELL J.C., « The *Kbn.wt* Vessels of the Late Period », dans J.H. Johnson (éd.), *Life in a Multi-Cultural Society. Egypt from Cambyses to Constantine and Beyond*, *SAOC* 51, Chicago, 1992, p. 67-89.
- « Hathor Returns to Medamûd », *SAK* 22, 1995, p. 47-94.
- DAUMAS Fr., *Les moyens d'expression du Grec et de l'Égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis*, *CASAE* 16, Le Caire, 1952.
- DAVOLI P., *Saft el-Henna. Archeologia e storia di una città del Delta orientale*, *ASCEVOA* 6, Imola, 2001.

- DEGAS J., « Don Joam De Castro sur l'itinéraire de Pount (1541) », *RdE* 46, 1995, p. 215-237.
- DE MEULENAERE H., « Le protocole royal de Philippe Arrhidée », *CRIPPEL* 13, 1991, p. 53-58.
- , MACKAY P., *Mendes II*, Warminster, 1976.
- DE ROMANIS F., *Cassia, cinnamomo, ossidiana. Uomini e merci tra oceano Indiano e Mediterraneo*, SSA (R) 9, Rome, 1996.
- « Τραϊανὸς ποταμός », dans R. Villari (éd.), *Controllo degli stretti e insediamenti militari nel Mediterraneo*, Rome, 2002, p. 21-69.
- DECKER W., *Die physische Leistung Pharaos. Untersuchungen zu Heldentum, Jagd und Leibesübungen der ägyptischen Könige*, Cologne, 1971.
- DEFERNEZ C., « Le Sinaï et l'Empire perse », dans D. Valbelle, Ch. Bonnet (éd.), *Le Sinaï durant l'Antiquité et le Moyen Âge*, Paris, 1998, p. 67-74.
- *La céramique d'époque perse à Tell el-Herr. Étude chrono-typologique et comparative*, *CRIPPEL Suppl.* 5/1-2, Lille, 2003.
- DEPUYDT L., « Zur Bedeutung der Partikeln  jsk und  js », *GöttMisz* 136, 1993, p. 11-25.
- « Murder in Memphis : The Story of Cambyses's Mortal Wounding of the Apis Bull (ca. 523 B.C.E.) », *JNES* 54, 1995, p. 119-126.
- DERCHAIN Ph., « Un manuel de géographie liturgique à Edfou », *ChronEg* 37, 1962, p. 31-65.
- *Le papyrus Salt 825 (B.M. 10051), rituel pour la conservation de la vie en Égypte*, Bruxelles, 1964.
- « La garde "égyptienne" de Ptolémée II », *ZPE* 65, 1986, p. 203-204.
- « La justice à la porte d'Évergète », dans D. Kurth (éd.), *3. Ägyptologische Tempeltagung. Systeme und Programme der ägyptischen Tempeldekoration*, *ÄAT* 33,1, Wiesbaden, 1995, p. 1-12.
- « La différence abolie : Dieu et Pharaon dans les scènes rituelles ptolémaïques », dans R. Gundlach, Chr. Raedler (éd.), *Selbstverständnis und Realität. Akten des Symposiums zur ägyptischen Königsideologie in Mainz 15.-17.6.1995*, *ÄAT* 36/1, Wiesbaden, 1997, p. 225-232.
- « Le pique-nique de l'Aulète », dans W. Clarysse et al. (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies J. Quaegebeur*, *OLA* 85, Louvain, 1998, p. 1157-1163.
- « Mendès et les femmes », *Enchoria* 25, 1999, p. 20-23.
- « À eux le bonheur ! (La naissance d'un homme, *Esna* 250, 6-11) », *GöttMisz* 200, 2004, p. 37-44.
- DERCHAIN-URTEL M.-Th., « T3-Mrj - "Terre d'héritage" », dans M. Broze, Ph. Talon (éd.), *L'atelier de l'orfèvre. Mélanges offerts à Ph. Derchain*, Louvain, 1992, p. 55-61.
- DESANGES J., « Les chasseurs d'éléphants d'Abou-Simbel », dans *92^e congrès national des savants, Strasbourg et Colmar, 1967, section d'archéologie*, Paris, 1970, p. 31-50.
- *Recherches sur l'activité des méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI^e siècle avant J.-C.-IV^e siècle après J.-C.)*, *CEFR* 38, Paris, 1978.
- « Le littoral africain du Bab el-Mandeb d'après les sources grecques et latines », *AnÉthiopie* 11, 1978, p. 83-101.
- « L'Afrique orientale dans le Périple d'Agatharchide », *AEPHE IV^e section* 6, 1989-1990, p. 45 ; 7, 1990-1991, p. 68-69.

- « La rive africaine de la mer Rouge d'après Strabon », *AEPHE IV^e section* 8, 1992-1993, p. 27-28.
- « Les rivages africains de la mer Rouge et de l'océan Indien d'après le "Périple (anonyme) de la mer Érythrée" », *AEPHE IV^e section* 10, 1994-1995, p. 62-63.
- , REDDÉ M., « La côte africaine du Bab el-Mandeb », dans *Hommages à J. Le-clant* 3, *BiÉtud* 106/3, Le Caire, 1994, p. 161-194.
- DEVAUCHELLE D., « Le sentiment anti-perse chez les anciens Égyptiens », *Transeuphratène* 9, 1995, p. 67-80.
- DEVAUD E., « Varia (Troisième série) », *Sphinx* 13, 1911, p. 85-102.
- DEWACHTER M., « Le percement de l'isthme de Suez et l'exploration archéologique », dans *L'Égyptologie en 1979. Axes prioritaires de Recherches* 1, Paris, 1982, p. 221-227.
- DILS P., « La couronne d'Arsinoé II Philadelphie », dans W. Clarysse *et al.* (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies J. Quaegebeur, OLA* 85, Louvain, 1998, p. 1299-1330.
- DIETZE G., « Temples and Soldiers in Southern Ptolemaic Egypt. Some Epigraphic Evidence », dans L. Mooren (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World, StudHell* 36, Louvain, 2000, p. 77-89.
- DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique* I, P. BERTRAC, Y. VERNIÈRE (éd.), CUF Les Belles Lettres, Paris, 1993.
- *Bibliothèque historique* III, B. BOMMELAER (éd.), CUF Les Belles Lettres, Paris, 1989.
- DU MESNIL DU BUISSON R., *Les noms et signes égyptiens désignant des vases ou objets similaires*, Paris, 1935.
- EGBERTS A., *In Quest of Meaning. A Study of the Ancient Egyptian Rites of Consecrating the Meret-Chests and Driving the Calves*, *EgPubl* 8, Leyde, 1995.
- EIDE T. *et al.* (éd.), *Fontes Historiae Nubiorum 2. From the Mid-Fifth to the First Century BC*, Bergen, 1996 (= *FHN*).
- EL-KORDY Z., « Le bandeau du Nouvel an », dans *Mélanges A. Gutbub, OrMonsp* 2 Montpellier, 1984, p. 125-133.
- EL-MASRY Y., « Recent Explorations at the Ninth Nome of Upper Egypt », dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century. Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists Cairo, 2000*, vol. 1, Le Caire, 2003, p. 331-337.
- EL-SAYED R., *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, *BdE* 69, Le Caire, 1975.
- ENGSHEDEN Å., *La reconstitution du verbe en égyptien de tradition 400-30 avant J.-C.*, *USE* 3, Uppsala, 2003.
- « Zenon, è vero ? Zur Lesung eines frühptolemäischen Personennamens », *GöttMisZ* 208, 2006, p. 13-18.
- ERAN A., « The Old-Egyptian Weight-Unit "Deben". Its Reality, its Dispersion and its Late Echo », dans *Acta Metrologiae Historicae, Linzer Schriften zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte* 14, Linz, 1985, p. 94-116.
- ERICHSEN W., *Demotisches Glossar*, Copenhague, 1954.
- FAIRMAN H.W., GRDSELOFF B., « Texts of Hatshepsut and Sethos I inside Speos Artemidos », *JEA* 33, 1947, p. 21-33.

- FANTASIA U., « L’Egitto tolemaico e la terra degli aromata », dans A. Avanzini (éd.), *Profumi d’Arabia, SSA (R) 11*, Rome, 1997, p. 395-412.
- « Hellenistic-Roman Egypt and the “Erythrean” Sea », dans E. Bresciani, M. Betrò (éd.), *Egypt in India. Egyptian Antiquities in Indian Museums*, Pise, 2004, p. 47-61.
- FARÈS-DRAPPEAU S., *Dédan et Lihyan. Histoire des Arabes aux confins des pouvoirs perse et hellénistique (IV^e-II^e s. avant l’ère chrétienne)*, TMO 42, Lyon, 2006.
- , ZAKI G., « Vestiges d’influence ptolémaïque en Arabie du Nord-Ouest », dans J.-Cl. Goyon, Chr. Cardin (éd.), *Actes du IX^e Congrès international des égyptologues, Grenoble 6-13 septembre 2004, OLA 150*, Louvain, 2007 (paraître).
- FAROUT D., « Des expéditions en mer Rouge au début de la XII^e dynastie », *Égypte* 41, 2006, p. 43-52.
- FATTOVICH R., BARD K., « À la recherche de Pount. Mersa Gaouasis et la navigation égyptienne dans la mer Rouge », *Égypte* 41, 2006, p. 7-30.
- FHN = T. EIDE *et al.* (éd.), *Fontes Historiae Nubiorum 2. From the Mid-Fifth to the First Century BC*, Bergen, 1996.
- FOERTMEYER V., « The Dating of the Pomp of Ptolemy II Philadelphos », *Historia* 37, 1988, p. 90-104.
- FRASER P.M., *Ptolemaic Alexandria*, 3 vol., Oxford, 1972.
- FRIEDMAN R., « Hiérakonpolis 2003 : exhumer un éléphant », *BSFE* 157, 2003, p. 8-22.
- « Elephant at Hierakonpolis », dans S. Hendrickx *et al.*, *Egypt at its Origins. Studies in Memory of Barbara Adams, OLA 138*, Louvain, 2004, p. 131-168.
- FUSSMAN G., « *Le Périples et l’histoire de l’Inde* », *JournAs* 279, 1991, p. 31-38.
- « The *Periplus* and the Political History of India », dans F. de Romanis, A. Tchernia (éd.), *Crossings. Early Mediterranean Contacts with Asia*, Manohar, 1997, p. 66-71.
- GABOLDE L., *Le « Grand château d’Amon » de Sésostris I^{er} à Karnak, MAIBL 17*, Paris, 1998.
- GALLO P., « A proposito del termine demotico ἱγυτ e dell’eventuale corrispondenza greca ἰβυτών », *EVO* 9, 1986, p. 45-48.
- « Some Demotic Architectural Terms », dans S.P. Vleeming (éd.), *Aspects of Demotic Lexicography, StudDem 1*, Louvain, 1987, p. 35-39.
- GAMER-WALLERT I., *Fische und Fischkulte im alten Ägypten, ÄgAbh 21*, Wiesbaden, 1970.
- GARDINER A.H., « The Ancient Military Road between Egypt and Palestine », *JEA* 6, 1920, p. 99-116.
- « The Geography of the Exodus : An Answer to Professor Naville and Others », *JEA* 10, 1924, p. 87-96.
- GATIER P.-L., « Des girafes pour l’Empereur », *TOIIOI* 6/2, 1996, p. 903-941.
- GAUTHIER H., SOTTAS H., *Un Décret trilingue en l’honneur de Ptolémée IV*, Le Caire, 1925.
- GAUTHIER Ph., *Nouvelles inscriptions de Sardes 2*, Genève, 1989.
- GEISSEN A., WEBER M., « Untersuchungen zu den ägyptischen Nomenprägungen VII. 7.-10. Unterägyptischer Gau und die Oase Siwa », *ZPE* 157, 2006, p. 277-304.
- GEOFFRET P., « Petite contribution à la toponymie :  », *Kyphi* 3, 2001, p. 7-17.

- GERACI G., « Gli anni settimo e ottavo "sacri" di Nerone in Egitto : un'ipotesi », *Aegyptus* 70, 1990, p. 97-111.
- GIL-ARTAGNAN A., *Expédition Pount (Autour de l'Afrique sur la route des Phéniciens). Essai de reconstitution d'un navire et d'une navigation antiques (1975-1991)*, Paris, 1994.
- GITTON M., « Variation sur le thème des titulatures de reines », *BIFAO* 78, 1978, p. 389-403.
- GOEDICKE H., « Papyrus Anastasi VI, 51-61 », *SAK* 14, 1987, p. 83-98.
- « Ramesses II and the Wadi Tumilat », *VA* 3, 1987, p. 13-24.
- « Palestine in the early Third Century B.C. », *VA* 5, 1989, p. 194-202.
- GOELE O., « Kemet and Other Egyptian Terms for Their Land », dans R. Chazan *et al.* (éd.), *Ki Baruch Hu. Ancient Near Eastern, Biblical, and Judaic Studies in Honor of B.A. Levine*, Winona Lake, 1999, p. 23-42.
- GOLDBRUNNER L., *Buchis. Eine Untersuchung zur Theologie des heiligen Stieres in Theben zur griechisch-römischen Zeit*, *MRE* 11, Bruxelles, 2004.
- GOYON J.-Cl., *Confirmation du pouvoir royal au nouvel an [Brooklyn Museum Papyrus 47.218.50]*, *BiÉtud* 52, Le Caire, 1972.
- *Les dieux-gardiens et la genèse des temples*, *BiÉtud* 93, Le Caire, 1985.
- *Le Papyrus d'Imouthès, Fils de Psintaês au Metropolitan Museum of Art de New York (Papyrus MMA 35.9.21)*, New York, 1999.
- « "Temples-villes" d'Égypte et artisans. Mutation d'une culture au temps des dominations étrangères (Du VI^{ème} s. a.C. à la fin de l'empire romain) », dans J.-Cl. Béal, J.-Cl. Goyon (éd.), *Les artisans dans la ville Antique*, Lyon, 2002, p. 23-32.
- « Le rituel du *shṭp shmt* au changement de cycle annuel. Sources et documents, un état des questions », dans Z. Hawass (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century. Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists Cairo, 2000*, vol. 2, Le Caire, 2003, p. 261-268.
- GRAEFE E., « Über die Goldmenge im Alten Ägypten und die Beraubung der thebanischen Königsgräber », *ZÄS* 126, 1999, p. 19-40.
- GRALLERT S., *Bauen - Stiften - Weißen. Ägyptische Bau- und Restaurierunginschriften von den Anfängen bis zur 30. Dynastie*, *ADAIK* 18, Berlin, 2001.
- GRANDET P., *Le papyrus Harris I, BiÉtud* 109, 2 vol., Le Caire, 1994.
- *Contes de l'Égypte ancienne*, Paris, 1998.
- GRDSELOFF B., « Notice sur un monument inédit appartenant à Nebwa', premier prophète d'Amon à Sambehdet », *BIFAO* 45, 1947, p. 175-183.
- GRENIER J.-Cl., « Religion égyptienne dans les mondes hellénistique et romain », *AEPHE* 99, 1990-1991, p. 149-153.
- GRIFFITH F.Ll., PETRIE W.M.Fl., *Two Hieroglyphic Papyri from Tanis*, *MEEF* 9, Londres, 1889.
- GRIMAL N., *La stèle triomphale de Pi('ankh)y au Musée du Caire*, *MIFAO* 105, Le Caire, 1981.
- GRZYBEK E., *Du Calendrier macédonien au calendrier ptolémaïque. Problème de chronologie hellénistique*, *SBAW* 20, Bâle, 1990.
- « Coptos et la route maritime des Indes », dans M.-Fr. Boussac, M. Gabolde, G. Gal-

- liano (éd.), *Autour de Coptos. Actes du colloque organisé au Musée des Beaux-Arts de Lyon (17-18 mars 2000)*, *TOIPOI* Suppl. 3, Lyon, 2002, p. 337-347.
- GUERMEUR I., « Glanures (§1-2) », *BIFAO* 103, 2003, p. 281-296.
- , THIERS Chr., « Un éloge coïte de Ptolémée Philadelphie. La stèle BM EA 616 », *BIFAO* 101, 2001, p. 197-219.
- GUTBUB A., « Les inscriptions dédicatoires du trésor dans le temple d'Edfou », *BIFAO* 50, 1952, p. 33-48.
- HAUBEN H., « Arsinoé II et la politique extérieure de l'Égypte », dans E. Van't Dack, P. van Dessel, W. van Guth (éd.), *Egypt and the Hellenistic World. Proceedings of the International Colloquium Leuven 24-26 May 1982*, *StudHell* 27, 1983, p. 99-127.
- « La chronologie macédonienne et ptolémaïque mise à l'épreuve. À propos d'un livre d'Erhard Grzybek », *ChronEg* 67, 1992, p. 143-171.
- HAZZARD R.A., *Imagination of a Monarchy : Studies in Ptolemaic Propaganda*, *Phoenix Suppl.* 37, Toronto, 1999.
- , FITZGERALD M.P.V., « The Regulation of the Ptolemaicia : A Hypothesis Explored », *Journal of the Royal Astronomical Society of Canada* 85, 1991, p. 6-23.
- HEBBERT H.E., « Relics at Agig », *SNR* 9/1, 1936, p. 193 et pl. X.
- « Er-Rih – A Red Sea Island », *SNR* 18/2, 1935, p. 308-313.
- HEINEN H., « Boéthos, fondateur de *poleis* en Égypte ptolémaïque », dans L. Mooren (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World. Proceedings of the International Colloquium, Bertinoro 19-24 July 1997*, *StudHell* 36, Louvain, 2000, p. 123-153.
- HEINZ S.S., *Die Feldzugsdarstellungen des Neuen Reiches. Eine Bildanalyse*, *UZKÖAI* 17, Vienne, 2001.
- HELCK W., « *Tkw* und die Ramses-Stadt », *VefTest* 15, 1965, p. 35-48.
- *Die Prophezeiung des Nfr.tj*, *KÄT*, Wiesbaden, 1970.
- *Die altägyptischen Gaue*, *BTAVO* B/5, Wiesbaden, 1974.
- *Die Lehre für König Merikare*, *KÄT*, Wiesbaden, 1977.
- HEMMERDINGER B., « Comptes de chasseurs d'éléphants (*P.Petrie* III, 114) », *AfP* 20, 1970, p. 25-28.
- HERBIN Fr. R., *Le livre de parcourir l'éternité*, *OLA* 58, Louvain, 1994.
- HERMARY A., « Des Chypristes loin de leur île (époque hellénistique) », *CCEC* 29, 1999, p. 45-57.
- HINKEL Fr.W., *The Archaeological Map of Sudan VI. The Area of the red Sea Coast and Northern Ethiopian Frontier*, Berlin, 1992 (= *AMS*).
- HINTZE F., « Ein altes afrikanisches Wort für "Elephant" », *Meroitica* 10, 1984, p. 617-622.
- HINZ W., « Darius und Suezkanal », *AMI* 8, 1975, p. 115-121.
- HOFFMEIER J.F., « Further Investigation of the Ancient Egyptian Eastern Frontier Canal : North Sinai 1994-1995 », dans Chr. Eyre (éd.), *Seventh International Congress of Egyptologists, Cambridge, 3-9 September 1995. Abstracts of Papers*, Oxford, 1995, p. 85-86.

- *Israel in Egypt. The Evidence for the Authenticity of the Exodus Tradition*, New York, 1996.
- , ABD el-MAKSoud M., « A New Military Site on 'the Ways of Horus' — Tell el-Borg 1999-2001 : A Preliminary Report », *JEA* 89, 2003, p. 169-197.
- HOFFMEIER J.F., BULL R.D., « New Inscriptions Mentioning Tjaru from Tell el-Borg, North Sinai », *RdE* 56, 2005, p. 79-94.
- HOFMANN I., *Wege und Möglichkeiten eines indischen Einflusses auf die meroitische Kultur*, *Studia Instituti Anthropos* 23, St Augustin bei Bonn, 1975.
- HÖLBL G., « Bemerkungen zur früh ptolemäischen Chronologie », *Tyche* 7, 1992, p. 117-122.
- « Zur Legitimation der Ptolemäer als Pharaonen », dans R. Gundlach, Chr. Raedler (éd.), *Selbstverständnis und Realität. Akten des Symposiums zur ägyptischen Königs-ideologie in Mainz 15.-17.6.1995*, *ÄAT* 36/1, Wiesbaden, 1997, p. 21-34.
- *A History of the Ptolemaic Empire*, Londres, 2001.
- HOLLADAY J.S. Jr., « The Year We Misplaced Pithom and Other Stories », *Archaeological Newsletter. The Royal Ontario Museum* 166, 1979 (4 p.).
- *Cities of the Delta III. Tell el Maskhuta. Preliminary Report on the Wadi Tumilat Project 1978-1979*, *ARCER* 6, Malibu, 1982.
- HORNIG K., « Großtiertransporte zu Wasser im antiken Vorderasien und Nordafrika », *Skyllis* 2.1, 1999, p. 16-26.
- HUBBELL M., « Ptolemy's Zoo », *ClassJourn* 31, 1935, p. 68-77.
- HUB W., « Die in ptolemäischer Zeit verfaßten Synodal-Dekrete der ägyptischen Priester », *ZPE* 88, 1991, p. 189-208.
- *Der makedonische König und die ägyptischen Priester. Studien zur Geschichte des ptolemäischen Ägypten*, *Historia. Einzelschriften* 85, Stuttgart, 1994.
- « Le Basileus et les prêtres égyptiens », dans D. Valbelle, J. Leclant (éd.), *Le Décret de Memphis. Colloque de la Fondation Singer-Polignac à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la découverte de la Pierre de Rosette*, Paris, 1999, p. 117-126.
- *Ägypten in hellenistischer Zeit 332-30 v.Chr.*, Munich, 2001.
- JAMES T.G.H. (éd.), *Excavating in Egypt. The Egypt Exploration Society 1882-1982*, *BMP*, Londres, 1982.
- JANSSEN J.J., « An Unusual Donation Stela of the Twentieth Dynasty », *JEA* 49, 1963, p. 64-70.
- JANVIER Y., « La mer Rouge, lien entre deux mondes dans l'Antiquité », *Cahiers d'histoire* 21, 1976, p. 335-352.
- JARITZ H., « Eine Elefantenstatue aus Syene - Gott oder Gott-geweihet ? », dans H. Guksch, D. Polz (éd.), *Stationen. Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens R. Stadelman gewidmet*, Mayence, 1998, p. 459-467.
- JASNOW R., « Remarks on Continuity in Egyptian Literary Tradition », dans E. Teeter, J.A. Larson (éd.), *Gold of Praise : Studies on Ancient Egypt in Honor of Edward F. Wente*, *SAOC* 58, Chicago, 1999, p. 193-210.
- JOMIER J., « Ageroud. Un caravansérail sur la route des pèlerins de la Mekke », *BSEHGIS* 3 (1949-1950) 1951, p. 33-56.

- JONES D., *A Glossary of Ancient Egyptian Nautical Titles and Terms*, Londres, 1988.
- *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom*, 2 vol., BAR 866, Oxford, 2000.
- JONES H.L., *The Geography of Strabo VII. Books XV-XVI*, Cambridge, Londres, 1983.
- JONKHEERE Fr., « La durée de gestation dans les textes égyptiens », *ChronEg* 30, 1955, p. 19-45.
- JUNKER H., *Grammatik der Dendaratexte*, Leipzig, 1906.
- KAMAL A. bey, *Stèles ptolémaïques et romaines* (CGC), Le Caire, 1904.
- KAMMERER A., *La mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'Antiquité. Essai d'histoire et de géographie historique II*, 2 vol., MSGÉ 15, Le Caire, 1929.
- *Le Routier de Dom Joam de Castro. L'exploration de la mer Rouge par les Portugais en 1541*, Paris, 1936.
- *La mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie au XVI^e et XVII^e siècles et la Cartographie des portulans du monde oriental. Étude d'histoire et de géographie historique. III/1*, MSGÉ 17/1, Le Caire, 1947.
- KEEL O., STAUBLI Th., *Les animaux du 6^{ème} jour*, Fribourg, 2003.
- KETTENHOFEN E., « Einige Beobachtungen zu Heroonpolis », *OLP* 20, 1989, p. 75-97.
- KITCHEN K.A., « The Elusive Land of Punt Revisited », dans P. Lunde, A. Porter (éd.), *Trade and Travel in the Red Sea Region. Proceedings of Red Sea Project I Held in the British Museum, October 2002*, Society for Arabian Studies Monographs 2, BAR 1269, Oxford, 2004, p. 25-31.
- KOENEN L., *Eine agonistische Inschrift aus Ägypten und frühptolemäische Königsfeste*, BKP 56, Meisenheim am Glan, 1977.
- « The Ptolemaic King as a Religious Figure », dans A.W. Bullock, E.S. Green, A.A. Long, A. Stewart (éd.), *Images and Ideologies : Self-Definition in the Hellenistic World*, Berkeley-Londres, 1993, p. 25-115.
- KORMYSHEVA E., « Arkamani's inscription from Dakke », dans *Essays in honour of Prof. Dr. Jadwiga Lipińska*, WES 1, Varsovie, 1997, p. 353-361.
- KOURA B., *Die "7-Heiligen Öle" und andere Öl- und Fettamen*, *ÆgMon* 2, Aachen, 1999.
- KRUCHTEN J.-M., « Le verbe *htr* et ses dérivés jusqu'à la fin du Nouvel Empire. Sens et traduction », *AIPHOS* 24, 1980, p. 39-52
- *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose*, MRE 5, Bruxelles, 1986.
- *Les Annales des Prêtres de Karnak (XXI-XXIII Dynasties) et autres textes contemporains relatifs à l'initiation des Prêtres d'Amon*, OLA 32, Louvain, 1989.
- KUCHMAN L., « Tell el Maskhuta : First Season, Summer 1978 », *Newsletter ARCE* 115, 1978, p. 12-13.
- KURTH D., « Der Einfluss der Kursive auf die Inschriften des Tempels von Edfu », dans D. Kurth (éd.), *Edfu* 5, Wiesbaden, 1999, p. 69-96.
- La Nubie révélée : Soudan, terre sacrée du Nil*, catalogue d'exposition, Paris, 2004.
- LADYNIN I.A., « "Adversary *Hšryš(š)*" : His Name and Deeds According to the Satrap Stela », *ChronEg* 80, 2005, p. 87-113.

- LARONDE A., *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai historiai de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, Paris, 1987.
- LASKOWSKA-KUSZTAL E., *Elephantine XV. Die Dekorfragmente der ptolemäisch-römischen Tempel von Elephantine*, ArchVer 73, Mayence, 1996.
- LAURENT V., « Une statue de Tell el-Maskhoutah », *RdE* 35, 1984, p. 139-158.
— *La province orientale du Harpon d'après les textes égyptiens : cultes, sacerdoxes et histoire*, Mémoire Ephe (inédit), Juin, 2006.
- LECOQ P., *Les inscriptions de la Perse achéménide*, Paris, 1997.
- LEGRAIN G., « Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak », *RecTrav* 22, 1900, p. 125-136.
- LEGRAND Ph. E. (éd.), *Bucoliques Grecs* 1, CUF Les Belles Lettres, Paris, 1925.
- LEITZ Chr., *Tagewählerei. Das Buch ḥt nḥ ph.wy d.t und das verwandte Texte*, ÄgAbh 55, Wiesbaden, 1994.
— *Die Ausssenwand des Sanktuars in Dendara. Untersuchungen zur Dekorationssystematik*, MÄS 50, Mayence, 2001.
- LEMAIRE A., « Les Phéniciens et le commerce entre la Mer Rouge et la Mer Méditerranée », dans E. Lipiński (éd.), *Studia Phoenicia V. Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millenium B.C.*, OLA 22, Louvain, 1987, p. 49-60.
- LENGER M.-Th., *Corpus des Ordonnances des Ptolémées (C.Ord.Ptol.)*, Bruxelles, 1964.
— *Corpus des Ordonnances des Ptolémées (C.Ord.Ptol.). Bilan des additions et corrections (1964-1988). Compléments à la bibliographie*, PapBrux 24, Bruxelles, 1990.
- LE RIDER G., DE CALLATAY Fr., *Les Séleucides et les Ptolémées. L'héritage monétaire et financier d'Alexandre le Grand*, Paris, 2006.
- LGG = LEITZ, Chr. (éd.), *Lexikon der ägyptischen Götter und Götterbezeichnungen*, OLA 110-116, Louvain, 2002.
- LÉVÊQUE P., « Le blond Ptolémée, les héros et les dieux », dans N. Fick, J.-Cl. Carrière (éd.), *Mélanges Étienne Bernard*, ALUB 444, Paris, 1991, p. 303-307.
- LICHTHEIM M., *Ancient Egyptian Literature* 1, Berkeley, 1973.
— « Mérikare », dans W.W. Hallo (éd.), *The Context of Scripture. Canonical Compositions from Biblical World* 1, Leyde, 1997, p. 61-66.
- LIEVEN A. von, *Der Himmel über Esna. Eine Fallstudie zur Religiösen Astronomie in Ägypten am Beispiel der kosmologischen Decken- und Architravinschriften im Tempel von Esna*, ÄgAbh 64, Wiesbaden, 2000.
- LION B., « La circulation des animaux exotiques au Proche-Orient antique », dans D. Charpin, F. Joannès (éd.), *La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien. Actes de la XXXVIII^e Rencontre Assyriologique Internationale (Paris, 8-10 juillet 1991)*, Paris, 1992, p. 357-365.
- LLOYD A.B., « Triremes and the Saïte Navy », *JEA* 58, 1972, p. 268-279.
— « Were Necho's Triremes Phoenician ? », *JHS* 95, 1975, p. 45-61.
— « Necho and the Red Sea: Some Considerations », *JEA* 63, 1977, p. 142-155.
— *Herodotus : Book II, Commentary on 99-182*, Leyde, 1988.
- LOBBAN R.A., LIEDEKERKE V. de, « Elephants in Ancient Egypt and Nubia », *CCE (S)* 5,

- 2003, p. 59-78 (= *Anthrozoös* 13/4, 2000, p. 232-244).
- LOCHER J., « Die Anfänge der römischen Herrschaft in Nubien und der Konflikt zwischen Rom und Meroe », *AncSoc* 32, 2002, p. 92-96.
- LONGEGA G., *Arsinoe II, Università degli studi di Padova Pubblicazioni dell'istituto di storia antica* 6, Rome, 1968.
- LORTON D., « The Supposed Expedition of Ptolemy II to Persia », *JEA* 57, 1971, p. 160-164.
- *The Juridical Terminology of International Relations in Egyptian Texts through Dyn. XVIII*, Baltimore, 1974.
- LÜCHTRATH A., « tj-šps, der Kampfbaum Ostafrikas », *GöttMisz* 101, 1988, p. 43-48.
- « Das Kyphirezept », dans D. Kurth (éd.), *Edfu* 5, Wiesbaden, 1999, p. 97-145.
- MACDONALD B., « Excavations at Tell el-Maskhuta », *BiblArch* 43, 1980, p. 49-58.
- MALAISE M., « Harenkhémis à Canope et Harsisésis au "Château du Sycomore" », dans W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years* 1, *OLA* 84, Louvain, 1998, p. 664-679.
- MALININE M., POSENER G., VERCOUTTER J., *Catalogue des stèles du Sérapeum de Memphis*, Paris, 1968.
- MALLINSON M.D.S., « Le Projet Souakin 2002-2004 », dans *La Nubie révélée : Soudan, terre sacrée du Nil*, catalogue d'exposition, Paris, 2004, p. 137-147.
- MANASSA C., *The Great Karnak Inscription of Merneptah : Grand Strategy in the 13th Century BC*, *YES* 5, New Haven, 2003.
- MANNING J.G., *Land and Power in Ptolemaic Egypt. The Structure of Land Tenure*, Cambridge, 2003.
- « Edfu as a Central Place in Ptolemaic History », dans K. Vandorpe, W. Clarysse (éd.), *Edfu, an Egyptian Provincial Capital in the Ptolemaic Period, Brussels, 3 september 2001*, Bruxelles, 2003, p. 61-73.
- MAYERSON Ph., « The Port of Clysmas (Suez) in Transition from Roman to Arab Rule », *JNES* 55, 1996, p. 119-126.
- MCGRAIL S., *Boats of the World from the Stone Age to the Medieval Times*, Oxford, 2001.
- MEEKS D., *Le grand texte des donations au temple d'Edfou*, *BiÉtud* 59, Le Caire, 1972.
- « Les donations aux temples dans l'Égypte du I^{er} millénaire avant J.-C. », dans *State and Temple Economy in the Ancient Near East* 2, *OLA* 6, Louvain, 1979, p. 605-687.
- « Un manuel de géographie religieuse du Delta », dans S. Schoske, (éd.), *Akten des Vierten internationalen Ägyptologen-Kongresses München 1985*, *BSAK* 3, Hambourg, 1989, p. 297-304.
- recension de J.K. Hoffmeier, *Sacred in the Vocabulary of Ancient Egypt. The term dsr, with special Reference to Dynasty I-XX*, *OBO* 59, Fribourg, 1985, *JEA* 77, 1991, p. 199-202.
- « Oléiculture et viticulture dans l'Égypte pharaonique », dans M.-Cl. Amouretti, J.-P. Brun (éd.), *La production du vin, de l'huile en Méditerranée*, *BCH Suppl.* 26, Paris, 1993, p. 3-38.
- « Navigation maritime et navires égyptiens : les éléments d'une controverse », dans D. Meeks, D. Garcia (éd.), *Techniques, économie antiques et médiévales : le temps de l'innovation (Colloque Aix-en-Provence, mai 1996)*, Paris, 1997, p. 175-194.

- « Coptos et les chemins de Pount », dans *TOIHOI* Suppl. 3, Lyon, 2002, p. 267-335.
- « Locating Punt », dans D. O'Connor, St. Quirke (éd.), *Mysterious Lands*, Cambridge, 2003, p. 53-80.
- *Les architraves du temple d'Esna. Paléographie, PalHiéro* 1, Le Caire, 2004.
- « L'introduction du cheval en Égypte et son insertion dans les croyances religieuses », dans A. Gardeisen (éd.), *Les équidés dans le monde méditerranéen antique. Actes du colloque organisé par l'École française d'Athènes, le Centre Camille Jullian et l'UMR 5140 du Cnrs, Athènes, 26-28 Novembre 2003, MAM*, Lattes, 2005, p. 51-59.
- *Mythes et légendes du Delta d'après le papyrus Brooklyn 47.218.84, MIFAO* 125, Le Caire, 2006.
- MINAS M., « Die Pithom-Steile : Chronologische Bemerkungen zur frühen Ptolemäerzeit », dans M. Minas, J. Zeidler (éd.), *Aspekte spätägyptischer Kultur. Festschrift für E. Winter zum 65. Geburtstag, AegTrev* 7, Mayence, 1994, p. 203-212.
- « Die κωνηφόρος. Aspekte des ptolemäischen Dynastiekults », dans H. Melaerts (éd.), *Le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au III^e siècle avant notre ère, StudHell* 34, Louvain, 1998, p. 43-60.
- *Die hieroglyphischen Ahnenreihen der ptolemäischen Könige. Ein Vergleich mit den Titeln der eponymen Priester in den demotischen und griechischen Papyri, AegTrev* 9, Mayence, 2000.
- MOND R., MYERS O.H., *The Bucheum* 2, *MEES* 41, Londres, 1934.
- MONFREID H. de, *Aventures en mer Rouge* 2, Paris, 1989.
- MONTET P., *Géographie de l'Égypte ancienne*, 2 vol., Paris, 1961.
- MOOREN L., « The Date of *SB* V 8036 and the Development of the Ptolemaic Maritime Trade with India », *AncSoc* 3, 1972, p. 127-133.
- MORENO GARCIA J.C., « Administration territoriale, organisation de l'espace en Égypte au troisième millénaire avant J.-C., *grgt* et le titre '(n)d-mr grgt », *ZÄS* 123, 1996, p. 117-138.
- MORRIS E., *The Architecture of Imperialism : Military Bases and Evolution of Foreign Policy in Egypt's New Kingdom, ProbÄg* 22, Leyde, 2005.
- MORRISON J.S., COATES J.F., RANKOV N.B., *The Athenian Trireme. The History of an ancient Greek warship*, 2^e éd., Cambridge, 2000.
- MOURSI M., « Corpus der Mnevis-Stelen und Untersuchungen zum Kult der Mnevis-Stiere in Heliopolis II », *SAK* 10, 1983, p. 245-267.
- « Corpus der Mnevis-Stelen und Untersuchungen zum Kult der Mnevis-Stiere in Heliopolis II », *SAK* 14, 1987, p. 225-237.
- MUELLER K., *Settlements of the Ptolemies. City Foundation and New Settlement in the Hellenistic World, StudHell* 43, Louvain, 2006.
- « Did Ptolemais Theron Have a Wall ? Hellenistic Settlement on the Red Sea Coast in the Pithom Stela and Strabo's *Geography* », *ZÄS* 133, 2006, p. 164-174.
- MUHS B., « The Chronology of the Reign of Ptolemy II Reconsidered : the Evidence of the *nḥb* and *nḥt* Tax Receipts », dans A.M.F.W. Verhoogt, S.P. Vleeming (éd.) *The Two Faces of Graeco-Roman Egypt. Greek and Demotic and Greek-Demotic Texts and Studies presented to P.W. Pestman, P.L.Bat* 30, Leyde, 1998, p. 71-85.

- MÜLLER W.M., « Altafrikanische Glossen », *WZKM* 10, 1896, p. 203-205.
- MURRAY G.M., « Troglodytica : The Red Sea Littoral in Ptolemaic Times », *GeoJourn* 133, 1967, p. 24-33.
- MYŚLIWIEC K., *Studien zum Gott Atum 1. Die heiligen Tiere des Atum*, *HÄB* 5, Hildesheim, 1978.
- « Le naos de Pithom », *BIFAO* 78, 1978, p. 171-195.
- « Aal oder Schlange ? Atum oder Meresger », *MDAIK* 37, 1981, p. 377-383.
- NAVILLE É., *The Store-City of Pithom and the Route to the Exodus*, *MEEF* 1, Londres, 1885 ; 4^e éd., Londres, 1903.
- *The Shrine of Saft el Henneh and the Land of Goshen (1885)*, *MEEF* 5, Londres, 1887.
- « La stèle de Pithom », *ZÄS* 40, 1902, p. 66-75.
- NIBBI A., recension de J.S. Holladay Jr., *Cities of the Delta III, Tell el Maskhuta. Preliminary Report on the Wadi Tumilat Project 1978-1979*, *ARCER* 6, Malibu, 1982, *ChronEg* 69, 1984, p. 82-88.
- OATES J.F., *The Ptolemaic Basilikos Grammateus*, *BASP Suppl.* 8, Atlanta, 1995.
- OERTEL Fr., « Das Problem des antiken Suezkanals », dans K. Reppen, St. Skalweit (éd.), *Spiegel der Geschichte : Festgabe für Max Braubach zum 10. April 1964*, Munich, 1964, p. 18-51.
- OREN E.D., « Migdol : a New fortress on the Edge of the Edge of the Eastern Nile Delta », *BASOR* 256, 1984, p. 7-44.
- ORRIEUX Cl., *Les Papyrus de Zenon. L'horizon d'un grec en Égypte au III^e siècle avant J.C.*, Paris, 1983.
- OSING J., *Hieratische papyri aus Tebtunis I, The Carlsberg Papyri 2, CNIP 17*, Copenhagen, 1998.
- OTTO E., *Beiträge zur Geschichte der Stierkulte in Aegypten*, *UGAÄ* 13, Leipzig, 1938.
- PAICE P., « A Preliminary Analysis of Some Elements of the Saite and Persian Pottery at Tell el-Maskhuta », *BES* 8, 1986-1987, p. 95-107.
- « The Punt Relief, the Pithom Stele and the *Periplus* of the Erythrean Sea », dans A. Harrack (éd.), *Contacts between Cultures. West Asia and North Africa I*, Leviston, 1993, p. 227-235.
- « The Wadi Tumilat, the Suez Canal, and the Red Sea : Climate, Topography, and History », *Annual Meeting ARCE 1986 (AEB 86.0040)*.
- PARKINSON R.A., *Cracking Codes. The Rosetta Stone and Decipherment*, Londres, 1999.
- PEACOCK D., BLUE L. (éd.), *Myos Hormos-Quseir al-Qadim. Roman and Islamic Ports on the Red Sea. Survey and Excavations 1999-2003*, Oxford, 2006.
- PEACOCK D., WILLIAMS D. (éd.), *Food for the Gods. New Light on the Ancient Incense Trade*, Londres, 2007.
- , JAMES S., « Basalt as Ship's Ballast and the Roman Incense Trade », dans D. Peacock, D. Williams (éd.), *Food for the Gods*, p. 28-70.
- PERPILLOU-THOMAS Fr., *Fêtes d'Égypte ptolémaïque et romaine d'après la documentation papyrologique grecque*, *StudHell* 31, Louvain, 1993.
- PESTMAN P.W., *Chronologie égyptienne d'après les textes démotiques (332 av. J.-C. - 453 ap. J.-C.)*, *P.L.Bat* 15, Leyde, 1967.

- *A Guide to the Zenon Archive*, P.L.Bat 21, Leyde, 1981.
- « Haronnophris et Chaonnophris », dans S.P. Vleeming (éd.), *Hundred-Gated Thebes. Acts of a Colloquium on Thebes and the Theban Area in the Graeco-Roman Period*, P.L.Bat 27, Leyde, 1995, p. 101-137.
- PETRIE W.M.Fl., *Hyksos and the Israelite Cities*, Londres, 1906.
- *Athribis*, BSAEERA 14, Londres, 1908.
- PEUST K., *Das Napatanische. Ein ägyptischer Dialekt aus dem Nubien des späten ersten vorchristlichen Jahrtausends. Texte, Glossar, Grammatik*, MÄS (G) 3, Göttingen, 1999.
- PFEIFFER S., *Das Dekret von Kanopos (238 v.Chr.). Kommentar und historische Auswertung eines dreisprachigen Synodaldekretes der ägyptischen Priester zu Ehren Ptolemaios' III. und seiner Familie*, AfP Beiheft 18, Munich, Leipzig, 2004.
- PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle* VIII, A. ERNOUT (éd.), CUF Les Belles Lettres, Paris, 1952.
- PLUTARQUE, *Vies* XV. Aratos, R. FLACELIÈRE, É. CHAMBRY (éd.), CUF Les Belles Lettres, Paris, 1979.
- POMMERENING T., *Die altägyptischen Hohlmaße*, SAK Beiheft 10, Hambourg, 2005.
- POSENER G., *La Première Domination perse en Égypte. Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques*, BiÉtud 11, Le Caire, 1936.
- « Le canal du Nil à la Mer Rouge avant les Ptolémées », *ChronEg* 13, 1938, p. 258-273.
- POSTEL L., « "Rame" ou "course" ? Enquête lexicographique sur le terme *hpt* », *BIFAO* 103, 2003, 377-420.
- PRÉAUX Cl., *L'Économie royale des Lagides*, Bruxelles, 1939.
- PREYS R., *Les complexes de la Demeure du Sis-tre et du Trône de Rê. Théologie et décoration dans le temple d'Hathor à Dendara*, OLA 106, Louvain, 2002.
- QUACK J.Fr., *Studien zur Lehre für Merikara*, GÖF 23, Wiesbaden, 1992.
- « Zur Frage des Meeres in ägyptischen Texten », *OLZ* 97, 2002, p. 453-463.
- « Le Manuel du temple. Une nouvelle source sur la vie des prêtres égyptiens », *Égypte* 29, 2003, p. 11-18.
- « Die Rolle des heilige Tieres im Buch vom Tempel », *IBAES* 4, 2003, p. 111-123.
- QUAEGEBEUR J., « Documents concerning a Cult of Arsinoe Philadelphos at Memphis », *JNES* 30, 1971, p. 239-270.
- « Ptolémée II en adoration devant Arsinoé II divinisée », *BIFAO* 69, 1971, p. 191-217.
- *Le dieu Égyptien Shai dans la religion et l'onomastique*, OLA 2, Louvain, 1975.
- « Reines ptolémaïques et traditions égyptiennes », dans H. Maehler, M. Stocka (éd.), *Das ptolemäische Ägypten. Akten des internationalen Symposions 27.-29. September 1976 in Berlin*, Mayence, 1978 p. 245-262.
- « Trois statues de femme d'époque ptolémaïque », dans H. De Meulenaere, L. Limme (éd.), *Artibus Aegypti. Studia B.V. Bothmer*, Bruxelles, 1983, p. 109-127.
- « Cleopatra VII and the Cults of the Ptolemaic Queens », dans R.A. Fazzini (éd.), *Cleopatra's Egypt. Age of the Ptolemies*, New York, 1988, p. 41-54.
- « Une scène historique méconnue au grand temple d'Edfou », dans L. Criscuolo, G. Geraci (éd.), *Egitto e storia antica dall'Ellenismo all'età araba. Bilancio di un confronto. Atti del Colloquio Internazionale*, Bolo-

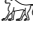
- gna, 31 agosto-2 settembre 1987, Bologne, 1989, p. 595-608.
- QUAEGEBEUR J., « Documents égyptiens anciens et nouveaux relatifs à Arsinoé Philadelphie », dans H. Melaerts (éd.), *Le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au III^e siècle avant notre ère*, *StudHell* 34, Louvain, 1998, p. 73-108.
- RANKE H., « The Statue of the Ptolemaic ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ of the Mendesian Nome in the Cleveland Museum of Art », *JAOS* 73, 1953, p. 193-198.
- RAUE D., *Heliopolis und das Haus des Re*, *ADAIK* 16, Berlin, 1999.
- RAVEN M.J., DEMARÉE R.J., « Ceramic Dishes Used in the Preparation of Kyphi », *JEOL* 39, 2005, p. 39-94.
- RAY J.D., *The Archive of Hor*, Londres, 1976.
- RAZANAJAO V., *Recherches sur Tell el-Balamoun, capitale du XVII^e nome de Basse-Égypte*, mémoire de DEA (inédit), Montpellier, 2000.
- REDDÉ M., GOLVIN J.-CL., « Du Nil à la Mer Rouge : documents anciens et nouveaux sur les routes du désert oriental d'Égypte », *Karthago* 21, 1987, p. 5-64.
- REDFORD D.B., « Exodus I 11 », *VetTest* 13, 1963, p. 401-418.
— « Le Wadi Tumilat », *Dossiers d'Archéologie*, n° 213, 1996, p. 50-53.
- REDMOUNT C.A., « The Wadi Tumilat and the "Canal of the Pharaohs" », *JNES* 54, 1995, p. 127-135.
— « § 6. Wadi Tumilat Survey », *BCE* 8, 1983, p. 9.
- REIL O., « Reise von Suakin nach Massaua durch die Gebiete der Hadendoa, Beni-Amer und Habab 1868 », *PGM* 15/10, 1865, p. 368-373.
- REVEZ J., « Une stèle inédite de la Troisième période intermédiaire à Karnak : une guerre civile en Thébaïde ? », *Karnak* 11, 2003, p. 535-569.
- RICKLINGHAUSEN D. von, « Ägyptische Quellen zum Judentum », *ZÄS* 132, 2005, p. 147-160.
- ROBERT L(aurence), « Notes sur un curieux relief du III^e pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak », *BCLE* 6, 1992, p. 61-78.
- ROBERT L(ouis), *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques XI-XII*, Paris, 1960.
— « Sur un décret d'Ilion et sur un papyrus concernant des cultes royaux », dans *Essays in Honor of C. Bradford Welles*, *ASP* 1, New Haven, 1966, p. 175-211.
- ROBIN Chr., « L'Arabie du Sud et la date du *Périple de la Mer Érythrée* (nouvelles données), *JournAs* 279, 1991, p. 1-30.
— « The Date of the *Periplus of the Erythrean Sea* in the Light of South Arabian Evidence », dans F. de Romanis, A. Tchernia (éd.), *Crossings. Early Mediterranean Contacts with Asia*, Manohar, 1997, p. 41-65.
- ROCCATI A., « Lessico Meteorologico », dans *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Zu Ehren von W. Westendorf* 1, Göttingen, 1984, p. 343-354.
- ROCHETTE B., « Traducteurs et traductions dans l'Égypte gréco-romaine », *ChronEg* 69, 1994, p. 313-322.
- ROCHETTE B., « Qui est Apollonios ? (*UPZ* II 227) », *Aegyptus* 75, 1995, p. 61-67.
— « Sur le bilinguisme dans l'Égypte gréco-romaine », *ChronEg* 71, 1996, p. 153-168.

- ROEDER G., *Die Ägyptische Götterwelt, Die Ägyptische Religion in Texten und Bildern 1*, Zurich, 1959 (= *ÄgGötterwelt*).
- ROUGÉ J., *La marine dans l'Antiquité*, Paris, 1975.
- « La navigation en mer Érythrée dans l'Antiquité », dans J.-Fr. Salles (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières I. Itinéraires et voisinages*, *TMO* 16, Lyon, 1988, p. 59-74.
- ROULIN G., *Le Livre de la Nuit. Une composition égyptienne de l'au-delà*, *OBO* 147, Göttingen, 1996.
- RYHINER M.-L., *La procession des étoffes et l'union avec Hathor, RitesÉg* 8, Bruxelles, 1995.
- « La mise en place des pouvoirs divin et royal dans l'univers tentyrite ptolémaïque », *BIFAO* 103, 2003, p. 421-437.
- SALEH Abd el-Aziz, « Arabia and the Northern Arabs in Ancient Egyptian Records », dans *Book of the 50th Anniversary of Archaeological Studies in Cairo University 3, JFA (C) Special Issue*, Le Caire, 1978, p. 69-77.
- « Notes on the Ancient Egyptian T3-ntr "God's Land" », dans *Bulletin du centenaire*, suppl. au *BIFAO* 81, 1981, p. 107-117.
- SALLES J.-Fr., « La circumnavigation de l'Arabie dans l'Antiquité classique », dans J.-Fr. Salles (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières I. Itinéraires et voisinages*, *TMO* 16, Lyon, 1988, p. 75-102.
- « Les Achéménides dans le Golfe arabo-persique », dans H. Sancisi-Weerdenburg, A. Kuhrt (éd.), *AchHist* IV. *Centre and Periphery*, Leyden 1990, p. 111-130.
- « Al-'Ula–Dedan. Recherches récentes », *TOΠΟΙ* 6/2, 1996, p. 565-607.
- « Hérodote, Bouddha, Auguste et l'Inde », *TOΠΟΙ* 6/2, 1996, p. 609-625.
- « La mer Rouge, du VII^e siècle avant J.-C. au milieu du premier siècle de notre ère », dans D. Valbelle, Ch. Bonnet (éd.), *Le Sinai durant l'Antiquité et le Moyen Âge*, Paris, 1998, p. 93-101.
- « Adaptation culturelle des céramiques hellénistiques. Importations et imitations de produits occidentaux en Inde », dans Fr. Blondé, P. Ballet et J.-Fr. Salles (éd.), *Céramiques hellénistiques et romaines. Productions et diffusion en Méditerranée orientale (Chypre, Égypte et côté syro-palestinienne)*, *TMO* 35, Lyon, 2002, p. 189-212.
- SAMUEL A.E., *Ptolemaic Chronology*, *MBPAR* 43, Munich, 1962.
- « The Ptolemies and the Ideology of Kingship », dans P. Green (éd.), *Hellenistic History & Culture*, Berkeley, Los Angeles, 1993, p. 168-210.
- SANLAVILLE P., « Des mers au milieu du désert : mer Rouge et Golfe arabo-persique », dans J.-Fr. Salles (éd.), *L'Arabie et ses mers bordières I. Itinéraires et voisinages*, *TMO* 16, Lyon, 1988, p. 9-26.
- SAUNERON S., « Les "dix mois" précédant la naissance (*Esna*, n^{os} 300, 2 et 302, 14) », *BIFAO* 58, 1959, p. 33-34.
- « Copte ΚΑΛΛΑΞΗ », dans *Mélanges Maspero* 1/4, *MIFAO* 66, Le Caire, 1961, p. 113-120.
- « Quelques monuments trouvés sur le site de la "station Ramsès" », dans *Villes et légendes d'Égypte*, 2^e éd., *BiÉtud* 90, Le Caire, 1983, p. 177-180.
- SAYED Al Monem A.H., « Discovery of the site of the 12th dynasty port at Wâdi Gawâsîs on the Red Sea shore », *RdE* 29, 1977, p. 138-178.
- « The Recently Discovered Port on the Red Sea Shore », *JEA* 64, 1978, p. 69-71.

- SAYED Al Monem A.H., « New Light on the Recently Discovered Port on the Red Sea Shore », *ChronEg* 58, 1983, p. 23-27.
- SCHAMP J., « Les “petits-fils” de Jean le Lydien ou le parfum du scorpion », *AntClass* 74, 2005, p. 171-187.
- SCHEIL V., « Inscription de Darius à Suez (Menues restitutions) », *BIFAO* 30, 1931, p. 293-297.
- SCHOFF W.H. (éd.), *The Periplus of the Erythraean Sea. Travel and Trade in the Indian Ocean by a Merchant of the First Century*, Londres, 1912.
- SCHÖRNER H., « Künstliche Schiffahrtskanäle in der Antike. Der sogenannte antike Suez-Kanal », *Skyllis* 3.1, 2000, p. 28-43.
- SCHLOTT-SCHWAB A., *Die Ausmasse Ägyptens nach altägyptischen Texten*, *ÄAT* 3, Wiesbaden, 1981.
- SCHMITT G., « Zum altägyptischen Hohlmaßsystem », *ZÄS* 132, 2005, p. 55-72.
- SCHNEIDER L., « L'élimination des vieillards et des malades : regard grec sur les sociétés des confins de l'*oikoumenê* », dans M. Molin (dir.), *Les régulations sociales dans l'Antiquité. Actes du colloque d'Angers 23 et 24 mai 2003*, Rennes, 2006, p. 43-53.
- SCHWARTZ J., « Notes sur l'archéologie des LXX », *RdE* 8, 1951, p. 195-198.
- SCULLARD H.H., *The Elephant in the Greek and Roman World*, Cambridge, 1974.
- SEEGER J., SIDEBOTHAM S.E., « Marsa Nakari : an ancient port on the Red Sea », *EgArch* 26, 2005, p. 18-20.
- *et al.*, « A brief Archaeological Survey of the Aqiq region (Red Sea Coast), Sudan », *Sahara* 17, 2006, p. 7-18.
- SERVIN A., « Les stèles de l'Isthme de Suez. I.-Stèles persanes », *BSEHGIS* 3 (1949-1950), 1951, p. 75-96.
- SETHE K., *Urkunden der Griechisch-Römischen Zeit*, Leipzig, 1904, p. 81-105 (= *Urk.* II).
- SHAFEI A., « Historical Notes on the Pelusiac Branch, The Red Sea Canal and the Route of the Exodus », *BSRGE* 21, 1946, p. 231-287.
- SHANKS H., « The Exodus and the Crossing of the Red Sea, according to Hans Goedicke », *BAR* 7, n° 5, 1981, p. 42-50.
- SHEA W.H., « A Date for the Recently Discovered Eastern Canal of Egypt », *BASOR* 226, 1977, p. 31-38.
- SHERMAN E.J., « Djedhor the Saviour Statue Base OI 10589 », *JEA*, 67, 1981, p. 82-102.
- SHIMY M. Abdel-Hamid, *Parfums et parfumerie dans l'Ancienne Égypte (de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire)*, Lyon, 1997.
- SIDEBOTHAM S.E., *Roman Economic Policy in the Erythra Thalassa. 30 B.C.-A.D. 217*, Leyde, 1986.
- « An Overview of Archaeological Work in the Eastern Desert and Along the Red Sea Coast of Egypt by the University of Delaware—Leiden University, 1987-1995 », *TOIIOI* 6/2, 1996, p. 773-797.
- « Caravans across the Eastern Desert of Egypt : Recent Discoveries on the Berenike-Apollinopolis Magna-Coptos Roads », dans A. Avanzini (éd.), *Profumi d'Arabia, SSA* (R) 11, Rome, 1997, p. 385-393.
- « Late Roman Berenike », *JARCE* 39, 2002, p. 217-240.
- , WENDRICH W.Z. (éd.), *Berenike 1994*, Leyde, 1995 ; *Berenike 1995*, Leyde, 1996 ; *Berenike 1996*, Leyde, 1998 ; *Berenike 1997*, Leyde, 1999 ; *Berenike 1998*, Leyde, 2000.

- « Berenike : Archaeological fieldwork at a Ptolemaic-Roman port on the Red Sea coast of Egypt : 1994-1998 », *Sahara* 10, 1998, p. 85-96.
- « Berenike : Archaeological fieldwork at a Ptolemaic-Roman port on the Red Sea coast of Egypt : 1999-2001 », *Sahara* 13, 2001-2002, p. 23-50.
- SIJPESTEIJN P.J., « Der ΠΟΤΑΜΟΣ ΤΡΑΙΑΝΟΣ », *Aegyptus* 43, 1963, p. 70-83.
- SIMPSON R.S., *Demotic Grammar in the Ptolemaic Sacerdotal Decrees*, Oxford, 1996.
- SMELIK K.A.D., « The Cult of the Ibis in the Graeco-Roman Period. With Special Attention to the Data from the Papyri », dans M.J. Vermaseren (éd.), *Studies in Hellenistic Religions*, *EPRO* 78, Leyde, 1979, p. 225-243.
- SMITH M., *On the Primaeval Ocean*, *CNIPub* 26, Copenhague, 2002.
- SMITH S., *Babylonian Historical Texts relating to the Capture and Downfall of Babylon*, Londres, 1924.
- SNEH A., WEISSBROD T., « Nile Delta : The Defunct Pelusiatic Branch Identified », *Science* 180, 1973, p. 59-61.
- , PERATH I., « Evidence for an Ancient Egyptian Frontier Canal », *American Scientist* 63, 1975, p. 542-548.
- SOUROUZIAN H., « Le roi, le sphinx et le lion. Quelques monuments mal connus de Tell el-Maskhouta », dans H. Guksch, D. Polz (éd.), *Stationen. Beiträge zur Kulturgeschichte Ägyptens R. Stadelman gewidmet*, Mayence, 1998, p. 407-423.
- SPALINGER A.J., « Under the Moon of Earth », dans A.J. Spalinger (éd.) *Revolutions in Time : Studies in Ancient Egyptian Calendars*, *VA Suppl.* 6, San Antonio, 1994, p. 61-83.
- « Calendrical Comments », *BiOr* 51, 1994, col. 5-20.
- SPIEGELBERG W., « Varia », *RecTrav* 26, 1904, p. 41-52.
- STÖRK L., *Die Nashörner. Verbreitungs- und kulturgeschichtliche Materialien unter besonderer Berücksichtigung der Afrikanischen Arten und des Altägyptischen Kulturbereiches*, Hambourg, 1977.
- STRABON, *Géographie* II, G. AUJAC (éd.), CUF Belles Lettres, Paris, 1969.
- *Géographie* XV-XVI, H.L. JONES (éd.), Loeb, Cambridge, Londres, 1983.
- *Géographie* XVII = J. YOYOTTE, P. CHARVET, St. GOMPERTZ, *Strabon. Le Voyage en Égypte*, Paris, 1997.
- SWIGGERS P., « A Minaean Sarcophagus Inscription from Egypt », dans K. van Lerberghe, A. Schoors (éd.), *Immigration and Emigration within the Ancient Near East. Festschrift E. Lipiński*, *OLA* 65, Louvain, 1995, p. 335-341.
- TALLET P., « Notes sur la zone minière du Sud-Sinaï au Nouvel Empire », *BIFAO* 103, 2003, p. 459-486.
- TARN W.W., « Ptolemy II and Arabia », *JEA* 15, 1929, p. 9-25.
- The Periplus Mais Erythraei. Text with introduction, translation and commentary*, L. Casson (éd.), Oxford, 1989.
- THÉOCRITE, Ph. E. LEGRAND (éd.), *Bucoliques Grecs* 1, CUF Les Belles Lettres, Paris, 1925.

- THIERS Chr., « Civils et militaires dans les temples. Occupation illicite et expulsion », *BIFAO* 95, 1995, p. 493-516.
- « La Stèle de Pithom et les douanes de Philadelphie (*Pithom*, l. 10) », *GöttMisz* 157, 1997, p. 95-101.
- « Un naos de Ptolémée Philadelphie consacré à Sokar », *BIFAO* 97, 1997, p. 253-268.
- « Une statue de Ptolémée Évergète I^{er} », *RdE* 49, 1998, p. 259-264.
- « Ptolémée Philadelphie et le clergé saïte. La stèle *Codex Ursinianus*, fol. 6 r^o + Naples 1034 + Louvre C.123 », *BIFAO* 99, 1999, p. 423-445.
- THIERS Chr., recension de H. Melaerts (éd.), *Le culte du souverain dans l'Égypte ptolémaïque au III^e siècle avant notre ère*, *StudHell* 34, Louvain, 1998, *BiOr* 57, 2000, col. 89-92.
- « De Saïs aux "Jardins de Salluste". À propos d'un document reconsidéré », dans S.H. Aufrère (éd.), *La vallée du Nil et la Méditerranée. Voies de communication et vecteurs culturels*, *OrMonp* 12, Montpellier, 2001, p. 151-166.
- « Ptolémée Philadelphie, l'exploration des côtes de la mer Rouge et la chasse à l'éléphant », *Égypte* 24, 2001, p. 3-12.
- « Deux statues des dieux Philométor à Karnak (Karnak Caracol R177 + Cheikh Labib 94CL1421 et Caire JE 41218) », *BIFAO* 102, 2002, p. 389-404.
- « Fêtes et propagande sous les Lagides : les sorties processionnelles des statues du Pharaon-Basileus », *Égypte* 32, 2003, p. 23-30.
- « Égyptiens et Grecs au service des cultes indigènes. Un aspect de l'évergétisme en Égypte ptolémaïque », dans M. Molin (dir.), *Les régulations sociales dans l'Antiquité. Actes du colloque d'Angers 23 et 24 mai 2003*, Rennes, 2006, p. 275-301.
- « Le mariage divin des dieux Adelphe dans la stèle de Mendès (Caire CG 22181) », *ZÄS* 134, 2007, p. 68-69.
- THISSEN H.J., *Studien zum Raphiadekret*, *BKP* 23, Meisenheim am Glan, 1966.
- « Das Lamm des Bokchoris », dans A. Blasius, B.U. Schipper (éd.), *Apokalyptik und Ägypten. Eine Kritische Analyse der Relevanten Texte aus dem griechisch-römischen Ägypten*, *OLA* 107, Louvain, 2002, p. 113-138.
- THOMAS J.D., *The Epistrategos in Ptolemaic and Roman Egypt 1. The Ptolemaic Epistrategos*, *PapCol* 6/1, Cologne, 1975.
- THOMPSON D.J., *Memphis under the Ptolemies*, Princeton, 1988.
- THUBRON C., *The Ancient Mariners. The Seafarers*, Amsterdam, 1984².
- TIETZE Chr., LANGE E., HALLOF Kl., « Ein neues Exemplar des Kanopus-Dekret aus Bubastis », *AfP* 51, 2005, p. 1-29.
- TOUSSOUN O., *Mémoire sur les anciennes branches du Nil*, *MIE* 4, Le Caire, 1924.
- TRAUNECKER Cl., « Amenhotep IV, Percepteur royal du Disque », dans *Akhénaton et l'époque amarnienne*, Paris, 2005, p. 145-182.
- TSCHERIKOWER V., *Die hellenistischen Städtegrundungen von Alexander dem Grossen bis auf die Römerzeit*, Leipzig, 1927.
- TUPLIN C., « Darius' Suez Canal and Persian Imperialism », dans H. Sancisi-Weerdenburg, A. Kuhrt (éd.), *AchHist* VI. *Asia Minor and Egypt : Old Cultures in a New Empire. Proceedings of the Groningen 1988 Achamenid History*, Leyde, 1991, p. 237-283.
- TVEDTNES J.A., « The Origin of the Name "Syria" », *JNES* 40, 1981, p. 139-140.

- UPHILL E.P., « Pithom and Raamses : Their Location and Significance », *JNES* 27, 1968, p. 291-316 ; 28, 1969, p. 15-39.
- VALBELLE D., « La (les)route(s)-d'Horus », dans *Hommages à Jean Leclant*, *BiÉtud* 106/4, Le Caire, 1994, p. 379-386.
- , ABD EL MAKSOU D., « La marche du Nord-Est », *Dossiers d'Archéologie* 213, 1996, p. 60-65.
- VALBELLE D., DEFERNEZ C., « Les sites de la frontière égypto-palestinienne à l'époque perse », *Transeuphratène* 9, 1995, p. 93-100.
- VAN DER MOLEN R., *A Hieroglyphic Dictionary of Egyptian Coffin Texts*, *ProbÄg* 15, Leyde, 2000.
- VANDERSLEYEN Cl., *Ouadj our wꜣḏ wr. Un autre aspect de la vallée du Nil*, *CEA* 7, Bruxelles, 1999.
- VANDIER, J., *La famine dans l'Égypte ancienne*, *RAPH* 7, Le Caire, 1936.
- *Le Papyrus Jumilhac*, Paris, 1961.
- VANDORPE K., « The Henet of Moeris and the Ancient Administrative Division of the Fayum in two Parts », *AfP* 50, 2004, p. 61-78.
- VAN'T DACK E., *et al.*, *The Judean-Syrian-Egyptian Conflict of 103-101 B.C. A Multilingual Dossier Concerning a "War of Sceptres"*, *CollHell* 1, Bruxelles, 1989.
- VASSILIKA E., *Ptolemaic Philae*, *OLA* 34, Louvain, 1989.
- VERCOUTTER J., « Les statues du général Hor, gouverneur d'Hérakléopolis, de Busiris et d'Héliopolis (Louvre A 88, Alexandrie, s.n.) », *BIFAO* 49, 1950, p. 85-114.
- VERHOEVEN U., *Untersuchungen zur späthieratischen Buchschrift*, *OLA* 99, Louvain, 2001.
- VERNUS P., *Athribis, textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque Pharaonique*, *BiÉtud* 74, Le Caire, 1978.
- *Essai sur la conscience de l'Histoire dans l'Égypte pharaonique*, *BiEHESHP* 332, Paris, 1995.
- *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, Paris, 2001.
- « Inscriptions de la Troisième période intermédiaire (IV) », *Karnak* 6, 1980, p. 215-233.
- , YOYOTTE J., *Bestiaire des Pharaons*, Paris, 2005.
- VERRETH H., *The Northern Sinai from the 7th century BC till the 7th century A.D. A Guide of the Sources*, Louvain, 2006 (<http://www.trismegistos.org/sinai/>).
- VITTMANN G., « Die Autobiographie der Tathotis (Stele Wien 5857) », *SAK* 22, 1995, p. 283-323.
- « Das demotische Graffito vom Satetempel auf Elephantine », *MDAIK* 53, 1997, p. 263-281.
- *Die demotische Papyrus Rylands* 9, *ÄAT* 38, Wiesbaden, 1998.
- *Altägyptische Wegmetaphorik*, *VIAÄUW* 83, Vienne, 1999.
- *Ägypten und die Fremden in ersten vorchristlichen Jahrtausend*, *KAW* 97, Mayence, 2003.
- VOLOKHINE Y., *Le visage dans la pensée et la religion de l'Égypte ancienne*, thèse inédite, Genève, 1998.
- VOS R.L., *The Apis Embalming Ritual. P.Vindob.3873*, *OLA* 50, Louvain, 1993.
- VYCICHL W., « Die Hieroglyphe des "zornigen Affen"  », *RSO* 41, 1966, p. 185-187.

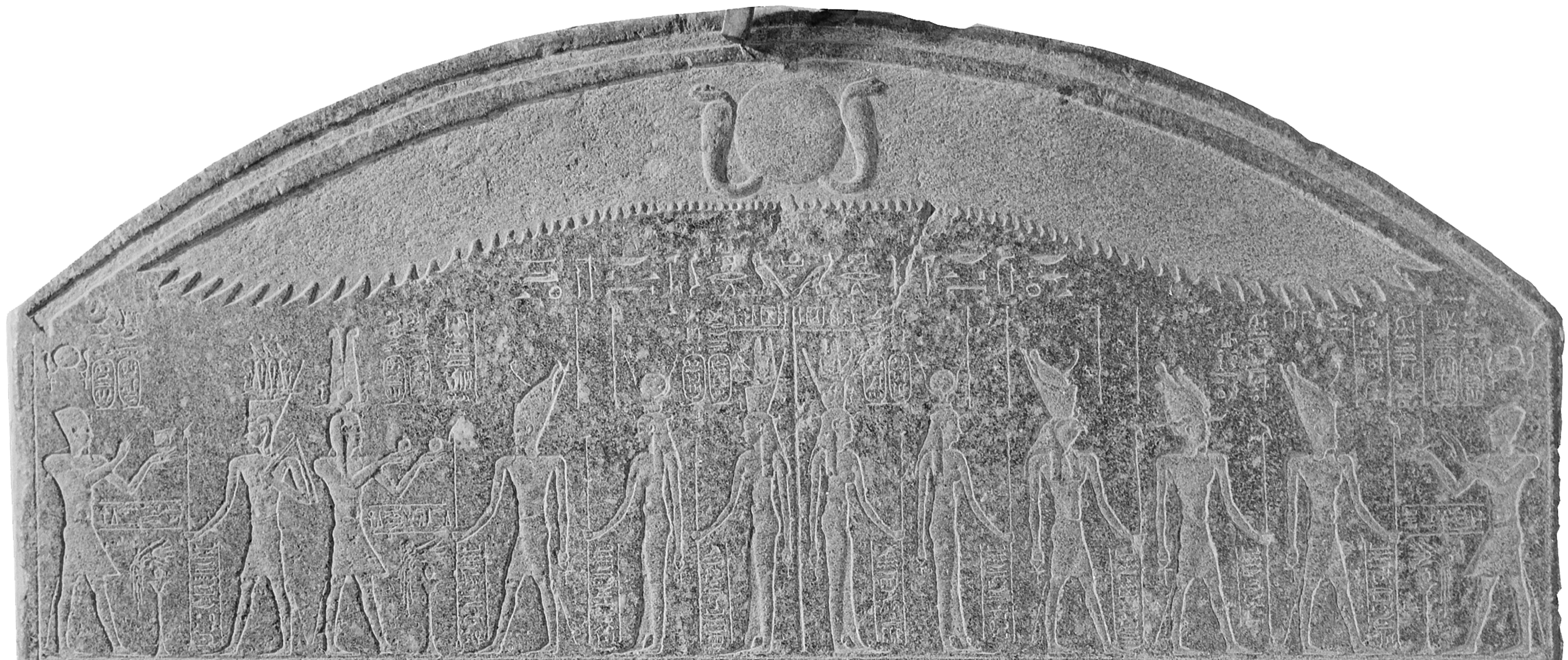
- WALLET-LEBRUN Chr., « *hft-hr* dans les textes de construction », *GöttMisz* 58, 1982, p. 75-94.
- WALLINGA H.T., « The Ancient Persian Navy and its predecessors », dans H. Sancisi-Weerdenburg (éd.), *AchHist I. Sources, Structures and Synthesis*, Leyde, 1987, p. 47-77.
- WARBURTON D.A., *State and Economy in Ancient Egypt. Fiscal Vocabulary of the New Kingdom*, OBO 151, Fribourg, 1997.
- WARD W.A., *Egypt and the East Mediterranean World 2200-1900 B.C.*, Beyrouth, 1971.
- « The biconsonantal doublet *gp/ gb*, "overflow" », *JEA* 59, 1973, p. 228-231.
- WHITCOMB D., « Quseir al-Qadim and the Location of Myos Hormos », *TOIIOI* 6/2, 1996, p. 747-772.
- WILL É., *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)*² 1. *De la mort d'Alexandre aux avènements d'Antiochos III et de Philippe V*, Nancy, 1979.
- WINAND J., *Temps et aspect en égyptien. Une approche sémantique*, *ProbÄg* 25, Leyde, 2006.
- WINNICKI J.K., « Bericht von einem Feldzug des Ptolemaios Philadelphos in der Pithom-Stele », *JJP* 20, 1990, p. 157-167.
- « Der zweite syrische Krieg im Lichte des demotischen Karnak-Ostrakons und der griechischen Papyri des Zenon-Archivs », *JJP* 21, 1991, p. 87-104.
- « Militäroperationen von Ptolemaios I. und Seleukos I. in Syrien in den Jahren 312-311 v.Chr. (II) », *AncSoc* 22, 1991, p. 147-201.
- « Carrying off and Bringing Home the Statues of the Gods. On an Aspect of the Religious Policy of the Ptolemies towards the Egyptians », *JJP* 24, 1994, p. 149-190.
- « Zustrom und Ansiedlung der Nomaden vom nordosten Ägyptens im Niltal in der griechisch-römischen Zeitperiode », *JJP* 30, 2000, p. 165-178.
- WIT C. de, « Some Values of Ptolemaic Signs », *BIFAO* 55, 1956, p. 111-121.
- WORTHAM J.D., *British Egyptology 1549-1906*, Newton Abbot, 1971.
- YOYOTTE J., « Notes de toponymie égyptienne IV, ΘΩΝΙΣ », *MDAIK* 16, 1958, p. 423-430.
- « Religion de l'Égypte ancienne », *AEPHE V^e section* 75, 1967-1968, p. 101-111.
- « Les inscriptions hiéroglyphiques. Darius et l'Égypte », *JournAs* 260, 1972, p. 153-266
- « Les inscriptions hiéroglyphiques de la statue de Darius à Suse », *CaDAFI* 4, 1974, p. 181-183.
- « Le roi Mer-djefa-Rê et le dieu Sopdou. Un monument de la XIV^e dynastie », *BSFE* 114, 1989, p. 17-63.
- « Égyptologie », *ACF* 1991-1992, 92^e année, p. 625-644.
- « Le second affichage du décret de l'an 2 de Nekhtnebef et la découverte de Thônishéracléion », *Égypte* 24, 2001, p. 24-34.
- , CHARVET J.P., St. GOMPERTZ, *Strabon. Le Voyage en Égypte*, Paris, 1997 (= Strabon, *Géographie* XVII).
- YOYOTTE J., ROUGEMONT J., « Un voyage dans le Delta 30 Septembre - 8 Octobre 1989 », *BSFFT* 4, 1990, p. 97-158.
- ZANDEE J., *Der Amunhymnus des Papyrus Leiden I 344, verso*, Leyde, 1992.
- ZIVIE-COCHE Chr., « Un compagnon de Panemerit. Sâh 91-200, OAE 3003 », dans Ph. Brissaud, Chr. Zivie-Coche (éd.), *TTR* 1, Paris, 1998, p. 533-564.

- ZIVIE-COCHE Chr., « Les statues de Panemerit, prince de Tanis sous le règne de Ptolémée Aulète », dans Ph. Brissaud et Chr. Zivie-Coche (éd.), *TTR 2*, Paris, 2000, p. 349-438.
- « Une statue de Pikhââs, compagnon de Panemerit. Caire JE 67093 », dans Ph. Brissaud, Chr. Zivie-Coche (éd.), *TTR 2*, Paris, 2000, p. 441-482.
- *Statues et autobiographies de dignitaires. Tanis à l'époque ptolémaïque*, *TTR 3*, Paris, 2004.

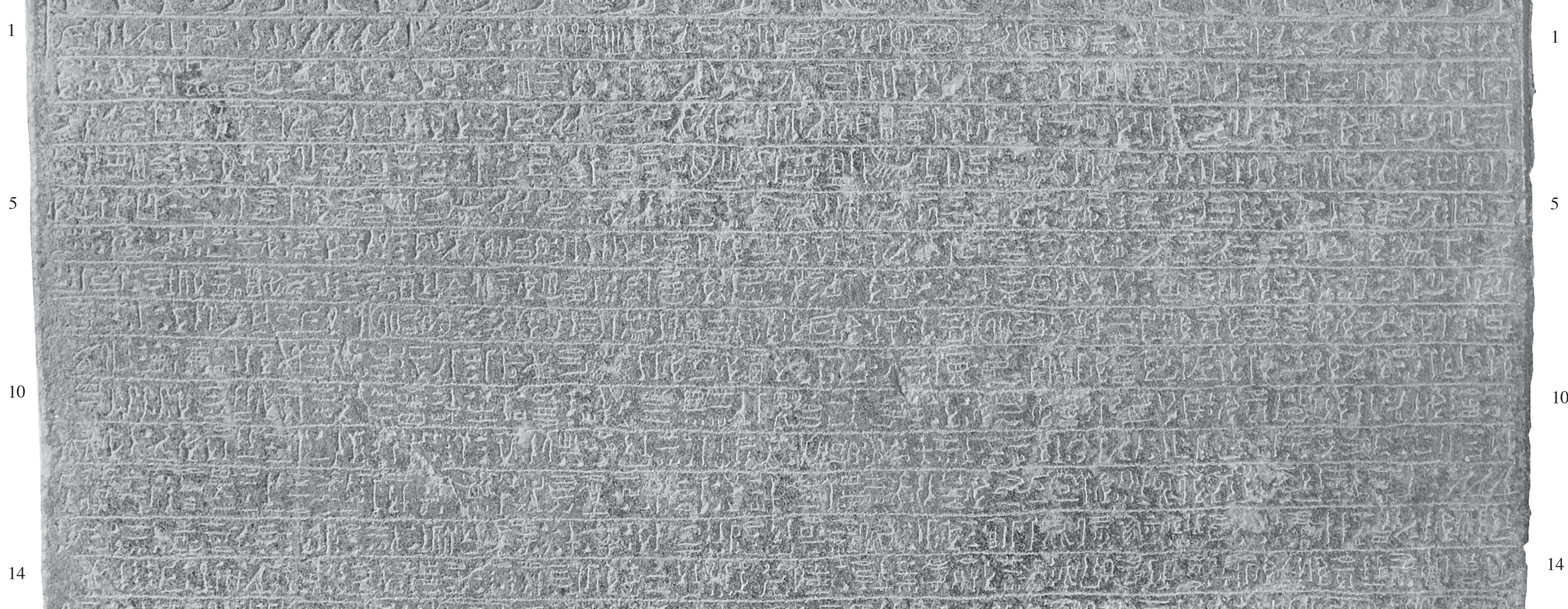
**



Pl. I : Stèle CGC 22183 (© A. Lecler, Ifao ; reproduit avec l'autorisation de l'Ifao).



Pl. II : Cintre de la stèle CGC 22183 (© A. Lecler, Ifao ; reproduit avec l'autorisation de l'Ifao).



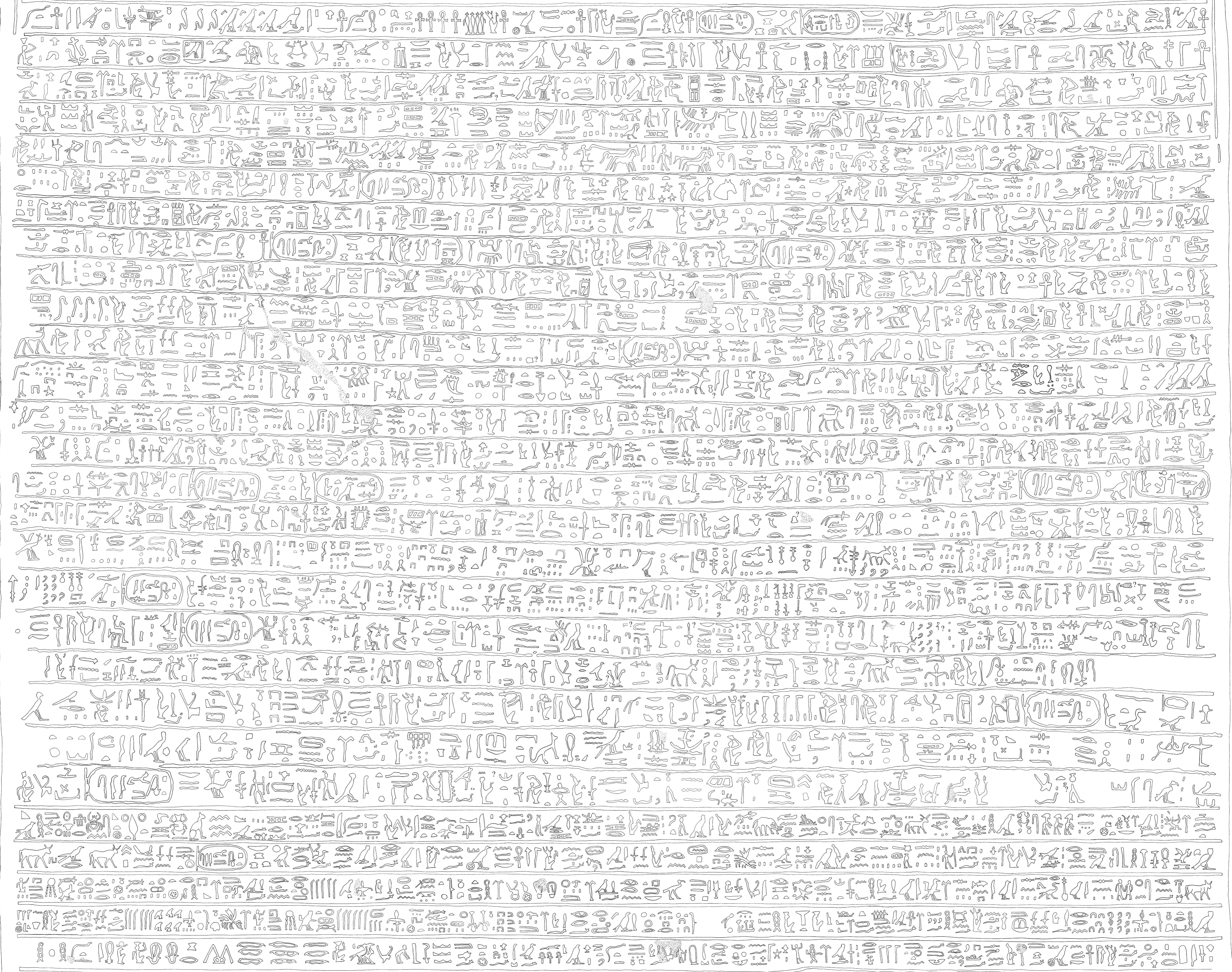
Pl. III : Stèle CGC 22183, lignes 1-14 (© A. Lecler, Ifao ; reproduit avec l'autorisation de l'Ifao).



Pl. IV : Stèle CGC 22183, lignes 15-28 (© A. Lecler, Ifao ; reproduit avec l'autorisation de l'Ifao).



Pl. V : Fac-similé du cintre de la stèle CGC 22183 ; éch. 1/2 (© Chr. Thiers, Cnrs).



Pl. VI : Fac-similé de la stèle CGC 22183 ; éch. 1/2 (© Chr. Thiers, Cnrs).